LIBRARY OF CONGRESS.

[SMITHSONIAN DEPOSIT.]

Chap. 12, 4

Shelf

UNITED STATES OF AMERICA.

8 Birds
QL
690
A1D43
1849
v.1
Birds

ORNITHOLOGIE

EUROPÉENNE,

OU

CATALOGUE ANALYTIQUE ET RAISONNÉ

DES

OISEAUX OBSERVÉS EN EUROPE,

PAR C.-D. DEGLAND,

Docteur en médecine, Membre de la Société nationale des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille (Nord), Administrateur du Musée d'histoire naturelle de la même ville, et Membre correspondant de plusieurs Sociétés savantes françaises et étrangères.

TOME PREMIER.

SMITHSONIAN INSTITUTION
C 029.5

SE TROUVE :

A PARIS,
LIBRAIRIE ENCYCLOPÉDIQUE DE RORET,
Rue Hautefeuille, 10.

A LILLE,
CHEZ L. DANEL, IMPRIMEUR,
Grande-Place.

MDCCCXLIX.

ORNITHOLOGIE

EUROPÉENNE,

OU

CATALOGUE ANALYTIQUE ET RAISONNÉ

DES

OISEAUX OBSERVÉS EN EUROPE,

PAR C.-D. DEGLAND,

Docteur en médecine, Membre de la Société nationale des Sciences, de l'Académie et des Arts de Lille (Nord), Administrateur du Musée d'histoire naturelle de la même ville, et Membre correspondant de plusieurs Sociétés savantes françaises et étrangères.

TOME PREMIER.

SE VENDENT :

A PARIS,
LIBRAIRIE ENCYCLOPÉDIQUE DE RORET,
Rue Hautefeuille, 10.

A LILLE,
VINCENT, IMPRIMEUR,
Grande-Place.

MDCCCXLIX.

LISTE DE MESSIEURS LES SOUSCRIPTEURS.

Allard-Kuppens, à Tournai (Belg.)
Arquier, naturaliste, à Marseille.
Balthasar, ex-receveur des domaines, à Douai.
Basseville, à Passy.
Béghin, Louis, brasseur à Lille.
Bernard-Dubus, membre de l'académie des sciences, à Bruxelles, (Belgique).
Bibliothèque de Lille.
Blanchard, major au 2.me régiment de Spahis, à Oran (Afrique).
Bonard, chirurgien en chef de l'Hôp.-Militaire, à Calais.
Bonte, Adrien, membre de la Chambre de commerce, à Lille.
Bouteille, naturaliste, à Grenoble.
Brame, Louis, président de l'administration des hospices, à Lille.
Bredart-Hebreline, brasseur à Tournai (Belgique).
Bruneel, Henri, homme de lettres, à Lille.
Bruneel, Louis, à Dieppe.
Busch, Paul, à Lille.
Caire, prêtre-vicaire, à Moustiers-Sainte-Marie.
Carpo, conservateur du Musée, à Calais.
Choisy, à Lille.
Clainpanain, Alfred, étudiant, à Lille.
Clainpanain père, propriét., à Lille.
Coget, Alexandre, ex-membre du Conseil-Général, à Marquillies.
Coustenoble, Mutius, pharmacien, à Lille.
Danchin, Émile, commis-négociant, à Lille.
Danel, Léonard, imprimeur, à Lille.
Decomeau, Henri, à Nancy.
De Contes, à St.-Omer.
De Contes de Bucamps, à St.-Omer.
De la Berge, Jules, à Paris.
Delafontaine, propriétaire, à Lille.
Delehaye, Auguste, à St.-Omer.
Delannoy, pharmacien, à Lille.
De la Phaleque, à Lille.
Delatre, ex-inspecteur des forêts, à Douai.
Deméézemaker, propriétaire, à Bergues.
De Norguet, Anatole, à Lille.
De Retz, à Lyon.
De Rutant (le comte), à Nancy.
Descamps, Alphonse, propriétaire, à Sainghin-Mélantois.
Descat, Cyrille, manufacturier, à Flers.
Deschodt, propriétaire, à Esquermes.
Descourtils de Messy, propriétaire, à Thaas.
Despinoy, pharmacien, à Lille.
De Vèze, à Paris.
Dorin, docteur en médecine, à Châlons-sur-Marne.
Doyen, docteur en médecine, à Lille.
Drapier, naturaliste, à Bruxelles.
Dubois de Néhaut, (Madame, née Cotteau), à Lille.
Dubuisset, Jean-Baptiste, médecin, à Ronchin.
Dupas, pharmacien, à Moulin-Lille.
Durivaux, propriétaire, à Lille.
Duthoit, docteur en médecine, à Dunkerque.
Faculté des Sciences de Grenoble.
Fairmaire, Edmond, à Paris.
Faure, Henri, étudiant, à Wazemmes.
Foulon, propriétaire, à Douai.
Fusiez, chirurgien militaire, à Paris.

Gaillard, Léon, à Lyon.
Garnier, bibliothécaire, à Amiens.
Gassend, curé, à Colmars-les-Alpes.
Gerbe, naturaliste, à Paris.
Guillens-Despières (le baron), à Tournai.
Hardy, naturaliste, à Dieppe.
Harmand, Henri, à Nancy.
Heretien, secrétaire de la Société agricole et industrielle du département du Lot, à Montauban.
Hudelist, march. de papiers, à Lille.
Jacob, à Paris.
Jaubert, naturaliste, à Marseille.
Jean, pharmacien, à Lille.
Joseph, cuisinier au séminaire, à Digne.
Leclercq, arpenteur, à Lille.
Legrand, conseiller de préfecture, à Lille.
Lejosne, contrôleur des contributions, à Lille.
Lejosne, Gustave, à Lille.
Leleux, Alexandre, imprimeur, à Lille,
Le Maréchal, Alfred, à St.-Jacques, près de Dieppe.
Lemoinier, propriétaire, à Lille.
Lepère, Adolphe, à Nancy.
Lepetit, Gustave, propriétaire, à Maxeville.
Lesaffre, L. et A., à Lille.
Loucheur, naturaliste, préparateur du Musée d'histoire naturelle de Tournai.
Macquart, Justin, entomologiste, à Lille.
Malherbe, A., auteur de la Faune ornithologique de Sicile, à Metz.
Manduyt, conservateur du Musée, à Poitiers.
Maquet, Émile, fabricant de sucre, à Carvin.
Maracci, propriétaire, à Lille.
Martin, Abel, ancien vérificateur des domaines, à Bellesme.
Martin-Muiron, à Lille.
Mathon, Auguste, propriétaire, à Lille.
Maximilien (le prince), de Wied.
Mayer, Gustave, naturaliste, à Nancy.
Menche, propriétaire, à Haubourdin.
Merlin, huissier, à Lille.
Montessus (de), médecin, à Châlons-sur-Saône.
Moretey (de), maire, à Grenoble.
Mulsant, enthomologiste, à Lyon.
Paquin, entrepreneur, à Lille.
Perriez, employé à la mairie de Lille.
Perrot, naturaliste-préparateur à Paris.
Peste, marchand de vin, à Meursault.
Pin, Célestin, directeur de l'école normale primaire des Basses-Alp., à Barcelonnette.
Plaquet, coiffeur, à Lille.
Potiquet, à Paris.
Prevost, naturaliste-préparateur du Musée, à Dunkerque.
Ray, J., pharmacien, à Troyes.
Revillon fils, à St.-Omer.
Rollandy, notaire, à Marseille.
Roret, libraire-éditeur, à Paris.
Rousseau, brasseur, à Lille.
Rouzé, Théodore, banquier, à Lille.
Schinz, professeur à Zurich, et auteur de divers ouvrages.
Schlegel, conservateur du Musée d'hist. natur. de Leyde (Hollande).
Selys-Longchamps (de), membre de l'académie des sciences de Brux. et auteur de divers ouvrages.
Séon, vétérinaire, à Lille.
Sere, E. à Nancy.
Smet, naturaliste-préparateur du Musée d'histoire naturelle, à Lille.
Stevenart-Béthune, à Cambrai.
Taillard, percept., à Pecquencourt.
Thelu, pharmacien à Dunkerque.
Tilman, médecin, à Lille.
Vanackere, libraire, à Lille.
Vanderstraeten fils, étudiant, à Lille.
Vandewalle, à Hazebrouck.
Van Waelscappel, Florimond, étudiant, à Lille.

AVANT-PROPOS.

L'ouvrage que je livre au public a pour objet les oiseaux qui vivent sédentaires en Europe et ceux qui y sont de passage périodique ou accidentel.

D'après l'impulsion donnée, dans ces derniers temps, à toutes les branches de l'histoire naturelle, les oiseaux indigènes ont été partout l'objet des recherches les plus actives. Des espèces inédites ou nouvelles pour l'Europe sont venues s'ajouter à celles que l'on connaissait déjà : les doutes qui s'étaient élevés sur l'authenticité de quelques autres, ont disparu, et une foule de faits nouveaux ont été insérés, ou dans des ouvrages spéciaux, ou dans des recueils périodiques, en sorte que les traités d'Ornithologie européenne, même ceux qui ne datent que de quelques années, sont aujourd'hui fort incomplets, et demandent à être profondément modifiés.

Afin de répondre, en partie, à ce besoin généralement senti, je voulais donner une seconde édition de mon Catalogue des Oiseaux d'Europe (1), qui fût au courant des découvertes nouvelles, mais les matériaux que j'ai recueillis dans les publications modernes et ceux qui m'ont été fournis par des correspondants instruits et zélés, sont devenus trop nombreux pour pouvoir être compris dans un travail de cette nature. Il m'a semblé qu'un ouvrage dans lequel, indépendamment des documents qui forment la partie historique, je consacrerais une place à la diagnose, à la synonymie, à la description plus complète des espèces,

(1) Inséré dans les Mémoires de la Société Royale des Sciences, des Arts et de l'Agriculture de Lille, années 1830, 1840 et 1841.

à la révision des genres, des familles et des ordres, afin de les mettre en rapport avec les connaissances actuelles, serait d'une plus grande utilité.

A cet effet, et pour me rendre aux vives sollicitations de quelques amis, au lieu d'un simple catalogue raisonné, j'offre aux ornithologistes et aux amateurs un traité d'Ornithologie européenne que je crois à la hauteur de la science, et plus complet que ceux qui ont été publiés jusqu'à ce jour.

Je ne me suis pas astreint à suivre rigoureusement la méthode de tel ou tel auteur, et cependant je pense avoir fait assez sous ce rapport pour que mon travail soit au niveau de l'Ornithologie moderne. Quant à la nomenclature, à la création des genres et à l'établissement des espèces, j'ai toujours pris en considération les droits de priorité.

Puisse mon livre être accueilli avec indulgence et n'être l'objet que d'une bienveillante critique !... Ce sera avec reconnaissance que je recevrai les observations que l'on me fera l'honneur de m'adresser.

En terminant cet avant-propos, j'éprouve le besoin de témoigner toute ma gratitude aux personnes qui ont bien voulu me seconder dans cette entreprise par leurs précieuses communications. Je dois principalement des remercîments à MM. Hardy, de Selys-Longchamps, Moquin-Tandon et Gerbe : ce dernier, non content de me communiquer une foule de notes intéressantes, a bien voulu encore m'aider de ses sages conseils dans l'arrangement systématique de mon livre.

ABRÉVIATIONS

EMPLOYÉES DANS CET OUVRAGE.

Bechst. *Gem-nat.* — Bechstein, *Gemeinnutzige Naturgeschichte Deutschlands.*

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* — Hippolyte Bouteille et M. de Labatie. *Ornithologie du Dauphiné.*

Br. *Handb.* — Brehm, *Handbuch der Naturgeschichte aller Vögel Deutschlands.*

Br. *Lehrbuch.* — Von Christian Lugwig Brehm, *Lehrbuch der Naturgeschichte aller Europaïschen Vögel.*

Briss. *Ornith.* — Brisson, *Ornithologie.*

Brünn. *Ornith. Bor.* — Brünnichii, *Ornithologia Borealis*, etc.

Buff. *pl. enl.* — Buffon, *planches enluminées*, publié par Daubenton jeune.

Ch. Bonap. *Birds.* — *A Geographical and Comparative List of the Birds of Europe an North America*, by Charles-Lucian Bonaparte, prince of Musignano.

Ch. Bonap. *Faun. Ital.* — *Iconographia della Fauna Italica*, di Carlo-Luciano Bonaparte, principe di Musignano.

Dumér. — Duméril, *Zoologie analytique ou méthodique de la classification des animaux*, etc.

G. Cuv. *Règ. an.* — Georges Cuvier, *le Règne animal*, etc.

G. Cuv. *tabl. d'hist. nat.* — Georges Cuvier, *Tableau élémentaire de l'histoire naturelle*, etc.

G. Cuv. *Ann. du mus. d'hist. nat.* — Georges Cuvier, *Annales du muséum d'histoire naturelle de Paris.*

Gmel. *Syst.* — J.-F. Gmelin, *Systema naturæ (Linné)*, 13.e édition.

Gould. *Birds of Eur.* — Gould, *The Birds of Europe.*

Illig. — Illiger, *Prodromus systematis Mammalium et Avium.*

Keys. et Blas. — *Die Wirbelthiere Europa's*, von a Graf Keyserling und professor J.-H. Blasius.

Lath. *Ind.* — Latham, *Index Ornithologicus*, etc.

Latr. *Règ. an.* — Latreille, *Familles naturelles du Règne animal*, etc.

Less. *Ornith.* — R.-P. Lesson, *Traité d'Ornithologie.*

Levaill. *Hist. nat. de Prom.* — Levaillant, *Histoire naturelle de Promerops.*

Lichst. *Cat. des doubl.* — Lichstenstein, *Catalogue des doubles du Musée de Berlin.*

Linn. *S. N.* — *Systema naturæ*, 12.e édit.

Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* — Meyer et Wolf, *Taschenbuch der Deutschen Vögelkunde, oder Kurze Beschreibung aller Vögel Deutschlands.*

Pall. *Zoogr.* — Pallas, *Zoographia Rosso-Asiatica.*

Pall. *Voy.* — Pallas, *Voyage dans plusieurs provinces de l'empire de Russie*, traduction française in-8.o, par C. Gauthier de la Peyronie.

P. Roux. *Ornith. prov.* — Polydore Roux, *Ornithologie Provençale.*

Savig. *Égypte.* — Savigny, *la partie ornithologique dans le grand ouvrage sur l'Égypte.*

Schinz, *Europ. Fauna.* — Schinz, *Europaische Fauna oder Bergeichnis der Wirbelthiere Europa's.*

Schleg. *Revue.* — Schlegel, *Revue critique des Oiseaux d'Europe.*

Scopol. *Ann. Hist.* — Scopoli, *Anni Historico-Naturales*, au nombre de cinq.

Sw. — Swainson, *On the Natural History and classification of Birds.*

Temm. et Laug. *Pl. col.* — Temminck et Laugier, *Planches coloriées des Oiseaux, faisant suite aux planches enluminées de Buffon.*

Temm. *Man.* — Temminck, *Manuel d'Ornithologie*, etc.

Vieill. *Dict.* — Vieillot, *Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle appliqué aux arts, etc.*

Vieill. *Faune fr.* — Vieillot, *Faune française.*

Z. Gerbe. *Dict. un. d'hist. nat.* — Z. Gerbe. *Dictionnaire universel d'histoire naturelle, dirigé par M. Charles Dorbigny.*

Z. Gerbe. *Rev. zool.* — Z. Gerbe, *Revue zoologique par la Société Cuviérienne.*

ORNITHOLOGIE EUROPÉENNE.

PREMIER ORDRE.

OISEAUX DE PROIE. — *ACCIPITRES*.

Synonymie : Accipitres, Linn. (1766); — Gmel. (1788); — Lath. (1790); — G. Cuv. (1797); — Mey. et Wolf (1810); — Vieill. (1816); — Less. (1831); — Ch. Bonap. (1838).
Rapaces, Dumér. (1805); — Latr. (1825); Temm. (1815); Keys. et Blas. (1840); — Schinz (1840).
Accipitrinæ, Savig. (1809).
Raptatores, Illig. (1811); — de Blainv. (1815 et 1821).

Caractères. : Bec crochu, garni à sa base d'une membrane qu'on appelle *cire* et dans laquelle sont percées les narines ; doigts au nombre de trois en avant, un en arrière, plus ou moins flexibles et munis d'ongles généralement rétractiles ; ailes longues et fortes.

Considérations générales. Les Accipitres ou Rapaces se distinguent

très nettement de tous les autres oiseaux d'Europe par la cire dont leur bec est enveloppé.

Ils se nourrissent d'animaux vivants ou de cadavres. Leur vue est perçante, leur vol puissant.

Tous sont monogames et se reproduisent le plus généralement dans les grandes forêts et sur les rochers des hautes montagnes.

La femelle, chez la plupart des espèces, est toujours plus grande que le mâle.

Leur mue est simple.

Les uns exercent leur industrie durant le jour, les autres ne chassent qu'au crépuscule ou pendant la nuit.

Cette différence dans les habitudes, jointe à celle que l'on peut tirer de la situation des yeux, autorise à établir dans l'ordre des Rapaces deux divisions ou sous-ordres.

I.re DIVISION.

OISEAUX DE PROIE DIURNES.

Accipitres Diurni.

Yeux situés sur les côtés de la tête; mœurs diurnes.

Cette division comprend deux familles : celle des Vautours *(Vulturidæ)* et celle des Faucons *(Falconidæ)*.

Les oiseaux qui les composent ne voient bien que pendant le jour. Leur estomac, d'après G. Cuvier, est presque entièrement membraneux ; leurs intestins peu étendus, leur sternum ample sans échancrures latérales, complètement ossifié pour donner aux muscles de l'aile des attaches plus étendues, leur fourchette demi-circulaire et très-écartée pour mieux résister dans les abaissements violents de l'humérus qu'un vol rapide exige. Leur plumage est serré, et leurs pennes fortes et résistantes.

FAMILLE I.

VAUTOURS. — *VULTURIDÆ.*

Synonymie : Vautours, G. Cuv. (1797); — Savig. (1809); — Less. (1831).
Nudicolles ou Ptilodères, Dumér. (1806).
Vulturini, Illig. (1811); — Vieill. (1816); — Latr. (1825).
Vulturidæ, Ch. Bonap. (1838); — Schinz (1840). — G.-R. Gray. (1841).
Oiseaux de proie Vautourins, Schleg. (1844).

Caractères : *Yeux à fleur de tête;* bec droit vers la base, incliné et courbé seulement à son extrémité; tête et cou plus ou moins nus, plus ou moins couverts de duvet; ongles peu aigus, peu rétractiles; jabot généralement saillant.

Observations. Cette famille, telle que la plupart des ornithologistes modernes l'ont constituée, est assez naturelle. Elle correspond au genre *Vultur* de Latham, et comprend, outre les espèces exotiques, dont on a formé plusieurs sections génériques, les Vautours, les Percnoptères et les Gypaètes. Ces divers oiseaux constituent des coupes distinctes et parfaitement caractérisées, que l'on a élevées au rang de sous-familles sous le titre de *Vulturinæ*, de *Cathartinæ* et de *Gypaetinæ.*

GENRE I.

VAUTOUR. — VULTUR.

(De la sous-famille des *Vulturinæ*, Ch. Bonap.)

Synonymie : Vultur, Linn. (1766); — Briss. (1760); — Gmel. (1788); — Lath. (1790); — G. Cuv. (1797); — Dumér. (1806); — Mey. et Wolf. (1810); — Illig. (1811); — Temm. (1815); — Vieill. (1816); — Latr. (1825); — Schinz (1840); — Schleg. (1844).

Gyps et Ægypius, Savig. (1809).
Vultur et Gyps, Ch. Bonap. (1838); — Keys. et Blas. (1840).

Caractères : Bec gros, fort, allongé, légèrement comprimé, un peu arrondi en dessus et très-crochu au bout; langue à bords lisses ou papilleux; pieds robustes; doigt médian très-long; ongles faiblement arqués, plus ou moins émoussés; tête et cou nus, couverts seulement de duvet dans la plus grande partie de leur étendue; collier de plumes longues et soyeuses, disposées sous forme de fraise au bas du cou; queue composée de douze ou quatorze pennes.

Considérations générales. Les Vautours sont d'une grande taille, et ont une physionomie qui les fait facilement distinguer des autres oiseaux du même ordre.

Leur corps est robuste, oblong, massif; leur cou long et serpentiforme. Ils se tiennent presque constamment dans une attitude inclinée, demi-horizontale; marchent avec les ailes et la queue pendantes, et ont de la peine à prendre leur essor. Ils sont obligés de faire quelques sauts et retombent plusieurs fois avant de pouvoir s'élever.

Quoiqu'ils se nourrissent principalement de cadavres, de charognes, de voiries, ils ne dédaignent cependant pas les êtres vivants, et ne sont ni lâches, ni stupides, ainsi qu'on le croit généralement. Ils montrent parfois du courage et une certaine intelligence. Lorsqu'ils sont bien repus, leur jabot forme toujours une saillie considérable. C'est dans cette poche membraneuse, fort dilatable, qu'ils emportent à leurs petits une nourriture qu'ils dégorgent devant eux. Ils vivent et volent en société.

J'ai peine à croire que ces oiseaux aient l'odorat aussi développé qu'on le dit dans presque tous les ouvrages d'ornithologie; mais leur vue est très-étendue. Ils aperçoivent à des distances incroyables les corps qui peuvent leur servir de pâture. C'est ce sens, plus que l'odorat, qui les leur fait découvrir.

Le mâle et la femelle ont le même plumage. Les jeunes, pendant plusieurs années, se distinguent par une livrée particulière.

Observations. 1.° On n'est pas d'accord sur le nombre des espèces de Vautours qui existent ou qui apparaissent, soit régulièrement, soit accidentellement en Europe. Vieillot, G. Cuvier et M. Lesson n'en admettent que deux : le Vautour Griffon (*V. fulvus*), et le Vautour Ar-

rian (*V. cinereus*) des auteurs. — M. Temminck en porte le nombre à quatre : les deux précédents, le Vautour Oricou (*V. auricularis* de Daudin, et le Chasse-fiente de Levaillant, auquel il rapporte le *V. Kolbii* de Latham et de Daudin. Le docteur Rüppell, dans sa *Revue des diverses espèces du genre Vultur* des ornithologistes modernes (1), réduit ce nombre à trois. Il considère le V. Oricou comme une espèce purement nominale, établie d'après la figure d'un oiseau qui, depuis Levaillant, n'a plus été revu par aucun naturaliste. Il sépare aussi le Chasse-fiente du *V. Kolbii*. Le premier est, selon lui, l'espèce qui habite l'Espagne et les Pyrénées, et l'autre ne se trouverait jamais en Europe. Le prince Ch. Bonaparte, le comte de Keyserling et le professeur Blasius n'indiquent que les *V. fulvus*, *Kolbii* et *cinereus*. Le docteur Schinz et M. Schlegel n'admettent que les *V. fulvus*, *cinereus* et *auricularis*. Ce dernier auteur signale, en outre, une race du Vautour Griffon qu'il désigne sous le nom de *V. fulvus-occidentalis*.

Cette divergence d'opinion entre des hommes distingués par leur savoir, est une preuve que les Vautours n'ont pas été suffisamment observés, et que l'on ne saurait apporter trop de réserve dans l'admission des espèces et dans la citation des auteurs systématiques.

En cet état de choses, je crois ne devoir admettre que trois espèces : le Vautour fauve, le Vautour cendré et le Vautour Oricou ; encore n'est-il pas certain que ce dernier ait été trouvé en Europe. M. Von der Mühle (2) ne l'a pas rencontré en Grèce, et, ainsi qu'il le suppose, les individus envoyés de ce pays pourraient bien y avoir été apportés de l'Egypte.

2.° Le Chasse-fiente de M. Temminck appartient, suivant moi, au Vautour Griffon. En effet, les caractères différentiels donnés par cet auteur sont ceux qui, avec la couleur du plumage, distinguent les individus adultes ou vieux des jeunes sujets. J'ai vu chez M. Hardy, à Dieppe, un prétendu *V. Kolbii* ou Chasse-fiente, tué en Sardaigne, qui lui a été envoyé par M. Temminck lui-même. Nous n'avons reconnu, M. Hardy et moi, dans cette dépouille, qu'un Vautour Griffon adulte. J'en ai vu d'autres à Paris, que l'on a voulu me vendre à un prix très-élevé, et malgré la meilleure volonté, il m'a été impossible de leur trouver des caractères différents de ceux des Vautours Griffons que j'ai reçus de Bayonne et de Bagnères-de-Bigorre, ou que j'ai examinés dans diverses collections.

(1) *Ann. des Scienc. Nat.* (Décembre 1830.) T. XXI, p. 377 et suiv., et *Bulletin des Sci. Nat.* T. XXV, p. 111.

(2) *Beitrage zur Ornithologie Griechenland.* Leipsig (1844). Ouvrage de 152 pages dont on trouve un extrait dans la *Revue zoologique par la Société Cuvierienne*, N.° d'avril 1844.

1. VAUTOUR FAUVE. — VULTUR FULVUS.

(Type des genres *Gyps*. Savig., et *Vultur*, Ch. Bonap.)

Diagnose : *Tête mince et comprimée ; narines transversales ; jambes couvertes de plumes ; quatorze pennes à la queue.*
Taille 1 *m.* 15 *à* 20 *cent.*

Synonymie : Vultur fulvus, Briss. *Ornith.* (1760), t. 1, p. 462 ; — Gmel., *Syst.* (1788), t. 1, p. 249 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 6 ; — G. Cuv. *Tab. d'hist. nat.* (1797), p. 190, et *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 315 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 5 ; — Vieill. *Faune Fr.* (1) p. 2 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 2 ; — Keys et Blas. *Die Wirbelt.* (1840). p. xxvii ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 106 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. 12.
Gyps vulgaris, Savig. *Syst. des Ois. d'Egyp.* (1809), p. 71.
Vultur leucocephalus, Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts* (1810), t. 1, p 7.
Vultur vulgaris, Vieill. *Dict.* (1819), t. 35, p. 251.
Buff., *Pl. enl.* 426, *sujet passant à l'état adulte.*
P. Roux, *Orn. Pr.* pl. 3.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 1.
Bouteil., *Orn. du Dauph.* pl. 3, f. 2.
Vulgairement : Vautour Griffon.

Description : *Mâle et femelle adultes ;* tête et cou couverts d'un duvet blanchâtre, plus ou moins épais, partie inférieure du cou garnie, en arrière et sur les côtés, de plumes touffues, très-blanches, à barbes soyeuses, décomposées, disposées en forme de collerette ; dessus du corps et sus-caudales d'un gris tirant sur l'isabelle, souvent varié de

(1) Cet ouvrage a été commencé en 1821, interrompu en 1825 et repris en 1828.

quelques plumes cendrées, avec le bas du dos brun, la tige et le bout des plumes blanchâtres; dessous du corps d'une teinte un peu plus rousse que celle des parties supérieures, avec l'extrémité des plumes arrondies et leur tige d'un jaune roussâtre clair; jabot brun roussâtre; rémiges et rectrices noirâtres; bec livide, à pointe noirâtre; cire couleur de chair; iris brun; pieds gris. Tels sont les *Adultes mâle et femelle* reçus des Pyrénées.

D'autres individus également adultes et provenant de la Dalmatie, sont d'une teinte générale un peu plus roussâtre, surtout en dessous; les plumes des parties inférieures sont allongées, acuminées, et ont leur tige d'un roussâtre très-clair; le jabot est un peu moins brun que dans les individus des Pyrénées, desquels ils ne diffèrent, d'ailleurs, par aucun autre caractère important.

Jeunes sujets (reçus des Pyrénées) : d'un brun clair roussâtre en dessus, avec une collerette formée de plumes longues subulées de la même couleur, au lieu de plumes blanches et soyeuses ressemblant à du duvet allongé; brun-roux également en dessous, avec une ligne longitudinale d'une teinte très-claire au centre des plumes; celles-ci et les rémiges étroites, acuminées.

A l'âge de trois ou quatre ans, les plumes subulées de la collerette tombent pour faire place au duvet long et touffu qui est l'apanage de l'oiseau adulte. (1)

Historique. Le Vautour fauve habite les contrées méridionales et orientales de l'Europe. Il n'est pas rare en Bessarabie, sur le littoral de la Mer-Noire, sur les Pyrénées, en Dalmatie, en Sardaigne et en Grèce, où il paraît sédentaire. Il habite aussi l'Afrique et l'Asie. Le docteur Rüppell, qui le considère comme une espèce différente du Chasse-fiente, dit cependant qu'il ne l'a jamais rencontré en Afrique; mais que ce dernier y est très-répandu, et que c'est en Egypte et en

(1) Je possède un sujet qui a la collerette composée en partie de plumes subulées et de plumes duveteuses. J'en ai vu un autre au Jardin zoologique d'Amsterdam, avec un plumage brun nuancé de gris, un duvet blanc touffu à la tête et au cou. Il avait été pris en Europe.

Barbarie que l'on prend les individus que l'on voit vivants dans les ménageries ambulantes qui parcourent l'Europe.

On le trouve quelquefois en Provence, et, accidentellement, dans le Languedoc, le Dauphiné et le nord de la France. On en a tué un près d'Armentières en juillet 1828. M. Baillon possède un jeune individu qui a été tiré près d'Abbeville; il porte, dans sa collection, le nom de *Vultur Kolbii*.

Il niche sur les rochers les plus inaccessibles. Son aire, composée de branches et de buchettes, est grande; elle a plus d'un mètre de largeur. Ses œufs, au nombre de deux, très-gros, également pointus aux deux bouts, sont d'un blanc sale, plus ou moins grisâtre, avec quelques points plus foncés; d'autres fois, ils sont plus ou moins marqués de taches rougeâtres; ceux qui proviennent d'oiseaux captifs n'ont ordinairement pas de taches. J'en ai eu un en ma possession qui était d'un gris uniforme; il avait été pondu en volière. J'en ai vu un autre semblable, chez M. Gerbe, pondu au Jardin des plantes de Paris.

Grand diam. 9 cent. 1/2; petit diam. 7 cent.

Le Vautour fauve ne manque pas de courage. Il attaque les animaux vivants quand il est affamé, et se défend même contre l'homme lorsqu'il est blessé. Suivant M. Temminck, les pâtres, en Dalmatie et dans les îles de la Méditerranée, le redoutent beaucoup comme dévastateur des troupeaux.

Pris jeune dans le nid, il s'apprivoise facilement et finit par perdre l'envie de s'envoler. Il est susceptible même de recevoir une certaine éducation. J'ai vu un bateleur parcourir les rues de Lille avec un sujet de cette espèce qui, à son commandement, changeait de place, tournait, baissait ou élevait la tête.

Observations. Le Chasse-Fente de Levaillant, et le *V. Kolbii* que M. Temminck lui rapporte, mais que le docteur Rüppell regarde comme une espèce parfaitement distincte, me paraissent appartenir l'une et l'autre au *V. fulvus*. Je me crois d'autant plus fondé à penser ainsi, que les descriptions de ces savants et les figures qu'ils citent indiquent différents états de ce vautour, et qu'ils ne sont pas d'accord entre eux dans toutes leurs citations. Ainsi, suivant M. Temminck, la planche enluminée 426 de Buffon, la pl. 1 de l'*Ornith. Deutschland* de M. Borckhausen, la pl. 3 de l'*Ornith. Provençale* de P. Roux, et la pl. 2 de l'*Atlas des oiseaux d'Europe* par M. Werner, représenteraient le Vautour Griffon adulte (1); tandis que la pl. 10 des *Oiseaux d'Afrique* de Levaillant et la pl. 32 du *Voyage en Egypte*

(1) Temm. *Man. d'Ornith.*, 2.e édition. T. I, p. 6, et 3.e part., p. 4.

du docteur Rüppell seraient des portraits fidèles de jeunes Chasse-fientes. Le docteur Rüppell, de son côté, dans sa *Revue des diverses espèces du genre Vautour* (1), indique pour le *V. fulvus* les mêmes planches de MM. Borckhausen et Werner ; il rapporte au Vautour Chasse-fiente l'enluminure 426 de Buffon, la pl. 10 des *Oiseaux d'Afrique* de Levaillant, et la pl. 26 des *Oiseaux coloriés* de M. Temminck, planche que ce dernier ne mentionne pas ; il indique comme représentant des jeunes sujets du *V. Kolbii*, la pl. 32 de son voyage et la pl. 11 des *Oiseaux d'Afrique* de Levaillant ; enfin la pl. 10 du même auteur reproduirait, selon lui, l'âge moyen de cette dernière espèce

2. VAUTOUR CENDRÉ. — VULTUR CINEREUS.

(Type du genre *Ægypius*, Savig., Ch Bonap.)

Diagnose : *Tête grosse et large ; narines arrondies, jambes couvertes de plumes ; doigt interne beaucoup plus court que la moitié du doigt médian ; douze pennes à la queue.*

Taille : 1 *m.* 20 *à* 25 *cent.*

Synonymie : Vultur cinereus, Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 247 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 1 ; — G. Cuv. *Tabl. Élém. d'Hist. nat.* (1797), p 190. et *Règ. An.* 2.e édit. (1829 p. 315; — Mey. et Wolf. *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 4 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 4; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p, 105 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. xii,

Ægypius niger, Savig. *Syst. des Ois. d'Egyp.* (1809), p. 74 et pl. 11.

Vultur niger, Vieill. *Dict.* (1819), t. 35, p. 253, et *Faune Fr.* p. 2.

Gyps cinereus, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 2; — Keys. et Blas. *Die. Wirbelt.* (1840), p xxvii.

Buff., *Pl. enl.* 425.

P. Roux, *Orn. Prov.* pl. 2.

(1) *Ann. des Scienc. Nat.* (Décembre 1850.) T. XXI, p. 381 et suiv., et *Bull. des Sc. Nat.* T. XXV, p. 111.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 2.
Bouteil., *Orn. du Dauph.* pl. 3, f. 1.
Vulgairement : Vautour, grand Vautour, Vautour Arrian.

Description : *Mâle et femelle adultes.* Tout le plumage brun foncé ou noirâtre ; vertex couvert de duvet brun touffu et laineux ; une partie de la tête et du cou nue, de couleur livide bleuâtre ; plumes longues et contournées remontant obliquement de la partie inférieure des faces latérales du cou vers la nuque, d'autres plumes à barbes déliées occupant l'insertion des ailes ; cire et côtés de la moitié postérieure du bec couleur de chair tirant sur le violet : pointe du bec et ongles noirs ; iris brun ; pieds emplumés supérieurement, le reste sans plumes et bleuâtre comme la partie nue de la tête et du cou, mais d'une teinte plus claire.

Sujets non adultes : Brun tirant sur le fauve, plus foncé au centre des plumes, avec la tête et le cou couverts de duvet gris bleuâtre.

Historique. Le Vautour cendré habite le sud et le sud-est de l'Europe, les Pyrénées espagnoles et les Pyrénées françaises, où il arrive en juin pour les quitter en octobre, et se rendre probablement de là en Espagne, où il paraît hiverner ; du moins, il n'est pas rare, dans les beaux jours de l'hiver, de le voir momentanément apparaître aux environs de Bagnères-de-Bigorre.

Les localités qu'il préfère dans les Pyrénées occidentales sont les monts Orsamendi, Mousson, Reiboura, la Rhum, et surtout les montagnes des Aldules (1). En Russie, ce sont les steppes de la Bessarabie.

On le voit accidentellement en Provence, dans le Languedoc et le Dauphiné. Une bande considérable d'oiseaux de cette espèce a passé aux environs d'Angers en octobre 1839. On évalua à plus de cent le nombre d'individus qui la composaient, et l'on en tua trois. Une autre bande plus considérable encore, assure-t-on, s'y était également fait voir, à la même époque, deux ans auparavant. Elles venaient, l'une et l'autre, du nord et se dirigeaient vers les Pyrénées.

M. Schinz m'écrit qu'on ne trouve pas ce vautour en Suisse. M.

(1) Catalogue des oiseaux du département des Landes, par M. Darracq.

Tscharner, de Berne, a fait une pareille communication à l'auteur du *Manuel d'Ornithologie*. M. A. Malherbe dit qu'on le rencontre fréquemment en Sardaigne, et qu'il est sédentaire sur les montagnes élevées de la Sicile. Enfin, suivant le docteur Rüppell, il n'habiterait que l'Europe et l'Asie, et ce serait le *V. Ægyptius* (*V. auricularis*, Daud.) et non celui-ci que l'on trouverait en Afrique.

Il niche sur les rochers escarpés, dans les lieux les plus inaccessibles. Son aire, très-vaste, est composé de branches, de rameaux et de buchettes. Ses œufs, au nombre de deux, sont très-gros, également pointus aux deux bouts, d'un blanc sale, sans taches et à surface rude.

Grand diam., 9 cent. 1/2 ; petit diam., 6 cent.

C'est par erreur que, dans mon *Catalogue des Oiseaux observés en Europe*, j'ai dit que les œufs de cet oiseau étaient tachetés de fauve et mouchetés de brun. La description que j'en donne ici a été faite d'après un œuf dénicché dans les Hautes-Pyrénées, et qui fait partie de la collection de M. Moquin-Tandon.

Le Vautour cendré n'est ni aussi stupide, ni aussi lâche qu'on le croit assez généralement. Une personne de ma connaissance en a vu un vivant en captivité depuis plusieurs années, qui répondait à la voix de son maître et se défendait avec courage contre les chiens d'une certaine taille qui cherchaient à le mordre. D'un autre côté M. Bouteille raconte, dans une note de son *Ornithologie du Dauphiné*, que M. Débert-Clerzat, de Clermont-Ferrant, en a nourri un, pendant longtemps, qui s'était rendu familier au point de venir demander sa nourriture. Il s'est échappé une fois de l'établissement et a blessé cruellement deux hommes.

Selon M. Darracq, ce vautour est très-redouté des pâtres des Aldules.

3. VAUTOUR OREOU. — VULTUR AURICULARIS.

Diagnose : *Tête grosse, arrondie ; replis cutanés au-dessous du méat auditif dans les adultes ; jambes couvertes de duvet seulement ; doigt interne égalant presque la moitié du médian.*

Taille : 1 *m.* 30 *cent. et plus.*

Synonymie : Vultur auricularis. Daud. *Ornith.* (1800) t. 2. p. 10 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 315 ; — Vieill. *Dict.* (1818), t. 35, p. 255 ; — Temm. *Man.* 4.e part. (1840), p. 595 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1. p. 107 ; — Schleg. *Revue*, (1844) p. XII.

Description : *Mâle et femelle adultes.* Tête couverte de duvet clair-semé brun noirâtre ; cou nu dans une grande partie de son étendue, pourvu, sur les côtés, de plis et de caroncules longitudinales qui remontent jusqu'à l'orifice de l'oreille, en bas et en arrière, d'une sorte de demi-collier ou fraise composée de plumes assez courtes, très-fermes, larges et arrondies ; moitié de la tête et du cou couleur de chair tirant plus ou moins sur le violet ; région du jabot couverte de duvet ras, serré et soyeux ; le reste du corps de la même teinte que chez le Vautour cendré, plus foncé en dessus qu'en dessous, avec une plaque blanche sur le dos ; plumes des parties inférieures du corps longues, acuminées, contournées comme la lame d'un sabre ; duvet blanc et brun sur les cuisses et les jambes ; queue étagée ; bec jaune d'ocre à la base, brunâtre à la pointe, iris brun-marron ; pieds cendré-jaunâtre.

Jeunes sujets : D'une teinte plus claire, avec les plumes des parties supérieures liserées de gris roussâtre ; celles des parties inférieures non contournées, largement bordées de gris roussâtre, peu rapprochées, laissant apercevoir du duvet blanc ; tête et cou couverts d'un duvet touffu brun ; cuisses et jambes couvertes aussi de duvet brun, avec quelques plumes usées ou brisées en arrière ; bec noir ; pieds cendrés.

Historique. L'Oricou vit en Afrique, et, suivant MM. Temminck et Schlegel, on le rencontre en Grèce sur les hautes montagnes des environs d'Athènes. Toutefois, M. le comte Von der Mühle, auteur d'un mémoire fort curieux sur les oiseaux qu'il a observés en Grèce, durant un séjour de cinq années, dit qu'on n'y voit pas ce vautour. Il présume que les dépouilles qui ont été reçues de ce pays provenaient d'Egypte.

Il niche parmi les rochers ; son aire est composée de buchettes, et ses œufs, au nombre de deux, rarement de trois, sont blancs sans taches. (Levaillant.)

Ses mœurs, ses habitudes et son régime sont inconnus.

M. Crespon comprend cet oiseau dans la *Faune méridionale de la France* publiée en 1844 (Appendice, t. 1), d'après une lettre de

M. Barthélemy, directeur du Muséum de Marseille, qui lui annonce qu'un Vautour Oricou qui fait partie de cet établissement, a été tué depuis peu de temps sur les montagnes de la Provence, auprès de Salon.

GENRE II.

NÉOPHRON. — NÉOPHRON.

(Type de la sous-famille des *Vulturinæ*, Ch. Bonap., et de celle des *Cathartinæ*, Lafresn.)

Synonymie : VULTUR, Linn. (1766); — Gmel, (1788); — Lath. (1790).
NEOPHRON, Savig. (1809); — Vieill. (1815); — Less. (1830); — Ch. Bonap. (1838); — Keys. et Blas. (1840).
CATHARTES, Illig. (1811); — Temm. (1815); — Schleg. (1844).
PERCNOPTERUS, G. Cuv. (1817).

CARACTÈRES : Bec allongé, grêle, comprimé légèrement au-dessus de sa courbure; cire occupant plus de la moitié du bec; narines ovalaires, longitudinales, percées de part en part, situées vers le milieu du bec; tarses peu forts, nus, réticulés; doigt médian long, uni à l'externe par sa base; une partie de la tête et du cou dégarnie de plumes; ailes allongées, acuminées; la première rémige plus courte que la deuxième; la troisième la plus longue; queue composée de quatorze pennes.

Considérations générales. Les oiseaux de ce genre ont une taille moyenne et sont faciles à distinguer du genre précédent. Ils vivent et volent aussi en troupes et se nourrissent également de cadavres et d'immondices.

Le mâle et la femelle portent le même plumage. Les jeunes en ont un qui leur est propre. Leur mue est simple.

Ce genre est représenté en Europe par une espèce unique.

1. NÉOPHRON PERCNOPTÈRE. — NEOPHRON PERCNOPTERUS.

Diagnose : *Face nue; occiput garni de plumes longues, effilées et relevées en huppe.*

Taille : de 70 *à* 80 *cent.*

Synonymie : Vultur Percnopterus, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 123; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1. p. 249; — Lath. *Ind.*(1790), t. 1, p. 2; —Vieill. *Dict.*(1819), t. 35, p. 255.

Vultur ægyptius, Briss. *Ornith.* (1760), t. 1, p. 457 *individu d'un âge moyen*, et Vultur leucocephalos, *Op. cit.* p. 466 *sujet non adulte.*

Vultur leucocephalus, Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 2, *sujet non adulte.*

Vultur fuscus, Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 248, *jeune avant la première mue.*

Neophron Percnopterus. Savig. *Syst. des Ois. d'Égyp.* (1809), p. 76.—Vieill. *Faune Fr.* p. 3 ;—Less. *Ornith.* (1831), p. 29; — Ch. Bonap. *Birds.* (1838), p. 1 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. xxvii.

Cathartes Percnopterus, Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t 1, p 8; — Schleg., *Revue* (1844), p. 11.

Buff., *Pl. enl.* 429 *adulte*, 427 *jeune.*

P. Roux, *Orn. Pr.* pl. 3, *vieux mâle ;* pl. 4, *jeune individu.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 3.

Bouteil., *Orn. du Dauph.*, pl. 4, f. 1.

Vulgairement : Catharte-Alimoche.

Description : *Mâle et femelle adultes.* Plumage blanc nuancé de roussâtre et de brun en quelques-unes de ses parties ; peau nue de la face, du vertex et de la gorge, d'un jaune plus ou moins livide ; grandes pennes des ailes noires ; moitié antérieure du bec brun, le reste de la même couleur que la tête ; cire et iris d'un rouge orange ; pieds rouge livide ; ongles noirs.

Jeunes avant la première mue : Plumage très-variable, brun noirâtre plus ou moins marqué de taches roussâtres.

Après la première mue, le plumage s'éclaircit et devient blanc à mesure que l'oiseau vieillit. Aussi long-temps qu'ils n'ont pas atteint l'âge adulte, les parties nues de la tête et de la gorge sont très-légèrement couvertes de duvet gris ; l'iris est plus ou moins brun, et les pieds sont cendrés.

Historique. Le Percnoptère est commun dans le midi de l'Europe et en Afrique. En France, il se montre dans les localités où ils se reproduit, dès les premiers jours d'avril et y passe tout l'été. Il disparaît à l'approche de l'hiver pour aller habiter des contrées plus chaudes, probablement l'Espagne et l'Afrique. Il est sédentaire dans le midi de la Russie.

Il niche parmi les rochers inaccessibles ; son aire est composée de bûchettes ; ses œufs, au nombre de deux, et très-rarement de trois, sont obtus, à fond cendré ou jaunâtre, et couverts de larges taches, souvent confondues, d'un brun rougeâtre plus ou moins vif.

Grand diam., 7 cent. ; petit diam., 5 cent. 2 ou 3 mill.

M. Moquin-Tandon, dans un mémoire sur la propagation de cet oiseau, mémoire qui a été lu le 27 avril 1843, à l'Académie royale des sciences de Toulouse, fait observer que la couleur des œufs du Néophron-Percnoptère paraît tantôt brunâtre comme du sang desséché, et tantôt rouge pâle ; que dans quelques variétés elle représente parfaitement la teinte des œufs de la Cresserelle, ce qui est très-vrai ; et que l'œuf figuré par Hewitson dans la deuxième édition de son ouvrage, ne provient pas du Percnoptère, mais que c'est un œuf d'Autour.

En France, le Néophron-Percnoptère niche en assez grande quantité sur les Pyrénées et sur les hautes montagnes de la Provence, notamment dans les départements du Var et des Basses-Alpes. Il se reproduit aussi, mais en moins grand nombre, dans les départements de l'Isère, de la Drôme et des Hautes-Alpes. Dans ces dernières années, on a trouvé plusieurs de ses nids aux environs d'Arles, de Montpellier, dans le département de l'Ariége et près de Mendé.

Les auteurs sont d'accord sur ce point que le Percnoptère vit de charognes, d'immondices, de voiries, et très-rarement de mammifères et d'oiseaux vivants. Cependant M. Crespon, qui a occasion de l'observer, dit, dans son *Ornithologie du Gard*, qu'il attaque et emporte souvent les petits animaux, et qu'un meunier du moulin de la Baume, de lui connu, lui a assuré que pendant tout le temps qu'un couple de Percnoptères nourrissait ses petits, il allait chaque jour lui

prendre différentes pièces de gibier à peine entamées. Il ajoute que plusieurs individus qu'il tient vivants avec un Aigle royal, n'en ont pas peur ; qu'il les a vus plusieurs fois l'attaquer, mais que celui-ci s'est toujours fait respecter.

D'après une note qui m'a été communiquée par M. Gerbe, dans les localités où le grand Corbeau et le Percnoptère vivent à côté l'un de l'autre, celui-ci devient fréquemment le but des attaques du premier. Après avoir opposé quelque résistance à ces attaques, il cède presque toujours le champ à l'assaillant, et gagne les hautes régions de l'atmosphère, en décrivant des cercles en spirale, comme lorsqu'il prend ses ébats. Sa voix consiste en une sorte de croassement sourd ; il la fait entendre toutes les fois qu'il tourbillonne dans les airs.

GENRE III.

GYPAËTE. — GYPAETOS.

(Type de la famille des *Gypaeti*, Vieill., *Vulturini*, Latr.; de la sous-famille des *Gypaetinæ*, Ch. Bonap.)

Synonymie : Falco, Linn. (1766); — Gmel. (1788).
Vultur, Briss. (1760) ; — Lath. (1790).
Gypaetos, Storr. (1780); — G. Cuv. (1797) ; — Mey et Wolf (1810) ; — Ch. Bonap. (1838) ; — Schinz (1840) ; — Schleg. (1844).
Gypaetus, Dumér. (1806).
Phene, Savig. (1809)) — Vieill. (1816) ; — Latr. (1825) ; — Less. (1831).
Gypaetus, Temm. (1815).

Caractères. Bec allongé, renflé vers la pointe, qui est courbée comme un crochet ; narines ovales, couvertes, ainsi que la cire, par des soies raides et couchées sur la base du bec ; tête et cou vêtus de plumes ; joues, gorge et vertex couverts de duvet cotonneux, et de quelques plumes petites et à barbes désunies ; tarses courts, emplumés dans toute leur étendue ; doigts antérieurs réunis à leur base par un repli

membraneux; ongles faibles et assez aigus; ailes longues avec les quatre premières rémiges échancrées ; la première plus courte que la deuxième, la troisième la plus étendue ; queue étagée, composée de douze pennes.

Considérations générales. Les Gypaëtes sont des oiseaux de grande taille qui se nourrissent de mammifères vivants et même de charognes lorsqu'ils sont pressés par la faim. Ils jouissent d'une puissance de vol prodigieuse et d'une grande force ; mais celle-ci est loin d'être telle qu'on le dit dans plusieurs ouvrages. Souvent ils emploient la ruse pour attaquer un animal vivant, et toujours ils mangent leur proie sur place. Ils vivent par paires, sur les montagnes les plus élevées, et ne se réunissent jamais par troupes.

Le mâle et la femelle se ressemblent. Les jeunes portent une livrée particulière qui varie à chaque mue, jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge adulte. Leur mue est simple.

Ces oiseaux tiennent le milieu entre les Vautours et les Aigles, et servent, pour ainsi dire, de transition des uns aux autres. En effet, ils ont les yeux petits et à fleur de tête, les serres peu puissantes des premiers, la tête et les tarses emplumés des seconds.

5. GYPAÈTE BARBU. — GYPAETOS BARBATUS.

Diagnose : *Base du bec, en-dessus comme en-dessous, enveloppée de soies raides.*

Taille : 1 *m. à* 1 *m.* 20 *à* 30 *cent.*

Synonymie : Vultur barbatus, Linn. S. N. (1766), t. 1, p. 43.

Vultur niger et aureus, Briss. *Ornith.* (1760), t. 1, p. 457 et 458.

Vultur barbarus et falco barbatus, Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 250 et 252.

Vultur barbarus et barbatus, Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 3.

Gypaetos barbatus, G. Cuv. *Tab. el. des An.* (1797), p. 191 et *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 318 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 2; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXVIII ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XIII.

GYPAETOS LEUCOCEPHALUS et MELANOCEPHALUS, Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 9, *adulte*, et p. 10, *jeune individu.*

PHENE OSSIFRAGA, Savig. *Syst. des Ois. d'Egyp.* (1809), p. 78; — Vieill. *Dict.* (1817), t. 25, p. 212 et *Faune Fr.* p. 5; — Less. *Ornith.* (1831), p. 30.

GYPAETUS BARBATUS. Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 11. — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 109.
Temm. et Laug. *Pl. col.* 431, *individu adulte.*
P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 5 bis, *jeune.*
Gould, *Birds of Eur.* pl. 4.
Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 4, f. 2, *l'adulte.*

DESCRIPTION : *Mâle et femelle adultes.* Dessus du corps d'un brun grisâtre, avec une ligne blanche ou jaune sur le milieu d'un grand nombre de plumes ; dessous du corps blanc, lavé de roux plus ou moins vif; vertex blanc, borné en arrière par une ligne noire qui entoure les yeux, et vient, en s'élargissant, se confondre avec les soies qui couvrent la cire et les narines; cou d'un roux très-vif; rémiges et rectrices d'un brun cendré, avec les baguettes blanches ; queue très-étagée ; bec noir de corne ; iris blanc tirant sur le jaune ; bord libre des paupières rouge ; doigts livides.

La femelle a les soies du menton et les plumes tibiales moins longues que le mâle, et une taille plus forte.

Oiseau dans le premier âge : Brun foncé tirant sur le noir au cou, et sur le gris roussâtre à la poitrine et à l'abdomen. *Après la première mue,* la teinte des plumes s'éclaircit, le dessous du corps est plus roux, et le dessus offre, sur le manteau, des taches de même couleur. A mesure que l'oiseau vieillit, le roux devient plus vif après chaque mue, pâlit ensuite à l'approche d'une nouvelle mue, et devient quelquefois plus ou moins blanc à l'époque où celle qui doit lui faire revêtir sa robe d'adulte va s'opérer. Il ne prend son plumage parfait qu'à la septième année, du moins en captivité. Il naît couvert de duvet brun à la tête et au cou.

Historique. Le Gypaète barbu habite les Alpes et les Pyrénées, où il se reproduit. Il est commun en Sardaigne, dans le Tyrol, et plus rare en Suisse. On le trouve aussi en Egypte, en Syrie, en Algérie, au cap de Bonne-Espérance et en Sibérie.

Je possède un mâle adulte qui a été tué à la Paillotte, non loin de Bagnères-de-Bigorre ; un sujet de l'année tiré près de Bayonne, et un de deux ans capturé près de Tarbes. M. Darracq de Saint-Esprit en a vu plusieurs, le même jour, dans les montagnes de la Navarre. D'un autre côté, M. Bouteille nous apprend qu'on en a tué quatre ou cinq dans les départements de l'Isère et des Hautes-Alpes, pendant les mois de janvier et février 1842.

Cet oiseau niche parmi les rochers les plus escarpés et les plus inaccessibles. Sa ponte est de deux œufs d'après M. Temminck, de deux ou trois d'après Meyer, de trois à sept d'après M. Thiénemann, ce qui me paraît fort exagéré. Ils sont blanchâtres avec des taches brunes et leur surface est rude.

M. Moquin-Tandon m'écrit que le professeur Schinz a figuré un œuf de Gypaète barbu sans taches. Cet œuf avait été trouvé dans le corps d'une femelle.

Le Gypaète barbu fait, dit-on, une grande guerre aux chevreaux, aux agneaux, aux chamois, aux bouquetins. On prétend même qu'il attaque les enfants et l'homme endormi. Son histoire est très-certainement empreinte d'exagération et repose sur des contes absurdes. Je ne crois pas, vu la conformation de ses serres, qu'il puisse enlever des enfants et porter sa proie dans son aire pour la dévorer, ainsi qu'on l'a dit.

M. Crespon, après avoir fait remarquer que tout décèle dans cette espèce un oiseau redoutable, raconte qu'un Gypaète vivant, qu'il possède depuis plusieurs années, s'irrite à la vue des enfants; qu'il s'élance sur eux en étendant les ailes et en leur présentant la poitrine, comme s'il voulait les en frapper. « Dernièrement, ajoute-t-il, j'avais lâché cet oiseau dans mon jardin. Épiant le moment où personne ne le voyait, il se précipita sur une de mes nièces, âgée de deux ans et demi. L'ayant saisie par le haut des épaules il la renversa par terre. Heureusement que ses cris nous avertirent du danger qu'elle courait ; je me hâtai de lui porter secours. L'enfant en fut quitte pour la peur, et une déchirure à sa robe. Ce même individu montre fort peu de courage envers d'autres oiseaux de proie qui habitent avec lui. »

Observation. M. A. Malherbe, dans la *Faune Ornithologique de la Sicile*, fait observer que des sujets qu'il a obtenus de la Suisse, ainsi que d'autres qu'il a vus à Berne et à Genève, lui ont paru d'une taille plus forte que des dépouilles provenant de la Sardaigne

et des Pyrénées. Les plus petits constituent probablement la race que M. Schlegel désigne sous le nom de *Gypaetos barbatus-meridionalis*, race que je ne saurais admettre, par la raison que toutes les espèces d'oiseaux sont susceptibles d'offrir des différences de taille, selon les localités.

FAMILLE II.

FAUCONS. — *FALCONIDÆ.*

Synonymie : Faucons, G. Cuvier (1797) ; — Keys. et Blas. (1840).
Plumicoles ou Ptilodères, Duméril. (1806).
Accipitres, Savig. (1809).
Accipitrini, Illig. (1811) ; — Vieill. (1816) ; — Latr. (1825).
Falconées, Less. (1831).
Falconidæ, Ch. Bonap. (1831) ; — Schinz (1840).
Oiseaux de proie falconoïdes, Schleg. (1844).

Caractères : Yeux enfoncés et protégés par une saillie plus ou moins grande de l'arcade sourcilière ; bec courbé, le plus généralement, dès la base ; tête et cou couverts de plumes ; ongles crochus, acérés, très-rétractiles ; point de jabot saillant ni de soies raides sous le bec.

Observations. Les oiseaux de cette famille se distinguent des Vautours, non-seulement par des caractères physiques, mais aussi par les mœurs et les habitudes. Ils ont un faciès moins repoussant, plus de fierté dans le port et le regard, plus de courage et des goûts moins bas. Si quelques-uns recherchent parfois, comme les Vautours, les animaux morts pour s'en repaître, le plus grand nombre s'attaque à des proies vivantes.

A l'exception de quelques espèces, la famille des *Falconidæ* renferme tous les éléments du genre *Falco* de Linné ; elle comprend donc les sections génériques qui ont été établies aux dépens de ce genre, c'est-à-dire, les Aigles, les Pygargues, les Balbuzards, les Circaètes, les Buses, les Milans, les Élanions, les Busards, les Éperviers et les Faucons.

Quelques-uns des méthodistes modernes ont admis dans cette famille plusieurs subdivisions ou sous-familles, correspondant à des

coupes que la plupart des auteurs considèrent comme de simples genres. Ainsi les Aigles, les Pygargues, les Balbusards et les Circaètes sont des *Aquilinæ*; les Buses et les Bondrées, des ***Buteoninæ;*** les Milans et Élanions, des ***Milvinæ;*** les Busards, des ***Circinæ;*** les Autours et les Éperviers, des ***Accipitrinæ***, et les Faucons proprement dits, des ***Falconinæ***.

Quelle que puisse être la valeur de ces subdivisions, j'ai cru cependant ne pas devoir les adopter, et, à l'exemple de G. Cuvier, je me suis borné à établir deux grandes sections : l'une, pour les espèces dites *nobles*, l'autre, pour celles qu'on est convenu d'appeler *ignobles;* seulement, eu égard à la forme générale du bec, ces derniers me paraissent pouvoir former deux groupes distincts.

I.re SECTION.

FAUCONS DITS IGNOBLES.(1)

Bords de la mandibule supérieure dépourvus de dent, lisses ou munis d'un simple feston.

A. *Bec à peu près droit dans la moitié postérieure, courbé dans le reste de son étendue.*

(Sous-famille des *Aquilinæ*. Swains. Ch. Bonap.)

GENRE IV.

AIGLE. — AQUILA.

Synonymie : Falco, (1766); — Gmel. (1788); — Lath. (1790): Illig. (1811); — Temm. (1815); — Schinz (1840.)
Aquila, Briss. (1760); — G. Cuv. (1797); — Dumér. (1806); — Savig. (1809): — Mey. et Wolf (1810); — Vieill. (1816); — Ch. Bonap. (1838); — Keys. et Blas. (1840); — Schleg. (1844).

(1) Ainsi désignés parce qu'ils sont impropres ou peu propres à l'art de la fauconnerie. « La disposition de leurs rémiges fait le même effet, dit G. Cuvier, que si leur aile avait été tronquée obliquement par le bout, d'où il résulte un vol plus faible, toutes choses égales d'ailleurs. »

Caractères : Bec robuste, convexe en dessus ; cire garnie de quelques poils ; narines elliptiques et transversales ; commissures du bec ne dépassant pas l'angle postérieur de l'œil ; tarses plus ou moins courts, forts, entièrement emplumés jusqu'aux doigts ; ceux-ci peu allongés, le médian et l'externe unis à leur base par un repli membraneux ; ongles creusés en dessous en forme de gouttière, l'interne et le postérieur les plus longs ; plumes tibiales allongées et pendantes ; ailes longues, atteignant, ou à peu près, le bout de la queue; première rémige très-courte, la deuxième et la troisième moins étendues que la quatrième et la cinquième qui sont les plus lougues ; queue arrondie.

Considérations générales. Les Aigles sont, sans contredit, les plus puissants et les plus redoutables des Rapaces. Ils jouissent d'une grande force, et ne vivent, pour la plupart, que de proies sanglantes. Il faut qu'ils soient bien affamés pour qu'ils touchent aux cadavres. Ceux de petite taille mangent cependant quelquefois des insectes. Ils se tiennent de préférence dans les forêts montagneuses.

Le mâle et la femelle se ressemblent, mais cette dernière a une taille sensiblement plus forte. Les jeunes diffèrent des vieux, il leur faut cinq ou six ans pour qu'ils obtiennent la livrée parfaite. Durant ce laps de temps, le plumage varie beaucoup, et la longueur proportionnelle des ailes et de la queue offre des différences notables ; les rectrices et les rémiges sont moins longues. La mue est simple.

6. AIGLE IMPÉRIAL. — AQUILA HELIACA.

Diagnose : *Cinq écailles sur la dernière phalange du doigt médian ; quelques plumes scapulaires blanches ou terminées de blanc.*

Taille : 83 *à* 100 *cent.*

Synonymie : Aquila heliaca, Savig. *Syst. des Ois. d'Égyp.* (1809), p. 82, pl. 12, *sujet âgé de deux ou trois ans* ; — Vieill. *Dict.* (1816), t. 1, p. 236 ; — G. Cuv. *Rég. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 325; — Less. *Ornith.* (1831), p. 36 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 2.

Falco imperialis, Bechst. *Tasch. Deut.* (1801), t. 3, p. 553; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 36; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 117.

Aquila imperialis, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. xxx; — Schleg. *Revue* (1844), p. vii.

Temm. et Laug. *Pl. col.* 151, *adulte*, 152, *jeune sujet.*

Gould, *Birds of Eur.*, pl. 5.

Vulgairement : Aigle de Thèbes.

Description : *Mâle et femelle adultes.* Brun noir lustré, plus foncé en dessous, excepté à l'abdomen, qui est roussâtre; une grande tache blanche sur les scapulaires; vertex, occiput et derrière du cou d'un roux vif; queue ondée irrégulièrement de gris cendré; iris d'un jaune blanchâtre; bouche très-fendue, s'étendant jusqu'à l'angle postérieur des paupières.

Jeunes sujets : Plumage plus ou moins varié de roussâtre et quelques plumes blanches seulement sur les scapulaires. Le nombre des plumes blanches augmente à mesure que l'oiseau avance en âge. L'iris est, dans les jeunes, d'un brun clair; leurs doigts sont d'un jaune livide.

Historique. L'Aigle impérial vit dans les grandes forêts du midi et de l'est de l'Europe. On le dit assez commun en Turquie, en Hongrie, en Dalmatie, dans la Russie méridionale, et cependant, c'est un oiseau rare dans la plupart des collections de la France, et dont l'histoire est confondue avec celle de l'espèce suivante. Il paraît plus répandu en Egypte et en Barbarie.

On le voit accidentellement sur les Pyrénées et dans le midi de la France. M. Crespon dit, qu'à sa connaissance, trois individus d'âge moyen ont été tués dans le département du Gard, et que celui qu'il possède a été tiré sur les bords du Rhône. Suivant M. Tyzenhauz, on le trouverait dans la Lithuanie, mais il y serait très-rare. Il y aurait cependant niché une fois à sa connaissance.

Il établit son aire sur les rochers ou sur les arbres les plus élevés. Sa ponte est de deux ou trois œufs oblongs, mais à extrémité mousses, et d'un blanc sale.

Grand diam., 7 cent. et 1/2; petit diam., 5 cent.

M. Nordmann a surpris le 12 mars 1836, dans les steppes de la Russie méridionale, un couple de cette espèce, dans l'acte d'accouple-

ment. « Le mâle, dit-il, vint, d'une grande distance, voler immédiatement sur le dos de la femelle qui faisait des mouvements tout particuliers. L'acte dura longtemps et fut consommé moitié sur la terre, moitié dans l'air, les deux époux se levant en même temps et se tenant suspendus. » Ainsi que le fait remarquer M. Nordmann, voilà un fait rare et peut-être unique dans les fastes de la science.

L'Aigle impérial attaque de vive force les animaux vivants, principalement les mammifères de taille moyenne, tels que les daims, les chevreuils, les jeunes renards. Il fait, dit-on aussi, la chasse aux grands oiseaux. M. Nordmann dit qu'en Russie il se nourrit principalement de sousliks.

7. AIGLE FAUVE. — AQUILA FULVA.

Diagnose : *Trois écailles sur la dernière phalange du doigt médian ; jamais de blanc aux plumes scapulaires.*

Taille : Variable de 7 décimètres à 1 m. 16 cent. et plus (1).

Synonymie : Falco fulvus et chrysætos, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 225, *adulte et jeune ;* — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 254 et 256 ; — Lath. *Ind.* (1790) t. 1, p. 10 et 12.

Aquila fusca, Briss. *Ornith.* (1760), t. 1, p. 429.

Aquila fulva, Savig. *Syst. des Ois. d'Égyp.* (1809), p. 82 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 14 ; — Vieill. *Dict.* (1806), t. 1, p. 229, et *Faune Fr.* p. 7. — Schleg. *Revue* (1844), p. VI.

Falco regalis, Temm. *Man.* 1.re édit. (1815), p. 10.

Falco fulvus, Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 38 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 117.

Aquila regia, Less. *Ornith.* (1831), p. 36.

Aquila chrysætos, G. Cuvier, *Tab. él. d'Hist. Nat.* (1797), p. 192, et *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 324 ; — Vieill. (1816), t. 1, p. 231 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 2 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXX.

(1) M. Temminck donne au mâle 1 m. de longueur totale, et à la femelle 16 cent. 5 mill. de plus ; M. Bouteille n'assigne que 8 décim. 3 cent. à ceux de sa localité, et M. Tyzenhauz donne aux sujets de la Lithuanie seulement 7 décim., 1 à 6 cent., et 1 m. aux femelles les plus fortes.

Buff. *Pl. enl.* 409, *jeune sujet*, et 410, *adulte*.
P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 6.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 6.
Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 6, f. 2.
Vulgairement : Aigle commun, grand Aigle, Aigle royal.

Description : *Mâle et femelle adultes.* Tête et partie supérieure du cou couvertes de plumes acuminées, d'un roux doré, avec leur tige noire; côtés et devant du cou, corps plus ou moins bruns ; petites couvertures des ailes d'un roux ardent, les autres brunes ; rémiges brun noirâtre ; queue aussi noirâtre, traversée de bandes irrégulières cendrées ; plumes des tarses d'un brun clair ou varié de teintes roussâtres ; bec couleur de corne; *cire*, commissures du bec et doigts jaunes; iris brun roux.

Avant l'âge adulte, la queue est entièrement blanche dans sa moitié supérieure ; les plumes de la tête et du cou sont d'un roux noir brillant.

Ce ne serait que très-tard (à l'âge de cinq ou six ans, suivant M. Temminck) que la queue prendrait les barres transversales grises. M. Bouteille possède des femelles dont la moitié de la queue est encore blanche, et qui, cependant, ont vaqué plusieurs fois à la reproduction.

Les jeunes à l'âge de un ou deux ans ont une taille sensiblement moins forte que celle des adultes, des couleurs plus sombres, les plumes de la nuque moins rousses et d'une teinte cendrée roussâtre ; celles des tarses et de la face interne des jambes blanches.

Historique. L'Aigle fauve habite particulièrement le nord et l'est de l'Europe. Il est commun et vit sédentaire en Suisse, dans les Basses-Alpes et sur les montagnes du Dauphiné. On le trouve moins abondamment sur les Pyrénées, et il se montre très-rarement aujourd'hui, quoiqu'en dise M. Temminck, dans la forêt de Fontainebleau. Il fait des apparitions accidentelles dans l'est, l'ouest et le nord de la France. Un individu femelle fut tué près de Dunkerque, en janvier 1830.

M. A. Malherbe a reçu cette espèce de l'Algérie. M. Tizenhauz, qui l'indique comme assez commune en Lithuanie, dit qu'elle n'hiverne pas.

Il niche parmi les rochers inaccessibles, quelquefois sur les arbres très-élevés, dans les lieux les plus sauvages et les plus solitaires. Son aire, composée de branchages, de feuilles ou d'herbes sèches, a jusqu'à deux mètres de diamètre. La ponte est de un ou deux œufs, rarement de trois; M. Nordmann en porte le nombre jusqu'à quatre, ce qui me paraît exagéré. Leur couleur varie; ils sont d'un blanc sale, parfois légèrement azurés, avec des taches rousses et brunes, tantôt grandes, tantôt petites, tantôt oblongues, tantôt irrégulières, ordinairement plus foncées et plus nombreuses au gros bout. Sur un œuf trouvé dans la Lozère à côté d'un Aiglon, et que M. Moquin-Tandon a eu sous les yeux, le fond était légèrement gris verdâtre et les taches très-rares et d'un roux très-pâle. J'ai vu, chez M. Gerbe, deux œufs provenant d'une même nichée, d'un gris cendré avec des taches diffuses d'un brun vineux, plus nombreuses vers le gros bout, et d'autres petites taches d'un roux de rouille. Quelquefois leur couleur est uniforme.

Grand diam., 8 cent.; petit diam., 6 cent.

Jadis l'Aigle royal nichait annuellement dans la forêt de Fontainebleau, dans une localité qui a conservé le nom de *rocher de l'Aigle*. Il s'est reproduit quelquefois aussi dans quelques cantons de la Belgique. Ainsi, un aubergiste de Poperingue trouva, il y a quarante ans environ dans la forêt de Winendael, un nid qui renfermait un jeune Aiglon; et plus récemment, en 1845, M. J. Ray, pharmacien à Troyes, a obtenu des bois d'Aumont, en Champagne, un œuf qui, probablement, appartient à cette espèce.

L'Aigle fauve se tient presque constamment sur les hautes montagnes où il fait la chasse aux chamois, aux bouquetins, aux chèvres, aux agneaux et à d'autres mammifères de taille médiocre. Ce n'est qu'en hiver qu'il descend dans les vallons et s'approche des habitations.

Il est doué d'une grande puissance musculaire. M. Moquin-Tandon a communiqué à l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse (1) un fait remarquable qui atteste la force d'un aigle que je crois appartenir à l'espèce en question. D'après cet auteur, dont le caractère scientifique m'est trop connu pour que je mette en doute la véracité de son récit, deux petites filles du voisinage d'Alesse, dans le canton de Vaud, l'une âgée de cinq ans, l'autre de trois, jouaient ensemble, lorsqu'un Aigle de taille médiocre, se précipita sur la

(1) *Mémoires*. Années 1839, 1840 et 1841; p. 18 et 19.

première, et, malgré les cris de sa compagne, malgré l'arrivée de quelques paysans, l'enleva dans les airs. Après d'actives recherches sur les rochers des environs, recherches qui n'eurent d'autres résultats que la découverte d'un soulier, d'un bas de l'enfant et de l'aire de l'Aigle, au milieu de laquelle étaient seulement deux petits, environnés d'un amas énorme d'ossements de chèvres et d'agneaux, un berger rencontra enfin, près de deux mois après l'événement, gisant sur un rocher, le cadavre de l'enfant, à moitié nu, déchiré, meurtri et desséché. Ce rocher était à une demi-lieue de l'endroit où l'enlèvement s'était fait. (1)

Observations. 1.° Un Aigle fauve que je possède et qui a été tué dans la forêt de Fontainebleau est sensiblement moins gros que ceux que j'ai reçus de la Suisse et des Hautes-Alpes. Cette espèce offrirait-elle deux races, ou bien les différences de volume et de taille dépendraient-elles des circonstances locales? Je laisse le soin de résoudre ces questions aux naturalistes qui, habitant les lieux où nichent ces oiseaux, peuvent observer leurs mœurs et apprécier tous les changements que l'âge et les localités leur font éprouver. Toutefois, j'ai cru remarquer que les aigles tués en France et en Suisse étaient plus petits que ceux rapportés du nord de l'Europe. M. J. de Lamotte n'a vu, dans les cabinets qu'il a visités en Suède et en Norwège, que des Aigles avec les jambes et les tarses blancs, qui lui ont parus plus grands que ceux du centre de l'Europe.

2.° Dans la *Revue critique des oiseaux d'Europe*, M. Schlegel, rappelant que M. Nilsson suppose qu'il existe deux espèces d'Aigles communs habitant le nord de l'Europe, et qu'il nomme : l'une, *Falco chrysaetos*, l'autre, *Falco fulvus*, alléguant que la première se distingue de celle-ci par une queue moins longue, ajoute : « Nous » n'avons pas été à même de vérifier les observations de M. Nilsson, » qui a publié des descriptions et des figures. » Il est étonnant que M. Schlegel, qui est si bon observateur, n'ait pas remarqué que l'Aigle adulte a toujours la queue plus courte que les jeunes sujets. Le *Fulvus* et le *Chrysaetos* de M. Nilsson sont bien certainement des individus de la même espèce, mais d'âge différent.

(1) Je suis porté à penser que l'Aigle dont il s'agit était un mâle de l'*Aquila fulva*, plutôt qu'un Gypaète, comme on pourrait le supposer, par la raison que le premier est répandu dans les Alpes, tandis que le second y est rare; que le Gypaète a des jambes et des serres trop faibles pour enlever un corps aussi lourd qu'un enfant de cinq ans; que d'ailleurs, après avoir abattu sa proie, il la dépèce sur place, ce que ne fait point l'Aigle ordinaire; celui-ci poursuit sa proie, la saisit avec ses serres et l'emporte vivante, pour aller ensuite la déposer sur un rocher ou dans son aire, et la dévorer.

8. AIGLE A QUEUE BARRÉE. — AQUILA FASCIATA.

Diagnose : *Bec petit ; tarses longs; sept écailles larges sur la dernière phalange du médian, et quatre sur les doigts externe et interne.*

Taille : 70 *cent. environ.*

Synonymie : Aquila fasciata, Vieill. *Soc. linnéenne de Paris* (1822), 2.e part. (*Mémoires*), p. 152; — *Faune Fr.* p. 414.
Falco bonelli, de la Marmora, *Memorie della R. Academia delle Scienze di Toreno*, t. XXXVII, p. 110; — Tem., *Man.*, 3.e partie (1835), p. 19; — Ch. Bonap., *Birds* (1838), p. 2; — Keys. et Blas., *Die Wirbelt* (1840), p. 30; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. I, p. 121; — Schleg., *Revue* (1844), p. 7.
Temm. et Laug. *Pl. col.* 288, *sujet de* 2 *à* 3 *ans.*
Gould, *Birds of Eur.* pl. 7.

Description : (1) *Mâle vieux.* Parties supérieures d'un brun noirâtre, avec quelques plumes bordées de blanc au cou, et de roussâtre au dos; parties inférieures blanches, nuancées de gris roussâtre sur les côtés du cou et du corps, de teintes brunâtres aux jambes et aux tarses, avec les tiges des plumes noires, et au bas une tache brune lancéolée, en forme de mèche sur les côtés du cou et de strie aux membres inférieurs; sous-caudales rayées transversalement de roux; ailes noires en dessous; queue d'un cendré brunâtre en dessus, barrée inégalement de brun, terminée par une large bande de brun plus foncé et un petit liseré roussâtre, avec les barbes internes des pennes moirées de cendré clair, et

(1) Le plumage de cet Aigle varie beaucoup sous le rapport de la coloration, de la distribution des taches du corps et des bandes de la queue. Aussi les descriptions de M. Temminck ne sont-elles pas tout-à-fait semblables à celles qu'à données M. le chevalier de la Marmora, dans une notice fort intéressante qui fait partie des *Mémoires de l'Académie des Sciences de Turin.* Je l'ai décrit dans ses divers états en me servant de ce dernier travail et de quelques dépouilles que je possède.

plus ou moins nuancées de roussâtre ; bec brun de corne ; cire et pieds jaune livide ; iris brun (d'après M. de la Marmora). (1)

Vieille femelle : Se distingue du vieux mâle seulement par une taille plus forte et par les plumes noires du dessous des ailes, qui sont, chez elle, plus nombreuses.

Mâle à l'âge de trois ans : Brun foncé sur la tête, brun roussâtre à l'occiput et sur le dessus du cou ; brun noirâtre sur le dos et les ailes, passant au brun cendré roussâtre sur le bord des plumes ; roux isabelle en dessous, tirant sur le blanc à la gorge, à la poitrine, à l'abdomen et au bas des tarses, avec des stries et des taches lancéolées au milieu des plumes, comme chez les vieux ; scapulaires et rémiges terminées par un peu de blanc sale ou jaunâtre ; queue cendrée roussâtre en dessus, bordée à son extrémité par un léger liseré blanchâtre, barrée par sept ou huit bandes brunes et sans bande noire terminale, cette bande représentée sur les première, quatrième, cinquième et sixième rectrices par un croissant noirâtre ; cire et pieds comme chez les vieux, iris jaune brunâtre. (D'après M. de la Marmora ; suivant M. Temminck cette livrée serait celle du *vieux mâle.*)

A l'âge de deux ans, les parties supérieures du corps et la queue sont à peu près colorées comme à trois ans ; mais les parties inférieures sont d'un roux de rouille plus ou moins vif, avec les tiges et le bas des plumes maculés comme dans les deux états précédents. (D'après MM. de la Marmora et Temminck.)

A un an au plus, le dessus du corps est d'un brun roussâtre avec le centre des plumes plus brun et les bordures plus rousses au cou ; le dessous du corps est d'un roux assez vif, moins foncé à l'abdomen et aux jambes, avec des stries brunes au centre des plumes ; scapulaires, grandes couvertures et pennes des ailes terminées par un bord blanchâtre, plus prononcé sur les pennes secondaires ; queue sans bande

(1) M. Temminck n'indique pas cette livrée.

noirâtre à son extrémité, cendré roussâtre en dessus, grisâtre en dessous et marquée de neuf ou dix bandes transversales ; iris jaune clair. (D'après M. de la Marmora.)

Historique. Il habite la Grèce, les marais boisés et les montagnes rocailleuses de la Sardaigne méridionale, et , en très-petit nombre, la Sicile et le midi de la France.

Suivant M. Crespon, il est sédentaire au nord de son pays, et d'après M. Verdot, médecin, il se reproduit quelquefois sur les rochers escarpés des Bouches-du-Rhône, près de Salon. M. Von der Mühle dit qu'en Grèce c'est l'espèce la plus abondante après l'Aigle fauve.

Il niche dans les crevasses des rochers ; sa ponte est de deux œufs, d'un brun rougeâtre plus ou moins pâle avec des marbrures et des points plus foncés.

Grand diam. 6 cent. 8 mill.; petit diam. 5 cent. 3 mill.

La principale nourriture de l'Aigle à queue barrée consiste en oiseaux aquatiques et en petits mammifères, tels que jeunes lapins et lièvres.

M. Crespon en a rencontré plusieurs fois dans ses chasses. Il dit qu'il s'élève très-haut et qu'en un instant on ne l'aperçoit plus ; que l'été il se tient dans les montagnes , et que l'hiver il descend dans les marais pour y faire la chasse aux oies et aux canards. Un individu que cet ornithologiste nourrit en cage, est farouche et peu sociable ; il crie souvent ; sa voix a quelque rapport avec celle de l'Aigle fauve , mais elle est plus faible.

Vieillot a décrit cet Aigle d'après un individu qui lui a été envoyé de Turin , et d'après deux autres qui ont été tués dans la forêt de Fontainebleau ou de Compiègne.

9. AIGLE CRIARD. — AQUILA NÆVIA.

Diagnose : *Tarses peu allongés ; cinq scutelles larges sur la dernière phalange du doigt médian ; quatre sur le doigt interne.*

Taille : Intermédiaire à celle de l'Aigle à queue barrée et de l'Aigle botté ; 60 *cent. le mâle ;* 65 *cent. la femelle.*

Synonymie : Aquila nævia , Briss. *Ornith.* (1760) , t. 1 , p. 425 ; — Mey et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810) , t. 1 , p. 5 ; —Less. *Ornith.* (1831) , p. 37;—Ch. Bonap. *Birds* (1838), p.

2 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXX ; — Schleg. *Revue* (1844), p. VII.

FALCO NÆVIUS, Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 258 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. I, p. 14 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. I, p. 42 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. I, p. 120 et AQUILA POMARINA, même page.

FALCO MACULATUS, Gmel. *Op. cit.* p. 258 ; — Lath. *Op. cit.* p. 15.

AQUILA MELANAETOS, Savig. *Syst. des Ois. d'Egyp.* (1809), p. 84 et pl. 1, *adulte ;* pl. 2, *jeune de l'année après la mue.*

AQUILA PLANGA, Vieill. *Dict.* (1816), t. I, p. 235 et *Faun. Fr.* p. 8.

P. ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 7, *mâle non adulte ;* pl. 8, *femelle non adulte.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 8.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 7, f. 1, *jeune sujet.*

Vulgairement : Petit Aigle, Aigle plaintif.

DESCRIPTION (1) : *Mâle adulte.* D'un brun foncé en dessus, plus clair à la tête, au cou, au bas du dos et sur les ailes ; d'un brun un peu moins profond au-dessous, avec les plumes bordées d'une teinte plus claire ; sous-caudales terminées de blanc jaunâtre ; jambes et tarses nuancés comme le cou ; couvertures alaires bordées de gris roussâtre ; rémiges primaires brun noirâtre, les secondaires terminées de gris roussâtre ; rectrices également noirâtres, terminées comme ces dernières ; bec brun de corne, plus foncé à la pointe ; iris jaunâtre ; doigts blanc jaunâtre livide.

La *femelle adulte* a le même plumage que le mâle, mais avec des teintes moins égales ; les plumes de la tête et des ailes offrent, dans leur ensemble, un aspect marbré.

(1) L'histoire de cet oiseau laissait beaucoup à désirer faute d'observations faites sur les lieux où il se reproduit. M. Tyzenhauz, qui habite la Lithuanie et qui depuis trente-cinq ans étudie les oiseaux de son pays, vient, à l'occasion de la *Revue critique des Oiseaux d'Europe*, par M. Schlegel, de publier, dans la *Revue zoologique* pour 1846 (p. 322), quelques notes fort intéressantes sur les Aigles, entre autres sur l'*Aquila nævia*. Ce travail m'a permis de faire cesser quelques doutes relativement aux divers changements de plumage que cet oiseau éprouve depuis son premier âge jusqu'à l'âge adulte

Avant d'atteindre l'état adulte, l'un et l'autre sont d'un brun noir lustré, avec des taches d'un blanc ou d'un gris roussâtre, ovalaires, plus ou moins allongées sur le croupion, les ailes, les côtés du corps, l'abdomen et les jambes; ils ont les tarses variés de teintes blanchâtres; l'iris brun jaunâtre, et les doigts jaunes.

En captivité, c'est, suivant M. Tyzenhauz, après la cinquième année que les taches s'effacent, que l'iris devient jaunâtre, et que les doigts prennent une teinte livide. Il n'est donc pas étonnant que plusieurs individus pris dans le nid sur les monts d'Hercynie, et qui ont été vus par M. Schlegel, conservassent encore, à l'âge de quatre ans, les taches qui sont l'apanage des jeunes sujets.

Jeunes avant la première mue : Brun chocolat très-foncé, presque noir, sans taches. (Tyzenhauz.)

Jeunes à l'âge d'un an : Brun ferrugineux, finement tacheté de blanc roussâtre à la tête, à la nuque, où les taches forment, par leur grand nombre et leur rapprochement, une plaque assez étendue; également tacheté à l'abdomen, aux jambes et aux tarses où les taches sont allongées et d'une couleur jaunâtre; les ailes présentent aussi des taches blanchâtres qui sont sous forme de gouttelettes sur les petites couvertures, et ovoïdes à l'extrémité des grandes; iris couleur brun noisette; doigts jaunes.

Historique : L'Aigle criard habite les montagnes boisées et élevées du nord et du midi de l'Europe, ainsi que les steppes de la Russie méridionale. On le trouve, l'été, sur les Hautes-Pyrénées, qu'il quitte à l'approche de l'hiver. Il est de passage non régulier en Dauphiné, en Provence, en Anjou et dans nos départements septentrionaux. De temps en temps, en automne ou en hiver, on en tue dans les bois qui avoisinent la mer entre Montreuil et Abbeville, mais ce sont toujours de jeunes sujets ou des individus tachetés. J'ai trouvé en octobre 1814 un mâle d'un an sur le marché de Lille.

On le dit très-commun en Lithuanie et fort rare en Suisse, malgré l'assertion contraire de M. Temminck.

Il niche sur les arbres très-élevés, tels que les chênes, les sapins, et, dans les steppes de la Russie, il établit son nid à terre. Sa ponte est

de deux ou trois œufs, marqués, selon MM. Temminck et Vieillot, de raies rougeâtres ; de taches brun rouge plus ou moins foncé, suivant l'âge des femelles, d'après les renseignements qui m'ont été fournis par M. Philippe, de Bagnères-de-Bigorre.

M. Tyzenhauz, dans la note qu'il a fait insérer dans la *Revue zoologique* pour 1846, rapporte que la femelle couve ses œufs avec tant de ténacité, qu'elle se laisse prendre à la main plutôt que de les quitter. On lui en a apporté à plusieurs reprises de vivantes, avec leur nid, qui avaient été capturées de cette façon. De son côté, M. A. Malherbe, dans sa *Faune de la Sicile*, raconte qu'une nichée de deux Aiglons fut trouvée gisant au milieu de squelettes de lapins, de reptiles, et qu'on découvrit dans l'aire qui les contenait sept nids de *Fringilla Montana*, que ces faibles oiseaux n'avaient pas craint d'y établir.

Cet oiseau est le moins audacieux du genre ; on l'apprivoise facilement. Lorsqu'on l'observe en captivité, on voit qu'il tient presque constamment les plumes longues et acuminées du cou, un peu relevées comme s'il était courroucé. M. Nordmann, *Voyage dans la Russie méridionale*, dit n'avoir jamais trouvé dans son jabot que des débris de petits mammifères. Au besoin, il s'accommode de charognes, aussi le trouve-t-on fréquemment dans la société des Vautours.

10. AIGLE BOTTÉ. — AQUILA PENNATA.

Diagnose : *Tarses totalement emplumés ; trois scutelles élargies sur l'extrémité du doigt médian. — Le plus petit des Aigles, moins gros que la Buse ordinaire.*

Taille : 45 à 47 cent. le mâle, 49 à 50 la femelle.

Synonymie : Falco pedibus pennatis, Briss. *Ornith.* (1760), t. VI, suppl. p. 22.

Falco pennatus, Gmel. *Syst.* (1788), t. I, p. 272; — Lath. *Ind.* (1790), t. I, p. 19 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. t. I, p. 44 et pl. col. 33 *mâle adulte* ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. I, p. 121.

Aquila pennata, Brehm. *Löhr. der Nat. aller Eur. Wog.* (1823), t. I, p. 20 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 37; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 2 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXX ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XII.

Tem. et Laug. *Pl. col.* 33, *mâle adulte.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 9.

Description : *Mâle et femelle.* Dessus et côtés de la tête et du cou jaune roux, marqué de taches longitudinales brunes, plus larges et plus foncées au vertex et aux joues, plus étroites et d'une teinte plus claire au cou ; dessus du corps brun sombre, avec les scapulaires et les plumes du croupion bordées et terminées de cendré roussâtre ; sus-caudales brun clair, avec des bordures blanchâtres ; front, devant du cou, poitrine, abdomen et sous-caudales blanc pur, ou plus ou moins lavé de teinte roussâtre, avec de longs traits bruns sur la tige des plumes, principalement à la poitrine, à l'abdomen, et des bandes transversales rousses, peu apparentes sur les jambes; couvertures alaires comme les scapulaires, largement bordées de gris roussâtre ; épaulettes d'un blanc pur ; rémiges brun noir ; rectrices d'un brun noir moins foncé et moiré, terminées par une bordure cendré roussâtre ; cire et doigts jaune verdâtre ; iris tirant sur le roux.

Jeunes de l'année : Brun roussâtre en dessus, plus prononcé à la tête ; roux clair en dessous, avec des raies d'une teinte foncée sur la tige des plumes.

Historique : Il vit dans les contrées méridionales et orientales de l'Europe.

On le rencontre plus rarement en France que l'Aigle criard. Un sujet a été tué à Meudon en mars 1826 ; un autre à Bar-sur-Seine en octobre 1838 ; d'autres ont été capturés à St.-Etienne, près de Bayonne et aux environs de Saumur et de Bagnères-de-Bigorre. Je possède un très-beau mâle qui a été tiré dans le département des Hautes-Pyrénées, le 20 mai 1838.

L'Aigle botté niche en Espagne près d'Aranjuez, et quelquefois dans les Pyrénées, d'où il émigre de bonne heure. Il choisit, pour établir son nid, les arbres les plus élevés. Sa ponte est de deux œufs, rarement de trois, courts, d'un blanc sale un peu azuré, avec des taches rousses peu apparentes.

Grand diam., 5 cent. 1/2 ; petit diam., 4 1/2.

Cette espèce est, dit-on, très-courageuse et attaque souvent des oiseaux plus gros qu'elle. Elle vit aussi de mammifères et, en été, de reptiles et de gros insectes.

GENRE V.

PYGARGUE. — HALIAETUS.

Synonymie : Falco, Linn. (1766) ; — Gmel. (1788) ; — Lath. (1790) ; — Temm. (1815) ; — Schinz (1840).
Aigles pêcheurs, G. Cuv. (1797).
Aquila, Dumér. (1806) ; — Mey. et Wolf (1810).
Haliaetus, Savig. (1809) ; — Vieill. (1816) ; — G. Cuv. (1817) ; — Less. (1831) ; — Keys. et Blas. (1840).
Haliaetos, Ch. Bonap. (1838) ; — Schleg. (1844).

Caractères : Même bec, mêmes ailes et mêmes ongles que dans le genre Aigle : tarses nus, reticulés, à demi écussonnés ; doigts entièrement séparés, l'externe versatile ; queue cunéiforme.

Considérations générales. Les Pygargues ne diffèrent des Aigles que par leurs tarses, qui sont vêtus seulement à leur moitié supérieure, et leur doigt externe qui est versatile. Ce sont des oiseaux du nord de l'Europe. Ils se tiennent ordinairement près de la mer, des fleuves, des étangs, et se nourrissent de poissons, d'oiseaux aquatiques, de mammifères vivants et de charognes.

Le mâle et la femelle se ressemblent. Les jeunes portent une livrée différente, et, avant d'atteindre l'état adulte, leur plumage éprouve des modifications à chaque mue.

Observations. 1.° On admet généralement deux espèces en Europe : Le Pygargue ordinaire et le Pygargue leucocéphale, dont l'existence comme espèce européenne est contestée par MM. de Selys-Longchamps et Schlegel. M. Brehm, en Allemagne, et M. Nilsson, en Suède, prétendent qu'il existe dans le nord une autre espèce plus forte, à queue plus longue, qu'ils désignent, le premier, sous le nom de *Aquila borealis*, le second, sous celui de *Falco ossifragus*. M. Brehm a décrit cette prétendue espèce dans le premier cahier de *l'Ornis* (1824). Il la croit suffisamment caractérisée par des dimensions plus grandes, des protubérances développées, une queue en forme de coin,

à pennes étroites et plus longues que celles de l'espèce ordinaire. Mais d'après les recherches de M. J. de Lamotte, je me crois fondé à ne considérer ces caractères spécifiques que comme des particularités propres au jeune âge de *l'Haliaetus Albicilla*. En effet, dans le premier âge, cet oiseau a la queue et les ailes plus longues que dans l'état adulte, et l'on trouve des protubérances occipitales sur des individus à queue courte (1). Depuis, le même auteur en a décrit d'autres, sans plus de fondement, sous les noms de ***Haliaetus Orientalis, Islandicus*** et ***Groenlandicus***. Quant à M. Nilsson, je ne puis faire connaître les raisons sur lesquelles il appuie son opinion, n'ayant pu me procurer ses ouvrages. Il est probable cependant que son espèce à queue plus longue est un individu de l'espèce Pygargue ordinaire qui n'a pas encore atteint l'état adulte.

2.° Le comte de Keyserling, le professeur Blasius et M. Schlegel viennent d'admettre comme espèce d'Europe *l'Aquila leucorypha* de Pallas, espèce qui habite les bords de la mer Caspienne, du Volga et de l'Oural inférieur. Si l'on voulait, à leur exemple, indiquer toutes les espèces d'Asie qui se trouvent sur la limite qui sépare ce continent du nôtre, ou qui la franchissent pour quelques instants, on augmenterait considérablement le nombre des oiseaux d'Europe. Je crois que jusqu'à plus ample information cet oiseau ne doit pas être admis dans le catalogue des espèces européennes. Je me contenterai donc d'appeler sur lui l'attention des naturalistes du Nord, et je me bornerai à en donner ici le signalement.

(1) Voici ce que m'écrit, à ce sujet, M. J. de Lamotte, dont l'opinion est d'un grand poids en ornithologie :

« On m'a apporté, en février, un Aigle Pygargue, plus avancé en âge que ceux que l'on trouve ici. Il avait le bec jaune et le plumage bariolé de plumes brunes et blondes. Tout me faisait penser que cet oiseau était en plumage de transition du jeune âge à l'état adulte. Il avait la queue courte et les protubérances du crâne très-prononcées. En examinant les ailes, j'ai remarqué que les pennes étaient d'une couleur plus pâle les unes que les autres ; que les plus pâles étaient usées et bien certainement des plumes de l'année qui n'étaient pas tombées à la mue. Mais ce qui m'a surtout étonné, c'est que ces plumes, quoique usées, étaient de trois quarts de pouce plus longues que leurs voisines et taillées en fer de lance, tandis que celles-ci étaient coupées carrément. J'ai de suite examiné des aigles pygargues qui se trouvent dans la collection de M. Baillon ; et j'ai vu que ceux à longue queue ont les plumes des ailes en fer de lance, et que ceux à queue courte, étant des individus adultes, les ont carrées. J'ai aussi examiné les Pygargues de mon cabinet, au nombre de six, et ai fait les mêmes remarques. D'où je conclus, avec mon ami M. de Cosset, dont les recherches ont donné des résultats semblables, que les Pygargues à tubérosités occipitales et à queue plus longue sont des jeunes de l'*Albicilla ;* que cet oiseau, dans le premier âge, a la queue et les ailes plus longues, et que les caractères sur lesquels on veut fonder une nouvelle espèce ne sont pas admissibles, puisqu'on retrouve les protubérances occipitales chez les individus à queue courte. »

D'après une note du professeur de Lamarck, insérée dans le 8.e vol. du *Voyage de Pallas dans plusieurs provinces de l'empire de Russie et dans l'Asie septentrionale* (édit. française, in.-8.° p. 26), *l'Aquila leucorypha* n'est pas beaucoup plus grand que le Balbuzard, à qui il ressemble un peu ; seulement il a les pattes plus longues et d'un gris brun avec une tache triangulaire blanche à l'occiput, et la gorge également blanche ; ses ailes sont noirâtres, mais les grandes pennes sont blanches à leur face interne. Selon M. Schlegel, qui en a fait la description d'après un individu conservé au musée de Berlin, son plumage est d'un brun de terre, plus pâle sur les parties inférieures ; les plumes, particulièrement les couvertures des ailes, ont leurs bords plus clairs; celles de la tête et du cou sont liserées de brun jaunâtre ; la région des oreilles et une large raie qui se prolonge depuis cette région jusque sur les côtés du cou sont d'un brun noirâtre; les grandes couvertures des ailes noires ; la queue variée de blanc dans la première moitié de sa longueur ; les couvertures de la queue d'un brun pâle relevé par quelques taches blanchâtres ; les pieds jaunâtres ; les ongles noirâtres ; la queue insensiblement arrondie à l'extrémité.

3.° M. Schlegel, dans sa *Revue critique des oiseaux d'Europe*, indique encore, comme espèce européenne, le *Falco vocifer* de Latham. Il dit avoir vu au musée de Mayence des individus de cette espèce qui ont été tués en Grèce.

Malgré cette assertion, je suis d'avis qu'il faut attendre, pour l'admettre, d'autres renseignements. Rien ne prouve que cette indication d'origine soit vraie, et que les sujets du musée de Mayence ne proviennent pas de l'Afrique, où le *Vocifer* est commun. Ne voit-on pas fréquemment des oiseaux envoyés d'une localité comme y ayant été capturés, qui cependant avaient été tués ailleurs ? J'ai été plusieurs fois induit en erreur, sous ce rapport, non seulement par des marchands intéressés, mais même par des amateurs que je croyais dignes de foi. Je ne puis donc comprendre que M. Schlegel, qui refuse, ailleurs, de conserver des espèces généralement admises, en adopte ici une sur une simple indication d'origine trouvée dans un musée, lorsque, surtout, il reconnaît lui-même que M. Von der Mühle ne fait pas mention du *Vocifer* dans son *Mémoire sur les oiseaux de la Grèce*. M. Schlegel aurait hésité, j'en suis sûr, à l'admettre, si les réflexions qu'il fait à propos du *Falco leucocephalus* (obser. 20 de sa Revue) s'étaient représentées à son esprit.

11. PYGARGUE ORDINAIRE. — HALIAETUS ALBICILLA.

Diagnose : *Bec plus fort que celui de l'Aigle royal, plus allongé ; six écailles larges sur la dernière phalange du doigt médian.*

Taille : 85 *cent. le mâle*, 90 *à* 95 *la femelle.*

Synonymie : Vultur Albicilla, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. I, p. 123 et Falco Ossifragus, *Id. Op.* p, 124.

Aquila Albicilla et Ossifraga, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 427 et 437.

Falco Albicilla, Ossifragus et Albicaudus, Gmel. *Syst.* (1788), t. I, p. 253, 255 et 258.

Falco Albicilla et Ossifragus, Lath. *Ind.* (1790), t. I, p. 9 et 12.

Haliaetus Nisus, Savig. *Syst. des Ois. d'Egyp.* (1809), p. 86 ; — Vieill. *Dict.* (1819), t. XXVIII, p. 27 et *Faune Fr.* p. 10 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 40.

Falco Albcilla, Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. I, p. 49.

Haliaetos Albicilla, Ch. Bonap. *Birds* (1838) p. 3 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXX ; — Schleg. *Revue*, (1844), p. VIII.

Falco Ossifragus, Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. I, p. 119.

Buff., *Pl. enl.* 112 *sujet jeune* et 415 *sujet plus âgé.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 9 et 10.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 10.

Bouteil., *Ornith. du Dauph.* pl. 8, f. 2.

Description : *Mâle et femelle vieux.* Parties supérieures et inférieures, couvertures alaires d'un brun cendré uniforme, moins foncé à la tête, au cou, et tirant sur le gris blanchâtre à la face ; sus-caudales blanches, sans taches ; sous-caudales, jambes et partie emplumée des tarses brun cendré rembruni; rémiges brunes, avec les baguettes des primaires blanc jaunâtre ; queue d'un blanc pur ; bec jaune pâle ; iris jaune brillant ; cire et partie nue des tarses et des doigts jaune citron.

A l'âge de sept ou huit ans : Plumage brun cendré, plus foncé et roussâtre en dessus, avec les plumes de la tête et du cou terminées de cendré clair ; celles du dos et des parties inférieures marquées plus ou moins de teintes blanchâtres vers leur pointe ; sus-caudales blanches, celles du milieu terminées de brun ; sous-caudales, jambes et partie vêtue des tarses brun roussâtre ; couvertures alaires terminées et plus ou moins bordées d'une teinte blanchâtre ; queue d'un blanc pur ; bec et cire jaunâtres ; iris jaune ; partie nue des tarses et doigts blanc jaunâtre.

Sujets avant l'état adulte et jeunes de l'année : Tête et cou brun foncé, avec la pointe des plumes d'une teinte plus claire ; dessus du corps, sus-caudales couleur de café légèrement torréfié, avec une grande tache plus foncée à l'extrémité des plumes; dessous du corps brun roux maculé de brun foncé, souvent varié de blanchâtre; sous-caudales, jambes et partie vêtue des tarses d'une teinte plus rousse, portant aussi de grandes taches brunes à l'extrémité des plumes ; couvertures alaires pareilles au manteau , mais avec des teintes plus claires; rémiges brun noir, à baguette brun de corne ; rectrices noirâtres en dehors et à leur pointe, avec leurs barbes internes cendré roussâtre, et, après quelques mues, tachetées plus ou moins de blanc grisâtre ; bec et cire noir bleuâtre ; iris brun foncé ; partie nue des tarses et doigts jaune pâle dans les individus les plus jeunes ; dans ceux plus âgés, bec et cire d'une teinte jaunâtre plus prononcée ; iris brun clair.

Dans les jeunes sujets les ailes sont plus longues que dans les adultes , les grandes rémiges sont pointues, lanciformes , et la queue dépasse sensiblement les ailes.

Après plusieurs mues le plumage s'éclaircit, les sus-caudales et les rectrices blanchissent, l'extrémité des rémiges s'arrondit, la queue devient moins longue, de sorte qu'elle ne dépasse plus l'extrémité des ailes, lorsque l'oiseau a atteint son état adulte ; le bec, la cire, le bas des tarses et les doigts passent du noir au brun, du jaunâtre au jaune.

M. Tyzenhauz , dans la *Revue Zoologique* pour 1846, a

fait connaître les transitions successives du plumage chez une femelle tenue en captivité durant vingt-quatre ans. Quoique la mue des oiseaux captifs ne s'opère pas avec la même régularité que celle des oiseaux qui vivent en liberté ; qu'elle soit ordinairement retardée, incomplète, et que les couleurs aient souvent des nuances différentes, je ne puis cependant me dispenser de consigner ici les résultats des observations de M. Tyzenhauz ; ils me paraissent être de quelque intérêt pour la science.

Première année : Ptilose noir vers la moitié terminale des plumes, blanc près du corps ; plumes dorsales, scapulaires, couvertures alaires terminées de brun foncé ; bec, cire noir bleuâtre ; queue noire, saupoudrée de blanc sur les barbes internes des pennes.

Deuxième année : Ptilose brun roussâtre avec le bout des plumes noir.

Troisième année : Du blanc par taches sur les pennes de la queue.

Quatrième année : Tête et cou gris brun uniforme ; beaucoup de blanc parmi les plumes du dos et des parties inférieures ; cire devenant jaunâtre ; iris passant du noir au brun ; les deux rectrices médianes avec le bout noir.

Cinquième année : Le bec jauni.

Sixième année : Bec totalement jaune ; tout le ptilose brun sans taches, plus foncé sur les parties inférieures ; beaucoup de blanc sur la queue.

Septième année : Les plumes de la tête et du cou prennent une teinte plus pâle ; iris noisette ; queue blanche avec un peu de brun sur les pennes externes.

Huitième année : Point de changement.

Neuvième année : Toutes les rectrices d'un blanc pur ; une partie des sus-caudales blanches, avec le bout noir.

Dizième année : Sus-caudales entièrement blanches, excepté celles du milieu, dont la pointe est brune.

Depuis cet âge jusqu'à celui de vingt-trois ans, il ne s'opère pas de changements appréciables. Mais, vers la fin, le

ptilose devient gris brun uniforme, beaucoup plus clair sur la tête et comme marbré sur les ailes ; la queue, les sus-caudales passent au blanc parfait ; l'iris, qui est toujours d'un beau jaune chez les adultes en liberté, est alors brun jaunâtre.

Historique : Il niche à terre, sur les rochers escarpés ou sur les arbres. Son aire est vaste, offre jusqu'à deux mètres de largeur. Les œufs, au nombre de deux et rarement de trois, sont d'un blanc sale, avec quelques taches d'un roux vineux très-pâle.

Grand diam., environ 7 cent. ; petit diam. 5 cent.

Le genre de vie du Pygargue ordinaire paraît varier suivant les lieux qu'il habite. Dans le nord et le nord-ouest, d'après les auteurs, il vit sur les rochers non loin de la mer et dans les forêts voisines des grands lacs et des rivières ; dans la Russie méridionale, il se tient au milieu des steppes et ne s'approche pas des eaux. Dans ces premières contrées il se nourrit particulièrement de poissons et d'oiseaux aquatiques, et dans la dernière, il préfère les oiseaux des steppes, les taupes et les petits rongeurs. M. Nordmann, professeur à Odessa, que j'aurai souvent occasion de citer, dit que sur plus de douze individus qu'il a disséqués, il n'a jamais trouvé un poisson, mais constamment des débris de petits mammifères et d'oiseaux ; quelquefois, mais plus rarement, des restes de lézards.

Dans le midi de la Russie, il ne paraît pas émigrer; on l'y voit en hiver s'approcher des habitations et se jeter sur les charognes. Suivant M. Tyzenhauz, les jeunes individus seuls émigrent en Lithuanie ; les vieux y sont sédentaires ; du moins, sur une grande quantité d'individus qui y ont été tués en hiver, il n'en a pas obtenu un seul avec la livrée des premiers âges ; les plus jeunes lui ont paru avoir huit à dix ans. M. Temminck avance que, dans ses migrations, ce rapace semble suivre les grandes bandes d'oies.

Il s'attaque encore volontiers aux oiseaux morts. Les chasseurs de la baie de Somme, qui connaissent ses goûts, se servent avec succès d'une charogne pour l'appâter. M. J. de Lamotte a obtenu deux sujets qui ont été abattus, du même coup de fusil, au moment où ils dépéçaient, en la compagnie de trois autres individus, une vache morte.

Il aime aussi beaucoup le poisson. M. Hardy en a vu capturer un dans un parc, sur les bords de la mer, au moment où il venait de se précipiter dans l'eau pour saisir une proie. Des filets, dans lesquels il s'engagea, l'empêchèrent de s'envoler.

Le nord, le nord-ouest de l'Europe et la Russie méridionale sont les contrées que le Pygargue ordinaire habite. En octobre et en no-

vembre il est de passage régulier le long de nos côtes maritimes, surtout entre Montreuil et Abbeville, mais on n'y voit jamais que de jeunes sujets ou des individus non adultes. Ceux, au contraire, qui se montrent aux environs d'Anvers sont à l'état adulte. Il est également de passage en Allemagne, en Suisse, en Italie et en Sicile. A la fin de février ou au commencement de mars, il regagne le nord pour se reproduire, et fait alors une seconde apparition sur nos côtes.

12. — PYGARGUE LEUCOCÉPHALE. — HALIAETUS LEUCOCEPHALUS.

Diagnose : *Bec et doigts moins longs que dans l'espèce précédente ; huit écailles larges sur l'extrémité du doigt médian.*

Taille : Un peu plus petite que celle du Pygargue ordinaire ; 80 *cent. le mâle,* 90 *cent. la femelle.*

Synonymie : Falco leucocephalus, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. I. p. 124 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. I, p. 255 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. I, p. 11 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. I, p. 52 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. I, p. 119.
Aquila leucocephalos, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 422.
Haliaetus leucocephalus, Less. *Ornith.* (1831), p. 40.
Haliaetos leucocephalus, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 3 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. 30.
Buff., *Pl. enl.* 411 *adulte.*
Gould, *Birds of Eur.* pl. 11.
Vulgairement : Aigle à tête et queue blanches.

Description : *Mâle et femelle adultes.* Plumage d'un brun foncé, avec la tête, plus des deux tiers du cou, les sus-caudales et la queue d'un blanc pur ; bec, cire, bas des tarses et doigts d'un jaune plus ou moins pâle ; iris blanc tirant sur le jaune.

Jeunes de l'année : Ils ressemblent à ceux de l'espèce précédente, avec lesquels ils ont été souvent confondus. Ils en diffèrent cependant par une teinte grisâtre à la tête, au cou, et par l'ensemble du plumage qui est moins varié de brun

foncé et gris brun pâle durant les premiers âges. Après quelques mues, la tête, le cou, et les couvertures supérieures de la queue, offrent des plumes blanches, et ne laissent plus de doute sur leur identité.

Historique. Le Pygargue leucocéphale habite particulièrement l'Amérique septentrionale, et très-accidentellement, dit-on, l'Europe. Cependant, d'après M. Temminck, il serait commun, en été, sur les îles Hoffodes, en Norwège, et se reproduirait sur les rochers de l'île Valroë. Un vieux mâle, dit-il, a été tué en Suisse; une très-vieille femelle dans le royaume de Wurtemberg, et un individu de sa collection dans le nord de l'Europe. M. Brehm assure qu'il se montre quelquefois sur les côtes maritimes de l'Allemagne.

Il niche sur les rochers escarpés, et, suivant Nilson, sur les arbres les plus larges et les plus élevés. Ses œufs, au nombre de deux, sont d'un blanc ou d'un gris jaunâtre plus ou moins foncé, avec quelques taches rares et peu apparentes d'un gris roussâtre. L'intérieur de la coquille est d'un beau vert d'herbe.

Grand diam., 7 à 8 cent.; petit diam., 5 à 6.

Mœurs, habitudes et régime comme chez l'espèce précédente.

Observations. 1.° Malgré les faits relatifs à l'apparition de cet oiseau dans les limites de l'Europe, faits qui ont été fournis par des hommes dont le nom seul est une autorité; malgré les écrits d'autres ornithologistes, l'existence de l'*Haliaetus Leucocephalus*, comme espèce européenne, est contestée par M. Schlegel. Ce naturaliste prétend qu'il n'a jamais été trouvé dans cette partie du monde; que les faits cités n'ont pas été observés avec soin et ne doivent, par conséquent, avoir aucune valeur. Les motifs qu'il développe, à ce sujet, dans sa 20.e observation, me paraîtraient d'un grand poids et bien propres à faire rayer cet oiseau de la liste de ceux d'Europe, si M. Nordmann ne mentionnait, dans la Faune Pontique, la capture, dans le midi de la Russie, de deux Pygargues *avec toute la tête et tout le cou, de même que la queue d'un blanc de neige pur*. Il les considère, après les avoir comparés soigneusement à d'autres Pygargues tués dans les mêmes localités, comme de vieux individus de l'espèce *Falco Albicilla*, n'admettant pas de différence spécifique entre elle et le *Falco leucocephalus*. Il est probable que si le savant naturaliste de Leyde avait eu connaissance de ce fait, il se serait bien gardé de rayer l'*Haliaetus leucocephalus* du catalogue des oiseaux d'Europe, car je ne sache pas que le Pygargue *Albicilla* puisse, en vieillissant, avoir la tête et le cou d'un blanc pur comme la queue.

2.° L'*Haliaetus leucocephalus* a été rapporté à l'*Haliaetus Albicilla* par Savigny, Mayer et Wolf, Vieillot, et même par M. Temminck dans la première édition de son *Manuel d'Ornithologie*. Il est cependant facile de distinguer l'un de l'autre lorsque les individus sont adultes. Si l'on en croit ce dernier auteur, on confond souvent entre eux les jeunes des deux espèces, qui se ressemblent, dit-il, jusqu'à s'y méprendre. La seule différence un peu marquée qu'il ait trouvée réside dans la longueur de la queue, qui serait, selon lui, un peu plus étendue dans l'*Haliaetus leucocephalus*. Mais est-il bien certain que M. Temminck n'ait pas pris le jeune de l'*Haliaetus Albicilla* pour celui du *Leucocephalus?* Ce qu'il a écrit à ce sujet fait désirer que les personnes qui, par leur position, peuvent observer ces oiseaux, se livrent à de nouvelles recherches pour éclaircir ce point. Je ferai observer, en terminant, que le caractère distinctif tiré de la longueur de la queue ne doit pas inspirer une grande confiance.

GENRE VI.

BALBUZARD. — PANDION.

Synonymie : Falco, Linn. (1766); — Gmel. (1788); — Lath. (1790); Temm. (1815); — Schinz (1840).
Aquila, Briss. (1760); — Dumér. (1806), — Mey. et Wolf (1810); — Brehm. (1823).
Pandion, Savig. (1809); — Vieill. (1816); — G. Cuv. (1829); — Less. (1831); — Ch. Bonap. (1831); — Keys. et Blas. (1840); — Schleg. (1844).

Caractères : Bec se recourbant presque dès la base, à dos très-arrondi, à bords de la mandibule supérieure renflés, à pointe très-crochue, prolongée et très-acérée; cire parsemée de poils; narines lunulées et obliques; tarses robustes, courts, garnis de plumes courtes, seulement un peu au-dessous de l'articulation tibio-tarsienne, et couverts, dans le reste de leur étendue, d'écailles nues, imbriquées de haut en bas en devant, et de bas en haut en arrière; doigts libres, l'externe versatile, pourvus, en dessous, de pelotes rugueuses et de petites écailles spiniformes; ongles grands, très-aigus, en

demi-cercle, arrondis en dessous et non creusés ; ailes très-longues, pointues, dépassant la queue ; celle-ci moyenne et carrée.

Considérations générales. Les Balbuzards forment un groupe parfaitement caractérisé, d'un côté par la disposition des plumes des membres abdominaux, qui, au lieu d'être allongées et pendantes, sont au contraire courtes et serrées ; et d'un autre côté par la forme de leurs ongles, ceux-ci étant arrondis en dessous et non creusés en gouttière.

Ils vivent principalement de poissons et d'oiseaux aquatiques.

Le mâle et la femelle se ressemblent, les jeunes sujets ont un plumage différent.

13. BALBUZARD FLUVIATILE. — PANDION HALIAETUS.

Diagnose : *Bec courbé dès la base ; tarses couverts d'écailles imbriquées ; ongles arrondis en dessous.*

Taille : 55 *à* 60 *cent.*

Synonymie : Falco haliaetus, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. I, p. 129 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. I, p. 17 ; — Temm. *Man.* 2e édit. (1820), t. I, p. 47.

Aquila marina, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 440.

Falco haliaetos, Gmel. *Syst.* (1788), t. I, p. 263.

Aquila haliaetus, Mey et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. I, p. 23.

Pandion fluvialis, Savig. *Syst. des Ois. d'Egyp.* (1809), p. 96 ; — Vieill. *Dict.* (1816), t. III, p. 161, *Faun. Fr.* p. 11 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 45.

Pandion haliaetus, Ch. Bonap. *Birds.* (1838), p. 3.

Pandion haliaetos, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXIX ; — Schleg. *Revue* (1844), p. VIII.

Buff., *Pl. enl.* 414 me paraît un *jeune sujet.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 11.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 12.

Bouteil, , *Ornith. du Dauph.* pl. 8.

Tappe à Bremmes, *des campagnards des environs de Lille.*

Description : *Mâle et femelle adultes.* Dessus de la tête, haut de la nuque variés de brun, de blanc et roussâtre; bas de la nuque, dos et sus-caudales cendré brun, un peu moins foncé sur le bord des plumes ; devant du cou blanc, avec quelques stries brunes ; bas du cou, haut de la poitrine bruns au centre des plumes, d'une teinte plus claire tirant au roussâtre sur les bords ; abdomen et sous-caudales d'un blanc pur, quelquefois avec les taches brun roussâtre, rares et plus ou moins apparentes sur le ventre; une bande brune, sur les côtés du cou, régnant depuis l'œil jusqu'au manteau ; couvertures alaires semblables au dos ; rémiges noirâtres ; rectrices cendré brun ; les deux médianes unicolores, les autres portant des bandes transversales d'une teinte plus claire sur les barbes internes, toutes terminées par un petit liseré gris roussâtre; bec noir de corne; cire et pieds bleuâtres; iris jaune.

Jeunes de l'année : Plumes des parties supérieures d'un brun noirâtre, bordées et terminées de blanchâtre ou de roussâtre, surtout les scapulaires et les couvertures alaires ; parties inférieures d'un blanc pur, avec des taches triangulaires d'un brun nuancé de roussâtre au bas du cou et sur le haut de la poitrine ; sous-caudales lavées de jaunâtre ; rémiges noires, terminées de blanc; rectrices brunes avec leur extrémité blanche ou roussâtre, portant des bandes transversales plus marquées ; iris d'un beau jaune ; tarses et doigts jaunâtres.

Historique. Le Balbuzard habite toute l'Europe. On le dit commun en Suisse et en Allemagne. Il n'est pas rare en Bourgogne et dans les Vosges ; se montre en Anjou, en Dauphiné, en Champagne et dans le midi de la France, à différentes époques de l'année ; est de passage dans les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme. On en tire tous les ans aux environs d'Amiens, tantôt dans le courant du mois d'octobre, tantôt un ou deux mois plus tôt C'est aussi à ces époques qu'on en voit aux environs de Lille. Pendant l'automne de 1829, il s'y est montré en nombre considérable, et on en tua jusque dans les fossés de la ville. Tous se ressemblaient ; ils avaient le dos

et les couvertures des ailes variés de roux grisâtre, et l'iris d'un beau jaune brillant.

Il niche sur les rochers et sur les grands arbres. Sa ponte est de trois ou quatre œufs d'un blanc sale, quelquefois légèrement azuré, avec des taches irrégulières brunes, souvent plus foncées et plus nombreuses au gros bout.

Grand diam., 6 à 6 cent. 1/2; petit diam., 4 cent. 1/2 à 4 2/3, d'après une note de M. Moquin-Tandon.

L'œuf figuré par M. Thienemann, serait, d'après cet oologiste, un peu petit et court. M. Gerbe me fait observer que tous les œufs de Balbuzard qu'il a vus sont très-obtus, ont une forme presque ronde, et ont une coquille rude au toucher.

Le Balbuzard est, pour le poisson, le plus terrible des oiseaux de proie ichtyophages : il en fait une très-grande consommation. M. Piat, cité dans l'*Ornithologie du Dauphiné*, en a vu un plonger dans le lac de Jarrie, rester submergé pendant plusieurs secondes et reprendre son vol avec une grosse carpe dans chaque serre. Toutefois, il ne dédaigne pas les oiseaux d'eau. J'en ai vu abattre un au moment où il poursuivait un canard qu'il était sur le point de saisir.

GENRE VII.

CIRCAÈTE. — CIRCAETUS.

Synonymie : Falco. Linn. (1766); — Gmel. (1788); — Lath. (1790); — Temm. (1815); — Schinz (1840).

Aquila, Briss. (1760); — Mey. et Wolf (1810); — Brehm. (1823).

Circaetus, Vieill. (1816); — G. Cuv. (1817); Less. (1831).

Circaetos, Ch. Bonap. (1838); — Keys. et Blas. (1840); — Schleg. (1844.

Caractères : Bec robuste, épais à la base, convexe en dessus, comprimé; mandibule supérieure à bords droits et à pointe très-crochue; narines transversales, ovalaires, recouvertes de poils courbés d'arrière en avant; tarses longs, forts, nus depuis le talon et réticulés; doigts courts, presque égaux, le médian et l'externe unis à leur base par une

membrane ; ongles également courts, peu crochus ; plumes des jambes allongées et pendantes ; ailes longues, queue carrée.

Condérations générales. Les Circaètes tiennent à la fois des Balbuzards, des Buses et des Buzards ; ils ont les ailes longues et les tarses réticulés des premiers, la physionomie et le port des secondes, et les pieds longs des derniers. Leur tête est grosse, arrondie, et leurs yeux très-grands.

Ils font, dit-on, la chasse aux petits mammifères, aux gallinacés et aux reptiles.

Observations. On n'admet généralement, dans ce genre, qu'une seule espèce européenne : le *Circaetus gallicus*. Le comte de Keyserling et le professeur Blasius en indiquent une seconde sous le nom de *Circaetos hypoleucos*. Ce serait le même oiseau que l'*Accipiter hypoleucos*, de Pallas, et aurait été trouvé sur les bords du Don et du Volga. Mais cette prétendue espèce, à en juger par la description de Pallas, n'est qu'un jeune individu de notre Jean-le-Blanc. Elle n'en diffère, en effet, que par de petits appendices penicilliformes intercalés entre les plumes de la nuque, appendices qui ne sont, ainsi que le fait observer M. Schlegel, que des restes du duvet de l'enfance, dont l'usure ne s'est opérée qu'imparfaitement (1).

(1) M. Nordmann, qui l'admet comme espèce distincte, la décrit ainsi, dans le *Catalogue raisonné des Oiseaux de la Faune Pontique*, d'après un sujet trouvé au bazar d'Odessa :

« Bec et ongles d'un noir bleuâtre ; cire et pieds d'un jaune clair, probablement plus clair encore dans le jeune âge ; sommet de la tête blanchâtre ; les baguettes des plumes d'un brun gris ; région des yeux comme dans le *Circaetus gallicus*, blanche, laineuse et couverte de poils d'un brun obscur ; menton et partie supérieure du cou d'un blanc grisâtre ; nuque grise, chaque plume bordée de brun ; dos, scapulaires et couvertures des ailes d'un brun foncé, avec des bords d'un brun grisâtre et d'un gris clair ; couvertures supérieures de la queue d'un blanc sale ; partie externe des rémiges d'un gris brunâtre finement liserée de blanchâtre ; partie interne d'un blanc pur avec une quantité de taches semi-lunaires d'un brun foncé ; la queue, d'un brun gris, terminée de blanchâtre, porte trois larges bandes transversales d'un brun foncé ; baguettes des pennes caudales blanches ; rectrices latérales blanches aux barbes intérieures, avec trois bandes faiblement indiquées au côté postérieur ; dessous du corps blanc ; de grandes taches semi-lunaires d'un jaune brunâtre sur la poitrine et aux cuisses. Sa taille surpasse celle du *Gallicus*. »

NOTA. Cet oiseau, ainsi qu'on le voit, se distingue principalement de celui-ci par la couleur de la cire et des pieds, et par une taille plus forte. Cela suffit-il pour les séparer ? Je ne le crois pas ; on remarque des différences semblables chez d'autres oiseaux de proie sans que l'on pense à les séparer spécifiquement.

14. CIRCAETE JEAN-LE-BLANC. — CIRCAETUS GALLICUS.

Diagnose : *Doigts courts, presque égaux ; tête grosse, arrondie; yeux très-grands.*

Taille : 65 *à* 66 *cent.*

Synonymie : Aquila pygargus, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 127.

Falco gallicus, Gmel. *Syst.* (1788), t. I, p. 259 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. I, p. 15.

Aquila brachydactyla, Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810) t. I, p. 21.

Falco brachydactylus, Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. I, p 46 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. I, p. 121.

Circaetus gallicus, Vieill. *Dict.* (1817), t. VII, p. 137 et *Faune Fr.* p. 13; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. I, p. 328 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 47.

Cicaetos gallicus, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 3 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXIX ; — Schleg. *Revue* (1844), p. IX.

Buff., *Pl. enl.* 413.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 13.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 13.

Bouteil., *Ornith. du Dauph.* pl. 7, f. 2.

Description : *Mâle adulte.* Dessus de la tête varié de mèches brunes ; nuque, dos et sus-caudales d'un cendré brun, un peu plus clair sur le bord des plumes; parties inférieures, sous-caudales et jambes blanches, avec des taches d'un brun clair roussâtre, plus nombreuses, plus rapprochées au cou, à la poitrine, plus rares au ventre et sur les flancs ; joues garnies de poils noirs ; couvertures alaires pareilles au dos, avec les bordures d'une teinte plus claire ; rémiges brun noirâtre ; queue blanche en dessous, brune et barrée largement de noirâtre en dessus, terminée par une bordure blanche

ou blanchâtre ; bec cendré noirâtre ; cire et pieds jaune blanchâtre ; iris jaune brillant.

Femelle adulte: Moins de blanc à la tête, au cou et aux parties inférieures; vertex plus brun ; taches plus nombreuses à la poitrine et à l'abdomen.

Jeunes de l'année : Brun roussâtre à la tête, au cou et à la poitrine ; taches du ventre rapprochées ; la base de toutes les plumes blanche, comme dans les sujets adultes ; pieds grisâtres ou livides.

Historique. Le Jean-le-Blanc habite les Vosges, les Hautes-Alpes et les montagnes boisées des départements du Var et des Hautes-Pyrénées. Il est sédentaire en Dauphiné, en Anjou ; se montre accidentellement dans le nord de la France. On le dit rare en Suisse et en Allemagne.

Il nicherait, suivant M. Bouteille, non seulement sur les arbres élevés, mais aussi dans les taillis et les broussailles. M. Tyzenhauz, dans la note précédemment citée (***Revue zoologique***, 1846), avance que cet oiseau construit, comme l'aigle, son aire sur les arbres de haute futaie et jamais à terre. Ses œufs, au nombre de deux ou trois, sont d'un blanc sale ou grisâtre, souvent un peu azurés et sans taches. Un œuf, que je possède depuis peu et que je dois à l'obligeance de M. Bouteille, auteur de l'***Ornithologie du Dauphiné***, est d'un blanc pur, un peu rude au toucher. Son authenticité ne saurait être contestée, car la femelle a été prise en même temps.

Grand diam., 6 cent. 1/2 ; petit diam., 4 1/2 (1).

M. Moquin-Tandon me fait observer que l'œuf figuré par M. Thienemann est trop petit et trop bleuâtre pour être celui du Jean-le-Blanc ; ce serait, suivant lui, un œuf d'Autour.

Le Jean-le-Blanc vit sur les lisières des bois, fréquente les taillis. Il a dans son port et dans ses manières une grande ressemblance avec la Buse ordinaire, et a comme elle beaucoup d'indolence. M. Gerbe en a vu un assailli par des Pies, qui n'opposait à leurs attaques et à leurs criailleries qu'une parfaite quiétude. L'hiver, selon M. Bouteille, il rôde près des habitations pour enlever les oiseaux de basse-cour, dont il fait, en cette saison, sa principale nourriture ; pendant l'été et l'automne il fréquente les marais et se nourrit alors de mulots, de lézards. M. Tyzenhauz n'est pas d'accord à ce sujet avec notre ami ; car

(1) C'est d'après des données fausses que, dans mon *Catalogue des Oiseaux d'Europe*, j'ai décrit les œufs de cet oiseau comme étant petits, longs et lustrés.

d'après lui le Jean-le-Blanc ne fait pas la chasse aux petits animaux : « les coqs de bruyère, les perdrix, les lièvres et la volaille de basse-cour sont sa proie favorite. Si parfois on a trouvé des reptiles dans son estomac, ce n'est sans doute que dans des cas de disette (1). » Malgré l'assertion de M. Tyzenhauz, il est certain cependant qu'il s'attaque aux petits animaux vertébrés et même aux insectes. M. Gerbe, dans une communication qu'il m'a faite, me dit avoir trouvé, en octobre 1839 et 1841, l'estomac de trois Jean-le-Blanc, qu'il eut occasion d'examiner à ces deux époques différentes, uniquement remplis de grands insectes à élytres.

B. *Bec courbé dès la base.*

(Sous-familles des *Buteoninæ*, *Milvinæ*, *Circinæ* et *Accipitrinæ* Swains. et Ch. Bonap.)

GENRE VIII.

BUSE. — BUTEO.

(Type de la sous-famille des *Buteoninæ*. Swains.)

Synonymie : Falco, Linn. (1766) ; — Gmel. (1788) ; — Lath. (1790) ; — Mey. et Wolf (1810) ; Temm. (1815 et 1820) ; — Schinz (1840).
Buteo, G. Cuv. (1799) ; — Dumér. (1806) ; — Vieill. (1816) ; — Ch. Bonap. (1838) ; — Keys. et Blas. (1840) ; — Schleg. (1844).

Caractères : Bec fendu jusque sous les yeux, à dos rond ; narines arrondies, ouvertes dans une grande étendue et garnies de poils en arrière, ainsi que les lorums ; tarses gros, courts, nus ou couverts de plumes ; doigts courts, le médian et l'externe unis à leur base par un repli membraneux ; ailes assez longues ; première rémige plus courte que la septième, les troisième, quatrième et cinquième les plus

(1) *Revue Zoologique*, 1846, t. IX, p. 524.

longues ; les quatre primaires échancrées sur les barbes internes ; queue plus ou moins égale.

Considérations générales. Les Buses sont faciles à distinguer à leur corps ramassé, trapu, et à leur tête assez large.

Elles se nourrissent de petits mammifères, d'oiseaux, de reptiles et d'insectes.

Leur plumage varie suivant l'âge, et d'individu à individu. La femelle est sensiblement plus grande que le mâle.

Observations. 1.° Les ornithologistes s'accordent assez généralement aujourd'hui à ne reconnaître que deux espèces de Buses : la *But. vulgaris* et la *But. Lagopus.* Vieillot en a décrit une troisième sous le nom de *But. mutans ;* mais il est certain que celle-ci et la *But. fasciatus* du même auteur ne constituent qu'une seule et même espèce, qui est la Buse ordinaire. On les voit dans les mêmes localités, elles s'accouplent ensemble et ont les mêmes mœurs.

2.° L'oiseau que, dans mon *Catalogue,* j'ai décrit sous la dénomination de *Buse Pojana,* d'après deux dépouilles que je possède, n'est pas le même que le *Falco Pojana* de Savi et du prince Charles Bonaparte.

Depuis la publication de mon ouvrage, j'ai eu l'occasion de voir cette dernière, et j'ai constaté qu'elle diffère de ma *Buse Pojana.* Celle-ci pourrait bien être étrangère à l'Europe et provenir de la Nubie, quoique le marchand qui me l'a procurée m'ait affirmé qu'elle avait été tuée en Portugal.

3.° M. A. Malherbe, dans sa *Faune ornithologique de la Sicile* (p. 37), parle du *Falco Pojana* de Savi comme d'une espèce européenne douteuse, et pense que les oiseaux désignés sous ce nom dans les collections d'Italie sont de jeunes Buses ordinaires. Cet auteur ayant consulté à ce sujet le docteur Rüppell, en aurait reçu pour réponse qu'une *Buse Pojana,* qu'il tient de M. Savi lui-même, est identique à celle qu'il a rapportée d'Abyssinie et qu'il a nommée *But. Sagitta ;* que la *But. Pojana* a constamment les ailes de près de 4 centimètres plus longues que celles de la Buse vulgaire et les pieds un peu plus grêles, et qu'il a parfois observé aux environs de Francfort des buses ayant exactement le même plumage, mais qu'il n'attache point trop d'importance à ces légères variétés.

Enfin, le prince Ch. Bonaparte rapporte la *But. Pojana* de Savi à la Buse vulgaire.

4.° Je ne puis admettre la distinction générique que M. Brehm d'un côté, et M. Lesson de l'autre, ont établie entre la Buse vulgaire et la

Buse patue, par la raison que je ne vois pas quels sont les caractères un peu importants que l'on peut invoquer en faveur de cette distinction. La *But. lagopus* se distingue, il est vrai, de la *But. vulgaris* par ses tarses emplumés : mais ce n'est pas sur un fait isolé, et surtout sur un fait de cette nature, que peut être établie, selon moi, une caractéristique de genre. Sous tous les autres rapports, soit que l'on ait égard à l'organisation, soit que l'on consulte les mœurs, le genre de vie, le mode de nidification, la forme et la couleur des œufs, etc, la *But. lagopus* est une vraie Buse. Le genre *Archibuteo*, de M. Brehm, ou *Butaetes*, de M. Lesson, fondé sur la Buse pattue, ne me paraît donc pas suffisamment justifié.

15. BUSE VULGAIRE. — BUTEO VULGARIS.

Diagnose : *Lorums garnis de poils ; tarses entièrement nus, écussonnés.*

Taille : 65 *à* 70 *cent.*

Synonymie : Falco Buteo, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. I, p. 217 ; — Brünn. *Ornith. Bor.* (1764), p. 5 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. I, p. 265 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. I, p. 23 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t I, p. 36 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. I, p. 63 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. I, p. 126.

Buteo, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 406.

Buteo mutans et fasciatus, Vieill. *Dict.* (1816), t. IV, p. 469 et 474, et *Faune Fr.* p. 17 et 18.

Buteo vulgaris, (d'après Ray.) Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 3 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. 30 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. 9.

Buff., *Pl. enl.* 419.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 19, *mâle*, pl. 21 *jeune.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 14.

Bouteil., *Ornith. du Dauph.* pl. 10, f. 1.

Vulgairement : Buse commune.

Bruyer de nos campagnards.

Description : *Mâle et femelle adultes.* Parties supérieures ordinairement d'un brun foncé, plus clair sur les bordures des plumes ; parties inférieures de la même couleur, avec des taches blanches, formant souvent par leur réunion des bandes transversales sur la poitrine et l'abdomen ; gorge blanche rayée longitudinalement de brun ; sous-caudales également blanches, plus ou moins barrées de brunâtre; rémiges et rectrices brunes en dessus, les dernières traversées par des bandes, au nombre de dix à quatorze, cendrées en dessus, d'une teinte plus claire en dessous ; bec brun de plomb : iris variant du brun au roux ou au blanc jaunâtre ; cire et pieds jaunes.

Variétés : Des individus également adultes ont le corps brun noirâtre: la gorge blanche, striée longitudinalement de brun ; d'autres ont le dessus et le dessous du corps brun roussâtre, mêlé d'un peu de blanc sur la poitrine et l'abdomen. Il y en a de plus ou moins blancs ou roussâtres, variés de brun ; quelques-uns sont d'un blanc jaune, ou totalement blancs. Enfin, la distribution des couleurs est si variable qu'il est presque impossible de trouver deux individus absolument semblables.

Selon M. de Selys-Longchamps, les vieilles femelles seules deviendraient blanches ou blanchâtres, et auraient les ongles d'une teinte plus claire ; l'iris blanchâtre, ou jaunâtre, ou plus ou moins brun.

Jeunes de l'année : D'un brun clair varié de blanchâtre et de jaunâtre, avec des taches ovalaires ou en cœur au cou et à la poitrine. Ils sont, en naissant, couverts d'un long duvet blanc et grisâtre à la tête.

Historique. La Buse vulgaire habite l'Europe, l'Asie et l'Afrique. Elle est sédentaire et commune en France.

Elle niche dans les grands bois et les forêts, sur les vieux hêtres, les chênes, les bouleaux, pond trois ou quatre œufs d'un blanc grisâtre ou légèrement verdâtre, avec de petits points bruns ou jaunâtres, de larges taches rousses ou roussâtres et d'autres taches brunes ;

quelquefois les taches brunes sont nombreuses ; d'autres fois on ne voit que des points rares et peu colorés ; on trouve même des variétés sans taches ; leur volume est variable.

Grand diam., 5 cent. 1/2 ; petit diam., 4 1/2 ordinairement.

On voit souvent la Buse vulgaire dans le voisinage des bois, attendant sa proie, posée sur un petit arbre, une motte de terre, ou planant d'un vol très-bas. Elle se nourrit principalement de petits mammifères, d'oiseaux, de reptiles, de sauterelles et d'autres gros insectes. En captivité elle devient familière et s'apprivoise facilement. J'en ai vu une qui vivait en très-bonne intelligence avec un chien de chasse, et partageait même sa nourriture avec lui. Lorsqu'on la chagrinait, elle sautait quelques pas en arrière et prenait une position grotesque, hérissait ses plumes, ouvrait son bec et tenait sa langue avancée ; elle poussait en même temps un cri aigre, fort désagréable.

Observations. 1.° Je possède une Buse qui a été tuée au sud de Moscou, avec plusieurs autres entièrement semblables, et qui diffère beaucoup de celle que l'on prend en France. Elle est, quant à la taille, sensiblement plus petite, ne mesure guère plus de 45 centimètres, a toutes les plumes brun roussâtre, bordées de roux ferrugineux, principalement aux parties supérieures, aux jambes et à la queue.

2.° La Buse d'Amérique, regardée par MM. Richardson, Swainson et Audubon comme identique à la Buse vulgaire, et que le prince Ch. Bonaparte indique comme espèce distincte sous le nom de *But. Swainsoni*, est brun cendré roussâtre en dessus, au milieu des plumes, avec leur tige plus foncée et leur bordure cendré roussâtre clair ; blanc jaunâtre en dessous, flammé de brun roux au cou, à la poitrine, au milieu du ventre et sur les flancs. Ses tarses, plus longs que ceux de notre Buse vulgaire, mesurent 11 millimètres de plus ; le doigt médian est aussi plus long.

16. BUSE PATUE. — BUTEO LAGOPUS.

(Type du genre *Archibuteo*, Brehm ; — *Butaetes*, Less.)

Diagnose : *Tarses emplumés jusqu'aux doigts, en avant et sur les côtés, garnis, en arrière, de quelques plaques assez larges.*

Taille : 55 *cent. environ.*

Synonymie : Falco Lagopus Brünn. *Ornith. Bor.* (1764), p. 4 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. I, p. 260 ; — Lath *Ind.* (1790),

t. I, p. 19 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. I, p. 37; —Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. I. p. 65 ;— Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. I, p. 127.

Buteo Lagopus, Vieill. *Dict.* (1816), t. IV, p. 482 et *Faune Fr.* p. 21 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXX ; — Schleg. *Revue* (1844), p. X.

Buteo pennatus, G. Cuv. *Règ. An.* 2e. édit. (1829), t. I, p. 336.

Butaetes Buteo, Less. *Ornith.* (1831), p. 83.

Butaetes Lagopus, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 3.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 25.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 15.

Bouteil., *Ornith. du Dauph.* pl. 10, f. 2.

Description : *Mâle adulte :* Dessus de la tête et du cou d'un blanc jaunâtre, avec des raies ou des taches oblongues brunes ; dessus du corps et scapulaires d'un brun tirant sur le noir, nuancé de roussâtre sur les bordures des plumes ; sus-caudales blanc tacheté de brun ; gorge blanche, lavée d'un peu de roussâtre et striée de brun ; cou et poitrine d'un blanc jaunâtre, variés de larges taches oblongues brunes ; abdomen et flancs de cette dernière couleur, souvent avec un faible liseré jaunâtre sur le bord des plumes ; sous-caudales d'un blanc jaunâtre ; joues colorées comme la gorge; petites couvertures des ailes brunes ; les grandes et les rémiges noirâtres ; queue blanche à son origine, brune dans le reste de son étendue et terminée par un liseré blanc terne; jambes et tarses d'un blanc roussâtre, varié de grisâtre et de taches brunes ; bec noir, bleuâtre à la base ; iris noisette : cire et doigts jaunes ; ongles noirs.

Dans les *très-vieux sujets* le brun du dessus du corps est bleuâtre, et les bordures sont moins larges.

Femelle adulte : Elle a plus de blanc roussâtre en dessus et en dessous; le brun de l'abdomen et des flancs moins étendu et moins profond ; et les bordures des plumes plus larges. Sa taille est plus forte.

Les *jeunes* ont des teintes beaucoup moins foncées.

Dans l'un et l'autre sexe, et quel que soit l'âge, le plumage de cette espèce varie du brun plus ou moins foncé au blanc gris plus ou moins jaune roussâtre.

Historique. La Buse patue habite les régions froides de l'Europe, de l'Asie, de l'Amérique et l'Algérie. Elle est de passage irrégulier dans le nord et le midi de la France, en Anjou et dans le Dauphiné.

Elle niche sur les grands arbres, pond quatre ou cinq œufs d'un blanc roussâtre, nuancé de roux, avec des taches irrégulières rousses et brunes, ordinairement plus foncées au gros bout.

Grand diam, 5 cent. 1/2 ; petit diam., 4 cent. 1/2.

Cette Buse a les mœurs, les habitudes et le régime de la Buse vulgaire ; seulement elle paraît préférer les lieux découverts, et quand elle est posée elle gonfle ses plumes, ce qui la fait paraître plus grosse qu'elle n'est réellement. Elle opère son passage isolément aux environs de Lille, presque toujours durant le mois d'octobre.

Observations. J'ai reçu deux Buses patues d'Amérique, l'une de Terre-Neuve et l'autre de New-Yorck. La première ne diffère de celle d'Europe que par plus de coloration dans le plumage et pas autrement. Elle est représentée par Wilson, *American Ornithology* (pl. 33, fig 1.), et décrite sous le nom de *Falco lagopus* (*Rough legged Falcon*). La seconde s'en éloigne sensiblement, quoiqu'elle porte le même plumage qu'un individu pris aux filets près de Lille. Elle a le bec plus gros, plus fort, les doigts plus allongés, les ongles plus longs et plus robustes. C'est le *Falco Sancti-Johannis* des auteurs, représenté par Wilson (pl. 53, fig. 1.)

MM. Ch. Bonaparte et Schlegel ne font pas mention de l'Amérique Septentrionale dans l'*habitat* de la Buse patue, et cependant son existence, dans ce continent, est hors de doute. Ce dernier a fait confusion en citant Wilson. Il indique à tort (*Revue*, obs. 26, p. 33) la pl. 33, fig. 1 de cet auteur américain pour le *Falco Sancti-Johannis*. Cette figure est celle de la Buse patue proprement dite. L'oiseau qu'il veut désigner est représenté pl. 53, fig 1, sous le nom qu'il lui assigne.

GENRE IX.

BONDRÉE. — PERNIS.

Synonymie : Falco, Linn. (1766) ; — Gmel. (1788); — Lath. (1790) ; — Mey. et Wolf (1810) ; — Temm. (1815 et 1820) ; — Schinz (1840).
Buteo, G. Cuv. (1799) ; — Dumér. (1806) ; — Vieill. (1816).
Pernis, G. Cuv. (1817); Brehm. (1823) ; — Less. (1831) ; — Ch. Bonap. (1838); — Keys. et Blas. (1840);— Schleg. (1844).

Caractères : Bec comprimé, à dos saillant ; narines oblongues, percées obliquement sur le bord de la cire qui est nue ; lorums garnis de plumes serrées, écailleuses ; tarses assez robustes, courts, couverts de plumes au-dessous de l'articulation tibio-tarsienne, réticulés dans le reste de leur étendue; doigts courts, le médian et l'externe unis à la base par un repli membraneux ; ailes longues ; queue égale.

Considérations générales. Les Bondrées se distinguent des Buses, avec lesquelles beaucoup d'auteurs les ont confondues, non seulement par quelques-uns de leurs caractères physiques, mais aussi par leurs mœurs. Elles sont moins indolentes et ont un vol plus léger, la tête un peu moins grosse et les formes généralement moins massives.

Leur régime diffère aussi de celui des Buses.

Le plumage des sujets adultes offre beaucoup plus de fixité, considéré d'individu à individu ; mais il varie suivant l'âge et le sexe.

17. BONDRÉE COMMUNE. — PERNIS APIVORUS.

Diagnose : *Bec faible ; lorums garnis de plumes écailleuses ; doigts courts.*

Taille : 50 *à* 55 *cent.*

Synonymie : Falco apivorus, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. I, p. 130 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. I, p. 267 ; — Lath. *Ind.*

(1790) ; t. I; p. 25 ;—Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810); t. I, p. 39 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. I, p. 67 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. I, p. 127.

Buteo apivorus, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 410 ; — Vieill. *Dict.* (1816), t. IV, p. 479 et *Faune Fr.* p. 20.

Pernis apivorus, G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. t. I, p. 335 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 3 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. 29 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. 9.

Buff., *Pl. enl.* 420 *mâle.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 23, *femelle adulte*, pl. 24 *jeune de l'année.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 16.

Bouteil., *Ornith. du Dauph.* pl. 10, f. 3.

Description : *Mâle adulte :* Parties supérieures d'un brun plus ou moins foncé, tirant sur le cendré au vertex, avec les bordures des plumes plus claires et tirant sur le roussâtre à la nuque et sur le corps ; gorge blanche, avec la tige des plumes brun roussâtre ; bas du cou et poitrine d'un blanc marqué de taches allongées triangulaires, brun roussâtre bordé de cendré, avec un trait longitudinal brun foncé au centre ; abdomen, sous-caudales et jambes blancs, barrés de brun roussâtre, avec des bordures cendré clair ; front et joues cendré bleuâtre, s'étendant jusqu'aux parties latérales du cou ; couvertures des ailes colorées comme le dos ; rémiges primaires brunes en dedans, lavées de cendré en dehors et terminées de blanchâtre ; rémiges secondaires rayées de brun noirâtre et de gris bleu, également terminées de blanchâtre ; queue ondulée de brun et de cendré en dessus, avec trois larges bandes transversales noires, placées à distances inégales, terminées de blanc sale et nuancées d'une teinte beaucoup plus claire en dessous ; bec brun jaunâtre à sa base, cire brunâtre ; iris et pieds plus ou moins jaunes.

Femelle adulte : Entièrement d'un brun roussâtre plus foncé au milieu de chaque plume : du bleu cendré seulement au front.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle, mais ils ont des taches noires au milieu des plumes, et une taille beaucoup plus petite.

Après la première mue : Leur plumage offre du blanc et du jaunâtre au dessous du corps, à la tête et sur les ailes.

Dans cette espèce, peu de sujets se ressemblent durant le jeune âge ; aussi toutes les descriptions laissent-elles beaucoup à désirer. Je possède des sujets qui ont la tête blanche pointillée de brun, et le dessous du corps maculé de blanc ; d'autres ont une teinte générale brune, avec la tête et la nuque pointillées de blanc; il en est d'autres dont le front et la gorge sont blanchâtres. Chez de jeunes sujets tirés à la fin d'août, l'iris était d'un brun gris tirant sur le vert.

J'ai vu au Musée d'histoire naturelle de Bruxelles une Bondrée commune presque blanche, tuée dans le canton de Wellen. J'en possède une avec les parties inférieures de cette couleur.

Historique. On trouve particulièrement la Bondrée dans les contrées orientales de l'Europe ; elle est commune dans le département des Hautes-Alpes, se montre en Anjou, en Auvergne et dans les Hautes-Pyrénées. Elle est plus rare dans le nord de la France. Dans nos localités on ne la voit guère qu'en septembre, octobre et au commencement de novembre ; cependant, elle se reproduit dans les forêts de Phalempin, de Mormal et d'Hesdin.

Elle niche sur les arbres élevés. Son aire, construite avec des buchettes, est garnie au centre de quelques feuilles sèches. La ponte est rarement de plus de deux œufs, à fond jaune ou jaunâtre, avec des taches roussâtres ou rougeâtres très-intenses, et quelquefois si nombreuses que l'œuf en est entièrement recouvert, ordinairement elles sont toujours plus épaisses et plus rapprochées vers le gros bout.

Grand diam, 5 cent.; petit, 4 1/2.

M. Gerbe m'écrit que, selon toute apparence, le mâle de cette espèce pourvoit, en partie, aux besoins de sa femelle pendant que celle-ci couve. Un nid de Bondrée, qu'il a eu occasion de voir, et qui ne contenait que deux œufs déjà assez couvés, était garni, sur ses bords, d'une assez grande quantité de nourriture. Il renfermait, entre autres, un petit canard et un poisson encore entiers, mais en voie de décomposition.

La Bondrée se nourrit d'insectes et principalement de guêpes, quelquefois aussi de lézards, d'autres petits vertébrés et même de blé. En captivité elle préfère les abricots, les figues et les poires à la viande. M. le professeur Schinz en a nourri plusieurs avec ces fruits. Elles sont devenues grasses et très-privées : « Ce sont, m'écrit-il, des oiseaux tristes, criards et sans force. »

GENRE X.

MILAN. — MILVUS.

(Type de la sous-famille des *Milvinæ*, Ch. Bonap.)

Synonymie : Falco, Linn. (1766) ; — Gmel. (1788) ; — Lath. (1790) ; Mey. et Wolf (1810) ; — Temm. (1820) ; — Schinz, (1840).

Milvus, G. Cuv. (1797, 1817 et 1829) ; — Savig. (1809) ; — Vieill. (1816) ; — Less. (1831) ; — Ch. Bonap. (1838) ; — Keys. et Blas. (1840) ; — Schleg. (1844).

Caractères : Bec assez fort, court, rétréci et anguleux en dessus ; narines elliptiques, obliques ; tarses courts, réticulés et écussonnés ; doigts médian et externe unis à leur base par un repli membraneux ; ongles courts, faibles et pointus ; ailes très-longues, étroites, avec six rémiges échancrées ; la première plus courte que la sixième, la deuxième plus courte que la cinquième, la troisième presque égale à la quatrième qui est la plus étendue ; queue très-longue, plus ou moins fourchue.

Considérations générales. Les Milans ont des caractères génériques qui les distinguent des autres rapaces d'Europe. On les reconnaît facilement à leur tarses écussonnés et à leur queue fourchue.

Ces oiseaux sont d'excellents voiliers et se transportent, durant leurs émigrations, à des distances immenses.

Quoiqu'ils ne passent pas pour des rapaces courageux, quelques espèces ne manquent pas de hardiesse. En général ils n'attaquent que

des êtres faibles, des petits oiseaux, des petits rongeurs, des reptiles, des poissons et des insectes coléoptères.

Le mâle diffère de la femelle, et les jeunes portent une livrée qui les distingue des père et mère.

Trois espèces sont admises aujourd'hui comme européennes

18. MILAN ROYAL. — MILVUS REGALIS.

Diagnose : *Bec légèrement festonné sur les bords de la mandibule supérieure ; tarses emplumés dans leur moitié supérieure ; doigts latéraux égaux ou presque égaux, atteignant le milieu du doigt médian ; queue très-longue et très-fourchue.*

Taille : 65 cent.

Synonymie : Falco Milvus, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. I, p. 126 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. I, p. 261 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. I, p. 20; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. I, p. 25 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. I, p. 59 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. I, p. 124.

Milvus Regalis, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 41 ; — Vieill. *Dict.* (1818). t. XX, p. 559 et *Faune Fr.* p. 14, — Less. *Ornith.* (1831), p. 70 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838) ; p. 4 ;— Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXX ; Schleg. *Revue* (1844), p. 10.

Milvus ictinus, Savig. *Syst. des Ois. d'Egyp.* (1809), p. 88.

Buff., *Pl. enl.* 422 paraît être une *femelle.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 26 *mâle*, 27 *femelle.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 28.

Bouteil., *Ornith. du Dauph.* pl. 9 f.

Vulgairement : Milan commun.

Description : *Mâle adulte :* Tête et cou blanc cendré, strié longitudinalement de brun ; corps d'un roux ardent, brunâtre en dessus, au centre des plumes, flammé de brun en dessous, avec de petits traits longitudinaux noirs ; rémiges noires : queue très-fourchue, rousse, portant des bandes brunes plus apparentes sur les pennes latérales ; bec brun de corne, avec la pointe noire ; cire, iris et pieds jaunes.

Les sujets vieux ont plus de brun sur le corps et une teinte plus blanche à la tête et au cou.

Femelle adulte : Elle est d'un brun moins foncé au centre des plumes ; les bordures de celles-ci sont d'un roux clair ou blanchâtre. Sa queue est moins fourchue.

Jeunes avant la première mue : Tête grise ; dessus du corps brun avec quelques taches blanches ; dessous blanc et varié de taches brunes plus étendues et plus nombreuses sur les longues plumes des jambes. (Vieill.) *Après la mue* ils ressemblent beaucoup à la femelle.

Historique. Le Milan Royal est un oiseau du nord et du sud-est de l'Europe.

En France, il vit sédentaire dans certaines localités, notamment dans le département des Landes et très-probablement dans celui des Hautes-Pyrénées, d'où j'ai reçu des sujets de tous les âges. On le trouve aussi, mais en moins grand nombre, en Provence, en Champagne, et il se montre accidentellement de passage dans le Bas-Languedoc et aux environs de Lille, où je l'ai vu plusieurs fois en automne et en hiver.

Il paraît être de passage régulier en Belgique à l'automne et au printemps. Son apparition dans ce royaume coïncide presque toujours, d'après ce que dit M. Selys-Lonchamps, dans sa *Faune Belge*, avec celle des Bécasses, et les naturalistes danois ont remarqué qu'il arrive dans leur contrée, pour y nicher, en même temps que ces oiseaux.

Il niche sur les hêtres, les chênes élevés, rarement sur les rochers. La ponte est de trois ou quatre œufs grisâtres, ou gris roussâtre, quelquefois blanchâtres et très-légèrement teintés de jaune, avec des taches rousses, rougeâtres ou brunes, tantôt rares et demi-effacées, tantôt nombreuses et très-apparentes.

Grand diam., 6 cent.; petit diam., 4 à 4 cent. 1/2.

Le Milan Royal est considéré comme un oiseau lâche et très-vorace. Il se nourrit de mammifères, d'oiseaux de petite taille et de reptiles ; à défaut de proie vivante il se rabat sur les charognes. Il paraît préférer les plaines aux bords des eaux.

Cet oiseau a un vol élégant et aime à exécuter mille évolutions dans les airs. J'en ai vu, pendant plus d'une heure, planer à une haute distance et y tracer lentement de grands cercles, en n'agitant pour ainsi dire pas les ailes.

19. MILAN NOIR. — MILVUS NIGER.

Diagnose : *Bec noir ; tiers supérieur des tarses seulement emplumé ; doigt interne plus court que l'externe ; celui-ci dépassant un peu le milieu du médian ; queue peu fourchue.*

Taille : 55 *cent.*

Synonymie : Milvus niger, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 413; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 4 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. 31.

Falco ater, Gmel. *Syst.* (1788), t. I, p. 262 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. I, p. 21 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. I, p. 60.

Falco fusco-ater, Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. I, p. 27.

Milvus aetolius, Vieill., *Dict.*(1818), t. XX, p. 562 et *Faune Fr.* p. 15 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 70.

Buff., *Pl. enl.* 472 me paraît un *jeune sujet.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 23.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 29.

Bouteil., *Ornith. du Dauph.* pl. 9, f. 4.

Vulgairement : Milan Étolien.

Description : *Mâle adulte :* Gris brun foncé en dessus, avec la tête et la gorge striés de brun sur un fond blanchâtre ; brun roussâtre en dessous et rayé de brun noir ; rémiges noirâtres ; queue de la même couleur que le dessus du corps et traversée de bandes plus foncées ; iris noirâtre ; bec noir, moins foncé en dessous ; cire et pieds jaunes.

Femelle adulte : Mêmes couleurs que le mâle, mais plus ternes.

Jeunes : Plumes de la tête, du cou, et couvertures des ailes bordées de blanc roussâtre ; queue sans bandes transversales ou très-peu apparentes ; bec brunâtre plus foncé à la pointe.

Historique. La vraie patrie du Milan noir paraît être l'Afrique, le Japon, le Caucase et le midi de la Russie, où il est commun.

Il est plus rare en France que le Milan royal. Selon M. Darracq, on le voit presque toute l'année planer sur l'Adour, entre Bayonne et l'embouchure de cette rivière. Il vient se reproduire en Champagne, dans les environs de Troyes ; est de passage non régulier en Lorraine, d'où je l'ai reçu, et où il se propage aussi quelquefois ; enfin on le trouve encore dans le Bas-Languedoc, les Hautes-Pyrénées, en Suisse et dans la Ligurie. M. Nordmann, en mars 1834, en vit des troupes nombreuses rôdant par la ville de Moscou, ramassant les débris de cuisine déposés dans les rues.

Il niche sur les arbres élevés, pond trois ou quatre œufs d'un blanc jaunâtre, ou d'un gris roussâtre très-pâle, avec de grandes et très-petites taches brunes fort nombreuses et très-rapprochées ; quelquefois ils sont à peu près blancs, avec de grosses taches d'un rouge obscur vers le gros bout.

Grand diam., 5 cent. 1/3 à 5 cent. 1/2 ; petit diam., 4 à 4 cent 1/2.

Ses mœurs et ses habitudes ressemblent à celles de l'espèce précédente ; mais il paraît se nourrir principalement de poissons. M. Temminck dit qu'il poursuit particulièrement l'Alose, et M. Nordmann qu'on le voit en Bessarabie et au Caucase, mêlé aux vautours, s'abattre sur les charognes.

20. MILAN PARASITE. — MILVUS ÆGYPTIUS.

Diagnose : *Bec jaunâtre ; moitié supérieure des tarses vêtue, doigt interne plus court que l'externe ; celui-ci dépassant de beaucoup le milieu du doigt médian ; queue plus fourchue que dans le Milan noir.*

Taille : 53 *cent.*

Synonymie : Falco ægyptius et Forskahlii, Gmel. *Syst.* (1788 t. I, p. 261 et 263.

Falco parasiticus, Lath. *Ind.* suppl. (1802), p. 5.

Milvus ætolius, Savig. *Syst. des Ois. d'Egyp.* (1809), p. 89 et pl. 3, f. 1, *jeune de deux ans* qu'il rapporte à l'espèce précédente.

Milvus parasiticus, Schleg. *Revue* (1844), p. X.

Levaillant, *Ois. d'Afr.* pl. 22, sous le nom de : *le Parasite.*

Description : *Mâle adulte :* D'un brun de tan en dessus, plus foncé à l'occiput et au dos, avec la tige des plumes noirâtre et les bordures cendrées ; joues et gorge blanchâtres ; abdomen, cuisses et sous-caudales d'un roux ardent; grandes rémiges brun noir ; rémiges secondaires d'une teinte plus claire ; queue brune, traversée par des bandes d'une teinte plus foncée et terminée de fauve; cire bleuâtre; bec jaunâtre avec la pointe noirâtre ; pieds jaunes.

Femelle adulte : Absolument semblable au mâle, mais avec des couleurs moins vives.

Jeunes : Plumage brun et queue très-peu étagée, presque carrée.

Historique. Cette espèce, originaire d'Afrique, et que l'on trouve en grand nombre au cap de Bonne-Espérance, se montre en Dalmatie et en Grèce.

Elle niche sur les rochers ou sur les arbres élevés ; pond, selon Levaillant, quatre œufs tachés de roux sur un fond blanc, et, d'après Audouin, trois ou quatre d'un blanc jaunâtre, entièrement couverts de taches brunes confluentes, laissant à peine apercevoir le fond.

Le Milan parasite est, à ce qu'on rapporte, très-vorace, très-hardi, et dispute quelquefois sa proie à des mammifères carnassiers. Il se nourrit d'oiseaux, de poissons et de charognes.

Observations. Vieillot, M. Temminck, le prince Ch. Bonaparte et quelques autres naturalistes ont rapporté le Milan parasite au Milan noir ; il est probable qu'ils n'eussent point fait cette confusion s'ils avaient eu en même temps sous les yeux les deux espèces. Le Milan parasite se distingue du Milan noir par son bec jaune, sa queue plus longue et plus fourchue que chez ce dernier. Il est d'ailleurs d'une nuance plus claire en dessus, et d'une teinte rousse plus prononcée en dessous.

GENRE XI.

ÉLANION. — ELANUS.

Synonymie : Falco, Linn. (1766) ; — Gmel. (1788) ; Lath. (1790) ; — Temm. (1820) ; — Schinz (1840).

MILVUS, Briss. (1760).
ELANUS, Savig. (1809); — Vieill. (1816).
ELANOIDES, Vieill. (1823).
NAUCLERUS et ELANUS, Ch. Bonap. (1838); — Keys. et Blas. (1840); — Schleg. (1844).

CARACTÈRES : Bec faible, comprimé et fortement courbé ; cire velue ; narines garnies de soies; bouche très-fendue ; tarses courts, réticulés et vêtus, en avant, de plumes dans leur moitié supérieure ; doigts courts, gros et séparés ; ailes allongées, deuxième ou troisième rémige la plus longue ; queue très-fourchue ou seulement échancrée.

Considérations générales. Les Élanions, sous beaucoup de rapports, se rapprochent des Milans ; ils en ont le port, le vol élégant et léger.

Ils vivent principalement d'insectes, de petits rongeurs, de lézards et de serpents.

On en connaît deux espèces ; l'une d'elles n'a encore été observée qu'en Angleterre.

Observations. Quelques auteurs, prenant en considération la forme de la queue, ont démembré ce genre, et, à l'exemple de M. Vigors, ont admis des Élanions proprement dits, caractérisés par une queue légèrement échancrée ; et des Nauclers, qui ont ce même organe très-long et très-fourchu. Je me bornerai à indiquer ces deux coupes sans les admettre génériquement.

21. ELANION NOIR. — ELANUS FURCATUS.

(Type du genre *Nauclerus*, Vigors et de Ch. Bonap

DIAGNOSE : *Queue longue et très-fourchue; les pennes latérales dépassant de plus de moitié les médianes; moitié supérieure des tarses emplumée; doigts latéraux égaux.*

Taille : 57 *cent. environ.*

Synonymie : FALCO FURCATUS, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. I, p. 129 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. I, p. 262 ; — Lath.

Ind. (1790), t. I, p. 22 ; — Temm. *Man.* IV.e partie (1840), p. 590 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. I, p. 126.
MILVUS CAROLINENSIS, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 418.
ELANOIDES FURCATUS, Vieill. *Tab. Ency.* (1823), I.re partie, p. 1204.
NAUCLERUS FURCATUS, Vigors, *Zool. Journal.*, t. II, p. 386 ; — Less. *Ornith.* (1731), p. 73 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 4 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXIX ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XI.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 30.
Vulgairement : Milan de la Caroline.

DESCRIPTION : *Mâle.* Blanc, avec le dos, le dessus des ailes et la queue d'un noir à reflets bleuâtres et bronzés ; bec noir ; iris rouge ou blanc bleuâtre, cire bleue ou jaune, et doigts jaunâtres, suivant les auteurs.

Femelle : Que je ne connais pas, ressemble, d'après M. Temminck, au mâle.

Selon le même auteur, le plumage du *jeune âge* ne serait pas connu ; mais il fait observer que les petits, dans le nid, sont couverts d'un duvet blanc.

Historique. Il habite l'Amérique septentrionale et s'égare accidentellement dans le nord de l'Europe.

J'ai reçu un individu de la Nouvelle-Georgie où cette espèce ne paraît pas rare.

Les auteurs citent deux captures faites en Angleterre, l'une en Argyleshire, et l'autre en Yorkshire.

L'Élanion noir niche au sommet des pins et des bouleaux ; pond quatre à six œufs d'un vert blanchâtre, avec quelques taches brunes au gros bout.

Il se nourrit, dit-on, d'insectes, de lézards et de serpents.

22. ÉLANION BLAC. — ELANUS MELANOPTERUS.

(Type du genre *Elanus*, Savig., Ch. Bonap.)

DIAGNOSE : *Queue peu longue, seulement échancrée, presque carrée ; tarses emplumés dans leurs deux tiers supérieurs ; doigt*

externe beaucoup plus court que l'interne ; celui-ci atteignant le tiers antérieur du doigt médian.

Taille : 32 *à* 35 *cent.*

Synonymie : Falco mesalopterus, Lath. *Ind. supp.* (1802), p. 6 : — Temm. *Man.* 3.e partie (1835), p. 33 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. I, p. 125.

Elanus cæsius, Savig. *Syst des Ois. d'Égyp.* (1809), p. 98 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXIX.

Elanoides cæsius, Vieill. *Tab. Ency.* (1823), 1.re partie, p. 1206.

Elanus melanopterus, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 4 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XI.

Levaillant, *Ois. d'Afrique*, pl. 36 *adulte*, 37 *jeune.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 31.

Description : *Mâle et femelle adultes :* Vertex, nuque et manteau gris cendré, plus clair à la tête; face, devant du cou et parties inférieures du corps d'un blanc pur, nuancé de cendré bleuâtre sur les côtés de la poitrine ; paupières et une tache devant les yeux noires ; ailes pliées, en partie noires et en partie d'un cendré plus ou moins foncé, avec le poignet et le bord d'un blanc pur; queue nuancée de gris en dessus, blanche en dessous ; bec noir ; iris et pieds jaune orange.

Jeunes sujets : Couleurs plus ternes, avec les plumes des parties supérieures bordées de roux ferrugineux ; celles des parties inférieures marquées longitudinalement de stries ou mèches brunes ; ailes couleur ardoise, avec les couvertures et les pennes terminées de blanc roussâtre ; queue cendrée, terminée de blanc.

Les petits en naissant sont couverts de duvet gris roussâtre ; en quittant le nid, ils ont la tête, la nuque et le dessus du corps d'une teinte roussâtre ; la poitrine roux ferrugineux et le reste des parties inférieures d'un blanc très-légèrement lavé de roussâtre.

Historique. Il niche, selon Levaillant, sur les arbres, et pond quatre ou cinq œufs blancs sans taches.

Il vit principalement d'insectes et de petits rongeurs.

Le Blac est répandu dans toute l'Afrique et se montre accidentellement en Europe.

On a tué plusieurs individus de cette espèce en France, en Espagne et en Allemagne. Un sujet tué à Cassel, département du Nord, en mai 1830, a été envoyé à M. Duthoit, de Dunkerque, où je l'ai vu. D'après une lettre adressée à M. Temminck par M. Duseuil, d'Is-sur-Tille, il se montrerait assez souvent dans le département de la Côte-d'Or, pendant le mois d'octobre. M. Crespon a tué un mâle adulte, dans ce mois, près de Nîmes.

GENRE XII.

BUSARD. — CIRCUS.

Synonymie : Falco, Linn. (1766); — Gmel. (1788); — Lath. (1790); — Mey. et Wolf (1810); — Temm. (1815); — Schinz (1840).

Buteo, Dumér. (1806).

Circus, Savig. (1809); — Vieill. (1816); — G. Cuv. (1817); — Less. (1831); — Keys et Blas. (1840); — Schleg. (1844).

Circus et Strigiceps, Ch. Bonap. (1838).

Caractères : Bec médiocre, comprimé, presque droit, très-élevé, à bords de la mandibule inférieure pourvus d'un léger feston; cire grande, couvrant plus d'un tiers de la longueur du bec; narines oblongues, couvertes en partie de poils raides; tarses allongés et grêles; doigts médian et externe unis à leur base par une membrane; ongles médiocres et très-aigus; ailes longues et larges; queue arrondie, assez allongée.

Considérations générales. Les Busards ont le corps délié, élancé; des formes, par conséquent, moins lourdes que dans les autres rapaces. Comme les Chouettes, ils ont immédiatement au-dessous des oreilles une sorte de collerette plus ou moins apparente, formée de plumes serrées ou frisées.

Les Busards recherchent les marais et le voisinage des bois. Ils font la chasse aux oiseaux, aux petits mammifères et aux reptiles.

Observations. Les auteurs sont assez généralement d'accord pour n'admettre dans le genre Busard que quatre espèces : le Busard ordinaire, le Busard Soubuse, le Busard Montagu et le Busard pâle. Cependant quelques ornithologistes persistent encore à faire deux espèces du Busard ordinaire : l'une sous le nom de *Cir. æruginosus* et l'autre sous celui de *Cir. rufus.*

Je partageais cette manière de voir lorsque j'ai fait imprimer mon *Catalogue des Oiseaux d'Europe ;* mais aujourd'hui je me range à l'avis de M. Temminck, qui considère le *Cir. æruginosus* et le *Cir. rufus* comme des individus de la même espèce. M. Hardy, de Dieppe, que j'aurai souvent occasion de citer, à cause des nombreuses observations qu'il a bien voulu m'adresser, assiste, chaque printemps, à la migration de ces oiseaux. Les Harpayes *Cir. rufus*, qui sont des individus vieux, passent les premiers vers la fin de mars ; les Busards, *Cir. æruginosus,* qui sont des femelles, des individus de moyen âge ou des jeunes sujets, passent seulement en avril. Cet excellent observateur les a vus appareillés ensemble et chasser de compagnie. Il a dans son cabinet une douzaine de ces oiseaux qui indiquent les différents états de plumage sans interruption, depuis le jeune Busard jusqu'à la vieille Harpaye. En présence de semblables faits, et quelles que soient les dissemblances que l'on remarque entre les individus, il ne saurait y avoir qu'une opinion : le *Cir. æruginosus* et le *rufus* ne forment réellement qu'une espèce.

23. BUSARD ORDINAIRE. — CIRCUS RUFUS.

Diagnose : *Une tache blanchâtre ou jaune à la nuque ; point de collerette ou une collerette incomplète et peu apparente ; croupion unicolore ; tarses et doigts forts et allongés ; troisième rémige la plus longue de toutes.*

Taille : 50 *à* 54 *cent.*

Synonymie : Falco æruginosus, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. I, p. 130 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. I, p. 267 et *F. rufus*, p. 266.

Circus palustris et rufus, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 401 et 402.

Falco rufus et æruginosus, Lath. *Ind.* (1790), t. I, p. 25 ; — Mey. et Wolf. *Tasch. der Deuts.* (1810), t. I, p. 43.

CIRCUS ÆRUGINOSUS et RUFUS, Savig. *Syst. des Ois. d'Égyp.* (1809), p. 90 et 91; — Vieill. *Dict.* (1816), t. IV, p. 451 et 457, *Faune Fr.*, p. 24 et 25; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. I, p. 338; — Less. *Ornith.* (1831), p. 86.

CIRCUS ÆRUGINOSUS, Ch. Bonap. *Brids* (1838), p. 5; - Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXXI.

CIRCUS RUFUS, Schleg. *Revue* (1844), p. V.

Buff. *Pl. enl.* 423, *jeune sujet*; 424, *sujet d'âge moyen*; 460, *adulte* sous le nom de *Harpaye*.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 13, *femelle*.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 32.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 11, f. 1.

Vulgairement : Busard des marais et Busard Harpaye.

Écouve, Écouvette *de nos campagnards*.

DESCRIPTION : *Mâle*. Brun, plus ou moins varié de roux en dessus; roussâtre, tacheté longitudinalement de brun en dessous à l'exception de l'abdomen, des cuisses et des plumes sous-caudales qui sont d'un roux ferrugineux, plus foncé par places; tête et cou roussâtres, avec une tache longitudinale brune sur chaque plume; grandes couvertures des ailes, rémiges intermédiaires et quelques secondaires d'un gris bleuâtre : queue également d'un gris bleuâtre en dessus, mais gris roussâtre en dessous; sous-caudales plus ou moins rousses; bec noir de corne; cire jaune verdâtre; iris brun roux ou safrané; pieds jaunes.

La femelle, du même âge que le mâle, lui ressemble; elle est seulement un peu plus grosse, et a les plumes des parties supérieures du corps bordées de roux à la pointe.

Les jeunes de l'année sont couleur chocolat, avec un liseré gris roussâtre à l'extrémité des plumes du manteau et des couvertures des ailes. Ils ont les plumes du vertex, de la nuque et de la gorge d'un blanc roux, plus ou moins foncé, avec des raies blanchâtres sur leur tige. Quelques individus ont des taches rousses sur la poitrine; d'autres en ont aussi sur le devant du cou et sur le dos. Plus tard, le nombre des

taches rousses augmente, et il en paraît quelquefois sur toutes les parties du corps.

Après la deuxième mue, le plumage s'éclaircit ; les taches deviennent plus nombreuses ; le roux de la tête et de la gorge est plus ou moins rayé de brun ; l'iris, d'abord brun, prend une teinte rousse à mesure que l'oiseau vieillit ; les rectrices portent alors six ou sept bandes transversales rousses ou cendrées, plus ou moins apparentes ; ces bandes disparaissent entièrement dans un âge plus avancé. Au surplus, le plumage est très-variable, non seulement suivant l'âge, mais encore suivant la saison, et d'individu à individu.

Cette espèce varie aussi sous le rapport de la taille.

Je possède une femelle entièrement couleur chocolat, reflétant bronze, avec une plaque roussâtre à la nuque ; un mâle avec le corps d'un brun mêlé d'une teinte cendrée ; la tête blanche, à cause de l'usure de l'extrémité des plumes ; le bec très-gros et la queue d'un gris roussâtre.

Historique. On rencontre le Busard ordinaire en France, en Belgique, en Hollande, en Russie et dans le nord de l'Afrique. On le voit en toutes saisons aux environs de Lille; toutefois, les sujets vieux, dits Harpayes, y sont très-rares.

Il établit son nid à terre et le cache dans les roseaux ou sous les buissons. Sa ponte est de trois ou quatre œufs blancs un peu azurés, sans taches.

Grand diam., 5 cent.; petit diam., 3 cent. 1/5.

Le Busard ordinaire se nourrit de mammifères, d'oiseaux aquatiques, d'œufs d'échassiers, de palmipèdes et de gallinacés. On le rencontre principalement dans les marais et les prairies qui bordent les rivieres.

Observation. J'ai vu des sujets adultes venant de l'Algérie qui ressemblent à ceux tués en France, mais avec des teintes plus pures et plus éclatantes.

24. BUSARD St.-MARTIN. — CIRCUS CYANEUS.

(Type du genre *Strigiceps*, Ch. Bonap.)

Diagnose : *Collerette très-prononcée; croupion blanc pur ou avec quelques taches rousses ; tarses et doigts assez grêles ; ailes atteignant le tiers postérieur de la queue; troisième et quatrième rémiges égales et les plus longues.*

Taille : Mâle, 45 *cent.; femelle,* 51.

Synonymie : Falco cyaneus et pygargus, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. I, p. 226, *mâle et femelle ;* — Gmel. *Syst.* (1788), t. I, p. 276 et 277.

Falco cyaneus, Lath. *Ind.* (1790), t. I, p. 39; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. I, p. 45; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. I, p. 72; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. I, p. 129.

Circus gallinarius, Savig. *Syst. des Ois. d'Égyp.* (1809), p. 91; — Vieill. *Dict.* (1816), t. IV, p. 459 et *Faune Fr.* p. 26; — Less. *Ornith.* (1831), p. 84.

Circus pygargus et cyaneus, G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. I, p. 337.

Strigiceps Pigargus, Ch. Bonap. (1838), p. 5.

Circus cyaneus, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1841), p. 31; — Schleg. *Revue,* (1844), p. VI.

Buff. *Pl. enl.* 443, *femelle adulte ;* 459, *mâle adulte ;* 480, *jeune.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 16, *mâle ;* pl. 17, *femelle.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 33.

Bouteil. *Ornith. du Daup.* pl. 11, f. 2, *femelle.*

Vulgairement : Oiseau St.-Martin et Soubuse.

Description : *Mâle adulte :* Tête, cou, dos, croupion et poitrine cendré bleuâtre, avec le centre des plumes du vertex strié longitudinalement de brun ; celles du dos et les scapulaires largement bordées de cette couleur ; sus-caudales, abdomen et sous-caudales blancs, les premières avec quelques

taches rousses ; moitié supérieure des grandes rémiges également blanche, le reste noir ; rectrices, à l'exception des médianes, bleuâtres et barrées de cendré plus ou moins foncé; quelquefois des taches brunes, rousses et blanchâtres se montrent à la nuque et sur d'autres parties du corps ; d'autres fois le bas de la poitrine et de l'abdomen est traversé par de légères lignes courbes d'un brun roussâtre ; bec noir de corne tirant sur le bleuâtre à la base ; commissures du bec, paupières et cire jaune verdâtre ; pieds jaune citron pur.

Les très-vieux sujets sont entièrement d'un gris bleuâtre en dessous, avec le croupion blanc, sans taches.

Femelle adulte : D'une taille plus forte ; d'un brun terne, varié de roux à la tête, au cou, sur le haut du dos et sur les ailes ; roussâtre en dessous, avec de larges taches longitudinales brunes ; grandes rémiges rayées de noir ; queue gris brun, barrée de roux vers la base, de brun ou de grisâtre inférieurement ; croupion blanc.

Dans un *âge moins avancé*, le plumage offre une teinte plus claire, avec de nombreuses taches rousses sur les parties supérieures ; la couleur roussâtre des parties inférieures est plus prononcée et les taches brunes y sont plus étroites; enfin les barres de la queue sont beaucoup plus apparentes.

Jeunes avant la première mue : Brun roussâtre en dessous, avec les plumes bordées de roux.

Une *femelle adulte* tuée près de Lille, le 2 septembre 1835, avait l'iris brun roux ; un *jeune mâle* pris à la même époque, l'avait brun foncé. Telle est, du reste, la couleur qu'a l'iris des jeunes Saint-Martins à la sortie du nid.

Variétés : M. le docteur de Montessus, dans une communication faite à M. Gerbe, annonce qu'il possède une femelle adulte, dont le plumage est généralement d'un noir obscur comme celui de la *variété noire* de l'espèce suivante.

Historique. On rencontre le Busard Saint-Martin dans toutes les contrées de l'Europe. Il est commun en Russie et en Sibérie, est de

passage en Sicile, se montre, mais rarement, en Provence, dans les Hautes-Pyrénées, et, plus souvent, dans le nord de la France.

Il niche à terre, dans les bois marécageux, parmi les joncs et les roseaux. Un nid, trouvé près de Lille il y a une quinzaine d'années, était établi sur un petit monticule au milieu de l'eau. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs d'un blanc grisâtre ou azuré, sans taches.

Grand diam., 4 cent. 3/4; petit diam., 3 cent. 1/2.

Dans cette espèce, ainsi que dans la précédente, les œufs présentent quelquefois des points roussâtres peu apparents, suivant Hewiston; selon M. Philippe, ils seraient d'un bleu clair chez les individus adultes, et d'un blanc bleuâtre chez les jeunes sujets.

Rarement le Busard Saint-Martin se pose sur les arbres. M. Nordmann, qui a eu de fréquentes occasions d'observer cet oiseau, dit ne l'avoir jamais vu se percher. Du reste, j'ai gardé pendant près de deux mois quatre individus pris jeunes dans le nid, et je les ai vus presque constamment se tenir à terre sur un grès ou une pièce de bois. Cette espèce a parfois un vol si bas qu'elle rase presque la terre. Elle fait une grande destruction de petits rongeurs, de petits oiseaux et de reptiles. L'hiver, lorsque la faim la presse, elle recherche le voisinage des habitations rustiques et se rabat sur les immondices.

25. BUSARD MONTAGU. — CIRCUS CINERACEUS.

Diagnose : *Collerette peu ou point apparente; croupion unicolore; tarses grêles et doigts courts; ailes atteignant le bout de la queue; troisième rémige la plus longue de toutes.*

Taille : 41 *à* 43 *cent.*

Synonymie : Falco cineraceus, Montagu. *Trans. of the Linn. Soc.* t. IX, p. 188; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. I, p. 76; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. I, p. 131.

Circus Montagui, Vieill. *Dict.* t. XXXI, p. 411, et *Faune Fr.* p. 27; — Less. *Ornith.* (1831), p. 84.

Strigiceps cineraceus, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p 5.

Circus cineraceus, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXXI; — Schleg. *Revue* (1844), p. VI.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 18, *mâle;* 19, *femelle.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 34.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 72, f. 1.

Description : *Mâle adulte.* Dessus du corps d'un cendré bleuâtre, plus foncé que dans le Busard Saint-Martin ; gorge et poitrine d'un cendré bleuâtre clair ; abdomen et cuisses rayés longitudinalement de roux ardent ; ailes pareilles au dos et traversées obliquement par une bande noire ; queue barrée de roussâtre et de blanc ; bec brun de corne ; iris et pieds jaunes.

Femelle adulte : Elle ressemble à celle du Busard Saint-Martin; mais sa taille est beaucoup moins grande, et elle a la région ophthalmique blanchâtre, et le dessous du corps rayé longitudinalement de roux vif.

Dans un âge avancé, elle est unicolore en dessus.

Jeunes avant la mue : Les deux sexes sont alors parfaitement semblables. Ils sont d'un brun foncé en dessus, avec les plumes bordées de roux ; d'un roux ferrugineux en dessous, avec une raie brunâtre sur la tige de chaque plume ; ils ont la face blanchâtre, les paupières et la région parotique de la même couleur que le dos.

Variétés : Le Busard Montagu offre, comme le précédent, de grandes variations dans le plumage. Il y a des mâles dont les parties inférieures sont presque entièrement blanches, sans raies longitudinales rousses; il y en a d'autres dont les raies longitudinales sont d'un roux très-foncé, et se prolongent jusque sous la gorge. Une femelle tuée avec son mâle durant l'incubation, avait toutes les parties supérieures d'un roux uniforme. Les vieilles femelles ont souvent les parties inférieures privées des raies qui existent sur celles d'un âge moins avancé.

Une variété fort remarquable, dont on a voulu faire une espèce sous le nom de Busard Cafre, a tout son plumage d'un brun noir. J'ai vu dans le cabinet de M. Hardy un vieux mâle de cette couleur, qui a été tué au moment où il venait de piller un nid d'alouette. Le dernier œuf était encore intact dans son gosier. M. de La Fresnaye, à l'article *Busard* du *Dictionnaire universel d'histoire naturelle*, dit que cette

variété s'accouple indifféremment, soit avec des individus noirs comme elle, soit avec d'autres ayant le plumage ordinaire et que l'on trouve, dans le nid, des petits en livrée noire et d'autres en livrée normale.

Ce dernier fait est contredit par M. de Montessus, médecin à Châlons-sur-Saône, dans une lettre adressée à M. Gerbe, et que ce dernier me communique. Les détails donnés par M. de Montessus sur cette *variété noire*, sont trop intéressants pour que je croie devoir les consigner ici. Je copie textuellement :

« *Jeunes de l'année :* D'un noir profond et général ; l'iris, » brun noirâtre d'abord, prend peu à peu une teinte claire, » pour devenir jaune en dernier lieu.

» Tous les petits d'une même nichée se ressemblent. » *Jamais* les noirs ne se rencontrent dans le même nid avec » ceux dont le plumage est roussâtre.

» Les vieux (père et mère) appartiennent ou n'appar- » tiennent pas à cette variété. Ainsi le mâle peut avoir, » comme dans l'espèce ordinaire, le ventre blanc moucheté » de taches rousses, ou bien offrir un plumage générale- » ment de couleur plombée, même sous le ventre, mais dont » la nuance est plus ou moins foncée et tourne plus ou moins » à l'ardoise ou au cendré.

» La *femelle* peut aussi porter les attributs d'une femelle » ordinaire ; mais quelquefois son plumage est généralement » d'un noir obscur, tirant sur le marron, même sur toutes » les parties inférieures. »

M. le docteur de Montessus possède deux femelles qui présentent cette dernière couleur. L'une avait des petits noirs et était accouplée avec un mâle à ventre blanchâtre moucheté de roux ; l'autre avait des œufs, le mâle n'a pu être tué.

Cette variété est très-nombreuse dans le département de Saône-et-Loire.

Historique. Le Busard Montagu habite particulièrement l'Europe tempérée. Il est commun en Dalmatie, en Hongrie, en Pologne, en

Crimée, en Hollande et même dans quelques localités de la France durant l'été.

Il arrive dans les départements de la Vienne, de la Somme, du Pas-de-Calais et sur quelques autres points de la France, vers la mi-avril, et en repart fin d'août ou dans le courant de septembre. Les vieux émigrent les premiers, les jeunes une ou deux semaines plus tard.

Peu de jours après son arrivée, il s'accouple et établit son nid à terre, parmi les herbes, soit dans les endroits marécageux, soit dans les grandes bruyères, soit au milieu de coupes de bois. Il le compose de petites branches et de buchettes; sa ponte est de quatre ou cinq œufs d'un blanc grisâtre, quelquefois d'un blanc pur, sans taches.

Grand diam., 4 cent. 1/2 ; petit diam., 3 cent. 1/3.

Il se nourrit d'insectes, d'œufs, de petits oiseaux, de petits mammifères et de petits reptiles.

Suivant M. Barbier-Montault, avocat à Loudun, il ne se nourrirait que d'insectes ; du moins cet observateur n'a trouvé que des sauterelles en grand nombre sur une cinquantaine d'individus qu'il a eu occasion d'ouvrir dans les mois d'août et de septembre. D'après M. Nordmann, professeur à Odessa, il aurait un appétit dévorant et ferait une grande consommation de jeunes alouettes, de sousliks et de zemnes. Il en a vu bien des fois cinq ou six chasser ensemble et saisir les petits rats-taupes au moment où ils soulèvent la terre. M. Descourtils-Bessy, qui a eu aussi occasion d'observer des Busards Montagus, a souvent trouvé dans leurs jabots des débris de grenouilles et des lézards entiers, plus fréquemment encore des petits et des œufs de Rousserolle et de Fauvette phragmite. Il conserve de ces œufs dans son cabinet. En me faisant part de ses observations, mon honorable correspondant m'a donné avis d'un acte de voracité de ces oiseaux qu'il est bon de consigner ici, parce qu'il tend à confirmer le dire de M. Nordmann : « Je tenais ensemble, me dit-il, plusieurs jeunes individus dans la même volière; ils finirent par s'entretuer et se dévorer. Une femelle, qui avait mangé ses frères et sœurs, succomba quelques jours après des suites de ses blessures. »

Aussitôt les couvées terminées, tous les Busards Montagus d'un même canton se réunissent pour passer la nuit ensemble dans un marais qu'ils choisissent à cet effet. M. Barbier-Montault dit qu'il en vu quelquefois dans le pays qu'il habite, non par centaines, mais par milliers, tant leur nombre était grand ; qu'ils se laissent alors approcher et ne semblent pas craindre le coup de fusil (1).

(1) Voyez sa *Notice* sur les mœurs du Busard Montagu, *Revue zoologique*, année 1838, p. 121.

26. BUSARD PALE. — CIRCUS PALLIDUS.

Diagnose : *Collerette peu ou point apparente ; croupion blanc avec des bandes transversales cendrées ou roussâtres ; tarses et doigts à peu près comme dans le Busard Montagu ; même proportion respective des rémiges que dans cette espèce.*

Taille : 45 *cent., le mâle ;* 50 *la femelle.*

Synonymie : Circus pallidus, Sykes, *Proceed. of the Zool. soc.* (1832) ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXXI ; — Schleg, *Revue* (1844), p. VI.

Strigiceps pallidus, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 5.

Falco pallidus, Temm. *Man.* 4.e partie (1840), p. 595 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. I, p. 130.

Busard méridional, Crespon, *Ornith. du Gard* (1840), p. 47.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 34.

Description : *Mâle adulte.* Gris bleuâtre, tirant sur le brun au dos, plus ou moins varié de brun au vertex ; sus-caudales d'un blanc linéolé transversalement de cendré ; joues, cou et poitrine d'un cendré, tirant sur le bleuâtre, avec quelques stries longitudinales d'un brun peu foncé ; abdomen et cuisses blancs ; couvertures des ailes pareilles au dos ; rémiges brunes, les trois premières variées de cendré ; queue cendrée bleuâtre, avec des bandes transversales brunes peu apparentes, au nombre de six ; bec noir tirant sur le bleu ; iris jaune verdâtre ; pied d'un jaune peu foncé.

Selon M. Temminck, les parties inférieures seraient entièrement d'un blanc pur, depuis la gorge jusqu'à l'abdomen, et plus ou moins striées de brun à la poitrine et au ventre.

Une *femelle adulte* ou *vieille* que j'ai dans ma collection, est brune en dessus, avec la tête et le cou roux variés de brun, et des taches rousses sur les petites couvertures des ailes ; ses parties inférieures sont d'un roux ocreux ; les plumes de la queue ont des bandes transversales brunes et rousses.

D'après M. Temminck, la femelle a le plumage coloré comme celui du Busard Saint-Martin ; mais les couleurs en sont plus pâles.

Un *jeune mâle* prenant la robe de l'adulte, que je possède également, a le dessus du corps semblable à celui de ma femelle, avec la tête, le cou et la poitrine variés de brun, de gris bleuâtre et de roussâtre ; la région ophthalmique d'un blanc gris ; l'abdomen et les cuisses rayés longitudinalement de roux, et six bandes brunes sur les six pennes intermédiaires de la queue.

Chez un jeune sujet tué par M. Crespon, l'iris était jaune pâle.

Ce Busard ressemble beaucoup plus au Busard Montagu qu'au Busard Saint-Martin et ne diffère, pour ainsi dire, du premier, que par la taille et par des teintes plus claires ; il s'éloigne du dernier par les ailes et la longueur respective des rémiges.

Historique. Le Busard pâle paraît être originaire d'Afrique. On le rencontre assez communément en Espagne, et il se montre accidentellement de passage en Italie, en Allemagne et en France.

M. Crespon possède un jeune sujet tiré près de Nîmes en mars 1835, M. Balthasar, de Douai, a, dans sa collection, un mâle adulte qui a été tué à Raimbaucourt, distant d'un myriamètre de cette ville. J'en ai vu deux autres dans la collection de M. Baillon, qui ont été capturés aux environs d'Abbeville. Enfin M. Selys-Longchamps cite une autre capture faite près de Mayence.

Sa propagation est inconnue.

Le lieutenant-colonel Sykes, qui a rapporté le *Circus pallidus* de l'Inde, dit qu'il se tient presque uniquement dans les plaines rases et pierreuses ; qu'il se nourrit principalement de lézards, et qu'il n'a jamais rencontré le mâle et la femelle ensemble (1).

(1) M. Crespon a trouvé dans le jabot de l'individu qu'il a tué des débris d'Alouette Calandre, ce qui semble démontrer que l'espèce vit aussi d'oiseaux.

GENRE XIII.

ÉPERVIER. — ASTUR.

(Sous-famille *Accipitrinæ*, Ch. Bonap.)

Synonymie : Falco, Linn. (1766); — Gmel. (1788); — Lath. (1790); — Mey. et Wolf (1810); — Temm. (1815); Schinz (1840).
Genus accipitrinum, Briss. (1760).
Astur, Dumér. (1806); — Keys. et Blas. (1840); — Schleg. (1844).
Dædalion, Savig. (1809).
Sparvius, Vieill. (1816).
Astur et Nisus, G. Cuv. (1829).
Accipiter et Astur, Ch. Bonap. (1838).

Caractères : Bec courbé dès la base, très-crochu, comprimé, avec la mandibule supérieure dilatée vers le milieu de ses bords en un feston plus ou moins marqué et l'inférieure un peu retroussée à son extrémité; narines presque ovales, en partie recouvertes par quelques poils couchés d'arrière en avant; tarses longs ou médiocres, grêles ou épais et écussonnés; doigts également longs et grêles, moyens ou gros, garnis, en dessous, de pelotes véruqueuses; ongles crochus et très-acérés; ailes obtuses et courtes par rapport à la queue; celle-ci carrée ou arrondie, composée de douze pennes.

Considérations générales. Ce genre, fondé sur les espèces d'Europe, est naturel et parfaitement distinct des précédents et des suivants.

Les espèces qu'on y a admises sont l'*Épervier ordinaire* et l'*Autour*. J'y joins *provisoirement* celle que MM. Becker et Meissner ont établie sous le nom de *Falco Nisus-major*. M. Schlegel ajoute aux deux premières le *Gabar*, épervier d'Afrique que l'on trouverait en Grèce, du moins, l'auteur de la *Revue critique des Oiseaux d'Europe*,

dit que le Musée des Pays-Bas et celui de Mayence possèdent des individus qui ont été tués dans ce pays. Malgré cette assurance, je doute autant de l'existence du *Gabar* en Europe que celle du *Vocifer* (1).

Les Autours et les Éperviers habitent les grands bois durant l'été et se répandent dans les campagnes en automne et en hiver. Ils font une grande consommation d'oiseaux et de petits mammifères.

Le mâle diffère sensiblement de la femelle dans les Éperviers, peu dans les Autours. Les jeunes des uns et des autres ont une livrée parfaitement distincte de celle des adultes.

Observations. Quelques auteurs ont fait des Autours et des Éperviers deux genres distincts ; cependant, ces oiseaux ne diffèrent entre eux que par des nuances insensibles. Les premiers ont seulement le bec plus gros, les tarses moins longs, plus épais, plus écussonnés, une taille plus forte et plus ramassée que les seconds. Les uns et les autres ont la tête petite, déprimée ; le ventre rétréci et la colonne vertébrale courbée dans la région dorsale, ce qui les rend comme bossus. C'est en prenant en considération ces différences que Vieillot et d'autres naturalistes les ont divisés en deux sections. G. Cuvier, par les mêmes motifs, en a fait deux sous-genres.

Les Autours paraissent faire le passage naturel des oiseaux de proie ignobles aux oiseaux de proie nobles, soit par leurs formes générales et leurs attributs, soit par leur genre de vie.

27. ÉPERVIER ORDINAIRE. — ASTUR NISUS.

(Type du sous-genre *Nisus*, G. Cuv. et du genre *Accipiter*, Ch. Bonap.)

Diagnose : *Tarses grêles, à peine vêtus supérieurement ; doigt interne de la longueur de la première phalange du doigt médian ; queue carrée, très-longue, dépassant de moitié et plus le bout des ailes.*

Taille : 32 *cent. le mâle ;* 37 *cent. la femelle.*

Synonymie : Falco Nisus, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. I, p. 130 et *Falco minutus*, p. 131 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. I, p. 280 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. I, p. 44 ; — Mey. et Wolf,

(1) Voyez ce que j'ai dit de cette dernière espèce à la page 36.

Tasch der Deuts. (1810), t. I, p. 52; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. I, p. 56.

Accipiter, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 310.

Dædalion fringillarius, Savig. *Syst. des Ois. d'Égyp.* (1809), p. 94.

Sparvius Nisus, Vieill. *Dict.* (1817), t. X, p. 319, *Faune Fr.* (1823), p. 37.

Accipiter Nisus, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 5.

Astur Nisus, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXXI; — Schleg. *Revue* (1844), p. V.

Buff. *Pl. enl.* 467, *mâle adulte* sous le nom de *Tiercelet Hagard d'Épervier;* 412, *vieille femelle.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 42, *mâle adulte;* 43, *jeune de l'année;* 44, *femelle.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 18.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 9, f. 2.

Description : *Mâle adulte.* Parties supérieures d'un cendré ardoise, avec une tache blanche à la nuque; parties inférieures blanches, rayées transversalement de roux et de brun, avec un trait de cette dernière couleur, sur la tige des plumes, à la poitrine et à l'abdomen; du roux vif sur les côtés du cou, et des stries longitudinales brunes à la face antérieure de cette partie; sous-caudales d'un blanc pur; joues comme le vertex, nuancées de blanchâtre au-devant des yeux et de roussâtre en dessous; couvertures des ailes et rémiges pareilles au manteau, les dernières barrées transversalement sur leurs barbes internes; queue de la même teinte en dessus, cendré bleuâtre en dessous, terminée de blanc et coupée par cinq bandes transversales noirâtres plus foncées sur les barbes internes; bec bleuâtre à sa base, le reste noir; cire verdâtre; iris et pieds jaune citron.

Chez les vieux sujets, l'iris est quelquefois rouge orange. Chez des individus, les parties inférieures sont lavées de roux vif; mais les sous-caudales sont toujours d'un blanc pur.

Femelle adulte : Beaucoup plus grosse que le mâle; d'un

brun cendré moins ardoisé en dessus ; blanc lavé de cendré très-clair en dessous, ondulé transversalement de brun au bas du cou, à la poitrine, à l'abdomen et aux jambes, avec un trait de brun de plomb foncé sur la tige des plumes ; gorge et devant du cou blanc pur, avec des stries brun de plomb ; sous-caudales d'un blanc parfait ; joues variées de brun et de blanc ; région parotique comme le vertex, mais lavée de roussâtre ; raie sourcilière blanche, variée de brun, se perdant avec le blanc de la nuque ; côtés du cou blancs striés de brun et de roussâtre ; couvertures alaires comme le dos, avec leur tige d'une teinte plus foncée ; rémiges brunes, portant des bandes transversales d'une nuance plus foncée sur les barbes internes : queue comme celle du mâle, d'une teinte générale plus cendrée.

Dans un âge moins avancé l'extrémité des plumes sur le corps et les ailes est d'une teinte cendrée claire ; les rémiges sont terminées de blanchâtre ; le devant et les côtés du cou lavés de roussâtre: la poitrine, l'abdomen et les jambes barrés de brun et de roux à peu près comme dans les mâles.

Jeunes de l'année : Parties supérieures brunes, avec les bordures des plumes rousses ; parties inférieures roussâtres, avec des taches roux foncé sous forme de fer de lance à la poitrine à l'abdomen et aux jambes: sous-caudales blanches, terminées de roux ocreux : devant et côtés du cou striés de brun ; joues variées de brun et de roussâtre ; raie sourcilière roux blanchâtre ; ailes pareilles au dos ; les rémiges primaires terminées de blanchâtre, et les secondaires de roussâtre ; queue terminée de cendré, les pennes bordées de roussâtre, portant cinq ou six bandes transversales suivant les sexes, qui se distinguent facilement par la taille.

Historique. L'Épervier est répandu dans toute l'Europe On le trouve aussi en Afrique. Il est sédentaire en Dauphiné et dans quelques autres localités de la France.

Les vieux mâles se montrent rarement dans le département du Nord : ceux que nous voyons en octobre, novembre, décembre et mars, époques de leurs passages, sont tous jeunes ou femelles.

Cette espèce établit son nid sur les hêtres, les chênes et surtout les sapins. Sa ponte est de trois à six œufs courts d'un blanc sale, tantôt légèrement azuré, tantôt jaunâtre, avec des taches rousses ou brunes, irrégulières, souvent nombreuses au gros bout, quelquefois formant une couronne. Il y a des variétés à peine tachées et d'autres sans taches.

Grand diam., 3 cent. 1/2 à 3 cent. 1/3 ; petit diam., 3 cent. à 3 cent. 1/2.

L'Épervier fait une chasse continuelle aux petits oiseaux, aux petits mammifères, aux insectes. La faim le rend audacieux. Un mâle adulte que je possède, poursuivant un moineau, entra avec lui dans une maison habitée, et fut pris au moment où il saisissait sa proie.

On prend chaque année cet oiseau aux filets, derrière la citadelle de Lille, au moment où il s'élance avec impétuosité sur les moquettes que les oiseleurs font remuer.

28. ÉPERVIER MAJOR ?.. — ASTUR MAJOR.

Diagnose : *Semblable à la femelle de l'Épervier ordinaire, mais avec les barres de la queue plus larges.*

Taille : 38 cent.

Synonymie : Falco Nisus-major, Beck. et Meiss. *Vog. der Schewietz*, p. 21, d'après Temm. *Man.* 3.e partie (1835), p. 29.

Description : Dessus du corps d'un cendré brunâtre, tacheté de blanc à la nuque et au-dessus des yeux ; dessous du corps rayé transversalement de brun noirâtre sur un fond blanc, avec une teinte rousse sur les côtés de la poitrine et de la face antérieure du cou ; queue, bec, cire, iris et tarses semblables à ceux de la vieille femelle de l'Épervier ordinaire.

Tel est un mâle adulte qui a été pris près de Dieppe, et qui se trouve dans le cabinet de M. Hardy (1).

(1) Cette description, très-succincte, diffère de celle donnée dans mon *Catalogue des Oiseaux observés en Europe.* J'ai dû la modifier après avoir vu le sujet de M. Hardy et avoir reconnu que la conformation du bec de celui que je possède et de celui de M. Delahaye n'était qu'un jeu de nature, qu'une difformité congéniale ou accidentelle.

D'après MM. Becker et Meissner, selon M. Temminck, les mâles et les femelles se ressembleraient ; ils auraient une taille plus grande que l'espèce ordinaire; le mâle n'aurait pas de teinte rougeâtre au ventre et aux cuisses, comme dans celle-ci.

Historique. On trouve l'Épervier major en Suisse et, en France, près d'Amiens et de Dieppe.

Ses œufs, d'après ce que rapportent MM. Becker et Meissner, seraient plus gros, plus arrondis que ceux de l'*Astur Nisus*, et seulement pointillés de brun sur un fond gris blanc.

Ses mœurs, ses habitudes et son régime sont inconnus.

Observations. L'existence de cet oiseau est généralement contestée. MM. Schinz, Delamotte et de Selys-Longchamps le regardent comme une vieille femelle de l'Épervier ordinaire. M. Temminck n'ose en affirmer ni en nier l'existence, n'ayant pas vu de sujets désignés sous ce nom. M. A. Malherbe, qui partage l'opinon de MM. Schinz, Delamotte et de Selys-Longchamps, la croit d'autant plus fondée que l'individu qu'il a vu chez moi comme tel a éprouvé une altération au bec, soit par le climat, soit par la nourriture, soit par des maladies ; que M. Zahnd, préparateur du Muséum de Berne, lui a assuré qu'il a examiné avec soin un grand nombre d'Éperviers et n'a jamais trouvé la grande espèce ; que M. Hollandre, ancien directeur du cabinet zoologique de Metz, a ouvert beaucoup d'Éperviers de forte taille et n'a reconnu que des femelles plus ou moins âgées.

Ces raisons ne sont pas sans réplique. Si le sujet femelle que je possède et un autre mâle que j'ai vu chez M. Delahaye, à Amiens, ont le bec mal conformé ou altéré accidentellement, au bec près ils ressemblent parfaitement à un individu qui fait partie de la collection de M. Hardy et que j'ai eu également sous les yeux. Voici, du reste, ce que m'écrivit cet ornithologiste, lorsque je le consultai sur ce point litigieux : « J'ai un mâle de cette prétendue espèce, tué ici en mai. Je » croyais préparer une femelle et fus très-surpris de trouver un mâle » bien caractérisé par l'état des organes génitaux. Le bec, loin de » ressembler à votre dessin (la figure donnée dans mon *Catalogue* » *des oiseaux observés en Europe*), qui ne paraît indiquer qu'un jeu » de nature, est, comme toutes les autres parties de l'oiseau, en tout » semblable à celui de l'Epervier ordinaire. Il n'y a de différence » que dans la taille. Permettez-moi de suspendre mon jugement. »

Voilà un fait bien constaté par un observateur habile, en qui on

peut avoir une foi entière. Si les sujets tués dans d'autres localités avaient été aussi attentivement examinés, il resterait peu de doutes sur l'authenticité de l'espèce.

Il est certain aujourd'hui, pour moi, que les individus tués près d'Amiens et dont un fait partie de ma collection, ont le bec difforme, et que la couleur orange rouge qu'aurait offerte l'iris, se retrouve dans l'espèce ordinaire, chez les très-vieux sujets.

29. ÉPERVIER AUTOUR. — ASTUR PALUMBARIUS.

(Type du sous-genre *Astur*, G. Cuv. et du genre du même nom, Ch. Bonap.)

Diagnose : *Tarses robustes, avec leur tiers supérieur vêtu ; doigt interne atteignant le bout de la deuxième phalange ; queue arrondie.*

Taille : 51 *cent. le mâle ;* 60 *cent. la femelle.*

Synonymie : Falco Palumbarius, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. I, p. 130 ; — Gmel. *Syst. Nat.* (1788), t. I, p. 260 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. I, p. 29 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. I, p. 49 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. I, p. 55 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. I, p. 123.

Astur, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 317.

Dædalion palumbarius, Savig. *Syst. des Ois. d'Égyp.* (1809), p. 94

Sparvius palumbarius, Vieill. *Dict.* (1817), t. X, p. 331 et *Faune Fr.*, p. 38.

Astur palumbarius, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 5. — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXXI ; — Schleg., *Revue*, p. IV.

Buff. *Pl. enl.* 418, *adulte ;* 425 et 461, *jeunes sujets* sous le nom d'*Autour Sors.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 45, *adulte.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 17.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 9, f. 1.

Description : *Mâle adulte :* Parties supérieures de la tête, du cou, du corps et sus-caudales d'un cendré bleuâtre, avec des taches blanches à la nuque : dessus et dessous des yeux, devant et côtés du cou, variés de brun, de blanc, et de stries noirâtres ; poitrine, abdomen et jambes d'un blanc ondulé transversalement de brun, avec un trait de même couleur sur la tige de chaque plume et disposé de manière à offrir la forme d'un fer de lance ; sous-caudales d'un blanc pur ; couvertures alaires pareilles au dos : rémiges brunes, portant des bandes transversales noirâtres sur les barbes internes: queue en dessus de la même couleur que le manteau, cendré clair en dessous, variée de gris et de blanc, traversée par quatre bandes noirâtres et terminée de blanc ; bec noir bleuâtre : cire jaune verdâtre ; iris et pieds jaunes.

Femelle adulte : Elle ne diffère du mâle que par une taille un peu plus forte, une teinte plus rembrunie en dessus, et des traits bruns plus nombreux au cou.

Jeunes de l'année : Dessus de la tête, du cou et du corps brun roussâtre, avec les bordures des plumes de la nuque et de quelques-unes du vertex rousses ou blanc roussâtre; celles du dos et des scapulaires terminées de grisâtre ; sus-caudales barrées alternativement de brun et de gris roussâtre, terminées par cette dernière teinte; devant et côtés du cou blancs, avec des stries larges et allongées brun roussâtre ; poitrine, abdomen, sous-caudales et jambes roux blanchâtre marqué de taches longitudinales et lancéolées roux marron : côtés de la tête variés de stries blanches, brunes et roussâtres; couvertures alaires pareilles au manteau, bordées d'une teinte claire et terminées de gris roussâtre ; rémiges primaires brunes, avec des bandes noirâtres sur leurs barbes internes ; quelques taches roussâtres sur les externes, terminées, ainsi que les secondaires, de gris roussâtre, queue cendré roussâtre en dessus, portant quatre larges bandes transversales noires, d'une teinte généralement cendrée en dessous et terminées de blanchâtre

Un jeune sujet en mue, tiré près de Lille le 1.er septembre

1834, avait l'iris blanc jaunâtre, la cire jaune verdâtre, les commissures du bec d'une nuance plus jaune que cette partie ; les pieds d'un jaune citron.

Des sujets tirés au sud de Moscou, qui m'ont été envoyés en communication, ont une teinte générale rousse beaucoup plus pâle que les jeunes individus que l'on tue en France. La distribution des taches est tout-à-fait la même.

Historique : On rencontre l'Autour dans une grande partie de l'Europe. Il vit l'été dans le nord et l'hiver dans le midi ; on le dit commun en Suisse et en Allemagne. Il n'est pas rare en France, dans les montagnes boisées du Dauphiné, où il se reproduit, ainsi que dans les Hautes-Pyrénées, en Anjou et en Lorraine.

Il niche sur les arbres très-élevés, particulièrement sur les vieux hêtres et les chênes. Ses œufs, au nombre de quatre, sont d'un gris pâle azuré sans tâches.

Grand diam., 5 cent. 1/2 ; petit diam., de 4 cent. 1/2.

Il y a des variétés assez bleues ; il y en a d'autres presque blanches ; ceux-ci proviennent ordinairement de jeunes sujets. M. Moquin-Tandon n'en a jamais rencontré avec des raies et des taches brunes comme les œufs décrits par M. Temminck. Ces œufs varient aussi pour la forme.

L'Autour n'est ni moins impétueux ni moins audacieux, lorsqu'il poursuit une proie, que l'Épervier ordinaire. M. Hardy en a vu tuer un sur une poule qu'il venait de saisir dans la cour d'une ferme. Il se nourrit de perdrix, de pigeons, d'oiseaux de basse-cour, de lapins et d'autres petits mammifères.

II.e SECTION.

FAUCONS DITS NOBLES. (1)

Bords de la mandibule supérieure pourvus d'une ou deux dents.

GENRE XIV.

FAUCON. — FALCO.

Synonymie : Falco, Linn. (1766); — Gmel. (1788); — Lath. (1790); — Dumér. (1806); Mey. et Wolf (1810); — Temm. (1815); Vieill. (1816); — G. Cuv. (1829); Less. (1831); — Ch. Bonap. (1838); — Keys. et Blas. (1840); — Schinz (1840); — Schlegel (1844).

Caractères : Bec garni d'une cire plus ou moins poilue, et recourbé dès la base; mandibule supérieure armée, sur les côtés, d'une ou deux dents; mandibule inférieure échancrée au bout; narines situées à la base du bec, arrondies, avec un tubercule lisse et isolé au centre; tarses nus, courts, épais ou grêles; doigts forts, les antérieurs réunis à leur base par un repli membraneux, presque égaux; ongles longs, courbés et très-acérés, surtout le postérieur; ailes aiguës; première et troisième rémiges égales ou à peu près égales, la deuxième la plus longue; queue arrondie ou un peu étagée, composée de douze pennes.

Considérations générales. Les oiseaux de ce genre n'ont pas été, sans motif, placés à la tête des Rapaces par G. Cuvier et M. Temminck. Ce sont les oiseaux de proie par excellence : ils n'aiment que

(1) Ainsi nommés soit parce qu'ils sont préférés pour l'art de la fauconnerie, soit parce que la noblesse avait seule le droit de s'en servir pour la chasse.

« Il résulte de la disposition de leurs rémiges, dit G. Cuvier, des habitudes particulières. La longueur des pennes de leurs ailes en affaiblit l'effort vertical et rend leur vol dans un air tranquille très-oblique en avant, ce qui les contraint, quand ils veulent s'élever directement, de voler contre le vent. »

la chair palpitante, qu'ils se procurent avec une ardeur et une dextérité qu'on ne trouve chez aucun autre rapace.

Ils habitent les forêts, les montagnes, les falaises, les bois près des champs, quelquefois les villes, et vivent solitaires. Chaque couple n'en souffre pas d'autre dans le canton qu'il a adopté pour la reproduction. Dans leurs émigrations, ils vont par familles ou par petites troupes, et chaque individu chasse pour son compte.

Leur vol est rapide et soutenu, et ils peuvent s'élever dans les plus hautes régions de l'air. Quand ils chassent, ils rasent la terre, et beaucoup d'entre eux suivent les oiseaux dont ils font, pendant leurs voyages, leur principale nourriture.

La marche ne peut s'opérer, chez ces oiseaux, qu'au moyen de sauts, à cause de la forme arrondie des ongles, de la longueur des ailes et de la queue.

La femelle est plus forte que le mâle; celui-ci a été désigné sous le nom de *Tiercelet*, dans toutes les espèces où la différence de la taille est très-grande.

Le plumage subit tant de variations depuis la naissance jusqu'à la vieillesse, qu'il n'est pas facile de faire disparaître tous les doubles emplois qui existent dans les auteurs. Il est marqué, en dessous, chez les adultes, dans la plupart des espèces, de taches cordiformes ou de barres transversales, et chez les jeunes sujets, de taches longitudinales, brunes et roussâtres. Ce n'est qu'à l'âge de deux ou trois ans que leur livrée est parfaite, encore est-elle susceptible de varier accidentellement. La mue est simple. Tous ont la tête aplatie, les sourcils saillants, l'œil moyen et les paupières nues.

Observations. 1.° On n'est pas d'accord sur le nombre de Faucons que l'on trouve en Europe. M. Temminck porte ce nombre à neuf, et M. Schlegel à onze. Ce dernier en retranche une espèce qui avait été admise par l'auteur du *Manuel d'Ornithologie* sous le nom de *Falco concolor*, par la raison que ce Faucon, que l'on a probablement confondu avec le *Falco Eléonore*, n'a encore été observé qu'en Afrique et à Baracan, île de la Mer-Rouge.

Les espèces décrites par M. Temminck, sont (en faisant exception du *Fal. concolor*, qui doit être rayé de la liste des oiseaux d'Europe) les Faucons Gerfaut, Lanier, Pélerin, Hobereau, Émérillon, Cresserelle, Cresserelette et Kobez. M. Schlegel, en y ajoutant le Faucon Eléonore, a de plus formé du Gerfaut et du Lanier quatre espèces et une race distinctes, qu'il désigne sous les noms de Faucon Blanc, Faucon d'Islande, Gerfaut, Sacre et Lanier.

2.° Le docteur Lindermayer, dans un *Essai sur les oiseaux de la Grèce*, publié en 1843, dans l'Isis, décrit (pag. 330) un Faucon qu'il

nomme *Falco arcadicus* et qu'il considère comme espèce nouvelle. Aucun autre naturaliste n'en ayant fait mention, j'attendrai, pour l'admettre, de plus amples renseignements ; toutefois, j'en donnerai ici le signalement.

Ce Faucon, d'après l'auteur qui l'a indiqué, serait d'un brun foncé à reflets, noir ardoisé en dessus ; il aurait la queue égale, brune, traversée par un grand nombre de bandes étroites noires ; le bec court, très-gros, fortement échancré près de la dent et de couleur de corne bleuâtre ; la cire, la peau nue des paupières et les pieds d'un jaune citron ; les ailes longues atteignant l'extrémité de la queue ; les deuxième et troisième rémiges, échancrées, pointues et les plus longues de toutes ; les culottes descendent presque jusqu'aux doigts.

M. Lindermayer aurait examiné plusieurs individus tués dans différentes localités et à des époques diverses, et tous portaient le même plumage.

3.° La plupart des espèces que je viens de nommer, détachées par quelques auteurs, du genre *Falco* qu'elles concourent à former, ont été prises pour sujets de genres particuliers.

G. Cuvier est le premier qui ait distingué les Faucons en Gerfauts (1) et en Faucons proprement dits. Vieillot, plus tard, à séparé génériquement, de ces derniers, la Cresserelle, sous la dénomination de *Tinnunculus ;* Boie, de son côté, a fait du Hobereau le type de son genre *Hypotriorchis ;* enfin, M. Brehm, sous le nom de *Erythropus*, a fondé une division générique nouvelle sur le *Falco rufipes*. Il serait difficile de dire sur quels caractères, un peu importants, reposent toutes ces coupes. Les seules qui me paraissent jusqu'à un certain point acceptables, sont celles que G. Cuvier a proposées : Ce sont aussi les seules que j'admettrai, avec quelques modifications cependant et à titre de sections.

1.° LES GERFAUTS. — HIEROFALCO. (G. Cuvier.)

30. FAUCON BLANC. — FALCO CANDICANS,

Diagnose : *Tarses vêtus dans leurs deux tiers supérieurs; leur partie nue et doigts livides ou bleuâtres ; moustaches nulles ou presque nulles ; fond du plumage blanc pur, avec des taches*

(1) Les Gerfauts sont peu connus et confondus entre eux par la plupart des ornithologistes. Il est difficile, pour ne pas dire impossible, d'établir une bonne diagnose pour chaque espèce, faute de dépouilles suffisantes dans les collections, et surtout d'observations faites sur les lieux où ces oiseaux se reproduisent.

gris brun sous forme de cœur ou de bandes transversales imparfaites, aux parties supérieures, et les deux pennes médianes de la queue marquées de brun (l'adulte); fond du plumage brun avec des taches ou mèches longitudinales en dessous et le plus souvent des barres transversales sur les deux rectrices médianes (le jeune).

Taille : 49 *à* 50 *cent.;* 50 *cent. la femelle.*

Synonymie : Gyrfalco, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 370.

Falco candicans, Gmel. *Syst.* (1788); t. I, p. 275; — Lath. *Ind.* (1826), p. 999; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXVIII; — Schleg., *Revue* (1844), p. I.

Falco Gyrfalco, Brehm. *Lehrbuch.* (1823), t. I, p. 43.

Falco Groenlandicus, Hancock, *Ann. of Nat. Hist.* (1838), p. 241.

Buff. *Pl. enl.* 466, *adulte* sous le nom de *Gerfaut blanc des pays du Nord.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 19.

Vulgairement : Gerfaut.

Description : *Mâle adulte :* Plumage d'un blanc éclatant, avec des stries longitudinales au centre des plumes du vertex, des joues et du cou; des taches de même couleur en forme de cœur ou de flèche au milieu ou à l'extrémité des plumes du dos, du croupion et des petites couvertures alaires; des taches brisées en barres sur les pennes des grandes et moyennes couvertures des ailes; un grand espace noir à l'extrémité des rémiges; de petites taches brun grisâtre en forme de pinceau sur la poitrine et l'abdomen; pennes latérales de la queue entièrement blanches, ombrées de grisâtre en dehors; les médianes barrées de chaque côté de brun, avec une ligne de cette couleur le long de la tige; bec jaunâtre avec la pointe brune; cire, tour des yeux et pieds d'un jaune livide, tirant sur le bleuâtre.

Dans un *âge plus avancé*, la tête, le cou, le dessous du corps et les pennes de la queue, à l'exception des deux médianes, sont d'un blanc pur; les taches des parties supé-

rieures sont petites, en forme de cœur ou de bandes imparfaites ; les rectrices médianes offrent des vestiges de barres brunâtres ; le bec est d'un jaunâtre uniforme et les pieds sont jaune pâle tirant sur le bleuâtre.

Femelle adulte : Elle est plus forte que le mâle, et a des taches brunes plus étendues et plus nombreuses. Deux sujets que M. Hancock a examinés, et qu'il a considérés comme très-vieux, avaient le bec pourvu de deux dents.

Jeunes avant la première mue : Parties supérieures brunes ; des taches ou mèches longitudinales en dessous ; des barres transversales, le plus souvent continues, sur les deux rectrices médianes ; bec, cire, tour des yeux et pieds bleuâtres. A mesure que l'oiseau vieillit, les pattes jaunissent, mais restent toujours avec une nuance bleuâtre, quoique le sujet devienne blanc.

Historique. Il habite le Groënland, la Sibérie, l'Amérique boréale, et se montre en Islande dans les hivers rigoureux, mais ne s'y reproduit pas. On le voit accidentellement en Suède, en Angleterre et même en France, s'il est vrai que le jeune Faucon que le docteur Biféri a tué sur les montagnes qui avoisinent le Rhône, près de Néron département de l'Ain, appartienne à cette espèce, ainsi que l'avance M. Bouteille, dans son ***Ornithologie du Dauphiné*** (T. 1 p. 67.)

Sa propagation est inconnue. Il vit de grands oiseaux et principalement de gallinacés.

Ce Faucon, et la race d'Islande, dont il est question ci-après, sont recherchés par les fauconniers à cause de la grande facilité avec laquelle on les dresse pour la chasse.

31. FAUCON ISLANDAIS. — FALCO ISLANDICUS.

Diagnose : *Tarses vêtus dans leurs deux tiers supérieurs, tiers inférieur et doigts jaunes ; moustaches petites ; fond du plumage brun en dessus, barré et taché de blanc ; des taches cordiformes sur fond blanc en dessous et des bandes alternes claires et foncées sur la queue (l'adulte); brun unicolore en dessus ou avec des bor-*

dures blanc roussâtre et des taches brunes longitudinales en dessous (jeune).

Taille : 53 *cent. le mâle;* 58 *à* 59 *cent. la femelle.*

Synonymie : Gyrfalco islandicus, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 373.

Falco islandicus, Brehm. *Lehrbuch.* (1823), t. I, p. 44; — Hancock. *Ann. of Nat. Hist.* (1838), p. 241.

Falco gyrfalco, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXVIII.

Falco candicans islandicus, Schelg. *Revue,* (1844), p. I.

Buff. *Pl. enl. sujet adulte,* sous le nom de *Gerfaut d'Islande.*

Vulgairement : Gerfaut d'Islande.

Description : *Mâle adulte.* Tête et cou en dessus et sur les côtés d'un blanc pur, avec chaque plume rayée longitudinalement de gris sombre au centre; dessus du corps d'un brun ardoisé, avec des taches et de nombreuses barres transversales blanches, plus ou moins complètes et ombrées de grisâtre; sus-caudales blanc bleuâtre; côtés du croupion gris cendré; parties inférieures d'un blanc plus ou moins pur, assez souvent roussâtre, marqué de lignes longitudinales et de stries sur le cou, de taches brunes en forme de cœur sur la poitrine, l'abdomen, et de barres transversales de même couleur sur les flancs, les sus-caudales, les cuisses et les jambes; bas des joues avec un petit trait brun allongé sous forme de moustache; pennes alaires brunes; les primaires variées de taches irrégulières blanches; queue de la couleur du dos, et marquée sur chaque penne de barres transversales et alternes d'un blanc ombré de grisâtre; bec brun de plomb, plus foncé à la pointe, souvent avec deux dents à la mandibule supérieure; iris brun foncé; cire, tour des yeux et pieds d'un beau jaune.

Femelle adulte : Un peu plus forte que le mâle; plus foncée en dessus, avec plus de taches en dessous. Les moustaches ne sont pas apparentes : elles sont confondues avec les stries brunes des joues.

Jeunes avant la première mue : Plumage brun unicolore en dessous.

Après la mue, qui a lieu en automne, il est également brun, mais avec des bordures d'un blanc roussâtre ; les parties inférieures sont d'un blanc plus ou moins roussâtre et marquées de taches longitudinales brunes, plus larges sur les flancs et le ventre ; les pennes médianes de la queue ont des bandes transversales cendrées alternes, moins étendues que dans les adultes et en nombre variable ; la cire et le tour des yeux sont bleuâtres ; les pieds bleu foncé.

Historique. Ce faucon a pour patrie l'Islande. Il se montre quelquefois l'hiver dans des contrées moins élevées. On prétend qu'il ne descend pas plus bas que le soixantième degré de latitude nord.

Il niche sur les rochers les plus escarpés. Ses œufs, au nombre de trois ou quatre, sont d'un jaune roussâtre clair, avec des taches couleur d'ocre, presque confondues.

Grand diam., 6 cent. ; petit diam., 4 cent. 1/2 (1).

La plupart des auteurs avaient décrit les œufs de cet oiseau comme bleuâtres avec des tâches d'un brun rougeâtre très-rapprochées. M. Hewiston, vient, dit-on, d'en publier une bonne figure.

Le Faucon d'Islande a les mœurs et les habitudes de celui du Groënland.

(1) M. Proctor, directeur du Musée de Durham, découvrit en Islande un nid de cette espèce. Il était placé sur un rocher et était composé de petites bûches à l'extérieur et de laine à l'intérieur. Il y trouva, enseveli dans la fiente, un œuf qui avait été couvé. Ce nid était celui d'un couple qu'il tua, avec trois jeunes, sur le même rocher ; ceci est hors de doute ; car M. Proctor vit le père et la mère apporter de la nourriture à leurs petits. Quatre de ces oiseaux furent abattus le même jour, le cinquième le lendemain. Ce dernier était perché près du nid. L'observateur de ces faits suppose que ce nid devait être celui de corbeaux, dont les deux vieux faucons s'étaient emparés. Cette supposition est d'autant plus fondée, que, non loin de là, les corbeaux étaient nombreux.

Je possède une figure très-exacte de l'œuf qui a été trouvé par M. Proctor. Je la dois à l'obligeance de M. Hardy, qui l'a reçue de M. Hancock. C'est peut-être le seul spécimen authentique, puisqu'il est certain qu'il représente l'œuf du Faucon d'Islande, oiseau que l'on confond généralement avec le Faucon blanc du Groënland.

32. FAUCON GERFAUT. — FALCO GYRFALCO (1).

Diagnose : *Tarses vêtus dans leur moitié supérieure; l'autre moitié et doigts jaune verdâtre; moustaches très-petites; fond du plumage brun bleuâtre en dessus; blanc en dessous, tacheté au ventre et rayé sur les flancs et sous-caudales (l'adulte); dans le jeune âge, semblable aux jeunes des Faucons blanc et islandais, mais un peu plus petit.*

Taille : 50 *cent. le mâle ;* 55 *à* 56 *la femelle.*

Synonymie : Falco Gyrfalco, Schleg. *Revue* (1844), p. II. Buff., *Pl. enl.* 462, *jeune,* sous le nom de *Gerfaut de Norwége.*

Description : *Mâle adulte.* Brun en dessus, nuancé de cendré au croupion et aux sus-caudales, avec les plumes bordées étroitement de blanc roussâtre à la tête et de blanchâtre au cou, au dos et sur les ailes; blanc en dessous avec un peu de roussâtre et des raies longitudinales brunes sur le bas du cou; des taches noirâtres à la poitrine et à l'abdomen, formant, par leur réunion, des raies transversales sur les flancs seulement; sous-caudales traversées de bandes brunes; moustaches peu étendues; bec cendré bleuâtre, avec la pointe noire; pieds d'un jaune verdâtre.

Femelle adulte : Elle ne diffère du mâle que par une taille plus forte et des teintes plus sombres.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent par les teintes à ceux du Faucon d'Islande. En avançant en âge, ils offrent de la ressemblance avec le Faucon pèlerin adulte; mais les pieds sont verdâtres au lieu d'être jaunes.

Les jeunes mâles se distingueraient toujours du Faucon d'Islande par la taille qui serait moins forte; les jeunes femelles ressembleraient sous tous les rapports aux jeunes

(1) Je ne possède pas cette espèce et ne la décris que d'après les indications de M. Schlegel et une dépouille qui existe au Musée d'histoire naturelle de Leyde.

mâles de ce même Faucon. En livrée parfaite. il n'est plus possible de confondre ces espèces entre elles.

Historique. Il habite là Norwége. Les jeunes sujets seulement se montrent accidentellement en Allemagne, en Hollande et en France.

Propagation inconnue ; mœurs, habitudes et régime comme pour les espèces précédentes.

Observations. 1.° Meyer, Vieillot et M. Temminck confondent le Gerfaut avec les Faucons blancs du Groënland, d'Islande et avec le Sacre. Tous ces oiseaux, pour eux, ne forment qu'une espèce, qui varie suivant l'âge et les localités qu'elle habite. Je partageais leur opinion ; mais depuis que j'ai vu dans le magnifique *Traité de Fauconnerie*, par M. Schlegel, un sujet adulte, figuré et peint sur le vivant, et représentant une femelle de grandeur naturelle, je le considère avec l'auteur de la *Revue critique des oiseaux d'Europe* comme une espèce bien distincte. La dépouille qui porte le nom de Gerfaut au musée de Leyde est celle d'un jeune individu, et offre une grande ressemblance avec le Faucon d'Islande durant sa jeunesse.

2.° M. Schlegel dit que c'est l'oiseau, dont il est question, que les fauconniers vont chercher en Norwége depuis des siècles, et qu'il est étonnant qu'il ne soit pas connu des naturalistes modernes et même de ceux de la Scandinavie ; que les fauconniers s'accordent à dire qu'il différait beaucoup des Faucons du Groënland et d'Islande par son caractère obstiné et quinteux, ce qu'il a eu occasion de constater lui-même.

Le même auteur penche pour rapporter à cette espèce le *Gyrfalco Islandicus* de Brisson (Ornith. t. 1, p. 373), que je considère comme appartenant à la race d'Islande du *Falco candicans*, d'après des dépouilles que je possède et d'autres provenant d'Islande. Ces dernières m'ont été communiquées par M. Hardy, qui les avait reçues de M. Hancock.

33. FAUCON SACRE. — FALCO SACER.

Diagnose : *Moustache très-étroite, presque nulle ; queue longue ; pieds bleuâtres ; doigt médian plus court que le tarse ; des taches blanches, ovoïdes et rondes à la queue.*

Taille : 50 *cent. le mâle ;* 53 *à* 54 *la femelle.*

Synonymie : Falco Lanarius, Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 20.
Falco Sacer, Schleg. *Revue* (1844), p. II.
Vulgairement : Le Sacre.

Description : *Mâle adulte.* Sommet de la tête roux clair, avec des taches longitudinales ou oblongues brunes ; dessus du cou et du corps d'un brun cendré, avec toutes les plumes frangées de roux clair; dessous du corps blanc, avec des taches lancéolées d'un brun clair, plus larges et plus longues sur les cuisses ; gorge et sous-caudales d'un blanc pur ; sourcils blancs rayés de brun ; moustaches étroites et peu marquées à la base du bec; rectrices portant des taches d'un blanc roussâtre, rondes sur les médianes et ovoïdes sur les autres; bec et pieds bleuâtres ; tour des yeux et cire jaunes ; iris brun.

Femelle adulte : Sensiblement plus forte que le mâle, avec le brun de la tête plus foncé ; les franges rousses du manteau et des ailes plus étroites ; des taches plus larges sur les parties inférieures et des stries brunes à la gorge et sur les sous-caudales.

Jeunes de l'année : Ils ressemblent à ceux du Faucon pèlerin, mais leur taille est plus grande et leur queue proportionnellement plus longue.

Historique. Le Sacre vit dans les régions tempérées et méridionales de l'Europe orientale.

M. Schlegel dit qu'il n'a jamais été observé dans le nord de l'Europe ; qu'il est excessivement rare et qu'il manque à presque toutes les collections. Il en a vu deux exemplaires au musée de Berlin.

Mœurs, habitudes, régime et propagation inconnues.

Observations. Cette espèce, dont l'existence est mise en doute par quelques ornithologistes, m'est inconnue. Elle a été décrite pour la première fois par Belon (1.er livre *de la nature des Oiseaux*, p. 110), et admise par Buffon. G. Cuvier et M. Temminck la citent dans la synonymie du *Gerfaut.* Elle ne serait, d'après quelques auteurs, qu'une variété du Faucon commun.

34. FAUCON LANIER. — FALCO LANARIUS (1).

Diagnose : *Moustaches étroites ; queue longue ; doigts courts, le médian moins long que le tarse ; plumage du Faucon pèlerin adulte, avec la nuque d'un brun rouge.*

Taille : 37 à 39 *cent.*

Synonymie : Lanier, Belon. 1.er *liv. de l'Hist. de la Nat. des Ois.* (1555), p. 123 ; — Buff. *Hist. Nat. des Ois.* édit. in-4.° (1770), t. I, p. 246, avec une figure exacte.

Lanarius cinereus, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 365.

Falco Lanarius, Schleg. *Revue* (1844), p. II.

Buff. *Pl. enl.* 470, *jeune*, sous le nom de *Faucon Sors*. Schleg.

Vulgairement : Lanier des fauconniers.

Description : *Mâle*. Parties supérieures et ailes colorées comme celles du Faucon pèlerin adulte, avec l'occiput et la nuque roux rougeâtre : parties inférieures tachées longitudinalement de noirâtre sur fond blanc ; rémiges noires, queue en dessus semblables aux ailes ; bec et pieds bleus ; iris brun.

Femelle : Un peu plus grande que le mâle ; elle ne me paraît pas en différer sous les autres rapports.

Les *jeunes avant la première mue* me sont inconnus.

Historique. On trouve le Lanier en Dalmatie et en Grèce, accidentellement près d'Hanau.

Mœurs, habitudes, régime et propagation inconnus.

Observations. 1.° Deux sujets de Lanier, tués en Grèce, que j'ai vus au musée de Leyde, étaient étiquetés sous le nom de ***Falco Feldeggii***. L'espèce est parfaitement distincte des prédédentes, et il est

(1) Le nom de Lanier a été donné à des rapaces d'espèces différentes ; à l'Émérillon, au Faucon pèlerin, au Busard Saint-Martin, au Jean-le-Blanc, au Sacre, au Gerfaut de Norwége ; Belon l'a appliqué spécialement à l'oiseau de cet article.

étonnant qu'elle ait pu rester inconnue à Vieillot et à M. Temminck. Nous devons à M. Schlegel sa découverte, pour ainsi dire, puisque c'est lui qui en a reconnu l'identité avec le *Fal. Feldeggii*, décrit en 1829 comme espèce nouvelle. Ma courte description est faite d'après les dépouilles du musée de Leyde.

2.° Le Lanier diffère du Faucon pèlerin par la queue plus longue, les doigts plus courts, par les moustaches qui sont étroites et par l'absence de bandes transversales, noirâtres sur le ventre et les culottes.

3.° Une race de cette espèce provenant également de la Grèce se trouve aussi au musée de Leyde. Elle y est désignée sous le nom de Lanier Alphanet ou Tunisien. Elle en diffère assez sensiblement.

2.° LES FAUCONS PROPREMENT DITS. (G. Cuvier.)

35. FAUCON PÈLERIN. — FALCO PEREGRINUS.

Diagnose : *Moustaches larges et longues; pieds robustes, jaunes, vêtus seulement dans le tiers supérieur; doigt médian sensiblement plus long que le tarse; queue ne dépassant pas le bout des ailes; première rémige plus longue que la troisième.*

Taille : 38 *cent. le mâle;* 46 *cent. la femelle.*

Synonymie : Falco peregrinus, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 341; — Gmel. *Syst.* (1788), t. I, p. 272; — Lath. *Ind.* (1790), t. I, p. 33; — Mey. et Wolf, *Tasch der Deuts.* (1810), t. I, p. 55; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. I, p. 22; — Vieill. *Dict.* (1817), t. II, p. 86 et *Faun. Fr.* p. 29; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 4; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXVIII; — Schinz. *Europ. Faun.* (1840), t. I, p. 112.

Falco communis, Gmel. *Syst. Nat.* (1788), t. I, p. 170; — Savig. *Syst. des Ois. d'Égy.* (1809), p. 101; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. I, p. 320; — Less. *Ornith.* (1831), p. 88; — Schleg. *Revue* (1844), p. II.

Buff. *Pl. enl.* 421, *mâle adulte*, sous le nom de Faucon; 430,

femelle adulte, sous celui de Lanier ; 469, *jeune mâle*, sous le nom de Faucon noir ou passager ; 470, *jeune*, sous celui de Faucon Sors

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 29, *mâle adulte* ; pl. 30, *jeune*.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 21.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 5, f. 1.

Vulgairement : Faucon, Faucon commun, Faucon passager.

Description : *Mâle adulte*. Parties supérieures d'un cendré bleuâtre plus foncé à la tête, à la nuque, avec les tiges des plumes et des bandes transversales noires sur le dos, les scapulaires et les sus-caudales ; gorge, devant et côtés du cou blancs ; poitrine blanc roussâtre tirant sur le rose, marquée de petites stries longitudinales noires ; abdomen, culottes et sous-caudales rayées en travers de brun noir sur un fond cendré ; les raies plus larges et plus foncées aux flancs et au milieu du ventre ; joues noires ; larges moustaches de cette couleur se prolongeant sur les côtés du cou ; couvertures alaires semblables au manteau ; rémiges d'un brun nuancé de cendré noirâtre, terminées par un léger liseré cendré clair ; queue cendré bleuâtre, marquée de bandes transversales noires, terminée de cendré blanchâtre ; bec noir bleuâtre ; iris brun ; paupières, cire et pieds jaunes.

Femelle adulte : D'un tiers plus forte que le mâle ; son volume égale celui de la Buse ; plus brune en dessus, avec les taches et la couleur roussâtre de la poitrine plus étendues.

Jeunes de l'année : Plumes des parties supérieures brunes, bordées de roussâtre ; celles des parties inférieures plus ou moins rousses, tachetées longitudinalement de brunâtre ; queue barrée et terminée de roussâtre ; iris brun plus foncé que dans les adultes. A l'automne de l'année suivante, la livrée change. On trouve pendant la mue des individus avec des plumes de jeune âge et des plumes nouvelles de l'état adulte. Après la mue, les plumes sont brunes en dessus et bordées d'une teinte plus claire grisâtre ; d'un blanc plus

ou moins nuancé de roussâtre en dessous, avec des taches brunes en larmes sur la poitrine, arrondies ou semi-lunaires sur l'abdomen, en barres sur les flancs et en fer de lance sur le bas du ventre et les jambes.

J'ai reçu une jeune femelle tuée dans les Hautes-Pyrénées; elle a la tête blanche, avec des taches brunes au vertex, au cou, au siége des moustaches, et un plumage moins coloré en dessous que celui des femelles qui passent dans le nord de la France; elle avait les tarses bleuâtres, et m'a été envoyée pour le Lanier de M. Temminck.

Les *petits en naissant* sont couverts d'un long duvet blanc.

Le plumage du Faucon pèlerin varie non seulement suivant l'âge et le sexe, mais encore suivant les saisons et les climats; aussi en trouve-t-on peu qui soient entièrement semblables. Les nuances des couleurs sont, chez les uns, plus foncées sur les parties supérieures; chez d'autres elles sont plus claires, sur les parties inférieures; tantôt les taches ont la forme de larmes, d'autres fois elles sont en fer de lance. Ce n'est guère qu'à la troisième année que la livrée devient stable ou moins variable.

Historique. On rencontre le Faucon dans les contrées montagneuses de l'Europe. Il n'est pas rare en France; de passage annuel aux environs de Lille, en octobre, novembre, décembre, quelquefois en janvier, février et mars, mais toujours isolément.

Il se reproduit dans plusieurs localités de la France, et notamment en Provence, dans les Hautes-Pyrénées et les falaises élevées des environs de Dieppe. Dans cette dernière localité il choisit, à cet effet, un endroit élevé et y dépose ses œufs à nu, soit dans un trou, soit dans une anfractuosité. Suivant M. Moquin-Tandon il niche quelquefois sur les arbres. Sa ponte est de trois ou quatre œufs obtus, couverts, sur un fond plus clair, de nombreuses taches variant du gris brun au rouge brique ou à la couleur du sang figé. M. Moquin-Tandon les dit d'un gris jaunâtre ou d'un blanc sale avec une légère teinte d'ocre sans taches.

Grand diam. 5 cent. 2 mill.; petit diam. 4 cent.

La femelle couve seule, mais le mâle lui porte sa nourriture. La

mère a pour ses petits la plus tendre sollicitude ; elle ne les perd pas de vue ; au moindre danger elle arrive vers eux en poussant de grands cris, et le plus souvent, le père, qui n'est pas éloigné, vient se joindre à elle pour les défendre.

La jeune famille quitte le nid vers la mi-juin, et pendant quelque temps le père et la mère lui procurent encore la nourriture dont elle a besoin ; ils l'abandonnent ensuite et vont ailleurs chercher une proie qui leur devient facile et plus abondante par le passage des échassiers et des palmipèdes. Au printemps suivant, le couple revient occuper la même aire ou le même trou. Les jeunes sujets, au contraire, restent dans la localité qui les a vus naître, jusqu'à l'automne et même jusqu'après l'hiver, lorsque celui-ci est tempéré. Ils vont ensuite chercher, à des distances plus ou moins éloignées, un lieu qui leur convienne et où il y ait abondance de nourriture (1).

J'ai dit à l'occasion de l'Aigle criard, que l'on avait trouvé au-dessous d'une aire de cet oiseau sept nids de *Fringilla montana*. Dans les falaises de Dieppe, les choucas et les hirondelles de fenêtre établissent les leurs à quelques mètres de l'aire des Faucons, sans s'inquiéter de leurs voisins, quoiqu'ils en soient souvent les victimes, ainsi que les Goëlands et les Corbeaux.

Le Faucon pèlerin est l'espèce qu'on emploie le plus en fauconnerie. On le dresse facilement à prendre les perdrix et autres moyens gibiers ; il chasse aussi le lièvre. Quand il a faim, il attaque, dit-on, l'Outarde, mais il ne saurait en faire sa proie.

« Il y a quelques années, m'écrit M. Gerbe, un Faucon pèlerin était venu s'établir, en septembre, sur les tours de la cathédrale de Paris. Pendant plus d'un mois qu'il y demeura, il faisait tous les jours capture de quelques-uns de ces pigeons que l'on voit voltiger çà et là au-dessus des maisons. Lorsqu'il apercevait une bande de ces oiseaux il quittait son observatoire, rasait les toits ou gagnait le haut des airs, puis fondait sur la bande, et s'attachait à un seul individu qu'il poursuivait avec une audace inouïe, quelquefois à travers les rues des quartiers les plus populeux. Rarement il retournait à son poste sans emporter dans ses serres une proie qu'il dépéçait tranquillement et et sans paraître affecté des cris que poussaient contre lui les enfants. Il chassait le plus habituellement le soir, entre quatre et cinq heures,

(1) Voyez quelques observations sur le Faucon pèlerin faites dans l'arrondissement de Dieppe, par M. J. Hardy, et consignées dans le N.° 8 de la *Revue zoologique*, pour 1844, par M. E. Guérin-Méneville. Ce travail, très-intéressant, qui contient beaucoup de faits nouveaux, dont j'ai fait mon profit, a été reproduit, en grande partie, dans le *Dictionnaire universel d'Histoire naturelle*, par M. Ch. D'Orbigny (t. 5, p. 565 et suiv.), sous le nom de l'auteur de l'article, quoiqu'il ait été emprunté à notre honorable ami.

quelquefois dans la matinée ; tout le reste de la journée il se tenait tranquille. Les amateurs aux dépens de qui vivait ce faucon, finirent par ne plus laisser sortir leurs pigeons, ce qui probablement contribua à l'éloigner d'un lieu où la vie était pour lui si facile. »

Observations. 1.° M. Brehm a fait du Faucon pèlerin deux espèces, d'après la forme du crâne, comme si dans les oiseaux cette boîte osseuse n'était susceptible d'aucune variation accidentelle ou naturelle.

2.° Vieillot prétend que les individus du nord sont plus grands que ceux qui habitent les Alpes et les Pyrénées. Je n'ai pu vérifier ce fait.

36. FAUCON HOBEREAU. — FALCO SUBBUTEO.

(Type du genre *Hypotriorchis*, Boie.)

Diagnose : *Moustaches étroites et pointues ; pieds grêles ; doigts allongés ; le médian plus long que le tarse ; ailes dépassant le bout de la queue ; première rémige de la longueur de la troisième ou plus longue.*

Taille : 30 cent. environ le mâle ; 32 à 33 cent. la femelle.

Synonymie : Falco subbuteo, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. I, p. 127 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. I, p. 283 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. I, p. 47 ; — Mey. et Wolf, *Tasch der Deuts.* (1810), t. I, p. 59 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. I, p. 25 ; — Vieill. *Dict.* (1817), t. XI, p. 96, et *Faun. Fr.* p. 31 ; — G. Cuv. *Reg. An.* 2.e édit. (1829), t. I, p. 321 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 92 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 4 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXVIII ; — Schinz, *Europ. Faun* (1840), t. I, p. 113 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. III.

Dendrofalco, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 375.

Buff. *Pl. enl.* 432.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 31.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 22.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 5, f. 2.

Description : *Mâle en juin.* Parties supérieures d'un cendré bleuâtre, varié de roussâtre au front et au vertex, avec deux taches rousses à la nuque et la tige des plumes d'une nuance noire ; gorge, devant et côtés du cou blancs : poitrine, abdomen d'un blanc lavé de roussâtre, marqué de taches larges et longitudinales noirâtres ; bas-ventre, sous-caudales et jambes d'un roux très-vif quelquefois avec des taches sur les culottes ; joues et moustaches noires, ces dernières se prolongeant du bec aux parties latérales du cou : couvertures alaires semblables au manteau; rémiges brunes, terminées par un léger liseré grisâtre ; queue de même couleur, avec des bandes transversales d'un cendré roussâtre sur les barbes internes des dix pennes latérales en dessus, cendrées en dessous; bec bleuâtre : iris couleur noisette; paupières, cire et pieds jaunes.

Femelle : Elle est plus forte que le mâle, d'une teinte plus brune dessus, avec le roux des parties inférieures moins vif.

Jeunes de l'année : D'un noir fuligineux en dessus, avec les plumes bordées de jaune roussâtre, surtout à la tête et aux ailes, et d'un roux plus obscur au ventre, aux sous-caudales et aux jambes : ces dernières portent des taches brunes ; iris gris brun.

Historique. Cet oiseau habite toute l'Europe et l'Afrique. Il est assez répandu en France notamment dans le nord, et en Allemagne ; on le dit rare en Hollande.

Il niche, suivant les localités, sur les arbres très-élevés ou dans les fentes des rochers. Ses œufs, au nombre de trois ou quatre, sont blanchâtres, roussâtres ou rougeâtres, avec de très-petits points nombreux d'un brun rougeâtre et quelques taches peu étendues, de même couleur ou fauves. Ils sont, du reste, fort semblables à ceux de la Cresserelle, mais plus uniformément pointillés et plus gros.

Grand diam., 3 cent. 1/2 ; petit diam. 3 cent. 3/4.

Le Hobereau se tient en été dans les bois et se montre en plaine en automne. J'en ai rencontré souvent dans les mois de septembre et d'octobre qui se posaient sur une motte de terre et semblaient attendre leur proie. Il se nourrit de petits oiseaux, principalement d'alouettes. A défaut de chair palpitante, il se repaît d'insectes, surtout de criquets, dans les lieux où ces insectes abondent.

37. FAUCON ÉLÉONORE. — FALCO ELEONORE. (1)

Diagnose : *Moustaches peu apparentes ; pieds peu robustes ; doigt médian plus court que le tarse ; première rémige plus courte que la troisième et surtout que la deuxième qui est la plus longue ; plumage brun cendré, à l'état adulte, avec les plumes bordées de rougeâtre, dans le jeune âge.*

Taille : 39 *cent. le mâle ;* 42 *cent. la femelle.*

Synonymie : Falco Eleonoræ, Géné. *Mem. della Acad. de Torino.* (1840), pl. 1 et 2 ; — Ch. Bonap. *Icon. della Faun. Italica.* pl. 25, *jeune sujet* ; — Schleg. *Revue* (1844), p. III.

Description : *Mâle.* Partout d'un brun noirâtre uniforme tirant sur le gris, avec la queue marquée de quartorze ou quinze bandes transversales d'une teinte plus claire en dessus et brunes en dessous, sur fond cendré ; cire bleuâtre ; pieds jaune verdâtre.

Femelle : En tout semblable au mâle, seulement un peu plus forte.

Jeunes de l'année : D'un brun foncé, avec les plumes de la poitrine et du ventre liserés de brun rougeâtre ; celles du front, de la gorge, du devant du cou et des jambes d'un brun rougeâtre clair, marquées de taches longitudinales foncées qui deviennent transversales sur les jambes.

Historique. On n'a jusqu'ici constaté sa présence qu'en Sardaigne, en Grèce et en Syrie.

Ses œufs, au nombre de trois ou quatre, sont rougeâtres comme certains œufs de Cresserelle et de Hobereau, et, comme ces derniers, sont finement pointillés et tachetés de brun ferrugineux.

Ses mœurs, ses habitudes et son régime sont inconnus.

(1) Ne possédant pas cette espèce, je ne l'indique que d'après les documents fournis par M. Schlegel, dans la *Revue critique*, et Ch. Bonaparte, dans la *Fauna Italica*.

Observations. Le Faucon Eléonore a été confondu avec le Faucon concolore, qui n'a encore été observé que dans l'Afrique occidentale et à l'île Baracan, située dans la Mer-Rouge, mais qui cependant est connu depuis des siècles. « Artalouche de Alagona, auteur sicilien du XV.e siècle, dit M. Schlegel, en parle, pag. 89, sous le nom de *faucon Saphir;* d'Arcussia, pag. 52 et 53, le décrit sous le nom de *faucon Tagora;* Huber (*Observations*, p. 15, f. 16), en donne même une figure, mais sous le faux nom d'Alèthe, que d'Arcussia avait employé antérieurement pour désigner un Autour originaire, à ce qu'il paraît, des îles Açores. »

Le Faucon concolore que j'ai indiqué, d'après M. Temminck, dans mon *Catalogue des Oiseaux observés en Europe*, et que je raie aujourd'hui, puisqu'il n'a point été vu en Europe et qu'il a été confondu avec le Faucon Eléonore, a une certaine ressemblance avec celui-ci, du moins avec la courte description qu'en donne M. Schlegel; mais il est plus petit, d'une teinte qui tire sur le roussâtre à la tête, et d'un brun cendré bleuâtre partout ailleurs, avec une strie noir bleu sur la tige des plumes. Sa taille, chez l'individu que j'ai examiné, m'a paru être celle d'une cresserelle un peu forte. Dans l'état de vie, il aurait, d'après M. Temminck, le bec noir, la cire, le tour des yeux et les pieds jaunes.

38. FAUCON ÉMÉRILLON. — FALCO LITHOFALCO.

Diagnose : *Moustaches faibles, nulles à la base du bec; doigts allongés, le médian égalant le tarse; ongles allongés; ailes aboutissant aux deux tiers de la queue; première rémige plus longue que la quatrième, et plus courte que la deuxième et la troisième, qui sont égales ou presque égales.*

Taille : 26 *cent. le mâle; femelle beaucoup plus grande, mesurant quelquefois* 31 *cent.*

Synonymie : Lithofalco et Æsalon, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 349 et 382, *mâle* et *femelle.*

Falco Lithofalco, Gmel. *Syst.* (1788), t. I, p. 278 *mâle* et *F. Æsalon* p. 284 *femelle* ou *jeune*; —Lath. *Ind.* (1790), t. I, p. 47 et 49.

Falco smerillus, Savig. *Syst. des Ois. d'Égyp.* (1809), p. 100.

Falco cæsius. Mey. et Wolf, *Tasch der Deuts.* (1810), t. I, p. 60 (1).

Falco Æsalon, Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. I, p. 27; — Ch. Bonap. Birds (1838), p. 4; — Keys. et Blas. *Die. Wirbelt.* (1840), p. XXVIII; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. I, p. 4; — Schleg. *Revue* (1844), p. III.

Falco Lithofalco, Vieill. *Dict.* (1817), t. XI, p. 94; — Less. *Ornith.* (1831), p. 94.

Buff. *Pl. enl.* 447, *mâle adulte*, sous le nom de Rochier; 468, *femelle*, sous celui d'Émérillon.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 32, *mâle*; 33, *femelle*.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 24.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 5, f. 3.

Description : *Mâle adulte.* Cendré bleu en dessus, avec la tête et le haut du dos nuancés de brunâtre; la tige des plumes noire et des taches rousses derrière le cou; gorge blanche; devant du cou blanc nuancé de roussâtre, avec des stries brunes; poitrine, abdomen, sous-candales et jambes roux, avec des taches oblongues brunes; joues et côtés du cou variés de roux brun sur un fond blanc; couvertures alaires semblables au manteau; rémiges brunes, la première bordée de blanc en dehors et toutes terminées de blanchâtre; queue variée de cendré bleuâtre et de brun en dessus, avec une large bande transversale vers le bout, suivie d'une autre bande blanche très-étroite; cendrée et pointillée de brunâtre en dessous, avec des barres noirâtres; bec bleuâtre; iris brun; cire, paupières et pieds jaunes.

Dans un âge avancé, le bleu des parties supérieures et le roux des parties inférieures sont plus purs et plus prononcés.

Femelle adulte : Beaucoup plus forte que le mâle : parties supérieures d'un brun gris, avec la tige des plumes noire et les barbes bordées de roux : queue barrée de brun et

(1) Savigny avait déjà donné ce nom au Blac.

de gris sur les pennes médianes, de roux et de brun sur les latérales ; gorge et cou blancs, légèrement striés de brun ; poitrine et les autres parties inférieures tachetées comme chez le mâle, mais sur un fond blanc tirant sur le roussâtre.

Jeunes avant la première mue : Brun plus foncé, avec des taches plus larges en dessus ; moins de blanc en dessous, et les pennes médianes de la queue de même couleur que les latérales. A cet âge, la taille seule fait distinguer les mâles des femelles.

Historique. Cet oiseau habite l'été les parties les plus septentrionales de l'Europe, et se répand en automne et en hiver dans les régions méridionales.

Il n'est pas rare en France dans ces deux dernières saisons.

On le prend souvent aux filets, derrière la citadelle de Lille, et presque toujours les sujets capturés sont des jeunes ou des femelles. Les vieux mâles paraissent plus rares ou voyager séparément.

Il niche dans les fentes des rochers ou sur les arbres. Ses œufs, au nombre de cinq ou six, sont très-courts, un peu plus petits que ceux de la cresserelle, à peu près de la même couleur, mais plus foncés. M Moquin-Tandon en a vu une variété, qui était au contraire plus claire. M. Temminck s'est trompé lorsqu'il a décrit ces œufs comme blanchâtres, avec des marbrures d'un brun verdâtre à l'un des bouts.

Grand diam., 3 cent. 1/2 ; petit diam., 3 cent. 1/4.

L'Émérillon, quoique de petite taille, est très-courageux. Il fait sa principale nourriture d'oiseaux et de mammifères.

39. FAUCON KOBEZ. — FALCO VESPERTINUS.

(Type du genre *Erythropus*, Brehm.)

Diagnose : *Moustaches nulles ou presque nulles; pieds grêles ; doigts courts, le médian plus court que le tarse; cette partie emplumée dans la moitié supérieure ; ailes atteignant le bout de la queue ; première rémige plus longue que la troisième ; ongles jaunâtres.*

Taille : 28 *cent.; la femelle un peu plus grande.*

Synonymie : Falco vespertinus, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. I, p. 129 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. I, p. 282 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. I, p. 46 ; — Mey. et Wolf, *Tasch der Deuts.* (1810), t. I, p. 64 ; — Vieill. *Faun. Fr.*, p. 32 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 4 ; —Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXIX.

Falco rufipes, Beseck. *Vogel Kurlands* p. 13 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. I, p. 33 ; — Vieill. *Dict.* (1817), t. XI, p. 97 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. I, p. 322.

Falco rubripes, Less. *Ornith.* (1831), p. 93.

Buff. *Pl. enl.* 431, *mâle adulte*, sous le nom de variété singulière du Hobereau.

P. Roux, pl. 34, *vieux mâle ;* 35, fig. 1, *mâle adulte*, fig. 2, *tête du jeune mâle ;* 36, *jeune mâle* passant à l'état *adulte ;* 37, *vieille femelle ;* 38, *jeune femelle.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 23.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 6, f. 1.

Description : *Mâle adulte.* Plumage d'un gris bleuâtre plus foncé en dessus et sur les tiges des plumes ; cuisses, jambes, ventre et rectrices inférieures de la queue d'un roux vif ; grandes et petites rémiges d'un gris de plomb ; les intermédiaires brunes sur leurs barbes externes ; bec livide, noirâtre vers la pointe ; cire, pieds, tour des yeux rouge brunâtre ; iris brun clair.

Femelle : Un peu plus forte que le mâle ; d'une teinte plus claire en dessus, et rayée transversalement de noirâtre sur le dos, les ailes et la queue ; front blanchâtre ; vertex et derrière du cou roux, avec la tige des plumes brune ; gorge et cou roussâtres ; poitrine, abdomen roux avec quelques raies longitudinales brunes, bas-ventre et couvertures inférieures de la queue roussâtres ; cire, paupières et tarses moins rouges que dans le mâle.

Dans un âge avancé, le dessus de la tête est unicolore.

Jeunes : Ils ressemblent à la femelle ; la tête est seulement moins rousse et plus striée de brun ; tarses gris.

Historique. Le Kobez habite de préférence le midi et le nord de l'Europe. Il est commun en Pologne, dans la Russie méridionale, en Autriche, dans le Tyrol et dans les Apennins; rare en France, où l'on prétend cependant qu'il se reproduit. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il est de passage dans le département de l'Isère et nos départements méridionaux. Ainsi, M. Bouteille, dans son *Ornithologie du Dauphiné* (t. 1, p. 75), dit que dans les premiers jours de mai 1824 on vit, pendant deux jours, dix à douze Kobez voltiger au-dessus des eaux dans les marais de la plaine de Tullins. Ils étaient peu sauvages et ont été presque tous tués. Depuis on en a vu d'autres dans la même localité : un dernier passage a eu lieu en 1842.

On cite un autre passage considérable qui s'est effectué en Provence durant le mois de novembre 1821.

Cette espèce ne prend pas toujours la peine de faire son nid ; elle s'empare de celui de la Pie. Lorsqu'elle en construit un, elle le place sur les arbres élevés qui forment la lisière des bois, sur les peupliers, voisins des prairies. Sa ponte est de trois ou quatre œufs, courts, d'un roux de rouille clair avec des mouchetures et de petites taches d'un rouge brun.

Grand diam., 3 cent. 1/2 ; petit diam., 3 cent.

Le Faucon Kobez a des mœurs qui diffèrent sensiblement de celles de ses congénères. Il aime à vivre dans la société de ses semblables ; aussi le trouve-t-on, une grande partie de l'année, réuni en troupes plus ou moins considérables. Le soir, avant le coucher du soleil, tous les individus d'un canton se réunissent, s'amusent, pendant plusieurs heures à exécuter des évolutions aériennes, puis se portent ensemble sur un arbre pour y passer la nuit. Là, ils se tiennent serrés autant que possible, et ils s'entassent, pour ainsi dire, sur les plus hautes branches. M. Nordmann en a vu jusqu'à quarante perchés sur un robinier de sept ans, et un seul coup de fusil tiré sur une pareille troupe lui a procuré plusieurs fois au-delà d'une douzaine d'individus.

« Ce qui m'a toujours frappé dans ces cas, dit-il, c'est la grande disproportion que j'ai trouvée entre le nombre des mâles et celui des femelles. Une fois, sur onze individus tués, il n'y eut que trois femelles ; une autre fois, sur neuf individus, je comptai deux femelles seulement. Dans l'air, aussi, j'ai toujours compté plus de mâles que de femelles (1). »

On voit le Faucon Kobez, immobile pendant des heures entières au même endroit, ne le quitter momentanément que pour se précipiter sur les insectes qu'il aperçoit, et dont il fait sa principale nourriture. Il est très-habile à saisir au vol les grandes espèces de sauterelles.

(1) *Catalogue raisonné de la Faune pontique*, p. 84.

Il fouille, dit-on, dans la fiente des bêtes à corne, pour en extraire les scarabées qui s'y cachent.

40. FAUCON CRESSERELLE. — FALCO TINNUNCULUS.

(Type du genre *Tinnunculus*, Vieill.; *Cerchneis*, Boie.)

Diagnose : *Moustaches peu apparentes; pieds grêles; doigts courts, le médian de la longueur du tarse, qui est emplumé dans son tiers supérieur; ailes arrivant aux trois quarts de la queue; première rémige égalant la quatrième et plus courte que la deuxième et la troisième qui sont les plus longues; ongles noirs.*

Taille : 35 *à* 36 *cent.*

Synonymie : Falco Tinnunculus, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. I, p. 127; — Gmel. *Syst.* (1788), t. I, p. 278; — Lath. *Ind.* (1790), t. I, p. 41; Mey. et Wolf. *Tasch, der Deuts.* (1810), t. I, p. 62; — Savig. *Syst. des Ois. d'Égyp.* (1810), p. 99; — Vieill. *Dict.* (1817), t. XI, p. 91, et *Faun. Fr.* p. 34; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. I, p. 322; — Less. *Ornith.* (1831), p. 93; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXIX.

Cerchneis Tinnunculus, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 5.

Buff. *Pl. enl.* 401, *mâle;* 471, *femelle.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 33, *mâle;* 40, *femelle.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 26.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 5, f. 4.

Mouquet, Émouchet, de nos campagnards.

Description : *Mâle adulte.* Dessus de la tête et du cou d'un cendré bleuâtre; dessus du corps et ailes d'un brun rouge, varié de taches angulaires noires; dessous du corps roussâtre, avec des raies longitudinales à la poitrine, et des taches arrondies ou ovalaires à l'abdomen et sur les flancs; devant des yeux blanc jaunâtre; joues d'un cendré bleuâtre;

rémiges brunes, terminées et bordées en dehors de gris roussâtre ; queue très-étagée, cendré bleuâtre, avec une large bande noire et une autre blanche, plus petite, à l'extrémité ; bec bleuâtre ; paupières, cire et pieds jaunes ; iris brun noisette.

Femelle adulte : Un peu plus forte que le mâle ; parties supérieures d'un brun rouge, avec des taches longitudinales brunes sur la tête et le cou, angulaires sur le manteau, et des barres de même couleur à la queue, qui est rousse; les taches du corps sont très-nombreuses et forment, par leur disposition, des espèces de bandes transversales ; parties inférieures d'un roux plus foncé ; bandes terminales de la queue moins pures.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle ; seulement ils ont les teintes des parties supérieures plus sombres.

Les *petits nouvellement nés* sont couverts d'un duvet blanc.

Historique. La Cresserelle est très-répandue en Europe. C'est l'oiseau de proie le plus commun en France.

Elle niche sur les vieilles tours, dans les châteaux abandonnés, dans les crevasses des murailles, sur les clochers des grandes villes, dans les creux des rochers et sur les arbres. Ses œufs, au nombre de trois ou quatre, rarement cinq, varient beaucoup sous le rapport de leurs teintes, de leur forme et de la grandeur de leurs taches. Quelquefois ils ont un fond jaunâtre et sont entièrement couverts de très-petites taches et de points d'un brun rouge ou ferrugineux ; d'autres fois ils sont gris fauve, avec de très-larges taches et quelques petits points rougeâtres ; on en voit enfin dont les taches sont tellement confondues que le fond de la coquille paraît entièrement rougeâtre, avec quelques plaques plus foncées, dispersées çà et là. M. Thienemann porte à neuf le nombre des variétés principales ; je crois qu'on peut les ramener toutes aux trois que je viens d'indiquer.

Grand diam., 3 cent. 2/3 à 4 cent. ; petit diam., environ 3 cent. 1/3.

La Cresserelle voyage très-souvent en compagnie du Kobez. Elle se nourrit principalement, comme le Hobereau et comme l'Émérillon, de petits oiseaux et de petits mammifères. Ce n'est que quand elle est pressée par la faim qu'elle se jette sur les insectes et les reptiles.

41. FAUCON CRESSERELLETTE. — FALCO CENCHRIS.

Diagnose : *Moustaches nulles ; pieds grêles ; doigts courts, le médian plus court que le tarse ; ailes atteignant le bout de la queue ; première rémige et troisième égales ; ongles jaunâtres.*

Taille : 30 *à* 32 *cent.*

Synonymie : Falco Cenchris, Naum. *Vogel. Deut.*, t. I, p. 318, d'après G. Cuv. *Rég. An.* 2.e édit. (1829), t. I, p. 322; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXIX ; — Schleg. *Revue* (1844), p. IV.

Falco tinnunculoides, Natterer, d'après Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. I, p. 31 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. I, p. 115.

Falco tinnuncularius, Vieill. *Dict.* (1817), t. XI, p. 93 et *Faun. Fr.*, p. 36.

Falco gracilis, Less. *Ornith.* (1831), p. 94.

Cerchneis Cenchris, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 5.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 41, *mâle adulte.*

Expédition de la Morée, pl. 2, *mâle ;* pl. 3, *femelle.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 27.

Vulgairement : Cresserine.

Description : *Mâle.* Dessus de la tête, du cou et de la queue d'un cendré bleuâtre comme dans le mâle de la Cresserelle, avec une large bande noire, et une bande blanche plus étroite à l'extrémité de cette dernière partie ; dessus du corps et ailes d'un brun rougeâtre sans taches, avec un peu de cendré à l'extrémité de quelques grandes couvertures alaires et des rémiges secondaires ; parties inférieures d'un roux rougeâtre, avec quelques petites taches noires seulement sur l'abdomen et les flancs ; bec bleuâtre, livide à la base ; paupières, cire et pieds jaunes ; iris brun tirant sur le jaunâtre ; ongles jaunes.

Femelle : Elle ressemble à la femelle de la Cresselle, mais elle est plus petite ; d'une teinte moins rouge dessus, rayée

ou barrée de brun ; moins colorée en dessous, comme chez le mâle.

Jeunes de l'année : M. Temminck dit qu'ils ressemblent à la femelle : ils me sont inconnus.

Historique. Le Faucon Cresserellette habite le midi de l'Europe. Il est répandu dans le nord de l'Afrique, est sédentaire en Morée, de passage en Sardaigne, en Sicile, en Crimée, en Espagne, en Suisse et en France.

Il a été tué dans plusieurs localités et notamment en Languedoc, en Provence et dans les Pyrénées. M. Philippe, de Bagnères-de-Bigorre, qui m'a envoyé des sujets des deux sexes, dit qu'il niche dans les ruines d'un vieux manoir, à vingt-six ou vingt-sept kilomètres de cette ville.

Il arrive en France au printemps et repart en automne.

Il niche dans les vieux châteaux, les crevasses des rochers, et suivant M. Von der Mühle, sur les toits des maisons en Grèce. Ses œufs, au nombre de trois ou quatre, sont très-courts, plus petits que ceux des trois espèces précédentes, d'un blanc rougeâtre avec une multitude de petits points et de mouchetures d'un rouge de brique, presque confondus et entremêlés de quelques petites taches brunes.

Ce Faucon a les mêmes mœurs que la Cresserelle et vit de coléoptères, de sauterelles et de petits reptiles.

II.e DIVISION.

OISEAUX DE PROIE NOCTURNES.

Accipitres nocturni.

Yeux dirigés en avant; mœurs nocturnes; duvet ou plumage moelleux.

Cette division ne renferme qu'une famille. Les individus qui la composent ne voient bien que pendant le crépuscule et le clair de lune. « Leur énorme pupille, dit G. Cuvier, laisse entrer tant de rayons, qu'ils sont éblouis par le plein jour. Leur crâne épais, mais d'une substance légère, a de grandes cavités qui communiquent avec l'oreille et renforcent

probablement le sens de l'ouïe, mais l'appareil relatif au vol n'a pas une grande force ; leur fourchette est peu résistante; leurs plumes à barbes douces, finement duvetées, ne font aucun bruit en volant. »

FAMILLE III.

ÆGOLIENS. — *STRIGIDÆ.*

Synonymie : Strix, Linn. (1766) et la plupart des auteurs.
Nocturnes et Nycterins, Dum. (1806).
Ululæ, Savig. (1809).
Raptatores nocturni, Illig. (1811).
Ægolii, Vieill. (1816) ; — Latr. (1825).
Strixcées, Less. (1831).
Strigidæ, Ch. Bonap. (1838).
Accipitres nocturni, Schinz (1840).

Caractères : Bec court, crochu, garni d'une cire molle, couverte de plumes sétacées ; tarses et doigts en général vêtus, très-rarement nus ; ongles forts, très-aigus et très-rétracticles ; tête grosse, lisse ou ornée d'aigrettes ; yeux généralement grands et à pupille dilatée, entourés de plumes longues, déliées, raides, plus ou moins décomposées, dont les unes recouvrent les oreilles et les autres le bec, en formant un disque plus ou moins complet ; queue moyenne ou allongée, composée de douze pennes.

Observations. Cette famille est très-naturelle ; les oiseaux qui la composent offrent des caractères généraux qui empêchent de les confondre avec les autres rapaces. Elle n'est formée que du genre *Strix* de Linné.

Les Ægoliens sont nombreux et présentent tous des modifications organiques qui ont porté quelques ornithologistes à les séparer génériquement M. Duméril les a divisés en trois genres, d'après la longueur de la queue et l'existence ou l'absence d'aigrettes à la tête ; Savigny, prenant en considération l'étendue des plumes qui environnent les

yeux, la forme et la grandeur des oreilles, les a décomposés en cinq genres ; G. Cuvier, d'après les mêmes motifs, en a formé sept sous-genres. Mais, depuis les modifications introduites par ces naturalistes dans le grand genre *Strix* de Linné, le nombre des divisions formées aux dépens de ce genre, a été considérablement augmenté. « La manie de faire des genres et des espèces nombreuses, dit M. Temminck (*Man. d'Ornih.*, troisième partie, p. 43) s'est particulièrement signalée dans le genre *Strix*. Nos quinze espèces d'Europe sont réparties en douze coupes, sous les noms de *Surnia*, *Noctua*, *Strix*, *Glaucidium*, *Athene*, *Nyctale*, *Syrnium*, *Bubo*, *Otus*, *Oti-Sylvatici*, *Oti-terrestres*, *Scops*. »

J'ajouterai que, non content de toutes ces dénominations, quelques auteurs en ont tout récemment substitué ou ajouté d'autres, telles que *Nyctea*, *Brachyotus*, *Ulula*, *Scotophilus*, *Scotiaptex*, *Ægolius*, *Ephialtes*. En sorte que l'on peut compter pour les Strigidées d'Europe, autant de genres qu'il y a d'espèces. Mais on ne s'est pas borné là, on a encore pris des individus d'un genre nouveau pour le transporter dans d'autres genres. C'est ainsi que la Chouette Tengmalm, de *Strix*, est devenue successivement *Scotophilus*, *Nyctale*, *Athene* et *Ægolius* ; que le Hibou Brachyote est tantôt un *Otus*, tantôt un *Ægolius*, tantôt un *Brachyotus* ; que la Chouette Ourale est une *Surnia* pour les uns, une *Noctua* pour les autres, une *Syrnium* ou une *Ulula* pour d'autres, etc. Toutes ces innovations, blâmées par les bons esprits, sont plus nuisibles qu'utiles à la science. Elles rendent son étude plus difficile et en compliquent la synonymie déjà obscure.

Les Ægoliens ou Strigidées forment, je le répète, une famille très-naturelle et parfaitement caractérisée par les formes générales et par la nature du plumage. Les nombreuses coupes que les nomenclateurs de nos jours cherchent à établir n'offrent aucun caractère d'un peu d'importance. Toutes les espèces, soit indigènes, soit exotiques, se confondent entre elles par des nuances graduelles et insensibles. C'est au point qu'on éprouve de la difficulté à les grouper, même lorsqu'on borne les coupes à celles qu'ont proposées G. Cuvier et M. Temminck.

GENRE XV.

CHOUETTE. — STRIX.

Synonymie : Strix, Linn. (1766) ; — Gmel. (1788) ; — Lath. (1790) ; — Mey. et Wolf (1810) ; — Temm. (1815) ; — Vieill. (1816).

Genus asionis et Strigis, Briss. (1760).

Surnie, Duc et Chouette, Dumér. (1806).

Otus, Ulula, Strix, Syrnium, Bubo, Noctua, Scops, G. Cuv. (1817).

Scops, Chevèche, Duc, Chat-Huant, Effraie, Chouette et Hibou, Latr. (1825).

Surnia, Noctua, Scops, Ulula, Otus, Strix, Syrnium, Chouettes-a-aigrettes et Bubo, Less. (1831).

Surnia, Nyctea, Athene, Scops, Bubo, Syrnium, Otus, Brachyotus, Ulula, Nyctale et Strix, Ch. Bonap. (1838).

Strix, Ulula, Aegolius, Nyctale, Surnia, Bubo et Ephialtes, Keys. et Blas. (1840).

Otus et Strix, Schleg. (1844).

Caractères : Bec comprimé en coin, presque toujours courbé dès la base ; narines arrondies, obliques, cachées, ainsi que la cire, par des plumes piliformes; mandibule supérieure à pointe très-aiguë, recouvrant l'inférieure, qui est échancrée au bout ; ouverture externe de l'oreille très-grande, avec un opercule cutané plus ou moins étendu ; pieds et doigts emplumés ou vêtus entièrement, dans presque toutes les espèces d'Europe : doigt externe en général versatile, uni au médian par un petit repli membraneux ; ailes moyennes, un peu pointues ; première, deuxième et troisième rémiges dentelées sur leurs barbes internes ; queue courte, ou plus ou moins allongée, égale ou étagée.

Observations générales. Les Chouettes se tiennent dans les bois, les ruines, les grands édifices, les rochers et les cavernes.

La plupart sont sédentaires et ne voient bien qu'après le coucher du soleil. Elles volent sans faire de bruit, obliquement, comme par soubresauts. Leur voix ou cri est désagréable et varie suivant les espèces. Leur nourriture consiste principalement en mammifères, oiseaux et reptiles, dont ils rendent les poils, les plumes et les os par petites pelotes oblongues ou arrondies. Elles supportent facilement la privation d'aliments et de boissons. On a nourri pendant cinq ans, au laboratoire du Musée d'histoire naturelle de Lille, une Chevèche qui n'a pas bu une seule fois durant ce laps de temps. On lit dans le *Dic-*

tionnaire universel d'histoire naturelle, (t. 3, p. 633), qu'un naturaliste préparateur oublia, pendant longtemps, une Effraie qui lui avait été envoyée d'assez loin, et fut très-surpris en ouvrant la boîte qui le contenait, de trouver un oiseau vivant en place d'un oiseau mort.

Les petits oiseaux et surtout les insectivores ont de l'antipathie pour les Chouettes; aussi lorsqu'une cause quelconque oblige celles-ci à voler de jour, elles sont assaillies et poursuivies par eux avec acharnement. On les considère dans les campagnes comme des êtres de malheur.

Le mâle et la femelle se ressemblent.

Les jeunes naissent couverts de duvet épais; ils ont, jusqu'à leur première mue, dans presque toutes les espèces, la face d'une teinte plus foncée que les adultes; après la mue, qui est simple, il n'est presque plus possible de les distinguer des père et mère.

Observations. Ce genre est divisé en deux sections par Vieillot. La première, sous le nom de Chouettes, comprend les espèces sans aigrettes à la tête; la seconde, sous celui de Hiboux, renferme celles qui en sont dépourvues. M. Temminck, qui admet aussi cette division, partage les Chouettes en Accipitrines et en Nocturnes, suivant la longueur de leur queue, ou selon qu'elles chassent de jour ou de nuit.

Afin de rendre plus facile et plus prompte la recherche d'une espèce, j'admettrai cette division, et rapprocherai les espèces qui ont entre elles le plus de rapports et qui ont servi à former les nombreuses coupes génériques dont il a été question plus haut.

1.re SECTION.

CHOUETTES PROPREMENT DITES.

Tête dépourvue d'aigrettes.

1.° CHOUETTES ACCIPITRINES.

Elles ont la queue plus ou moins longue, étagée; voient et chassent pendant le jour.

42. CHOUETTE CAPARACOCH. — STRIX FUNEREA.

(Type du genre *Surnia*, Dum.; *Syrnia*, Stéph.)

Diagnose : *Tête assez petite; disque facial imparfait; ailes atteignant le tiers postérieur de la queue; celle-ci très-étagée; plumage brun noir et tacheté de blanc en dessus; blanc rayé transversalement de brun en dessous.*

Taille : 38 *cent. le mâle.*

Synonymie : Strix Canadensis et Freti Hudsonis, Briss. *Ornith.* (1760), t. 1, p. 518 et 520.

Strix funerea et Hudsonia, Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 294 et 295;

Strix funerea et var. B. et Y. Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 62; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 86; — Schleg. *Revue* (1844), p. XIII.

Strix nisoria, Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 84; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 134.

Strix Hudsonia, Vieill. *Dict.* (1817), t. 7, p. 19.

Surnia borealis, Less. *Ornith.* (1831), p. 100.

Surnia funerea, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 6; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXXII.

Buff. *Pl. enl.* 463, sous le nom de Chouette à longue queue de Sibérie.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 45.

Vulgairement : Chouette-Épervière.

Description : *Mâle.* D'un brun obscur en dessus, avec de nombreuses taches blanches en gouttelettes à la tête, triangulaires à la nuque, en barres transversales aux scapulaires, au bas du dos et aux sous-caudales; gorge et devant du cou cendré blanchâtre; poitrine, abdomen, sous-caudales blanc rayé transversalement de brun roussâtre, le blanc dominant

sur le bas du cou et les côtés de la poitrine ; jambes, tarses et doigts blanc terne, varié de raies rousses transversales, entrecoupées et peu apparentes ; joues d'un blanc nuancé de cendré noirâtre devant les yeux, avec une bande noire qui prend son origine à ces organes, encadre les oreilles et se termine sur les côtés du cou, qui sont d'un blanc assez pur ; ailes pareilles à la partie supérieure du dos, avec des taches blanches sur les bords des couvertures moyennes, des rémiges secondaires et des primaires ; queue brun cendré, terminée de blanc, et marquée, à de grands intervalles, de raies en zigzag, blanches et d'un cendré roussâtre ; bec jaunâtre en dessus, brunâtre en dessous ; iris jaune.

Femelle : Elle ressemble au mâle ; mais elle est un peu plus forte, et a ses teintes moins pures.

Jeunes : Nuance générale brun foncé, avec les raies des parties inférieures plus larges, plus rapprochées, ce qui rend ces parties plus rembrunies ; joues, côtés et devant du cou cendrés ; des raies noires et blanchâtres formant une sorte de collerette sur cette dernière partie ; taille moins forte que celle des adultes.

Historique. La Caparacoch habite les régions du cercle arctique, l'Islande, la Laponie, Terre-Neuve.

Un sujet a été tué près de Tournai, en 1830 ; trois autres ont été vus ensemble, pendant l'été de 1834, aux environs de Metz ; l'un d'eux à ce que rapporte M. Hollandre (*Faune de la Moselle*, p. 51), a été tué et envoyé à M. Mareux, qui le conserve dans sa collection.

Elle niche sur les arbres, et ses œufs, selon Meyer, sont au nombre de deux et blancs.

D'après les auteurs, elle se nourrit de petits rongeurs et d'insectes.

Observations. Cette espèce est décrite dans le ***Tableau méthodique de l'Encyclopédie*** sous le nom de ***Chouette des Monts Ourals*** et figurée sous celui de ***Chouette à longue queue.*** Celle qu'on y désigne sous le nom de ***Caparacoch*** est une autre espèce figurée pl. 209, f. 2, sous celui de ***Chat-Huant de la baie d'Hudson.***

Les sujets d'Amérique diffèrent un peu de ceux d'Europe. Ils ont

les parties supérieures plus rembrunies, les bandes transversales des parties inférieures plus larges, et généralement moins de blanc que ces derniers. Ceux-ci sont, en dessus, d'une teinte cendré brun roussâtre et ont, en dessous, des bandes étroites moins brunes et tirant sur le roussâtre.

43. CHOUETTE OURALE. — STRIX LITTURATA.

(Genres des *Syrnium*, Ch.Bonap., *Ulula*, Keys. et Blas.)

Diagnose : *Tête grosse, très-emplumée ; disque facial arrondi ; yeux petits ; queue très-longue, très-étagée; plumage brun varié de blanc en dessus; blanc tacheté longitudinalement de brun en dessous.*
Taille : 57 *cent.*

Synonymie : Strix litturata, Retzius, *Faun. Suec.* (1800), p. 79; — Vieill. *Dict.* (1817), t. 7, p. 29.
Strix uralensis, Pall. *Voy.* (1776), t. 8 de l'édit. franç. in-8.°, append. p. 29; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 295; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 84; — Schleg. *Revue* (1844), p. XVI.
Strix macroura, Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 84.
Surnia uralensis, Less. *Ornith.* (1831), p. 100.
Syrnium uralense, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 6.
Ulula uralensis, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXXII.
Temm. et Laug. *Pl. col.* 27.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 44.
Vulgairement : Chouette de l'Oural.

Description : *Mâle et femelle :* Dessus de la tête, du cou et du corps blanchâtre, légèrement lavé de cendré roussâtre, marqué de longues mèches longitudinales d'un brun plus ou moins foncé ; sus-caudales brun cendré, traversées de bandes blanchâtres peu apparentes et irrégulières ; dessous du corps également blanchâtre, tirant quelquefois sur le roussâtre.

avec de grandes taches brunes longitudinales, surtout sur la poitrine, mais beaucoup moins nombreuses que sur les parties supérieures ; face d'un gris bleuâtre, avec la tige des plumes brunes, entourée par un grand cercle de plumes contournées, blanches et tachetées de brun ; couvertures alaires comme le dessus du corps; rémiges marquées alternativement de bandes transversales brunes ou blanc roussâtre ; queue blanc sale ou roussâtre, avec six ou sept bandes brunes ; tarses et doigts couverts de plumes blanches, avec quelques taches vermiculées brunâtres ; bec jaune, en partie caché par les plumes piliformes de la face ; iris brun.

Jeunes de l'année : Fond du plumage gris brun clair, avec les parties supérieures maculées irrégulièrement de brun cendré, de roux clair, et variées par des taches blanches de forme ovoïde ; les parties inférieures marquées de taches et de raies longitudinales brun cendré ; ailes rayées transversalement de gris ; queue avec sept bandes transversales cendré blanchâtre (Temminck).

Historique. Comme l'espèce précédente, cette Chouette habite les régions du cercle Arctique, est abondante en Laponie et dans les Monts Ourals.

On l'aurait tuée plusieurs fois aux environs de Salzbourg, suivant des renseignements donnés à M. Temminck par M. Michaëlles.

Elle niche dans les trous des arbres, souvent près des habitations, et pond, selon M. Temminck, trois ou quatre œufs d'un blanc pur.

Elle se nourrit de petits mammifères et d'oiseaux.

Observations. L'auteur du *Manuel d'Ornithologie* rapporte à cette espèce la *Strix Macrocephala* de Meissner, que l'on trouverait en Suisse dans les cantons de Berne et de Soleure. M. le professeur Schinz, de Zurick, qui a vu vivant l'individu décrit par Meissner, pense que ce n'est qu'une variété de la *Strix aluco.*

44. CHOUETTE LAPONE. — STRIX LAPPONICA.

(Type des genres *Ulula*, G. Cuv.; *Syrnium*, Ch. Bonap.)

Diagnose : *Tête grosse ; disque facial large, arrondi ; queue presque égale ; plumage gris, tacheté et rayé de brun et de roux en dessus ; blanchâtre, flammé de brun, dessous.*

Taille : 60 *à* 62 *cent.*

Synonymie : Strix lapponica, Retzius, *Faun. Suec.* (1800), p. 79; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 81; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), t. 1, p. 132; — Schleg., *Revue* (1844), p. XVI.

Ulula lapponica, Less. *Ornith.* (1831), p. 108.

Syrnium cinereum, Ch. Bonap. (1838), p. 6.

Ulula Barbata, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXXII. Gould, *Birds of Eur.* pl. 42.

Description : *Mâle et femelle.* Parties supérieures grises, avec des taches et des raies brunes et roussâtres en zigzag, et d'autres blanches sur les scapulaires ; parties inférieures et sous-caudales blanchâtres, légèrement lavées de roussâtre sur les côtés de la poitrine, parsemées irrégulièrement de taches nombreuses brunes, fuligineuses, allongées, longitudinales, avec des raies transversales en zigzag ; jambes et pieds marqués, en travers, de zigzags bruns et blancs ; face rayée de brun, sur un fond gris bleuâtre, entourée d'un cercle ou collerette varié de noir, de blanc et de roux, surtout en bas ; couvertures alaires variées d'un grand nombre de taches et de zigzags comme le dos ; rémiges portant de larges bandes transversales cendrées, variées, sur les barbes internes, de zigzags d'une teinte roussâtre, et d'autres d'un brun foncé ; toutes ces taches sont rembrunies vers l'extrémité des rémiges primaires ; queue brune, traversée

par de larges bandes cendrées, tachées et rayées irrégulièrement de brun; bec jaune, en grande partie caché par les plumes de la face.

Jeunes sujets : Ils me sont inconnus.

Historique. Elle habite la Laponie et le Groënland, où elle est rare.

Mœurs, habitudes, régime et propagation inconnus.

45. CHOUETTE HARFANG. — STRIX NYCTEA.

(Type des genres *Nyctea*, Ch. Bonap.; *Surnia*, Keys. et Blas.)

Diagnose : *Tête petite; disque facial arrondi; yeux grands; queue courte, légèrement arrondie; plumes piliformes des pieds dépassant les ongles; plumage blanc plus ou moins tacheté de brunâtre.*

Taille : 54 *cent.*

Synonymie : Strix nyctea, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 132; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 291; — Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 57; — Mey. et Wol, f*Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 75; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1 p. 82; — Vieill. *Dict.* t. 7, p. 30; et *Faune Fr.*, p. 48; — Schleg. *Revue* (1844), p. XVIII.

Strix freti Hudsonis, Briss. *Ornith.* (1760), t. 1, p. 522.

Noctua nyctea, G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 345; — Less. *Ornith.* (1831), p. 101.

Nyctea candida, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 6.

Surnia nyctea, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXXIII.

Buff. *Pl. enl.* 458, *âge moyen*

Vieill. *Ois. de l'Am. Sept.* pl. 18, *jeune sujet.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 43.

Description : *Mâle adulte.* Parties supérieures d'un blanc

plus ou moins tacheté de roussâtre ou de brunâtre; face, gorge, poitrine, abdomen, sous-caudales, jambes, tarses et doigts, du blanc le plus pur ; bec et ongles noirs ; iris jaune soufre, chez les individus que j'ai vus vivants, et jaune orange suivant M. Temminck.

En avançant en âge, les taches s'effacent, deviennent plus rares et disparaissent entièrement. Les vieux sont d'un blanc éblouissant.

Femelle : Plus forte que le mâle ; face, cou et pieds seulement d'un blanc parfait, sans taches ; le reste du corps couvert de taches brunes, placées en bandes transversales sur un fond blanc ; ces taches s'effacent, deviennent moins nombreuses à mesure que l'oiseau vieillit, mais ne disparaissent jamais entièrement, si je suis bien informé.

Jeunes de l'année : Ils ont des taches plus foncées et plus nombreuses, ce qui rend le plumage très-rembruni.

Ils naissent couverts d'un duvet brun, qu'on aperçoit encore à travers les plumes lorsqu'ils sont sur le point de quitter le nid.

Historique. Le Harfang appartient aux régions du cercle Arctique. On le trouve en très-grand nombre à Terre-Neuve, à la baie d'Hudson, au Groënland ; il est rare en Islande, et se montre accidentellement en Hollande, en Allemagne et en France.

Un jeune sujet a été tué près d'Abbeville. M. Temminck cite une capture faite en Hollande en 1802.

Cette espèce niche sur les rochers escarpés, quelquefois sur les vieux pins. Ses œufs, au nombre de deux, sont d'un blanc pur.

Grand diam., 5 cent. ; petit diam., 4 cent. 1/2.

Elle ne vole et ne chasse que le soir, pendant la nuit et au crépuscule du matin. Suivant Vieillot, elle fait une guerre cruelle aux gélinottes, aux colins, aux lapins, et voit très-bien le jour.

2.° CHOUETTES NOCTURNES.

Elles ont la queue courte, ne volent bien et ne chassent que le soir, pendant la nuit et au crépuscule du matin.

46. CHOUETTE NÉBULEUSE. — STRIX NEBULOSA.

(Type du genre *Ulula*. G. Cuv. Ch. Bonap.)

Diagnose : *Tête grosse ; disque facial arrondi ; queue courte, tarses couverts de plumes soyeuses courtes ; doigts à moitié vêtus, l'autre moitié couverte d'écailles ; plumage brun tacheté dessus ; blanc, rayé transversalement et longitudinalement, dessous.*

Taille : 48 *à* 49 *cent.*

Synonymie : Strix nebulosa, Forster, *Phil. Trans.*, t. LXII, p. 386 et 424 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 291 ; — Lath. *Ind.* (1790) t. 1, p. 58 ; — Vieill. *Dict.* (1817), t. 7, p. 32 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXXI ; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), t. 1. p. 135.

Ulula nebulosa, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 7.

Gould., *Birds of Eur.* pl. 46.

Vieill., *Ois. de l'Am. sept.* pl. 17.

Description : *Mâle.* D'un brun roussâtre en dessus, avec des raies blanchâtres et une suite de taches de cette dernière couleur, placées les unes au-dessus des autres, sur les côtés du manteau ; face cendrée, avec des raies circulaires brunes plus foncées sur les côtés et inférieurement ; devant du cou, poitrine, rayés tranversalement de brun ; abdomen, flancs et sous-caudales flammés longitudinalement de même couleur sur un fond blanc roussâtre ; tarses avec des mouchetures brunâtres ; bec jaune, iris brun, d'après M. Temminck, et jaune, suivant Vieillot.

Femelle : Un peu plus forte que le mâle, avec plus de blanc et des teintes plus foncées en dessous.

Jeunes de l'année : Plumage plus rembruni et bec brun, suivant les auteurs.

Historique. Elle habite l'Amérique septentrionale et se montre accidentellement, dit-on, dans le nord de l'Europe.

Elle niche dans les trous des arbres, et pond deux œufs blancs et assez arrondis.

Grand diam., 4 cent. 8 mill. ; petit diam., 4 cent. 3 mill.

Mœurs, habitudes et régime inconnus.

Observations. M. Schlegel, dans sa *Revue critique des Oiseaux d'Europe*, raie cette Chouette du catalogue, parce qu'il n'existe aucun fait authentique de son apparition en Europe, et qu'aucun naturaliste du nord ne l'a observée en Scandinavie. M. de Selys-Longchamps me mande que M. Sundevall lui a écrit qu'elle ne se trouve jamais en Europe ; qu'elle n'a été admise que par une erreur de nom. C'est donc une espèce très-douteuse que je ne conserve que d'après les indications contraires de M. Temminck et d'autres naturalistes qui n'ont peut-être fait que le copier.

47. CHOUETTE HULOTTE. — STRIX ALUCO.

(Type du genre *Syrnium*, Savig. ; *Scotiaptex*, Swains ; *Ulula*, Keys. et Blas.)

DIAGNOSE : *Tête grosse, aplatie en arrière; disque facial complet; queue courte, arrondie ; tarses et doigts vêtus ; plumage grisâtre ou roussâtre varié de brun.*

Taille : 40 *cent.*

Synonymie : STRIX ALUCO et STRIDULA, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 132 et 133 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 292 et 294 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 59 et 58 ; — Vieill. *Dict.* (1817), t. 7, p. 30 et 23 ; — *Faune Fr.* p. 44 et 45.

ULULA, Briss. *Ornith.* (1760), t. 1. p. 507.

SYRNIUM ALUCO, Savig. *Syst. des Ois. d'Egyp.* (1809), p. 112 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2e édit. (1829), t. 1, p. 343 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 113 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 6.

STRIX ALUCO, Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 75 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 89 ; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), t. 1, p. 136 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XVI.

Ulula Aluco ; Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXXIII.

Buff. *Pl. enl.* 437, *femelle ou jeune* sous le nom de *Chat-Huant;* 441, *sujet adulte* sous celui de *Hulotte.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 50, *mâle;* 51, *femelle;* 53, *très-jeune.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 47.

Bouteil., *Ornith. du Dauph.* f. 12, f. 2.

Description : *Mâle.* Fond du plumage grisâtre, flammé de brun sur les tiges des plumes et à dentelures transversales, avec des taches blanches et rousses dessus ; varié et rayé transversalement de brun foncé dessous, avec des taches plus foncées qui suivent la direction des tiges des plumes ; face gris bleuâtre, avec des raies circulaires brunes ; rémiges et rectrices rayées transversalement de brun et de roux ; iris d'un brun roussâtre.

Femelle : Un peu plus grosse que le mâle, avec le fond du plumage roux ferrugineux ; la face rousse, variée de brun et l'iris de cette dernière couleur.

Jeunes de l'année : Ils ressemblent à la femelle, seulement ils sont un peu plus roux, et ont l'iris brun.

Les *petits en naissant* sont couverts d'un duvet gris et roussâtre.

Historique. On trouve cette espèce dans toutes les grandes forêts de la France et de toute l'Europe.

Elle pond dans les nids abandonnés des buses, des corneilles, des pies ; souvent dans les trous d'arbres. Ses œufs, au nombre de quatre et quelquefois cinq, sont obtus et d'un blanc pur.

Grand diam., 4 cent. 1/2 ; petit diam., 4 cent.

La Hulotte fait sa principale nourriture d'écureuils et d'autres petits rongeurs ; aussi est-on assuré de la rencontrer communément partout où ces animaux abondent. Elle se nourrit aussi de chauves-souris.

Observations. Il est certain que la Hulotte et le Chat-Huant, dont beaucoup d'auteurs ont fait deux espèces, n'en constituent qu'une seule. M. le professeur Schinz les a pris dans le même nid. Les indi-

vidus désignés sous le nom de Chat-Huant (*Strix stridula*) sont de jeunes sujets ou des femelles, et ceux connus sous celui de Hulotte (*Strix Aluco*) des sujets adultes ou vieux.

48. CHOUETTE CHEVÈCHE. — STRIX PSILODACTYLA.

(Type du genre *Noctua*, Savig. ; *Athene*, Boie ; *Nyctipetes*, Sw.)

Diagnose : *Tête peu volumineuse ; disque facial incomplet ; queue courte, carrée ; tarses vêtus de duvets courts, doigts couverts de poils raides clairsemés ; plumage varié de noirâtre et de blanc.*

Taille : 24 centimètres.

Synonymie : Strix psilodactyla, Linn. *Faun. Suec.* d'après Boie, Nilsson et Temm. (1).

Strix noctua, Retzius, *Faun. Suec.* (1800), p. 84; — Schleg. *Revue* (1844), p. XV.

Noctua minor, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 115.

Strix passerina, Gmel. *Syst.* (1788), t. I, p. 296 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. I, p. 65 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. I, p. 80 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. I, p. 92 ; — Vieill. *Dict.* (1817), t. 7, p. 25, et *Faun. Fr.* p. 47 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. I, p. 137.

Noctua passerina, G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. I, p. 345 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 103.

(1) Ce dernier auteur dit, sur la remarque des deux autres, que ce nom a été donné à la Chevèche par Linné dans la Faune Suédoise ; mais que celui de *Passerina*, quoique aussi donné par ce naturaliste pour désigner la chevèchette, dont il sera question plus bas, ayant servi pour indiquer l'oiseau de cet article, il est préférable de ne pas changer ce nom adopté dans les catalogues méthodiques et dans toutes les collections.

L'illustre ornithologiste hollandais me permettra de ne pas être de son avis. D'abord en se conduisant comme lui, on propage une erreur, et les erreurs sont toujours très-nuisibles aux sciences ; ensuite je lui demanderai pourquoi il lui est arrivé si souvent de changer des noms reçus partout et depuis longtemps. Une loi des plus importantes de l'histoire naturelle, c'est qu'il faut conserver religieusement les noms des anciens. En agissant autrement, on augmente la synonymie, on la rend de plus en plus obscure et l'on finit par inspirer du dégoût pour une science qui a tant d'attraits.

Athene noctua, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 6.
Surnia noctua, Keys et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXXII,
Buff., *Pl. enl.* 439.
P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 53.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 48.
Bouteil., *Ornith. du Dauph.* pl. 12, f. 3.

Description : *Mâle.* Parties supérieures gris brun tirant sur le roussâtre, variées de taches blanches et blanchâtres, petites, oblongues et lavées très-légèrement de roussâtre sur la tête, grandes plus ou moins arrondies, quelques-unes comme effacées sur le manteau ; face variée de brun, de roussâtre et de blanc, avec un demi-collier blanc et noir sur les côtés, roussâtre et marqué de zigzags bruns sous la gorge ; celle-ci blanche ; poitrine, abdomen blancs, tachetés, par mèches longitudinales, de brun et d'un peu de roussâtre ; sous-caudales et pieds blancs ; couvertures alaires de la même teinte que le dos, avec un plus grand nombre de taches d'un blanc plus pur ; rémiges gris brun marqué de taches triangulaires blanc roussâtre sur les barbes externes des primaires, de bandes transversales de même nuance sur leurs barbes internes et sur toutes les secondaires ; queue marquée comme les rémiges primaires, excepté les deux pennes médianes qui portent des bandes transversales comme les secondaires ; bec brun jaunâtre ; iris jaune citron brillant.

Femelle : Un peu plus forte que le mâle ; sans blanc à la gorge, et sans demi-collier blanc et noir sous la face ; celle-ci cendrée et rayonnée de brunâtre et de roussâtre ; teintes générales un peu moins vives ; un peu plus de roussâtre sur les parties supérieures ; plus de blanc sur les parties inférieures, surtout à la poitrine.

Jeunes de l'année : Ils ressemblent à la femelle ; mais ils ont les bords des plumes des parties supérieures d'une teinte plus rousse.

Historique. Elle habite presque toute l'Europe ; est très-répandue en France, où elle est sédentaire ou de passage selon les localités.

Elle niche dans les trous des vieilles murailles, sous les toits des tours et des anciennes églises, dans les trous des rochers et les crevasses des vieux arbres. Sa ponte est de trois ou quatre œufs, presque ronds et d'un blanc pur.

Grand diam., 3 cent. 4 mill. ; petit diam., 2 cent. 8 mill.

Les petits bois, les cantons où il y a de vieux châteaux abandonnés, de grands rochers, sont les localités que la Chevèche habite de préférence. En automne et en hiver elle s'approche des lieux habités. Prise jeune et tenue en captivité elle s'apprivoise facilement et ne cherche pas à s'envoler quand on la laisse libre. Lorsqu'on lui donne de petits oiseaux, elle les déplume très-bien avant de s'en repaître. En liberté elle se nourrit de souris, de mulots, de chauves-souris et d'insectes.

49. CHOUETTE TENGMALM. — STRIX TENGMALMI.

(Type du genre *Nyctale* Br., *Scotophilus* Sw.)

Diagnose : *Tête grosse ; disque facial assez large, presque complet ; tarses et doigts couverts de plumes soyeuses très-touffues.*

Taille : 21 *centimètres.*

Synonymie : Strix Tengmalmi, Gmel. *Syst.* (1788), t. I, p. 291 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 64 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. I, p. 94 ; — Vieill. *Dict.* (1817), t. VII, p. 34, et *Faune Fr.*, p. 48 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. I, p. 137 ; Schleg. *Revue* (1844), p. XV.

Strix dasypus, Bechst. d'après Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. I, p. 82.

Noctua Tengmalmi, Less. *Ornith.* (1831), p. 102.

Nyctale Tengmalmi, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 7 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXXII.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 53 bis.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 49.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 72, f. 1.

Vulgairement : Chevèche à pieds emplumés.

Description : *Mâle.* Parties supérieures d'un roux brun nuancé de noirâtre, avec des taches blanches, comme chez la Chevèche, arrondies à la tête et au cou, moins nombreuses, plus grandes et moins régulières sur le corps ; parties inférieures blanc tacheté longitudinalement de roux brun; tarses et doigts blancs ; face cendrée, nuancée de blanchâtre, avec la collerette brun roussâtre et blanche ; ailes pareilles au manteau, tachetées de blanc ; les taches des rémiges en raies transversales ; queue également semblable, avec quatre raies transversales blanches, interrompues au centre des plumes ; bec nuancé de jaune et de noir ; iris jaune brillant.

Femelle : Plus forte que le mâle ; brun grisâtre en dessus, avec plus de taches blanches à la tête, au cou, sur les scapulaires les plus externes et aux ailes ; blanc plus pur et plus étendu en dessous, avec des taches longitudinales d'un brun roux, moins nombreuses ; une tache noire entre le bec et l'œil.

Jeunes sujets : D'un brun roux en dessus, avec les taches d'un blanc moins pur ; blanc en dessous, marqué de taches longitudinales d'un roux assez vif, moins nombreuses au bas du ventre et aux sous-caudales, formant au bas du cou une sorte de demi-collier varié de blanc ; face blanchâtre nuancée de brunâtre à l'extrémité des plumes sétacées, avec le tour des yeux noir ; tarses et doigts blanc sale, varié de roussâtre.

Historique. Elle habite le nord de l'Europe, les Alpes Suisses, où elle paraît sédentaire, les Vosges, et probablement aussi les forêts de sapins du Dauphiné. Elle se montre accidentellement aux environs de Châlons-sur-Marne, en Lorraine, dans le duché de Luxembourg et en Angleterre.

Les individus que je possède viennent de la Suisse et de la Norwége.

Elle niche dans les trous des vieux sapins ; pond deux œufs un peu allongés, d'un blanc pur.

Grand diam., 3 cent. 1/3 ; petit diam., 2 cent. 1/2.

Mœurs, habitudes et régime inconnus.

50. CHOUETTE CHEVÊCHETTE. — STRIX PASSERINA.

(Type du genre *Glaucidium*, Boie.)

Diagnose : *Tête petite ; disque facial incomplet ; queue courte ; tarses et doigts emplumés ; plumage cendré brun et varié de blanc.*
Taille : 16 *centimètres le mâle ;* 18 *centimètres la femelle.*

Synonymie : Strix passerina, Linn. *Faun. Suec.* (1761), p. 26; — Schleg. *Revue* (1844), p. XVI.
Strix Acadica, Gmel. *Syst.* (1788), t. I, p. 296; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 96; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 138.
Strix Acadiensis, Lath. *Ind.* (1790), t. I, p. 65.
Strix pygma, Bechst. (1801), *Nat. Deuts.* t. II, p. 978, d'après Vieill. *Dict.* (1817), t. VII, p. 26; — *Tab. Ency.* (1823), 1.re partie, p. 1286.
Glaucidium passerinum, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 6.
Surnia passerina, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXXII. Gould, *Birds of Eur.* pl. 50.
Vulgairement : Petite Chouette d'Uplande, Chouette d'Acadie.

Description : *Mâle.* Parties supérieures d'un cendré brun parsemé de petits points blanc terne, à la tête et à la nuque, de points roux pâle plus grands au bas de la nuque, de points blanc roussâtre, en lignes transversales sur le dos, les scapulaires, et les sus-caudales; parties inférieures d'un blanc éclatant, avec des taches longitudinales brunes, confluentes et rayées de roussâtre sur les côtés de la poitrine, moins nombreuses au bas-ventre et aux sous-caudales ; face variée de noirâtre et de petites taches blanches; gorge et côtés du cou avec un grand espace blanc, sous forme de demi-collier, et de petits points de même couleur sur la dernière de ces parties; ailes pareilles au manteau, avec les taches et les points en raies plus blancs; queue de la même

teinte que celles-ci, portant quatre bandes blanches, transversales et étroites; tarses et doigts blancs, tachetés de roussâtre; bec plombé, jaunâtre à la pointe; iris jaune.

Femelle : Sensiblement plus forte que le mâle ; teintes moins nettes ; taches plus nombreuses, plus grandes et plus roussâtres en dessus ; moins de taches brunes à la poitrine ; plus de blanc à la face ; raies transversales de la queue plus larges, au nombre de trois seulement.

Les *jeunes avant la mue* me sont inconnus.

Historique. On la trouve en Laponie, où, dit-on, elle est commune ; dans le nord de l'Allemagne, où elle est rare, et dans le nord de l'Amérique.

J'ai reçu un sujet de la Suisse, et deux autres (mâle et femelle) de la Laponie, par l'entremise de M. Sundevall.

M. Temminck avance qu'elle niche dans les forêts de sapins ou dans les fentes de rochers, et que sa ponte est de deux œufs blancs.

D'après le même auteur, la Chevèchette se nourrit de souris, de sauterelles, de scarabées et de phalènes.

51. CHOUETTE EFFRAIE. — STRIX FLAMMEA.

(Type du genre *Strix*, Savig. ; *Hybris*, Nitzsch.)

Diagnose : *Bec droit dès sa naissance, courbé seulement à sa pointe ; disque facial très-marqué, fortement échancré supérieurement ; tarses longs, couverts de duvet court : doigts poilus ; plumage fauve, glacé de cendré et piqueté de noir et de blanc dessus.*

Taille : 36 *cent.*

Synonymie : Strix flammea, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 133 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 293 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. I, p. 60 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 79 ; — Savig. *Syst. des Ois. d'Egyp.* (1811), p. 113; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. I, p. 91 ;— Vieill. *Dict.* (1817), t. VII, p. 28, et *Faune Fr.* p. 46 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 342 ; — Less. *Ornith.*

(1831), p. 112; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 7; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXXI; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. I, p. 136; — Schleg. *Revue* (1844), p. XV.

Aluco, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 503.

Buff., *Pl. enl.* 440.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 54, *adulte;* 55, *jeune dans le nid.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 36.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 12, f. 2.

Description : *Mâle et femelle.* Parties supérieures d'un roux jaune, varié de gris et de brun glacés, pointillé de noir et de blanc; parties inférieures blanches ou fauves, parsemées de petites taches brunâtres ou noirâtres et quelquefois sans taches; face blanche ou grise, avec le tour des yeux d'un brun plus ou moins roussâtre; queue légèrement barrée de brun; iris brun noir (1).

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent aux adultes; seulement, ils sont un peu plus petits, et ont les plumes plus soyeuses.

Les nouveaux-nés sont couverts d'un duvet blanc, que l'on retrouve encore chez ceux qui commencent à voler.

Variétés : Cette espèce présente quelques variétés qui ne dépendent ni de l'âge, ni du sexe, ni des saisons.

Je possède une variété qui a la face et les parties inférieures du corps d'un roux vif, et en ai vu un autre qui les avait d'un beau blanc.

Historique. On la trouve dans toute l'Europe. Elle est sédentaire, et, de toutes les Chouettes, la plus commune en France.

(1) Dans les jeunes comme dans les vieux, l'iris est toujours brun noir et non pas jaune, ainsi que le dit M. Temminck, et ainsi qu'il est représenté dans les *Planches enluminées* de Buffon. Toutefois, M. Middel, préparateur de l'université de Liége, a affirmé à M. de Selys-Longchamps, en avoir monté une qui avait l'iris jaune. M. de Selys-Longchamps se demande s'il n'y aurait pas deux races? Je ne le crois pas, et je pense que le préparateur de Liége a été induit en erreur par un commencement de putréfaction. Il arrive quelquefois, lorsque les oiseaux sont morts depuis plusieurs jours, qu'une matière grasse blanchâtre ou jaunâtre recouvre le globe oculaire.

Elle niche sur les tours, dans les clochers, les vieux châteaux et les creux de rochers. Sa ponte est de trois ou quatre œufs, quelquefois cinq, un peu allongés et d'un blanc pur.

Grand diam., 4 cent.; petit diam., 3 cent. à 3 cent. 1/2.

L'Effraie, considérée par le vulgaire comme un oiseau de malheur, est peut-être de tous les Rapaces nocturnes le plus utile à l'homme, par la raison qu'il purge les champs et les environs des habitations, d'une foule de petits mammifères dévastateurs, dont il fait sa principale nourriture.

II.e SECTION.

HIBOUX.

Tête ornée de deux aigrettes.

52. HIBOU BRACHYOTE. — STRIX BRACHYOTOS.

(Type des genres *Brachyotus*, Gould, et *Ægolius*, Keys. et Blas.)

DIAGNOSE : *Tête petite ; deux aigrettes peu distinctes au milieu du front, formées de deux ou trois plumes ; disque facial arrondi ; deux écailles nues à l'extrémité des doigts.*

Taille : 35 *cent.*

Synonymie : STRIX BRACHYOTOS, Forster, *Phil. Trans.* t. LXII, p. 284, d'après Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 289 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 55.

STRIX ULULA, Gmel. *Op. cit.* p. 294 ; — Lath. *Op. cit.* p. 60 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 73 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p 99 ; — Vieill. *Dict.* (1817), t. VII, p. 36, et *Faune Fr.* p. 43 ; — G. Cuv. *Règn. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 341 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XIV.

BACHYOTUS PALUSTRIS, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 7.

STRIX PALUSTRIS, Schinz. *Europ. Faun.* (1840), t. I, p. 139.

ÆGOLIUS BRACHYOTUS, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXXII.

Buff. *Pl. enl.* 438, sous le nom de *Chouette*.
P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 49.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 40.
Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 12, f. 4.
Vulgairement : Hibou à aigrettes courtes, Grande Chevèche.

Description : *Mâle.* Plumage d'un jaune d'ocre en dessus, varié de taches brunes au centre des plumes, longitudinales à la tête et au cou, irrégulières au dos; d'autres taches blanches, de différentes formes, occupent les ailes; parties inférieures d'un blanc plus ou moins roussâtre ou isabelle, flammé de brun au cou, à la poitrine, et rayé de la même couleur à l'abdomen et sur les flancs ; plumes rayonnantes du disque facial variées de gris, de roux et de brun tirant sur le noir autour des yeux ; queue rousse, avec des taches et quatre ou cinq bandes brunâtres ; tarses et la plus grande partie des doigts couverts de plumes soyeuses qui deviennent de plus en plus courtes en approchant des ongles ; bec noir ; iris jaune brillant.

Femelle : Elle ne diffère du mâle que par une taille sensiblement plus forte et des teintes un peu plus claires.

Jeunes de l'année : Semblables aux adultes, avec le tour des yeux noirs.

Variétés : Je possède un sujet dont le plumage est blanchâtre.

Historique. Le Hibou Brachyote habite le nord et se répand dans presque toutes les contrées de l'Europe Il est de passage régulier en Hollande, en Belgique et en France.

Son passage dans les environs de Lille a lieu dans les mois d'octobre et novembre ; on le trouve alors dans les herbes élevées et les champs verts.

J'ai reçu des Brachyotes de New-Yorck; ils ne diffèrent pas de ceux d'Europe.

Ce Hibou niche à terre sur quelque éminence, quelquefois dans un nid de busard ; pond trois ou quatre œufs blancs.

Grand diam., 3 cent. 5 mill. ; petit diam., 2 cent. 8 mill.

Cette espèce est très-sociable ; elle a des habitudes presque ter-

restres, car elle descend souvent à terre, soit pour s'y reposer, soit pour guetter les petits mammifères, tels que les campagnols, les mulots, etc., dont elle fait sa principale nourriture. L'hiver elle chasse presque toute la journée.

Observations. M. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire se trompe en avançant que le mâle a seul de petites aigrettes. Je possède une femelle qui en a également, et j'en connais d'autres qui sont entièrement semblables à la mienne, dont j'ai pu moi-même constater le sexe.

M. Nordmann dit qu'il existe dans la Russie méridionale une variété de cette espèce qui a, au lieu d'aigrettes courtes, deux bouquets de plumes semblables aux aigrettes du moyen duc (*Strix otus*), qu'elle vit avec l'oiseau type, qu'on en voit souvent plus de vingt, en novembre, sur le même arbre, et que l'une et l'autre y sont sédentaires.

53. HIBOU GRAND-DUC. — STRIX BUBO.

Type du genre *Bubo*, G. Cuv.; *Asio*, Swains; *Otus*, Schleg.)

Diagnose : *Tête peu grosse, ornée de deux aigrettes sur le côté du front, formées de plumes étagées; disque facial incomplet; tarses et doigts emplumés jusqu'aux ongles; plumage varié de jaune et de noir.*

Taille : 60 cent., quelquefois moins, d'autres fois plus.

Synonymie : Strix Bubo, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 131; — Gmel. *Syst.* (1788), t. I, p. 286; — Lath. *Ind.* (1790), t. I, p. 51; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 70; — Temm. *Man.* 1.re édit. (1815), p. 43; 2.e édit. (1820), t. I, p. 100; — Vieill. *Dict.* (1817), t. 7, p. 41, et *Faune Fr.* p. 40; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. I, p. 139.

Bubo, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 477.

Bubo europæus, Less. *Ornith.* (1831), p. 115.

Bubo maximus, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 6; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXXIII.

Otus Bubo, Schleg. *Revue* (1844), p. XIII.

Buff. *Pl. enl.* 435.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 46.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 37.
Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 12, f. 1.
Vulgairement : Grand Hibou.

Description : *Mâle.* Plumage, en dessus, varié de gris et ondé de noir sur un fond jaune roux ; jaune roux plus clair en dessous, avec des taches brunes longitudinales et des raies transversales ondulées ; plumes des aigrettes noirâtres au centre, rousses sur les bords ; gorge blanchâtre ; plumes des tarses et des doigts rousses, mouchetées de brun ; bec noir ; iris orange rouge.

Femelle : Sensiblement plus forte que le mâle ; sans blanc à la gorge, avec les couleurs plus claires.

Jeunes de l'année : Ils ressemblent à la femelle.

Variétés : On cite des sujets à plumage blanc. D'ailleurs les teintes varient beaucoup dans l'un et l'autre sexe. Elles sont tantôt plus foncées et tantôt moins.

Historique. Il habite l'Europe et l'Asie ; se montre accidentellement dans le nord de la France ; est sédentaire dans les hautes montagnes de l'Isère et de la Provence ; est commun en Suisse, en Sicile et en Italie. M. Temminck dit qu'il est si abondant dans cette dernière contrée qu'on le trouve jusque dans les jardins de Rome. Il n'est pas rare en Crimée et en Bessarabie.

Il fréquente les rochers qui bordent la Meuse et l'Ourthe, et s'y reproduit.

Il niche dans les creux de rochers, dans les crevasses des vieilles tours où il se retire durant le jour ; pond deux œufs, rarement trois, ronds, et d'un blanc pur.

Grand diam., 5 cent. ; petit diam., 4 cent. 5 mill.

Le Grand-Duc est, dit-on, fort courageux et ne craint pas le chien. Lorsqu'il est attaqué et pressé de trop près, il se place sur le dos et se défend avec ses ongles. Un auteur rapporte qu'il a été témoin d'un combat entre un Aigle et un Grand-Duc, et que celui-ci fut vainqueur. Il s'était si fortement attaché, avec ses serres, au corps de son adversaire, qu'on put le prendre vivant.

J'en ai nourri un pendant assez long-temps et n'ai pu le rendre familier, quoiqu'il fut placé dans un lieu où il voyait sans cesse mes domestiques ou mes enfants. La nuit il restait fort tranquille.

En liberté, cet oiseau se nourrit de lièvres, de lapins, de perdrix, de tétras, et, au besoin, de rats et d'insectes.

54. HIBOU ASCALAPHE. — STRIX ASCALAPHUS.

(Type du genre *Ascalaphia*, Is. Geoff.)

Diagnose : *Tête assez petite ; bec grêle, caché ; disque facial incomplet ; deux aigrettes très-courtes en arrière des yeux ; tarses longs, vêtus ainsi que les doigts ; deux écailles glabres à l'extrémité de ces derniers.*

Taille : 47 cent.

Synonymie : Bubo ascalaphus, Savig. *Syst. des Ois. d'Égyp.* (1809), p. 110.

Otus ascalaphus, G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. I, p. 341.

Strix ascalaphus, Vieill. *Tab. Ency.* (1823), 1.re partie, p. 1276 ; — Temm. *Man.* 3.e partie (1835), p. 52.

Ascalaphia Savignii, G. B. Gray, *Gen. of Birds* (1841), p. 7 ; — Temm. et Laug. *Pl. col.* 57.

Gould, *Birds of Eur.*, pl. 38.

Vulgairement : Hibou à huppes courtes.

Description : *Mâle et femelle.* D'un roux blanchâtre, varié de différentes nuances, avec des teintes et des raies d'un brun noir, lancéolées à la tête et à la nuque, par grandes masses sur les ailes, en bandes larges ou en zigzags étroits sur les rémiges et les rectrices, en mèches allongées sur les côtés de la poitrine, et en zigzags transversaux très-fins sur le reste des parties inférieures ; gorge et milieu de la poitrine blancs ; sous-caudales blanches, barrées de cinq ou six raies d'un brun noirâtre ; plumes duveteuses des pieds blanchâtres ; bec noir ; iris jaune.

Jeunes de l'année : Inconnus.

Historique. Il est originaire d'Afrique et visite accidentellement la Sicile et la Sardaigne.

Mœurs, habitudes, régime et propagation inconnus.

55. HIBOU MOYEN-DUC. — STRIX OTUS.

(Type du genre *Otus*, G. Cuv., et *Ægolius*, Keys. et Blas.)

Diagnose : *Disque facial arrondi; aigrettes placées au-dessus des yeux, composées de six plumes longues ; plumage fauve, flammé de brun.*

Taille : 35 *cent.*

Synonymie : Strix Otus, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. I, p. 132; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 288 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. I, p. 53 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. I, p. 72 ; — Temm. *Man.* 1.re édit. (1815), p. 44, 2.e édit. (1820), t. I, p. 102 ; — Vieill. *Dict.* (1817), t. VII, p. 39 et *Faun. Fr.* p. 42 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. I, p. 140.
Asio, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 486.
Bubo Otus, Savig. *Syst. des Ois. d'Egyp.* (1809), p. 109.
Otus communis, Less. *Ornith.* (1831), p. 110.
Otus vulgaris, — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 7.
Ægolius Otus, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. 32.
Otus Otus, Schleg. *Revue,* (1844), p. 14.
Buffon, *Pl. enl.* 29.
P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 47.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 39.
Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 13, f. 2.
Vulgairement : Moyen-Duc, Hibou commun.
Cat-Huant *de nos campagnards.*

Description : *Mâle.* Parties supérieures d'un roux jaunâtre, varié irrégulièrement de gris et de brun, avec des taches longitudinales et des raies ondulées transversales ; parties inférieures d'un roux plus ou moins foncé, avec des taches brunes allongées au centre des plumes, coupées par quelques raies ondulées d'une teinte plus claire ; face variée de gris, de roussâtre et de brun près des yeux ; queue rousse

en dessus avec des bandes brunes ; grise, rayée de brun en dessous; plumes des pieds roussâtres; bec brun de corne; iris jaune orange.

Femelle : Un peu plus forte que le mâle ; teintes plus foncées.

Jeunes de l'année : Comme les adultes, avec les yeux entourés de plumes noires.

En naissant, ils sont couverts d'un duvet cendré et noir, mêlé de roussâtre.

Historique. Le Moyen-Duc est répandu dans toute l'Europe ; est commun en France, où il vit sédentaire, en Belgique et en Sicile.

Comme la plupart de ses congénères, cette espèce entre en amour de très-bonne heure. Il n'est pas rare de rencontrer des jeunes, pris au nid, vers la fin du mois de mars, et surtout en avril. Elle niche dans les fentes des rochers, dans les trous des arbres; quelquefois dans les nids abandonnés d'écureuil, de ramier, de corneille, de pie. Ses œufs, au nombre de 4 ou 5, sont un peu oblongs et d'un blanc pur.

Grand diam., 3 cent. 4 mill. ; petit diam., 2 cent. 9 mill.

Le Moyen-Duc paraît avoir des mœurs sociales. En automne, on le voit souvent par petites bandes de sept ou huit individus, lesquels ne tardent pas à se réunir de nouveau lorsqu'on les a séparés en les effarouchant. L'été, il fréquente les bois, les forêts, et les vieux bâtiments abandonnés ; l'hiver, il s'approche des lieux habités.

56. HIBOU SCOPS. — STRIX SCOPS.

(Type du genre *Scops* Savig., *Ephialtes* Keys. et Blas.)

Diagnose : *Tête petite ; disque facial incomplet ; aigrette à fleur de tête, composée de six à huit plumes ; tarses vêtus ; doigts nus ; plumage brun varié de gris, de roux, de noirâtre et de blanc.*

Taille : 18 *à* 19 *cent.*

Synonymie : Strix scops, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. I, p. 132 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. I, p. 290 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. I, p. 56 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810),

t. I, p. 74; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. I, p. 103; — Vieill. *Dict.* (1817), t. 7, p. 47, et *Faune Fr.*, p. 42; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 140.

Scops ephialtes, Savig. *Syst. des Ois. d'Egyp.* (1809), p. 107.

Scops Europæus, Less. *Ornith.* (1331), p. 106.

Scops Aldrovandi, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 6.

Ephialtes scops, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXXIII.

Otus scops, Schleg. *Revue* (1844), p. XIV.

Buffon, *Pl. enl.* 436.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 48.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 41.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 13, f. 3.

Vulgairement : Petit-Duc.

Description : *Mâle.* Parties supérieures brunâtres, variées de gris, de roux, de blanchâtre, avec des traits longitudinaux noirâtres au centre des plumes, des raies vermiculées transversales et des taches irrégulières noires, cendrées ou rousses sur les scapulaires; parties inférieures d'une seule teinte moins foncée, rayées transversalement de cendré, de roussâtre, et marquées, en long, de larges taches brun noir plus vif qu'en dessus; ailes colorées comme le manteau; queue pareille au dos, avec six ou sept bandes transversales roussâtres, accompagnées d'une autre bande étroite brune; bec noir, iris jaune.

Femelle : Un peu plus forte que le mâle et plus grisâtre.

Jeunes de l'année : Semblables à la femelle; iris d'un jaune plus pâle.

Historique. Il habite toute l'Europe tempérée et méridionale, la Provence, le Languedoc, le Dauphiné, les Hautes-Pyrénées, toutes les parties occidentales de la France, l'Italie et la Crimée. On le trouve quelquefois aux environs de Paris.

Il émigre en automne.

Il niche dans les fentes des rochers, dans les trous des murs, dans les creux des vieux arbres, jusque dans l'intérieur des villes. Sa ponte est de 3 ou 4 œufs, presque ronds, d'un blanc pur.

Grand. diam., 2 cent. 8 à 9 millimètres ; petit diam., 2 cent. 5 mill.

Sa nourriture consiste en petit mammifères, et surtout en insectes. M. Gerbe, en ouvrant des individus tués en mai, près de Paris, a trouvé leur estomac rempli de chenilles et de débris de coléoptères du du genre hanneton.

De tous les rapaces nocturnes, le Scops est celui qui devient le plus familier. Il arrive à la voix de celui qui l'élève. Nourri en liberté, il revient fidèlement au lieu où l'on a fait son éducation. Mais, aussitôt les époques des migrations arrivées, il n'est plus possible de le retenir; ni l'abondance de nourriture qu'on lui fournit, ni les caresses et les soins qu'on lui prodigue ne peuvent le déterminer à rester. Il faut alors l'enfermer si on veut le conserver. Son départ a régulièrement lieu en septembre et son retour au printemps. Il est probable qu'il passe l'hiver en Afrique et en Asie.

DEUXIÈME ORDRE.

OISEAUX SYLVAINS. — *SYLVICOLÆ.*

Synonymie : Picæ et Passeres, Linn. (1766); — Gmel. (1788); — Lath. (1790).
Passereaux et Grimpeurs, Dumér. (1806); — G. Cuv. (1817).
Scansores et Ambulatores, Illig. (1811).
Omnivores, Insectivores, Zygodactyles, Anisodactyles et Chelidons, Temm. (1815).
Sylvicolæ, Vieill. (1816).
Passereaux, Less. (1831).
Passeres, Ch. Bonap. (1838); — Schinz (1840).
Scansores et Oscines, Keys. et Blas. (1840).
Percheurs, Schleg. (1844).

Caractères : Bec très-variable pour la forme, dépourvu de cire; pieds courts ou de moyenne longueur, minces; le plus généralement quatre doigts, trois devant, un derrière, ou deux devant et deux derrière; quelquefois trois seulement, deux devant et un derrière; pouce articulé sur le même plan que les doigts antérieurs; ongles grêles, plus ou moins courbés; ailes et queue de longueur et de forme variables.

Considérations générales. Les oiseaux sylvains diffèrent de ceux de l'ordre précédent, et des ordres suivants par des caractères faciles à saisir. Tous, à l'exception du Coucou vulgaire, sont monogames. Ils se nourrissent soit de fruits, soit de graines, soit d'insectes, de larves, de poissons, et quelquefois de tout ce qu'ils trouvent. En général, ils sont de petite taille. C'est parmi eux qu'on rencontre les oiseaux chanteurs par excellence, et beaucoup d'entre eux fournissent à nos tables un mets des plus délicats.

Les femelles ont, chez la plupart des espèces, un plumage moins brillant que les mâles.

Les jeunes sont nourris pendant quelque temps dans le nid, par le père et la mère.

Observations. A l'exemple de Vieillot, du prince Ch. Bonaparte et de M. Lesson, j'ai réuni dans un seul ordre les *Picæ* et les *Passeres* de Linné. Cependant je n'ai pas cru devoir y laisser, avec ces auteurs, les Pigeons. Ceux-ci, par leurs caractères, leurs habitudes, leurs mœurs, etc., me paraissent pouvoir former un ordre particulier.

Les Oiseaux sylvains, d'après la disposition de leurs doigts, se divisent naturellement en deux grandes tribus ou sections.

1.re SECTION.

ZYGODACTYLES. — ZYGODACTYLI.

Deux doigts devant; deux ou très-rarement un seul derrière.

FAMILLE IV.

PICS. — *PICIDÆ.*

Synonymie : Cunéirostres ou Sphénoramphes, *partim*, Dumer. (1806).
Sagittilingues, Illig. (1811).
Macroglossi, Vieill. (1816).
Picées, Less. (1831).
Picidæ, Ch. Bonap. (1838).

Caractères : Bec droit, acuminé; langue longue, lombriciforme, très-extensible; doigts de devant unis à leur base ; la penne la plus externe de chaque côté de la queue à peine visible.

Observations. Cette famille, très-naturelle, n'est composée que des Pics et des Torcols.

GENRE XIV.

PIC. — PICUS.

(Sous-famille *Picinæ*, Ch. Bonap.)

Synonymie : Picus, Linn. (1766); — Gmel. (1788); — Lath. (1790); — Mey. et Wolf (1810); — Illig. (1811); — Temm. (1815); — Vieill. (1816); — G. Cuv. (1829); — Less. (1831); Keys. et Blas. (1840); — Schinz (1840); — Schleg. (1844). Dryocopus, Picus, Apternus et Gecinus, Ch. Bonap. (1838).

Caractères : Bec fort, cunéiforme ou arrondi, et sillonné en dessus ; narines ouvertes, ovales, plus ou moins cachées par des plumes sétacées qui recouvrent la base du bec ; langue très-mobile, pouvant être lancée hors de la bouche, armée d'aiguillons courbés en arrière, et cornée vers le bout ; pieds robustes, courts ; quatre ou trois doigts ; ongles arqués, aplatis, aigus ; ailes allongées, à penne bâtarde courte, à troisième et quatrième rémiges les plus longues ; queue composée de pennes à tiges raides et élastiques, au nombre de douze, pouvant servir d'arc-boutant pour grimper.

Considérations générales. Les Pics sont des oiseaux grimpeurs. Leur naturel est solitaire. Ils se tiennent dans les bois, les forêts et nichent dans les trous naturels des arbres ou dans ceux qu'ils y creusent eux-mêmes. Il marchent difficilement à terre et volent par saccades.

Leur nourriture consiste en insectes, en larves perforeuses et en fruits. Le mâle et la femelle, suivant M. Temminck, partagent l'incubation.

Leur mue est simple ; la femelle diffère du mâle par quelque trait particulier, et les jeunes, avant leur première mue, ont un plumage distinct.

Observations. 1.° Il existe huit Pics en Europe. Vieillot en indique un neuvième, le Pic chevelu (*P. villosus*, Gmel.) espèce propre à l'Amérique septentrionale, dont deux individus auraient été tués en Angleterre aux environs d'Halifax, dans le Yorkshire. Latham l'indique aussi comme oiseau rare de la Grande-Bretagne. N'ayant pu obtenir aucun autre renseignement sur son apparition dans ce royaume, je ne fais que le mentionner (1).

2.° Pour la plupart des ornithologistes modernes, les Pics d'Europe ne font plus partie, comme dans Linné, Latham, etc., du même genre, mais sont répartis dans les quatre coupes génériques suivantes : *Dryocopus*, *Picus*, *Apternus* et *Gecinus*. Ces coupes ne me paraissant pas suffisamment justifiées, je me bornerai, ainsi que l'ont fait quelques auteurs, à établir pour nos Pics deux groupes : l'un pour les espèces à quatre doigts, l'autre pour celles à trois doigts.

1.° *Quatre doigts : deux devant, deux derrière.*

(Genres *Picus*, Linn. ; *Dryocopus*, *Dryobates* et *Gecinus*, Boie)

57. PIC NOIR. — PICUS MARTIUS.

(Type du genre *Dryocopus*, Boie, Ch. Bonap.)

Diagnose : *Plumage noir, avec le vertex ou l'occiput rouge. Taille : 45 à 46 cent.*

Synonymie : Picus martius, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. I, p. 1717 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. I, p. 424 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. I, p. 224 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. I, p. 117 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. I, p. 390 ; — Vieill. *Dict.* (1818), t. 26, p. 83 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. I, p. 449 ; — Less. *Ornith.* (1831),

(1) Voyez l'article Pic du *Nouv. Dict d'Hist. nat.*, nouv. édit. t. 26 p. 71, et *Ind. Ornith.*, t. 1, p. 232.

p. 219 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXXIV ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 260 ; — Schleg. *Revue*, p. XLIX.

PICUS NIGER, Briss. *Ornith.* (1760), t. IV, p. 21.

DRYOCOPUS MARTIUS, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 39.

Buff., *Pl. enl.* 596, *mâle adulte.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 59, *mâle adulte.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 225.

Bouteil., *Ornith. du Dauph.* pl. 36, f. 1.

DESCRIPTION : *Mâle adulte.* Entièrement d'un noir profond, avec le dessus de la tête d'un beau rouge, et l'abdomen nuancé de roussâtre dans les très-vieux sujets ; bec noir en dessus et à la pointe, avec le reste blanc bleuâtre ; iris blanc jaunâtre ; pieds noirs.

Femelle adulte : Semblable au mâle, mais avec une tache rouge seulement à l'occiput.

Jeunes avant la première mue (mâle) : Il a le vertex varié de rouge et de noir ; l'iris blanc gris.

Variétés : Le Pic-noir varie accidentellement ; on a vu des sujets plus ou moins tapirés de blanc, et d'autres avec le dessus de la tête d'un rouge orange.

Historique. On trouve le Pic noir dans les forêts montagneuses du nord de l'Europe, de l'Allemagne, de la Suisse, de la France, de la Sicile, et accidentellement en Ligurie.

J'ai reçu cet oiseau des Hautes-Pyrénées, et du département de l'Isère.

Son nid, établi dans les trous des vieux arbres, contient trois, et rarement quatre œufs, un peu allongés, d'un blanc lustré, sans taches.

Grand. diam., 3 cent. ; petit diam., 2 cent. 1 ou 2 mill.

Cette espèce est très-farouche ; on ne l'approche que très-difficilement pour la tirer. Elle fait de grands dégâts dans les forêts en creusant les arbres pour y établir sa demeure. Vieillot dit que, dans le nord, elle attaque les ruches d'abeilles, et fait des trous dans les arbres, au point qu'ils sont bientôt rompus par les vents. Elle se nourrit d'insectes, quelquefois de baies, de semences et de noix.

58. PIC VERT. — PICUS VIRIDIS.

(Type du genre *Gecinus*, Boie, Ch. Bonap.)

Diagnose : *Plumage vert, avec le dessus de la tête rouge et des bandes transversales sur toutes les pennes de la queue.*

Taille : 31 *à* 32 *cent.*

Synonymie : Picus viridis, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. I, p. 175 ; — Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 9 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. I, p. 433 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. I, p. 234 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 118 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 391 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 449 ; — Vieill. *Dict.* (1818), t. 26, p. 95, et *Faune Fr.* p. 50 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 218 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXXIV ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. I, p. 260 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XLIX.

Gecinus viridis, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 40.

Buff., *Pl. enl.* 371 et 879.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 57, f. 1, *mâle;* f. 2, *tête de femelle;* 58, f. 3, *jeune.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 226.

Bouteil., *Ornith. du Dauph.* pl. 36, f. 3.

Bec bos *de nos campagnards.*

Description : *Mâle.* Front, vertex, occiput et moustaches d'un rouge brillant ; dessus du cou et du corps d'un vert jaunâtre, avec le croupion et les sus-caudales jaunes ; dessous du corps vert olivâtre clair ; région ophthalmique et joues noires ; rémiges marquées sur les barbes externes de taches quadrilatères blanches ; queue brunâtre en dessus et rayée transversalement d'olivâtre ; bec noirâtre en dessus, jaune sur les côtés et en dessous vers la base ; iris blanc ; pieds bruns.

Femelle : Elle ressemble au mâle, mais elle a les moustaches noires.

Jeunes avant la première mue : Vertex d'un rouge terne ; corps varié de taches régulières jaunâtres en dessus, brunes et blanches en dessous ; iris gris blanchâtre.

Variétés : Comme le précédent, il varie accidentellement. On a vu des sujets entièrement blancs ou tachetés de blanc, d'autres à plumage jaune, d'autres, enfin, d'un gris verdâtre.

Historique. On trouve le Pic vert dans toute l'Europe. Il est sédendaire et commun dans le nord de la France, ainsi que dans d'autres points de ce pays.

Il niche dans les trous des arbres ; sa ponte est de 5 à 8 œufs un peu allongés, d'un blanc lustré, sans taches.

Grand. diam., 2 cent. 8 mill. ; petit diam., 2 cent. environ.

Le Pic vert vole par bonds, et fait entendre souvent, en volant, un cri aigu et dur. Il se tient dans les bois et les vergers, et vit, comme l'espèce précédente, d'insectes, de larves et quelquefois de baies. Il est très-nuisible aux arbres de haute futaie, dont il creuse les troncs pour y placer son nid. On a vu, sur le même arbre, jusqu'à trois et quatre trous, pratiqués par cet oiseau.

M. de Kercado, propriétaire dans le département de la Gironde, ayant remarqué que le Pic vert attaque de préférence les cicatrices et les caries formées par la taille des arbres, conseille, pour diminuer les dégâts ou les empêcher, de laisser un moignon de six à huit centimètres, au lieu de couper les branches à ras de leur naissance, afin d'éviter l'espèce de godet qui se forme par la cicatrice et qui retient assez d'eau pour commencer la dégradation de l'arbre. Il paraît que le Pic profite volontiers de ces lésions, pour creuser les trous dans lesquels il se retire et niche (2).

59. PIC CENDRÉ. — PICUS CANUS.

Diagnose : *Plumage vert avec le dessus de la tête cendré (le front rouge dans le mâle) et des bandes transversales sur les deux pennes médianes de la queue seulement.*

Taille : 26 *à* 27 *cent.*

(1) Actes de la Société Linnéenne de Bordeaux, t. 6, 4.e livraison.

Synonymie : Picus-viridis Norwegicus, Briss. *Ornith.* (1709), t. IV, p. 18.

Picus canus, Gmel. *Syst.* (1788), t. I, p. 434 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. I, p. 393 ; — Vieill. *Dict.* (1818), t. 26, p. 99, et *Faune Fr.* p. 51 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. I, p. 449 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 218 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXXIV ; — Schinz, *Europ Faun.* (1840), t. I, p. 261 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XLIX.

Picus Norwegicus, Lath. *Ind. Ornith.* (1790), t. 1, p. 236.

Picus-viridis canus, Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. I, p. 120.

Gecinus canus, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 40.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 59, f. 1, *mâle;* f. 2, *femelle.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 227.

Bouteil., *Ornith. du Dauph.* pl. de supplément, f. 4.

Vulgairement : Pic de Norwége, Pic à tête grise.

Description : *Mâle.* Parties supérieures d'un vert jaunâtre, avec nuance cendrée à la tête, et le croupion jaune ; parties inférieures d'un gris verdâtre, tirant sur le blanc au cou ; front rouge cramoisi ; lorums noirs ; moustaches étroites de même couleur et partant de la base du bec ; grandes couvertures alaires traversées de bandes brunâtres peu apparentes ; rémiges marquées de taches d'un blanc grisâtre ; queue brune, avec les deux rectrices médianes rayées transversalement de gris jaunâtre ; bec brun de corne, plus coloré en dessus qu'en dessous ; iris d'un rouge pâle ; pieds noirs.

Femelle : Point de rouge au front ; le noir des lorums et des moustaches moins étendu ; tête et cou cendrés ; chez les très-vieilles, quelquefois, mais très-rarement, quelques plumes rouges ou jaunes sur la tête.

Jeunes avant la première mue : Leurs teintes sont plus ternes ; toutes les rectrices portent des bandes transversales. Les mâles ont du rouge au front et les moustaches noires ; les femelles n'ont ni rouge ni moustaches.

Variétés : On cite une variété d'un blanc citrin.

Historique. Il habite particulièrement le nord de l'Europe ; on le dit abondant en Norwége et en Russie ; il est assez commun en Suisse, aux environs de Zurich et dans quelques localités de la France.

Il niche dans les trous de vieux arbres ; pond de 4 à 6 œufs, un peu plus petits et moins allongés que ceux de l'espèce précédente, d'un blanc pur, sans taches.

Grand. diam., 2 cent. 6 mill. ; petit diam., 1 cent. 9 mill.

Le Pic cendré a les mêmes habitudes que les précédents, et paraît se nourrir principalement de fourmis.

60. PIC ÉPEICHE. — PICUS MAJOR.

Diagnose : *Plumage varié, avec le bas du dos noir, les sous-caudales rouges et les flancs blancs sans taches.*

Taille : 24 *cent. environ.*

Synonymie : Picus major, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. I, p. 176 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. I, p. 436 ; — Lath. *Ind.* t. I, p. 223 ;— Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. I, p. 121; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. I. p. 395 ; — Vieill. *Dict.* (1818), t. 26, p. 74 et *Faun. Fr.* p. 53 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. I, p. 449 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 218 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 39 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXXV ; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), t. I, p. 261 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. L.

Buff., *Pl. enl.* 195, *femelle ;* 196, *mâle.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 60, f. 1, *mâle adulte ;* f. 2, *jeune ;* f. 3, *tête de la femelle adulte.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 229.

Bouteil., *Ornith. du Dauph.* pl. 36, f. 4.

Vulgairement : Grand Épeiche, grand Pic varié.

Agachette *de nos villageois.*

Description : *Mâle.* Dessus du corps d'un noir lustré, avec une plaque rouge cramoisi à l'occiput ; dessous du corps d'un gris roussâtre jusqu'au ventre ; cette partie et les sous-

caudales rouges ; plumes du capistrum noires ; front blanc roussâtre ; région parotique, côtés de la tête et du cou d'un blanc plus ou moins pur ; une bande noire qui prend son origine à la base du bec, passe au dessous des joues, se divise ensuite pour se rendre au dos et sur les côtés de la poitrine, en laissant un espace blanc entre sa division : scapulaires d'un blanc pur ; rémiges tachetées de cette couleur ; rectrices latérales tachetées, en bandes transversales, de noir, sur un fond blanc, les autres entièrement noires ; bec et pieds d'un brun plombé ; paupières nues, de la couleur du bec ; iris brun rougeâtre.

Femelle : Point de rouge à la nuque ; dessous du corps plus blanc que dans le mâle, auquel elle ressemble, à cela près.

Jeunes avant la première mue : Front et vertex d'un rouge rembruni ; dessous du corps d'un brun terne, parsemé de points noirâtres ; noir des côtés du cou moins étendu et moins foncé.

Historique. On le trouve dans toute l'Europe. Il n'est pas rare en France, où il se reproduit dans beaucoup de localités.

Il niche dans les trous des vieux arbres ; pond de quatre à six œufs, un peu courts, d'un blanc pur, sans taches.

Grand diam., 2 cent. 2 ou 3 mill. ; petit diam. 1 cent. 8 mill.

Le Pic Epeiche vit l'été dans nos bois et se répand en automne jusque dans les jardins de la ville de Lille. Sa nourriture consiste en insectes de diverses espèces et souvent en graines de laryx et en noisettes. M. de Selys-Lonchamps dit qu'il se suspend à ces fruits, la tête en bas, à la manière des bec-croisés et des mésanges.

61. PIC LEUCONOTE. — PICUS LEUCONOTUS.

(Des genres *Dryobates*. Boie., et *Dendrocopus*, Sw.)

Diagnose : *Plumage varié, avec le bas du dos blanc, les sous-caudales rouges, et les flancs roses, flammés de noir.*

Taille : 28 cent. environ.

Synonymie : Picus leuconotus, Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 123 ; Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1,

p. 397 ; — Vieill. *Dict.* (1818), t. 28, p. 73 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 450 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 218 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838) ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXXIV ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 262 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XLIX.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 228.

Description : *Mâle.* Dessus de la tête et nuque rouges ; dos, croupion, front, joues et devant du cou blancs ; poitrine, abdomen également blancs au milieu, roses et flammés de noir sur les côtés ; région anale et sous-caudales d'un rouge cramoisi ; moustaches noires, passant, en s'élargissant, sur les oreilles, pour aller d'une part au dos et de l'autre sur les côtés de la poitrine ; couvertures des ailes et rémiges noires, avec des bandes blanches sur les premières, et de petites taches de même couleur sur les secondes ; rectrices latérales tachées de noir sur fond blanc, les autres noires ; bec brun bleuâtre ; pieds brun cendré ; iris orange.

Femelle : Pas de rouge à la tête ; les taches longitudinales noires des parties inférieures plus foncées et plus nombreuses.

Les jeunes avant la première mue me sont inconnus.

Historique. Il habite le nord de l'Europe et la Sibérie.

C'est à tort que M. Temminck le dit commun en Suède. Il y est au contraire fort rare. M. Sundevall, directeur du Musée d'Histoire Naturelle de Stockholm, est quelquefois deux ou trois ans sans pouvoir se le procurer.

On le voit quelquefois dans le nord de l'Allemagne. Un sujet a été tué en France, sur les Pyrénées, par M. Ernest Delahaye. Je l'ai vu dans la collection de son père, bibliothécaire à Amiens. M. de Selys-Lonchamps m'écrit qu'on le trouve en Corse, dans les forêts de Pinlaricio.

Comme ses congénères, il niche dans les trous des arbres. Sa ponte, d'après Pallas, est de quatre à sept œufs, d'un blanc lustré, sans taches.

Ses mœurs, ses habitudes et son régime sont à peu près inconnus. On sait qu'il vit d'insectes et principalement de punaises des bois.

62. PIC MAR. — PICUS MEDIUS.

Diagnose : *Plumage varié, avec le bas du dos noir, les sous-caudales rouges, les flancs roses et rayés de brun foncé.*
Taille : 22 *cent.*

Synonymie : Picus medius, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 176 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 436 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 229 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 122 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 398 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 50 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 218 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 39 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXXV ; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), t. 1, p. 263 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. L.
Picus varius, Briss. *Ornith.* (1760), t. 4, p. 38 ; — Vieill. *Dict.* (1818), t. 26, p. 94.
Buff., *Pl. enl.* 611, sous le nom de *Pic varié à tête rouge.*
P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 61, *mâle adulte.*
Gould, *Birds of Eur.* pl. 230.

Description : *Mâle.* Dessus du corps d'un noir lustré, avec les scapulaires blanches ; les rémiges tachetées de cette couleur; le front cendré roussâtre; le vertex et l'occiput d'un beau rouge ; dessous du corps d'un blanc roussâtre, avec les joues d'un cendré brunâtre, les côtés du cou et de la poitrine bordés d'une bande noire ; les flancs roses et rayés longitudinalement de brun noirâtre ; l'abdomen et les sous-caudales rouge cramoisi ; rectrices médianes noires ; les latérales bordées et tachetées plus ou moins de blanc sale ; bec d'un brun de plomb ; iris brun.

Femelle : Elle a le rouge de la tête moins vif ; les plumes de cette partie moins longues, moins effilées ; la bande noire des côtés du cou moins foncée et le rouge de l'abdomen moins étendu.

Jeunes avant la première mue : Ils ont le rouge de la tête rembruni et moins étendu ; celui de la région anale d'un rose clair, et les flancs plus bruns.

Historique. Le Pic Mar habite la France ; il est plus abondant dans le Midi que dans le Nord ; il se montre quelquefois dans le Boulonnais et accidentellement en Hollande.

J'en ai reçu de la Lorraine où il paraît ne pas être rare et se tenir dans les forêts de chênes. M. J. Holandre dit qu'on le rencontre particulièrement dans celles de Merton, près de Saint-Avond, et aux environs de Sarrelouis.

Elle niche dans les trous des vieux arbres ; pond de quatre à six œufs, un peu courts, d'un blanc pur, sans taches.

Grand diam. est de 2 cent. 2 ou 3 mill. ; petit diam. de 1 cent. 9 mill.

Cette espèce a les mêmes mœurs que les précédentes et paraît se nourrir préférablement de fourmis et de larves.

63. PIC ÉPEICHETTE. — PICUS MINOR.

Diagnose : *Plumage varié de noir et de blanc ; sans rouge sous la queue et sans rose aux flancs.*

Taille : 15 *cent. environ.*

Synonymie : Picus minor, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 176 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 437 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 220 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts* (1810), t. 1, p. 124 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 399 ; — G. Cuv. *Règ. an.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 450 ; — Vieill. *Dict.* (1818), t. 26, p. 88, et *Faun. Fr.* p. 54 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 219 ; — Ch. Bonap. *Birds* (183), p. 39 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXXV ; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), t. 1, p. 263 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. L.

Picus-varius minor, Briss. *Ornith.* (1760), t. 1, p. 41.

Buff. *Pl. enl.* 596, f. 1, *mâle ;* f. 2, *femelle.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 62, *mâle*, plus grand que nature.

Gould, *Birds of Eur.* p. 231.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 36, f. 5.

Description : *Mâle*. Front, joues et côtés du cou d'un blanc terne, avec le vertex rouge et une bande noire qui, de la base du bec, descend sur la poitrine; parties supérieures du corps d'un noir profond, avec des bandes blanches irrégulières ; parties inférieures d'un blanc terne ou gris, rayées finement de noir suivant la longueur des plumes ; pennes latérales de la queue blanches terminées et rayées de noir ; les autres de cette dernière couleur ; bec et pieds brun de plomb ; iris rouge.

Femelle : Point de rouge sur la tête ; les parties inférieures plus grises que dans le mâle ; les flancs plus rayés de noirâtre.

Les *jeunes avant la première mue* me sont inconnus.

Historique. Il est plus répandu dans le nord que dans le midi de l'Europe. On le trouve assez communément en France. M. A. Malherbe l'indique comme oiseau de Sicile et d'Afrique ; le marquis Durazzo et le prince Ch. Bonaparte le signalent en Italie.

Il est rare aux environs de Lille ; plus abondant en Anjou et dans la Lorraine, où il se reproduit. Je l'ai trouvé en décembre 1844 et en janvier 1845 sur notre marché. Il provenait de la forêt de Phalempin.

Il niche dans les trous des arbres ; pond quatre à six œufs, un peu courts, d'un blanc pur, sans taches.

Grand diam., 1 cent. 9 mill.; petit diam., 1 cent. 4 ou 5 mill.

Ses mœurs, ses habitudes et son régime comme chez les espèces précédentes.

2.° *Trois doigts ; deux devant, un derrière.*

(Genre *Picoides*, Lacep. ; *Apternus*, Sw.)

64. PIC TRIDACTYLE. — PICUS TRIDACTYLUS.

Diagnose : *Plumage noir varié de blanc, avec le vertex varié de jaune ou de blanc argentin.*

Taille : 24 cent.

Synonymie : Picus tridactylus, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 177 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 439 ; — Lath.

Ind. (1790), t. 1, p. 243; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 125; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1. p. 401; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 451; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXXV; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), t. 1, p. 263; — Schleg. *Revue* (1844), p. L.

Picoides Europaeus, Less. *Ornith.* (1831), p. 217.

Apternus tridactylus, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 39.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 232.

Description : *Mâle.* Front noir; sommet de la tête d'un jaune d'or, varié de lignes d'un blanc argenté; occiput et joues noirs; moustaches également noires, se prolongeant en bande sur les côtés du cou et de la poitrine; parties supérieures du corps noires, variées de blanc sur le dos et les rémiges; parties inférieures du corps blanches avec des raies plus ou moins nombreuses à l'abdomen et sur les flancs: bec et pieds noirâtres; iris bleu.

Le très-vieux mâle a les parties inférieures plus blanches et le jaune de la tête plus vif, plus étendu.

Femelle : Point de jaune à la tête; de petites raies d'un blanc argenté sur cette partie.

Les *jeunes avant la première mue* me sont inconnus.

Historique. Il habite l'Europe centrale, le nord de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique. Il se montre accidentellement en France.

M. Temminck le dit commun en Suisse, où il habiterait exclusivement les forêts et les vallées au pied des Alpes. On m'informe qu'on ne le trouve pas aux environs de Genève, et qu'il n'est pas rare dans le canton de Berne. Je l'ai reçu plusieurs fois de la part de mon honorable ami, M. le professeur Schinz, de Zuric.

Observations. Le *Picus hirsutus* de Vieillot, donné comme appartenant au *P. tridactylus*, forme une espèce distincte de cette dernière, d'après le prince Ch. Bonaparte. C'est pour cela que je ne le cite pas dans la *synonymie.*

Il niche dans les trous des arbres et pond quatre ou cinq œufs, d'un blanc lustré, sans taches.

Ses mœurs, ses habitudes et son régime, comme chez les espèces précédentes.

GENRE XVII.

TORCOL. — YUNX.

(Sous-famille *Yuncinæ*, Ch. Bonap.)

Synonymie : Yunx, Linn. (1766) et *auct.*
Torquillae, Briss. (1760).

Caractères : Bec droit, conique, presque rond, pointu, emplumé à sa base ; narines basales, nues, en partie fermées par une membrane ; langue très-extensible, mais sans aiguillons ; tarses squammeux ; quatre doigts, deux devant, deux derrière, les antérieurs soudés à leur base ; ailes médiocres, à pennes longues et flexibles, impropres à servir d'arc-boutant, comme chez les Pics.

Considérations générales. Ce genre n'est composé que d'une seule espèce, qui ne grimpe pas aux arbres, comme celles du genre précédent, mais qui s'y cramponne pour y chercher sa nourriture à l'aide de sa langue extensible, qu'elle introduit dans les fentes et au-dessous de l'écorce.

Sa mue est simple. Le mâle et la femelle se ressemblent.

Les jeunes avant la première mue diffèrent des adultes.

65. TORCOL VERTICILLE. — YUNX TORQUILLA.

Diagnose : *Plumage grivelé avec les pennes des ailes marquées, comme un damier, de taches quatrilatères.*

Taille : 17 *cent.*

Synonymie : Yunx Torquilla, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 172 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 423 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 223 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), p. 127 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 403 ; — Vieill. *Dict.* (1819), t. 34, p. 231, et *Faun. Fr.* p. 56 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1,

p. 452; — Less. *Ornith.* (1831), p. 231; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 40; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXXIV; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), t. 1, p. 264; — Schleg. *Revue* (1844), p. L.

Torquilla, Briss. *Ornith.* (1760), t. 4, p. 4.

Buff. *Pl. enl.* 698.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 63.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 233.

Bouteil., *Ornith. du Dauph.* pl. 37, f. 1.

Description *Mâle.* Parties supérieures brunes, grivelées de roussâtre et variées de roux, de noir et de gris blanchâtre, avec une bande noire sur le milieu de la nuque, et des mèches longitudinales de même couleur sur le dos; gorge, devant du cou, haut de la poitrine et flancs roux, rayés transversalement de brun; le reste des parties inférieures blanchâtres, couvertes de petites taches triangulaires brunes; rémiges brunes, marquées, comme un damier, de taches rousses quadrilatères; queue d'un gris cendré, pointillée de brun et de roussâtre, avec des raies transversales en zigzag, plus foncées et plus larges vers le bout, bec couleur de corne; pieds gris jaune verdâtre; iris gris roussâtre.

Femelle : Elle ne diffère du mâle que par des teintes un peu moins foncées. Il faut avoir en même temps les deux sexes sous les yeux pour saisir la différence.

Jeunes avant la première mue : Ils ont plus de gris en dessus et moins de roux en dessous; les teintes sont généralement plus claires.

Historique. On trouve le Torcol en Europe, en Asie et en Afrique (1). Il habite toute la France, où il devient commun à son passage d'automne.

(1) J'ai reçu des individus de cette espèce du Sénégal et de New-York, qui ne diffèrent pas de ceux d'Europe. Toutefois le prince Ch. Bonaparte ne la comprend pas dans son ouvrage sur les oiseaux de l'Amérique, et M. de Selys-Longchamps m'assure qu'on ne la trouve pas dans cette partie du monde; il croit

Il se reproduit dans la plupart des provinces de la France ; niche dans les trous des arbres fruitiers principalement, et pond de cinq à huit œufs blancs, sans taches.

Grand diam., 19 mill., petit diam. 15 mill.

Le Torcol est un oiseau solitaire. On le voit le plus souvent à terre, fouillant les fourmillieres pour en extraire les fourmis qui s'y cachent. Le mâle et la femelle ne vivent ensemble qu'à l'époque des amours.

FAMILLE V.

COUCOUS. — *CUCULIDÆ.*

Synonymie : Cunéirostres ou Sphénoramphes, Dumér. (1806).
Amphiboli, Illig. (1811).
Zygodactyles, Temm. (1815).
Imberbi, Vieill. (1816).
Coucous, G. Cuv. (1829) ; — Schleg. (1844).
Cuculées, Less. (1831).
Cuculidæ, Ch. Bonap. (1838).
Cuculæ, Schinz (1840).

Caractères : Bec plus ou moins arqué ; pieds courts ou médiocres, emplumés plus ou moins au dessous du talon ; quatre doigts, deux devant, unis à leur base ou jusqu'à la deuxième articulation, deux derrière, dont l'externe est le plus souvent versatile.

Observations. Cette famille se compose du grand genre *Cuculus* de Linné.

qu'une dépouille qui se trouvait dans une caisse qui m'a été adressée de New-York, provient d'un échange fait en arrivant en France. Si l'opinion de notre honorable ami est fondée, l'échange s'est opéré au Hâvre, d'où l'on m'a écrit que la douane a mis deux jours pour vérifier ma caisse et qu'on n'était pas certain si quelques pièces n'avaient pas été prises par les préposés de l'administration, malgré toute la surveillance exercée par l'agent du commerce. Ce dernier n'ignorait pas que des actes d'infidélité avaient été souvent commis par quelques-uns d'entre les préposés, qui se sont fait, de cette manière, de fort belles collections d'objets d'histoire naturelle.

GENRE XVIII.

COUCOU. — CUCULUS.

(Sous-famille *Cuculinæ*, Ch. Bonap.)

Synonymie : Cuculus, Linn. (1766) ; — Gmel. (1788) ; — Lath. (1790) ; — Mey. et Wolf (1810) ; — Temm. (1815) ; — Vieill. (1816) ; — G. Cuv. (1829) ; — Less. (1831) ; — Keys. et Blas. (1840) ; — Schinz (1840) ; — Schleg. (1844).

Caractères : Bec légèrement arqué, entier, lisse, un peu comprimé : narines basales, ovoïdes, entourées d'une membrane saillante ; bouche fendue ; gosier large ; tarses de la longueur des plus grands doigts et souvent plus courts, quelquefois plus longs, annelés et emplumés plus ou moins au-dessous du talon ; quatre doigts disposés deux à deux, les antérieurs réunis à leur base ; les postérieurs entièrement libres ; ailes allongées, pointues ; queue également longue, étagée.

Considérations générales. Les Coucous sont des oiseaux plus ou moins farouches, vifs et alertes. Ils ont quelque chose de l'oiseau de proie lorsqu'ils volent ; se tiennent dans les bois, les forêts, et quelquefois les bosquets près des habitations.

Leur nourriture consiste en insectes de diverses espèces, et, dans le moment de disette, en baies et en semences.

Leur mue est simple suivant M. Temminck. M. Gérard (*Dict. univers. d'hist. nat.*, t. 3, p. 289) pense qu'elle est double dans le Coucou vulgaire ; qu'elle a lieu une fois dans nos climats avec une lenteur extraordinaire, et la seconde fois pendant leur émigration.

Observations. Tel qu'il est caractérisé, le genre Coucou comprend, selon M. Temminck, le Coucou d'Europe, le Coucou huppé et le Coucou cendrillard. Vieillot a cru devoir en distraire les deux derniers pour les placer dans son genre *Coccyzus* ou *Couas* de Levaillant. Ces oiseaux, qui se reproduisent par les voies ordinaires, qui établissent un nid, couvent leurs œufs et élèvent leurs petits, doivent, selon lui, former un genre distinct de celui qui a pour type le Coucou d'Europe, cette espèce ne construisant pas de nid et déposant ses œufs

dans celui de divers petits oiseaux, qui se chargent de l'incubation et de la nourriture des petits. Quelques auteurs, poussant le dénombrement plus loin, ont distrait génériquement le Coucou huppé sous le nom de *Erythrophrys*, et le Coucou cendrillard sous celui de *Oxylophus*, réservant aux vrais Coucous le nom de *Cuculus*.

Une particularité de mœurs aussi remarquable que celle dont il vient d'être question, devrait faire céder les caractères physiques qui déterminent en général les naturalistes dans leurs classifications. Mais en considérant que les Coucous huppé et cendrillard ressemblent aux vrais Coucous ; qu'ils ne présentent pas les caractères des *Coccyzus* ou *Couas*, dont les tarses sont plus longs, entièrement dénués de plumes, les ailes plus courtes et plus arrondies ; que M. Temminck affirme d'ailleurs que des Coucous étrangers, dont les formes extérieures ne diffèrent en rien de celui d'Europe, nichent et élèvent leurs petits, je suivrai l'exemple de ce naturaliste, et comprendrai dans le même genre les trois espèces ci-dessus désignées.

66. COUCOU GRIS. — CUCULUS CANORUS.

(Type du genre *Cuculus*, Linn. et Ch. Bonap.)

Diagnose : *Bec médiocre ; point de huppe ; tarses courts, vêtus jusqu'à leur tiers inférieur, de la longueur du doigt médian ; queue dépassant d'un quart le bout des ailes.*

Taille : 30 *cent.*

Synonymie : Cuculus canorus, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 168 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 409 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 207 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 110 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 381 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 453 ;— Vieill. *Dict.* (1817), t. 8, p. 204, et *Faun. Fr.* p. 57 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 146 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 40 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1841), p. XXXIV ; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), t. 1, p. 258 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. LI.

Cuculus, Briss. *Ornith.* (1760), t. 4, p. 165.

Buff. *Pl. enl.* 811, sous le nom de *Coucou gris.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 64, *mâle en automne ;* 65, *jeune au sortir du nid ;* 66, *jeune à l'âge d'un an environ.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 240.

Bouteil. *Ornith. du Daup.* pl. 36, f. 1.

Description : *Mâle.* Tête, cou, poitrine et parties supérieures du corps d'un cendré bleuâtre, plus foncé sur les ailes ; abdomen et cuisses blancs, rayés transversalement de brun noir ; queue noire avec des taches blanches à l'extrémité, sur les baguettes et le long des barbes internes ; bec noir de corne, avec la base des commissures jaune ; paupières, iris et pieds jaunes.

Femelle : Elle ressemble au mâle ; seulement elle est un peu plus petite.

Il y en a qui sont rousses aux parties supérieures, avec des bandes transversales noirâtres à la tête, au cou, au dos et aux ailes ; de petites taches irrégulières sur le croupion, et de raies diagonales noires, ressemblant à des V retournés, sur les barbes des pennes de la queue, qui se termine par une bande de même couleur, une autre blanche et qui porte sur les tiges des plumes de petits points blancs alternant avec les raies diagonales ; la gorge, la poitrine, les côtés et le devant du cou roussâtres ; l'abdomen, les cuisses et les jambes blancs, avec des raies transversales comme sur les parties supérieures.

Jeunes avant la première mue : Parties supérieures d'un brun lustré, varié de roussâtre et de blanc ; parties inférieures blanches, avec des bandes transversales brunes, plus rapprochées au cou et à la poitrine ; iris gris de perle.

Jeunes après la première mue : Plus de blanc aux parties supérieures ; les raies rousses y existant encore, mais elles sont plus fondues et moins apparentes ; gorge grise ; haut de la poitrine roussâtre

L'iris, à mesure que l'oiseau avance en âge, devient gris clair, puis brunâtre, puis brun clair et enfin jaune.

Ce n'est qu'après plusieurs mues que l'oiseau obtient son

plumage stable. Toutefois, M. de Selys-Longchamps fait observer qu'un Coucou qu'il a élevé en captivité a pris, avant l'âge d'un an, la livrée des adultes, sans passer par le plumage roux.

Historique. Le Coucou gris habite l'Europe pendant l'été et probablement l'Afrique et l'Asie durant l'hiver. On le trouve partout en France, en Suisse, en Italie, en Sicile, en Morée, dans l'Archipel, en Hollande, en Allemagne, dans le midi de la Russie et l'Algérie.

Les mœurs exceptionnelles du Coucou gris sont aujourd'hui assez bien connues, par suite des observations nombreuses dont il a été l'objet. Celles que M. F. Prévost, chef des travaux zoologiques au Musée d'histoire naturelle, a faites, tendent à démontrer que la femelle de cette espèce est essentiellement polygame. A son arrivée chez nous, dans le courant du mois d'avril, chaque Coucou se cantonne, choisit un certain espace limité, dans lequel il reste tout l'été. Cependant cette sorte de cantonnement n'a lieu que pour les mâles; les femelles parcourent un espace beaucoup plus considérable. D'après M. F. Prévost, lorsqu'une femelle a fait choix d'un mâle, qu'elle s'est accouplée, qu'elle a pondu et qu'elle s'est assurée que les oiseaux dans le nid desquels elle a déposé son œuf en prennent soin, elle va chercher un nouveau mâle, qu'elle abandonne ensuite comme elle a abandonné le premier. Selon le même observateur, c'est ce nombre d'accouplements successifs et éloignés qui ne permettrait pas au Coucou femelle de couver ses œufs et de soigner ses petits, et c'est pour satisfaire à cet instinct de changement qu'elle a reçu cet autre instinct par lequel elle confie à des soins étrangers sa progéniture.

On a dit et on croit généralement que le Coucou gris dévore les œufs et les petits des espèces dans le nid desquelles il dépose son œuf. C'est là une erreur qui provient sans doute de ce que jamais ou presque jamais de jeunes Coucous n'ont été trouvés en compagnie des petits appartenant aux espèces qui sont chargées de les nourrir. Mais le fait peut recevoir aujourd'hui son explication sans qu'il soit nécessaire de l'attribuer au prétendu naturel carnassier de l'oiseau dont il s'agit. Il est certain que le jeune Coucou, quelques jours après son éclosion, est seul chargé du soin d'expulser lui-même les œufs ou les petits que renferme le nid où il est né, ce qu'il parvient à faire en poussant devant lui ces œufs ou ces petits, au moyen de mouvements brusques et presque convulsifs de tout le corps, mais principalement des ailes.

Les insectes de toutes sortes et surtout les chenilles velues, composent presque uniquement la nourriture du Coucou gris.

Les nids que la femelle semble préférer, pour y déposer ses œufs, sont ceux des petites espèces insectivores, telles que les Fauvettes, les Accenteurs, les Pouillots, les Pipis, les Rubiettes et les Traquets. Levaillant et M. F. Prévost ont constaté qu'elle pondait à terre, prenait le produit de sa ponte dans le bec et le transportait dans le nid dont elle avait fait choix. Le nombre d'œufs que pond chaque femelle est de cinq ou six, qui sont dispersés dans autant de nids différents. Il est rare qu'un même nid en contienne deux ; le plus ordinairement on en trouve un seul. Ces œufs sont très-petits relativement à la taille de l'oiseau, et varient beaucoup pour la couleur. Ils sont ou cendrés, ou roussâtres, ou verdâtres, ou bleuâtres avec des taches petites et grandes, rares ou nombreuses, d'un cendré foncé, vineuses, olivâtres ou brunes, avec quelques points et parfois des traits déliés noirâtres. M. Gerbe en possède un, pris dans un nid de Stapazin, qui est d'une seule teinte bleue verdâtre. Toutes ces variations de couleur dépendent, suivant M. Moquin-Tandon, de l'âge, de l'état de santé de l'oiseau, de l'abondance de la ponte, de la nature des aliments, et non pas de la localité, comme le dit M. Temminck.

Grand diam., 2 cent. 2 à 5 mill.; petit diam., 1 cent. 6 à 7 mill.

Observations. Le Coucou roux, *C. Hepaticus* des auteurs, est un jeune dans sa seconde année. J'ai une femelle de cette prétendue espèce qui a été tirée dans le mois de mai ; elle avait un œuf entièrement formé que j'ai conservé longtemps. J'ai aussi une autre femelle qui ressemble presque entièrement au mâle adulte, elle a seulement un peu de roux au cou. M. Nordmann, dans son *Catalogue raisonné de la Faune Pontique* (p. 208), dit que la plus grande partie des Coucous roux qu'il a tués en mai et au commencement de juin, dans les environs d'Odessa, était des femelles, d'où il croit que l'on pourrait conclure qu'elles portent le plumage roux plus longtemps que les mâles, du moins dans sa localité.

Suivant le prince Ch. Bonaparte, on ne rencontrerait pas le Coucou gris en Amérique, et cependant j'en ai trouvé un dans une caisse qui m'a été adressé de New-York. Proviendrait-il aussi d'un acte d'infidélité commis, pendant la visite de la caisse, par des préposés de douanes ? (Voir la note page 164.)

67. COUCOU GEAI. — CUCULUS GLANDARIUS.

(Type du genre *Oxylophus*, Sw. et Ch. Bonap.; *Edolius*, Less.)

Diagnose : *Bec un peu allongé ; huppe plus ou moins longue ; tarses robustes, vêtus seulement à leur origine, plus longs que le*

doigt médian ; queue très-longue, dépassant de moitié le bout des ailes.

Taille : 43 cent.

Synonymie : Cuculus glandarius, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. I, p. 169 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. I, p. 411, *l'adulte ;* — Lath. *Ind.* (1790), t. I, p. 208 ; — Vieill. *Dict.* (1817), t. 8, p. 228 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 453 ; — Temm. *Man.* 2.e part. (1835), p. 274 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXXIV ; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), t. 1, p. 259 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. LI.

Cuculus Andalusie, Briss. *Ornith.* (1760), t. 4, p. 126 ; — Lath. *Loc. cit.*, p. 221.

Cuculus Pisanus, Gmel. *Syst. Loc. cit.* (1788), p. 416, *le jeune ;* Lath. *Loc. cit.*, p. 211 ; — Vieill. *Loc. cit.*, p. 232.

Coccyzus Pisanus, Savig. *Syst. des Ois. d'Egyp.* (1809), p. ; — Vieill. *Faun. Fr.* p. 60.

Oxylophus glandarius, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 40.

Temm. et Laug. *Pl. col.* 414, *femelle adulte.*

P. Roux, pl. 67, *sujet d'âge moyen ;* 68, *jeune.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 241.

Vulgairement : Coucou huppé noir et blanc, grand Coucou tacheté, Coulicou noir et blanc.

Description : *Mâle et femelle adultes.* Dessus et côtés de la tête d'un cendré plus ou moins foncé, avec la tige des plumes noire : nuque, dos, croupion et une partie des sus-caudales gris brun, légèrement lustré de verdâtre, avec la pointe des scapulaires et une partie des sus-caudales latérales blanches ; parties antérieures et latérales du cou, inférieures du corps, jambes et sous-caudales d'un blanc plus ou moins pur, lavé très-légèrement de jaunâtre sur les côtés du cou, au bas des jambes, et de cendré aux flancs ; région parotique, côtés de la nuque d'une teinte plus rembrunie que la tête ; ailes pareilles au manteau, avec les couvertures terminées de blanc et le bout des rémiges liseré de gris ; rectrices noi-

râtres, terminées de blanc, excepté les deux médianes qui n'offrent à leur pointe qu'un petit liséré blanchâtre ; bec noir, avec la base de la mandibule inférieure rougeâtre ; iris jaune ; pieds verdâtres.

Avant d'atteindre cet état, le plumage est plus lustré, plus varié, avec des taches blanches plus étendues; la gorge, les côtés et le devant du cou, le haut de la poitrine sont d'un roux jaunâtre, et la huppe moins longue.

Jeunes de l'année : Huppe très-courte, noire ainsi que la tête ; taches des ailes d'un blanc roussâtre ; devant et côtés du cou, poitrine d'une teinte rousse foncée ; toutes les parties inférieures d'un blanc roussâtre ; bec et pieds brun de plomb ; iris gris.

Historique. Il habite le nord de l'Afrique et la Syrie ; se montre accidentellement dans le midi de la France, en Italie, en Sicile et en Allemagne. Il n'est pas rare dans le midi de l'Espagne.

Il se reproduit, dit-on, en Andalousie et dans le Levant. Un couple de ces oiseaux a niché aux environs de Pise en 1739. Sa ponte est de quatre œufs (Latham).

Ses mœurs, ses habitudes et son régime sont peu connus.

68. COUCOU AMÉRICAIN. — CUCULUS AMERICANUS.

(Type du genre *Erythrophrys*, Sw. et Ch. Bonap. ; *Piaya*, Less.)

Diagnose : *Bec fort et arqué ; point de huppe ; tarses grêles, emplumés seulement à leur origine, plus longs que le doigt médian; queue dépassant d'un tiers environ le bout des ailes.*

Taille : 29 *cent.*

Synonymie : Cuculus Americanus, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t 1, p. 170 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 414 et *C. Dominicus*, p. 416 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 219 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXXIV ; — Schleg. *Revue* (1844), p. LI.

Cuculus Carolinensis, Briss *Ornith.* (1760), t. 4, p. 112, et *C. Dominicensis*, p. 110.

Coccyzus pyropterus, Vieill. *Dict.* (1817), t. 8, p. 270.
Cuculus cinerosus, Temm. *Man.* 3.e part. (1835), p. 277; — Schinz. *Eur. Faun.* (1840), t. 1, p. 259.
Erythrophrys Americanus, Ch. Bonap. *Birds* (1838). p. 40.
Buff. *Pl. enl.* 816.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 242.
Vulgairement : Coucou cendrillard, Coucou de la Caroline, Coulicou aux ailes rousses.

Description : *Mâle.* Gris cendré olivâtre à reflets métalliques, verdâtres et roussâtres sur les parties supérieures de la tête, du cou, du corps et les sus-caudales; toutes les parties inférieures d'un blanc tirant sur le gris, au cou, à la poitrine et aux flancs; ailes et les deux rectrices médianes pareilles au manteau; rectrices latérales noires avec l'extrémité blanche; bec brun en dessus, jaune en dessous; pieds noirs; iris rougeâtre.

Femelle : Elle se distingue du mâle par les parties supérieures qui sont plus rembrunies, sans reflets, et par le blanc plus cendré des parties inférieures.

Les jeunes de l'année me sont inconnus.

Historique. On le trouve particulièrement dans l'Amérique du Nord. Vieillot, qui a eu occasion d'observer cet oiseau, dit qu'il est répandu depuis la Jamaïque jusqu'au Canada; qu'il passe l'été dans le nord et l'hiver dans les Grandes-Antilles. Je l'ai reçu de New-York et de la Nouvelle-Georgie, où il est commun.

Il a été tué plusieurs fois en Angleterre et en Irlande.

Il niche sur les arbres; construit son nid avec de petites branches sèches, des racines en dehors, des herbes fines et des poils en dedans, et pond, selon Vieillot, quatre ou cinq œufs d'un brun bleuâtre.

Ce Coucou est, suivant cet auteur, d'un anturel très-défiant, et son chant a de l'analogie avec celui du Coucou gris; il lui a paru prononcer les syllabes *coulicou*, *coulicou*, répétées plusieurs fois de suite.

Observations. M. Temminck pense que ce Coucou se reproduit en Europe, parce qu'il a peine à croire à une émigration du nouveau monde en notre continent. Cependant il ne me paraît pas impossible que des individus de cette espèce puissent passer des régions boréales de l'Amérique dans celles de l'Europe qui les avoisinent, et qu'ensuite

ils s'avancent jusque dans nos contrées. Du reste, l'auteur du *Manuel d'Ornithologie* n'est pas conséquent avec lui-même; car, après avoir mis en doute dans une note, (Man. 3.e partie, p. 279), la migration de cet oiseau, du continent américain sur le nôtre, il admet la possibilité d'une pareille migration pour d'autres espèces qui sont, comme elle, originaires des mêmes contrées.

2.e SECTION.

ANIZODACTYLES. — ANIZODACTYLI.

Quatre doigts : trois devant, un derrière, l'externe toujours dirigé en avant du pouce, quelquefois versatile.

FAMILLE VI.

FRINGILLES. — *FRINGILLIDÆ.*

Synonymie : CONIROSTRES ou CONORAMPHES, Dumér. *partim.* (1806); — G. Cuv. *partim.* (1817).
PASSERINI, Illig. (1811).
GRANIVORI, Vieill. (1816).
FRINGILLES, Less. (1831).
FRINGILLIDÆ, Ch. Bonap. (1831); — Schinz (1840).
FRINGILLOÏDES, Schleg. (1844).

CARACTÈRES : Bec court, conique, épais, quelquefois croisé, d'autres fois bombé, à bords des mandibules droits ou rentrants; pieds médiocres ou courts; tarses nus, annelés; ailes moyennes.

Observation. Cette famille, telle qu'elle est établie, comprend, en retranchant les Alouettes et les Mésanges, l'ordre des Granivores de M. Temminck.

Les espèces qui en font partie sont nombreuses, et quoique toutes offrent les mêmes caractères généraux : quoiqu'elles ne diffèrent les

unes des autres que par des nuances physiques très-légères ; que ces nuances cessent même lorsqu'on réunit les espèces exotiques aux indigènes, et qu'il n'existe alors, ainsi que le dit M. Temminck, qu'un passage graduel, sans démarcation aucune, d'une espèce à l'autre, les nomenclateurs contemporains en ont composé une foule de genres nouveaux pour lesquels ils ont créé autant de dénominations nouvelles. Sans vouloir suivre leur exemple, qui n'est propre qu'à produire la plus grande confusion dans la synonymie déjà trop embrouillée, je crois cependant devoir adopter les coupes proposées par Brisson et G. Cuvier, par la raison que les espèces d'Europe écartées des espèces exotiques, offrent entre elles des différences notables dans le bec et dans les mœurs, et que les divisions génériques établies par ces auteurs facilitent les recherches de chacune d'elles.

La famille des Fringilles est donc composée des genres Bec-croisé, Bouvreuil, Gros-Bec, Verdier, Moineau, Pinson, Chardonneret, Linotte, Sizerin et Bruant.

GENRE XIX.

BEC-CROISÉ. — LOXIA.

Synonymie : Loxia, Briss. (1760) ; — Mey. et Wolf (1810) ; — Temm. (1815) ; — Vieill. (1816) ; — G. Cuv. (1829) ; Less. (1831) ; — Ch. Bonap. (1838) ; — Keys. et Blas. (1840) ; — Schinz (1840) ; — Schlég. (1844).
Curvirostra, Scopoli (1777) ; — Br. (1823).
Crucirostra, G. Cuv. (1797) ; — Dumér. (1806).

Caractères : Bec robuste, élevé, comprimé, avec les mandibules croisées en sens inverse ; narines petites, arrondies, couvertes par des plumes dirigées en avant ; pieds courts, forts ; doigts assez petits, les latéraux presque égaux ; ongles robustes, triangulaires, les postérieur et médian les plus longs et très-courbes ; ailes moyennes, aiguës ; les trois premières rémiges à peu près égales, les première et deuxième toujours les plus longues ; queue courte, échancrée.

Considérations générales. Cette division générique, très-distincte des autres divisions qui composent la famille des Fringilles, a été créée

par Brisson aux dépens du grand genre *Loxia* de Linné, et a été adopté, depuis sa fondation, par presque tous les ornithologistes. Il comprend trois espèces qui habitent le nord de l'Europe et vivent principalement de semences d'arbres, qu'ils extraient, à l'aide de leur bec, du centre des fruits résineux ou conifères. La conformation de leurs doigts leur permet de se suspendre à ces fruits, afin de les mieux attaquer.

Les Becs-Croisés ont des formes lourdes et ramassées.

Le mâle, la femelle et les jeunes sujets, avant la première mue, ont un plumage particulier.

Trois espèces composent cette division.

69. BEC-CROISÉ ORDINAIRE. — LOXIA CURVIROSTRA.

Diagnose : *Bec allongé, faiblement courbé, la mandibule supérieure dépassant de beaucoup l'inférieure ; la pointe de cette dernière dépassant le bord supérieur de l'autre ; point de tache ni de bandes blanches sur l'aile.*

Taille : 16 *cent.*

Synonymie : Loxia curvirostra, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 299 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 843 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 370 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 140 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 328 ; — Vieill. *Dict.* (1816), t. 3, p. 339 et *Faun. Fr.* p. 61 ; — G. Cuv. *Rég. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 414 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 451 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 38 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXXXII ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 234 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XLVIII.

Loxia, Briss. *Ornith.* (1760), t. 1, p. 339.

Curvirostra pinetarum, Br. *Lehrbuch.* (1823), t. 1, p. 166.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 69, *mâle adulte ;* pl. 70, *femelle adulte ;* pl. 71, *jeune.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 202.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 33, f. 3.

Vulgairement : Bec-Croisé des Pins.

Description. *Mâle :* Plumage général, d'un rouge brique ou vermillon, plus vif en dessus qu'en dessous, nuancé plus ou moins de verdâtre ou de brunâtre et de jaunâtre, avec les pennes des ailes et de la queue d'un brun foncé, faiblement liserées en dehors de vert rougeâtre, l'abdomen et les sous-caudales d'un blanc nuancé de brun ; bec, pieds et iris de cette dernière couleur.

Il y a des sujets qui sont moins rouges et plus nuancés de jaune et de verdâtre ; d'autres sont d'une nuance plus cendrée en dessus qu'en dessous. Je possède des mâles adultes d'un rouge terne, tapiré de jaunâtre.

Femelle : Plumage d'un cendré teint de vert et de jaune; cette dernière couleur domine sur le dos, les couvertures alaires et les parties inférieures du corps ; ventre et sous-caudales d'un gris tacheté de brun.

Jeunes avant la première mue : D'un gris brun en dessus avec des taches longitudinales verdâtres ; d'un blanc jaunâtre en dessous, avec des raies longitudinales brunes. Des jeunes mâles, tués le 15 août près de Lille, étaient en mue et offraient quelques plumes rouges sur les parties inférieures. A l'âge d'un an cette couleur est plus ou moins dominante.

Les jeunes encore au nid seraient, d'après M. L.-A. Necker (1), d'un vert foncé, mouchetés de taches longitudinales noirâtres. Ils n'auraient point encore les mandibules croisées, et leur bec serait tout-à-fait semblable à celui du Verdier.

Nota. J'ai pu me convaincre, par l'examen des organes génitaux d'un très-grand nombre d'individus, tués ou capturés lors du passage considérable qui eut lieu en juillet et en août 1838, dans le nord de la France, que les sujets à plumage rouge sont des mâles ; ceux d'un vert jaune, des

(1) Mémoire sur les oiseaux des environs de Genève, inséré dans la 1.re partie du 1.er vol. des Mémoires de la Société de Physique et d'Hist. nat. de cette ville.

femelles, enfin ceux d'un brun rayé, des jeunes avant la première mue. Je suis d'accord en cela avec M. L.-A. Necker. Cet observateur a acquis la certitude que le père de la nichée qu'il a pu examiner était d'un beau rouge et la femelle verte. J'ai également constaté que les becs variaient en longueur selon l'âge. Quelques-uns de ces oiseaux étaient plus forts que d'autres, qui paraissaient aussi âgés. Ce sont sans doute des individus offrant cette dernière particularité, que M. Millet a observés en Anjou et qu'il a décrits dans sa *Faune de Maine-et-Loire* (T. 1, p. 347), comme une race appartenant à l'espèce suivante (1).

Historique. Le Bec-Croisé ordinaire est répandu dans le nord de l'Europe jusqu'au Groënland; est de passage irrégulier dans le nord et le midi de la France, quelquefois en bandes nombreuses. On le dit commun en Allemagne, et il vivrait en société dans le nord de la Russie. Au rapport de M. Nordmann, depuis que les conifères plantés dans le jardin botanique d'Odessa ont commencé à porter leurs fruits, de petites troupes de Bec-Croisés y arrivent régulièrement à l'époque de la maturité de ces fruits.

Suivant M. Brehm, il niche dans toutes les saisons, et l'auteur du *Manuel d'Ornithologie* assure qu'il se reproduit aussi bien en décembre qu'en mars, avril ou mai. Dans les Hautes-Pyrénées et en Suisse, il paraît nicher en mars ou en juin. M. L.-A. Necker a trouvé un nid de cette espèce, dans cette dernière contrée, à la fin de mars; ce nid était composé d'herbes, de mousse et de feuilles de sapin. C'est ordinairement sur les pins, les sapins, à la naissance des petites branches, que la femelle l'établit. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs oblongs, d'un blanc légèrement verdâtre ou d'un gris pâle un peu bleuâtre, avec quelques points et un petit nombre de taches de couleur brune; ces taches sont souvent plus nombreuses au gros bout.

Grand diam., 2 cent.; petit diam., 1 cent. 5 mill.

(1) M. Millet en prenant la femelle pour le mâle adulte, et celui-ci pour un individu d'un an, reproduit une erreur que M. Temminck avait commise dans les 1.re et 2.e édit. de son *Manuel d'Ornith.*; mais qu'il s'est hâté de faire disparaître dans la 3.e partie du même ouvrage. Ce qui avait pu donner lieu à cette erreur, c'est que les sujets mâles que l'on retient en cage ne tardent pas à se décolorer, comme j'ai pu m'en convaincre, et à perdre entièrement leur couleur rouge à la mue. Ils prennent, dans ce cas, un plumage vert tirant sur le jaune, semblable à celui des femelles.

Ce Bec-Croisé voyage par petites troupes composées d'individus des deux sexes et de tout âge. Ceux qui parurent en 1838 dans les environs de Lille, recherchaient particulièrement les lieux ou s'élèvent des pins et des larix. On en vit pénétrer dans les jardins de la ville pour y manger la graine de tournesol. Ces oiseaux n'étaient point sauvages et se laissaient facilement approcher pour les tirer. Les coups de fusil ne paraissaient même pas les effrayer.

J'ai reçu de la Georgie (Amérique septentrionale) des sujets de cette espèce qui ne diffèrent pas de ceux tués en Europe.

70. BEC-CROISÉ PERROQUET. — LOXIA PYTIOPSITTACUS

Diagnose : *Bec court, très-courbé, la mandibule supérieure dépassant de très-peu l'inférieure, la pointe de celle-ci ne dépassant pas le bord supérieur de l'autre; point de taches ni bandes blanches sur l'aile.*

Taille : 17 *à* 18 *cent.*

Synonymie : Loxia-curvirostra major, Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 843, *Var. Y.*; — Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 371, *Var. Y.*

Loxia pytiopsittacus, Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 137; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 325; — Vieill. *Dict.* t. 3, p. 340; — Less. *Ornith.* (1831), p. 451; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 38; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXXXII; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 234; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXVII.

Curvirostra pytiopsittacus, Br. *Lehrbuch* (1823), t. 1, p. 164. Buff. *Pl. enl.* 218, *mâle* sous le nom de *Bec-croisé d'Allemagne.* Gould, *Birds of Eur.* pl. 201.

Vulgairement : Bec-croisé des sapins.

Description : *Mâle.* Plumage d'un rouge brique plus ou moins nuancé de jaunâtre et de verdâtre, comme chez le Bec-croisé ordinaire, plus vif sur la tête et au croupion; pennes des ailes et de la queue noirâtres, liserées de rougeâtre sur

leurs barbes externes ; ventre et sous-caudales rose tacheté de brun ; bec, pieds et iris bruns.

Femelle : D'un cendré nuancé d'olivâtre, avec le croupion jaune verdâtre, la gorge et le devant du cou gris ; pennes alaires et caudales d'un brun noirâtre, liserées en dehors d'olivâtre ; ventre et sous-caudales blancs, avec quelques taches brunes.

Jeunes avant la première mue : D'un cendré brun en dessus, avec des taches plus foncées sur la tête et le dos, le croupion et les sous-caudales jaunâtres ; d'un cendré blanchâtre en dessous, avec des lignes longitudinales brunes.

Historique. Le Bec-croisé Perroquet habite les régions du cercle arctique, la Russie, la Pologne, l'Allemagne : est de passage accidentel en France et se montre plus ou moins régulièrement en Italie, durant l'automne.

Un mâle adulte a été tué en mai, dans le bois de Bersée, à 23 kilomètres de Lille, au milieu d'une troupe de cinq ou six individus.

Il niche, en hiver, sur les sapins et les pins. Son nid, dit-on, est artistemeut construit. M. Nordmann avance qu'il se reproduit en abondance sur les montagnes du Ghouriel. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs, d'un blanc jaunâtre ou grisâtre, avec de très-petits points rougeâtres ou brunâtres plus nombreux au gros bout.

Grand diam., 2 cent. 1 à 2 mill. ; leur petit diam., 1 cent. 5 à 6 mill.

Mœurs, habitudes et régime comme chez l'espèce précédente.

71. BEC-CROISÉ A DOUBLE BANDE. — LOXIA BIFASCIATA

Diagnose : *Bec moins gros que dans les deux espèces précédentes, à mandibules égales, se croisant très-peu à leur pointe ; une double bande blanche sur l'aile.*

Taille : 15 *cent.*

Synonymie : Loxia bifasciata, Nilsson, d'après de Selys. *Faun. Belge* (1843), p. 77 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXVIII.

Crucirostra bifasciata, Br. *Isis.* (1827), p. 820.

Loxia leucoptera, Temm. *Man.* 3.e part. (1835), p. 243 ; —

Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 38 ; — Keys et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XLII ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 235.

Description : *Mâle*. Plumage d'un rouge brique plus foncé sur la tête et sur le cou, tirant sur le rose au croupion, nuancé de brunâtre sur les joues, les côtés du cou et au dos, avec la partie médiane de l'abdomen d'un blanc roussâtre, le bas ventre et les sous-caudales blancs, tachetés de brun ; ailes et queue noires, les premières portant deux bandes transversales blanches, comme chez le Pinson, avec les rémiges terminées de cette couleur ; rectrices bordées en dehors de rougeâtre et terminées de blanc : bec brun clair jaunâtre à la mandibule inférieure ; pieds et iris bruns.

Femelle : D'un gris brun avec les plumes bordées de vert jaunâtre ; croupion jaune clair ; parties inférieures gris verdâtre et le ventre blanchâtre ; deux bandes transversales sur les ailes.

Les jeunes avant la première mue me sont inconnus.

Historique. On présume que le Bec-Croisé à double bande habite le nord de l'Asie. Il est de passage accidentel en Suède, en Allemagne, en Angleterre, en Belgique et en France.

Un vieux mâle a été tiré à Longchamps-sur-Geer en 1827, dans la propriété de M. de Selys ; il faisait partie, d'après ce que dit cet auteur, dans la *Faune Belge* (1.re partie, p. 76), d'une petite volée qui s'était abattue sur des larix. Deux femelles y ont été également tirées en novembre 1842. Celles-ci faisaient partie d'une troupe de Bec-croisés des pins.

Un individu adulte, que je possède, a été tué aux environs d'Anvers. M. A. Malherbe cite une capture qui a été faite en 1835, dans le département du Calvados, et M. Gerbe me dit avoir vu dans le cabinet de M. le docteur Le Sauvage, à Caen, un beau mâle tué à seize kilomètres de cette ville. Peut-être est-ce le sujet auquel M. A. Malherbe fait allusion.

Propagation inconnue ; mœurs, habitudes et régime probablement comme chez les deux espèces précédentes.

Observation. M. de Selys-Longchamps fait observer, fort judicieusement, que comme oiseau d'Europe le Bec-croisé double-bande a été peu observé. En effet, tout ce que l'on sait se réduit aux indications

des captures qui y ont été faites. Il croit qu'il est confondu, à tort, avec le *Loxia leucoptera* de Gmelin, par M. Temminck; qu'il en diffère par une taille plus forte, par un bec plus robuste, moins comprimé, à pointes moins croisées et moins longues; par la queue moins fourchue et par le rouge brique du mâle, le *Loxia leucoptera* étant d'un rouge brillant. Quoi qu'il en soit, on trouve ce dernier depuis New-York jusqu'à la baie d'Hudson. Il niche sur les pins; son nid est composé d'herbes sèches, de fibriles radicales et de terre; sa ponte est de cinq œufs blanchâtres avec des taches jaunâtres.

GENRE XX.

BOUVREUIL. — PYRRHULA.

Synonymie : Loxia, Linn. (1766); — Gmel. (1788); — Lath. (1790); — Mey. et Wolf (1810).
Pyrrhula, Briss. (1760); — Temm. (1820); — Brehm (1823); — Less. (1831); — Keys. et Blas. (1840); — Schinz (1840); — Schleg. (1844).
Fringilla, Temm. (1815).
Pyrrhula et Strobiliphaga, Vieill. (1816).
Pyrrhula et Corythus, G. Cuv. (1817); — Ch. Bonap. (1838).

Caractères : Bec gros, court, bombé en tous sens, ou un peu allongé et comprimé sur les côtés; à mandibule supérieure courbée, dépassant l'inférieure et terminée en petite pointe crochue; narines basales, arrondies, presque toujours cachées par les plumes du front; tarses plus courts que le doigt médian; doigts entièrement libres; ailes médiocres et sub-aiguës; queue échancrée.

Considérations générales. Ce genre, formé par Brisson aux dépens du grand genre *Loxia* de Linné, comprend des espèces dont les mœurs rappellent celles des Bec-Croisés, et qui, par leurs caractères physiques, ont de grands rapports avec les Gros-Becs et les Fringilles. Elles servent, en quelque sorte, de passage des uns aux autres.

Les Bouvreuils habitent les climats froids et tempérés; se tiennent dans les forêts, les bois, les bosquets, et se nourrissent de graines dépouillées de leur péricarpe, de bourgeons de différents arbres.

Leur mue est simple. Le mâle et la femelle ont un plumage distinct.

Observations. 1.° A l'exemple de quelques auteurs, je comprends les Durs-Becs et les Cinis ou Serins parmi les Bouvreuils, auxquels ils paraissent se rapporter par la forme très-bombée de leur bec. Mais tout en établissant ce rapprochement, j'ai dû reconnaître qu'il existe entre les vrais Bouvreuils et les espèces que je leur associe, quelques différences, soit dans les attributs physiques, soit dans les mœurs, qui, sans avoir le caractère générique que quelques ornithologistes leur ont reconnu, n'en doivent pas moins être prises en considération et me semblent pouvoir servir à grouper les espèces selon leurs affinités naturelles. J'ai donc admis, pour mes Bouvreuils, mais en les privant de la valeur générique qu'on leur a donnée vers ces derniers temps, quatre groupes correspondants aux genres Dur-Bec, *Corythus*, Bouvreuil, *Pyrrhula*, Rosselin, *Erythrospiza* et Serin ou Cini, *Serinus*.

2.° Je raie de la liste des espèces européennes le *Pyrrhula longicauda*, Temm. *Loxia Sibirica*, Pall. que j'avais admis dans mon *Catalogue des Oiseaux observés en Europe*, d'après les données du *Manuel d'Ornithologie* de M. Temminck. Il paraît certain que cet oiseau n'a jamais été trouvé en Europe et qu'il n'habite, selon Pallas, que l'Altaï et la Sibérie orientale.

1.° LES DURS-BECS. — CORYTHUS. (G. Cuv.)

Bec allongé, fortement recourbé vers le bout, arête arrondie, un peu comprimé latéralement; ongles du pouce et du doigt médian très-longs et à peu près égaux.

72. BOUVREUIL DUR-BEC. — PYRRHULA ENUCLEATOR.

Diagnose : *Fond du plumage rouge ou olivâtre et grisâtre avec deux bandes transversales blanchâtres sur l'aile et les rémiges secondaires bordées de blanc.*

Taille : 21 *à* 22 *cent.*

Synonymie : Loxia Enucleator, Linn. *S. N.* 12.e édit. t. 1, p. 299; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 845; — Lath. *Ind.*

(1790), t. 1, p. 372; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 142.

Fringilla Enucleator, Temm. *Man.* 1.re édit. (1815), p. 108.

Strobilophaga Enucleator, Viell. *Dict.* (1817), t. 9, p. 609, et *Faune Fr.*, p. 63.

Corythus Enucleator, G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 415; — Less. *Ornith.* (1831), p. 452; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 38.

Pyrrhula Enucleator, Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 333; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXXX; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 236; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXVII.

Buff. *Pl. enl.* 135, f. 1, *mâle âgé d'un an?*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 72, *jeune mâle.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 204.

Description : *Mâle.* Plumage d'un rouge incarnat, avec les plumes du dos et les scapulaires bruns au centre, le bas-ventre et les flancs cendrés; les petites couvertures alaires bordées de blanc rosé, formant deux bandes transversales, les autres liserées et terminées de blanc plus ou moins pur; les rémiges et les rectrices brunes, bordées de gris à l'extérieur; bec, pieds et iris bruns.

Femelle : Plumage olivâtre mélangé de brun en dessus du corps, de rouge orange à la tête, au cou et aux parties inférieures du corps; ailes et queue noires avec deux bandes transversales blanches sur les premières; toutes les rémiges secondaires liserées de blanc, les primaires et les rectrices bordées d'orange.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent aux femelles; mais leurs teintes sont plus cendrées, et ils n'ont pas de rouge.

Historique. On le trouve dans les régions arctiques des deux mondes où il est commun, surtout au Canada. Il est de passage accidentel en France, en Angleterre et en Allemagne.

Des individus de cette espèce ont été tués près de Charleville et en

Provence. Je possède une dépouille qui m'a été envoyée de Stockolm par M. Sundevall.

Il établit son nid sur les arbres de moyenne taille, le construit à peu près comme celui du Bouvreuil vulgaire, avec des bûchettes et des racines, et pond quatre œufs blancs, selon M. Temminck.

Le Dur-Bec vit principalement dans les forêts de pins et se nourrit presque exclusivement de semences corticales.

2.° LES BOUVREUILS. — PYRRHULA (Auctorum).

Bec très-court, très-bombé, presque rond dans toute son étendue, à bords de la mandibule inférieure anguleux au niveau des narines : pouce plus court que le doigt interne.

73. BOUVREUIL VULGAIRE. — PYRRHULA EUROPÆA.

Diagnose : *Croupion et bas-ventre blancs ; une bande transversale cendrée sur l'aile ; première rémige égalant la cinquième et beaucoup plus courte que la quatrième.*

Taille : 15 *cent.*

Synonymie : Loxia Pyrrhula, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 300; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 846; — Lath. *Ind. Ornith.* (1790), t. 1, p. 387; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 147.

Pyrrhula, Briss. *Ornith.* (1760), t. 3, p. 308.

Fringilla Pyrrhula, Temm. *Man.* 1.re édit. (1815), p. 200.

Pyrrhula Europæa, Vieill. *Dict.* (1816), t. 4, p. 286, et *Faune Fr.* p. 64; — Less. *Tr. d'Ornith.* (1831), p. 449.

Pyrrhula vulgaris, Temm. *Man.* 2. édit. (1820), t. 1, p. 338; — Ch. Bonap. *Birds* (1836), p. 38; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), t. 1, 238; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXVI.

Pyrrhula rubicilla, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXXX.

Buff. *Pl. enl.* 145; f. 1, *mâle ;* f. 2, *femelle.*

P. Roux, *Ornith. du Dauph.* pl. 73, *mâle ;* 74, *femelle.*
Gould, *Birds of Eur.* pl. 209.
Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 33, f. 4.
Pionne, *de nos oiseleurs.*

Description. *Mâle :* Dessus de la tête, tour du bec, ailes, sous-caudales et queue d'un noir lustré à reflets violets; parties supérieures du cou et du corps d'un cendré bleuâtre; croupion blanc; côtés et devant du cou, poitrine, abdomen, rouge de minium; bas-ventre et sous-caudales d'un blanc pur; ailes avec une barre transversale blanc grisâtre; pieds bruns; bec et iris noir.

Femelle : Comme le mâle en dessus; gris rougeâtre en dessous, avec moins de blanc au croupion, au ventre, et le cendré du dos moins pur.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle; mais ils ont la tête gris cendré, la gorge et la poitrine gris roussâtre, l'abdomen fauve, et la bande transversale des ailes roussâtre.

Variétés : On cite des variétés noires, blanches, ou maculées de blanc et de noir. Les premières se produisent assez souvent en cage, et paraissent dues à l'usage trop exclusif du chenevis comme nourriture.

Historique. Le Bouvreuil habite les pays montagneux, principalement du nord de l'Europe.

Il est de passage régulier dans les environs de Lille, en décembre et janvier, quelquefois en très-grandes bandes. A son retour, au printemps, il se montre en très-petit nombre.

Il se reproduit en Belgique, dans quelques cantons de nos départements du nord, en Ardennes, en Anjou, en Dauphiné et sur les Pyrénées; niche dans les bois, sur les arbres ou dans les buissons; construit avec art un nid en forme de coupe, et le compose à l'extérieur de bûchettes, de brins d'herbe, de racines chevelues et d'un peu de crin en dedans. Sa ponte est de trois à cinq œufs, bleuâtres ou d'un blanc azuré un peu verdâtre, avec des taches brunes et violettes qui forment souvent une couronne vers le gros bout.

Grand diam., 2 cent. 1 ou 2 mill.; petit diam., 1 cent. 5 à 6 mill.

Quoique essentiellement granivore, le Bouvreuil se nourrit, au printemps, de bourgeons d'arbres fruitiers.

Il vit très-bien en captivité et l'on parvient même à l'accoupler avec le serin.

73. BOUVREUIL PONCEAU ? — PYRRHULA COCCINEA.

Diagnose : *Croupion et ventre blancs ; une bande transversale cendrée sur l'aile ; première rémige égalant la quatrième et beaucoup plus longue que la cinquième.*

Taille : 17 *cent.*

Synonymie : Pyrrhula coccinea, De Selys, *Faune Belge*, 1.re partie (1842), p. 79 (1).

Double-Pionne, *de nos oiseleurs.*

Description : Il offre les mêmes couleurs que le précédent; mais le rouge du mâle a une teinte qui tire moins sur le brun et le blanc du croupion a un peu moins d'étendue.

Historique. Il est de passage de loin en loin, dans le nord de la France, et, probablement, est originaire des contrées orientales de l'Europe.

Ses mœurs, ses habitudes et son régime sont très-vraisemblablement comme chez l'espèce précédente ; son cri est cependant plus fort et il voyage par petites bandes. Sa propagation m'est inconnue.

Observations. 1.° Selon Vieillot, le grand et le petit Bouvreuil forment deux races distinctes qui habitent les mêmes contrées, mais font bande à part ; c'est aussi l'opinion de M. de Selys-Lonchamps. Ce dernier fait est corroboré par l'observation suivante : En décembre 1830, un grand nombre de Bouvreuils ponceaux se montrèrent dans les environs de Lille. On n'en avait pas vu depuis quinze ans, et il

(1) Nous avons déjà dans notre *Tableau des Oiseaux du Nord de la France* (1831, p. 14) désigné cette espèce sous le nom de *Bouvreuil forte race.* Elle a aussi été signalée par Vieillot, *Dict.* (1817), t. 4, p. 295, et par G. Cuvier, *Règ. An.*, 2.e édit. (1829), t. 1, p, 414.

n'en est plus venu depuis. Ces Bouvreuils voyageaient par troupes composées d'un petit nombre d'individus, et ne se mêlaient pas aux Bouvreuils vulgaires, qui ne se montrèrent pas, cette année, aussi communs qu'ils le sont ordinairement.

2.° M. Temminck dit que les prétendues espèces, grand et petit Bouvreuils, ne sont que des variétés dues à des causes locales et au plus ou moins d'abondance de nourriture au milieu de laquelle ces oiseaux ont vécu. Je ne nie pas que les climats n'exercent une certaine influence sur l'organisme des êtres vivants ; je conviens qu'une nourriture abondante, en donnant plus de développement aux muscles et aux tissus adipeux, peut augmenter le volume d'un oiseau ; mais, pour le cas dont il s'agit, on ne saurait invoquer l'action des agents extérieurs : la taille du Bouvreuil ponceau est constamment plus forte que celle du Bouvreuil vulgaire ; il y a différence dans la proportion de leurs rémiges, dans l'étendue de leur voix, et de plus il est certain que ces oiseaux font toujours bande à part. D'ailleurs je pourrais citer telle espèce qui a été fondée sur des caractères bien moins importants.

3.° LES ROSSELINS. — ERYTHROSPIZA, Ch. Bonap. ; ERYTHROTHORAX (Br).

Bec court, bombé, un peu recourbé à la pointe et légèrement comprimé ; ongles du pouce et du doigt médian robustes et à peu près égaux ; doigt postérieur plus long que l'interne.

35. BOUVREUIL GITHAGINE. — PYRRHULA GITHAGINEA.

Diagnose : *Teinte rose au croupion et à la bordure externe des pennes alaires ; point de bande transversale sur l'aile ; première rémige la plus longue de toutes.*

Taille : 12 *à* 13 *cent.*

Synonymie : Pyrrhula Payraudæi, Audouin, *Egypt.* (1810), pl. 5, f. 8.

Pyrrhula Githaginea, Temm. *Man.* 2.e édit. 3.e part. (1835), p. 250 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXXXI ; — Schinz, *Europ. Fauna* (1840), t. 1, p. 239 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXVI.

Erythrospiza Githaginea, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 34.
Temm. et Laug. *Pl. enl.* 400, f. 1 et 2.
P. Roux, 74 bis, *jeune en plumage d'automne.*
Gould, *Birds of Eur.* pl 208.

Description. *Mâle :* Cendré pur sur la tête; cendré brunâtre à la nuque, au dos et sur les couvertures des ailes; une teinte rose au croupion et sur la bordure externe des rémiges et des rectrices; du gris nuancé de rose autour du bec et sur les parties inférieures du corps; queue fourchue, bec et pieds rouges.

Femelle : De couleur isabelle avec une teinte brunâtre en dessus, blanchâtre au ventre, et une teinte rose seulement au croupion et à la bordure externe des pennes alaires et caudales; bec et pieds comme chez le mâle.

Jeunes avant la première mue : Plumage plus rembruni que celui de la femelle adulte. Après la mue, le jeune mâle lui ressemble beaucoup; il commence à offrir du rose au cou et autour du bec.

Historique. Le Bouvreuil Githagine est originaire d'Afrique. On le trouve en Syrie et en Nubie. Il est de passage dans les îles de l'Archipel, et en France, dans la Provence.

Ses mœurs, ses habitudes, son régime et sa propagation sont inconnus.

76. BOUVREUIL CRAMOISI. — PYRRHULA ERYTHRINA.

Diagnose : *Croupion rouge ou cendré; ventre blanc; une double bande transversale sur l'aile; première rémige égalant la troisième et plus courte que la deuxième.*

Taille : 14 *cent.*

Synonymie : Loxia erythrina, Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 864, et *L. Obscura*, p. 862.

Pyrrhula erythrina, Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 336; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XL; —

Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 237; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXVII.

Erythrospiza erythrina, Ch. Bonap. (1838), p. 35.

Gould, pl. 206.

Description. *Mâle au printemps :* Dessus de la tête et du cou, haut du dos d'un rouge cramoisi, avec une raie d'un brun roux le long de la tige des plumes; dos, scapulaires d'un cendré brun teint de rougeâtre vers l'extrémité des plumes; croupion d'un rose rouge; gorge, devant et côtés du cou, poitrine, d'un cramoisi clair; abdomen blanc; plumes qui cachent les narines et entourent le bec d'un rose terne; pennes alaires et caudales d'un brun noirâtre, liserées de rougeâtre; bec et pieds bruns.

Femelle : Brun cendré en dessus, avec de grandes taches longitudinales d'un brun plus foncé; gorge et joues tachées régulièrement de blanc et de brun; devant du cou et le reste des parties inférieures d'un blanc pur, marqué de grandes taches longitudinales d'un brun foncé, excepté au milieu du ventre.

Historique. Il habite l'Europe orientale et la Sibérie, et se montre accidentellement en France, en Belgique, en Suisse, en Italie et en Allemagne.

On a tué un individu de cette espèce à Abbeville, un autre près de Tournai, d'autres près de Milan et sur les Alpes suisses.

M. Nordmann dit, dans sa *Faune Pontique*, qu'il se montre régulièrement, au printemps, dans le Jardin botanique d'Odessa, seul ou par paires, et qu'il est commun dans les provinces situées à l'est de la Mer noire.

Il niche dans les forêts, sur les arbres; pond cinq ou six œufs verdâtres, selon M. Temminck; verdâtres avec des points rouges, suivant M. Brehm.

Ses mœurs, ses habitudes et son régime sont inconnus.

77. BOUVREUIL PALLAS. — PYRRHULA ROSEA.

Diagnose : *Croupion rouge ou blanc jaunâtre ; deux bandes transversales rouges sur l'aile.*

Taille : 14 *à* 15 *cent.*

Synonymie : Fringilla rosea, Pall. *Voy.* (1803), édit. in-8.° t. 8, appendix, p. 59 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 923 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 444 ; — Temm. *Man.* 1.re édit. (1815), p. 204.

Pyrrhula rosea, Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 335 ; 3.e part. (1835), p. 246 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XL ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 237 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXVII.

Erythrospiza rosea, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 34.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 207.

Description (1). *Mâle vieux :* Front et gorge d'un blanc argentin et lustré ; dessus de la tête, du cou et du corps d'un rouge cramoisi très-vif, avec les plumes du dos et des scapulaires noires au centre ; deux bandes d'un blanc rose sur les ailes, dont les couvertures sont bordées de blanc sale ; joues, dessous et côtés du cou, poitrine d'un rouge cramoisi ; ventre, couvertures inférieures de la queue d'un blanc rose ; rémiges et rectrices brunes, bordées de rose au dehors ; bec et pieds d'un brun clair.

Femelle : Inconnue.

Jeunes avant la première mue : Tout le plumage d'un gris rougeâtre, tacheté longitudinalement de brun, avec deux bandes d'un jaune rougeâtre sur l'aile, et le croupion jaunâtre.

(1) Cette espèce m'étant inconnue, je ne la décris que d'après les indications de M. Temminck.

Après la mue : Un peu de blanc paraît au front, le rouge devient plus éclatant, tandis que les taches s'effacent ; ainsi l'individu, décrit par Pallas, n'ayant de blanc qu'au front, et à plumage rembruni, serait un jeune sujet après la mue.

Historique. Il habite la Sibérie et se montre en hiver dans les parties orientales du midi de l'Europe. Pallas dit qu'il est rare et solitaire en Sibérie, qu'on le trouve dans les marais bordés de saules.

Mœurs, habitudes, régime et propagation inconnus.

4.° LES SERINS. — SERINUS (Br).

Bec court, renflé jusqu'à la pointe, qui est comme pincée, à mandibule supérieure pourvue d'une arête mousse, et à bords presque droits ; ongle du pouce à peu près aussi long que le doigt.

78. BOUVREUIL CINI. — PYRRHULA SERINUS.

(Type du genre *Serinus*, Ch. Bonap.)

DIAGNOSE : *Croupion jaune ; ventre blanc ; une double bande transversale blanc jaunâtre sur l'aile ; première rémige égalant la troisième et plus courte que la seconde.*

Taille : 11 *à* 12 *cent.*

Synonymie : FRINGILLA SERINUS, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 320 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 908 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 454 ; — Mey et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 146 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820) ; t. 1, p. 353 ; — Vieill. *Dict.* (1817), t. 12, p. 185, et *Faune Fr.* p. 80 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 411.

SERINUS MERIDIONALIS, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 34.

PYRRHULA SERINUS, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XL ; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXVI.

Buff. *Pl. enl.* 658, f. 1, *mâle.*
P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 94, f. 1, *vieux mâle ;* f. 2, *femelle.*
Gould, *Birds of Eur.* pl. 195.
Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 34, f. 4.
Vulgairement : Gros-Bec Cini.

Description. *Mâle au printemps :* Parties supérieures olivâtres, avec des taches longitudinales noires, le vertex, une sorte de demi-collier au bas du cou et le croupion jaune jonquille ; gorge, poitrine, abdomen d'un jaune jonquille verdâtre ; bas-ventre, sous-caudales blancs ; flancs rayés longitudinalement de brun ; bande sourcillière jaune ; joues et côtés du cou verdâtres, variés de cendré et de jaunâtre ; ailes pareilles au manteau avec deux petites bandes transversales jaunâtres ; rémiges et rectrices brunes, bordées de verdâtre ; bec brun de corne en dessus, blanchâtre en dessous ; pieds et iris bruns.

Le plumage d'automne, par suite du renouvellement des plumes, a des teintes moins pures et mélangées, presque partout, d'un cendré jaunâtre, qui disparaît au printemps par l'usure des plumes.

Femelle : Elle a moins de jaune dans le plumage, plus de noir en dessus, et plus de taches brunes en dessous.

Jeunes avant la première mue : Ils sont variés de gris et de verdâtre, avec des traits bruns allongés.

Historique. Le Cini habite plus particulièrement les contrées méridionales de l'Europe. Il n'est pas rare dans le midi de la France, et en Allemagne dans la vallée du Rhin. En avril, il se montre assez souvent à Liége.

J'en ai reçu plusieurs des Hautes-Pyrénées et de la Lorraine, où il se reproduit. M. Gerbe m'apprend qu'il a été capturé quelquefois dans les environs de Paris.

Il niche sur les arbres fruitiers, les chênes verts, quelquefois sur les arbustes, tels que les romarins et les genévriers. Son nid est construit presque avec autant d'art que celui du chardonneret. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs, petits, obtus, blanchâtres, avec une légère teinte cendrée, offrant sur leur grande extrémité des taches peu nom-

breuses, brunes et rougeâtres, auxquelles se mêlent quelques petits traits irréguliers d'un rouge foncé.

Grand diam., 1 cent. 4 mill. ; petit diam., 1 cent.

Par ses mœurs, le Cini semble appartenir plutôt aux Linottes et aux Chardonnerets, avec lesquels il se mêle et voyage en automne, qu'aux Bouvreuils ; il n'est pas ébourgeonneur comme ceux-ci, et se nourrit exclusivement de petites graines ; l'hiver, lorsque toute autre nourriture lui manque, il se rejette sur la lavande commune (*Lavandula Spica*) dont il extrait les semences. C'est toujours par petites troupes qu'il effectue ses émigrations.

Observation. J'ai compris dans mon *Catalogue des oiseaux observés en Europe*, le Gros-Bec Islandais (*Fringilla Islandica*), décrit par M. Temminck, dans la quatrième partie de son *Manuel d'Ornithologie;* mais cette espèce est purement nominale ; Faber, qui l'avait établie, l'a plus tard reconnu lui-même. Suivant M. Gerbe, le Gros-Bec Islandais, tel que le décrit M. Temminck, d'après Faber, est un Cini (*Fringilla serinus Linn.*) en plumage d'automne.

79. BOUVREUIL NAIN. — PYRRHULA PUSILLA.

Diagnose : *Croupion gris tacheté de noirâtre ; ventre blanc sale ; grandes rémiges liserées de jaune les adultes, et de blanc les jeunes.*

Taille : 11 *cent. environ.*

Synonymie : Passer pusillus, Pall. *Zoogr.* (1811-31), t. 2, p. 28 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXV.

Pyrrhula pusilla, de Selys, *Revue* (1847), p. 120.

Vulgairement : Moineau des Alpes.

Description. Haut de la tête, région parotique et gorge d'un noir terne, avec le front d'un rouge vif clair ; nuque, dessus du corps et sus-caudales gris, flammèché de noirâtre au centre des plumes, celles-ci bordées de jaune safran et de gris blanc ; dessous du corps blanc sale, avec des taches longitudinales noirâtres sur les flancs et les sous-caudales, le tout lavé irrégulièrement de jaune safrané ; ailes noirâtres, les petites couvertures largement bordées de jaune safrané ; rémiges primaires liserées de cette couleur et les secondaires de gris

blanc ; queue noirâtre, avec le bout également liseré de gris blanc ; bec brun ; pieds noirs.

Tels sont deux exemplaires adultes recuillis au Caucase, que possède M. de Selys-Lonchamps (1).

Suivant notre savant ami, ce sont probablement de jeunes sujets non adultes ou en plumage d'hiver, que Pallas aurait décrits de la manière suivante :

» Varié de gris et de noir ; front d'un rouge brique ; vertex noirâtre ; cou et dos à plumes grises, brunes au milieu ; ventre et couvertures inférieures de la queue blancs ; pieds noirs ; bec brun. »

Historique. Les mœurs, les habitudes, le régime et la propagation du Bouvreuil noir sont inconnus.

Pallas dit que l'espèce est commune autour du Caucase et de la mer Caspienne ; qu'elle se tient l'été vers les neiges des hautes montagnes, avec la *Fringilla nivalis* et la *Sylvia erythrogastra;* qu'elle descend, en hiver, vers les parties subalpines de la Perse.

GENRE XXI.

GROS-BEC. — COCCOTHRAUSTES.

Synonymie : Loxia, Linn. (1766), — Gmel. (1788) ; — Lath. (1790) ; — Mey. et Wolf (1810) ; — Brehm. (1823).
Coccothraustes, Briss. (1760) ; — Vieill. (1816) ; — G. Cuv. (1817) ; — Ch. Bonap. (1838) ; — Keys. et Blas. (1840) ; — Schleg. (1844).
Fringilla, Temm. (1815) ; — Schinz (1840).

Caractères : Bec très-robuste, épais, bombé, pointu, à mandibules supérieures entamant très-légèrement les plumes du front ; narines basales, rondes, petites et en partie cachées

(1) J'ai eu recours, pour la description de cette espèce, qui m'est inconnue, à la note sur le *Passer pusillus*, que M. de Selys-Longchamps a insérée dans la *Revue zoologique* pour 1847, p. 120.

par les plumes frontales ; pieds courts ; doigts médian et externe soudés à leur base ; ailes moyennes, pointues, les trois premières pennes à peu près égales et les plus longues ; queue courte.

Observations. Ce genre a été établi par Brisson, sur notre Gros-Bec d'Europe et ne comprend que cette espèce. Le comte de Keyserling, le professeur Blasius et M. Schlegel comptent dans ce genre le *Coccothraustes Caucasicus*, Pall. ou *Loxia rubicilla*, Guldenstadt. Comme cet oiseau ne paraît avoir été connu que par ce dernier naturaliste ; qu'il semble tenir de très-près par la taille, ses formes et sa coloration au *Pyhrrula Enucleator ;* qu'il n'est pas certain que sa place soit dans le genre Gros-Bec, et que, d'ailleurs, il n'a été trouvé que dans le Caucase, je ne le comprends pas dans ce catalogue, je renvoie, pour sa description, à la *Revue critique des Oiseaux d'Europe*, par M. Schlegel, p. 79, et donne le signalement d'un individu qui se trouve dans le cabinet de M. de Selys-Lonchamps. Ce sujet est cendré roussâtre, tacheté longitudinalement de noirâtre au centre des plumes; a les rémiges et les rectrices brun noirâtre et frangées de cendré vert roussâtre.

Sa taille est de 16 cent. 1/2. Son bec a beaucoup d'analogie avec celui du Cini ; la mandibule supérieure est pointue et dépasse l'inférieure, celle-ci est un peu aplatie, tandis que la supérieure est arrondie, bombée.

M. de Selys considère cette dépouille comme celle de la femelle. Ne serait-ce pas plutôt celle d'un jeune individu? M. Guldenstadt dit positivement qu'il n'existe pas de différences dans les sexes, que la femelle est seulement d'un rouge un peu moins beau que le mâle.

80. GROS-BEC ORDINAIRE. — COCCOTHRAUSTES VULGARIS.

Diagnose : *Bec nacré ; rémiges secondaires coupées carrément ; une tache blanche sur les primaires.*

Taille : 18 *cent.*

Synonymie : Loxia Coccothraustes, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 299 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 844 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 371 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 143.

Coccothraustes, Briss. *Ornith.* (1760), t. 3, p. 219.
Fringilla Coccothraustes, Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 342; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), p. 240.
Coccothraustes vulgaris, Vieill. *Dict.* (1817), t. 13, p. 519, et *Faune Fr.* p. 67; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 30; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XLII; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXV.
Buff. *Pl. enl.* 99, *mâle;* 100, *femelle.*
P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 75, *mâle:* 76, *femelle.*
Gould, *Birds of Eur.* pl. 199.
Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 33, f. 5.
Vulgairement : Gros-Bec d'Europe.
Pinchon Gros-Bec, Pinchon royal, *de nos campagnards.*

Description : *Mâle.* Dessus et côtés de la tête d'un marron clair en devant et foncé en arrière, avec le capistrum, les lorums et la gorge noirs; large demi-collier cendré sur la nuque et les côtés du cou; dessus du corps d'un brun roux foncé; sous-caudales rousses; dessous du corps d'un roux vineux, avec le bas-ventre et les sous-caudales d'un blanc pur; sur les ailes un espace longitudinal blanc, lavé de roux en arrière, avec les petites couvertures d'un roux noirâtre; les rémiges les plus rapprochées du corps, tronquées, à reflets métalliques bleus et violets; les quatre premières entières, noires, et portant sur les barbes internes une grande tache blanche; cette tache existe aussi sur quelques-unes des pennes suivantes; queue noire, terminée par une tache blanche qui se prolonge sur les barbes internes des pennes, les médianes exceptées; celles-ci d'un brun roux et terminées de blanc; bec noir; pieds couleur de chair; iris blanc, tirant sur le rose.

Femelle : Elle a les couleurs moins vives, celles de la tête et des parties inférieures tirent sur le gris; le blanc des ailes et de la queue est plus ou moins nuancé de cendré; les sous-caudales, les rémiges les plus rapprochées du corps et une grande partie des barbes externes des primaires sont de cette dernière couleur.

Jeunes avant la première mue : Tête et gorge d'un jaune sale ; dessus du corps d'un brun terne, avec des taches jaunâtres ; croupion et sus-caudales d'un blanc jaune roussâtre ; parties inférieures blanchâtres et tachetées de brun sur les côtés de la poitrine et de l'abdomen ; bec brun blanchâtre avec la pointe d'une teinte plus foncée.

Variétés accidentelles : On en cite d'entièrement blanches, de jaunâtres, et quelques-unes avec la queue, les ailes ou d'autres parties blanches.

Historique. Le Gros-Bec habite l'Europe et la Sibérie ; il est sédentaire dans le nord et dans d'autres localités de la France ; se montre de passage accidentel en Hollande.

Il niche dans les forêts et les bois, sur les arbres élevés, quelquefois aussi dans les vergers. Son nid est grossièrement construit avec des bûchettes, des racines capillaires, de la laine et quelques crins. Sa ponte est de trois à cinq œufs, un peu allongés, d'un blanc cendré ou d'un gris sombre, avec des raies et des taches d'un bleuâtre foncé et d'un brun noir.

Grand diam., 2 cent. 5 mill.; petit diam., 1 cent. 7 mill.

Le Gros-Bec se tient de préférence dans les bois durant l'été ; il s'approche des habitations en hiver et descend, à cette saison, jusque dans les jardins des environs de Lille, pour y chercher une nourriture qui manque partout ailleurs. Celle-ci consiste principalement en semences, en baies et en fruits à noyaux.

Il est d'un naturel très-silencieux et n'est recherché par nos oiseleurs que pour ses formes et son plumage.

GENRE XXII.

VERDIER. — CHLOROSPIZA.

Synonymie : Loxia, Linn. (1766); — Gmel. (1788); — Lath. (1790); — Dumér. (1806); — Mey. et Wolf (1810).
Genus Passerinum, Briss. (1760).
Fringilla, Temm. (1815); — Vieill. (1816); — Keys. et Blas. (1840); — Schinz (1840); — Schleg. (1844).
Coccothraustes, G. Cuv. (1829), *partim.*; — Less. (1831).
Chlorospiza, Ch. Bonap. (1838).

Caractères : Bec fort, épais à sa base, un peu aplati sur les côtés, à mandibule supérieure voûtée, pointue, un peu plus longue que l'inférieure, les bords très-légèrement rentrants ; narines rondes, basales, cachées par les plumes du front ; tarses médiocres, ailes allongées ; queue moyenne, très-fourchue.

Observations. Le genre Verdier est fondé sur une espèce qui faisait partie des *Loxiæ* de Linné et des *Coccothraustes* de G. Cuvier. C'est à ces derniers que la plupart des auteurs l'ont rapportée. A ne considérer que ses formes massives et la configuration de son bec, ce rapprochement paraît fondé. Cependant, lorsqu'on analyse ses caractères, lorsqu'on consulte ses mœurs, qu'on a égard à son mode de nidification, à son système de coloration, on est conduit à la distinguer génériquement des Gros-Becs proprement dits et des autres genres de la famille des Fringilles.

81. VERDIER ORDINAIRE. — CHLOROSPIZA CHLORIS.

Diagnose : *Vert olive, avec du jaune pur sur les rémiges et à la base de la queue.*

Taille : 15 *cent.*

Synonymie : Loxia chloris, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1760), t. 1, p. 304 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 853 ; — Lath. *Ind.* (1790), p. 382; — Mey. et Wolf, *Tasch der Deuts.* (1810), t. 1, p. 144.

Chloris, Briss. *Ornith.* (1760), t. 3, p. 190.

Fringilla Chloris, Temm. *Man.* 2e édit. (1820), t. 2, p. 854 ; — Vieill. *Dict.* (1817), t. 12, p. 138, *Faune Fr.* p. 69; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XLII; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. I, p. 240; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXI.

Coccothraustes Chloris, G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 413 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 447.

Chlorospiza Chloris, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 30.

Buff. *Pl. enl.* 267, f. 2.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 77, *mâle ;* 78, *femelle.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 200.

Bouteil. ***Ornith. du Dauph.*** **pl. 33, f. 6.**
Vert-Montant, ***de nos campagnards et de nos oiseleurs.***

Description. *Mâle en été :* Tête, dessus et côtés du cou, dos et scapulaires olive jaunâtre, avec les joues nuancées de cendré ; croupion et sus-caudales d'un vert jaune plus ou moins pur ; raie sourcilière, gorge et milieu de l'abdomen d'un vert jaune pur ; poitrine et flancs vert jaune nuancé de brun cendré, surtout aux flancs ; bas-ventre et sous-caudales d'un blanc jaunâtre, mélangé d'un peu de cendré sur ces dernières ; petites couvertures alaires, vert olivâtre jaunâtre ; les moyennes cendrées, avec des taches noires, ainsi que les rémiges les plus rapprochées du corps ; rémiges primaires et secondaires noirâtres en dedans et à leur extrémité, et jaunes en dehors, les secondaires terminées par un liseré blanchâtre ; rectrices jaunes à leur base, cendrées sur les bords et noirâtres à leur extrémité, excepté les quatre médianes qui sont sans jaune, bordées de vert olive dans deux tiers de leur étendue et de cendré à leur extrémité ; bec et pieds couleur de chair ; iris brun foncé.

Femelle en été : En dessus, brun cendré nuancé d'olivâtre ; en dessous, vert jaunâtre à la gorge et au milieu de l'abdomen ; blanc nuancé de jaunâtre au bas-ventre, aux sous-caudales, de brunâtre aux flancs ; jaune des ailes et de la queue, plus pâle et moins étendu que dans le mâle.

Les mâle et femelle en automne ont les plumes ombrées de gris cendré et le bec brun en dessus.

Jeunes avant la première mue : Brun varié de verdâtre, sale en dessus ; blanc gris jaunâtre en dessous, avec des taches longitudinales brunes au centre des plumes ; jaune des ailes et de la queue, plus clair que dans les adultes ; bec brun ; pieds tirant sur le brunâtre. *Après la mue,* ils ressemblent aux adultes en automne.

Variétés accidentelles : Blanche, jaunâtre, maculée de blanc ou de jaune.

Historique. On trouve le Verdier ordinaire dans presque toute l'Europe. Il est très-répandu en France, où il vit sédentaire dans beaucoup de localités.

Son nid, construit avec assez d'art, et composé d'herbes sèches et de mousse à l'extérieur, de bourre, de laine et de quelques crins à l'intérieur, repose, le plus souvent, sur une large base, entre les nombreux scions qui poussent le long du tronc d'un arbre émondé, ou tout autour d'une branche étêtée. Sa ponte est de quatre à six œufs, d'un blanc légèrement azuré, quelquefois un peu jaunâtre, avec de petits points bruns, fauves, et d'un gris violet, plus rapprochés au gros bout.

Grand diam., 1 cent. 9 mill.; petit diam., 1 cent. 5 mill.

Cette espèce recherche pendant l'été les lieux bas et humides, les vallées, les lisières des bois, les fossés, les bords ombragés des rivières, s'établit même dans les jardins et les promenades des villes. Elle occasionne de grands dégats dans les chènevières, ou les linières voisines du lieu où elle s'établit. Du reste toutes les graines lui conviennent; elle s'attaque même aux pepins de raisins.

82. VERDIER INCERTAIN. — CHLOROSPIZA INCERTA.

Diagnose : *Rémiges liserées de jaune pâle ; deux bandes sur l'aile, jaunâtres chez le mâle, nuancées de gris chez la femelle ; queue unicolore.*

Taille : 15 *cent. environ.*

Synonymie : Fringilla incerta, Risso, *Hist. nat. de l'Eur. mér.* (1826), t. 3, p. 52 ; — P. Roux, *Ornith. Prov.* (1825), t. 1, suppl. p. 378 ; — Temm. *Man.* 3.e part. (1835), p. 254; 4.e part. (1840), p. 642 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 241 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXII.

Chlorospiza incerta, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 30, et *Faun. Italica*, 24.e fasc., pl. 38, *mâle* et *femelle.*

P. Roux, *Ornith Prov.*, pl. 72 bis, *femelle.*

Description. *Mâle :* Front d'un beau jaune orange ; dessus de la tête, région des oreilles, nuque, derrière du cou, dos et sus-caudales d'un brun verdâtre, avec quelques ondes plus

foncées sur le haut du dos ; gorge, devant du cou et poitrine d'un beau jaune jonquille, qui dégénère en verdâtre sur les flancs, et en blanc jaunâtre sur l'abdomen ; une étroite ligne, partant de l'angle du bec, verdâtre ; flancs, abdomen et sous-caudales d'un jaune blanchâtre ; rémiges brunes, avec une frange jaune pâle, étroite sur les primaires, large sur les secondaires ; grandes et petites couvertures alaires brunes, toutes terminées de jaune pâle, ce qui forme sur l'aile une double bande de cette couleur ; rectrices brunes bordées de verdâtre sur la moitié inférieure de leur bord externe ; bec bleuâtre ou noirâtre ; pieds couleur de chair, iris d'un brun clair.

Femelle : Dessus de la tête, derrière du cou, scapulaires, dos et sus-caudales, d'un brun olivâtre, plus clair à la tête, nuancé de gris sur les côtés du cou et sur le haut du dos ; poitrine et flancs d'un gris olivâtre, avec des taches longitudinales plus foncées ; abdomen et sous-caudales d'un blanc sale ; rectrices et rémiges, d'un noir olivâtre, avec le bord externe liseré de vert grisâtre, les premières terminées de gris sale, ce qui forme deux bandes sur les ailes ; rectrices de la couleur des rémiges ; pieds d'un brun fauve.

Jeunes avant la première mue : Toutes les parties supérieures d'un brun légèrement cendré, les plumes portant une tache d'un noir intense ; toutes les parties inférieures blanchâtres, avec des taches brunes ; aucune trace de roux au front, ni de jaune jonquille à la gorge ; couverture des ailes et rémiges secondaires terminées de blanc jaunâtre (1).

Historique. Le Verdier Incertain n'a été trouvé jusqu'ici qu'en Italie, en Sicile, en Espagne et en France.

Il a été observé plusieurs fois à Gènes par le professeur Calvi et M. le marquis Durazzo ; à Nice, par Risso et l'abbé Verany ; à

(1) Cet oiseau m'est inconnu : les descriptions que j'en donne sont empruntées à Calvi, *Catalogo d'Ornith. di Genova*, p. 54 ; à Savi, *Ornith. Toscana*, p. 136 ; à P. Roux, *Ornith. Prov.*, et à la *Faune Ital.* du prince Ch. Bonaparte.

Palerme, par Rafinesque ; à Marseille, par P. Roux, et a été pris en 1839 dans les Pyrénées, d'après M. Malherbe.

L'histoire naturelle de cette espèce, rare dans les collections, n'est pas encore parfaitement connue. Les quelques détails que l'on possède, consignés dans le *Catalogue des Oiseaux de la Ligurie*, par M. le marquis Durazzo, ont été recueillis sur un individu nourri en cage. Cet auteur a constaté que le Verdier Incertain est d'un naturel très-familier. Son chant est assez mélodieux et varié, et il paraît s'efforcer d'imiter celui des oiseaux dans le voisinage desquels il vit. Durant la nuit il voltige souvent et fait entendre le cri tantôt de l'*Emberiza hortulana* et tantôt du *Passer rupestris*.

Le sujet sur lequel ces observations ont été faites, capturé au commencement de l'automne, dans son plumage de jeune, n'a commencé sa mue qu'en décembre.

L'espèce doit nicher quelquefois dans les environs de Gènes, puisque des individus s'y montrent dans la livrée du premier âge. M. Gerbe m'apprend que M. le marquis Durazzo possède des œufs pondus en captivité par une femelle privée de mâle. Leur couleur serait d'un blanc bleuâtre.

GENRE XXIII.

MOINEAU. — PASSER.

Synonymie : Fringilla, Linn. (1766) ; — Gmel. (1788) ; — Lath. (1790) ; — Dumér. (1806) ; — Mey. et Wolf (1810) ; Illig. (1811) ; — Temm. (1815) ; — Vieill. (1816) ; — Schinz (1840).

Passer, Briss. (1760) ; — Keys. et Blas. (1840) ; — Schleg. (1844).

Pyrgita, G. Cuv. (1817) ; — Less. (1831) ; — Ch. Bonap. (1838).

Caractères : Bec court, un peu bombé et incliné à la pointe, à bords de la mandibule supérieure rentrants ; tarses et ailes médiocres ; queue moyenne, échancrée.

Considérations générales. Ce genre, tel qu'il est établi, ne comprend, à une ou deux espèces près, que des oiseaux de l'ancien continent. Ces oiseaux ont, en général, des formes ramassées, et ceux

qui habitent l'Europe, un plumage triste, qui varie suivant les sexes et l'âge.

Tous vivent de graines qu'ils avalent entières ou qu'ils triturent; d'insectes, de chenilles dont ils nourrissent leurs petits, et en hiver de tout ce qu'ils trouvent. Ils sont très-féconds et se livrent à la copulation avec une ardeur et une puissance extraordinaire.

Malgré les services qu'ils rendent à l'agriculture en détruisant les chenilles et les insectes, ils font une si grande consommation de céréales, qu'ils sont considérés comme des animaux nuisibles, et qu'on permet dans certains départements de les détruire en tous temps, malgré la nouvelle loi sur la chasse.

Ils vivent en société et en très-grandes bandes l'hiver; mais, tandis qu'une partie reste dans les lieux où ils sont nés, l'autre partie semble émigrer ou errer à l'aventure, en se mêlant à quelques autres espèces de la même famille. Ils ont un cri fort importun qu'ils font entendre principalement lorsqu'ils sont rassemblés et qu'ils vont se livrer au repos; ils forment alors un concert des plus discordants.

Quoique peu farouches, ils sont défiants et rusés. Quand ils sont à terre, ils sautent en marchant, et lorsqu'ils s'envolent, c'est bruyamment et tous à la fois. Leur vol est rapide, court et rarement élevé.

Leur mue est simple; le changement de plumage au printemps a lieu par l'usure des plumes et non par leur chute.

Observations. Le genre Moineau (*Passer*) déjà indiqué par les auteurs les plus anciens, tels que Gesner, Willugby, Aldrovandre, Ray etc., a été définitivement établi, ce me semble, par Brisson, G. Cuvier, M. Lesson et presque tous les ornithologistes de nos jours l'ont adopté; mais quelques-uns de ces derniers ont substitué à la dénomination ancienne *Passer*, celle de *Pyrgyta*, proposée, sans utilité, par l'auteur du *Règne Animal.* Le pasteur Brehm, le comte de Keyserling, le professeur Blasius et M. Schlegel ayant eu le bon esprit de rétablir le premier nom, je crois bien faire en suivant leur exemple.

83. MOINEAU DOMESTIQUE. — PASSER DOMESTICUS.

Diagnose : *Dessus de la tête cendré ou brun; une large bande transversale blanche ou blanchâtre sur l'aile; flancs unicolores; première rémige plus longue que la quatrième, égalant presque la deuxième; la troisième la plus étendue de toutes.*

Taille; 15 *cent.*

Synonymie : Fringilla domestica, Linn. *S. N.* 12.e édit. *(1766)*, t. 1, p. 323 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. I, p. 925 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. I, p. 432 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. I, p. 156 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. I, p. 350 ; — Vieill. *Dict.* (1817), t. 12, p. 189 et *Faun. Fr.* p. 71 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. I, p. 242.

Passer Domesticus, Briss. *Ornith.* (1760), t. 3, p. 72 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XL ; —Schleg. *Revue (1844)*, p. LXIV.

Pyrgita domestica, G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. I, p. 439 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 31.

Buff. *Pl. enl.* 6, f. 1, *mâle en été ;* 55, f 1, robe d'automne donnée pour celle du *jeune.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 80, f. 1, *vieux mâle ;* f. 2, *jeune mâle* en robe d'hiver ; pl. 81, *femelle ;* 88, variété.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 184, f. 1.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 34, f. 2.

Vulgairement : Moineau, Moineau-Franc.

Mouchon *de nos campagnards ;* Pierrot *de nos citadins.*

Description : *Mâle en été.* Dessus de la tête d'un cendré bleuâtre ; derrière des yeux et partie supérieure du cou d'un marron pur ; dessus du corps de cette dernière couleur, avec des raies longitudinales noires ; le croupion et les sus-caudales cendrés ; lorums, gorge, devant du cou et haut de la poitrine d'un noir profond ; le reste de la poitrine, abdomen et sous-caudales d'un gris blanchâtre ; région parotique et côtés du cou blancs ; ailes traversées d'une bande d'un blanc pur ; les couvertures pareilles au manteau ; les rémiges brunes, lisérées, en dehors, de marron clair ; queue brune ; bec noir ; pieds rougeâtres ; iris brun noisette

Le même en hiver : Dessus de la tête varié de cendré et de brun rougeâtre ; dessus du corps moins roux, avec des taches moins noires ; régions parotique et latérales du cou, et parties inférieures du corps d'un cendré assez foncé, avec les plumes noires de la gorge, du cou et du haut de la

poitrine fortement bordées de cendré ; bec livide; pieds bruns.

Femelle : Dessus de la tête et du cou brun cendré ; dessus du corps d'un cendré rougeâtre, tacheté longitudinalement de noir ; gorge, côtés et devant du cou blanchâtres ; poitrine, abdomen d'un cendré roussâtre ; joues cendrées ; une bande de jaune d'ocre au dessus et derrière les yeux ; une bande transversale de même couleur sur les ailes. En automne et en hiver les teintes sont moins pures.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle, mais ils ont la bande sourcilière d'un gris roussâtre; la bande des ailes peu marquée ; le bec blanchâtre , avec le bord des commissures saillant et jaune. Après la mue seulement, le plumage propre à chaque sexe se distingue.

Variétés : Je possède une variété blanche, une noire, une isabelle, une rousse, une gris de lin, et une tapirée de blanc. Cette dernière et la variété blanche se produisent le plus fréquemment.

Historique. Le Moineau domestique est répandu dans une grande partie de l'Europe ; est sédentaire et très-commun en France, même dans les villes.

Il niche partout où il se trouve : sous les tuiles des maisons , dans les colombiers , dans les crevasses des murs , sur les arbres ; quelquefois même il s'empare des nids d'hirondelle (1). Son nid, négligemment formé de foin , de paille , et garni intérieurement de plumes , lorsqu'il est placé dans un trou de muraille ou sur l'entablement des toitures, est construit avec beaucoup de soin et avec une forme sphérique,

(1) Les Hirondelles , quoique sans armes défensives , ne laissent pas prendre leurs nids sans une vive opposition. Aidées de tous les individus de leur espèce qui habitent la localité et qui arrivent à leur cri d'alarme, elles cherchent , en voltigeant toutes ensemble autour du nid envahi , et en poussant des cris aigus , à épouvanter le ravisseur ; mais celui-ci ne s'en effraie point et n'abandonne pas facilement la place. Tapi dans son trou , il distribue de vigoureux coups de bec à celui des assaillants qui ose s'approcher de trop près. Enfin fatiguées, découragées, les hirondelles finissent presque toujours par abandonner leur gîte au ravisseur. Toutefois, s'il faut croire à certaines relations, elles se seraient vengées plusieurs fois des Moineaux qui les avaient privées de leur nid , en venant toutes ensemble les y enfermer , en bouchant l'ouverture du nid au moyen d'une masse de terre gâchée. Ce dernier fait, qui est relaté par des auteurs très-sérieux , aurait besoin cependant d'être confirmé par de nouvelles observations. C'est dire qu'en l'exposant je n'en garantis pas l'authenticité.

lorsqu'il l'établit sur un arbre. Sa ponte est de cinq ou six œufs, quelquefois sept, oblongs, et si variables pour la couleur et le nombre des taches, qu'il est difficile de rencontrer deux nichées semblables. On en voit d'un blanc un peu grisâtre, d'un brun clair, d'autres sont azurés ou jaunâtres, M. Moquin-Tandon en a trouvé plusieurs fois qui étaient d'un blanc pur, sans taches ; mais sauf de rares exceptions ils sont toujours plus ou moins couverts de taches oblongues cendrées, grises, violettes ou brunes.

Grand diam., 2 cent. ; et petit diam., 1 cent. 4 ou 5 mill.

L'histoire naturelle du Moineau domestique est parfaitement connue sous tous les rapports. On peut la résumer en disant que c'est un véritable parasite, qui vit en grande partie aux dépens de l'homme.

84 MOINEAU CISALPIN. ? — PASSER ITALICUS.

Diagnose : *Dessus de la tête marron ou brun ; une large bande transversale d'un blanc pur ou roussâtre sur l'aile ; flancs unicolores ; première rémige plus longue que la troisième égale ou presque égale à la deuxième qui a le plus d'étendue.*

Taille : environ 15 *cent.*

Synonymie : Fringilla Italiæ, Vieill. *Dict.* (1818), t. 12, p. 199.

Fringilla Cisalpina, Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. I, p. 351 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 242.

Pyrgita Italica, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 31.

Passer domesticus, Var. B. *Italicus*, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XL.

Passer-domesticus Cisalpinus, Schleg. *Revue* (1844), p. LXIV.

P. Roux, pl. 82 bis, *mâle adulte* en été.

Gould, pl. 185, f. 2.

Description : *Mâle au printemps.* Dessus de la tête, du cou et du corps d'un marron vif, avec des raies noires sur le dos; les sus-caudales brunes, bordées de cendré roussâtre; gorge, devant du cou et haut de la poitrine d'un noir profond; le reste des parties inférieures d'un blanc jaunâtre, lavé de cendré brunâtre sur les flancs ; lorums noirs, surmontés d'un

petit trait blanc; région parotique et côtés du cou d'un blanc pur; petites couvertures alaires d'un roux marron vif; les moyennes noirâtres terminées de blanc, qui forme, par le rapprochement des plumes, une bande transversale comme dans le Moineau domestique; les grandes couvertures également noirâtres et largement bordées de fauve; rémiges brunes, liserées de roux en dehors; queue brune; bec noir; pieds rougeâtres; iris brun.

Le même en automne : Plumage plus terne; couleur marron de la tête et du cou légèrement lavée de cendré; celle du dos remplacée par une teinte fauve; plumes noires du cou et de la poitrine bordées de cendré; dessous du corps avec une nuance cendrée plus brune; région parotique et côtés du cou lavés de cendré foncé; bande blanche de l'aile lavée de roussâtre; pennes caudales liserées de roussâtre.

Femelle: Semblable à la femelle du Moineau domestique; mais elle a des teintes moins foncées; le dessus de la tête et du cou d'un cendré brun clair; la gorge et le devant du cou blanchâtres.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle; mais les commissures du bec sont saillantes et jaunes comme dans ceux du Moineau domestique.

Variétés : Comme le précédent, il offre des variétés accidentelles. M. A. Malherbe en a recueilli plusieurs dans les légations de Bologne. M. Meslier de Rocan, de Metz, en a obtenu d'albines.

Historique. On rencontre le Moineau Cisalpin dans toute l'Italie et la Sicile, où il remplace notre Moineau domestique. Il est de passage en septembre et octobre, dans les départements méridionaux de la France. M. Nordmann en a trouvé sur les côtes de l'Abasie et M. Strickland près de Smyrne.

Comme notre Moineau, il établit son nid sous les toits des maisons, dans les trous des murs, sur les arbres, et lui donne la même structure et la même forme. Sa ponte est de quatre à six œufs, allongés, blanchâtres, couverts de petites taches oblongues, bleuâtres ou brunes.

Son histoire naturelle ne diffère pas de celle du Moineau domestique. Il en a la voix et les allures.

Observations. 1.° Quelques auteurs, M. Schlegel entre autres, considèrent le Moineau Cisalpin seulement comme race locale du Moineau domestique. Si je l'admets et le décris comme distinct, je dois avouer, cependant, que je le fais sous toute réserve ; mais en même temps, quels que puissent être mes doutes, je ne peux me dispenser de faire observer que beaucoup d'espèces, parfaitement admises, ne reposent pas sur des caractères plus importants que ceux qui distinguent le Moineau Cisalpin et le Moineau domestique.

2.° Vieillot est le premier qui, sous le nom de *Fringilla Italiæ*, ait fait connaître cette espèce ou race, qui lui avait été communiquée par le professeur Bonelli. M. Temminck ne l'avait d'abord indiquée, dans la 1.re édition de son *Manuel*, que comme race constante ; il l'a admise comme espèce dans la 2.e édition du même ouvrage. Mais, M. Temminck, qui s'est élevé tant de fois, et avec raison, contre l'abus et l'inconvénient de créer sans nécessité des noms nouveaux, me paraît ici avoir commis une faute qu'il reproche aux autres, puisqu'il a substitué, sans avantage réel, la dénomination spécifique de *Cisalpina* à celle de *Italiæ* que Vieillot avait proposée, et qui doit prévaloir.

85. MOINEAU ESPAGNOL. — PASSER HISPANIOLENSIS.

Diagnose : *Dessus de la tête marron ou gris brun ; bande transversale de l'aile blanche et noire ; flancs flammèchés de noir ; première rémige plus longue que la quatrième, très-peu plus courte que les deuxième et troisième qui sont égales et les plus longues.*

Taille : 15 *cent. environ.*

Synonymie : Fringilla hispaniolensis, Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 353, et 3.e partie (1835), p. 257 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 243.

Pyrgita Salicaria, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 31.

Passer domesticus, Var. Y. Salicarius, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XL.

Passer salicarius, Schleg. *Revue* (1844), p. LXIV.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 84, *mâle adulte.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 185, f. 1.

Description. *Mâle au printemps :* Dessus de la tête et du

cou d'un marron foncé ; dessus du corps noir avec les bordures des plumes d'un cendré roussâtre ou blanchâtre et les sous-caudales d'un brun cendré ; gorge, devant du cou et haut de la poitrine d'un noir profond ; milieu de l'abdomen et sous-caudales d'un blanc pur ; flancs lavés de cendré et marqués de taches longitudinales noires ; un trait au-dessus de l'œil ; région parotique et côtés du cou d'un beau blanc ; ailes avec une bande transversale blanche et noire formée par l'extrémité des petites couvertures ; celles-ci roux marron, les autres largement bordées de cendré roussâtre ; queue brune, avec les pennes liserées, très-faiblement, de cendré ; bec noir ; pieds tirant sur le rouge ; iris brun.

Mâle en automne : Il a les plumes noires du cou et de la poitrine bordées de cendré, comme le Moineau domestique, et le blanc de la région parotique lavé de cendré.

Femelle : Tête, dessus du cou et du corps gris brun, avec les plumes du manteau et les pennes des ailes liserées ou bordées de jaunâtre ; dessous du corps d'un blanc sale, avec de faibles taches brunâtres au devant du cou, à la poitrine, et des teintes cendrées et roussâtres sur les flancs ; bec brunâtre en dessus, jaunâtre en dessous.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle ; les teintes sont seulement un peu plus pâles et les commissures du bec sont saillantes et jaunes.

Historique. Le Moineau Espagnol habite l'Espagne, la Sardaigne, la Sicile, l'Italie et le nord de l'Afrique. En automne, il est de passage régulier dans le midi de la France, d'où je l'ai reçu. Il se mêle, comme le Moineau Cisalpin, aux Moineaux domestiques, qui émigrent alors par grandes bandes, et voyage avec eux.

Il niche, comme ces derniers, dans les trous de murs ou sur des arbres, et pond cinq ou six œufs, semblables à ceux du Moineau domestique, pour la forme, la couleur du fond et celle des taches.

Grand diam., 1 cent. 8 à 9 mill.; petit diam. 1 cent. 4 mill.

On a peu de faits concernant l'histoire naturelle de cet oiseau ; il est à peu près certain cependant qu'elle doit différer fort peu de celle du Moineau domestique.

86. MOINEAU FRIQUET. — PASSER MONTANUS.

Diagnose : *Dessus de la tête rouge-bai ; une tache noire sur l'oreille ; deux bandes transversales étroites et blanches sur l'aile.*
Taille : 13 *cent. environ.*

Synonymie : Fringilla montana, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. I, p. 324 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. I, p. 925 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. I, p. 432 ; — Mey. et Wolf, *Tasch der Deuts.* (1810), t. 1, p. 158 ; — Temm. Man., 2.e édit. (1820), t. I, p. 354 ; — Vieill. *Dict.* (1817), t. 12, p. 196, et *Faun. Fr.*, p. 72 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 408 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 439 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 243.
Passer campestris, Briss. *Ornith.* (1760), t. 3, p. 82.
Pyrgita montana, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 31.
Passer montanus, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXXIX ; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXIV.
Buff. *Pl. enl.* 267, f. 1.
P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 83
Gould, *Birds of Eur.* pl. 184, f. 2.
Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 34, f. 3.
Vulgairement : Moineau des bois.
Moinequin *de nos oiseleurs.*

Description. *Mâle au printemps :* Sommet de la tête, occiput et une partie de la nuque rouge bai ; bas de la nuque, haut du dos et scapulaires roux marron, tacheté longitudinalement de noir ; bas du dos, sus-caudales cendré rougeâtre, ces dernières avec une teinte brune sur leur partie moyenne ; gorge, devant du cou, noirs ; dessous du corps blanchâtre, lavé de brunâtre sur les flancs et les sous-caudales ; région parotique et côtés du cou blancs ; lorums et une tache sur l'oreille, noirs ; une sorte de collier interrompu blanc, tacheté de noir, à la nuque ; ailes de la couleur du dos, avec deux

bandes transversales blanches ; la première plus large et surmontée d'une ligne noire ; rémiges noirâtres, bordées de roux en dehors ; queue brune, très-faiblement liserée de roussâtre; bec noir ; pieds gris roussâtre ; iris brun.

Mâle en automne : Plumes bordées de cendré ; les bordures s'effacent en avançant en saison et n'existent plus au mois de mars.

Femelle : Moins foncée en couleur que le mâle ; noir du cou moins étendu, et collier blanc moins apparent.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle ; le roux des parties supérieures tire sur le grisâtre, et le noir du cou est moins étendu. Comme les jeunes sujets du *Passer domesticus*, ils ont les commissures du bec saillantes et jaunes.

Variétés : Le plumage du Friquet varie accidentellement. J'ai vu un individu blanc, un autre tapiré et j'en possède un couleur isabelle.

Historique. Le Friquet est répandu en France et dans toute l'Europe.

Il est sédentaire et commun dans notre localité.

Il niche dans les trous et sur les branches des arbres, dans les carrières, quelquefois dans les nids d'hirondelles. Sa ponte est de cinq à sept œufs, plus petits que ceux du Moineau domestique, et, comme eux, fort variables pour la couleur. Le plus ordinairement ils sont gris ou d'un brun clair, avec de fines stries, plus ou moins nombreuses, d'un gris brun ou d'un brun violet. Ces stries sont quelquefois si multipliées qu'elles couvrent entièrement le fond de la coquille. Celle-ci est un peu lustrée.

Grand diam., 2 cent. environ.; petit diam., de 1 cent. 4 ou 5 mill.

D'un naturel bien plus farouche que les précédentes espèces, celle-ci se tient de préférence dans les champs, sur la lisière des bois, dans les endroits plantés de saules. En hiver, il se mêle aux bandes de moineau domestique, de pinson, de bruant jaune et cherche avec eux sa nourriture, qui consiste en graines de toutes sortes, en insectes et en fruits.

87. MOINEAU SOULCIE. — PASSER PETRONIA.

Diagnose : *Queue large, arrondie avec une tache blanche et ronde à l'extrémité de chaque penne, les deux médianes exceptées ; une tache jaune au devant du cou dans les adultes.*

Taille : 15 *cent.* 6 *mill.*

Synonymie : Fringilla Petronia, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 322 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 919 : — Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 435 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 160 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 348 ; — Vieill. *Dict.* (1817), t. 12, p. 236, et *Faun. Fr.* p. 70 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XLII ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 241 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. LVI.

Passer sylvestris, Briss. *Ornith.* (1760), t. 3, p. 88.

Coccothraustes Petronia, G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 413 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 447.

Petronia rupestris, Ch. Bonap. *Birds.* 1838), p. 30.

Buff. *Pl. enl.* 225, sous le nom de *Moineau de bois* ou *Soulcie.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 75 et 76, *mâle* et *femelle.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 186.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 33, f. 1, peu reconnaissable.

Description. *Mâle en été :* Dessus de la tête brun grisâtre, avec deux bandes latérales d'un brun foncé ; nuque brun grisâtre ; dessus du corps brun cendré clair, varié de taches longitudinales noirâtres et brunes, avec les bordures des plumes d'une teinte plus claire, et la plupart des scapulaires terminées de blanchâtre ; croupion et sus-caudales d'un cendré brun jaunâtre, plus clair sur le bord des plumes ; gorge, bas de la face antérieure du cou, poitrine, abdomen, d'un blanc terne avec des taches grises et brunes, surtout aux flancs, et une tache de jaune vif au milieu du cou ; sous-cau-

dales d'un blanc terne, avec des taches longitudinales brunes ; côtés de la tête et du cou cendré, avec une bande blanc roussâtre au dessus des yeux, et une brune en dessous ; ailes colorées comme le dessus du corps, avec les couvertures terminées de gris roussâtre, les rémiges brunes et liserées, en dehors, de cette dernière couleur ; rectrices brunes, terminées, à l'exception des deux médianes, par une tache blanche et ronde, située sur les barbes internes ; bec brun en dessus, jaunâtre en dessous ; pieds roussâtres ; iris brun.

Mâle en automne : Teintes générales plus rembrunies ; des taches noires plus larges et d'autres blanchâtres en dessus ; les scapulaires, les couvertures des ailes et les rémiges terminées de blanchâtre ; le dessous du corps, avec des taches longitudinales brunes plus larges et plus foncées.

Femelle : Elle diffère peu du mâle ; a la tache jaune du cou moins étendue, et toutes les teintes moins vives.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle ; mais n'ont pas de tache jaune au devant du cou.

Nota. Le plumage du Moineau Soulcie, dans l'un et l'autre sexe, a des teintes toujours plus claires en été. Dans cette saison, les plumes sont plus ou moins usées ; le brun a une nuance cendrée ; la poitrine et l'abdomen sont plus blancs.

Un individu que j'ai nourri pendant un an, a perdu en captivité la bande sourcillière blanchâtre et la tache jaune du cou.

Historique. Il habite les contrées méridionales de l'Europe ; est commun dans le midi de la France, en Anjou, dans les Hautes-Pyrénées, les Basses-Alpes, le Var, où il vit sédentaire, et se montre accidentellement de passage dans le nord et en Lorraine. On le prend quelquefois dans les environs de Paris. Une femelle a été capturée près de Lille en octobre 1839.

Il niche dans les trous des vieux arbres. Son nid, comme celui du Moineau domestique, est composé de foin, de paille, de beaucoup de laine et surtout de plumes. Sa ponte est de cinq ou six œufs, oblongs, blanchâtres, roussâtres ou jaunâtres, avec des taches allongées brunes, noirâtres ou d'un gris violet, plus ou moins nom-

breuses, plus ou moins rapprochées, et quelquefois disposées en couronne vers le gros bout de l'œuf.

Grand diam., 2 cent. 3 ou 4 mill.; petit diam., 1 cent. 5 mill.

« Autant le Moineau domestique, m'écrit M. Gerbe, recherche les cités populeuses, autant le Moineau Soulcie s'en éloigne. C'est tout au plus si on le rencontre dans le voisinage des fermes isolées. Il vit au sein des pays montagneux et boisés, et descend l'hiver dans les plaines basses. Les réunions qu'il forme alors sont excessivement considérables. Son cri de rappel, qu'il fait entendre surtout en volant, a beaucoup d'analogie avec celui du Moineau Friquet, mais il est plus traînant, plus accentué, plus aigre. Son vol est rapide et bruyant comme celui de ses congénères, et lorsqu'il vole en compagnie un peu nombreuse, on voit tous les individus composant la bande, rapprochés et formant un peloton serré. »

Observations. Le prince Ch. Bonaparte a distrait cette espèce du genre Moineau, pour en faire le type d'une division générique particulière qu'il nomme *Petronia.* Je ne puis adopter cette coupe, que rien ne justifie. Le Moineau Soulcie, par ses attributs physiques, par ses mœurs, son genre de vie, son cri, son mode de nidification, par la forme et la couleur de ses œufs, par sa façon de voler et même par son système de coloration, est un vrai Moineau. Si, par ces motifs, on ne peut le séparer génériquement, à plus forte raison ne doit-on pas le laisser avec les Gros-Becs proprement dits, parmi lesquels G. Cuvier le plaçait.

GENRE XXIV.

PINSON. — FRINGILLA.

Synonymie : Fringilla, Linn. (1766); — Briss. (1760); — Gmel. (1788); — Lath. (1790); — Mey. et Wolf (1810); — Temm (1815); — Vieill. (1816); — G. Cuv. (1829); — Less. (1831); — Ch Bonap. (1838); — Keys. et Blas. (1840); — Schinz (1840); — Schleg. (1844).

Caractères : Bec conique, presque droit, fort, assez allongé, mais nullement bombé à la pointe, à bords des mandibules infléchis en dedans; narines arrondies, cachées par les plumes du front; tarses médiocres; ongles très-comprimés; ailes allongées; queue longue et fourchue.

Considérations générales. Les Pinsons se distinguent génériquement, par leurs caractères et leurs mœurs, de toutes les espèces à bec fort et conique, avec lesquelles la plupart des auteurs les ont confondus. Ce sont des oiseaux d'un caractère gai et d'un naturel assez confiant. On les rencontre partout : dans les bois, les vergers, sur les coteaux, dans les plaines, les jardins et jusqu'au sein des villes. Leur vol est loin d'être rapide, et s'exécute par élans successifs. Une habitude qui leur est particulière, c'est qu'ils marchent bien plus souvent qu'ils ne sautent, et qu'en marchant ils relèvent fort souvent les plumes de la tête.

Ils se nourrissent de semences et de graines de différentes sortes, quelquefois d'insectes, et dégorgent à leurs petits, comme les chardonnerets et les serins, des aliments qui ont déjà subi dans leur jabot un commencement de décomposition.

Leur mue est simple. Le changement qu'éprouve leur plumage au printemps, est dû à l'usure des plumes.

Le mâle porte une livrée différente de celle de la femelle. Les jeunes au sortir du nid ressemblent à celle-ci.

Observation. Pour ne point trop multiplier, sans nécessité, les coupures génériques déjà trop nombreuses, je n'ai pas cru devoir séparer des Pinsons la *Fringilla nivalis*, dont quelques auteurs ont fait le type d'un genre particulier. Je me suis borné à établir pour cette espèce un groupe distinct de celui des vrais Pinsons.

1.° PINSONS PROPREMENT DITS. — FRINGILLA (G. Cuv.)

Ongle du pouce plus court que le doigt ; ailes moyennes.

88. PINSON ORDINAIRE. — FRINGILLA CŒLEBS.

Diagnose : *Toutes les rémiges liserées de jaune verdâtre ; deux ou trois des pennes latérales de la queue tachées de blanc, vers le bout.*

Taille : 17 *cent.* 2 *ou* 3 *mill.*

Synonymie : Fringilla cœlebs, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 318 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 901 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 437 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 150 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 357 ; — Vieill. *Dict* (1817), t. 12, p. 221, et *Faun. Fr.*.

p. 73 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 409 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 440 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 31 ; — Keys et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XLII ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 244 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXI.

Fringilla, Briss. *Ornith.* (1760), t. 3, p. 148.

Buff. *Pl. enl.* 54, f. 1, *mâle.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 85, *mâle* en automne ; 86, f. 1, *femelle ;* f. 2, *tête du mâle* au printemps.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 187.

Bouteil., *Ornith. du Dauph.* pl. 34, f. 5.

Vulgairement : Gros-Bec Pinson.

Pinchon *de nos campagnards.*

Description : *Mâle au printemps :* Front noir ; dessus de la tête, occiput et nuque d'un bleu cendré pur, qui s'étend sur le haut et les côtés du cou, où il forme une sorte de demi-collier ; dos roux châtain, lavé d'un peu d'olivâtre ; croupion et sus-caudales d'un vert plus ou moins pur ; régions de l'œil et de l'oreille, joues, gorge, devant du cou, poitrine et abdomen d'un roux vineux ; bas-ventre et sous-caudales blancs ; ailes noires, avec deux bandes transversales blanches, et les pennes frangées de cette couleur ou de jaunâtre ; queue également noire, avec une longue tache blanche sur les deux pennes latérales ; bec bleuâtre ; pieds et iris bruns.

Mâle en automne : Teintes moins pures ; les plumes bordées de grisâtre ; cette couleur disparaît à mesure que l'on approche du printemps ; bec gris bleuâtre clair.

Femelle au printemps : Parties supérieures et côtés de la tête gris brun, nuancé d'olivâtre ; dessus du corps d'un cendré blanchâtre ; bandes blanches de l'aile moins grandes ; bec gris brunâtre clair.

Femelle en automne : Les plumes bordées de grisâtre ; le blanc des ailes nuancé de jaune ou de roux, bec blanchâtre.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la

femelle. A la mue, chaque sexe prend le plumage d'automne des père et mère ; mais leur bec est sensiblement plus court que celui des sujets adultes.

Variétés accidentelles : On cite des sujets dont le plumage est entièrement blanc, d'autres qui l'ont tapiré de blanc, d'autres, enfin, qui ont la queue ou les ailes blanches.

Historique. Le Pinson ordinaire habite dans presque toute l'Europe. Il est sédentaire en France.

Il niche sur les arbres, dans les campagnes, et dans les bois, à une hauteur médiocre ; son nid, artistement construit en forme de coupe, est composé, au dehors, de mousse et de lichen, en dedans, de plumes et de quelques crins. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs, d'un blanc cendré ou bleuâtre, avec des taches d'un rouge de brique pâle, présentant le plus souvent, dans leur centre, d'autres taches ou de petits traits couleur de café brûlé.

Grand diam., 2 cent.; petit diam., 1 cent. 5 ou 6 mill.

Cet oiseau ne forme jamais de troupes compactes comme les moineaux, les linottes, et d'autres espèces de la même famille. Lorsque plusieurs individus émigrent d'un canton dans un autre, ils ne volent point rapprochés les uns des autres, mais ils se suivent à la file et de loin en loin, ce qui tient à ce qu'ils ne prennent pas leur essor en même temps, quelque nombreuse que soit la réunion qu'ils composent.

De tous les granivores, le Pinson est celui qui entre le premier en amour. Il fait entendre son chant de très-bonne heure. Ses qualités comme oiseau chanteur le font rechercher. Il existe aux environs de Lille des amateurs passionnés pour cette espèce. La gloire d'avoir le pinson qui chante le plus souvent, n'est comparable qu'à celle d'avoir le coq le plus terrible dans les combats. Dans une lutte de chant entre pinsons, qui eut lieu à Tournay en 1846, trois de ces oiseaux se firent entendre 1118 fois en une heure ; l'un 420 fois, un autre 368 fois, et le troisième 330. Pour les rendre moins distraits, à cette fin qu'ils répètent plus souvent leur chant favori, on a la cruelle habitude de les priver de la vue.

Nos villageois, dans certains cantons, accordent une sorte de protection aux Pinsons qui viennent établir leur nid dans le voisinage de leurs habitations, et semblent se faire un devoir de veiller sur eux. Malheur à qui oserait les tuer!

88. PINSON D'ARDENNES. — FRINGILLA MONTIFRINGILLA.

Diagnose : *Les trois premières rémiges entièrement noires, les autres liserées de blanc jaunâtre ; point de tache blanche sur les pennes de la queue.*

Taille : 18 *cent. environ.*

Synonymie : Fringilla montifringilla, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 318; — Briss. *Ornith.* (1760), t. 3, p. 155; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 902; — Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 439; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. I, p. 151; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 360; — Vieill. *Dict.* (1817), t. 12, p. 226, et *Faun. Fr.* p. 74; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 409; — Less. *Ornith.* (1831), p. 440; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 31; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XLII; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 244; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXI.

Buff. *Pl. enl.* 54, f. 2.

P. Roux, pl. 27, f. 1, *mâle* en automne; f. 2, *vieux mâle* au printemps; pl. 28, *femelle.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 188.

Bouteil., *Ornith. du Dauph.* pl. 54, peu reconnaissable.

Vulgairement : Pinson de montagne, Gros-Bec d'Ardennes. Pinchon d'Ardennes *de nos villageois.*

Description : *Mâle en été.* Tête, partie supérieure du cou et du corps d'un noir bleuâtre, avec les scapulaires et une bande transversale jaune roussâtre sur les ailes, et une autre blanche, plus large, au dessus de celle-ci; croupion blanc pur; sus-caudales noires, quelques-unes bordées de cendré; gorge, devant du cou et poitrine d'un roux tirant sur l'orange; abdomen, sous-caudales d'un blanc nuancé de roussâtre, avec les flancs tachetés de noir; joues et côtés du cou noirs; petites couvertures alaires blanches; rémiges et rectrices

noires, la plus externe de ces dernières blanche, avec le tiers inférieur et une partie des barbes internes noirs ; bec bleuâtre; pieds olivâtres ; iris brun.

Mâle en automne : Il a les plumes noires de la tête, du cou et du corps bordées de grisâtre et de jaunâtre ; le bord externe des rémiges secondaires blanchâtre ; celui des primaires et des rectrices jaune verdâtre. Ces bordures disparaissent aux approches du printemps ; bec jaune, avec la pointe noire.

Femelle : Tête, dessus du cou et haut du dos d'un gris roussâtre ; une bande noire descend, des yeux, sur les côtés du cou ; jaune des parties inférieures et des ailes d'une teinte plus claire.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle ; mais ils n'ont pas de bande blanche sur les ailes ; la teinte rousse est très-faible, les autres couleurs sont moins pures et tirent sur le grisâtre ; bec brun de corne.

Après la mue, les jeunes mâles ont les plumes noires largement bordées de roussâtre ; une large tache d'un blanc roussâtre derrière le cou, séparée, par deux bandes noires, de deux autres bandes grises qui existent sur les côtés de cette partie.

Variétés accidentelles : On en trouve de plus ou moins blanches, de jaunâtres et de noirâtres.

Historique. Le Pinson d'Ardennes, habite, l'été, les régions les plus septentrionales, et l'hiver, les régions tempérées de l'Europe. Il est de passage en Allemagne, en Hollande, en Belgique et en France.

Dans le nord de ce dernier état, on le voit régulièrement tous les ans, et en très-grandes bandes, aussitôt que la gelée survient ; il est surtout abondant dans les hivers rigoureux. Il disparaît vers la fin de février. J'en ai vu tuer par milliers sur les côtes de Dunkerque.

Il niche dans les bois, sur les pins et les sapins. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs d'un blanc grisâtre, nuancé de verdâtre, avec quelques taches brunes, formant une couronne vers le gros bout.

Grand diam., 2 cent.; petit diam., 1 cent. 5 mill.

Si la tendance qu'ont certains oiseaux à vivre rapprochés les uns des autres est une preuve de leur sociabilité, on peut dire que le

Pinson d'Ardennes est plus sociable que le Pinson ordinaire. L'hiver il compose des bandes plus ou moins nombreuses. Tous les individus qui font partie d'une de ces bandes, volent serrés, et s'il arrive que l'un d'eux se porte quelque part, ou prenne son essor, tous l'imitent. Son chant est plus faible et moins varié que celui du Pinson ordinaire, aussi est-il moins recherché.

Les Pinsons d'Ardennes sont pour nos oiseleurs de véritables thermomètres qui, non seulement annoncent la saison rigoureuse, mais encore en indiquent la durée, par le plus ou moins grand nombre d'individus qui forment les bandes. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on n'en voit presque pas dans les hivers peu froids, et qu'aussitôt que la température devient douce, ils disparaissent.

2.° NIVEROLLES. — MONTIFRINGILLA (Brehm).

(Genre *Orites*, Keys. et Blas.)

Ongle du pouce plus long que le doigt ; ailes très-longues.

90. PINSON NIVEROLLE. — FRINGILLA NIVALIS.

Diagnose : *Couvertures des ailes, la plupart des rémiges secondaires, toutes les rectrices, à l'exception des deux médianes, d'un blanc pur.*

Taille : 19 *cent.* 2 *ou* 3 *mill.*

Synonymie : Fringilla nivalis, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. I, p. 321 ; — Briss. *Ornith.* (1766), t. 3, p. 162 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. I, p. 911 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. I, p. 440 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. I, p. 161 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. I, p. 362 ; — Vieill. *Dict.* (1817), t. 12, p. 229, et *Faun. Fr.* p. 75 ; — G. Cuv. *Règ An.* 2.e édit. (1829), t. I, p. 409 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 441 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XLII ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t I, p. 245 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXI.

Montifringilla nivalis, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 31.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 89, *mâle* en hiver.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 189.
Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 35, f. 1.
Vulgairement : Gros-Bec Niverolle.

Description : *Mâle au printemps.* Dessus de la tête et du cou d'un cendré tirant sur le bleuâtre ; dos, scapulaires d'un brun nuancé de roussâtre sur les bordures des plumes; sus-caudales, une partie blanche, une partie noire, avec leurs bords roussâtres ; parties inférieures d'un blanc lavé de cendré à la poitrine et au cou, avec une grande tache noire sous la gorge ; abdomen blanc ; sous-caudales blanches, avec quelques taches brunes à leur extrémité ; ailes noires, avec une grande bande longitudinale blanche formée par les couvertures et la plus grande partie des rémiges secondaires ; rémiges primaires liserées en dehors et terminées de gris roussâtre ; rectrices médianes noires, liserées de gris roussâtre ; les autres blanches, terminées par un peu de noir bordé de roussâtre; la plus externe de chaque côté entièrement blanche; bec noir ; pieds et iris bruns.

Mâle en automne : Teintes plus rembrunies en dessus ; tache noire du cou moins étendue ; les bordures des plumes qui la forment, cendrées ; bec jaunâtre, et pieds d'un brun plus foncé.

Femelle : Elle ne diffère du mâle que par le cendré de la tête, qui tire sur le roussâtre, et l'absence de tache noire au cou.

Jeunes avant la première mue : Dessus, côtés de la tête, et nuque d'un brun cendré, avec les plumes légèrement frangées de roussâtre ; dessus du corps brun, avec les plumes liserées de roux ; devant et côtés du cou d'un blanc cendré ; poitrine, abdomen et sous-caudales d'un blanc roussâtre ; plumes blanches des ailes et de la queue lavées de roux ocreux sur leurs bords ; plumes noires des mêmes parties bordées et terminées de cendré, les deux rectrices médianes exceptées, qui sont bordées de roussâtre ; bec jaune safran ; pieds d'un brun roussâtre.

Historique. On trouve ce Pinson, sur les Pyrénées, les Alpes-Suisses, les Hautes et les Basses-Alpes, les Apennins et le Caucase.

Il se montre accidentellement dans le nord de la France. On en a tué aux environs d'Amiens, en automme.

Il niche sous les toitures des maisons, dans les crevasses des rochers (1). Sa ponte est de trois à cinq œufs d'un vert clair, selon Savi, d'un blanc verdâtre, d'après M. Temminck, clair-semé de taches et de points irréguliers cendrés, avec des taches d'un vert foncé. Un œuf qui fait partie de la collection de M. Hardy, est blanc, pointillé et tacheté de roux, avec quelques taches plus foncées au gros bout.

Grand diam., 2 cent. environ ; petit diam., 1 cent. 6 mill.

Cet oiseau établit sa demeure sur nos Alpes, dans le voisinage des neiges et des glaces, dans les mêmes régions, par conséquent, que les lagopèdes. Ses mœurs rappellent beaucoup celles du Moineau Cisalpin. Il vit non loin des lieux habités, aussi bien que dans les latitudes les plus profondes. L'hiver, lorsque les neiges deviennent trop abondantes, il descend dans des régions moins froides ; mais toujours montagneuses, jamais dans les plaines. Il se nourrit de toutes sortes de graines, de semences de pin et de sapin, et d'insectes.

GENRE XXV.

CHARDONNERET. — CARDUELIS.

Synonymie : Fringilla, Linn. (1766) ; — Gmel. (1788) ; — Lath. (1790) ; — Mey. et Wolf (1810) ; — Temm. (1815) ; — Vieill (1816) : — Keys. et Blas. (1840) ; — Schinz (1840) ; — Schleg. (1844).

Genus carduelis, Briss. (1760).

Carduelis, G. Cuv. (1797) ; — Stephens (1824) ; — Less. (1831).

Acanthis, Mey. et Wolf (1810).

Carduelis et Chrysomitris, *partim*, Ch. Bonap. (1838).

Caractères : Bec en cône allongé et très-légèrement fléchi, comprimé vers la pointe qui est très-aiguë, à bords de la

(1) Il y en a qui établissent leur nid sous le toit du couvent du grand Saint-Bernard.

mandibule inférieure formant, vers la base, un angle saillant; narines à peine recouvertes par les plumes du front; plumes tibiales descendant à peine au-delà de l'articulation tibio-tarsienne; tarses courts, minces; pouce plus court que le doigt du milieu, y compris les ongles; ceux-ci médiocres, comprimés; ailes dépassant le milieu de la queue, qui est de moyenne longueur et échancrée.

Considérations générales. Les espèces qui composent ce genre ont des mœurs douces et familières. Elles émigrent par troupes plus ou moins considérables, restent rassemblées durant l'hiver et forment alors de grandes bandes. Leur nourriture consiste en petites graines de toutes sortes. Elles nichent à l'extrémité des rameaux flexibles, des arbres de taille moyenne, et apportent beaucoup d'art dans la construction de leur nid.

Dans les unes, le mâle et la femelle se ressemblent, et les jeunes, avant la première mue, portent une livrée particulière; dans les autres, ils diffèrent, et alors les jeunes ont un plumage qui se rapproche beaucoup de celui de la femelle.

Leur mue est simple.

Observation. De tous les grands genres Linnéens, celui de *Fringillæ* pouvait le moins résister à l'analyse; aussi a-t-il été modifié l'un des premiers. Les Chardonnerets, qui en sont un démembrement, se distinguent assez bien dans la famille des Fringilles, par la forme très-ramassée de leur corps, par leur bec en cône allongé, très-pointu, et dont la marge de la mandibule inférieure, au lieu d'être droite ou convexe, comme dans les autres genres de la même famille, représente une ligne sensiblement courbe, enfin par leur queue de médiocre longueur. Beaucoup de naturalistes, du reste, ont reconnu ce genre. Mais ils sont divisés d'opinion sur la question de savoir quelles sont les espèces qui doivent en faire partie. Les uns y rangent, avec le Chardonneret vulgaire, le Tarin et le Venturon; d'autres n'y comprennent absolument que le Chardonneret, les deux dernières étant prises pour types de genres distincts. Si, par la forme de son bec et la longueur de sa queue, le Venturon s'éloigne peu des Chardonnerets, et si, par conséquent, on peut l'en séparer, il me semble difficile d'agir de même à l'égard du Tarin, à moins qu'on ne veuille prendre en considération le système de coloration. Cet oiseau a tous les caractères du genre *Carduelis;* je crois donc devoir le maintenir dans ce genre.

94. CHARDONNERET ÉLÉGANT. — CARDUELIS ELEGANS.

Diagnose : *Toutes les rémiges, à l'exception de la première, tachées de jaune vers le milieu de leur longueur ; les deux ou trois rectrices latérales, de chaque côté, tachées de blanc vers leur tiers postérieur.*

Taille : 15 *cent. environ.*

Synonymie : Fringilla Carduelis, Linn. S. N. 12.e édit. (1766), t. 1, p. 318 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 903 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 449 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 167 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 376 ; — Vieill. *Dict.* (1817), t. 12, p. 157, et *Faun. Fr.* p. 82 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XLI ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 245 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXIII.

Carduelis, Briss. *Ornith.* (1760), t. 3, p. 53.

Carduelis elegans, Stephens, *Gener. zool.* (1826) ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 33.

Buff. *Pl. enl.* 4, f. 1.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 97, *mâle ;* 98, *jeune* à la sortie du nid.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 196.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 35, f. 6.

Vulgairement : Gros-Bec Chardonneret.

Cardonnette *de nos villageois.*

Description. *Mâle :* Toute la face rouge cramoisi ; vertex avec une plaque noire, prolongée jusqu'à la nuque, s'étendant de chaque côté du cou en forme de demi-collier, et suivie d'une bande transversale blanche : dessus du corps d'un brun roux clair : sus-caudales nuancées de blanc et de roussâtre ; devant du cou blanc, s'étendant, sur les côtés, jusqu'au noir de la nuque : milieu de la poitrine, abdomen et sous-caudales blancs : le reste des parties inférieures nuancé de fauve ;

lorums noirs; ailes d'un noir à reflets veloutés, avec une grande bande transversale irrégulière d'un jaune vif, et la plupart des rémiges terminées de blanc; queue noire, avec les deux ou trois pennes latérales tachées largement de blanc à l'intérieur (1), et les autres, terminées par une tache arrondie de même couleur, qui disparaît au printemps, par l'usure des plumes; bec blanchâtre avec la pointe brune; pieds brunâtres; iris brun foncé.

Femelle : Elle n'a pas autant de rouge à la face; le noir de la tête et des ailes est moins intense, et mélangé de brunâtre, et les parties inférieures sont nuancées de roux.

Jeunes avant la première mue : Point de rouge à la tête; plumage varié de brunâtre et de grisâtre.

Après la mue : Le rouge de la tête paraît; mais il n'a tout son éclat et toute son étendue qu'à la deuxième année.

Variétés accidentelles : Le plumage du Chardonneret est sujet à de nombreuses variations. On trouve des sujets entièrement blancs; d'autres n'ont que la tête blanche; il en est qui l'ont noire ou marquée de raies oblongues; je possède un sujet de couleur isabelle. Enfin, il en existe dont la gorge est blanche. Cette variété, que l'on connaît sous le nom de *Chardonneret fevé* ou *royal*, est très-recherchée par les oiseleurs et toujours d'un grand prix. Il paraîtrait que l'oiseau ne présente cette particularité que dans un âge avancé.

La captivité apporte souvent des changements dans son plumage. Il n'est pas rare d'en rencontrer chez lesquels le rouge passe à l'orange ou au jaune, et d'autres qui sont complètement noirs.

Historique. On trouve le Chardonneret dans presque toute l'Europe. Il est commun en France.

En automne et en hiver, il est abondant dans les environs de Lille.

(1) Les individus qui ont quatre des pennes de la queue tachées de blanc, sur leurs barbes internes, sont désignés par les oiseleurs sous le nom de *quatrains*, et ceux qui en ont six par celui de *sixains*.

Il niche dans les jardins, les vergers, sur les tilleuls, les poiriers, les pommiers, les chênes verts, les mûriers, les ormes, etc. Son nid, construit avec beaucoup d'art et de solidité, a la forme d'une coupe un peu profonde. Il est composé de brins d'herbe, de racines capillaires à l'extérieur, de coton de saule ou de peuplier et de crins à l'intérieur, le tout formant un tissu compacte et serré. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs un peu oblongs, d'un brun légèrement azuré ou verdâtre, avec quelques points isolés couleur de brique, et d'autres points, ainsi que plusieurs petites taches brunes vers le gros bout.

Grand diam. 1 cent. 7 mill.; petit diam. 1 cent. 3 mill.

Le Chardonneret est un des oiseaux qui répondent le mieux aux soins que l'on prend de leur éducation. A l'état de domesticité, il s'unit avec le Serin et donne naissance à des métis dont la robe est moins riche, mais dont le chant a plus d'éclat et offre des sons plus mélodieux. En liberté, il recherche particulièrement pour sa nourriture des graines de chardons.

En automne et en hiver, on le voit en compagnie des Tarins et des Serins.

92. CHARDONNERET TARIN. — CARDUELIS SPINUS.

(Type du genre *Chrysomitris*. Boie ; *Spinus*. Brehm.)

Diagnose : *Toutes les rémiges à l'exception des trois premières, largement tachées de jaune à leur base ; rectrices jaunes à la base, noires dans le reste de leur étendue.*

Taille : 11 *à* 12 *cent.*

Synonymie : Fringilla Spinus, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1776), t. 1, p. 322 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 914 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 452 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 170 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 371 ; — Vieill. *Dict.* t. 12, p. 171, et *Faun. Fr.* p. 80 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. I, p. 411 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 442 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XLI ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 249 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXIII.

Ligurinus, Briss. *Ornith.* (1760), t. 3, p. 65.

Chrysomitris Spinus, Boie, *Isis* (1828), p. 322; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 33.

Buff. *Pl. enl.* 485, f. 3, *mâle* en robe d'automne.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 95, *mâle;* pl. 96, *femelle.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 197.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 35, f. 4.

Vulgairement : Gros-Bec Tarin.

Description : *Mâle en été.* Vertex et nuque noirs; dessus du cou et du corps, d'un vert olivâtre, varié de noir et de cendré, avec le croupion et deux bandes transversales, l'une jaune, l'autre olivâtre sur les ailes; gorge noire; joues, côtés et devant du cou, poitrine et abdomen d'un jaune verdâtre nuancé d'olivâtre et tacheté de brun; moitié supérieure de la queue jaune; le reste brun, ainsi que les pennes alaires; bec blanchâtre, avec la pointe et le dessus brunâtre: pieds grisâtres; iris brun.

Mâle en automne et en hiver : Plumage plus rembruni, avec les plumes noires de la tête et de la gorge liserées de gris.

Femelle : Point de noir à la gorge et au dessus de la tête; ces parties variées légèrement de gris; dessus du corps d'un cendré verdâtre, avec des taches longitudinales noirâtres; dessous blanchâtre, nuancé de jaunâtre au cou, dont les côtés, ainsi que les flancs, sont variés de nombreuses taches longitudinales d'un brun noirâtre: le jaune de l'aile moins vif et moins étendu.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent beaucoup à la femelle.

Les mâles ne prennent la robe parfaite que dans la seconde année.

Variétés accidentelles : Les plus fréquentes sont celles à plumage entièrement blanc, ou tapiré de blanc, et celles à couleur isabelle.

Historique. On rencontre le Tarin dans toute l'Europe.

Il est de passage annuel et régulier dans le nord de la France, où un grand nombre séjourne durant l'hiver.

Il niche dans les forêts de pins et de sapins. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs d'un blanc grisâtre, avec quelques petites taches d'un rouge brun.

Grand diam. 1 cent. 5 mill.; petit diam. 1 cent. environ.

Il y a peu de Fringilles qui se familiarisent aussi vîte que le Tarin et qui s'habituent aussi facilement à la captivité. Il se reproduit dans les grandes volières ; donne d'assez jolis métis avec le Serin et même avec le Chardonneret. C'est un oiseau très-sociable, qui vit, l'hiver, en troupes plus ou moins nombreuses. A cette époque on le trouve le plus ordinairement dans les lieux plantés d'aunes, dont il mange les bourgeons à défaut d'autre nourriture. Son passage a régulièrement lieu en octobre, mais il ne se montre pas tous les ans en même nombre ; c'est en février et en mai qu'il abandonne nos contrées.

GENRE XXVI.

LINOTTE. — CANNABINA.

Synonymie : Fringilla, Linn. (1766) ; — Gmel. (1788), — Lath. (1790) ; — Mey. et Wolf (1810), — Temm. (1815) ; — Vieill. (1816) ; — Keys. et Blas. (1840) ; — Schleg. (1844).
Linaria, G. Cuv. (1817) ; — Less. (1831).
Cannabina, Brehm (1828).
Linota et Citrinella, Ch. Bonap. (1838).

Caractères : Bec court, droit, à pointe peu aiguë, renflé au niveau et au-delà des narines, à bords rentrants, ceux de la mandibule inférieure, formant, vers la base, un angle mousse, narines arrondies, à peines recouvertes par les plumes du front : plumes tibiales s'étendant un peu au-delà de l'articulation tibio-tarsienne : tarses médiocres, courts ; pouce, plus court que le doigt du milieu, y compris les ongles, qui sont médiocres, comprimés ; ailes atteignant à peine le milieu de la queue : celle-ci très-échancrée.

Considérations générales. Les Linottes ont à peu près les mœurs des Chardonnerets. Elles émigrent comme eux en troupes ; vivent

rassemblées par grandes bandes, durant l'hiver ; volent très-serrées, s'élèvent et s'abattent en même temps. Leur vol est suivi et ne s'exécute pas par élans comme celui des moineaux. Elles se nourrissent de toutes sortes de menues graines. Elles nichent le plus ordinairement sur les arbustes, à une hauteur très-médiocre, et construisent leur nid avec beaucoup plus de négligence que les Chardonnerets.

Le mâle diffère sensiblement de la femelle. Les jeunes, avant leur première mue, ressemblent à celle-ci ou s'en distinguent par un plumage particulier.

Leur mue est simple ; mais chez quelques-uns la mue ruptile a lieu au printemps.

Observations. Quoique les Linottes aient les plus grands rapports avec les Chardonnerets, il n'est cependant pas possible de les confondre ; leur bec est plus court, plus droit, plus parfaitement conique, à bords plus rentrants, moins comprimé ; leur queue est plus longue et leur forme générale moins ramassée.

Tel que quelques auteurs l'ont établi, ce genre renferme les Linottes proprement dites et les Sizerins. J'en distrais ces derniers, qui me paraissent pouvoir former une division générique parfaitement distincte, et j'y joins le Venturon, que quelques ornithologistes réunissent aux Chardonnerets, et dont le prince Ch. Bonaparte a fait, vers ces dernières années, le type de son genre *Citrinella*. A moins d'adopter l'opinion de cet auteur, on ne peut, ce me semble, assigner au Venturon une place plus convenable que celle que ses affinités indiquent.

93. LINOTTE ORDINAIRE. — CANNABINA LINOTA.

(Type de la section des *Cannabinæ*, Ch. Bonap.)

Diagnose : *Rémiges et rectrices noires, liserées de blanc sur leurs barbes externes ; pieds d'un brun clair.*

Taille : 14 *cent.*

Synonymie : Fringilla cannabina, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 322 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 916 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 458 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 163 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 364 ; — Vieill. *Dict.* (1817), t. 12, p. 200, et *Faun. Fr.* p. 77 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XLI ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 246, — Schleg. *Revue* (1844), p. LXII.

Linaria et Linaria-rubra major, Briss. *Ornith.* (1760), t. 3, p. 131 et 135.

Fringilla Linota, Gmel. *loc. cit.* p. 916; — Lath. *loc. cit.* p. 457.

Linota Cannabina, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 34.

Cannabina Linota, G. R. Gray, *Gen. of Birds* (1841).

Buff. *Pl. enl.* 151, *f.* 1, *mâle* ou *femelle adulte* sous le nom de *Linotte;* f. 2, *mâle* en mue sous celui de *Petite Linotte des Vignes;* 485, f. 1, *mâle en robe d'été* sous celui de *grande Linotte des Vignes.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 91, *mâle en robe de printemps;* 92, *mâle en robe d'automne.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 191.

Bouteil., *Ornith. du Dauph.* pl. 35, f. 2.

Vulgairement : Gros-Bec Linotte.

Friant, *de nos oiseleurs.*

Description : *Mâle en amour.* Front et vertex d'un rouge sanguin ; occiput et nuque cendrés ; dessus du corps d'un châtain ou marron rembruni, avec le croupion blanc, varié de noir ; gorge et devant du cou d'un blanc grisâtre, varié de taches longitudinales brunes; poitrine d'un rouge cramoisi (1); milieu de l'abdomen et sous-caudales blanchâtres ; flancs d'un brun rougeâtre ; côtés du cou semblables à la nuque ; rémiges brunes, quelques-unes blanches sur les barbes externes ; queue également brune, avec les pennes latérales bordées de blanc en dehors et en grande partie de cette couleur sur les barbes internes ; bec brun en dessus et bleuâtre en dessous ; pieds d'un brun rougeâtre ; iris brun.

Mâle en automne : Parties supérieures d'un brun varié de roussâtre ; sinciput et poitrine d'un brun cendré, avec un peu de rouge obscur nuancé de grisâtre ; le reste des parties

(1) Au passage d'avril, les sujets mâles que l'on prend dans les environs de Lille ont la poitrine d'un rouge rose, varié de lignes transversales grisâtres, formées par l'extrémité des plumes. Ces lignes disparaissent par la mue ruptile qui ne tarde pas à s'achever.

inférieures blanchâtres sur le milieu du ventre, variées de brun et de roux sur les côtés ; le rouge n'occupe que la partie moyenne des plumes, lesquelles se terminent par un peu de gris roussâtre, qui disparaît à mesure que l'on avance vers l'été.

Femelle au printemps : Point de rouge à la tête, qui est cendrée et tachetée de noir, ni sur la poitrine : cette dernière est roussâtre, variée de brun, ainsi que les parties supérieures du corps.

Femelle en automne : Semblable au mâle dans cette saison; mais ses teintes sont plus claires, et la bordure blanche des rémiges est moins pure et a moins d'étendue.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle en automne. A cet âge il est impossible de distinguer les sexes.

Nota. Le plumage variant naturellement suivant l'âge, le sexe et les saisons, on conçoit que cette espèce doit offrir de grandes différences suivant l'époque plus ou moins éloignée de la mue ordinaire, en automne, et ruptile, au printemps.

Variétés accidentelles : Elles sont aussi fréquentes que chez le Chardonneret ordinaire et sont totales ou partielles. On trouve des sujets blancs ou tapirés de blanc, de couleur isabelle, et de noirâtres.

Historique. On trouve la Linotte ordinaire en Europe, en Asie et en Afrique.

Elle est seulement de passage sur quelques points de la France, en automne et au printemps. Mais elle est sédentaire et abonde dans d'autres lieux ; par exemple, en Lorraine, en Anjou et dans la Provence.

Elle niche dans les vignes, les buissons, les charmilles. Sa ponte est de quatre à six œufs, oblongs, d'un blanc légèrement azuré, avec de petits points et quelques traits d'un rouge de brique ou d'un brun foncé.

Grand diam., 1 cent. 8 mill. ; petit diam., 1 cent. 3 mill.

Cette espèce, que l'on voit durant l'été, dans les localités accidentées, montueuses et boisées, descend l'hiver dans les plaines, et se

rassemble alors en nombre quelquefois prodigieux. Elle se nourrit de graines de millet, de lin, de rabette, de chènevis. Le mâle est fort estimé à cause de sa voix douce et agréable ; mais la captivité lui fait perdre la belle couleur rouge des plumes de la poitrine. Elle s'accouple assez facilement avec le Serin.

91. LINOTTE MONTAGNE, MIDE. — CANNABINA FLAVIROSTRIS.

Diagnose : *Deux bandes transversales rousses sur les ailes ; quelques-unes des rémiges primaires finement liserées de blanc sur leurs barbes externes ; bec jaune ; pieds noirs.*

Taille : 13 *cent. environ.*

Synonymie : Fringilla flavirostris, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. I, p. 322 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XLI ; — Schleg. *Revue* 1844), p. LXII.

Linaria montana, Briss. *Ornith.* (1760), t. 3, p. 145.

Fringilla montium, Gmel. *Syst.* (1788), t. I, p. 907 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. I, p. 459 ; — Vieill. *Dict.* (1817), t. 12, p. 169, et *Faune Fr.* p. 79 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. I, p. 368 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. I, p. 411 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. I, p. 247, et *Fringilla palustris* (d'après Landbeck), même page.

Linota montium, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 34.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 93, *mâle.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 192.

Vulgairement : Linotte de montagne, Linotte à pieds noirs ; Gros-Bec à gorge rousse ou de montagne.

Linot *des oiseleurs et des campagnards des environs de Lille.*

Description : *Mâle au printemps.* Tête, dessus du cou et du corps brun, varié de roussâtre, avec deux bandes transversales rousses sur les ailes et du rouge cramoisi au croupion ; joues, gorge, et devant du cou roux ; milieu de l'abdomen et sous-caudales blancs ; poitrine et flancs variés de brun ; pennes alaires et caudales bordées de blanchâtre en dehors ; bec blanc jaunâtre ; pieds noirs ; iris brun.

Mâle en automne : Bec plus jaune ; croupion moins rouge et rayé longitudinalement de brun.

Femelle : Point de rouge au croupion ; la teinte rousse plus claire, et le dessous du corps moins blanc.

Jeunes de l'année : Ils ne diffèrent de la femelle que par des teintes plus rembrunies.

Historique. La Linotte montagnarde habite le nord de l'Europe, l'Islande, la Suède, la Norwége ; est de passage régulier dans le nord de la France, et se montre avec moins de régularité dans nos contrées méridionales et en Belgique.

Elle se propage dans le nord. M. Moquin-Tandon m'écrit que M. Thienemann a figuré un œuf de cet oiseau. Il est oblong, bleuâtre, avec une multitude de très-petits points bruns plus rapprochés au gros bout.

Cette espèce, que l'on voit en petit nombre dans nos climats, à l'époque de ses migrations, et souvent par couple seulement, est très-indolente et très-douce. Son chant est strident et monotone. Elle a le genre de vie de la précédente.

Observations. La Linotte montagnarde a été confondue avec les espèces voisines, aussi les indications de la plupart des auteurs sont-elles fautives ou obscures.

95. LINOTTE VENTURON. — CANNABINA CITRINELLA.

(Type du genre *Citrinella,* Ch. Bonap.)

Diagnose : *Deux bandes transversales sur l'aile, d'un jaune verdâtre chez l'adulte, d'un blanc jaunâtre chez le jeune ; rémiges et rectrices liserées de verdâtre.*

Taille : 13 *cent. environ.*

Synonymie : Fringilla citrinella, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. I, p. 320 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 908 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. I, p. 455 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. I, p. 175 ; — Vieill. *Dict.* (1817), t. 12, p. 174, et *Faun. Fr.* p. 76 ; — Temm. *Man.* 2.e édit.

(1820), t. I, p. 370; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 411; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XLI; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), t. 1. p. 249; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXII.

Serinus Italicus, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 182.

Citrinella Serinus, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 34.

Buff. *Pl. enl.* 652, f. 2, *mâle.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 90, *mâle.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 198.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 35, f. 3.

Vulgairement : Gros-Bec Venturon.

Description. *Mâle :* Dessus de la tête, du cou et du corps d'un gris vert jaunâtre; front, gorge, tour des yeux, poitrine, abdomen, croupion, petites couvertures des ailes, d'une teinte plus jaune que celle du dos; deux barres obliques, de même couleur sur le milieu des ailes; rémiges et rectrices noirâtres, bordées de verdâtre en dehors; bec brun; pieds rougeâtres; iris brun clair.

Femelle : Plumage plus rembruni, avec moins de jaune en dessous, et les barres des ailes blanchâtres.

Jeunes avant la première mue : Parties supérieures d'un cendré roussâtre, avec une tache longitudinale noire au centre des plumes; parties inférieures d'un blanc roussâtre, avec de nombreuses taches brunes, clair-semées et moins prononcées au milieu de l'abdomen; ailes d'un cendré noirâtre, avec les couvertures largement bordées et terminées de blanc jaune d'ocre, formant deux bandes transversales, l'une sur les moyennes et l'autre sur les petites couvertures; rémiges brunes, bordées et terminées de gris; rectrices également brunes, bordées et terminées de cendré blanc.

Historique. Le Venturon habite les contrées méridionales de l'Europe, telles que la Grèce, l'Italie, la Suisse, la Provence, où il est sédentaire dans certaines localités, et où il passe régulièrement tous les ans en plus ou moins grand nombre, pendant les mois d'octobre et de novembre. Il se fait voir accidentellement dans le nord de la

France. Je possède un mâle adulte qui a été pris près de Lille, le 14 octobre de cette année (1848).

Il niche dans les rameaux les plus touffus des sapins, dans les buissons. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs oblongs, d'un blanc très-légèrement azuré, avec des taches couleur de brique et brunes vers le gros bout.

Le Venturon est un oiseau doux, timide et peu farouche. Il fréquente, l'hiver, les plaines en friche qui couronnent les coteaux, se plaît dans les lieux accidentés, et se retire l'été dans les régions moyennes des montagnes élevées et à demi boisées. Sa nourriture consiste en graines de plantes alpestres et surtout, durant l'hiver, en celles de la lavande commune (*lavandula spica*). Selon M. Crespon on peut faire reproduire cet oiseau avec le Serin domestique.

GENRE XXVII.

SERIN. — LINARIA.

Synonymie : Fringilla, Linn. (1766); — Gmel. (1788); — Lath. (1790); — Temm. (1815); — Keys. et Blas. (1840); — Schinz (1840); — Schleg. (1844).
Linaria, Vieill. (1816).
Linota, Ch. Bonap. (1838).

Caractères : Bec court, parfaitement droit, très-aigu, comprimé dans toute son étendue, plus haut que large; mandibule supérieure à bords droits, sensiblement plus longue que l'inférieure, et la débordant légèrement sur les côtés, celle-ci bidentée de chaque côté à sa base; narines rondes, profondément situées sous les plumes raides qui embrassent la base de la mandibule supérieure, et qui s'avancent jusque vers le milieu du bec; plumes tibiales épaisses, cachant une partie des tarses, qui sont courts et faibles; pouce aussi long et même plus long que le doigt du milieu, y compris les ongles; ceux-ci forts, longs, dilatés à leur insertion, creusés en dessous d'une large gouttière; aile et queue assez allongées, cette dernière très-échancrée.

Considérations générales. Les Sizerins vivent en troupes, pendant l'hiver, comme les Chardonnerets et les Linottes. Ils fréquentent alors les lieux plantés d'aunes, de bouleaux, de peupliers dont ils mangent les graines ou les bourgeons. Ils ont, comme les Mésanges, la singulière habitude de s'accrocher aux petites branches des arbres et de les parcourir avec une agilité surprenante. Leur chant est strident, aigre, et n'est composé que de phrases courtes.

Le mâle et la femelle diffèrent sensiblement. Les jeunes ont un plumage assez semblable à celui de cette dernière.

Leur mue est simple, mais, au printemps, une partie de leur plumage subit des changements qui sont le résultat de la mue ruptile.

Observations. Abstraction faite d'une certaine analogie dans le système de coloration, il est impossible, à moins de ne pas vouloir prendre en considération les caractères physiques, de laisser les Sizerins soit avec les Chardonnerets, soit avec les Linottes. La plupart des auteurs modernes les rangent parmi ces dernières, mais les Sizerins ne sont, si je puis dire, des Linottes, que par la couleur rouge des plumes de la poitrine et du front : pour le reste ils en diffèrent complètement. Leur bec n'a plus la même forme ; leurs narines sont profondément cachées par les plumes qui descendent du front, leur mandibule inférieure présente une double dent ; leurs doigts sont plus courts, leurs ongles plus forts, plus longs et différemment conformés ; leurs mœurs, enfin, offrent quelques différences remarquables. Si, parmi les nombreux démembrements du genre *Fringilla* de Linné, il en est un que l'on puisse justifier, c'est sans contredit celui sur lequel Vieillot a fondé son genre *Linaria*.

Trois espèces européennes font partie de ce genre. Peut-être deux d'entre elles ne sont-elles que deux races de la même espèce.

96. SIZERIN BORÉAL. — LINARIA BOREALIS.

(Type de la section des *Linariæ*, Ch. Bonap.)

Diagnose : *Croupion constamment blanc, flammèché de brun noir (jeune mâle et femelle), ou nuancé de rose tendre (mâle adulte en automne), ou d'un rouge rose (mâle en amour) ; queue longue de 5 cent et demi.*

Taille : 13 *cent. environ.*

Synonymie : Fringilla Linaria, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766),

t. 1, p. 322 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 917 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. I, p. 458 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. I, p. 373 ; — Vieill. *Faune Fr.* p. 84.

Linaria-rubra minor, Briss. *Ornith.* (1760), t. 3, p. 138.

Linaria Borealis, Vieill. *Dict.* (1819), t. 31, p. 341.

Linota Borealis, Ch. Bonap. *Birds of Eur.* (1838), p. 34.

Fringilla Borealis, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XLI ; — de Selys, *Faun. Belg.* (1842), p. 72.

Vieill. *Gal. des Ois.* pl. 65.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 101 ; *mâle* au printemps ; 102, *femelle.*

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 72, f. 3.

Grand-Bougron, *de nos oiseleurs.*

Description : *Mâle en été.* Vertex et front rouge de sang ; parties supérieures du cou et du corps variées de brun gris, avec deux barres obliques blanches sur les ailes ; croupion de cette couleur, tacheté de brun et nuancé, ainsi que les sous-caudales, de rouge ; parties inférieures blanches, avec le devant du cou et de la poitrine d'un rouge pourpre ; flancs tachetés longitudinalement de brun ; lorums et gorge noirs ; sourcils blanchâtres ; rémiges et rectrices bruns ; ces dernières bordées de blanchâtre ; bec brun en dessus vers le bout, blanc jaunâtre dans le reste de son étendue ; pieds et iris bruns.

Mâle en automne : Couleurs, en général, plus ternes ; du rouge au croupion seulement chez les sujets vieux ; cette partie fortement tachetée de brun ; les plumes noires du cou terminées par un liseré roussâtre.

Femelle : Du rouge sur le vertex seulement ; côtés du cou et de la poitrine roux ; abdomen d'un blanc sale ou roussâtre, avec les flancs et les sous-caudales tachetés de brun.

Les *jeunes avant la première mue* me sont inconnus.

Historique. Le Sizerin habite les régions arctiques de l'ancien et du nouveau continent. Vieillot et le prince Ch. Bonaparte le signalent dans l'Amérique septentrionale.

Il est de passage irrégulier dans plusieurs parties de la France et notamment dans le nord où il s'est montré, cette année (1848), en très-grand nombre.

D'après Vieillot, il se reproduit au Groënland, et niche sur les arbrisseaux. Sa ponte serait de cinq œufs d'un blanc verdâtre, tacheté de roux, principalement vers le gros bout.

Les migrations du Sizerin boréal dans les contrées méridionales et tempérées de l'Europe ne se font pas à des époques périodiques et régulières, comme celles de la plupart des oiseaux de l'Europe ; elles n'ont lieu que tous les quatre, cinq et même six ans. Tantôt il se montre en très-petit nombre, d'autres fois il forme des bandes considérables.

Observations. MM. Temminck, de Keyserling et Blasius rapportent au Sizerin boréal la *Fringilla canescens*, qui me paraît être une race parfaitement distincte.

97. SIZERIN CABARET. — LINARIA RUFESCENS.

Diagnose : *Croupion constamment roussâtre, flammèché de brun, (mâle en automne, mâle jeune, et femelle); d'un rouge cramoisi, (mâle en amour), queue longue de 5 cent.*

Taille : 11 *cent.*

Synonymie : Linaria minima, Briss. *Ornith.* (1760), t. 3, p. 142.

Fringilla montium, Var. B. Gmel. *Syst. nat.* (1788), t. 1, p. 917.

Fringilla Linaria, Var. B. Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 453.

Linaria rufescens, Vieill. *Dict.* (1817), t. 31, p. 342, et *Faun. Fr.* p. 83.

Fringilla Linaria, Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. I, p. 273, et 3.e part. (1835), p. 267 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XLI ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. I, p. 250 ; — de Selys, *Faun. Belg.* (1842), p. 72 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXIII.

Linota Linaria, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 34.

Buff. *Pl. enl.* 485, f. 2.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 99, *vieux mâle* au printemps; 100, f. 1, *femelle;* f. 2, *tête de mâle* en automne.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 194.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 35, f. 5.

Bougron ou Cardinal, *des oiseleurs de Lille.*

Description. *Mâle en été* : Vertex et front d'un rouge sanguin, nuque et dessus du corps variés de brun et de roux clair, avec deux barres transversales blanchâtres sur les ailes; devant du cou et poitrine d'un rouge cramoisi; abdomen et sous-caudales blancs, variés de taches brunes plus nombreuses sur les flancs; lorums et gorge noirs; rémiges et rectrices brunes, liserées de roussâtre en dehors; bec jaune, avec le dessus et la pointe noirs; pieds brunâtres; iris brun.

Femelle en été : Point de rouge sur le devant du cou et à la poitrine; celui de la tête moins éclatant que dans le mâle.

Mâle et femelle en automne : Plumage plus rembruni, fortement varié de brun et de roussâtre, avec le croupion marqué de mèches brunes, plus larges et plus foncées.

Au printemps le rouge des parties inférieures, qui se développe durant l'hiver, s'étend jusqu'au bas-ventre, beaucoup plus loin que chez l'espèce précédente. Celle-ci a, du reste, le fond du plumage plus blanc et la tache noire de la gorge plus grande.

Jeunes avant la première mue : Point de rouge à la tête et à la poitrine; le fond du plumage plus roussâtre; semblable à la femelle après la mue.

Nota. Le plumage de cette espèce, de la précédente et de la suivante perd, en captivité, de sa fraîcheur: le rouge du front devient terne et prend une teinte orangé sale; celui de la poitrine disparaît. Ce n'est qu'à l'âge de deux ans que, dans l'état de liberté, ils prennent leur belle livrée.

Historique. Le Cabaret habite le cercle arctique, et passe régulièrement, en automne et au printemps, dans plusieurs localités de la France et surtout dans le nord.

Vieillot avoue qu'on ne le trouve pas dans le nord de l'Amérique

où le Sizerin Boréal est commun. Cependant le prince Ch. Bonaparte le comprend parmi les oiseaux de cette contrée du nouveau monde.

Il niche dans les taillis. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs, d'un blanc grisâtre ou légèrement azuré, avec de très-petites taches et quelques traits gris, roux et bruns, plus nombreux au gros bout où ils forment quelquefois une couronne.

Grand diam., 1 cent. 6 mill. ; petit diam., 1 cent. 3 mill.

Le Sizerin Cabaret n'émigre pas de loin en loin comme le précédent; ses passages sont réguliers et annuels ; seulement il se montre en plus ou moins grand nombre suivant les années. On a remarqué qu'il passait moins abondamment lorsque le Sizerin Boréal nous arrive. L'un et l'autre ont le même genre de vie ; mais leur chant diffère sensiblement. Le Sizerin Cabaret est recherché par les amateurs à cause de son plumage, de sa vivacité et de son ramage.

98 SIZERIN BLANCHATRE ? — LINARIA CANESCENS.

Diagnose : *Croupion d'un blanc pur en toutes saisons (femelle et mâle en hiver); blanc teint de rouge rose (le dernier en amour) ; queue longue de* 6 *cent.* 1/2.

Taille : 14 *cent.*

Synonymie : Linota canescens, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 34 ;
— de Selys, *Faun. Belg.* (1842), p. 73.
Fringilla Hollbollii, Brehm, d'après de Selys, *Loc. cit.*
Fringilla Borealis, Temm. *Man.* 3.e part. (1835), p. 264 ; — Schleg. *Revue,* (1844), p. LXIII.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 193 ?

Description. *Mâle en été* : Vertex et front d'un rouge de sang; dessus du cou et du corps blanchâtres, avec des mèches longitudinales noirâtres ; croupion, devant du cou, poitrine rouge rose ; le reste des parties inférieures blanc ; lorums et gorge noirs ; rémiges et rectrices brunes bordées de blanc pur ; bec jaune en dessous et brun en dessus ; pieds et iris bruns.

Femelle en été : Semblable au mâle, mais sans rouge au

cou et à la poitrine, avec le dessous du corps blanc rayé de brun sur les côtés.

Mâle et femelle en hiver : Fond du plumage, blanc flammé de brun; croupion d'un blanc pur; noir des lorums et de la gorge terne.

Les *jeunes avant la première mue* me sont inconnus.

Cette espèce habite le Groënland, et se montre accidentellement en Belgique et dans le nord de la France.

J'ai vu dans la collection de M. Hardy deux dépouilles qu'il a reçues du Groënland; et dans celle de M. Baillon, un sujet pris aux filets, près d'Abbeville, et nourri en cage.

Mœurs, habitudes, régime et propagation inconnues.

Observations. M. Temminck rapporte au *Linaria canescens*, le Sizerin Boréal de Vieillot et de P. Roux, qui en est parfaitement distinct et que l'on trouve quelquefois aux environs de Lille. Le mâle et la femelle en automne de son Gros-Bec Boréal sont des invidivus de l'espèce décrite par Vieillot. Celle-ci se distingue toujours de la *Linaria canescens* par sa queue plus courte et par son croupion qui n'est jamais d'un blanc pur. M. Temminck n'aurait probablement pas confondu ces deux espèces boréales s'il les avait eues en même temps sous les yeux.

GENRE XXVIII.

BRUANT. — EMBERIZA.

Synonymie : Emberiza, Linn. (1766); — Gmel. (1788); — Lath. (1790); — Dumér. (1806); — Temm. (1815); — G. Cuv. (1829); — Less. (1831); — Schinz (1840).

Emberiza et Plectrophanes, Mey. et Wolf (1810); — Keys. et Blas. (1840).

Emberiza et Passerina, Vieill. (1816).

Euspiza, Cynchramus, Emberiza et Plectrophanes, Ch. Bonap. (1838).

Caractères : Bec court, robuste, conique, comprimé, pointu, à bords des mandibules rentrants, à commissure plus

ou moins oblique, à mandibule supérieure plus étroite que l'inférieure, avec ou sans tubercule osseux au palais; narines basales, arrondies, recouvertes en partie par les plumes du front; ailes et pieds comme dans les autres fringilles; ongle postérieur court et courbé, ou long, et plus ou moins droit; queue médiocre plus ou moins fourchue ou arrondie.

Considérations générales. Les Bruants se distinguent facilement des autres genres de la famille des Fringilles, par des caractères qui leur sont propres.

Ils se nourrissent de graines farineuses, de baies et d'insectes. La plupart d'entre eux fréquentent la lisière des bois, les bords des chemins et les champs cultivés; quelques espèces vivent dans les endroits marécageux. Les uns nichent à terre, dans une touffe d'herbes; les autres dans les broussailles, les arbustes, les roseaux. Les petits naissent couverts d'un léger duvet. Ceux qui habitent les contrées septentrionales émigrent, en général.

Les mâles et les femelles sont parfaitement distincts; les premiers ont les couleurs plus vives et plus franches. Les jeunes avant la première mue ressemblent aux femelles.

Le plus grand nombre, indépendamment de la mue ordinaire, qui s'opère vers la fin de l'été, subit, au printemps, un changement de coloration dans le plumage. Ce changement provient de ce que, dans cette dernière saison, la partie moyenne, toujours plus vivement colorée de la plume, est mise à découvert par l'usure des barbes, à teintes ternes, qui la bordent.

Observations. 1.° A l'exemple de M. Temminck, je distribue les Bruants dans deux groupes seulement. L'un comprend les Bruants proprement dits, c'est-à-dire, les espèces qui ont l'ongle postérieur court et courbé; l'autre, les Bruants éperonniers, ou ceux qui ont l'ongle postérieur long et plus ou moins droit, comme les Alouettes. Ces derniers ont été séparés génériquement par Meyer sous le nom de *Plectrophanes*, les Bruants proprement dits conservant celui de *Emberiza*.

Sauf cette différence fournie par la forme et l'étendue de l'ongle du pouce, les Bruants présentent une telle uniformité de caractères, qu'il me paraît difficile d'introduire parmi eux de nouvelles coupes. Cependant quelques auteurs modernes ne se sont pas laissé arrêter par la difficulté d'opérer des démembrements motivés. Brehm a établi un genre *Miliaria* sur le Bruant Proyer, oiseau que le prince Ch.

Bonaparte, de son côté, distrait des Bruants proprement dits pour le placer dans son genre *Cynchramus*. Pour Kaup, les *Emberiza* sont pour ainsi dire divisés à l'infini. Ces oiseaux, pour lui, sont répartis dans les huit genres suivants : *Cia*, *Citrinella*, *Orospina*, *Cirlus*, *Spina*, *Cynchramus*, *Spinus*, *Centrophanes*. Ces deux derniers correspondent, l'un au genre *Miliaria* de Brehm, et l'autre au genre *Plectrophanes* de Meyer. C'est là un luxe de division qu'il suffit de signaler.

2.° Le nombre des espèces européennes qui appartiennent au genre *Emberiza* n'est pas parfaitement déterminé. Aux dix-huit que signale M. Schlegel et que je décris, je joins la *Passerina borealis* (Vieill.), oiseau qui a été rencontré en Islande et en Norwége. D'un autre côté, j'ai écarté *l'Emb. hyemalis* (Linn.), que, sur la foi de M. Temminck, j'avais admis dans mon *Catalogue des oiseaux observés en Europe*. Cette espèce, d'après M. Schlegel, n'a été introduite dans le *Manuel d'Ornithologie* que par suite d'une indication faite par une personne mal informée.

Quant à *l'Emberiza Bonapartii*, que l'on aurait observé dans le midi de la France; à *l'Emberiza cinerea*, qui aurait été trouvé dans l'Europe centrale, et aux *E. Granutinara* et *Caspia* (Menetries), que l'on dit habiter le sud-est de l'Europe, malgré l'autorité du prince Ch. Bonaparte, qui a fait mention de ces oiseaux, leur existence, comme espèces distinctes, est encore très-douteuse. La dernière serait un Bruant de marais, d'après MM. Keyserling et Blasius.

On indique encore, comme ayant été tué en Europe, *l'Em. rutila*, que Pallas dit n'avoir rencontré que dans la Daourie ; *l'Em. orizivora*, qui a pour patrie le nord de l'Amérique, et *l'Em. melanodera*, qui habite les îles Malouines. *L'Em. orizivora* aurait été pris en Suisse, et *l'Em. melanodera* en Lorraine, au rapport de M. le professeur Schinz. Mais les sujets capturés étaient probablement des oiseaux échappés de cage.

1.° BRUANTS PROPREMENT DITS. — EMBERIZA (Linn.)

Ongle du pouce de la longueur ou plus court que ce doigt, recourbé; palais tuberculé.

99. BRUANT JAUNE. — EMBERIZA CITRINELLA.

(Type du genre *Citrinella* de Kaup.)

Diagnose : *Région du croupion fauve; pennes alaires lisérées, en dehors, de jaune, la première plus courte que la deuxième et éga-*

lant la quatrième ; rectrices les plus externes brunes, marquées d'une tache oblongue blanche occupant les deux tiers des barbes internes de la plus latérale, et le tiers inférieur de la suivante.

Taille : 17 *cent.*

Synonymie : Emberiza citrinella, Linn. *S. N.* 12.e édit (1766), t. 1, p. 309 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 870 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 400 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 171 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 304 ; — Vieill. *Dict.* (1816), t. 4, p. 384, et *Faune Fr.* p. 89 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 404 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 436 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 36 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXXIX ; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), t. 1, p. 223 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXVIII.

Buff. *Pl. enl.* 30, f. 1.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 104, f. 1, *mâle ;* f. 2, *tête de la femelle.*

Gould, *Birds of Eur.*, pl. 173.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 32, f. 1.

Verdière, *de nos campagnards.*

Description : *Mâle en été.* Parties supérieures du corps variées de noir, de roussâtre et de grisâtre, avec le croupion marron clair ; tête, devant du cou et parties inférieures du corps d'un beau jaune, plus ou moins pur, avec le vertex, la nuque, la région parotique variés de brun, la poitrine tachetée de rougeâtre et de marron, et les flancs de noirâtre ; rémiges noirâtres, bordées de jaunâtre ; rectrices colorées de même, avec les deux les plus latérales blanches sur leurs barbes internes ; bec bleuâtre ; pieds jaunâtres ; iris brun.

Chez les vieux sujets, le jaune est plus éclatant, et le vertex ne porte pas de taches brunes.

Femelle : Un peu plus petite que le mâle, plus tachetée de brun noir olivâtre, avec moins de jaune à la tête, au cou et aux parties inférieures.

Mâle et femelle en automne et en hiver : Plumage moins brillant ; les mâles n'ont pas de couleur grisâtre aux parties supérieures, et ont moins de jaune à la tête ; les femelles ont le vertex fortement rayé de brunâtre et un plus grand nombre de taches à la tête et au cou.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle, mais n'ont pas de jaune à la tête ; cette partie est tachetée de noir olivâtre, ainsi que toutes les parties inférieures du corps.

Variétés accidentelles : Je possède une variété isabelle et une autre toute jaune. Cette dernière n'est pas très-rare. M. Gerbe a vu, il y a trois ans, sur les marchés de Paris, une nichée de cette espèce renfermant trois individus, dont deux avec un plumage d'un jaune serin parfait et les yeux rouges, et le troisième avec la livrée ordinaire des jeunes.

Historique. Le Bruant jaune est répandu dans une grande partie de l'Europe ; est sédentaire et très-commun dans toute la France (1).

Il niche dans les buissons et dans les haies ; pond quatre ou cinq œufs, d'un blanc grisâtre ou roussâtre, nuancé d'une légère teinte violacée, avec des taches d'un roux violet, d'autres taches et des traits d'un brun noir.

Grand diam., 2 cent. 2 mill. ; petit diam., 1 cent. 6 mill.

Le Bruant jaune se tient aux bords des bois et des buissons en été; se mêle, en hiver, aux bandes de moineaux, de pinsons, et descend alors jusque dans la cour des fermes. Sa chair est très-délicate et recherchée en automne, époque où, en général, les oiseaux ont le plus de graisse.

(1) J'ai trouvé plusieurs individus de cette espèce dans une caisse reçue de New-York ; ils sont en tout semblables à ceux de France. M. de Selys-Longchamps croit que ces oiseaux ne proviennent pas de ce pays, mais bien d'échanges faits à la douane ; parce que, selon lui, il n'existe pas de vrais Bruants en Amérique. Ce qu'il y a de certain, c'est que le prince Ch. Bonaparte n'en indique aucun. (Voy. la note à l'art. TORCOL, p. 164.)

100. BRUANT ZIZI. — EMBERIZA CIRLUS.

(Type du genre *Cirlus* de Kaup.)

Diagnose : *Région du croupion olivâtre ; rémiges frangées, en dehors, de jaunâtre ; la première plus courte que la deuxième et égalant la quatrième ; rectrice la plus latérale avec une tache blanche occupant les deux tiers inférieurs , une autre plus petite sur la suivante.*

Taille : 16 *cent.* 1/2 *environ.*

Synonymie : Emberiza cirlus , Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. I, p. 311 ; — Gmel. *Syst.* (1788) , t. I , p. 879 ; — Lath. *Ind.* (1790) , t. I , p. 401 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810) , t. I , p. 185 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. I, p. 313 ; — Vieill. *Dict.* (1816), t. 4, p. 384, et *Faune Fr.* p. 91 ; — G. Cuv. *Règ An.* 2.e édit. (1829) , t. I , p. 404 ; — Less. *Ornith.* (1831) p. 436 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838) , p. 36 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXXVIII ;— Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. I , p. 228 ; Schleg. *Revue* (1844), p. LXVIII.

Emberiza sepiaria , Briss. *Ornith.* (1760), t. 3. p. 263.

Buff. , *Pl. enl.* 653 , f. 1 , *vieux mâle ;* f. 2 , *jeune* sous le faux titre de *femelle.*

P. Roux , *Ornith. Prov.* pl. 105, *mâle* en été ; 106 , *femelle* dans la même saison ; 107 , variété.

Gould , *Birds of Eur.* pl. 175.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 32, f. 5.

Vulgairement : Bruant de haies.

Description : *Mâle en été.* Dessus de la tête , du cou et du croupion cendré olivâtre , marqué de taches longitudinales noirâtres ; une bande jaune au dessus des yeux , une autre de même couleur au dessous ; ces deux bandes sont séparées par un trait noir, qui prend naissance sur les côtés du bec, et traverse l'œil ; dos roux, légèrement varié de brun ; gorge

noire ; bas du cou jaune ; poitrine d'un cendré verdâtre, avec du marron vif sur les côtés ; abdomen jaune ; couvertures et pennes alaires brunes, frangées de cendré et de roussâtre ; rectrices également brunes, les deux les plus latérales de chaque côté avec une longue tache blanche sur les barbes internes ; bec cendré verdâtre et brun en dessus ; pieds rougeâtres ; iris brun.

Mâle en hiver : Le jaune des parties inférieures d'une teinte plus faible ; les plumes noires de la gorge et des joues liserées de gris jaunâtre ; le marron des côtés de la poitrine et du dos moins vif, et des taches plus larges et plus nombreuses sur les parties supérieures.

Femelle en été : Point de jaune au dessus et au dessous des yeux, ni de noir à la gorge ; moins de roux au dos et sur les côtés de la poitrine ; toutes les parties inférieures jaunâtres, avec des stries longitudinales noires.

Femelle en hiver : Les couleurs sont plus ternes et les taches des parties supérieures et inférieures plus larges.

Jeunes avant la première mue : D'un brun tacheté de noir en dessus ; d'un jaunâtre nuancé d'olivâtre en dessous, avec des taches noirâtres.

Historique. Le Zizi est répandu dans les contrées méridionales de l'Europe et sur quelques points de la France ; est de passage dans nos départements du nord et vit sédentaire dans les Pyrénées, en Anjou et en Provence.

Il niche dans les haies et les buissons, près de terre. Quelques individus viennent se reproduire aux environs de Lille, dans les jardins et les vergers (1). Sa ponte est de quatre ou cinq œufs grisâtres, avec des taches, des points et des raies cendrés et noirs.

Grand diam., 2 cent. 2 mill. ; petit diam., 1 cent. 6 mill.

Ses habitudes et ses mœurs sont les mêmes que celles du Bruant jaune. Durant l'hiver il vit en compagnie de cette espèce et du Pinson. Lorsque la terre est couverte de neige, il s'approche avec eux des habitations.

(1) M. Balthazar, de Douai, possède un mâle qui a été tué à Bersée, et dont la femelle avait des œufs. Je nourris en cage un beau mâle qui a été pris fin de mai 1848, derrière le fort Saint-Sauveur à Lille, où il se trouvait accouplé.

101. BRUANT A SOURCILS JAUNES. — EMBERIZA CHRYSOPHRYS.

Diagnose : *Une raie sourcilière jaune s'étendant au-delà du méat auditif ; bec droit et pointu vers sa base ; première rémige aussi longue que la quatrième ; queue très-échancrée ; la penne la plus latérale presque entièrement blanche, tachée de brun seulement à la partie supérieure des barbes internes, et à la partie inférieure des externes, la suivante bordée de blanc en-dehors.*

Taille : 15 *cent. environ.*

Synonymie : Emberiza chrysophrys, Pall. Voy. (1776), t. 8, de l'édit. franç. in-8.°, *appendix*, p. 66 ; — Degland, *Tableau des ois. du nord de la France* et *Catalogue des ois. observés en Europ.* (1) ; — De Selys, *Faun. Belge* (1842), t. 1, p. 81, et pl. 4, f. 1 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXIX.
De Selys, *Faun. Belge*, pl. 4, f. 1.

Description : *Mâle.* Dessus de la tête noir, avec une ligne longitudinale blanche au milieu, se confondant en arrière avec une sorte de demi-collier de même couleur ; un large et long trait jaune citron au dessus de chaque œil ; parties supérieures du corps d'un ferrugineux gris brunâtre, plus foncé au centre des plumes, qui sont rousses sur les bords ; parties inférieures d'un blanc gris au cou, avec une sorte de plastron sur la poitrine, composé de plumes brunes et rousses, d'un blanc gris seulement au ventre, moucheté de points bruns au bas de la poitrine et sur les flancs ; rémiges brunâtres bordées de roussâtre en dehors ; rectrices brunes, les trois quarts des externes blanches, avec le bout brun en dehors ; les deux avant-dernières à moitié blanches vers la pointe ; bec et pieds brunâtres ; iris brun.

(1) Insérés dans les Mémoires de la Société des Sciences, des Arts et de l'Agriculture, de Lille (ann. 1851, 1859, 1840, 1841 et 1845).

Tel est un individu qui se trouve au Musée d'histoire naturelle de Lille.

Femelle et jeunes : Inconnus.

Historique. Il habite la Daourie et la Sibérie, et se montre accidentellement en France.

Le sujet qui se trouve au musée d'histoire naturelle de Lille, a été pris, au filet, derrière la citadelle de cette ville.

Mœurs et propagation inconnues.

102. BRUANT FOU. — EMBERIZA CIA.

(Type du genre *Cia* de Kaup.)

Diagnose : *Région du croupion roux rouge, rémiges liserées de cendré en-dehors, la première plus courte que la quatrième, ne dépassant pas la cinquième ; rectrices avec deux taches blanches sur les deux plus latérales de chaque côté.*

Taille : 16 *cent.* 6 *mill.*

Synonymie : Emberiza Cia, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 310 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 878 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 402 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 186 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 315 ; — Vieill. *Dict.* (1816), t. 4, p. 973, et *Faune Fr.*, p. 94 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 404 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 436 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 36 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXXIX ; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), t. 1, p. 229 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXIX.

Emberiza pratensis, Briss. *Ornith.* (1760), t. 3, p. 266.

Emberiza Lotharingica, Gmel. *Op. cit.* p. 882.

Buff. *Pl. enl.* 3, f. 2, *femelle* ou *jeune* sous le nom de *Bruant de prés de France ;* 511, f. 1, *mâle* en robe d'été sous celui d'*Ortolan de Lorraine.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 111, *mâle ;* 112, *femelle.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 179.
Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 32, f. 6.
Vulgairement : Bruant des prés ou de passage.

Description : *Mâle en été.* Tête et cou d'un cendré bleuâtre, avec deux bandes noires sur les côtés du vertex ; deux autres bandes de même couleur, l'une qui traverse l'œil, l'autre qui prend naissance, sous forme de moustache, sur les côtés du bec, viennent se réunir derrière la région parotique, et forment une sorte d'encadrement de chaque côté de la tête ; parties supérieures du corps variées de taches longitudinales noires sur fond roux légèrement varié de cendré; croupion roux marron ; gorge blanche ; devant du cou et poitrine d'un beau cendré bleuâtre ; le reste des parties inférieures d'un roux assez vif, plus ardent sur les côtés de la poitrine et de l'abdomen ; ailes traversées par deux bandes étroites blanchâtres ; les couvertures de la couleur du dos ; rémiges noirâtres, bordées de roussâtre ; queue noire avec les pennes médianes bordées de roux, et les deux plus externes marquées d'une large tache blanche sur les barbes internes ; bec noirâtre en dessus, grisâtre en dessous ; pieds et iris brun.

Mâle en automne : Il a les bandes noires de la tête moins marquées et variées de brunâtre ; moins de roux et une teinte plus cendrée sur les parties supérieures ; le cendré du cou plus clair, et le roux de la poitrine et de l'abdomen moins vif.

Femelle : Tête, dessus du cou et du corps variés de roussâtre et de noir ; croupion et sous-caudales d'un roux vif ; parties inférieures d'un roux assez clair, avec la gorge blanchâtre ; le devant du cou et la poitrine nuancés de gris sombre, tacheté de brunâtre ; flancs d'une teinte plus rousse et plus ou moins tachetés de brun roussâtre.

Jeunes avant la première mue : Ils diffèrent sensiblement des adultes. Dessus de la tête et du cou cendré, avec un trait noir sur le milieu de chaque plume ; dessus du corps

et des ailes variés comme dans la femelle, mais d'une teinte roux cendré ; sus-caudales rousses, tachetées longitudinalement de noir ; gorge, devant et côtés du cou, haut de la poitrine cendrés et marqués de taches noires ; le reste de la poitrine et l'abdomen d'un blanc très-légèrement lavé de roussâtre.

A la mue, le plumage propre à chaque sexe se dessine ; les plumes de l'état adulte qui paraissent les premières sont celles de la poitrine et de l'abdomen.

Historique. Le Bruant Fou est répandu dans les provinces méridionales de l'Europe; est sédentaire dans quelques localités de la Provence, et de passage dans d'autres. Il passe aussi en Lorraine, d'où j'ai reçu les sujets que je possède, et quelquefois dans le nord de la France. Quelques individus ont été capturés dans les environs de Paris.

Il niche dans les buissons et les haies, et pond quatre ou cinq œufs blanchâtres, avec des traits noirs, longs et déliés, qui occupent ordinairement le gros bout, où ils s'entrelacent de façon à former une sorte de couronne.

Grand diam., 2 cent. environ ; petit diam., 1 cent. 4 à 5 mil.

Mœurs, habitudes et régimes, les mêmes que chez le Bruant Zizi.

Observations. M. Temminck fait observer, avec raison, que la figure de la pl. 112 bis, de l'*Ornithologie Provençale*, donnée pour une variété de cette espèce, est celle du Bruant Cendrillard mâle.

103. BRUANT ESCLAVON. — EMBERIZA ESCLAVONICUS.

Diagnose : *Région du croupion rousse ; rémiges bordées de roussâtre, la première égalant la quatrième et plus longue que la cinquième ; une grande tache conique sur les rectrices les plus latérales, et une autre plus ou moins étendue sur la tête, dans les adultes.*

Taille : 18 *cent. environ.*

Synonymie : Passer Esclavonicus, Briss. *Ornith* (1760), t. 3, p. 94, *femelle.*

Emberiza pithyornus, Pall. Voy. (1776), t. 8 de l'édit. franç. in-8.°, *appendix*, p. 60; — Gmel. *Syst.* (1788), t. I, p. 875; — Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 413; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. I, p. 311; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 36; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXXIX; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. I, p. 226; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXX.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 104.

Vulgairement : Bruant à couronne lactée.

Description : *Mâle.* Milieu du vertex d'un blanc éclatant, avec les côtés et le front d'un noir profond ; dessus du cou varié de blanc et de brun roussâtre ; dessus du corps d'un roux plus ou moins vif, marqué, sur le haut du dos, de taches longitudinales noires, sus-caudales également rousses; gorge, région ophthalmique d'un roux très-ardent ; région parotique, devant du cou, milieu de l'abdomen et sous-caudales blancs ; poitrine et flancs tachetés de roux plus ou moins vif ; couvertures et pennes alaires d'un brun noirâtre, bordées ou liserées de cendré roussâtre et de roux ; queue noirâtre, avec les pennes bordées de cendré roussâtre, et une grande tache conique blanche sur les deux plus externes de chaque côté ; bec brun en dessus, jaunâtre en dessous ; pieds roussâtres ; iris brun.

Femelle : Elle a un faible indice de tache blanche sur la tête ; point de roux à la gorge ; les parties supérieures d'un brun roussâtre ; les inférieures blanchâtres ; les ailes et la queue comme dans le mâle.

Les *jeunes avant la première mue* me sont inconnus.

Historique. Il habite la Sibérie, et se montre accidentellement en Allemagne, en Ligurie et en Dalmatie.

M. Temminck cite la capture d'un individu, faite près de Vienne, dans l'automne de 1824.

Ses mœurs, ses habitudes, son régime et sa propagation sont inconnus.

104. BRUANT ORTOLAN. — EMBERIZA HORTULANA.

Diagnose : *Région du croupion cendré olivâtre ; rémiges frangées de cendré en dehors, première et deuxième égales, un peu plus longues que la troisième et surtout que la quatrième ; une tache blanche sur les deux rectrices les plus latérales et quelquefois une plus petite sur la troisième ; bec rou e en dessus et en dessous.*

Taille : 15 *à* 16 *cent.*

Synonymie : Emberiza hortulana, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 309 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 869 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 399 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. I, p. 183 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 311 ; — Vieill. *Dict.* (1816), t. 4, p. 393, et *Faune Fr.* p. 97 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. I, p. 404 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 436 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 36 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXXVIII ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 228 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXIX.

Hortulanus, Briss. *Ornith.* (1766), t. 3, p. 269.

Buff., *Pl. enl.* 247, f. 1, *femelle* ou *jeune.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 115, f. 1, *mâle ;* f. 2, *femelle ;* pl. 116, *variété.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 176.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 32, f. 4, peu reconnaissable.

Description : *Mâle en été.* Tête, cou et haut de la poitrine d'un cendré plus ou moins nuancé d'olivâtre, quelquefois marqué de faibles taches brunes, avec le bord des paupières, les moustaches et le devant du cou d'un jaune paille ; dessus du corps brun noirâtre au centre des plumes et roux sur leurs bords ; croupion et sus-caudales gris roux ; abdomen roux de tan plus ou moins foncé ; sous-caudales roussâtres ; couvertures alaires noires ; les petites et les moyennes bordées et terminées de cendré roussâtre ; les grandes d'une

teinte plus rousse ; rémiges brunes , liserées , en dehors , de blanc roussâtre ; queue d'un brun plus foncé, avec les deux pennes médianes bordées de roussâtre, et les deux les plus latérales marquées, sur les barbes internes, d'une longue tache blanche ; bec et pieds rougeâtres ; iris brun.

Femelle en été : Teintes du dessus du corps moins nettes; côtés du cou et haut de la poitrine marqués de taches brun olivâtre ; moins de jaune à la gorge que dans le mâle ; bas de la poitrine, abdomen et sous-caudales d'un roux pâle, avec un trait brunâtre sur la tige des plumes des flancs.

Mâle et femelle en automne : Teintes plus ternes ; les plumes des parties supérieures ont leurs bordures plus rousses ; côtés du cou et haut de la poitrine marqués de larges et longues taches noires ; les stries des flancs plus apparentes.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle dans son plumage d'automne ; ont la gorge d'un cendré clair et les pieds couleur chair livide.

Variétés accidentelles : On cite des variétés blanches, de jaunes et de noires. Je possède un mâle, vivant en cage , avec plusieurs rémiges blanches.

Historique. L'Ortolan habite principalement l'Europe tempérée et méridionale; il est très-commun en Italie, en Sicile, dans le Midi et le nord de la France (1).

Il arrive dans l'arrondissement de Lille en avril , et repart à la fin d'août ; dès le mois de septembre on ne le voit plus dans cette localité.

Il niche dans les buissons, les haies, les champs de colza. Son nid est composé d'herbes sèches , de radicules et de quelques crins en dedans. La ponte est de quatre ou cinq œufs , un peu courts , d'un gris rougeâtre pâle, un peu violacé, quelquefois légèrement bleuâtres, avec quelques points et des traits bruns et noirs.

(1) J'ai trouvé quelques individus dans une caisse qui m'a été envoyée de New-York ; ils proviendraient donc aussi , comme le Torcol et le Bruant jaune que renfermait la même caisse, d'échanges faits à la douane du Hâvre, si l'opinion de M. Selys-Longchamps est fondée. Le prince Ch. Bonaparte ne cite pas le Bruant Ortolan comme oiseau d'Amérique.

Grand diam., 2 cent. environ ; petit diam., 1 cent. 5 mill.

Le Bruant Ortolan ne s'attroupe jamais en grand nombre comme les Bruants fou et jaune ; vers la fin de l'été on le trouve par petites familles composées de quatre à six individus au plus. A l'époque des pariades, dans les environs de Lille, le mâle chante du matin au soir, sur les arbres qui bordent les chemins, qui avoisinent les champs de colza. Il cesse de chanter aussitôt que les couvées sont terminées. Il arrive dans cette localité en avril et repart en septembre.

Observations. Cette espèce est très-recherchée des gourmands, à cause du bon goût et de la délicatesse de sa chair. Elle devient très-grasse, en peu de temps, lorsqu'on la tient en captivité et dans un lieu obscur. A son passage d'automne on en prend beaucoup avec des filets à nappe, en Belgique, dans le midi de la France et en Italie. J'en ai plusieurs qui vivent dans une grande cage, placée à l'air, depuis plusieurs années. Les mâles se font entendre dès la mi-mars.

105. BRUANT CENDRILLARD. — EMBERIZA CŒSIA.

Diagnose : *Région du croupion cendré roussâtre ; rémiges frangées en dehors de même teinte, la première et la deuxième égales et les plus longues ; bec brun en dessus et rougeâtre en dessous.*

Taille : 14 *cent.*

Synonymie : Emberiza coesia, Cretzschmar, *in Rüppell, Atlas Vogel*, p. 17, tab. 10 B, d'après Schleg. ; — Temm. *Man.* 3.e part. (1835), p. 225 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXXIX ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. I, p 227 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXIX.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 112 bis, *mâle* sous le nom de *Bruant fou variété.*

Gould, pl. 181.

Description. *Mâle au printemps* : Dessus de la tête, du cou et poitrine d'un cendré bleuâtre ; parties supérieures du corps variées de brun et de roussâtre, comme chez l'ortolan ; gorge, devant du cou, abdomen roux de rouille ; pennes alaires et caudales noires, bordées de roux ; les deux rectrices

les plus latérales de chaque côté, marqueés d'une grande tache oblongue blanche et la troisième d'une plus petite tache de même couleur ; bec et pieds rougeâtres.

Femelle : Elle a parties supérieures variées de brun et de roussâtre, ce qui lui donne la plus grande ressemblance avec la femelle du Bruant Ortolan en été ; les parties inférieures et les sous-caudales d'un roux de rouille, avec des stries brunes sur les côtés du cou et le haut de la poitrine.

Les *jeunes avant la première mue* me sont inconnus.

Nota. Le mâle et la femelle, suivant M. Temminck, auraient en automne des teintes moins pures, de petites stries brunes longitudinales répandues sur la teinte cendré bleuâtre de la tête et de la nuque, des bordures brunes aux plumes de la poitrine, et le roux de la gorge noir vif et moins pur. (1)

Historique. Le Bruant Cendrillard habite la Syrie, la Nubie, l'Egypte et la Grèce, et se montre accidentellement en Europe.

P. Roux l'a trouvé en Provence et l'a pris pour une variété du Bruant Fou. Un autre sujet a été tué aux environs de Marseille par M. Bosonnier, qui en a fait hommage au Muséum d'histoire naturelle de cette ville ; enfin, M. Temminck cite une autre capture faite en 1827, près de Vienne, en Autriche.

Je dois à l'obligeance de M. le professeur Schinz un mâle et une femelle qu'il avait reçus de la Morée.

Mœurs, habitudes, régime et propagation inconnus.

106. BRUANT STRIOLÉ. — EMBERIZA STRIOLATA.

Diagnose : *Région du croupion rousse ; rémiges bordées, en dehors, de la même couleur, la première plus petite que la quatrième et même que la cinquième ; point de tache blanche sur les pennes caudales.*

Taille : 14 cent. environ.

(1) Ces descriptions sont faites d'après deux sujets que je possède.

Synonymie : Emberiza striolata, Cretzschmar, *in Rüppell, Reise, Atlas*, p. 15, tab. 10, A, d'après Schleg. ; — Temm. *Man.* 4.e part. (1820), p 640 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXXIX ; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXIX.
Fringilla striolata, Licht. *Cat. des doub. du cabinet de Berlin* (1823), N.o 245, p. 24.

Description. *Mâle adulte* : Tête, cou et poitrine d'un cendré bleuâtre; variés de taches longitudinales noires ; parties supérieures d'un roux rougeâtre, très-légèrement nuancé de brunâtre ; abdomen et ventre d'un roux moins vif, tirant sur le grisâtre et tacheté de brun sur les côtés ; rémiges et rectrices noirâtres, bordées de roux en dehors ; bec brun en dessus, jaunâtre en dessous ; pieds et iris d'un brun jaunâtre.

Femelle : Tête variée de brun et de roussâtre ; dessus du corps d'un roux moins vif que dans le mâle et tacheté de brun ; cou, haut de la poitrine, d'un cendré varié de brunâtre ; abdomen, flancs et sous-caudales roux ; petites couvertures alaires d'un roux vif, les moyennes et les grandes brunes, avec de larges bordures d'un roux vif ; rémiges et rectrices brunâtres et bordées de roussâtre.

Historique. Le Bruant striolé habite l'Egypte, d'où M. Rüppell l'a rapporté ; il serait, dit-on, commun en Andalousie et se montrerait accidentellement dans le centre de l'Europe.

Ses mœurs, ses habitudes, son régime et sa propagation sont inconnus.

107. BRUANT AURÉOLÉ. — EMBERIZA AUREOLA.

Diagnose : *Région du croupion roux rouge; rémiges frangées de jaunâtre, la première plus longue que la troisième, égalant la deuxième ; une tache blanche, allongée, sur les barbes internes de la rectrice la plus extérieure et un trait de même couleur sur la suivante ; pli de l'aile marqué de blanc.*

Taille : 15 *cent.*

Synonymie : Emberiza aureola, Pall. *Voy.* (1776), t. 8 de l'édit. franç. in-8°, *appendix*, p. 61 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 875 ; — Temm. *Man.* 3.e part. (1835), p. 232 : — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 36 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXXVIII ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 229 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXX.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 174.

Description. *Mâle* : Dessus de la tête, du cou, du corps, d'un roux marron pourpre ; face d'un noir profond ; devant du cou avec un large collier marron ; une partie du cou, poitrine et flancs d'un beau jaune serin, avec des mèches couleur marron sur ces dernières parties ; milieu du ventre et sous-caudales blanchâtres ; poignet des ailes d'un blanc pur ; couvertures alaires comme le dessus du corps ; rémiges brunes liserées de gris ; pennes caudales comme les rémiges, avec une grande tache conique blanche sur la plus externe de chaque côté et une longitudinale sur la suivante ; bec brun en dessus, rougeâtre en dessous ; pieds bruns.

Femelle : Vertex et croupion seulement d'un roux marron pourpre ; nuque et manteau d'un brun terne, avec de grandes mèches noires ; face d'un gris noirâtre ; devant du cou avec un collier marron très-étroit ; flancs nuancés d'olivâtre et marqués de larges mèches brunes ; poignet des ailes d'un gris blanchâtre : point de tache blanche sur la deuxième rectrice externe.

Historique. Le Bruant striolé habite l'Asie, depuis l'Oural jusqu'au Kamtschatka ; est de passage accidentel en Crimée, et probablement dans quelques autres parties méridionales de la Russie.

Ses mœurs, ses habitudes, son régime et sa propagation sont inconnus.

108. BRUANT DES ROSEAUX. — EMBERIZA SCHŒNICULUS.

(Type du genre *Cynchramus* de Kaup.?)

Diagnose : *Région du croupion cendré, tachetée de brun; rémiges frangées, en dehors, de roussâtre, la première aussi longue que la quatrième, une tache blanche occupant les deux tiers inférieurs de la rectrice la plus externe, une autre occupant le tiers inférieur seulement de la suivante ; bec grêle, presque droit et pointu.*

Taille : 15 *cent. environ.*

Synonymie : Emberiza schœniculus, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 311 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 881 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 402 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 181 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 307 ; — Vieill. *Dict* (1816), t. 4, p. 400, et *Faun. Fr.* p. 95 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 404 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 436 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 36 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXXIX ; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), t. 1, p. 225 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXX.

Hortulanus arundinaceus, Briss. *Ornith.* (1760), t. 3, p. 274.

Emberiza passerina, *mâle de l'âge d'un an ;* Gmel. *Op. cit.* p. 871 ; — Lath. *Op. cit.* p. 403.

Buff. *Pl. enl.* 247, f. 2, *mâle ;* 497, f. 2, *femelle.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 113, f. 1, *mâle en été ;* f. 2, *le même en automne ;* pl. 114, *femelle.*

Gould, *Birds of Eur.* p. 183.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 32, f. 3.

Diale, *de nos oiseleurs sous la robe d'automne ou d'hiver ;* Moineau de roseaux, *sous celle d'été.*

Description : *Mâle à l'âge de deux ans et en plumage d'été.* Tête, devant du cou et une partie du haut de la poitrine d'un noir pur ; paupière supérieure et trait de chaque

côté derrière la mandibule inférieure blancs ; un demi-collier, de même couleur, au cou ; dessus du corps noir ; varié de roux vif, surtout aux ailes, avec le croupion cendré et varié de noir et de brun ; parties inférieures d'un blanc grisâtre luisant, flammées d'un peu de roux sur les flancs ; pennes des ailes brunes, liserées de roussâtre et de blanchâtre ; pennes de la queue noires, avec les deux externes de chaque côté en partie blanches sur les barbes internes et externes ; bec noir en dessus ; pieds d'un brun roussâtre ; iris brun foncé.

Mâle à l'âge d'un an et en automne : Les plumes noires de la tête et du cou sont bordées de roussâtre.

Femelle en été : Gorge et un trait au dessus des yeux d'un blanc roussâtre ; tête variée de brun foncé et de roux ; teintes, en dessus, moins pures que dans le mâle ; parties inférieures fortement tachetées longitudinalement de noir roussâtre : point de collier blanc.

Jeunes avant la première mue : Ils diffèrent peu de la femelle adulte qui vient de muer. Les mâles ont le collier indiqué par du cendré clair ; la gorge et le devant du cou d'une couleur noirâtre, variée de roux. Les femelles ont les plumes du dessus de la tête et du manteau noires et bordées de roussâtre ; la gorge, la poitrine, l'abdomen et les flancs d'un roux clair, avec des raies longitudinales noires.

Jeunes et vieux en automne et en hiver : Ils ont les plumes de la tête variées de roux et de gris sur un fond noir ; celles de la gorge terminées de gris blanchâtre ; celles du dessus du corps largement bordées de roux et les parties inférieures d'un blanc nuancé de roussâtre, avec les côtés de la poitrine et les flancs flammés de brunâtre.

Variétés accidentelles : Je possède une variété tapirée de blanc.

Historique. Le Bruant de roseaux est répandu en Europe, du nord au midi ; on le trouve communément dans le nord de la France (1).

(1) J'ai également reçu de New-York deux individus de cette espèce, qui ne m'ont pas paru différer de ceux d'Europe ; mais d'après M. de Selys-Longchamps, ce

Il arrive, en avril, dans les environs de Lille et en repart durant l'hiver.

Il niche près de l'eau, au milieu des roseaux; sa ponte est de quatre ou cinq œufs oblongs, d'un gris violet sombre, un peu roux avec des taches et des traits en zigzag d'un brun noir.

Grand diam., 2 cent.; petit diam., 1 cent. 5 mill.

Cette espèce vit l'hiver par petites bandes qui, après avoir erré, pendant le jour, dans les champs, se réunissent le soir, dans les roseaux d'un étang ou d'un marais voisin. Là, après avoir caqueté pendant quelque temps, comme font les moineaux qu'un même arbre rassemble pour la nuit, tous les individus cherchent un gîte dans les herbes épaisses qui croissent au pied des roseaux, ou sous leurs racines mêmes.

Le Bruant de roseaux est insectivore et granivore, il vit très-bien en captivité; devient très-gras en automne, et ne le cède pas à l'Ortolan pour la délicatesse de sa chair.

109. BRUANT DES MARAIS. — EMBERIZA PYRRHULOIDES.

Diagnose : *Région du croupion cendrée et marquée de brun; rémiges frangées de roussâtre, la première plus courte que la quatrième; les deux rectrices les plus externes blanches en-dehors, et une grande tache de même couleur sur leurs barbes externes; bec gros, bombé et courbé en dessus.*

Taille : 16 *cent.*

Synonymie : Emberiza pyrrhuloïdes, Pall. *Zoogr.* (1811), t. 2, p 49; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXXIX.

Emberiza palustris, Sav. *Ornith. Tosc.* (1829), t. 2, p. 91; — Temm. *Man.* 2.e édit. 3.e part. (1825), p. 220; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 36; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 226; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXX.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 114 bis, *mâle en automne;* f. 2, *tête de la femelle.*

serait encore des sujets échangés. Le prince Ch. Bonaparte ne le compte pas non plus parmi les oiseaux d'Amérique : *Voy.* les articles Bruant jaune, Ortolan et Torcol.

Ch. Bonap. *Faun. Ital.* pl. 35, f. 1, *mâle en robe d'été;* f. 2, *femelle*, et f. 3, *jeune.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 184.

Vulgairement : Bruant Gros-Bec.

Description. *Mâle en été* : Dessus et côtés de la tête, gorge, devant du cou et haut de la poitrine d'un noir très-profond ; une bande blanche, se confondant avec un collier de même couleur qui occupe la nuque, règne de chaque côté du cou ; plumes des parties supérieures du corps, d'un beau noir au centre, bordées de roux ; croupion et sus-caudales d'un cendré marqué de petites raies noirâtres sur la tige des plumes ; parties inférieures du corps blanches, avec les côtés de la poitrine et les flancs striés longitudinalement de brun roux ; couvertures alaires noires, les petites bordées largement de roux vif, les grandes et les moyennes de cendré roussâtre ; rémiges noires, également bordées de cendré roussâtre, rectrices pareilles aux rémiges ; les deux plus latérales avec la moitié des barbes internes blanches ; bec et pieds brun noir ; iris brun châtain.

Mâle en automne : Plumes noires de la tête, du cou et de la poitrine terminées de roux brun ; celles qui forment le collier blanc du cou et de la nuque terminées de cendré roussâtre ; le roux des parties supérieures du corps et des ailes plus ardent et plus étendu ; le blanc des parties inférieures est remplacé par une teinte roussâtre.

Femelle en été : Elle m'est inconnue.

Femelle en automne : Parties supérieures de la tête, du cou et du corps roussâtres, avec le centre des plumes de l'occiput, du dos et des ailes d'un brun foncé ; parties inférieures du corps et côtés du cou également roussâtres, mais d'une teinte plus claire ; une bande brune sur les joues, une autre, de même couleur, part de la base de la mandibule inférieure et vient entourer la gorge ; traits bruns longitudinaux sur les côtés de la poitrine et sur les flancs ; milieu du ventre et sous-caudales blanchâtres.

Les *jeunes avant la première mue* me sont inconnus.

Historique. On trouve le Bruant des marais dans le midi de la France, en Italie et en Sicile.

Il niche au bord des marais, dans les joncs, entre les racines des plantes aquatiques, et notamment sous la soude ligneuse. Son nid est composé extérieurement de filaments de végétaux, d'herbes sèches et intérieurement de crins. Ses œufs, au nombre de quatre ou cinq, seraient d'un blanc terne marqué à claire voie de marbrures brunes, d'après M. Temminck, et selon M. Crespon, d'un blanc nuancé de grisâtre, et marqué d'une multitude de petites taches brunes plus nombreuses au gros bout.

Le Bruant des marais, par ses mœurs et ses habitudes, diffère peu du Bruant des roseaux. Sa voix, d'après M. Crespon, serait plus brève et plus forte. Le même auteur avance qu'il brise les tiges des roseaux pour en manger la semence, et qu'il se nourrit aussi d'insectes, ce que, du reste, avait déjà observé P. Savi.

Observations. 1.° M. Temminck doute que cet oiseau soit une espèce distincte du Bruant des roseaux. « A mon avis, dit-il, il en est de cet oiseau comme de tant d'autres animaux de différentes contrées du globe, qui offrent souvent des caractères distincts, surtout à la vue de quelques échantillons, mais qu'on est forcé de rapporter à une même souche primordiale, lorsqu'on parvient à comparer les individus en nombre considérable. »

Il est présumable, d'après ce langage, que M. Temminck ne connaît pas l'*Emb. Pyrrhuloïdes* ou *palustris*, et que les individus qu'il a reçus de M. Cantraine n'étaient pas de cette espèce, mais des Bruants de roseaux un peu plus forts, et à bec plus gros, comme on en rencontre dans le midi, d'où j'en ai obtenu plusieurs fois pour des *Emb. palustris* Tem.

2.° L'*Emb. intermedia* de Michaëlles est du nombre de ces Bruants de roseaux à taille un peu plus grande. Il est facile de reconnaître que cette prétendue espèce est un *Emb. Schœniculus,* dont il ne diffère que par des proportions plus fortes. Son bec n'est pas, à vrai dire, plus gros, mais il est plus bombé et un peu fléchi à sa pointe, au lieu d'être conique et droit comme dans le *Schœniculus.*

M. de Selys-Longchamps, qui possède tous les états de l'*Emb. intermedia*, me fait observer que d'après les données de M. Schlegel sur son *Emb. fucata*, il est disposé à croire que ce naturaliste n'a eu sous les yeux qu'un jeune *Emb. intermedia*, et non un *Emb. fucata* de Pallas. Je ne partage pas la présomption de mon honorable ami. L'oiseau indiqué par M. Schlegel est bien l'*Em. fucata*; je possède deux individus de cette espèce, que je dois à l'extrême générosité de ce savant ornithologiste.

110. BRUANT GAVOUÉ. — EMBERIZA FUCATA.

(Type du genre *Orospina* de Kaup.)

Diagnose : *Région du croupion rousse ; rémiges liserées de roussâtre, la première égalant la quatrième ; rectrice la plus latérale portant une longue bande blanche et la suivante une petite tache de même couleur à sa pointe ; bec légèrement arqué en dessus.*

Taille : 15 *cent. environ.*

Synonymie : Emberiza fucata, Pall. *Voy.* (1776), t. 8 de l'édit. franç. in-8.° *appendix*, p. 64 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXXIX : — Schleg. *Revue* (1844), p. LXX.
Emberiza Provincialis, Gmel. *Syst.* (1778), t. 1, p. 881.
Emberiza lesbia, Temm. *Man.* 3.e part. (1835), p. 235 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 36.
Buff., *Pl. enl.* 656, f. 1, *jeune sujet.*
P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 109.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 178.
Vulgairement : Gavoué de Provence.

Description. *Mâle au printemps :* Tête et nuque d'un cendré légèrement roussâtre, avec de petites taches d'un noir profond; manteau roussâtre, avec de grandes taches noires sur le milieu des plumes ; croupion d'un roux vif, gorge et devant du cou blanc, encadré par un hausse-col de taches noires qui se montrent isolément au bas du cou ; poitrine marquée d'une zone de taches d'un roux ardent ; ventre blanc ; flanc d'un roux tirant sur l'isabelle, avec des mèches d'un brun rougeâtre; lorums gris roussâtre ; région parotique roux marron ; petites couvertures alaires d'un roux rouge, les moyennes et les grandes noires, largement bordées de cendré roux rougeâtre ; rémiges brunes, liserées de roux rougeâtre : rectrices brunes, les deux médianes largement bordées de roux rouge, les autres liserées d'une teinte plus claire, et l'externe de chaque côté avec une

grande tache longitudinale blanche et une très-petite sur la suivante ; bec brun ; bord libre des paupières et pieds jaunes; iris brun (1).

Femelle : Parties supérieures d'un brun terne, marquées d'un très-grand nombre de mèches noires, avec des stries de cette couleur sur le roux du croupion ; région parotique d'un roux terne ; hausse-col marqué d'un plus grand nombre de taches noires ; point de rouge vif à la poitrine.

Mâle et femelle en hiver : Ils se ressembleraient ; le roux des parties supérieures serait moins vif et le mâle n'aurait ni blanc encadré de noir à la gorge et au devant du cou, ni le ceinturon de taches roux ardent à la poitrine.

Jeunes de l'année : Ils auraient les teintes plus rembrunies en dessus, plus de taches noires, sur un fond roussâtre, en dessous.

Historique. Il habite la Daourie et se montre accidentellement en France, en Italie et en Allemagne.

M. Crespon cite deux captures qui auraient été faites en France ; l'une près de Marseille, et l'autre près de Montpellier.

M. Temminck dit qu'il habite les parties orientales du midi de l'Europe, la Grèce et la Crimée. Il paraît qu'il a été mal informé, quant à cette dernière contrée, car M. Nordmann dit qu'on ne l'y trouve pas.

Ses mœurs, ses habitudes, son régime et sa propagation sont inconnus.

111. BRUANT MITILÈNE. — EMBERIZA RUSTICA.

Diagnose : *Région du croupion roux ; rémiges bordées de roussâtre, la première plus longue ou aussi longue que la troisième, la quatrième plus courte que cette dernière ; une grande tache allongée sur les deux rectrices les plus latérales ; bec droit en aléne, un peu relevé à la pointe.*

Taille : 13 *cent.* 3 *ou* 4 *mill.*

(1) Pallas décrit cette espèce de la manière suivante : Grosseur du Bruant fou ; vertex et nuque d'un roux cendré ; dos brun ; ligne sourcilière blanche ; région parotique avec des taches rousses arrondies ; dessous du cou blanc, entouré de taches fauves ; le reste du corps comme le *Passerinus.*

Synonymie : Emberiza rustica, Pall. *Voy.* (1776), t. 8 de l'édit. franç. in-8.°, *appendix*, p. 64 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 36 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXXIX ; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXXI.

Emberiza lesbia, Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 882 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 317 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 231.

Buff. *Pl. enl.* 656, f. 2, *mâle.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 109, f. 1, *jeune ;* f. 2, *adulte.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 177.

Vulgairement : Le Mitilène de Provence.

Description. *Sujets au printemps :* Dessus de la tête noir avec une bande longitudinale d'un blanc roussâtre sur la ligne médiane, se confondant, à l'occiput, avec une petite plaque blanche ; nuque d'un roux rouge ; dos, scapulaires et sus-caudales marqués de mèches noires, bordées de roux rougeâtre ; gorge, devant du cou, milieu et bas de l'abdomen d'un blanc pur ; cette couleur est encadrée, au cou, par une raie noirâtre et un large collier de roux rouge qui ceint le haut de la poitrine : flancs portant de longues flammèches de cette couleur ; sous-caudales blanches, avec quelques taches brunâtres ; large bande sourcilière d'un blanc pur, se perdant à l'occiput, avec la plaque de même couleur ; ailes pareilles au manteau, et traversées par des raies blanches ; queue d'un brun noir, avec les deux pennes médianes liserées de roux et les deux plus externes de chaque côté, marquées, dans leur longueur, d'une bande blanche, plus petite sur la moins externe.

Les *sujets en robe d'automne* auraient, ainsi que le présume M. Temminck, les plumes noires du vertex bordées de brunâtre, avec la bande médiane de cette teinte ; les côtés et le bas du cou n'offriraient qu'une rangée de petites taches brunes (1).

(1) Pallas donne de cette espèce la description suivante : Taille du Bruant de roseaux, tête noire, avec trois bandes blanches, l'une au milieu du vertex, les

Historique. Le Mitilène habite la Sibérie et se montre accidentellement en France.

Suivant M. Temminck, on le trouverait en Crimée ; il est probable qu'il se trompe, car M. Nordmann l'y a vainement cherché.

M. Crespon cite la capture faite près de Marseille, d'un individu qu'a conservé en cage M. Barthélemy, conservateur du Musée d'histoire naturelle de Marseille.

La propagation de ce Bruant est inconnue.

Tout ce qu'on connaît de son histoire se réduit à quelques observations faites sur l'individu conservé vivant, pendant deux ans, par M. Barthélemy. Cet oiseau était d'un naturel vif et gai ; son cri d'appel ressemblait à celui de ses congénères, *zir*, *zir*, et son chant, qu'il fit entendre en 1838, depuis le mois d'avril jusqu'à la fin d'octobre, avait quelque rapport avec celui de la Fauvette à tête noire. Sa livrée pâlissait un peu à la mue d'automne. On le nourrissait de millet et de chènevis (Crespon).

Observations. M. de Selys-Longchamps (*in litteris*) cite comme synonyme *l'Emberiza borealis* Zettersted (*Faun. Laponica* 1838) et la pl. 131 de Nilsson, comme représentant la femelle de cette espèce.

112. BRUANT NAIN. — EMBERIZA PUSILLA.

Diagnose : *Conformation de l'*Emberiza rustica ; *même teinte; cet oiseau en petit.*

Taille : 12 *cent.*

Synonymie : Emberiza pusilla, Pall. *Voy.* (1776), t. 8 de l'édit. franç. in-8.°, *appendix*, p. 63 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 871 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXXI.

Emberiza Durazzi, Ch. Bonap. *Faun. Ital.* pl. 36, f. 1? — Durazzo, *Ucell. Liguri* (1840), p. 49.

Description. *Mâle :* Il m'est inconnu.

Femelle: Dessus de la tête marqué, au centre des plumes, d'une raie longitudinale d'un brun de rouille rougeâtre, et,

deux autres au-dessus des yeux, en forme de sourcils ; cou et pli de l'aile ferrugineux ; dessus du corps coloré de brun et de roux ; dessous blanc, avec quelques taches roussâtres au cou ; rectrice externe de chaque côté avec une tache longitudinale et oblique, blanche, vers l'extrémité.

sur les côtés, de deux autres raies noirâtres plus étroites; dessus du cou et croupion d'un gris brunâtre, nuancé d'olivâtre et de noirâtre; plumes du dos d'un brun noir au centre, passant au brun couleur de rouille rougeâtre sur les côtés et au gris verdâtre sur les bordures; gorge et devant du cou d'un blanc jaunâtre, entouré, de chaque côté, d'une rangée de taches noires disposées en cercle; entre ces taches et l'oreille une raie blanchâtre partant de la base de la mandibule inférieure et s'étendant au-delà de l'oreille, en se courbant vers la nuque; haut de la poitrine et flancs blanchâtres, nuancés de brunâtre, avec des taches noires longitudinales, et les bordures des plumes d'un brun rougeâtre; ventre et sous-caudales d'un blanc pur; lorums roux de rouille pâle; raie sourcilière blanchâtre; région parotique d'un brun de rouille rougeâtre et les bords des plumes noirâtres: côtés du cou gris brunâtre, nuancé d'olivâtre avec une faible tache noirâtre au centre des plumes, ailes brun noir, avec les scapulaires et les grandes couvertures largement bordées de brun rougeâtre, les moyennes terminées de blanc et les rémiges liserées de brun de rouille plus pâle sur les premières; queue noirâtre, avec les pennes également liserées de rouille pâle, l'externe marquée en dehors d'une raie blanche assez large et oblique, qui occupe les trois quarts inférieurs de sa longueur et va en s'élargissant sur les barbes internes, à mesure qu'elle s'approche de l'extrémité; une autre raie semblable, mais moins longue et plus étroite sur la penne voisine; bec d'un noir de corne; tirant au jaune sur les bords des mandibules et en dessous; pieds d'un jaunâtre pâle (1).

Historique. Le Bruant nain habite la Sibérie orientale. Pallas l'a observé en grand nombre dans la Daourie, près des torrents des montagnes.

(1) Tel était un individu femelle pris le 18 novembre 1842 aux environs de Leyde et dont M. Schlegel donne une description détaillée.

Pallas, qui a décrit aussi cet oiseau dit qu'il est à peine aussi gros que le Tarin; qu'il porte sur la tête cinq raies longitudinales de couleur brique, séparées, chacune, par une autre raie noire; que le dessus du corps est varié de brun et de roux, le dessous blanc avec des taches au cou.

Il se montre très-accidentellement en Europe. Un individu a été pris en novembre 1842 dans les environs de Leyde.

Mœurs, habitudes, régime et propagation inconnus.

Observations. M. de Selys-Lonchamps (*in litteris*) doute que *l'Em. pusilla* de M. Schlegel soit le même oiseau que l'homonyme de Pallas; il serait porté à le considérer comme la femelle de *l'Emb. fucata*, et il fonde sa présomption sur ce que la *Pusilla* diffère de celui de Pallas par une raie rousse médiane à la tête, et par l'absence d'une raie rousse foncée aux oreilles. Il ajoute que si l'oiseau de M. Schlegel est une espèce et que ce ne soit pas la vraie *Emb. pusilla* de Pallas, il devrait l'appeler *Em. durazzi* (*Bon. Faun. Ital.* pl. 36, f. 1), et que la fig. 2 de la même planche, donnée pour celle de la femelle de cet oiseau, pourrait bien n'être qu'un jeune *Schœniculus*.

Ayant vu au musée de Leyde *l'Emb. pusilla* de M. Schlegel, je ne puis, avec mon savant ami, le rapporter au *Fucata*. Il n'en a pas le bec : cette partie, au lieu d'être convexe en dessus, un peu courbé, est droit, en alène, pointu et un peu renversé à son extrémité : son plumage est sensiblement différent.

113. BRUANT PROYER. — EMBERIZA MILIARIA.

(Type du genre *Miliaria*, Brehm ; *Cynchramus*, Ch. Bonap.)

Diagnose : *Région du croupion cendré roussâtre ; rémiges avec le bord externe de la même teinte, la première plus courte que la deuxième et plus longue que la quatrième ; point de tache blanche à la queue ; bec gros, court, arqué en dessus.*

Taille : 19 *cent.*

Synonymie : Emberiza miliaria, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. I, p. 308 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. I, p. 868 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. I, p. 402 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 180 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. I. p. 306 ; — Vieill. *Dict.* (1816), t. 4, p. 399 et *Faun. Fr.* p. 92 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. I, p. 405 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 436 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXXIX ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. I, p. 224 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXXI.

Cynchramus, Briss. *Ornith.* (1760), t. 3, p. 292.

Cynchramus miliaria, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 35.

Buff. *Pl. enl.* 233, sous le nom de *Bruant de France*, appelé *Proyer*.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 108, f. 1, *adulte en automne;* f. 2, *jeune au sortir du nid.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 171.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 32, f. 2.

Description. *Mâle en été :* Toutes les plumes des parties supérieures brunes, bordées de gris et plus ou moins usées; celles des parties inférieures d'un blanc gris, variées de petites taches d'un brun roussâtre, rondes et triangulaires au cou, allongées sur la poitrine et les flancs; couvertures alaires pareilles au manteau; rémiges et rectrices liserées de blanchâtre; bec bleuâtre; pieds brunâtres; iris brun.

Mâle en automne et en hiver : Plumage varié de brun et de roussâtre en dessus; d'un blanc jaunâtre en dessous, avec de nombreuses et larges taches brunes au cou et à la poitrine.

Femelle : Elle ne diffère du mâle que par des teintes un peu plus claires.

Jeunes avant la première mue : Plumage plus roux en dessus, et plus marqué de taches brunes et noirâtres en dessous.

Variétés accidentelles : On trouve des individus à plumage blanc, ou jaune clair, ou tacheté de gris et de blanc.

Historique. Le Proyer est répandu dans toute l'Europe. On le trouve communément en France où il vit sédentaire dans quelques contrées, principalement dans le midi.

Il niche à terre dans les guérets, les champs ensemencés, les prairies. Sa ponte est de quatre à six œufs, un peu allongés, d'un gris cendré roussâtre ou violacé, avec des taches brunâtres et d'autres taches, ainsi que de petits traits en zigzag d'un brun noir.

Grand diam., 2 cent. 5 à 6 mill.; petit diam. 1 cent. 8 mill.

Cette espèce a le vol très-rapide et bruyant. En automne elle forme des bandes plus ou moins nombreuses; les individus qui les composent vivent rapprochés les uns des autres, et, même en volant,

s'écartent peu. L'hiver, ceux qui n'ont point émigré se mêlent aux bandes de moineaux, de pinsons et de bruants et s'approchent des habitations.

114. BRUANT CROCOTE. — EMBERIZA MELANOCEPHALA.

(Type du genre *Euspiza*, Ch. Bonap.)

Diagnose : *Région du croupion rousse ; la première rémige plus longue que la troisième, égalant la deuxième ; queue sans taches blanches ; bec fort, allongé, presque droit, à arête saillante entre les narines.*

Taille : 18 *cent. environ.*

Synonymie : Emberiza melanocephala, Scopoli, *An.* 1 *Hist. nat.* (1768), p. 142, N.° 208 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 873 : — Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 412 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 303 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p 405 : — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXXVIII ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 223 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXXII.

Fringilla crocea, Vieill. *Ois. chant.* pl. 27, et Passerina melanocephala, *Dict.* (1817), t. 25, p. 28.

Euspyza melanocephala, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 32.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 104 bis, *mâle* au printemps ; 104 ter, *femelle.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 172.

Description. *Mâle en été :* Dessus de la tête; régions des yeux et des oreilles d'un noir pur ; dessus du cou, du dos et croupion, roux ; parties inférieures, côtés du cou et sous-caudales d'un beau jaune jonquille, nuancé de roux vif sur les côtés de la poitrine ; ailes brunes, avec les plumes bordées de grisâtre ; queue d'un brun cendré roussâtre, avec les bordures des pennes d'une teinte plus claire ; bec bleuâtre; pieds et iris d'un brun roux.

Mâle en automne : Noir de la tête moins pur, plumes

avec un liseré brun; roux des parties supérieures moins vif, légèrement nuancé de grisâtre; jaune des parties inférieures d'une teinte plus claire, et roux des côtés de la poitrine peu apparent et moins étendu.

Femelle : Gorge blanche; les parties supérieures d'un cendré roussâtre et les inférieures d'un roux blanchâtre, nuancé de jaune en quelques points.

Les *jeunes avant la première mue* me sont inconnus.

Historique. Le Bruant Crocote habite le midi de l'Europe et l'Asie mineure; est commun en Morée et se montre accidentellement en France et en Allemagne.

Il niche sur les buissons, particulièrement sur le ***Bariurus aculeatus***, à peu de distance de terre; pond quatre ou cinq œufs blanchâtres, avec de très-petits points et des taches d'un gris plus ou moins cendré. Il y en a d'un blanc verdâtre, avec des taches d'un brun de rouille au gros bout. (***Auctorum.***)

Mœurs, habitudes et régime inconnus.

115. BRUANT BORÉAL. — EMBERIZA BOREALIS.

Diagnose : *Bec droit ; le blanc de l'aile traversé par une bande noire ; première et deuxième rémiges à peu près égales, les autres étagées ; ongle postérieur très-peu plus long que celui du doigt médian ; les trois pennes caudales les plus latérales blanches, bordées de noir à leur extrémité.*

Taille : 16 *cent. environ.*

Synonymie : Passerina borealis, Vieill. *Dict.* (1817), t. 25, p. 8.

Emberiza borealis, Degland, *Cat. des Ois. d'Eur.* (1839), p. 76; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 230, d'après Zetterstedt.

Description. *Mâle en été :* Sommet de la tête, joues, côtés du cou et toutes les parties inférieures, blancs; nuque, dessus du cou, du corps, et côtés de la poitrine noirs; quelques plumes

du dessus du cou légèrement liserées de fauve ; celles de la tête usées par le frottement et l'action de l'air ; petites couvertures des ailes et les six rémiges secondaires entièrement ou presque entièrement blanches ; les primaires et les rectrices brunes ; les trois pennes les plus externes de la queue blanches, terminées par une bordure brune ; bec noir dans presque toute son étendue, roussâtre à sa base ; pieds et iris bruns (1).

Mâle en automne : Dessus de la tête, joues, gorge et poitrine noirs ; sourcils d'un blanc roussâtre ; dessus du cou d'un roux vif ; plumes du dos et des ailes noires dans le milieu, et brunes sur les bords, à l'exception des petites couvertures qui sont bordées de blanc ; abdomen et sous-caudales d'un blanc sale ; rémiges primaires et pennes de la queue brunes, liserées de blanc; cette couleur occupe le milieu des trois plus externes ; bec noir à la pointe et blanc dans le reste de son étendue ; pieds bruns. (Vieill).

Femelle en hiver : Tête d'un noir varié de roux ; dessus du cou roussâtre ; dessus du corps, des ailes et de la queue de couleur moins foncée que dans le mâle ; gorge blanche, poitrine noire, mêlée de blanc. (Vieill.) (2).

Jeunes avant la première mue : Inconnus.

Historique. On trouve le Bruant Boréal en Islande et en Laponie. Ses mœurs, ses habitudes, son régime et sa propagation sont inconnus.

Observations. J'ai vu dans la riche collection de M. de Lamotte, à Abbeville, plusieurs sujets de cette espèce, qu'il a rapportés de Norwége pour des Bruants de neige en robe d'été. Ils en diffèrent cependant beaucoup par le bec, les pattes, l'ongle postérieur et la dispositiou du blanc de l'aile.

(1) Cette description est faite d'après plusieurs sujets, qui m'ont été rapportés d'Islande par un pêcheur de Dunkerque et qui ont été tirés en été.

(2) Vieillot donne ces descriptions d'après deux dépouilles qui ont été rapportées du nord de l'Europe, par Payxull, et qui ont été déposées au muséum d'histoire naturelle de Paris.

2.° PASSERINES. — PLECTROPHALES (Mey.).

(*Passerina*, Vieill.; *Centrophanes*, Kaup).

Ongle du pouce plus long que ce doigt ; légèrement courbé ; palais lisse.

116. BRUANT DE NEIGE. — EMBERIZA NIVALIS.

DIAGNOSE : *Bec court, un peu arqué dès la base en dessus; blanc de l'aile sans bande transversale noire ; première et deuxième rémiges les plus longues, les autres étagées ; ongle postérieur le double plus long que celui du doigt médian ; les trois rectrices les plus latérales blanches avec un trait noir à leur pointe.*

Taille : 17 *à* 18 *cent.*

Synonymie : EMBERIZA NIVALIS, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 308; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 866; — Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 397; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 187; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 319; — G, Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1. p. 405; — Less. *Ornith.* (1831), p. 436.

HORTULANUS NIVALIS, Briss. *Ornith.* (1760), t. 3, p. 285.

PASSERINA NIVALIS, Vieill. *Dict.* (1817), t. 25, p. 18 et *Faun. Fr.* p. 86.

PLECTROPHANES NIVALIS, Mey. d'après Ch. Bonap. *Birds of Eur.* (1838), p. 37; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt* (1840), t. 1, p. XXXVIII; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 232; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXXII.

Buff. *Pl. enl.* 497, *mâle adulte* en hiver; 511, f. 2, *femelle* sous le nom d'*Ortolan de passage.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 103, f. 1, *mâle* en hiver; f. 2, *femelle.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 170.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 33, f. 1.

Vulgairement : Ortolan de neige.

Moineau des dunes, Pinson du Nord *de nos villes maritimes.*

Description. *Mâle en été* : Tête, cou, grandes et petites couvertures des ailes, moitié supérieures des rémiges, sus-caudales, parties inférieures du corps et de la queue d'un blanc pur ; dos, scapulaires, plumes de l'aile bâtarde et la moitié inférieure des rémiges d'un noir profond ; les deux rectrices médianes de cette couleur, la voisine blanche dans les deux tiers supérieurs en dehors, le reste noir ; les trois plus latérales blanches avec un trait noir à leur pointe sur les barbes externes ; bec et pieds entièrement noirs ; iris brun.

Mâle en automne : Dessus de la tête, du cou, et du corps varié de roux de rouille, toutes les plumes noires du dos, les scapulaires et les sus-caudales bordées et terminées de roux nuancé de grisâtre ou de brunâtre ; parties inférieures du corps blanches, avec un hausse-col sur la poitrine et les flancs roux de rouille ; blanc des ailes traversé par du roussâtre ; rémiges terminées de blanchâtre et plus ou moins liserées de cette couleur ; les quatre rectrices médianes bordées et terminées de blanc roussâtre ; bec brun à sa pointe, jaune dans le reste de son étendue ; pieds et iris brun.

Femelle en été : Tête et cou d'un blanc nuancé de roux de rouille ; plumes du dos, scapulaires et sous-caudales noires, bordées de blanc roussâtre ; haut de la poitrine varié de roux ; le reste comme dans le mâle. (Temm.)

Femelle en automne : Parties supérieures noires, avec toutes les plumes bordées et terminées de grisâtre, nuancées de brun et de roussâtre à la tête, variées de grisâtre au dos et sur les scapulaires ; parties inférieures blanches, avec une nuance grisâtre au cou, et un peu de roux sur les côtés de la poitrine ; petites couvertures alaires et rémiges primaires d'un brun noirâtre, bordées et terminées de blanchâtre ; rémiges secondaires blanches ; plumes de l'aile bâtarde noires ; rectrices d'un brun noirâtre, terminées et bordées de gris roussâtre, excepté les trois plus externes de chaque côté qui sont d'un blanc pur, avec une tache longitudinale brune vers leur extrémité, sur les barbes externes ; bec jaune avec la pointe brune ; pieds et iris bruns.

Jeunes de l'année : Ils ressemblent à la femelle en automne, mais les bordures des plumes, en dessus, sont plus larges et plus rousses ; le brun du vertex est plus foncé ; le blanc des parties inférieures est moins pur ; celui du cou est légèrement lavé de roussâtre ; la poitrine et les flancs sont d'un roux de rouille prononcé, les petites couvertures alaires sont noires, bordées de blanc ; les moyens également noires bordées de roux et terminées de blanc ; les rémiges secondaires ont leurs barbes externes d'un brun noirâtre, bordées de blanc ; les primaires sont terminées de gris blanchâtre ; les rectrices bordées d'une teinte plus rousse, et le brun des deux plus externes de chaque côté s'étend tout le long de la baguette.

Variétés accidentelles : On en trouve de blanches, de jaunâtres, et de tapirées de noir et de brun.

Historique. Le Bruant de neige habite les régions du cercle Arctique, et se montre annuellement de passage dans le nord de la France.

Il niche parmi les rochers ; pond cinq ou six œufs oblongs, d'un blanc légèrement azuré, avec de petits points gris violet, et quelques autres points d'un brun noir au gros bout.

Grand diam., 2 cent. 2 ou 3 mill. ; petit diam., 1 cent. 5 à 6 m.

Le Bruant de neige vit plus à terre que sur les arbres et les buissons. Il a un peu les mœurs et le vol des alouettes, se mêle quelquefois aux bandes que celles-ci forment, et voyage avec elles. L'hiver il se réunit par petites troupes de vingt à trente individus. C'est ainsi attroupé que, pendant l'hiver, et surtout par les grands froids, nous le voyons arriver dans notre localité et sur nos côtes maritimes. Il vit très-bien en captivité. J'en nourris trois, pris dans les environs de Lille, avec de l'avoine à laquelle j'ajoute de temps en temps du blé ou un peu de pain.

Observations. MM. de Lamotte et de Cossette, dans leur voyage en Norwége, ont confondu le Bruant boréal avec une espèce en robe de noces. Il est cependant bien facile de les distinguer en comparant le bec, les pattes et les ailes, qui offrent de très-grandes dissemblances. Dans le Bruant de neige, le bec est plus court, moins droit, l'ongle du pouce est plus long et le blanc des ailes est continu, tandis qu'il est interrompu par les plumes noires des couvertures moyennes, dans le Bruant boréal.

112. BRUANT MONTAIN. — EMBERIZA LAPPONICA.

Diagnose : *Bec petit et droit ; point de blanc sur l'aile ; première rémige égalant la deuxième et plus longue que la troisième, les autres étagées ; une grande tache blanche sur la rectrice la plus latérale et une petite à l'extrémité de la suivante ; ongle du pouce le double plus long que celui du doigt médian.*

Taille : 15 *cent. environ.*

Synonymie : Fringilla Lapponica, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 317 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 900 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 440.

Fringilla montana, Briss. *Ornith.* (1760), t. 3, p. 160.

Fringilla calcarata, Pall. *Voy.* (1776), t. 8 de l'édit. franç. in-8.o, *appendix*, p. 157 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 176.

Emberiza calcarata, Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 323 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 406.

Passerina Lapponica, Vieill. *Dict.* (1817), t. 25, p. 12.

Plectrophanes Lapponicus, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 36.

Plectrophanes Lapponica, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXXVIII.

Plectrophanes calcaratus, Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 232 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXXII.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 169.

Bouteil. *Ornith. du Daup.* pl. 33, f. 2, *mâle* en hiver.

Vulgairement : Grand-Montain.

Description. *Mâle en été* : Tête, gorge, devant du cou et haut de la poitrine d'un noir profond velouté, avec une bande blanche au-dessus des yeux et sur les côtés du cou ; nuque portant un demi-collier roux ardent, séparé du noir de la partie antérieure du cou par le blanc des côtés ; dessus du corps noir foncé, avec les plumes bordées de roux ; la plus

grande partie de la poitrine, abdomen et sous-caudales blancs, avec les flancs marqués de taches longitudinales noires ; rémiges noires, liserées en dehors et terminées de blanc, surtout les plus rapprochées du corps ; rectrices noires, bordées de cendré, la plus latérale de chaque côté blanche sur le quart inférieur des barbes externes, avec un trait noir à l'extrémité, la suivante avec une tache blanche à sa pointe ; bec jaune avec le bout brun ; pieds et iris de cette dernière couleur.

Mâle en hiver : Plumes noires du dessus de la tête et du corps bordées de roussâtre ; demi-collier roux de la nuque tacheté de noir ; gorge, abdomen et sous-caudales d'un blanc terne, avec des taches noires sur la poitrine et les flancs ; lorums et sourcils gris blanchâtre ; région parotique variée de noir et de roussâtre ; ailes portant deux bandes obliques blanchâtres ; formées par l'extrémité des petites et moyennes couvertures ; rémiges brunes, bordées de gris ; queue également brune avec les pennes bordées de roussâtre et les deux plus externes de chaque côté avec du blanc, comme en été, mais moins pur.

Femelle en été : Sommet de la tête, dos et couvertures alaires noirâtres, avec les plumes bordées de roussâtre ; dessus du cou et croupion d'un brun roux, avec de petites taches noires ; gorge blanche, encadrée de brun ; devant du cou, poitrine, abdomen et sous-caudales d'un blanc nuancé de roussâtre et strié de noirâtre sur les côtés de la poitrine et les flancs ; côtés de la tête variés de noirâtre et de roussâtre ; sourcils et côtés du cou d'un blanc roussâtre.

Femelle en automne : Colorée comme en été, avec les teintes plus ternes, le noir tirant sur le brun et le roux sur l'isabelle.

Jeunes de l'année : Parties supérieures variées de brun et de cendré roussâtre, sans demi-collier roux au cou ; parties inférieures d'un blanc gris, nuancé d'isabelle à la poitrine et sur les flancs, avec des taches brunes et noirâtres ; lorums et sourcils gris roussâtre ; joues variées de brun et de roussâtre ;

côtés du cou tachetés de brunâtre ; ailes brunes avec les moyennes et de grandes couvertures largement bordées de roux, les rémiges terminées et liserées de blanchâtre ; rectrices brunes, bordées de roussâtre, avec le blanc des deux pennes externes de chaque côté remplacé par une teinte gris roussâtre; bec jaunâtre ; pieds roussâtres ; iris brun.

Historique. Le Bruant montain habite les régions boréales , et se montre irrégulièrement en France et en Belgique à l'époque de ses migrations d'automne.

On prend de temps en temps des Bruants montains aux filets , sur les côtes de Dunkerque et aux environs d'Anvers ; mais ce sont toujours des sujets jeunes ou des individus en plumage d'hiver.

Je possède un jeune sujet qui a été tué en automne, près de Lille, et je dois à l'obligeance de M. Sundewall un mâle adulte, en robe d'eté, qui provient de la Suède.

Il niche à terre, dans les endroits marécageux , selon Fabricius , et pond cinq ou six œufs d'un jaune roussâtre , avec des taches brunâtres.

Ce Bruant a l'habitude de courir à terre et de ne chanter qu'en se soutenant dans les airs, comme les Alouettes.

FAMILLE VII.

MÉSANGES. — PARIDÆ.

Synonymie : Subulirostres ou Ramphiorampiies, Dumér. (1806).
Passerini , Illig. (1811) , *partim.*
Ægisthali , Vieill. (1816).
Conirostres , G. Cuv. (1829) , *partim.*
Paridæ , Ch. Bonap. (1838).
Mésanges , Less. (1831).

Caractères : Bec court, conico-convexe, garni à sa base de plumes ou de soies dirigées en avant ; tarses annelés ; doigts médian et externe unis à leur base ; ongle postérieur robuste et plus long que les antérieurs ; douze pennes à la queue.

Observations. Cette famille ne renferme, pour quelques auteurs, que les Mésanges, et correspond par conséquent au grand genre *Parus* de Linné. Je crois devoir y comprendre les Roitelets qui s'y rapportent par quelques-uns de leurs caractères.

GENRE XXIX.

MÉSANGE. — PARUS.

Synonymie : Parus, Linn. (1766) ; — Gmel. (1788) ; — Lath. (1790) ; — Dumér. (1806) ; — Mey. et Wolf (1810) ; — Temm. (1815) ; — Vieill. (1816) ; — G. Cuv. (1829) ; — Less. (1831) ; — Keys. et Blas. (1840) ; — Schinz (1840) ; — Schleg. (1844).
Parus, Mecistura, Calamophilus et Ægithalus, Ch. Bonap. (1838).

Caractères : Bec droit, fort, un peu comprimé, tranchant, ou mince, effilé et pointu ; quelquefois la mandibule supérieure recourbée, à sa pointe, sur l'inférieure; narines basales, petites, arrondies et presque entièrement cachées par les plumes du front qui se dirigent en avant; tarses forts ou grêles ; ailes à penne bâtarde ; queue échancrée ou étagée, plus ou moins longue.

Considérations générales. Les Mésanges sont des oiseaux qui se distinguent de ceux des autres genres, par leurs caractères et leurs mœurs. Toutes ont à peu près la même manière de vivre. Elles habitent les bois, les vergers, les marais, où on les voit sans cesse en mouvement, grimper ou se pendre aux arbres et aux roseaux. Elles sont d'un naturel vif, courageux, jusqu'à un certain point féroce ; ne craignent pas les oiseaux plus gros qu'elles, les attaquent et les tuent même lorsqu'on en tient en volière avec elles. Quelques-unes sont sédentaires, ne font qu'errer de canton en canton pour chercher leur nourriture ; d'autres émigrent pendant la mauvaise saison. Hors le temps des amours, elles vivent par petites troupes.

Leur nourriture consiste en graines, en fruits, en insectes et en œufs de lépidoptères. Elles ne broient pas les graines, comme font les vrais granivores, tels que les Chardonnerets, les Gros-Becs ; mais

elles les percent avec leur bec, après les avoir préalablement assujetties contre une branche en les tenant entre leurs pattes. C'est aussi de cette manière qu'elles parviennent à extraire le fruit de la noix et de l'amande, dont elles sont très-friandes.

Elles sont, en général, d'une grande fécondité. Les unes nichent dans les trous d'arbres ou de murailles, les autres entre les tiges des roseaux ou à l'extrémité d'un rameau flexible. Il en est quelques-unes qui apportent un grand art dans la construction de leur nid.

Dans quelques espèces le mâle et la femelle se ressemblent ; dans d'autres l'un et l'autre ont un plumage parfaitement distinct. Leur mue est simple.

Observations. D'après la conformation du bec, les proportions des rémiges, la longueur de la queue et le mode de nidification, qui n'est pas le même dans toutes les espèces, j'ai cru devoir diviser les Mésanges en quatre groupes qui correspondent à autant de genres créés par quelques ornithologistes modernes.

1.° MÉSANGES VRAIES. — PARUS (Auctorum.)

Bec épais, pointu, à bords de la mandibule supérieure presque droits ; aile à penne bâtarde ; queue égale, peu échancrée.

118. MÉSANGE CHARBONNIÈRE. — PARUS MAJOR.

Diagnose : *Une bande noire plus ou moins étendue sur l'abdomen ; rectrice la plus latérale blanche sur ses barbes externes.*

Taille : 15 *cent.*

Synonymie : Parus major, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p 341 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 1006 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 562 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 267 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 287 ; — Vieill. *Dict.* (1818), t. 20, p. 311, et *Faun. Fr.* p. 98 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 401 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 456 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 19 ; — Keys. et Blas *Die Wirbelt.* (1840), t. 1, p. XLIII ; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), t. 1, p. 216 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XLV.

PARUS MAJOR SIVE FRINGILLAGO, Briss. *Ornith.* (1760), t. 3, p. 539.

Buff. *Pl. enl.* 3, f. 1.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 117, *jeune* dans le nid; 118, *l'adulte.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 150.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 34, f. 4.

Mazingue *de nos campagnards.*

DESCRIPTION. *Mâle* : Tête, cou, et haut de la poitrine noirs, avec des reflets blanchâtres; région parotique d'un blanc pur étendu jusqu'à l'œil, de manière à former une sorte de plaque triangulaire; bas de la nuque blanchâtre; manteau vert olive jaunâtre; bas du dos et sus-caudales d'un cendré bleuâtre; poitrine, abdomen d'un jaune soufre avec une bande d'un noir profond sur la ligne médiane; région anale, sous-caudales blanches; petites et moyennes couvertures alaires d'un cendré bleuâtre, avec une bande transversale blanche sur l'extrémité de ces dernières, les grandes noires, bordées de gris bleuâtre; rectrices de même couleur, avec la plus latérale blanche en dehors et à l'extrémité; bec noir; pieds brun de plomb; iris noir.

Femelle : Noir de la tête moins brillant que dans le mâle; parties inférieures d'un jaune moins pur et une bande noire moins étendue sur l'abdomen; à cela près elle diffère peu du mâle.

Jeunes à la sortie du nid : Noir de la tête, du cou, de la poitrine et de l'abdomen moins profond, passant au cendré sur les bords des plumes; jaune des parties inférieures plus pâle; blancs de la région parotique et de la bande transversale de l'aile lavé légèrement de jaune; petites et moyennes couvertures alaires bordées d'une faible teinte d'un cendré olivâtre, les grandes de blanc jaunâtre; rémiges primaires bordées de cendré blanchâtre, les secondaires de vert jaunâtre; bec brun de plomb, avec les commissures saillantes et jaune orange, ainsi que l'intérieur de la bouche; pieds d'un livide bleuâtre.

Historique. Cette espèce est très-commune dans toute l'Europe, et sédentaire en France (1).

Elle niche dans les trous des vieux arbres, des édifices abandonnés, dans les fentes des murailles ; pond de huit à quatorze œufs, quelquefois jusqu'à dix-huit, d'un blanc légèrement nuancé de jaunâtre, avec de petits points, les uns d'un rouge pâle, les autres d'un brun rouge foncé, plus rapprochés au gros bout.

Grand diam. 1 cent. 8 à 9 mill. ; petit diam. , 1 cent. 3 à 4 mill.

La Mésange charbonnière erre, l'hiver, par petites troupes; fréquente alors nos vergers et nos jardins ; sautille sans cesse d'arbre en arbre pour y chercher sa nourriture, qui consiste principalement en insectes, en œufs d'insectes et en semences. Au printemps, elle se retire dans les bois et les forêts ; quelques couples cependant restent près des habitations. En captivité, elle se contente de graines de chènevis.

119. MÉSANGE NOIRE. — PARUS ATER.

Diagnose : *Deux bandes blanches sur l'aile ; une tache de même couleur sur la nuque.*

Taille : 11 *cent.* 1 *ou* 2 *mill.*

Synonymie : Parus ater, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 341 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 1009 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 564; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 268 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 288 ; — Vieill. *Dict.* (1818), t. 20, p. 328, et *Faun. Fr.* p. 100 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 402; — Less. *Ornith.* (1831), p. 456 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 20; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XLIII ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 217 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XLVI.

Parus atricapillus, Briss. *Ornith.* (1760), t. 3, p. 551.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 119.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 155, f. 1.

(1) J'ai trouvé une Mésange charbonnière dans une caisse qui m'a été envoyée de New-York. On prétend cependant que cette espèce ne se trouve pas en Amérique, du moins le prince Ch. Bonaparte n'en fait pas mention. Ce serait encore un échange qui aurait été fait à la douane du Hâvre. *Voy.* l'article qui concerne le Torcol, et celui du Bruant jaune et du Bruant Ortolan.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 30, f. 5.
Vulgairement : Petite Charbonnière.

Description : *Mâle.* Tête, côtés de la nuque, devant du cou, haut de la poitrine d'un noir lustré ; joues, côtés et derrière du cou blancs ; parties supérieures du corps d'un cendré bleuâtre, nuancé d'olivâtre ; bas de la poitrine et abdomen d'un gris blanchâtre, avec les flancs et les sous-caudales d'un cendré roussâtre ; ailes pareilles au dos, traversées par deux bandes blanches formées par l'extrémité des petites et moyennes couvertures ; rémiges et rectrices brunes, bordées très-légèrement de cendré ; bec noirâtre ; pieds gris de plomb ; iris noirâtre.

Femelle : Semblable au mâle ; elle a seulement un peu moins de blanc sur les côtés de la tête, et moins de noir à la gorge, au cou et à la poitrine.

Jeunes avant la première mue : Ils me sont inconnus.

Historique. On trouve la Mésange noire dans presque toute l'Europe et en Sibérie ; elle est sédentaire dans quelques localités de la France, et seulement de passage dans d'autres et en Belgique.

Ses émigrations, dans notre contrée, ne sont pas annuelles ; elles sont beaucoup plus régulières en Loraine, en Anjou et dans nos départements méridionaux.

Elle niche dans les trous des vieux arbres, dans les crevasses des vieux murs ; pond de huit à dix œufs blancs, nuancés d'une légère teinte jaune, et marqués de petites taches d'un rouge pâle.

Grand diam., 1 cent. 5 mill. ; petit diam., 1 cent. 1 à 2 mill.

Cette espèce vit et voyage par petites bandes, comme la précédente; se tient, l'été, dans les bois et sur les montagnes, et descend, l'hiver, dans les lieux en plaines.

120. MÉSANGE BLEUE. — PARUS CÆRULEUS.

Diagnose : *Collier et bande d'un bleu noirâtre, s'étendant du bec à la nuque, en passant par l'œil ; une tache plus ou moins étendue, bleue sur l'abdomen ; parties inférieures jaunes.*

Taille : 11 *à* 12 *cent.*

Synonymie : Parus cæruleus, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 341; — Briss. *Ornith.* (1760), t. 3, p. 544; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 1008; — Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 566; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 269; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 289; — Vieill. *Dict.* (1818), t. 20, p. 308, et *Faun. Fr.* p. 101; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 402; — Less. *Ornith.* (1831), p. 456; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 20; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XLIII; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), t. 1, p. 217; — Schleg. *Revue* (1844), p. XLVI.

Buff. *Pl. enl.* 3, f. 2.

P. Roux, pl. 124 bis.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 154.

Bouteil. *Ornith. du Daup.* pl. 31, f. 1.

Mazingue bleue *de nos campagnards.*

Description. *Mâle :* Vertex bleu azuré; front, région de l'oreille, une bande étroite au-dessus des yeux et la partie postérieure de la tête blancs; un trait sur les yeux et une bande d'un bleu noirâtre, s'étendant de chaque côté de la gorge inclusivement à la nuque; dessus du corps d'un vert olivâtre; sus-caudales bleues; bas du cou et dessous du corps jaune, avec une tache allongée d'un bleu noir sur le milieu de l'abdomen; ailes bleues, avec les moyennes et grandes couvertures et les pennes secondaires terminées de blanc; queue également bleue; bec brun de corne; pieds bleu de plomb; iris noirâtre.

Femelle : Pareille au mâle; la tache bleu noir de l'abdomen moins étendue et moins prononcée.

Jeunes avant la première mue : Teintes beaucoup moins vives; le blanc est jaunâtre et le bleu grisâtre; taille moindre que dans les adultes.

Variétés accidentelles : J'ai vu une variété isabelle dans le cabinet de M. Deméézemaker; il en existe d'autres avec les ailes et la queue entièrement d'un brun bistre.

Historique. La Mésange bleue habite toute l'Europe et vit sédentaire en France (1).

Elle niche dans les trous et les crevasses des arbres, des murailles ; pond huit ou dix œufs, un peu courts et blancs, avec de très-petits points bruns, et quelques taches couleur de brique.

Grand diam. 1 cent. 6 mill. ; petit diam., 1 cent. 2 mill.

Cette espèce, quoique plus petite que la Charbonnière, est plus qu'elle audacieuse, acariâtre, cruelle. Elle s'acharne même contre les individus de son espèce qui sont faibles ou maladifs. Elle attaque les autres dans le but de leur manger la cervelle, aussi porte-t-elle ses coups de bec à la tête. En automne et en hiver, elle s'approche des habitations et fréquente les vergers et les jardins ; au printemps, elle se retire dans les bois.

121. MÉSANGE AZURÉE. — PARUS CYANUS.

Diagnose : *Une bande d'un bleu foncé s'étendant du bec à la nuque en passant sur l'œil ; extrémité des grandes couvertures des ailes, bord externe des rectrices latérales et toutes les parties inférieures d'un blanc pur.*

Taille : 12 *cent.* 5 *mill.*

Synonymie : Parus-cæruleus major, Briss. *Ornith.* (1760), t. 3, p. 548.

Parus cyanus, Pall. d'après Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 1007; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 563; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 270 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 295 ;—Vieill. *Gal. des Ois.* (1820), t. 1, p. 87; — Less. *Ornith.* (1831), p. 456; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 20; Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XLIII; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), t. 1, p. 218 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XLVI.

Gould, *Birds of Europ.* pl. 153.

Vulgairement : Grosse Mésange bleue.

(1) Un individu de cette espèce s'est trouvé dans une caisse qui m'a été envoyée de New-York. M. de Selys-Longchamps prétend cependant qu'on ne la trouve pas en Amérique, et Ch. Bonaparte n'en fait pas mention dans son Catalogue des Oiseaux d'Europe et de l'Amérique du Nord. Voyez l'article *Torcol.*

Description. *Mâle* : Dessus de la tête d'un blanc nuancé de bleu d'azur ; une grande tache blanche sur la nuque ; dos, croupion et haut de l'aile d'un bleu d'azur ; front, côtés de la tête et toutes les parties inférieures d'un blanc pur, avec une tache bleue au milieu de l'abdomen ; une bande d'un bleu obscur, étendu du bec à la nuque, passe sur les yeux, s'élargit ensuite et entoure la tête ; grandes couvertures alaires d'un bleu foncé, bordées de bleu plus clair et terminées de blanc ; les deux rectrices médianes d'un bleu d'azur comme le dos, les latérales bordées et terminées de blanc.

Femelle : Dessus de la tête blanc cendré ; toutes les teintes bleues moins pures ; la bande qui passe sur les yeux moins large vers la nuque ; pas de tache bleue à l'abdomen, suivant Meyer.

Les jeunes de l'année me sont inconnus.

Historique. La Mésange azurée habite le nord de l'Europe et de l'Asie, se montre l'hiver dans le centre et le sud de la Russie, en Pologne, en Allemagne.

Selon M. Nordmann, elle se fait voir très-rarement aux environs d'Odessa ; mais elle est assez commune en Bessarabie, le long des bords, couverts de saules, des rivières et des lacs.

Mœurs, habitudes, régime et propagation inconnus.

122. MÉSANGE BICOLORE. — PARUS BICOLOR.

Diagnose : *Une tache noire au front ; plumes du dessus de la tête allongées et pouvant se redresser en forme de huppe ; gorge blanchâtre ; sous-caudales rougeâtres.*

Taille : 15 *cent.* 1 *ou* 2 *mill.*

Synonymie : Parus bicolor, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. I, p. 340 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. I, p. 1005 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 567 ; — Vieill. *Dict.* (1818), t. 20, p. 318 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 456 ; — Temm. *Man.* 3.e part. (1835), p. 210 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838),

p 20 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XLIX ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 219.

Parus Caroliniensis cristatus, Briss. *Ornith.* (1760), t. 3, p. 561. Gould, *Birds of Eur.* pl. 152.

Vulgairement : Mésange huppée grise, Mésange huppée de la Caroline.

Description. *Mâle* : Parties supérieures d'un gris bleuâtre, avec une tache noire au front ; parties inférieures d'un blanc roussâtre, plus foncé sur les flancs, et d'une teinte rougeâtre aux sous-caudales ; ailes et queue pareilles au dos, avec les pennes bordées de gris roux ; bec et pieds gris de plomb ; iris noisette.

Femelle : Pareille au mâle, un peu moins foncée seulement en dessus et plus blanche à l'abdomen ; huppe moins longue.

Les *jeunes avant la première mue* me sont inconnus.

Historique. Vieillot dit qu'elle habite l'Amérique septentrionale et le sud du Groënland.

Suivant M. Temminck et quelques autres naturalistes, elle se montre accidentellement dans le nord de l'Europe, en Suède, en Danemark et en Russie.

Elle niche dans les troncs creux des arbres, et pond, selon Vieillot, six œufs blancs, avec de petites taches rouges peu nombreuses, vers le gros bout. Ses mœurs, ses habitudes et son régime ne sont pas connus.

Observations. Malgré l'assurance donnée par M. Temminck que la Mésange bicolore a été trouvée dans quelques contrées de l'Europe, M. Schlegel ne l'admet pas comme espèce européenne. Cet auteur se fonde, pour la rejeter, sur ce qu'elle n'a pas été observée par Pallas, Nilsson et d'autres naturalistes du nord. Cependant, M. Gould assure qu'il en a vu plusieurs sujets qui ont été tués en Russie. Latham dit aussi qu'on le trouve en Europe. De telles autorités auraient dû, ce me semble, faire hésiter M. Schlegel ; d'autant plus que les motifs qu'il allègue pour retrancher cette espèce du nombre des oiseaux européens, n'ont pas, à mon avis, une grande valeur. Parce que Pallas, Nilsson et d'autres naturalistes du nord, n'ont pas observé cet oiseau, ce n'est pas une raison pour qu'on ne doive pas l'admettre. M. Schlegel sait très-bien que telles espèces qu'il admet ont été dé-

couvertes depuis Pallas, Nilsson, etc., dans les pays mêmes que ces auteurs ont visités. Du reste, à la page 5 de la Revue critique (observ. 2), n'exprime-t-il pas son étonnement de ce que des espèces communes ont été méconnues par les naturalistes de la localité ?

Je crois donc que si l'on ne peut considérer comme certaine l'apparition de la Mésange bicolore en Europe, malgré le témoignage de Latham, de MM. Temminck et Gould (1), l'on doit, au moins, en raison même de ce témoignage, l'admettre provisoirement en attendant que des faits irrécusables viennent confirmer ou infirmer son admission comme espèce européenne.

123. MÉSANGE HUPPÉE. — PAR S CRISTATUS.

Diagnose : *Huppe composée de plumes allongées, acuminées, noires au centre, blanchâtres sur les bords ; gorge noire.*

Taille : 12 *cent.* 5 *mill.*

Synonymie : Parus cristatus, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 340 ; — Briss. *Ornith.* (1760), t. 3, p. 558 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 1005 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 567 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 270 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 290 ; — Vieill. *Dict.* (1818), t. 20, p. 318, et *Faun. Fr.* p. 102 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 402 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 456 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 20 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XLIV ; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), t. 1, p. 218 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XLVI.

Buff. *Pl. enl.* 502, f. 2.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 121.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 156.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 3, f. 2.

(1) Ce dernier auteur, selon M. de Selys-Longchamps, a pu être induit en erreur par les marchands. Il prétend en outre qu'il n'existe aucune indication authentique que cette Mésange ait été vue en Europe par un naturaliste.

Description. *Mâle* : Plumes du dessus de la tête formant une belle huppe, noires au centre et bordées de gris blanchâtre ; nuque et dessus du corps d'un cendré roussâtre ; dessous gris blanchâtre, plus foncé et nuancé de roux sur les flancs, l'abdomen et les sous-caudales ; gorge et devant du cou noirs, avec un collier de cette couleur qui remonte à l'occiput, précédé d'un autre collier blanc, plus large ; joues et côtés du cou blanchâtres variés de noir ; ailes et queue pareilles au dos, avec les rémiges secondaires bordées de gris roux et les primaires de blanc sale ; bec noir ; pieds gris de plomb ; iris brun roussâtre.

Femelle : Plumes de la huppe bordées de plus de gris ; noir de la gorge moins étendu, et parties inférieures plus foncées.

Jeunes avant la première mue : Huppe plus courte, noir du cou moins profond, varié de gris : dessous du corps plus rembruni.

Historique. La Mésange huppée habite presque toute l'Europe tempérée et n'est pas rare en France.

On la trouve assez communément dans la forêt de Mormal, où elle paraît sédentaire. Elle vit aussi en assez grande abondance dans les Basses-Alpes.

Elle niche dans les creux des arbres, dans les trous et les fentes des murailles, et aussi, selon M. Temminck, dans les nids abandonnés d'Écureuil et de Pie. Elle pondrait, selon cet auteur, jusqu'à dix œufs ; cependant M. l'abbé Caire a assuré à M. Gerbe qu'elle n'en pond jamais plus de cinq. Ces œufs sont blancs, avec de patites taches d'un rouge de sang pâle ou d'un rouge de brique.

Grand diam., 1 cent. 5 mill. ; petit diam., 1 cent. 3 mill.

Mœurs, habitudes et régime comme chez les espèces précédentes

124. MÉSANGE NONNETTE. — PARUS PALUSTRIS.

Diagnose : *Dessus de la tête, nuque et gorge noirs ; pieds d'un gris de plomb ; joues et côtés du cou d'un gris blanchâtre.*

Taille : 12 *cent. environ.*

Synonymie : Parus palustris, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 341 ; — Briss. *Ornith.* (1760), t. 3. p. 555; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 1009; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 565 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 271 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 291 ; — Vieill. *Dict.* (1818), t. 20, p. 315, et *Faun. Fr.* p. 100 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 402 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 456 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 20 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840) ; p. XLIII ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 219 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XLV.

Buff. *Pl. enl.* 3, f. 3.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 120.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 155, f. 2.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 31, f. 3.

Vulgairement : Nonnette cendrée, Mésange des Marais.

Description. *Mâle* : Dessus de la tête, derrière du cou et un petit espace à la gorge noirs ; parties supérieures du corps d'un cendré roussâtre ; région de l'oreille, devant du cou et parties inférieures du corps d'un gris blanchâtre lavé de roussâtre sur les côtés du cou, les flancs et les sous-caudales; ailes et queue pareilles au dos, avec les pennes brunes, et bordées de cendré roussâtre; bec brun; pieds brun de plomb; iris noir.

Femelle : Elle ne diffère du mâle que par le noir de la tête, qui est moins profond, et celui de la gorge qui est moins étendu.

Jeunes de l'année : Ils ressemblent à la femelle; mais ils ont les couleurs plus rembrunies. Dans l'un et l'autre sexe, en automne, les plumes noires de la gorge sont terminées de grisâtre. Cette dernière teinte s'efface au printemps par la mue ruptile.

Variétés accidentelles : On trouve des sujets sans noir à la gorge et d'autres dont le plumage est tapiré de blanc.

Historique. On la trouve dans toute l'Europe et dans la Sibérie. Elle est commune en France.

Elle niche dans les trous des arbres vermoulus, particulièrement dans les pommiers, les poiriers, et pond de treize à quinze œufs courts, blancs avec de très-petits points rougeâtres, plus rapprochés au gros bout ; quelquefois ces points sont remplacés par des taches d'une assez grande étendue.

Grand diam., 15 mill. ; petit diam., 12 mill.

Cette espèce vit de préférence dans les marais boisés, sur les bords des rivières couverts de saules ; elle fréquente cependant les bois et les forêts et s'approche des habitations en septembre et octobre.

Observations. M. Temminck rapporte à cette espèce la Mésange à tête noire du Canada, décrite par Vieillot sous le nom de Kiskis, (*Parus atricapillus*, Gmel. Lath.); c'est une erreur : le *P. atricapillus* a la queue plus longue; les joues et les côtés du cou blancs; les grandes couvertures alaires, les réniges bordées de blanc, et le milieu de la poitrine et de l'abdomen également d'un blanc plus ou moins pur. Sa taille est plus forte.

125. MÉSANGE BORÉALE. — PARUS BOREALIS.

Diagnose : *Dessus de la tête jusqu'au-delà de l'occiput, gorge et pieds noirs ; joues et région parotique d'un blanc pur.*

Taille : 11 *cent.* 3 *à* 4 *mill.*

Synonymie : Parus Borealis. de Selys, *Bull. des Séances de l'Acad. des Sc. de Bruxelles* (juillet 1843) et *Rev. Zool.* (1843). p. 212.

Description : Dessus de la tête d'un noir profond, se prolongeant sur la nuque ; dessus du cou et du corps d'un gris cendré ; gorge noire, avec ou sans bordure grise à l'extrémité des plumes, probablement suivant les saisons ; poitrine et abdomen blancs, avec les flancs et les sous-caudales lavés de rose clair ; joues et région parotique d'un blanc pur ; ailes et queue brunes, avec les pennes bordées de cendré ; bec et pieds noirs.

Telles étaient les dépouilles que j'ai eues sous les yeux.

Historique. Cette espèce a été trouvée en Islande, en Norwége et en Russie.

M. J. de Lamotte en a rapporté un sujet de la Norwége, et l'expédition scientifique française, au rapport de M. de Selys-Longchamps, en a recueilli plusieurs en Islande. M. Hardy en a trouvé un dans une caisse d'oiseaux tués dans le gouvernement de Kalanga, au sud de Moscou.

Mœurs, habitudes, régime et propagation inconnus.

Observations. On a confondu cette espèce avec la Nonnette et la Mésange Sibérienne : elle diffère de la première par une taille plus forte, ses joues très-blanches et ses autres teintes plus pures ; de la seconde, par la calotte qui est d'un noir profond au lieu d'être d'un gris brun, et par les flancs qui sont presque blancs au lieu d'être roux ocreux.

Elle me paraît se rapprocher beaucoup du *P. atricapillus* (Lath.), qui habite l'Amérique septentrionale. On l'en distingue cependant aux particularités suivantes : Le noir de la gorge est moins pur et moins étendu dans le *P. borealis;* les flancs, qui sont d'un rose très-clair, ont une teinte jaune ocreux prononcée dans le *P. atricapillus.* Dans cette dernière espèce, les parties supérieures sont d'un gris uniforme, tandis qu'elles sont teintes d'olivâtre dans l'autre, qui a, en outre, la queue plus longue.

127. MÉSANGE SIBÉRIENNE. — PARUS SIBIRICUS.

Diagnose : *Gorge, devant du cou et haut de la poitrine d'un noir plus ou moins pur selon la saison ; tempes et côtés du cou blancs ; sous-caudales d'un roux ocracé.*

Taille : 13 *cent.* 7 *ou* 8 *mill.*

Synonymie : Parus sibiricus, Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 1013 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 571 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 294 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 19 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), t. 1, p. XLIII ; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), t. 1, p. 220 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XLV.

Buff. *Pl. enl.* 708, f. 3.

Gould, pl. 151, f. 2.

Vulgairement : Mésange à ceinture blanche.

Description. *Mâle en été* : Dessus de la tête et du cou d'un cendré brun de suie ; dos et sus-caudales d'un cendré roux prononcé ; gorge, devant du cou, haut de la poitrine, quelquefois toute la poitrine d'un noir profond ; une partie de la poitrine, milieu de l'abdomen blancs ; flancs et sous-caudales lavés de roux ocreux ; tempes et côtés du cou d'un blanc très-pur ; ailes d'un cendré brun à reflets, avec les couvertures et les rémiges bordées de cendré clair ; queue brune, avec des reflets cendrés et la penne externe de chaque côté liserée de gris blanc ; bec noir ; pieds gris de plomb ; iris brun foncé.

Femelle : Pareille au mâle, mais un peu plus petite, avec des teintes moins pures, et le noir du cou et de la poitrine moins étendu.

Mâle et femelle en automne : Dessus de la tête et du cou d'un cendré brun tirant sur le roussâtre ; plumes noires du cou et de la poitrine lavées de gris.

Jeunes avant la première mue : D'une teinte beaucoup moins rousse en dessus, d'une teinte rembrunie en dessous, sans nuance rousse aux flancs, plumes noires du cou bordées de cendré.

Historique. Elle habite la Scandinavie, le nord de la Russie et la Sibérie.

Trois individus que je possède (un mâle, une femelle et un jeune à la sortie du nid) et que je dois à l'obligeance de M. Sundevall, proviennent de la Laponie.

Mœurs, habitudes, régime et propagation inconnus.

Observations. Suivant M. Linder, conservateur du musée de Genève, on trouverait cette espèce dans les Alpes Suisses, sur les rives du Rhône ; mais M. de Selys-Longchamps pense que ce serait plutôt le *P. lugubris* qui aurait été vu dans cette localité.

128. MÉSANGE LUGUBRE. — PARUS LUGUBRIS.

Diagnose : *Dessus de la tête, jusqu'à l'occiput seulement, gorge et devant du cou, d'un noir de suie ; joues et tempes blanchâtres.*

Taille : 16 *cent.* 5 *ou* 6 *mill.*

Synonymie : Parus lugubris, Natterer, d'après Temm. *Man.* 2 e édit. (1820), t. 1, p. 293; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 19; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 219; — Schleg. *Revue* (1844), p. XLV.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 151, f. 1.

Description. *Mâle* : Dessus de la tête d'un noir de suie, ne s'étendant pas au-delà de l'occiput; dessus du cou et du corps cendré brun; gorge et devant du cou d'un noir moins profond que celui du vertex; poitrine et abdomen d'un blanc lavé de gris terne sur les côtés et de roussâtre au bas du ventre; tempes et côtés du cou nuancés de gris brun; ailes et queue de même couleur que le dos, avec les rémiges et les rectrices liserées de cendré verdâtre; bec et pieds gris; iris brun.

Femelle : Teintes moins pures que dans le mâle; dessus de la tête, gorge et devant du cou d'un brun noirâtre.

Les *jeunes avant la première mue* me sont inconnus.

Historique. Elle habite la Dalmatie, la Hongrie et la Russie. M. de Selys-Longchamps croit qu'elle a été vue en Suisse. (Voir l'observation sur l'espèce précédente.)

Mœurs, habitudes, régime et propagation inconnus.

Observations. M. le comte de Keyserling et le professeur Blasius rapportent à tort cette espèce à la Mésange Sibérienne. Elle en diffère sensiblement par le bec plus gros, les tarses et les doigts plus forts, et la calotte, qui est noire au lieu d'être brune.

2.° MÉSANGES A LONGUE QUEUE. — MECISTURA (Leach).

(*Paroïdes* Br.)

Bec très-court, un peu arrondi en dessus, à bord de la mandibule supérieure formant une légère courbe; queue très-longue, très-étagée; plumes soyeuses et très-décomposées.

129. MÉSANGE A LONGUE QUEUE. — PARUS CAUDATUS.

Diagnose : *Rémiges secondaires frangées de blanc, ce qui produit sur l'aile une grande tache oblongue; les trois rectrices les plus*

externes, de chaque côté, blanches en dehors et sur une partie des barbes internes.

Taille : 15 *cent.* 5 *ou* 6 *mill.*

Synonymie : Parus caudatus, *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 342; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 1010; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 569; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 272; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 296; — Vieill. *Dict.* (1818), t. 20, p. 320, et *Faune Fr.* p. 103; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 402; — Less. *Ornith.* (1831), p. 457; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XLIII; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 220; — Schleg. *Revue* (1844), p. XLVI.

Parus longicaudus, Briss. *Ornith.* (1760), t. 3, p. 571.

Mecistura caudata, Leach, Ch Bonap. *Birds* (1838), p. 20.

Buff. *Pl, enl.* 502, f. 2.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 122

Gould, *Birds of Eur.* pl. 157.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 31, f. 4.

Manche d'alène *de nos campagnards.*

Description. *Mâle* : Tête, cou et poitrine d'un blanc pur dans les sujets du nord de l'Europe, avec des taches noirâtres et roussâtres, plus ou moins apparentes et sous forme de bandes sur la tête et le cou dans les sujets de France; parties supérieures du corps variées de noir profond, de rose roux et de cendré blanchâtre; abdomen blanc, nuancé de roussâtre plus profond sur les côtés; ailes pareilles au dos, avec les rémiges et les six rectrices médianes noires, et les rectrices latérales blanches en dehors, bec noir; pieds brunâtres; iris noir.

Femelle : Elle ne diffère du mâle que par une bande noire qui passe au-dessus des yeux et s'étend jusqu'au dos, et par un peu moins de roux dans le plumage.

Jeunes avant la première mue : Dos avec moins de noir; joues et poitrine finement marquées de brunâtre; queue plus courte que chez les adultes.

Historique. La Mésange à longue queue habite une grande partie de l'Europe et de la Sibérie. Elle est commune en France.

Elle niche sur les buissons, dans les taillis, les vergers, contre le pied des grands chênes. Son nid, qu'elle établit à une élévation médiocre, est artistement construit avec des lichens, de la mousse à l'extérieur ; du duvet et une grande quantité de plumes à l'intérieur. Elle lui donne la forme d'une bourse ou d'une poire ouverte sur le côté et vers le haut. M. Gerbe, à l'article Mésange du *Dictionnaire universel d'histoire naturelle*, dit que le nid de l'oiseau dont il est question « offre ceci de particulier, qu'assez souvent sur deux de ses faces opposées sont pratiquées deux petites ouvertures qui se correspondent, de telle façon que la femelle ou le mâle puisse entrer dans ce nid et en sortir sans être obligé de se retourner. Cette double ouverture est évidemment un fait de prévoyance inspiré à cet oiseau par nature, c'est afin que sa longue queue, qui, au moindre obstacle, se détache ou se froisse, soit à son aise durant l'incubation ; et ce qui le prouve, c'est qu'après l'éclosion, et lorsque les jeunes peuvent se passer de la chaleur maternelle, en d'autres termes, lorsqu'il n'y a plus de nécessité pour la femelle ou pour le mâle de se tenir dans le nid, ceux-ci se hâtent de boucher l'une des deux ouvertures qu'ils avaient ménagées. » La ponte est de dix à quinze œufs, un peu courts, d'un blanc couleur de chair, quand ils sont frais, d'un blanc légèrement teinté de gris de plomb, lorsqu'ils sont couvés (1), avec quelques petits points plus ou moins apparents, couleur de brique pâle et plus rapprochés vers le gros bout. Quelquefois ces points manquent entièrement, et alors l'œuf est d'un blanc parfait.

Grand diam., 1 cent. 3 mill. ; petit diam. 1 cent.

La Mésange à longue queue paraît, plus que ses congénères, aimer la société de ses semblables. En automne, époque à laquelle elle émigre et forme de petits troupes, il est excessivement rare de voir des individus isolés ; tous ceux qui font partie de la même bande vivent dans une union étroite, s'écartent peu les uns des autres, et se rappellent constamment. On la rencontre dans les vergers, sur les lisières des bois, là surtout où sont de grands arbres, qu'elle semble fréquenter de préférence.

(1) M. Moquin-Tandon fait observer qu'en général les œufs des petits oiseaux dont la coque est blanche, paraissent roses ou couleur de chair quand ils sont pleins et frais ; qu'avec l'incubation ils deviennent d'un blanc mat plus ou moins terne.

5.° MÉSANGES MOUSTACHES. — CALAMOPHILUS (Leach);
(*Mystacinus*, Boie.)

Mandibule supérieure plus longue que l'inférieure et un peu infléchie à la pointe; ailes à penne bâtarde presque nulle; queue très-étagée.

130. MÉSANGE MOUSTACHE. — PARUS BIARMICUS.

Diagnose : *Rémiges primaires liserées de blanc en dehors ; bec jaune.*

Taille : 17 *cent.* 2 *ou* 3 *mill.*

Synonymie : Parus biarmicus, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 342; — Gmel., *Syst.* (1788), t. 1, p. 1011; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 570; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 273; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 298; — Vieill. *Dict. d'Hist. nat.* (1818), t. 20, p. 322, et *Faun. Fr.* p. 104; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 403; — Less. *Ornith.* (1831), p. 457; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 221; — Schleg. *Revue* (1844), p. XLVII.
Parus barbatus, Briss. *Ornith.* (1760), t. 3, p. 567.
Calamophilus biarmicus, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 20.
Calamophilus barbatus, Keys. et Blas. *Die Wirbell.* (1840), p. XLIII.
Buff. *Pl. enl.* 618, f. 1, *mâle;* f. 2, *femelle.*
P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 123, *mâle;* 123 bis, *femelle.*
Gould, *Birds of Eur.* pl. 158.
Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 31, f. 5.

Description. *Mâle* : Tête d'un cendré bleuâtre; avec deux moustaches d'un noir velouté, qui descendent le long du cou; croupion et sus-caudales d'un beau roux; gorge, devant du cou et haut de la poitrine d'un blanc argenté; le reste des parties inférieures d'un roux clair, plus foncé sur les flancs; sous-caudales noires; ailes pareilles au dos, avec les pennes noirâtres, les primaires liserées de blanc, les secondaires de

roux en dehors et de blanc en dedans ; queue d'un roux foncé, les deux pennes latérales blanches en dehors ; bec orange, pieds noirâtres ; iris jaune.

Femelle : Tête et parties supérieures du corps d'un roux nuancé ou tacheté de brun et de noir ; point de moustaches ni de noir sous la queue.

Jeunes avant la première mue : Plumage d'un roux tirant sur le gris ; lorums noirs ; dos fortement tacheté de cette couleur, et toutes les rectrices, d'une couleur noirâtre et terminées de blanc, à l'exception des deux médianes qui sont rousses.

Historique. Elle habite une grande partie de l'Europe. Elle est sédentaire en Sicile ; fort commune en Hollande et en Italie, dans les marais d'Ostia, d'après M. Temminck, et se montre chaque année, vers la fin d'octobre, de passage dans quelques localités du nord de la France et notamment dans les environs de Lille.

Suivant M. Moquin-Tandon, la Moustache niche sur les petits arbrisseaux ou bien à terre, parmi les herbes, et compose, avec des fibres radicales, un nid assez artistement construit, auquel elle donne la forme d'une bourse : selon M. de Méezemaker, elle nicherait au milieu des marais, dans les huttes de roseaux que l'on établit pour tirer les canards, et son nid serait en forme d'écuelle. Quelques couples se reproduisent en France, dans les fossés de St.-Omer et les vastes marais de Péronne. Il y a quinze ou vingt ans, un grand nombre de ces oiseaux se propageaient dans les Moères de Dunkerque ; mais un hiver rigoureux, des oiseaux de proie, une chasse mal entendue, le desséchement de ces marais, en ont détruit une grande partie et fait émigrer le reste.

Les œufs de cette espèce, au nombre de six à huit, sont un peu courts, d'un blanc légèrement rosé avec quelques taches et des traits d'un rouge pâle.

Grand diam., 1 cent. 5 mill.; petit diam., 1 cent. 2 mill.

Cette espèce fréquente les lieux marécageux et couverts de roseaux. Elle émigre l'hiver par petites troupes de dix à douze individus. En captivité, où elle vit très-bien, surtout lorsqu'elle y est en société de ses semblables, elle s'accommode de graines d'œillette, de noix et de mie de pain.

4.° MÉSANGES REMIZ. — PENDULINUS (Br.)

(*Ægithalus*, Vigors.)

Bec mince, effilé, aigu ; aile à penne bâtarde courte ; queue moyenne, assez large, peu échancrée.

131. MÉSANGE PENDULINE. — PARUS PENDULINUS.

Diagnose : *Joues noires ; cou blanc ou blanchâtre ; dos roux. Taille : 10 cent.*

Synonymie : Parus pendulinus, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 342 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 1014 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 568 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 274 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 300 ; — Vieill. *Dict.* (1817), t. 20, p. 329 et *Faun. Fr.* p. 105 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 403 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 457 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 221 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XLVIII.

Parus Polonicus seu Pendulinus, Briss. *Ornith.* (1760), t. 3, p. 565.

Parus Narbonensis, Gmel. *Op. cit.* p. 1014 ; — Lath. *Ind. Op. cit.* p. 568.

Ægithalus Pendulinus, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 20 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XLIII.

Buff. *Pl. enl.* 618, f. 3, et 708, *jeune* avant la première mue sous le nom de *Mésange de Languedoc.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 124, f. 1, *mâle adulte ;* f. 2, *tête du jeune.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 159.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 31, f. 6.

Vulgairement : Mésange Remiz, Penduline.

Description. *Mâle :* Dessus de la tête, du cou et gorge d'un blanc pur, quelquefois lavé de grisâtre ; haut et milieu du dos d'un roux vif ; bas du dos et sus-caudales d'un cendré roux,

très-faiblement flammé de brunâtre ; poitrine, abdomen et sous-caudales d'un gris nuancé de roussâtre ; front et joues noir bistre ; haut du dos et petites couvertures alaires brunes, moyennes couvertures d'un roux brun foncé, terminées de roussâtre ; les grandes brunes, frangées de cendré roussâtre ; rémiges et rectrices noirâtres ; bordées de blanc roussâtre ; bec noir ; pieds gris de plomb ; iris jaune.

Femelle : Point de noir ou brun bistre au front ; dessus de la tête et du cou grisâtre ; dos moins roux, et parties inférieures plus rousses que chez le mâle ; pennes alaires et caudales d'un brun moins foncé et moins bordées en dehors.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle. Tête, cou, bas du dos, sus-caudales d'un cendré roussâtre : haut du dos, petites et moyennes couvertures alaires d'un roux moins vif que dans les adultes ; dessous du corps d'un roux très-clair.

Historique. La Mésange Remiz habite la Pologne, la Crimée, l'Italie et la France.

On la trouve en grand nombre, l'été, aux environs de Pézénas, d'où j'ai reçu des nids et des œufs; elle est de passage en Provence ; se montre accidentellement en Lorraine et dans le département de la Seine-Inférieure. M. Hardy en a tué une près de Dieppe.

Elle se distingue particulièrement des autres Mésanges par son mode de nidification.

Elle niche sur les arbres qui bordent les rivières et particulièrement sur les saules, les peupliers et les ormes. Son nid, le plus curieux de tous ceux que construisent les oiseaux d'Europe, rappelle la forme d'une besace ou d'une cornemuse, et a son entrée pratiquée vers le haut et sur le côté, à l'extrémité d'une saillie creusée comme un couloir. Ce nid, composé avec le duvet des saules, des peupliers, et des massetes aquatiques, est suspendu, au bord de l'eau, à l'extrémité d'un rameau flexible (1). La ponte est de quatre à six œufs oblongs, d'un blanc d'ivoire sans taches.

(1) Beaucoup d'auteurs, parmi lesquels je citerai Schinz et Thienenmann, ont décrit et figuré le nid admirable de ce petit oiseau. M. Moquin-Tandon, à qui je dois tant de renseignements précieux sur les œufs, a également publié, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences de Toulouse*, pour 1844 (t. 1, p. 106), un travail sur ce sujet. Je renvoie à ces auteurs pour de plus amples détails sur le mode de nidification de la Mésange Remiz.

Grand diam., 1 cent. 4 mill. ; petit diam., 1 cent.

Cette Mésange se tient habituellement sur les bords des étangs et des eaux couverts de roseaux ou de buissons de saules. Elle se nourrit d'insectes et de graines d'herbes aquatiques.

GENRE XXX.

ROITELET. — REGULUS.

Synonymie : Motacilla, Linn. (1735); — Gmel. (1788); — G. Cuv. (1797).

Sylvia, Lath. (1790); — Mey. et Wolf (1810); — Temm. (1815 et 1820).

Regulus, G. Cuv. (1800); — Vieill. (1816); — Less. (1831); — Temm. (1835); — Ch. Bonap. (1838); — Keys. et Blas. (1840); — Schinz (1840); — Schleg. (1844).

Caractères. Bec très-grêle, court, droit, subulé, légèrement échancré à la pointe, à bord des mandibules un peu rentrants ; narines ovales, recouvertes par deux petites plumes rigides, voûtées, à barbes très-désunies et très-peu barbelées ; pieds minces ; doigt médian uni à sa base avec l'externe, le postérieur le plus fort de tous ; ailes moyennes à penne bâtarde courte ; queue échancrée, composée de dix pennes.

Considérations générales. Les Roitelets sont les plus petits des oiseaux d'Europe. Par l'habitude qu'ils ont de vivre l'hiver en petites familles, de se cramponner et de se suspendre aux branches des arbres et des buissons, pour y chercher leur nourriture, qui consiste en très-petits insectes, les Roitelets rappellent les Mésanges ; comme elles encore, ils sont très-agiles, très-vifs, très-remuants, et ne paraissent pas être sensibles au froid.

Leur mue est simple ; quelques-uns ont les plumes du vertex longues, effilées et susceptibles de se redresser en huppe.

Le mâle et la femelle offrent quelques légères différences qui les distinguent l'un de l'autre. Les jeunes avant la mue ressemblent à la dernière.

Observations. G. Cuvier, Vieillot, M. Temminck et quelques autres naturalistes ont rangé les Roitelets avec ou à la suite des Becs-Fins ou Fauvettes (*Sylvia*), les uns parmi les Pouillots, les autres dans un groupe ou un genre à part. La place que je leur assigne me paraît mieux leur convenir, non seulement parce qu'ils ont la plupart des habitudes et le genre de vie des Mésanges, mais aussi parce que leurs narines sont, comme chez celles-ci, recouvertes par des plumes.

132. ROITELET HUPPÉ. — REGULUS CRISTATUS.

Diagnose : *Plumes du vertex effilées en forme de huppe ; joues sans bande ni indice de bande blanche (les adultes), sans huppe (les jeunes) bec très-grêle, en alène.*

Taille : 9 *cent.* 6 *à* 7 *mill.*

Synonymie : Motacilla regulus, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 338 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 995.

Regulus cristatus, Briss. *Ornith.* (1760), t. 3, p. 579 : — Vieill. *Dict.* (1819), t. 29, p. 420, et *Faune Fr.* p. 229 ; — — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 19 ; — Temm. *Man.* 3.e part. (1835), p. 157 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LV ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XLIV.

Sylvia regulus, Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 548 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 250 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 229.

Regulus crococephalus, Br. *Lehrbuch* (1823), t. 1, p. 275.

Regulus flavicapillus, Schinz, *Eur. Faun.* (1840), t. 1, p. 207.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 234, f. 1, *mâle ;* f. 2, *tête de la femelle.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 48, f. 1.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 27, f. 1.

Description. *Mâle :* Milieu du vertex d'un jaune aurore, bordé en devant et sur les côtés de jaune capucine et de noir ; dessus du cou et du corps d'un olivâtre nuancé de jaunâtre ; front, tour des yeux, joues, gorge, devant du cou, poitrine

et abdomen d'un cendré lavé de roussâtre, avec un peu de brun derrière la commissure du bec; ailes portant deux bandes transversales blanches et une tache noire carrée au-dessus de la bande inférieure, qui est plus large; rémiges primaires bordées de jaune verdâtre, les secondaires terminées de blanchâtre; rectrices colorées comme les rémiges; bec noir; pieds bruns; iris noirâtre.

Femelle : Même distribution de couleurs: mais le centre de la huppe est d'un jaune citron et les teintes du corps sont moins foncées.

Jeunes avant la première mue : Point de huppe: tête cendré olivâtre, sans jaune et sans bande noire au-dessus des yeux; corps et ailes colorés comme chez la femelle, mais d'une teinte olivâtre plus terne.

Variétés accidentelles : M. Temminck cite des sujets qui ont le sommet de la tête d'un bleu azuré, d'un jaune livide, et d'autres avec une partie du plumage blanchâtre.

Historique. On trouve le Roitelet huppé presque partout en Europe.

Il est de passage annuel dans tous les départements de la France, en automne et au printemps.

Il niche sur les pins et les sapins. Son nid, artistement construit, presque sphérique, ouvert en dessus, est généralement composé de mousse. Sa ponte est de sept à onze œufs, ordinairement obtus, d'un blanc pur, ou légèrement grisâtre quand ils sont vides, le plus souvent sans taches; quelquefois avec de petits points grisâtres et roussâtres, plus apparents vers le gros bout.

Grand diam., 1 cent. 3 mill.; petit diam., 9 mill.

Il se reproduit en Angleterre, en Italie, en Suisse, en Allemagne et, en France, dans les départements de la Vienne, des Basses-Alpes et quelquefois dans les environs de Paris.

Le Roitelet huppé est peu défiant, peu craintif; il se laisse facilement approcher et se laisse même prendre, le soir, avec la main. En automne et en hiver il voyage par petites bandes, se mêle à des troupes de Sitelles, de Mésanges, et exploite avec elles les lisières des bois.

133. ROITELET MOUSTACHE. — REGULUS IGNICAPILLUS.

Diagnose : *Plumes effilées sous forme de huppe au vertex ; deux bandes blanches sur les joues ; bec fort à sa base, comprimé et grêle à sa pointe ; un petit trait noir sous le bec dans les adultes.*

Taille : 9 *cent.* 4 *ou* 5 *mill.*

Synonymie : Sylvia ignicapilla, Br. d'après Temm. *Man. d'Ornith.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 231.

Regulus pyrocephalus, Br. *Lehrbuch.* (1823), t. 1, p. 276.

Regulus ignicapillus, Naumann. d'après Temm. *Man.* 3.e part. (1835), p. 158 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 19 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LV ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. I, p. 207 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XLIV.

Buff. *Pl. enl.* pl. 65, f. 2.

P. Roux, *Ornith Prov.* pl. 225.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 148, f. 2.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 27, f. 2.

Description : *Mâle.* Milieu du vertex d'un jaune aurore vif, bordé en devant et sur les côtés de jaune capucine et de noir profond ; dessus du cou et du corps d'un vert olivâtre, lavé de jaune rougeâtre sur les côtés du cou : parties inférieures d'un cendré légèrement lavé de roux surtout au cou : front roussâtre ; deux bandes blanches au-dessus et au-dessous de l'œil, qui est traversé par une autre bande noire ; moustaches noires, étroites, descendant du bec sur les côtés du cou ; ailes traversées par deux bandes blanches comme dans l'espèce précédente, mais moins étendues ; bec noir ; pieds et iris noirâtres.

Femelle : Même distribution de couleurs, avec les teintes moins pures et le jaune du milieu du vertex d'une nuance orange.

Les jeunes avant la première mue me sont inconnus.

Historique. Le Roitelet moustache habite une grande partie de l'Europe, notamment la France, l'Allemagne et la Sicile.

Vieillot l'a rencontré dans l'Amérique septentrionale, et l'a considéré en premier lieu comme une race du Roitelet huppé : mais plus tard, dans la *Faune française*, il l'a distingué spécifiquement sous le nom de *Regulus mystaceus.*

Il niche sur les pins et les sapins ; pond de cinq à sept œufs oblongs, d'un blanc couleur de chair ou grisâtre, avec quelques petits points gris et roussâtres peu apparents.

Grand diam., 1 cent. 3 mill. ; petit diam., 9 mill.

M. Temminck a cru remarquer une différence dans les habitudes du Roitelet huppé et du Roitelet moustache. Ainsi il aurait observé que ce dernier, au lieu de fréquenter la cime des arbres, comme, selon lui, le ferait le Roitelet huppé, vivrait de préférence sur les buissons et les branches basses, et qu'il voyagerait par paires et non par petites bandes, comme le Roitelet huppé. « Nous pouvons affirmer, dit M. Gerbe (*Dict. Un. d'hist. nat.* T. XI. p. 190), que ces deux faits sont loin d'être parfaitement établis. Ces deux espèces ont des habitudes exactement semblables ; elles fréquentent indistinctement les arbres de haute futaie, les bois taillis, les charmilles, et sont toujours par petites troupes, excepté toutefois à l'époque des amours. Le seul fait qui nous a paru constant, c'est que le Roitelet moustache, dans ses migrations d'automne, précède le Roitelet huppé, tandis que le contraire aurait lieu au printemps. Le premier se montre, dans les pays ou il passe, au commencement d'octobre ; le second ne s'y voit que quinze ou vingt jours plus tard. »

134. ROITELET MODESTE. — REGULUS PROREGULUS.

Diagnose : *Point de huppe ; trois bandes jaunes sur la tête et deux sur les ailes.*

Taille : 9 *cent. environ.*

Synonymie : Motacilla proregulus, Pall. d'après Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LIV.

Regulus modestus, Gould, *Birds of Eur.* (1832) ; — Temm. *Man.* 4.e part. (1840) ; — p. 619 : — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 19 : — Schleg. *Revue* (1844), p. XLV.

Regulus proregulus, Keys. et Blas. *loc. cit.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 149.

Description : Parties supérieures d'un vert olivâtre clair, surtout au croupion, avec une bande longitudinale vert jaunâtre au milieu du vertex, une autre de chaque côté, au-dessus des yeux, d'un jaune pâle, et deux autres de même couleur sur les ailes; parties inférieures d'un blanc verdâtre; pennes alaires et caudales brunes; bec et pieds bruns.

Tel est un individu tué en Dalmatie par le colonel de Feldegg, et qui a été figuré par M. Gould. (Temm.)

Historique. Il habite la Daourie; accidentellement en Dalmatie et en Angleterre.

M. de Selys-Longchamps m'annonce que la capture d'un individu de cette espèce a été faite à Newcastle, par M. Hancock.

Mœurs, habitudes, régime et propagation inconnus.

FAMILLE VIII.

CORBEAUX. — *CORVIDÆ.*

Synonymie : Plenirostres et Plercoramphes, Dumér. (1806).
Coraces, Illig. (1811); — Vieill. (1816).
Conirostres, *partim.* G. Cuv. (1817).
Corvidées, Less. (1831).
Corvidæ, Ch. Bonap. (1838).
Coracoidæ, Schinz (1840).

Caractères : Bec en couteau, épais, à base nue ou emplumée, entier ou échancré; quelquefois allongé, arrondi et un peu arqué, d'autres fois court et un peu grêle; narines couvertes par des poils et des plumes décomposées; tarses annelés; doigts médian et externe unis à leur base; queue carrée ou étagée, composée de douze pennes.

Observations. Cette famille, très-naturelle, renferme les Corbeaux proprement dits, les Coracias, les Choquards, les Pies, les Geais et les Casse-noix, tous oiseaux que Linné rangeait dans son grand genre *Corvus.*

Les espèces qui font partie de ces divers genres ont des formes massives, et une taille assez grande. Elles sont omnivores ; mais les unes sont plus particulièrement carnivores, et le régime des autres est plus frugivore.

GENRE XXXI.

CORBEAU. — CORVUS.

Synonymie : Corvus, Linn. (1766) ; — Gmel. (1788) ; — Lath. (1790) ; — Dumér. (1806) ; — Mey. et Wolf (1810) ; — Temm. (1815) ; — Vieill. (1816) ; — G. Cuv. (1817) ; — Less. (1831) ; — Ch. Bonap. (1838) ; — Keys. et Blas (1840) ; — Schinz (1840) ; — Schleg. (1844).

Caractères : Bec gros, robuste, bombé à la base, arrondi en dessus ; comprimé, à bords tranchants, entier ou échancré à sa pointe ; narines basales, rondes, couvertes de plumes sétacées dirigées en avant ou quelquefois contournées vers la carène ; tarses longs et forts ; doigts presque entièrement divisés ; ailes allongées, pointues, acuminées : queue égale ou arrondie.

Considérations générales. Les Corbeaux sont des oiseaux défiants. La plupart vivent en société. Ils sont très-répandus en Europe, et se réunissent l'hiver en grandes bandes pour émigrer dans les régions tempérées, ou exploiter les champs en commun. L'été ils se tiennent dans les prairies humides, les bois, sur les rochers ou les édifices élevés, pour s'occuper de la reproduction. Tous sont omnivores. Ils ont la réputation d'avoir l'odorat très-développé et de sentir de très-loin un cadavre qui peut leur servir de pâture. Leur vol est élevé, soutenu, et peut résister aux vents impétueux ; leur marche est posée, facile quand elle n'est pas précipitée ; mais lorsqu'ils veulent l'accélérer ou prendre leur essor, elle s'opère par sauts. Leur cri est rauque et discordant.

Ils ne manquent pas de courage, d'intelligence, et s'apprivoisent avec facilité ; on parvient à leur faire articuler quelques mots. Ils

ont l'habitude de cacher leur nourriture lorsqu'ils n'ont plus faim ; ils cachent même des objets qui ne peuvent leur être d'aucune utilité.

Leur mue est simple ; les deux sexes portent le même plumage. Les jeunes, après la première mue, qui a lieu en automne, ressemblent à leurs père et mère.

135. CORBEAU ORDINAIRE. — CORVUS CORAX.

Diagnose : *Bec plus long que la tête, très-arqué en dessus, première et huitième rémiges égales, deuxième aussi longue que la cinquième, les troisième et quatrième les plus longues ; plumage noir.*

Taille : 67 *cent. environ.*

Synonymie : Corvus Corax, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 155 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 364 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 150 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 93 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 107 ; — Vieill. *Dict.* (1817), t. 8, p. 18, et *Faune Fr.* p. 112 ; — G. Cuv. *Rég. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 420 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 328 ; Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 28 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XLVI ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 142 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. LIII.

Corvus, Briss. *Ornith.* (1760), t. 2, p. 8.

Buff. *Pl. enl.* 495.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 129.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 220.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 14, f. 1.

Description. *Mâle :* Plumage entièrement noir, avec des reflets violets ou pourpres en dessus, verts en dessous ; bec et pieds noirs ; iris d'un brun noirâtre.

Femelle : Elle ne diffère du mâle que par une taille plus petite, et un plumage à reflets moins éclatants.

Jeunes avant la première mue : Plumage noir sans reflets.

Après la mue : Semblables aux vieux.

Variétés accidentelles : On cite des individus variés de roux ou de blanc, ou entièrement de couleur isabelle.

Historique. Il habite la Sibérie, l'Islande, où il est très-commun, et plusieurs autres parties de l'Europe. Il vit sédentaire dans différentes localités de la France.

Il se reproduit dans plusieurs contrées de la France, par exemple dans la forêt de Crécy, dans le Boulonnais, la Lorraine, en Dauphiné, en Anjou, dans les Basses-Alpes. Il se propage aussi dans toute la Belgique et en Hollande. Son nid est placé sur les arbres les plus élevés, sur les rochers escarpés, quelquefois sur les vieilles tours abandonnées. Sa ponte est de trois à six œufs oblongs, d'un verdâtre sale, avec des taches irrégulières, grandes et petites, et quelques traits d'un brun plus ou moins foncé.

Grand diam., 4 cent. 7 à 8 mill.; petit diam., 3 cent. 1 à 2 mil.

Le Corbeau ordinaire se nourrit de tout ce qu'il trouve, charognes, voiries, petits mammifères, oiseaux, poissons morts ou vivants, insectes, fruits, graines, etc.; aussi sa chair a un mauvais goût et exhale une odeur désagréable. Quoique omnivore, il préfère la chair au grain, lorsqu'il a le choix; il rejette, sous forme de petites pelottes oblongues, comme les oiseaux de proie, les substances non digestibles, telles que les poils, les os, etc

Il n'est pas migrateur et semble même attaché à la localité où il s'est accouplé. Pris jeune, il se familiarise promptement et parvient à imiter le cri de quelques animaux, et même la parole de l'homme.

En domesticité, il se défend contre les chats et les chiens. Lorsqu'on le laisse libre dans une basse-cour, il attaque et dévore les jeunes poulets jusqu'au dernier.

136. CORBEAU LEUCOPHÉE? — CORVUS LEUCOPHÆUS.

Diagnose : *Bec plus long que la tête ; plumage noir varié régulièrement de blanc à la tête, aux ailes et sur les parties inférieures.*

Taille : 73 *cent. environ.*

Synonymie : Corvus-borealis albus, Briss. *Ornith.* (1760), t. 6, suppl. p. 3.

Corvus leucopheus, Vieill. *Dict.* (1817), t. 8, p. 27; — Temm. *Man.* 3.e part. (1835), p. 56; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. I, p. 143.

Vieill. *Gal. des Ois.* (1280), pl. 100.

Description. Plumes sétacées qui recouvrent les narines, dessus et côtés de la tête, gorge, abdomen couvertures inférieures et une partie de la queue, couvertures supérieures des ailes, rémiges primaires et plusieurs des secondaires d'un blanc pur ou terne; le reste du plumage d'un beau noir avec des reflets bleus, particulièrement sur le devant du cou et de la poitrine; bec, pieds et iris noirs. (Vieill. et Temm.) (1).

Historique. Le Corbeau leucophée habite l'île de Feroë.

Sa propagation est inconnue.

Suivant Vieillot, cet oiseau serait très-carnassier; il ferait souvent sa proie des oiseaux, et oserait attaquer les brebis et les veaux lorsque les grands hivers le privent de sa nourriture habituelle. Il y a sans doute de l'exagération dans ce récit.

Observations. Je n'admets cette espèce qu'avec le plus grand doute.

Vieillot, qui, d'abord, avait considéré le Corbeau leucophée comme une race constante du Corbeau ordinaire, l'a admis, dans sa *Galerie des oiseaux*, comme une espèce distincte et particulière, par la raison qu'il ne s'allie point au Corbeau ordinaire, qui habite la même contrée: qu'il se tient toujours isolé de celui-ci; qu'il a une taille et un bec plus forts, et que son plumage est régulièrement taché de noir et de blanc, particularité que n'offre pas la variété blanche et noire du Corbeau ordinaire. M. Temminck, de son côté, l'admet aussi provisoirement comme espèce distincte. Mais plusieurs autres naturalistes sont loin de le considérer comme tel. Ainsi, G. Cuvier, MM. de Keyserling, Blasius et Schlegel, ne voient dans cet oiseau qu'une variété, propre au nord, du *corvus corax*. M. de Selys-Longchamps m'écrit que des voyageurs de Feroë se sont assurés, que cette race ou espèce n'est pas constante. M. Nordmann qui a eu occasion de comparer les *Cor. Leucophæus et Corax* n'a pu saisir aucune différence spécifique. Enfin, une dépouille que j'ai vue dans le cabinet de Leyde, m'a paru n'être qu'une variété du Corbeau ordinaire.

(1) Dans la figure qui accompagne le texte de Brisson, quelques plumes noires existent sur le sommet de la tête, sur les côtés et le devant du cou et sur les ailes; ne serait-ce pas un jeune sujet qui prend la robe des adultes? une dépouille, avec quelques plumes noires sur les ailes, existe au Muséum d'hist. naturelle de Paris.

137. CORBEAU CORNEILLE. — CORVUS CORONE.

Diagnose : *Bec à peine aussi long que la tête, toujours emplumé à sa base; première rémige plus courte que la neuvième, la deuxième plus courte que la cinquième, la troisième la plus longue; plumage noir.*

Taille : 51 *cent. environ.*

Synonymie : Corvus corone, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 155; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 365; — Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 151; — Mey et Wolf, *Tasch der Deuts.* (1810), t. 1, p. 94; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 108; — Vieill. *Dict.* (1817), t. 8, p. 29, et *Faune Fr.*, p. 113; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 421; — Less. *Ornith.* (1831), p. 328; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 28; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XLVI; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 142; — Schleg. *Revue* (1844), p. LIII.

Cornix, Briss. *Ornith.* (1760), t. 2, p. 12.

Buff. *Pl. enl.* 483.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 130.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 221.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 14, f. 2.

Vulgairement : Corneille noire, Corbine.

Corbeau *de nos citadins*, Cornouaille *de nos campagnards.*

Description. *Mâle :* Plumage entièrement noir à reflets violets, principalement aux ailes; bec et pieds noirs; iris brun noisette.

Femelle : Pareille au mâle; mais plus petite.

Jeunes avant la première mue : Plumage sans reflets violets. Après la mue, ils ne diffèrent pas des père et mère.

Variétés accidentelles : Je possède un sujet dont le plumage est d'un noir fuligineux avec les ailes d'un cendré rous-

sâtre. J'en ai vu un autre blanc, qui a été tué près de Bailleul. Le Muséum d'histoire naturelle de Paris possède une variété isabelle.

Historique. La Corneille habite l'Europe et la Sibérie ; est sédentaire et commune en France.

On dit qu'elle est également commune en Morée et en Allemagne ; qu'elle est rare en Italie et en Sicile, et qu'on ne la trouve pas en Suède en Norwége. Cependant, M. Al. Malherbe (*Faune de la Sicile*, p. 134), fait observer qu'elle est indiquée dans le catalogue des oiseaux de l'île de Gothland, publié en 1841, par M. Andrée (*Mém. de l'Acad. des Sci. de Stockholm*), comme oiseau commun dans cette île.

Elle niche dans les bois et dans les vergers, sur les arbres élevés ; pond de quatre à six œufs allongés, d'un bleu pâle verdâtre, avec de grandes et petites taches irrégulières, d'un gris cendré et olivâtre, et d'un olivâtre plus ou moins brun, très-rapprochées au gros bout.

Grand diam., 4 cent. 5 mill. ; petit diam., 2 cent. 3 mill.

La Corneille vit, l'hiver, dans le nord de la France, en société des Freux et des Corneilles mantelées, qui couvrent, à cette époque, les champs. Au déclin du jour, ces oiseaux gagnent ensemble les bois, et font retentir les airs de leurs croassements. Un seul arbre porte quelquefois un groupe de cinquante à soixante individus. Au mois de mars ils se séparent par couples, pour s'occuper de la reproduction.

Les jeunes, à la sortie du nid, vivent en famille jusque vers le mois d'octobre, et se réunissent alors en bandes plus ou moins considérables.

Cette espèce a les appétits du Corbeau ordinaire. Elle aime comme lui la charogne et le poisson vivant. M. Millet raconte qu'il a vu, en 1826 et en 1827, sur le bord de la Mayenne, et à l'embouchure de l'Authion, sept ou huit Corneilles prendre de petits poissons vivants, à la manière des mouettes, surtout des ablettes, et aller les manger à terre ou sur un mur voisin. On en voit des bandes considérables, en hiver, sur les côtes de Dunkerque, pour se repaître de ce que la mer laisse en se retirant.

158. CORBEAU MANTELÉ. — CORVUS CORNIX.

Diagnose : *Tête, ailes, queue noire, le reste du plumage gris cendré ; première rémige plus courte que la cinquième, la deuxième que la sixième, la quatrième la plus longue.*

Taille : 53 *cent. environ.*

Synonymie : Corvus Cornix, Linn. *S. N.* 12.e édit. t. 1, p. 156 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 366 ; — Lath. *Ind.* (1790), p. 153 ; — Mey. et Wolf, *Tasch der Deuts.* (1810), t. 1, p. 95 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 109 ; — Vieill. *Dict.* (1817), t. 8, p. 37, et *Faun. Fr.* p. 115 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. I, p. 421 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 328 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 28 : — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XLVI ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 143 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. LIV.

Cornix cinerea. Briss. *Ornith.* (1760), t. 2, p. 19.

Buff. *Pl. enl.* 76.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 131.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 222.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 14, f. 3.

Gris-Manteau *de nos campagnards.*

Description. *Mâle :* Tête, gorge, devant du cou, poitrine, ailes et queue noirs, à reflets bronzés, le reste du corps gris cendré et quelquefois un peu varié de brun ; bec et pieds noirs ; iris brun foncé.

Femelle : Un peu moins forte que le mâle ; avec le gris nuancé de roussâtre et les reflets des ailes et de la queue moins vifs.

Les *jeunes avant la première mue* me sont inconnus.

Variétés accidentelles : J'ai vu des sujets à plumage blanc et d'autres à plumage presque noir.

Historique. Le Corbeau mantelé habite la Sibérie et l'Europe septentrionale. On le trouve en grand nombre, l'été, en Suède, en Norwége, et dans beaucoup de contrées du nord. Au rapport de M. Nordmann, il n'est nulle part aussi abondant qu'en Imériti et dans le Ghouriel. L'hiver il gagne des contrées plus tempérées, et arrive alors en France, surtout dans nos départements du nord. Il se montre rarement en Languedoc, en Provence et en Dauphiné.

Il niche dans les bois, sur les arbres, et à terre, lorsqu'il s'établit dans les dunes. Sa ponte est de quatre à six œufs oblongs, d'un bleu pâle verdâtre, ou d'un blanc verdâtre, avec des taches et des points olivâtres et bruns, plus nombreux vers le gros bout.

Grand diam., 4 cent. 2 à 3 mill. ; petit diam., 2 cent. 8 mill.

Cette espèce arrive dans nos départements du nord vers la mi-octobre. Elle se tient dans les champs ensemencés, dans les prairies, sur les chemins et sur les bords de la mer, où elle se nourrit comme la Corneille, de grains, de vers, de poissons morts ou vivants, de crustacés, etc

M. Nordmann rapporte que, dans le Ghouriel, les dommages qu'elle cause aux cultivateurs sont si grands, que ceux-ci posent des gardes et envoient leurs femmes et leurs enfants dans leurs champs, pour crier et y faire retentir des instruments bruyants, dans le but de l'éloigner.

139. CORBEAU FREUX. — CORVUS FRUGILEGUS.

Diagnose : *Bec un peu plus long que la tête, nu à la base chez les adultes ; première rémige plus courte que la huitième, la deuxième que la cinquième, troisième et quatrième égales et les plus longues ; plumage noir.*

Taille : 50 *cent environ.*

Synonymie : Corvus frugilegus, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 156 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 366 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p 152 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 97 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 110 ; — Vieill. *Dict.* (1817), t. 8, p. 33, et *Faun. Fr.* p. 116 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. I, p. 421 : — Less. *Ornith.* (1831), p. 329 ; — Ch. Bonap. *Birds of Eur.* (1838), p. 27 : — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XLVI ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 144 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. LIV.

Cornix frugilega, Briss. *Ornith.* (1760), t. 2, p. 16.

Buff. *Pl. enl.* 484.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 131, f. 1, *jeune ;* f. 2, *tête de l'adulte.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 224.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 15, f. 1.

Description. *Mâle :* Plumage d'un noir à reflets pourpres, brillants en dessus et moins éclatants en dessous; bec et pieds gris ; iris brun noir et non gris bleu, comme le dit M. Temminck.

Femelle : Un peu moins grande; plumage moins brillant.

Jeunes avant la première mue : Bec garni de plumes à sa base, comme chez la Corneille; dès l'automne cette partie commence à se dégarnir; et à la fin de l'hiver on ne peut plus les distinguer des vieux; ils ont, comme eux, la peau qui environne le bec, calleuse et blanchâtre. A la sortie du nid ils sont gris de lin.

Variétés accidentelles : Je possède un sujet qui a une grande tache blanchâtre à l'extrémité des pennes secondaires, des petites et moyennes couvertures des ailes; j'en ai vu un autre avec le bec très-long, très-effilé; un avec le bec croisé; et un quatrième avec les ailes nuancées de blanc.

Historique. Le Freux habite de préférence les régions septentrionales de l'Europe.

L'hiver il arrive par bandes nombreuses aux environs de Lille, et quitte le pays dans le courant de mars.

Il se reproduit dans quelques cantons de la France et en Belgique, et niche, en société, sur les arbres. M. de Selys-Longchamps dit, dans sa *Faune Belge* (p. 69), qu'à la fin de mars, les Freux se réunissent par milliers dans certaines localités de la Belgique, et construisent souvent jusqu'à quarante nids sur un peuplier blanc. Ils semblent y travailler en commun : une fois établis, on ne peut plus les en déloger. Ils reconstruisent sans cesse les nids que l'on abat, sans s'inquiéter des coups de fusil.

La ponte est de trois à cinq œufs qui varient beaucoup pour la forme et pour la couleur. Ils sont oblongs ou arrondis. Les uns sont verdâtres, avec des taches irrégulières, grandes et petites, olivâtres et brunes : les autres sont d'un blanc verdâtre, bleuâtre ou grisâtre sans taches, ou blancs, avec une couronne de taches brunes au gros bout : chez d'autres les taches sont si nombreuses et si rapprochées que l'œuf est presque entièrement brun.

M. Hardy, qui m'a procuré de nombreuses variétés de ces œufs, m'écrit qu'il a toujours remarqué que les blancs ou bleuâtres sont plus

petits, plus arrondis et toujours clairs, et qu'on les recueille ordinairement dans des nids qui renferment des petits prêts à s'envoler.

Grand diam., 4 cent. 4 mill.; petit diam., 3 cent.

Le Freux fait de grands ravages aux champs. Il n'est pas carnassier comme les espèces précédentes, et se nourrit principalement de grains, de raisins, de fruits, de vers et d'insectes; aussi sa chair n'exhale pas de mauvaise odeur et n'est pas d'un goût désagréable.

140. CORBEAU CHOUCAS. — CORVUS MONEDULA.

Diagnose : *Plumage noir, plus ou moins varié de cendré derrière le cou, selon l'âge et le sexe; première rémige plus courte que la neuvième, deuxième et cinquième égales, la quatrième plus courte que la troisième.*

Taille : 41 cent. 7 à 8 mill.

Synonymie : Corvus Monedula. Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 156; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 367, — Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 154; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Peuts.* (1810), t. 1, p. 99: — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 111; — Vieill. *Dict.* (1817), t. 8, p. 41, et *Faune Fr.* p. 117; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 421; — Less. *Ornith.* (1831), p. 229; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 27; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XVI.; — Schinz. *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 144; — Schleg. *Revue* (1844), p. LIV.

Monedula, Briss. *Ornith.* (1760), t. 2, p. 24.

Buff. *Pl. enl.* 523.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 133.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 223.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 15, f. 2.

Vulgairement ; Petite Corneille. Corneille des clochers.

Description. *Mâle :* Vertex, dos, croupion, ailes et queue noirs, à reflets verdâtres ou grisâtres; derrière et côtés du cou d'un cendré perlé luisant, et quelquefois avec une sorte

de collier blanc ; dessous du corps d'un noir peu lustré ; bec et pieds noirs ; iris blanc.

Les teintes sont plus éclatantes en été.

Femelle : Cendré du cou moins étendu ; plumes de la tête, du corps, des ailes et de la queue avec des reflets moins éclatants, et parties inférieures d'un noir tirant sur le grisâtre.

Jeunes avant la première mue : Ils n'ont pas de reflets dans le plumage et pas de cendré au cou.

Variétés accidentelles : Son plumage varie comme celui de ses congénères. Le Muséum d'histoire naturelle de Paris possède un individu tout blanc.

Historique. Le Choucas est répandu dans toute l'Europe et il vit sédentaire en France.

On le dit très-commun en Morée et on assure qu'il y vole en si grandes bandes que le soleil en est, pour ainsi dire, obscurci.

Il niche sur les anciennes tours, dans les crevasses des vieux bâtiments, quelquefois sur les arbres. J'ai vu, au printemps de 1845, des fenêtres de la maison de santé de Lille, plusieurs couples de Choucas porter à nid sous la toiture de la caserne de Paris, avec une activité incroyable. A chaque instant ils étaient suspendus, par le bec, à de petites branches de peupliers qu'ils cherchaient à casser; ils s'agitaient de mille manières, s'élançaient en arrière, s'élevaient et se laissaient tomber sans se dessaisir de la branche ; aussitôt qu'ils l'avaient brisée, ils la transportaient dans leur trou et revenaient aussitôt recommencer leur manége, qui durait des heures entières. La ponte est de quatre à sept œufs, d'un bleu pâle vert grisâtre, avec des taches arrondies noirâtres et bistres, assez accentuées et plus rapprochées vers le gros bout.

Grand diam., 3 cent. 5 mill. ; petit diam., 2 cent. 5 mill.

Le Choucas se réunit l'hiver, en troupes, et se mêle à celles que forment les Corneilles, les Freux. Il vit l'été, avec sa famille, jusque dans nos villes. Sa nourriture consiste en fruits, en graines, en vers et en insectes.

141. CORBEAU CHOUC? — CORVUS SPERMOLEGUS.

Diagnose : *Tout le plumage noir ; yeux entourés de petits points blancs ; première rémige plus longue que la neuvième, deuxième plus courte que la cinquième ; troisième et quatrième égales.*

Taille : 36 *cent. environ.*

Synonymie : Monedula nigra, Briss. *Ornith.* (1760), t. 2, p. 28.

Corvus spermolegus, Vieill. *Dict.* (1817), t. 8, p. 40 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 329 ; — Temm. *Man.* 3.e part. (1835), p. 60 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 27 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XLV ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 144.

Corvus-Monedula nigra, Schleg. *Revue* (1844), p. LIV.

Buff. *Pl. enl.* 522.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 133.

Description. *Mâle* : Plumage noir à reflets verts, pourpres et violets en dessus et à la poitrine, avec un croissant, de chaque côté de la tête, d'un noir très-foncé, dont la concavité est tournée vers les yeux : ceux-ci sont entourés de petits points blancs ; bec et pieds noirs ; iris bleuâtre. (Temm.)

Femelle : Semblable au mâle, mais avec moins de reflets, le croissant et les points blancs des paupières moins apparents. (Temm.)

Jeunes avant la première mue : Inconnus.

Historique. Suivant Vieillot, il habiterait plusieurs provinces du midi de la France, et, d'après M. Temminck, l'Espagne, où il serait commun.

Sa propagation est inconnue. Il aurait le même genre de vie que le Choucas.

Observations. Le Corbeau Choue est une espèce très-douteuse, créée par Vieillot et admise par M. Temminck, dans la 3.e partie de son *Manuel d'ornithologie*. Je ne l'ai vu nulle part. M. Demèézemaker, maire de Bergues, croyait en avoir tué un individu en 1831, dans son jardin, où il venait manger des cerises, en compagnie des Choucas qui habitent en grand nombre les tours de cette ville. J'ai eu occasion d'en voir la dépouille et je suis persuadé que ce n'est qu'un Choucas ordinaire de petite taille. Les sujets indiqués par M. Millet, dans sa *Faune de Maine-et-Loire* (t. 1, p. 359), seraient aussi des Choucas, suivant M. de Lamotte qui les a examinés avec attention. Vieillot dit qu'un jeune individu existait dans la collection de M. le comte de Riocourt, et qu'un adulte se trouve au Muséum d'histoire naturelle de Paris. M. de Selys-Longchamps a examiné l'exemplaire de Paris : il le trouve différent du Choucas, et présume qu'il vient de l'Amérique septentrionale, car il faisait partie d'un lot d'oiseaux achetés en Pologne, et dans lequel se trouvaient des espèces américaines, entre autres la *Sylvia anthoïdes.*

GENRE XXXII.

CHOCARD. — PYRRHOCORAX.

Synonymie : Corvus, Linn. (1766); — Briss. (1760); — Gmel. (1788); — Lath. (1790); — Mey. et Wolf (1810); — Temm. (1815).

Pyrrhocorax, G. Cuv. (1798); — Vieill. (1816); — Temm. (1820); — Less. (1831); — Ch. Bonap. (1838); — Keys. et Blas. (1840); — Schinz (1840); — Schleg. (1844).

Caractères : Bec médiocre, comprimé, un peu recourbé en dessus, légèrement échancré à la pointe ; narines ovoïdes; cachées par des plumes sétacées ; pieds forts, comme chez les Corbeaux ; ongles arqués et très-aigus ; ailes longues et pointues ; queue arrondie.

Considérations générales. Ce genre ne comprend qu'une espèce, qui a une grande analogie de forme avec le Choucas ; elle n'en diffère que par le bec, qui ressemble à celui des Merles. G. Cuvier l'a placée à tort à la suite de ces oiseaux, dans sa division des dentirostres, mais

elle appartient évidemment à la famille des Corbeaux, non-seulement par son système de coloration, par quelques autres attributs physiques, mais aussi par ses mœurs, ses habitudes, ses cris, son mode de voler, de nicher, etc.

Le mâle et la femelle se ressemblent; les jeunes en diffèrent peu. Leur mue est simple.

142. CHOCARD ALPIN. — PYRRHOCORAX ALPINUS.

Diagnose : *Bec plus court que la tête, assez grêle et jaune ; première rémige courte, la deuxième plus longue que la septième, la quatrième la plus longue de toutes ; plumage noir ; pattes rouges ou noires.*

Taille : 40 *cent. environ.*

Synonymie : Corvus Pyrrhocorax, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 158; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 376; — Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 165; — Mey. et Wolf. *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 100; — Temm. *Man.* 1.re édit. (1815), p. 71.

Pyrrhocorax, Briss. *Ornith.* (1760), t. 2, p. 3.

Pyrrhocorax alpinus, G. Cuv. *Règ. An.* 2e édit. (1829), t. 1, p. 379; — Vieill. *Dict.* (1817), t. 6, p. 568, et *Faun. Fr.*, p. 125; — Less. *Ornith.* (1831); p. 326; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 28; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XLVI.

Pyrrhocorax Pyrrhocorax, Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 121; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 148; — Schleg. *Revue* (1844), p. LVI.

Buff., *Pl. enl.* 531, *jeune.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 138, *adulte.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 218.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 16, f. 3.

Vulgairement : Choucas des Alpes.

Description. *Mâle et femelle :* Plumage entièrement noir

à reflets verdâtres, plus éclatants en dessus : bec jaune citron ; pieds rouge vermillon ; iris brun.

Jeunes avant la première mue : Noirs, sans reflets ; base du bec jaunâtre, le reste noir, ainsi que les pieds.

Jeunes après la première mue : Le noir est plus brillant ; le jaune occupe tout le bec, et les pieds sont d'un rouge brun.

Historique. On trouve le Chocard sur les Alpes et les Pyrénées.

Il niche sur les rochers les plus escarpés et dans les endroits les plus inaccessibles, très-rarement sur les arbres. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs blanchâtres, avec des taches d'un jaune sale.

Le Chocard se tient, l'été, sur les montagnes ; et descend l'hiver dans les vallons et les plaines. Sa nourriture consiste principalement en semences, en baies, en vers, en petits crustacés et en insectes. Il se contente de charogne dans les moments de disette.

GENRE XXXIII.

CRAVE. — CORACIA.

Synonymie : Corvus, Linn. (1766) ; — Gmel. (1788) ; — Lath. (1790) ;— Mey. et Wolf (1810) ; — Temm. (1815).

Genus Coraciæ, Briss. (1766).

Coracia, Vieill. (1816).

Fregilus, G. Cuv. (1817) ; — Less. (1831) ; — Ch. Bonap. (1838) ; — Keys. et Blas. (1840) ; — Schleg. (1844).

Pyrrhocorax, Temm. (1820) ; — Schinz (1840).

Caractères : Bec entier, allongé, grêle, arrondi, arqué et pointu ; narines arrondies, recouvertes par des plumes sétacées ; pieds, ailes et queue des Corbeaux.

Observations. Les Craves sont comme les Chocards, de véritables Corbeaux. G. Cuvier n'aurait pas dû les en éloigner pour les placer parmi les tenuirostres, à côté des Huppes. Ils diffèrent des Chocards par leur bec, qui est allongé, plus long que la tête et sans échancrure

à la pointe, comme chez ceux-ci. Du reste, les uns et les autres sont de véritables Choucas à bec grêle.

J'ai cru, à cause de ces motifs, devoir ranger les Craves près des Chocards, que je trouve mieux placés après les Choucas.

143. CRAVE ORDINAIRE. — CORACIA GRACULUS

Diagnose : *Bec rouge ; première rémige très-courte, la deuxième moins longue que la sixième, la quatrième la plus longue de toutes ; pattes rouges ou noirâtres; plumage noir.*

Taille : 42 *à* 43 *cent.* (1)

Synonymie : Corvus Graculus, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 158; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 377; — Lath. *Ind. Ornith.* (1790), t. 1, p. 165; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. I, p. 101; — Temm. *Man.* 1.re édit. (1815), p. 72.

Coracia, Briss. *Ornith.* (1760), t. 2, p. 3.

Fregilus Graculus, G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. I, p. 438; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 28; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XLVI; — Schleg. *Revue* (1844), p. LVI.

Coracia erythroramphos, Vieill. *Dict.* (1817), t. 8, p. 2, et *Faune Fr.* p. 125.

Pyrrhocorax Graculus, Temm. *Man. d'Ornith.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 112.

Fregilus europæus, Less. *Ornith.* (1831), p. 324; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 148.

Buff. *Pl. enl.* pl. 255.

P. Roux, *Ornith. Prov.* 137.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 219.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 16, f. 4.

Vulgairement : Coracias, Coracias à bec rouge.

(1) M. l'abbé Caire a observé que les Craves qui nichent aux sommités des Alpes sont beaucoup plus petits que ceux qui nichent dans les régions moins élevées ; ils ont ordinairement 6 cent. de moins (Note communiquée par M. Gerbe).

Description : *Mâle.* D'un noir à reflets brillants verts, bleus et pourpres; bec et pieds d'un rouge vermillon; iris brun.

Femelle : Elle a le bec moins gros, moins effilé; le plumage un peu moins brillant, et les pattes moins robustes.

Jeunes avant la première mue : Plumage sans reflets; bec et pieds noirâtres.

Historique. Il habite les Alpes Suisses, les Hautes et Basses-Alpes, les Pyrénées, les montagnes très-élevées de la Provence, et se montre accidentellement dans le nord de la France.

J'ai trouvé un sujet de cette espèce sur le marché de Lille, en 1825. M. Canivet dit qu'elle niche dans les falaises de Jobourg et à Aurigny.

Il fait son nid dans les fentes des rochers, sur les tours des bâtiments élevés et souvent sur les clochers des églises (Tem). Sa ponte est de trois ou quatre œufs d'un gris sale un peu verdâtre ou d'un verdâtre sombre, avec de petites taches d'un gris cendré, et d'autres plus ou moins grandes d'un roux vif, ou d'un brun rouge un peu vineux.

Grand diam., 3 cent. 5 mill.; petit diam., 2 cent. 5 mill.

Les Craves ne forment pas des bandes aussi nombreuses que les Chocards et les Corbeaux. L'hiver ils descendent des montagnes dans les plaines, et vont à cette époque, sur les chemins, fouiller les excréments des bêtes de somme, pour y trouver quelque nourriture. Ils montrent un naturel assez familier lorsqu'on les prend jeunes, et s'apprivoisent facilement.

GENRE XXXIV.

PIE. — PICA.

Synonymie : Corvus, Linn. (1766); — Gmel. (1788); — Lath. (1790); — Mey. et Wolf (1810); — Temm. (1815).

Pica, Briss. (1760); — Vieill. (1816); — G. Cuv. (1817 et 1829); — Less. (1831); — Ch. Bonap. (1838); — Keys. et Blas. (1840); — Schinz (1840); — Schleg. (1844).

Garrulus, Temm. (1835).

Caractères : Bec médiocre, droit, convexe, émoussé, à bords tranchants, garni de plumes sétacées à sa base et un

peu échancré à la pointe ; narines oblongues ; pieds comme dans les Corbeaux ; doigts médian et externe unis à leur origine ; ailes courtes, dépassant à peine le croupion, à penne bâtarde allongée et échancrée ; queue longue et étagée.

Considérations générales. Les Pies ont de grands rapports avec les Corbeaux, et sont comme eux omnivores. Elles en diffèrent cependant beaucoup, non-seulement par leurs ailes courtes, leur queue longue et étagée, leur manière de vivre, mais encore par leur marche, qui se compose ordinairement de petits sauts, tandis que celle des Corbeaux est posée et grave. Elles ont, comme eux, l'habitude de cacher le surplus de leur nourriture quand elles sont suffisamment repues. Elles cachent même des objets qui ne peuvent leur être d'aucune utilité.

On en connaît deux espèces en Europe.

Observations. M. Temminck, dans la 3.e partie de son *Manuel*, en admettant le genre Pie, lui donne le nom latin de *Garrulus*, (Briss) ; mais il commet une erreur. Brisson lui a imposé celui de *Pica* (*Genus Picæ*) : c'est au Geai qu'il affecte la dénomination générique de *Garrulus* (*genus Garruli*). Il est vrai que M. Temminck, en comprenant ce dernier oiseau dans le même genre que la Pie, justifie, jusqu'à un certain point, l'emploi du mot *Garrulus*. Cependant je ferai encore observer que M. Temminck, en introduisant dans son genre *Garrulus* deux divisions, une pour les Pies proprement dites, qu'il place en tête, l'autre pour les Geais, qu'il range en seconde ligne, aurait dû, pour être conséquent, tirer le nom générique des premières, au lieu d'emprunter celui des seconds. D'ailleurs, en imposant à un groupe la désignation qui sert déjà à désigner un autre groupe, n'est-ce pas accroître la confusion de la nomenclature ? M. Schlegel, son savant élève, a agi bien plus rationnellement, ce me semble, en restituant aux Pies et aux Geais les noms qui leur avaient été donnés par Brisson, et qu'ont adoptés G. Cuvier, Vieillot et beaucoup d'autres ornithologistes.

144. PIE ORDINAIRE. — PICA CAUDATA.

Diagnose : *Scapulaires et parties inférieures, depuis le haut de la poitrine jusqu'aux sous-caudales, d'un blanc pur ; première rémige plus courte que la huitième, la deuxième à peu près égale à la septième.*

Taille : 50 *cent. environ.*

Synonymie : Pica caudata, Linn. *S. N.* 6.e édit. espèce 8. — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 27 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbel't.* (1840), p. XLV.

Corvus pica, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. I, p. 157 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. I, p. 373 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. I, p. 162 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. I, p. 104 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. I, p. 113

Pica, Briss. *Ornith.* (1760), t. 2. p. 35.

Pica melanoleuca, Vieill. *Dict.* (1818), t. 26, p. 120; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. I, p. 145.

Pica albiventris, Vieill. *Faune Fr.* p. 119.

Garrulus Picus, Temm. *Man.* 3.e part. (1835), p. 63.

Pica varia, Schleg. *Revue* (1844), p. LIV.

Buff. *Pl. enl.* 488.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 134.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 216.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 15, f. 3.

Agache, *de nos campagnards.*

Description : *Mâle.* Tête, cou, dos, la presque totalité de la poitrine, jambes et sous-caudales d'un noir profond, velouté, avec des reflets métalliques, vert bronzé au front, au vertex, et la tige des plumes du haut de la face antérieure du cou lustrée ; scapulaires, barbes externes des rémiges primaires, bas de la poitrine et abdomen d'un blanc pur ; ailes et queue d'un noir à reflets verts, bleus, pourpres et violets suivant l'incidence de la lumière ; au devant du cou, les tiges des plumes ont aussi des reflets brillants ; bec, pieds et iris noirs.

Femelle : Un peu plus petite que le mâle, avec les couleurs moins vives.

Jeunes avant la première mue : Noir fuligineux, à la tête au cou et au dos ; blanc des scapulaires roussâtre ; queue moins longue, moins reflétante.

Variétés accidentelles : Elles sont nombreuses : j'en ai vu une grise, une blanche et une autre tapirée de blanc. M. de Selys en possède une blonde.

Historique. La Pie est répandue dans toute l'Europe, le nord de l'Asie et de l'Amérique ; elle est sédentaire et très-commune en France et dans la Russie méridionale.

J'ai reçu de New-York plusieurs Pies qui m'ont paru ne différer de celles de nos campagnes que par des reflets plus éclatants.

Elle niche sur les arbres élevés, et, en Norwége, quelquefois sur les édifices. Son nid, composé de bûchettes, de branches épineuses et de terre gâchée à l'extérieur, de racines flexibles, de débris de végétaux à l'intérieur, est surmonté d'une sorte de dôme à claire voie, et ordinairement placé au faîte des branches verticales les plus flexibles. Dès les premiers jours de février, dans notre localité, la Pie se met à l'œuvre ; en Suède et dans le midi de la Russie, elle est plus précoce et commence à nicher vers la mi-décembre. Vieillot avait observé qu'elle construisait plusieurs nids à la fois, mais qu'elle ne perfectionnait que celui qui devait recevoir ses œufs. M. Nordmann a confirmé ce fait, et si ce qu'il raconte à ce sujet est bien l'expression de la vérité, on ne peut se refuser à reconnaître à la Pie beaucoup d'intelligence et de ruse.

« Quatre ou cinq couples de Pies, dit cet auteur, dans son *Ornithologie Pontique*, nichent depuis plusieurs années dans le jardin botanique d'Odessa, où j'ai ma demeure. Ces oiseaux me connaissent très-bien, moi et mon fusil, et quoiqu'ils n'aient jamais été l'objet d'aucune poursuite, ils mettent en pratique toutes sortes de moyens pour donner le change à l'observateur. Non loin des habitations se trouve un petit bois de vieux frênes, dans les branches desquels les Pies établissent leur nid. Plus près de la maison, entre cette dernière et le petit bois, sont plantés quelques grands ormeaux et quelques robiniers ; dans ces arbres, les rusés oiseaux établissent des nids postiches, dont chaque couple fait au moins trois ou quatre, et dont la construction les occupe jusqu'au mois de mars. Pendant la journée, surtout quand ils s'aperçoivent qu'on les observe, ils y travaillent avec beaucoup d'ardeur, et si quelqu'un vient par hasard les déranger, ils volent autour des arbres, s'agitent et font entendre des cris inquiets ; mais tout cela n'est que ruse et fiction, car tout en faisant ces démonstrations de trouble et de sollicitude pour ces nids postiches, ils avancent insensiblement la construction du nid destiné à recevoir les œufs, en y travaillant dans le plus grand silence, et pour ainsi dire en cachette, durant les premières heures de la matinée et vers le soir. Si parfois quelque indiscret vient les y surprendre, soudain ils revolent, sans faire entendre un son, vers leurs autres nids, et se remettent à l'œuvre comme si de rien n'était, en montrant toujours le même embarras et la même inquiétude, afin de détourner l'attention et de déjouer la poursuite. »

La ponte est de trois à six œufs, quelquefois sept, oblongs, d'un

verdâtre sale, plus ou moins clair, avec des taches olivâtres et brunâtres, plus rapprochées au gros bout.

Grand diam., 3 cent. 2 mill. ; petit diam., 2 cent. 3 mill.

La Pie se tient de préférence près des lieux habités, et vit toujours par couple, même en hiver, époque pendant laquelle on en voit quelquefois quatre ou six réunies ensemble. Elle est excessivement défiante, querelleuse et audacieuse ; attaque les oiseaux de proie, les chasse de son voisinage, et lorsqu'elle est impuissante à le faire seule, elle ameute par ses cris toutes celles des environs, qui l'aident à mettre en fuite l'ennemi commun. L'été, elle détruit beaucoup de jeunes oiseaux.

145. PIE BLEUE. — PICA CYANA.

Diagnose : *Ailes et queue bleues ; partie postérieure des rémiges primaires bordées de blanc.*

Taille : 35 *à* 36 *cent. environ.*

Synonymie : Corvus cyanus, Pall. *Voy.* (1776), t. 8 de l'édit. franç. in-8.° *appendix*, p. 34; — Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 159.

Corvus cyaneus, Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 373.

Garrulus cyanus, Temm. *Man. d'Ornith.* 3.e part. (1835), p. 64.

Pica cyanea, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 27; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 145; — Schleg. *Revue* (1844), p. LV.

Pica cyana, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XLV.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 217.

Vulgairement : Pie turdoïde.

Description. *Sujets adultes :* Joues, dessus de la tête et du cou d'un noir à reflets d'acier poli; dos et scapulaires gris, avec une très-légère teinte lie de vin; gorge, devant et côtés du cou blancs; dessous du corps d'une couleur semblable à celle du dos; ailes et queue d'un bleu d'azur, rémiges primaires bordées de blanc en dehors, dans une grande partie de

leur largeur ; rectrices terminées de blanc ; bec et pieds noirs.

Les *jeunes avant la première mue* me sont inconnus.

Historique. La Pie bleue habite l'Espagne et la Daourie.

On la rencontrerait aussi en Crimée, selon M. Temminck, mais M. Nordmann assure qu'on ne l'y a jamais vue, pas même Pallas, qui a passé plusieurs années entières dans cette contrée. Ce célèbre voyageur ne l'a rencontrée qu'en Asie, dans la Daourie, où elle arrive par troupes, au mois d'avril.

Le comte de Riocourt, de Nancy, dit qu'elle niche, en Espagne, sur les arbres, dans des nids composés de bûchettes très-menues. Suivant cet ornithologiste, elle y serait commune et fréquenterait les jardins de l'Estramadure.

Selon Pallas, elle aurait le même genre de vie que la Pie ordinaire.

Observations. 1.° M. Temminck fait observer, avec raison, que la Pie à tête noire de Levaillant (Ois. d'Afrique, pl. 58), est une espèce différente de la Pie bleue. Vieillot a donc été dans l'erreur en la considérant comme identique ; aussi sa description ne se rapporte-t-elle pas à celle de M. Temminck et à la mienne.

2.° J'ai vu dans la belle collection de M. de Selys-Longchamps, une Pie bleue du Caucase. Ce sujet, quoique ayant le même plumage que ceux d'Espagne, en diffère sensiblement par la taille et la queue. Il est plus fort et n'a pas la queue terminée de blanc comme ceux d'Espagne.

GENRE XXXV.

GEAI. — GARRULUS.

Synonymie : Corvus, Linn. (1766) ; — Gmel. (1788) ; — Lath. (1790) ; — Mey. et Wolf (1810) ; — Temm. (1815).

Genus Garruli, Briss. (1760) ; — Vieill. (1816) ; — G. Cuv. (1829) ; — Less. (1831) ; — Temm. (1835) ; — Keys. et Blas. (1840) ; — Schinz (1840) ; — Schleg. (1844).

Perisoreus et Garrulus, Ch. Bonap. (1838).

Caractères : Bec médiocre, épais, droit, comprimé, à bords tranchants, courbé brusquement et légèrement denté à sa pointe ; narines ovalaires et cachées par des plumes sétacées : pieds comme dans les Corbeaux : ailes de moyenne longueur.

à penne bâtarde allongée et arrondie ; queue carrée ou légèrement arrondie ; plumes de la tête allongées et pouvant se relever en huppe à la volonté de l'oiseau.

Considérations générales. Les Geais diffèrent principalement des Corbeaux par leur bec court, et les plumes laches du vertex.

Ils se tiennent dans les bois ; sont vifs, criards et omnivores ; cependant ils donnent la préférence aux graines.

Le mâle et la femelle se ressemblent ; les jeunes en diffèrent peu. Leur mue est simple.

On compte trois espèces de Geais en Europe. Je crois avec M. Schlegel qu'il n'y en a que deux, que l'une d'elles n'est qu'une variété ou race locale du Geai ordinaire.

146. GEAI ORDINAIRE. — GARRULUS GLANDARIUS.

Diagnose : *Dessus de la tête cendré marqué de taches noires ; joues roussâtres ; gorge et une partie de la face antérieure du cou blanches ; queue noire sans raies ou bandes transversales cendrées.*

Taille : 35 *cent. environ.*

Synonymie : Corvus glandarius, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 156 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 368 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 157 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 102 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 114.

Garrulus, Briss. *Ornith.* (1760), t. 2, p. 47.

Garrulus glandarius, Vieill. *Dict.* (1817), t. 12, p. 471, et *Faune Fr.* p. 121 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2e édit. (1829), t. 1, p. 422 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 333 ; — Temm. *Man.* 3.e part. (1835), p. 65 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 27 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), t. 1, p. XLV ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 146 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. LV.

Buff. *Pl. enl.* 481.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 135.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 214.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 16, f. 1.

Vulgairement : Geai Glandivore.

Colas, *de nos campagnards.*

Description. *Mâle au printemps :* Plumes longues du front et du vertex d'un blanc gris, tirant sur le bleuâtre, et tachetées longitudinalement de noir au centre ; dessus et côtés du cou, parties supérieures et inférieures du corps d'un gris vineux, un peu plus clair au milieu de l'abdomen ; sus et sous-caudales d'un blanc pur ; gorge et une partie de la face antérieure du cou d'un gris blanc ; couvertures des ailes rayées transversalement de bleu clair, de bleu plus foncé et de noir ; grandes rémiges bordées de blanc en dehors ; rémiges secondaires blanches et noires, quelques-unes variées de bleuâtre et de marron ; queue cendrée à sa base et noire dans le reste de son étendue ; bec de cette dernière couleur ; pieds d'un brun livide ; iris bleuâtre.

Mâle en automne : Il a les teintes plus rembrunies ; les rémiges primaires bordées de blanc cendré, et le blanc de la gorge moins net.

Femelle : Elle ne diffère en tous temps du mâle que par des teintes moins vives et une tête moins grosse.

Jeunes avant la première mue : Semblables à la femelle, mais avec des teintes plus sombres.

Variétés accidentelles : Je possède un sujet à plumage blanc, et j'en ai vu d'autres couleur isabelle et gris de lin.

Historique. On trouve le Geai dans presque toute l'Europe. Il est commun et sédentaire en France (1).

Il niche sur les arbres et quelquefois sur les buissons. Son nid, composé de petites branches à l'extérieur et de radicules à l'intérieur, a une forme demi-sphérique. Sa ponte est de quatre à sept œufs, d'un gris olivâtre pâle, avec un grand nombre de taches roussâtres peu foncées et presque confondues vers le gros bout. La teinte du fond varie beaucoup, elle passe par des nuances insensibles au gris foncé, au brun, au vert, au bleu clair et au roux vif ; dans certaine variété l'œuf est entièrement unicolore.

Grand diam., 3 cent. 1 à 2 mill. ; petit diam., 2 cent. 1 à 2 mil.

Le Geai vit dans les bois, principalement dans ceux de chêne blanc,

(1) J'ai reçu de New-York des Geais entièrement semblables aux nôtres. Toutefois je doute qu'ils appartiennent à l'Amérique du Nord ; car le prince Ch. Bonaparte n'en fait pas mention dans son *Geographical and comparative list of the Birds of Europe and North-America.*

Il n'en sort, l'été, que pour se porter dans les vergers ou aller dans les champs, à la quête des fruits, dont il est très-friand. A l'automne, il fait une consommation considérable de glands, et fréquente alors la lisière des bois. Il s'apprivoise facilement et apprend à répéter quelques mots. Sa chair n'est pas désagréable au goût.

147. GEAI MÉLANOCÉPHALE ? — GARRULUS ILICETI.

Diagnose : *Dessus de la tête noir ; joues cendré roussâtre ; queue noire avec quelques raies transversales cendrées vers la base des deux pennes médianes.*

Taille : 33 *à* 34 *cent.*

Synonymie : Garrulus melanocephalus, Géné, *Mem. della Acad. R. di Tor.* t. 37, p. 291 ; — Temm. *Man.* 4.e part. 1840), p. 596.

Garrulus-glandarius melanocephalus, Schleg. *Revue* 1844), p. LV.

Garrulus iliceti, des auteurs russes contemporains, de Selys, *in litteris* (1846).

Vulgairement : Geai à calotte noire.

Description. Plumes du sommet de la tête noires, touffues, longues, formant une sorte de calotte et pouvant se relever en huppe ; dessus et côtés du cou d'un roux vif ; parties supérieures et inférieures du corps, ailes, sus et sous-caudales comme dans le Geai ordinaire ; joues, gorge et une partie de la face antérieure du cou d'un cendré roussâtre, avec deux grandes moustaches noires ; queue noire, avec quelques bandes transversales cendré bleuâtre à la base des deux pennes médianes ; bec presque aussi gros que celui du Geai ordinaire ; pattes brunâtres. (1).

Historique. Le Geai mélanocéphale habite la Crimée et le Caucase où il paraît remplacer le Geai ordinaire.

Ses mœurs, ses habitudes et sa propagation ne diffèrent pas de celles de ce dernier.

(1) Tels sont les individus du Caucase que j'ai vus et dont un se trouve dans le cabinet de M. de Selys-Longchamps. Ils sont distingués par les Russes sous le nom de *Corvus iliceti.*

Observations. M. Nordmann, qui a pu comparer un grand nombre de Geais à tête noire et de Geais ordinaires, s'est convaincu que les premiers ne sont qu'une variété de ceux-ci. Il dit qu'il a vu en Crimée, au mois de septembre, des individus tenant le milieu entre l'oiseau type et la race à tête noire (1).

De son côté, M. Temminck, en admettant cette espèce ou variété locale, en donne une description d'après des sujets provenant de quelques localités africaines, ne trouvant pas d'autre différence entre eux et ceux du Caucase, que celle de la taille. C'est, je crois, une grande erreur. Les Geais à tête noire de la Syrie et de l'Algérie, que l'on se procure facilement chez les marchands de Paris, diffèrent sensiblement de ces derniers. Ils sont non-seulement plus petits, mais ils ont la huppe moins forte, les joues, la gorge et une partie de la face antérieure du cou blanches, et non cendré roussâtre; le bleu des ailes est moins étendu et d'une teinte plus claire; la queue porte sur toutes les pennes des barres transversales cendré bleuâtre (la plus latérale de chaque côté exceptée), tandis qu'il n'y en a que quelques-unes sur les médianes, dans les sujets du Caucase. Le bec de ce dernier est plus gros et se rapproche plus de celui du Geai ordinaire.

Les deux sujets du musée de Turin, cités par M. Temminck, qui ont été décrits et figurés par Géné dans les mémoires de l'académie royale des sciences de cette ville (t. 37. p. 291), ont été tués, l'un aux environs de Bolbeck, et l'autre au mont Liban. Si l'on trouvait des individus semblables en Grèce, ainsi que le prétend M. Temminck, et surtout si on en servait sur les tables, dans plusieurs points de cette contrée, il est bien étonnant que M. Von der Mühle, pendant un séjour de six années, n'en eut pas rencontré, qu'il n'ait vu que le Geai ordinaire.

Il est donc probable, pour ne pas dire certain, que le Geai à calotte noire de l'Asie mineure et de l'Algérie, ne se montre pas en Europe; que la race du Caucase seule se trouve dans cette partie du monde. C'est pour cette raison que j'ai préféré le mot *Iliceti* pour indiquer cette dernière. L'autre nom servira à désigner la race étrangère.

148. GEAI IMITATEUR. — GARRULUS INFAUSTUS.

Diagnose : *Dessus de la tête et joues brunâtres ; queue rousse et cendrée.*

Taille : 30 *cent. et quelques mill.*

(1) Ces individus étaient probablement des jeunes de l'année.

Synonymie : Lanius infaustus, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. I, p. 138 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 310, et *Corvus Sibiricus*, p. 373.

Corvus infaustus, Linn. *Faun. Suec.* N.o 93, d'après Lath. *Ind.* (1790), t. I, p. 159 ; — Temm. Man. 2.e édit. (1820), t. I, p. 115.

Garrulus infaustus, Vieill. *Dict.* (1817), t. 12, p. 478 ; — Temm. *Man.* 3.e part. (1835), p. 66 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt* (1840), p. LXV ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 146 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. LVI.

Perisoreus infaustus, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 27.

Buff. *Pl. enl.* 608, *adulte* sous le nom de *Geai de la Sibérie.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 215.

Vulgairement : Geai boréal.

Description. *Mâle et femelle* : Dessus de la tête, joues, haut de la nuque, d'un brun noirâtre ; bas de la nuque, dos et scapulaires d'un cendré très-légèrement nuancé de grisâtre et de roussâtre vers les parties postérieures ; croupion d'un roussâtre plus prononcé ; sus-caudales d'un roux vif ; parties inférieures d'un cendré grisâtre au cou, à la poitrine, prenant une teinte rousse à l'abdomen et sur les flancs ; sous-caudales rousses ; ailes d'un cendré à reflets, avec les petites couvertures d'un roux rouge et les barbes internes des rémiges brunes ; rectrices d'un beau roux, avec une légère nuance cendrée sur les barbes externes, vers leur extrémité, excepté les deux médianes qui sont d'un cendré à reflets ; bec, pieds et iris bruns.

Jeunes : Tête d'un brun moins foncé, avec des plumes moins allongées ; d'un cendré plus brun en dessous.

Historique. On trouve le Geai imitateur en Norwége, en Suède, en Laponie et en Sibérie.

Il niche, selon M. Temminck, sur les pins, les sapins, et pond cinq ou six œufs d'un gris bleuâtre, avec des taches plus foncées, et plus petits que ceux de la Pie.

Mœurs, habitudes et régime inconnus.

GENRE XXXVI.

CASSE-NOIX. — NUCIFRAGA.

Synonymie : Corvus, Linn. (1766) ; — Gmel. (1788) ; — Lath. (1790) ; — G. Cuv. (1798) ; — Mey. et Wolf (1810) ; — Temm. (1815).

Nucifraga, Briss. (1760) ; — Vieill. (1816) ; — Temm. (1820) ; — Less. (1831) ; — Ch. Bonap. (1838) ; — Keys. et Blas. (1840) ; — Schinz (1840) ; — Schleg. (1844).

Caryocatactes, G. Cuv. (1817).

Caractères : Bec droit, entier, plus ou moins allongé, plus ou moins épais ; dilaté ou non dans le milieu, avec la mandibule supérieure plus longue que l'inférieure, aplati et émoussé à son extrémité : narines basales, petites, cachées par des plumes sétacées ; tarses médiocres, scutellés comme chez les Pies ; ongles allongés, assez courbés, aigus, comprimés, surtout ceux des doigts postérieur et médian ; les doigts latéraux soudés, à leur base, avec ce dernier ; ailes acuminées ; à penne bâtarde ; queue arrondie, composée de douze pennes.

Considérations générales. Le Casse-Noix, seule espèce européenne dont ce genre soit formé, vit dans les forêts montagneuses, surtout dans celles qui sont composées d'arbres résineux. C'est à tort que M de Lafresnaye (Dict. univ. d'hist. nat. t. 4, p. 298), s'appuyant sur une opinion que M. Temminck, avait émise en 1820, mais qu'il a rectifiée en 1835, attribue au Casse-Noix les habitudes des grimpeurs. Cet oiseau, par ses allures et son genre de vie, se rapproche beaucoup des Pies, ainsi que l'a reconnu M. Temminck dans la 3.e partie de son *Manuel*. La conformation de ses ongles lui permet de se cramponner aux arbres, mais non de grimper ; il peut bien avec son bec soulever leur écorce, il est impuissant à les creuser comme le font les Pics.

Sa nourriture consiste en graines, en insectes, en noyaux de fruits et même en voiries.

Le mâle et la femelle se ressemblent ; les jeunes en diffèrent peu. La mue est simple.

Observations. Le Casse-Noix offrirait, d'après M. Brehm (*Lehrbuch*, t. 1, p. 103 et 104), deux races ou variétés locales. M. de Selys-Longchamps en a fait récemment l'objet d'un travail particulier, qu'il a inséré dans le t. 11, N.° 10, des *Bulletins de l'académie royale de Bruxelles*. J'ai cru devoir donner le signalement de ces deux races, d'après les données fournies par ce dernier auteur.

149. CASSE-NOIX VULGAIRE. — NUCIFRAGA CARYOCATACTES.

Diagnose : *Plumage brun, parsemé de taches blanches sous forme de gouttelettes.*

Taille : 35 *cent. environ.*

Synonymie : Corvus caryocatactes, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 157 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 370 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 164 ; — G. Cuv. *Tab. él. d'Hist. nat.* (1798), p. 207 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts* (1810), t. I, p. 103 ; — Temm. *Man.* 1.re édit. (1815), p. 74.

Nucifraga, Briss. *Ornith.* (1760), t. 2, p. 59 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 117 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 28 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XLV ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 147.

Caryocatactes nucifraga, G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 423.

Nucifraga guttata, Vieill. *Dict.* (1816), t. 5, p. 354, et *Nucifraga caryocatactes, Faun. Fr.*, p. 124.

Caryocatactes caryocatactes, Schleg. *Revue* (1844), p. XL.

Buff. *Pl. enl.* 50.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 136, *variété de l'Europe centrale.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 213.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 16, f. 2.

Vulgairement : Casse-noix moucheté.

Description. *Mâle et femelle vieux* : Plumage d'un brun de suie, foncé et sans taches au-dessus de la tête et du cou ; couvert de taches blanches, sous forme de larmes.

petites sur les parties supérieures, larges sur les inférieures. et de stries au devant du cou ; ailes et queue d'un noir à reflets verdâtres ; les premières avec les petites couvertures variées de gouttelettes blanches, la dernière avec les pennes terminées par un grand espace blanc, excepté les deux médianes qui n'offrent qu'une très-légère bordure, à cause de l'usure de l'extrémité de ces plumes ; sous-caudales blanches; bec et pieds noirs ; iris noisette.

Dans un âge moins avancé, les ailes et la queue n'ont presque pas de reflets, les rémiges sont bordées de brun roussâtre et terminées de blanc, ainsi que les grandes et moyennes couvertures ; les rectrices médianes ne sont pas usées et offrent une large bordure blanche à leur extrémité ; le bec est un peu plus court que chez les vieux.

Variétés accidentelles : Tout le plumage blanc ou isabelle. quelquefois les ailes et la queue blanches.

Historique. Le Casse-Noix habite les montagnes couvertes d'arbres résineux des Hautes-Alpes, de la Suisse, de l'Allemagne, de la Suède, de la Norwége et de la Laponie, et passe à des intervalles irréguliers et quelquefois très-éloignés, en Normandie, en Lorraine, en Languedoc, en Provence et dans le nord de la France. En 1844, on l'a tué à Douai, à Dunkerque, à Abbeville, à Dieppe, à Troyes et en plusieurs endroits de la Belgique.

Il niche dans les trous des arbres, et pond cinq ou six œufs d'un gris clair ou d'un jaune brun sale, avec de très-petits points et des taches couleur de rouille et d'un brun sombre.

M. Gerbe me fait observer que l'œuf du Casse-Noix ressemble tellement par la forme et par la couleur à certaines variétés de l'œuf du Geai, qu'il serait très-facile de les confondre si celui du premier n'était ordinairement un peu plus fort.

Toutes les espèces de la famille des Corbeaux sont méfiantes, rusées et farouches; le Casse-Noix fait exception ; il est presque aussi confiant que le Bec-Croisé et se laisse aborder de très-près. Du reste, il jacasse comme les Geais, les Pies et les Corbeaux, et comme eux se nourrit de toutes sortes de substances. Il émigre irrégulièrement et ne se montre dans nos contrées que de loin en loin. En 1844 il s'en est fait, dans les environs de Lille, et dans beaucoup d'autres contrées de la France, un passage qui a duré de la mi-septembre au mois de novembre. On n'en avait pas vu dans notre localité depuis 20 à 25 ans. A Metz, où on a constaté son apparition à la même époque, il s'était montré en 1805, en 1820 et en 1836.

Observations. Le bec du Casse-Noix n'offrant pas toujours la même longueur ni la même grosseur, M. Brehm en a fait deux espèces sous les noms de *Nucif. macrorhynchos* et *brachyrhynchos*. M. Baillon, dans son *Catalogue des oiseaux du département de la Somme*, a suivi son exemple, et plus récemment M. de Selys-Longchamps, en les reconnaissant comme deux races très-distinctes, a fait connaître leurs caractères essentiels et accessoires.

Les voici tels qu'il les a indiqués, dans une note fort intéressante, sur une émigration de Casse-Noix, d'après des sujets capturés en Belgique et d'autres sujets qui proviennent de la Suède et de la Laponie, et qu'il doit à l'obligeance de M. de Sundevall.

CASSE-NOIX

recueillis en Belgique, dans le Jura et les Pyrénées.

NUCIF. CARYOCATATES (Briss.)
NUCIF. MACRORHYNCHOS (Brehm).

CARACTÈRES ESSENTIELS.

Bec droit, cunéiforme, moins épais, les deux mandibules non renflées, ni bombées ; la pointe de la supérieure aplatie, très-mince.

(Ce bec tient à la fois de celui de l'Étourneau, de la Sittelle et des Pics ; il ressemble à un bec de Crave qui ne serait pas arqué.)

CARACTÈRES ACCESSOIRES.

Le bec varie en longueur ; la mandibule supérieure dépasse souvent d'une à deux lignes ;

Les plumes sétacées qui cachent les narines s'étendent davantage sur les côtés et se réunissent au front ;

Les moustaches de la gorge et du haut de la poitrine sont blanches ;

Les pieds sont un peu moins robustes.

Parfois l'arête de la mandibule supérieure est un peu arquée, mais alors le dessous du bec est un peu fléchi dans le même sens et nullement bombé.

CASSE-NOIX

tués en Suède et en Laponie.

NUCIF. BRACHYRHYNCHOS. (Brehm).

CARACTÈRES ESSENTIELS.

Bec droit, plus fort, un peu convexe, les deux mandibules étant un peu arquées, dans le milieu, de part et d'autre; la pointe de la supérieure aplatie, épaisse.

(Ce bec a la plus grande ressemblance avec celui du Freux, quant à la forme ; il est même un peu plus épais et proportionnellement moins long.)

CARACTÈRES ACCESSOIRES.

Le bec varie en longueur ; la mandibule supérieure dépasse moins en général;

Les plumes sétacées qui cachent les narines laissent l'arête découverte sur le front ;

Les moustaches de la gorge et du haut de la poitrine sont très-lavées de couleur de rouille chez trois exemplaires ; blanches chez une quatrième en apparence jeune.

Les pieds sont plus robustes.

Il est donc constant que les Casse-Noix des montagnes alpines de l'Europe centrale, ont le bec moins long et moins épais que ceux qui habitent la Scandinavie. Mais cela suffit-il pour en former deux espèces ou deux races différentes ?..... Je ne le pense pas : le bec est susceptible de trop fréquentes variations. Qui ne sait d'ailleurs que les oiseaux qui habitent le nord, offrent souvent des différences dans la taille, la forme et le plumage? Quoi qu'il en soit, on a trouvé, en France, les deux prétendues races voyageant ensemble, en 1814. M. Baillon prétend même qu'elles étaient en nombre égal, en Picardie. Parmi ceux qui ont été tués aux environs de Lille, à cette époque, il y en avait à gros bec et à bec plus mince, et d'autres avec un bec intermédiaire. Durant l'émigration de 1844 je n'ai trouvé, sur notre marché, que des individus avec le bec plus ou moins allongé et non bombé comme celui des Casse-Noix reçus de la Norwége par M. de Selys-Longchamps, et dont un m'a été gracieusement donné par ce savant naturaliste. Les teintes du plumage ne sont pas, dans mon sujet de Suède, les mêmes que dans ceux tués dans notre localité : le brun tire plus sur le roussâtre.

FAMILLE IX.

ÉTOURNEAUX — *STURNIDÆ*.

Synonymie : Conirostres, *partim*, Dumér. (1806); — G. Cuv. (1829).
Gregarii, *partim*. Illig. (1811).
Leimonites, Vieill. (1816).
Sturninæ, Ch. Bonap. (1838).
Turdidæ, Schinz (1840).

Caractères : Bec médiocre, droit, longicône, à pointe obtuse et un peu aplatie, quelquefois comprimé et un peu fléchi à son extrémité, à base formant un angle dans les plumes du front; tarses robustes, nus, scutellés; doigts médian et externe plus ou moins soudés à leur base; ailes allongées, à penne bâtarde; queue à douze pennes.

Observations. Cette famille très-naturelle ne comprend, dans la classification de Vieillot, qu'un seul genre européen, ayant l'Étourneau pour type. A l'exemple des méthodistes contemporains, j'y joins

le genre Martin, qui me paraît beaucoup mieux placé ici que dans la famille des Merles, où quelques auteurs l'ont rangé. L'espèce d'Europe qui fait partie de ce dernier genre, a la même organisation et les mêmes mœurs que les Étourneaux.

GENRE XXXVII.

ÉTOURNEAU. — STURNUS.

Synonymie : Sturnus, Linn. (1769); — Briss. (1760); — Gmel. (1788); — Lath. (1790); — Mey. et Wolf. (1810); — Temm. (1815); — Vieill. (1816); — G. Cuv. (1829); — Less. (1831); — Ch. Bonap. (1838); — Keys. et Blas. (1840); — Schinz (1840); — Schleg. (1844).

Caractères : Bec presque aussi long que la tête, droit, entier, légèrement déprimé; narines à moitié fermées par une membrane; tarses allongés; doigt médian long; ongle du pouce robuste; ailes à penne bâtarde presque nulle, très-étroite; queue assez courte, légèrement échancrée.

Considérations générales. Les Étourneaux vivent d'insectes, de baies et quelquefois de grains; ils s'assemblent l'hiver, en grandes bandes, qui se mêlent alors à celles des Corneilles.

Le mâle et la femelle se ressemblent : cette dernière porte seulement un plus grand nombre de taches. Les jeunes, jusqu'à la première mue, ont un plumage différent de celui des adultes.

La mue est ordinaire en automne, et ruptile au printemps; aussi dans cette dernière saison le plumage est plus brillant.

Observations. On admet généralement deux espèces : l'Étourn. vulgaire et l'Étourn. unicolore. Cependant, MM. Schlegel, de Keyserling et Blasius ne considèrent ce dernier que comme race locale. Je me rangerai à l'opinion généralement admise et l'indiquerai comme ièce.

150. ÉTOURNEAU VULGAIRE. — STURNUS VULGARIS.

Diagnose : *Plumage noir parsemé de petites taches blanches. Taille : 23 cent.*

Synonymie : Sturnus vulgaris, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. I, p. 290; — Gmel. *Syst.* (1788), t. I, p. 801; — Lath. *Ind.* (1790), t. I, p. 321; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. I, p. 132; — Vieill. *Dict.* (1817), t. 10, p. 515, et *Faune Fr.* p. 109; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. I, p. 419; — Less. *Ornith.* (1831), p. 427; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 28; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XLVI; — Schleg. *Revue* (1844), p. LVII.

Sturnus, Briss. *Ornith.* (1760), t. 2, p. 439.

Sturnus varius, Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 208; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 158.

Buff. *Pl. enl.* 75.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 128, *mâle* au printemps.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 210.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 17, f. 4.

Vulgairement : Sansonnet.

Éperon *de nos campagnards.*

Description. *Mâle au printemps :* Plumage d'un noir lustré à reflets violets et verts, marqué plus ou moins, en dessus, de petits points triangulaires d'un blanc roussâtre; bec jaune, d'avril en juillet; pieds couleur de chair; iris brun noisette.

Mâle en automne : Bec brun, avec la pointe jaunâtre; plumage terni, marqué d'un plus grand nombre de taches d'un blanc roussâtre; pieds brunâtres.

Femelle au printemps : Plus tachetée de blanc que le mâle, principalement en dessous; bec moins jaune que dans le mâle.

Jeunes avant la première mue : Plumage cendré un peu plus foncé en dessus qu'en dessous; gorge et abdomen blanchâtres; pieds bruns.

Avant de quitter le nid, les parties inférieures sont flammées de brun au milieu des plumes.

On peut à cet âge reconnaître les sexes : les mâles sont marqués, sous la langue, vers la pointe, d'un trait longitudinal noirâtre.

Après la mue, les jeunes et les vieux se ressemblent ; ils ont les taches des parties supérieures plus étendues, d'un roux plus clair et les inférieures blanches ; les rémiges et les rectrices bordées de roux en dehors ; le bec bleuâtre et les pieds brunâtres.

Les vieilles et les jeunes femelles ont des taches plus nombreuses, plus rapprochées et lunulées.

Variétés accidentelles : En captivité, le plumage de cet oiseau est susceptible de varier. J'en ai vu d'une couleur jaunâtre et d'autres plus ou moins jaune.

Historique. L'Étourneau habite l'Europe et l'Afrique septentrionale, est très-commun dans le nord de la France, en Belgique et en Hollande.

Il niche dans les trous des arbres, des clochers, sous les toitures des maisons, dans les fentes des vieilles murailles ; beaucoup nichent dans les trous des édifices élevés de Lille. Sa ponte est de quatre à sept œufs d'un bleu pâle un peu verdâtre, sans aucune tache.

Grand. diam., 2 cent. 7 à 8 mill. ; petit diam., 2 cent.

L'Étourneau se tient de préférence dans les lieux humides, les prairies, les marais, au milieu du bétail, dans la fiente duquel il trouve de quoi se nourrir. En hiver on le voit en grandes troupes sur les crêtes des fossés, ou au milieu des bandes de Corneilles et de Choucas. Dans aucun pays il ne m'a paru, en été, plus nombreux qu'en Hollande.

C'est un oiseau recherché par les amateurs, à cause de l'aptitude qu'il a à parler et à siffler les airs qu'il entend, et de la facilité avec laquelle il s'apprivoise.

Sa chair est coriace et a un goût amer, aussi n'est-elle pas estimée.

151. ÉTOURNEAU UNICOLORE. — STURNUS UNICOLOR.

Diagnose. *Plumage noir sans taches, avec les plumes des parties inférieures très-longues, effilées et pendantes au bas du cou.*

Taille : 22 *cent.* 3 *ou* 4 *mill.*

Synonymie : Sturnus unicolor, de la Marmora, *Mem. della Acad. R. di Tor.* (1819) ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 133 ; — Vieill. *Faun. Fr.* (1828), p. 111 ; — Ch. Bonap. *Birds* 1838., p. 28 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 158.

STURNUS-VULGARIS UNICOLOR, Schleg. *Revue* (1844), p. LVII.
Roux, pl.
Bonap. *Iconographia della Faun. Ital.* pl. 33.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 211.

DESCRIPTION. *Mâle* : Tout le plumage d'un noir lustré, avec des reflets pourpres, moins brillants dessous que dessus; plumes du vertex et du jabot longues et effilées ; bec jaune à sa pointe, noirâtre à sa base; pieds brun jaunâtre; iris brun foncé.

Femelle : Pareille au mâle, mais avec des reflets moins éclatants, et les plumes du dessus de la tête et du devant du cou moins effilées.

Jeunes avant la première mue : D'un brun plus foncé que chez les jeunes de l'Etourneau vulgaire.

Après la mue : Les plumes sont légèrement tachetées de blanchâtre jusqu'au printemps suivant : alors, les taches disparaissant, ils ressemblent aux adultes.

Historique. L'Étourneau unicolore habite la Sardaigne et la Sicile. Il niche dans les trous des arbres, des clochers et des vieux édifices. Sa ponte est de quatre à six œufs de la même forme et de la même couleur que ceux de l'espèce précédente, mais un peu plus petits ; cependant M. Malherbe avance que ces œufs sont gris avec des taches vertes.

Grand diam., 2 cent. 5 mill. ; petit diam., 1 cent. 8 mill.

Cette espèce ou race a les mœurs et le genre de vie de la précédente. Elle se réunit, comme elle, l'hiver, et forme alors des bandes considérables. L'une et l'autre vivent, l'été, dans les mêmes localités, sans toutefois s'accoupler ensemble.

Observations. M. le comte de Keyserling, le professeur Blasius, ainsi que M. Schlegel, considèrent cet oiseau comme une variété locale ou une race de l'espèce précédente ; mais avec tous les autres ornithologistes je l'admets comme espèce, puisqu'il ne s'allie pas avec l'Étourneau et n'habite que le midi.

GENRE XXXVIII.

MARTIN. — PASTOR.

Synonymie : Turdus, Linn. (1766); — Gmel. (1788); — Lath. (1790); — Mey. et Wolf (1810); — Vieill. (1818).
Merula, Briss. (1760); — Keys. et Blas. (1840).
Pastor, Temm. (1815); — Less. (1831); — Schinz (1840); — Schleg. (1844).
Gracula, G. Cuv. (1817).
Acridotheres, Ranzani (1819); — Ch. Bonap. (1838).

Caractères : Bec en cône allongé, droit, comprimé, courbé vers la pointe, qui est légèrement fléchie et échancrée; mandibule supérieure formant un angle aigu dans les plumes du front; narines basales, ovoïdes, à moitié fermées par une membrane couverte de petites plumes; pieds forts, tarses allongés, nus, annelés; doigt externe soudé à sa base avec le médian; ailes assez longues, pointues, à penne bâtarde presque nulle; queue carrée dans l'espèce d'Europe, composée de douze pennes.

Les Martins sont encore caractérisés par leur tête, qui est ornée d'une huppe, ou garnie de caroncules; le plus grand nombre a le tour des yeux nus, quelques-uns l'ont emplumé.

Considérations générales. Ce sont des oiseaux qui habitent les pays chauds, surtout ceux où les sauterelles et d'autres insectes sont abondants.

Le mâle et la femelle se ressemblent dans notre espèce; cette dernière ne diffère sensiblement que par une huppe moins longue; les jeunes ont un plumage qui leur est propre.

Observations. Le genre Martin est mieux place dans la famille des *Sturnidées* que dans celle des Merles. L'espèce d'Europe, qui en fait partie, n'a ni la conformation ni les mœurs de ces derniers. Elle ne diffère pour ainsi dire pas des Étourneaux; aussi quelques ornithologistes, malgré l'opinion générale, ne la séparent-ils pas génériquement.

152. MARTIN ROSELIN. — PASTOR ROSEUS.

Diagnose : *Plumes de la tête longues, effilées, retombant en huppe sur la nuque.*

Taille : 22 *cent.* 3 *ou* 4 *mill.*

Synonymie : Turdus roseus, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 294 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 819 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 344 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 201 ; — Vieill. *Dict.* (1818), t. 20, p. 284, et *Faun. Fr.* p. 165.

Merula rosea, Briss. *Ornith.* (1760), t. 2, p. 250 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XLVII.

Pastor roseus, Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 236 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 404 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 159 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. LVIII.

Acridotheres roseus, Ranzani, *Elém. de Zool.* (1819), t. 3, p. 177 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 28.

Gracula rosea, G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 378.

Buff *Pl. enl.* 251, sous le nom de *Merle couleur de rose de Bourgogne.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 177, *l'adulte ;* 177 bis, f. 1, *jeune de l'année ;* f. 2, *tête du jeune dans la deuxième année.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 212.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 17, f. 7.

Vulgairement : Merle rose, Merle couleur de rose.

Description : *Mâle adulte.* Tête, cou, haut de la poitrine d'un noir à reflets violets ; dos, croupion, sus-caudales, abdomen, d'un rose tendre ; bas du ventre et jambes noirs ; sous-caudales de cette dernière couleur, bordées et terminées de blanchâtre ; ailes d'un brun à reflets verts ; queue brune, à reflets verdâtres ; bec d'un jaune rose en dessus, avec la moitié postérieure de la mandibule supérieure noire ; pieds jaunâtres ; iris noirâtre.

Femelle : Huppe plus courte, couleurs du plumage moins vives; pennes alaires et caudales à reflets presque nuls.

Jeunes avant la première mue : Point de huppe; d'un brun isabelle en dessus et en dessous, avec la gorge, le milieu de l'abdomen, d'un gris blanchâtre; plumes alaires et caudales brunes, frangées de blanc et de cendré; bec brunâtre clair, plus foncé à la pointe en dessus, jaune en dessous, pieds d'un brun rougeâtre; iris brun foncé.

Jeunes après la première mue : Huppe apparente, tête et cou noirâtres, avec les plumes bordées de cendré; dos, croupion, sus-caudales, bas de la poitrine et flancs d'un blanc roussâtre avec des plumes roses et largement bordées de cendré; milieu de l'abdomen d'un blanc pur; sous-caudales brunes, bordées de cendré ou de roussâtre; pennes alaires et caudales noirâtres, à reflets plus ou moins vifs et frangées de cendré tirant sur l'isabelle; bec jaune à sa base, le reste d'un brun rougeâtre.

Jeunes après la deuxième mue : Ils ont le même plumage que les adultes. Leurs teintes sont toujours plus pures et plus brillantes en été qu'en hiver.

Historique. Le Martin Roselin habite les contrées chaudes de l'Afrique et de l'Asie. Il est très-répandu dans toute la région du Caucase. M. Nordmann l'a trouvé dans toutes les prairies de l'Abasie, de la Mingrélie, de l'Imérétie et du Ghouriel.

Il est de passage irrégulier dans le midi de l'Europe et de la France, quelquefois dans le nord de cet état, en Belgique, en Angleterre et en Suisse.

C'est dans les trous des arbres, les crevasses des murs et des rochers, que niche le Martin Roselin. Sa ponte est de quatre à six œufs, dont on n'indique pas la couleur.

D'après Savi, plusieurs paires ont niché en Italie en 1789. En 1807, une femelle, dont l'oviducte portait un œuf prêt à être pondu, fut tuée près de Winterthur (Suisse).

Le Martin Roselin se nourrit de sauterelles et d'autres insectes, dont il fait une immense consommation. Il rend, sous ce rapport, les plus grands services à l'agriculture. Il est essentiellement voyageur; ses migrations se font toujours en grandes troupes. On en vit beaucoup dans le midi de la France, au printemps, en 1837 et en

1838 ; ils séjournèrent pendant un mois aux environs de Nîmes. M. Crespon, à qui j'emprunte ces renseignements, était sûr d'en trouver chaque matin dans les luzernes, chassant les sauterelles, ou bien posés sur de grands saules. Ceux, pris aux filets, qu'il conserva en volière, étaient d'un naturel gai, pétulant, et devinrent très-familiers. Un d'eux parvint à prononcer quelques mots qu'on lui répétait souvent. Il chantait du matin au soir en toutes saisons.

M. Nordmann, à qui l'on doit un excellent mémoire sur cet oiseau, (*Cat. raisonné des ois. de la Faune Pontique*, p. 507), assure qu'il niche en grand nombre dans les provinces méridionales de la Russie, sans toutefois avoir pu encore découvrir un nid ; mais à la mi-juin, il voit arriver dans le jardin botanique d'Odessa, des jeunes, au nombre de cinq ou six, qui suivent leur mère et en reçoivent la becquée.

Les Martins Roselins vivent par couple, l'été. Le mâle et la femelle de chaque couple sont alors constamment l'un près de l'autre, soit à terre soit sur les arbres. En d'autres temps ces oiseaux se réunissent en troupes et forment de grandes volées très-serrées. Descendus dans une prairie, ils se dispersent aussitôt dans toutes les directions pour chercher leur nourriture, à la manière des Étourneaux.

FAMILLE X.

COTINGAS. — *AMPELIDÆ.*

Synonymie : Crenirostres ou Glyphoramphes, *partim*. Dumér. (1806).
Sericati, Illig. (1811).
Baccivori, Vieill. (1816).
Cotingas, G. Cuv. (1817) ; — Less. (1831).
Ampelidæ, Ch. Bonap. (1838).

Caractères : Bec court, très-fendu, caréné, entier, dilaté à sa base, échancré et courbé à sa pointe ; tarses glabres et annélés.

Observations. Cette famille ne comprend qu'un genre européen qui, lui-même, ne renferme qu'une seule espèce, que l'on a placée tantôt parmi les Cotingas, tantôt parmi les Corbeaux.

GENRE XXXIX.

JASEUR. — BOMBYCILLA.

Synonymie : Ampelis, Linn. *partim* (1766); — Gmel. (1788); — Lath. (1790); — Dumér. (1806); — Mey. et Wolf (1810).
Bombycilla, Briss. (1760); — Vieill. (1816); — G. Cuv. (1817); — Ch. Bonap. (1838); — Keys. et Blas. (1840); — Schinz (1840); — Schleg. (1844).
Bombycivora, Temm. (1815).

Caractères : Bec court, glabre, déprimé, trigône à sa base; narines basales et cachées par des plumes dirigées en avant, percées de part en part; pieds assez courts; doigts médian et externe soudés ensemble à leur base; ailes médiocres, à penne bâtarde, avec de petites palettes à l'extrémité de plusieurs des rémiges secondaires; queue moyenne et arrondie, composée de 12 pennes.

Considérations générales. Les Jaseurs sont des oiseaux erratiques. Ils habitent tous le nord de l'ancien et du nouveau continent. La seule espèce européenne que l'on connaisse, se montre de loin en loin en France.

Le mâle et la femelle sont parfaitement distincts. Les jeunes, avant la première mue, en diffèrent beaucoup.

153. JASEUR ORDINAIRE. — BOMBYCILLA GARRULA.

Diagnose : *Une huppe en forme de toupet partant du front; un trait jaune et blanc en forme de* V *au bout des grandes rémiges, et un prolongement cartilagineux rouge vif, à l'extrémité de quelques rémiges secondaires chez les sujets adultes.*

Taille : 21 *cent. environ.*

Synonymie : Ampelis garrulus, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 297; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 838; — Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 363; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 204.

Bombycilla bohemica, Briss *Ornith.* (1760), t. 2, p. 333.
Bombycilla garrula, Vieill. *Dict.* (1817), t. 16, p. 523, et *Faun. Fr.* p. 130; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 363; — Less. *Ornith.* (1831), p. 367; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 9; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XLV; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 149; — Schleg. *Revue* (1844), p. LVII.
Bombycivora garrula, Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 124.
Buff. *Pl. enl.* 261.
P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 137.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 160.
Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 17, f. 1.
Vulgairement : Jaseur de Bohême, Grand-Jaseur.

Description : *Mâle.* Plumage d'un cendré rougeâtre, plus foncé en dessus qu'en dessous, avec les plumes de la tête allongées en huppe, celles des narines, de la gorge, et une bande au dessus des yeux d'un noir profond; couvertures inférieures de la queue d'un roux marron; rémiges primaires noires, terminées par un trait jaune et blanc en forme de V, six à huit des secondaires terminées de blanc et par un prolongement cartilagineux d'un rouge de cire vif; rectrices noires, avec l'extrémité jaune; bec brun roussâtre en arrière et noirâtre à la pointe; pieds brunâtres; iris brun.

Dans un âge très-avancé, les baguettes de toutes les rectrices ont à leur pointe du rouge semblable aux palettes des ailes.

Femelle : Elle ressemble au mâle; mais elle est plus petite, a des teintes moins foncées et le noir de la gorge moins étendu, les grandes rémiges terminées de blanc et de jaune en dehors seulement, et trois à cinq rémiges secondaires avec un prolongement cartilagineux rouge beaucoup plus court que dans le mâle.

Jeunes avant la première mue : Point d'appendice ou prolongement cartilagineux aux ailes.

Historique Le Jaseur ordinaire habite, durant l'été, les parties orientales du nord de l'Europe et de l'Asie septentrionale. On ne le voit en France que de loin en loin, et dans les hivers rigoureux.

Il s'en fit un passage considérable, dans plusieurs de nos départements, à la fin de l'année 1829; on en tira jusque dans les jardins des grandes villes. Il s'en fit un autre en 1834, aux environs de Lille, pendant le mois de janvier, quoique le froid fût modéré.

Il niche dans les fentes des rochers, et pond deux, quatre et six œufs oblongs, d'un blanc sale, quelquefois un peu jaunâtre, avec quelques petits points noirâtres et des taches de la même couleur, formant une couronne vers le gros bout.

Grand diam., 2 cent. 6 mill.; petit diam., 1 cent. 8 mill.

Le Jaseur est peu farouche et se laisse facilement approcher, aussi peut-on tuer jusqu'au dernier lorsqu'une petite troupe arrive dans une localité. Il se nourrit de baies et d'insectes, et, au besoin, de bourgeons d'arbres fruitiers.

FAMILLE XI.

CHÉLIDONS. — *HIRUNDINIDÆ.*

Synonymie : Planirostres ou Omaloramphes, Dumér. (1806).
Hiantes, Illig. (1811).
Chelidones, Mey. et Wolf (1810); — Temm. (1815); — Vieill. (1816); — Less. (1831).
Fissirostres, G. Cuv. (1817).
Hirundinidæ, Ch. Bonap. (1838).

Caractères : Bec petit, très-fendu, déprimé à sa base, courbé et échancré à sa pointe; ailes très-longues; pieds courts et grêles.

Considérations générales. Cette famille est naturelle et très-caractérisée. Elle se compose des Hirondelles, des Martinets et des Engoulvents.

Toutes les espèces qui en font partie sont voyageuses; nous quittent à l'approche de l'hiver, et ne vivent que d'insectes ailés.

GENRE XL.

HIRONDELLE. — HIRUNDO.

Synonymie : Hirundo, Linn. (1766) ; — Briss. *partim* (1760) ; Gmel. (1788) ; — Lath. (1790) ; — Dumér. (1806) ; — Mey. et Wolf (1810) ; — Illig. (1811) ; — Temm. (1815) ; — Vieill. (1816) ; — G. Cuv. (1829) ; Less. (1831) ; — Keys. et Blas. (1840) ; — Schinz (1840) ; — Schleg. (1844).
Chelidon, Cotyle et Hirundo, Ch. Bonap. (1838).

Caractères : Bec très-court, très-fendu, glabre, presque triangulaire à sa base, étroit et courbé à sa pointe ; narines basales, arrondies ou lunulées, en partie couvertes par une membrane ; tarses et doigts plus ou moins vêtus ; ces derniers grêles, l'externe et le médian unis à leur base, le postérieur ayant une tendance à se porter en avant, le médian plus long que les autres, comme dans les fringilles ; ailes très-longues ; queue plus ou moins fourchue, composée de douze pennes.

Considérations générales. Les Hirondelles n'habitent l'Europe que dans la belle saison ; elles y viennent un peu après l'équinoxe du printemps et repartent aussitôt que le froid se fait sentir. Elles passent l'hiver en Afrique et en Asie.

Leur nourriture consiste en insectes ailés, qu'elles saisissent en volant.

Le mâle et la femelle se ressemblent ; les jeunes, avant la première mue, ont un plumage qui diffère sensiblement.

Leur mue est simple et aurait lieu en février, selon M. Temminck ; mais ce dernier fait, pour avoir été observé sur des oiseaux captifs, est-il bien l'expression de ce qui se passe à l'état de liberté ? Il est permis d'avoir des doutes à cet égard. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'Hirondelle de rocher, d'après ce que m'écrit M. Gerbe, et d'après ce que j'ai vu sur des individus tués par lui en septembre, mue avant d'abandonner le climat du midi de la France.

Observations. 1.° On compte généralement, en Europe, les cinq espèces suivantes : *H. rustica*, *urbica*, *rufula*, *riparia* et *rupestris*.

M. Temminck, dans la 4.e partie de son *Manuel*, en a décrit une sixième sous le nom d'Hirondelle Boissonneau. Mais cette dernière est considérée par M. Schlegel comme une simple race locale de *l'Hir. rustica,* et est désignée par lui, dans sa *Revue critique des ois d'Europe*, sous le nom de *Hir. rustica orientalis*. L'auteur du *Manuel d'ornithologie* ne l'ayant décrite que d'après deux individus qui lui venaient de M. Boissonneau, et d'après l'assurance que ce marchand lui avait donnée, de les avoir obtenus du midi de l'Espagne; d'un autre côté M. Schlegel assurant que, d'après de nouvelles indications fournies par M. Boissonneau, les sujets que M. Temminck aurait eus à sa disposition seraient originaires de la Macédoine et non de l'Espagne; que, du reste, M. le comte Von der Mühle n'aurait pas rencontré cet oiseau pendant son séjour en Grèce; par ces motifs l'existence de l'Hirondelle Boissonneau comme espèce européenne me paraît trop suspecte pour la comprendre dans ce *Catalogue*. D'ailleurs j'ai vu plusieurs individus de cette prétendue espèce dans la collection de M. de Selys-Longchamps, et ils m'ont paru ne différer de notre Hirondelle de cheminée que par les parties inférieures, qui sont d'un roux châtain clair depuis la poitrine jusqu'aux couvertures inférieures de la queue inclusivement. M. Nordmann qui, de son côté, a observé cet oiseau, dit, dans sa *Faune Pontique*, qu'il en a vu plusieurs près d'Odessa, accouplés avec l'Hirondelle de cheminée; que ce n'est qu'une simple variété résultant de l'influence du climat, et qu'il lui trouve de la ressemblance avec l'*Hir. Cahirica* du musée de Berlin et avec l'*Hir. Riocourii* d'Audouin. Suivant M. de Selys, elle ne différerait aucunement de ces oiseaux, et serait très-commune au Caire.

2.o On cite dans le 17.e N.o des oiseaux de M. Yarrell, comme ayant été capturée en Europe, l'*Hir. purpurea* Linn. D'après une lettre de M. Fred Maccoy de Dublin, un individu a été tué près de Kingston, et envoyé au D.r Scauler, qui en a reconnu le sexe (c'était une femelle), et l'a fait déposer au musée royal de Dublin. M. Yarrell cite deux autres captures faites près de Londres.

3.o Les genres *Chelidon* et *Cotyle*, établis par Boie, l'un sur l'*H. urbica*, l'autre sur l'*H. riparia*, ne me paraissent pas reposer sur des caractères suffisamment génériques pour pouvoir être adoptés. Ces divisions sont fondées sur ce que, chez la première, les tarses sont entièrement vêtus de plumes jusqu'aux doigts, et que, chez la seconde, les tarses sont nus; mais ce n'est là qu'une différence du plus au moins; car dans le jeune âge l'*H. riparia* a les tarses vêtus d'une assez grande quantité de plumes, surtout en arrière. Il en est de même pour le caractère tiré de la longueur des pennes latérales de la queue, caractère sur lequel repose, pour Boie et pour les ornithologistes qui ont adopté ses divisions, le vrai genre *Hirundo* (*Cecropis*, Boie).

En prenant les espèces étrangères, on passe insensiblement de la forme de queue la plus fourchue à la forme la moins échancrée. Quant au mode de nidification et à la couleur des œufs, on ne peut les prendre en considération, par la raison qu'au lieu de justifier ces coupes génériques, ils en sont la négation. Ainsi l'*H. rupestris*, espèce à queue presque arrondie, et que l'on place dans le genre *Cotyle* avec l'*H. riparia*, bâtit un nid avec de la terre et pond des œufs presque entièrement semblables à ceux de l'*H. rustica*, tandis que ceux de l'*H. riparia*, qui creuse son nid dans le sable, sont, sauf la taille, parfaitement identiques à ceux de l'*H. urbica*. Les caractères sur lesquels on a voulu établir les genres *Hirundo* (*Cecropis* Boie), *Chelidon* et *Cotyle* pourraient donc tout au plus servir à fonder des groupes.

154. HIRONDELLE DE CHEMINÉE. — HIRUNDO RUSTICA.

(Du genre *Cecropis*, Boie.)

Diagnose : *Front et gorge d'un beau roux marron (adultes) ou roussâtres (jeunes) ; toutes les rectrices, à l'exception des deux médianes, tachées de blanc sur les barbes internes.*

Taille : 18 *cent. environ.*

Synonymie : Hirundo rustica, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 343 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 1015 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 572 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 276 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 427 ; — Vieill. *Dict.* (1817), t. 14, p. 513, et *Faun. Fr.* p. 131 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. I, p. 396 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 268 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 9 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXI ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 252 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XVIII.
Hirundo domestica, Briss. *Ornith.* (1760), t. 2, p. 486.
Buff. *Pl. enl.* 543, f. 1.
P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 141.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 54.
Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 38, f. 3.

Description : *Mâle.* Front et gorge d'un brun marron, parties supérieures du corps, devant et côtés du cou, haut

de la poitrine noirs, à reflets violets ; le reste de la poitrine, abdomen et sous-caudales roussâtres ; queue très-fourchue, toutes les pennes, à l'exception des deux médianes, avec une tache blanche sur les barbes internes ; les deux externes très-longues, dépassant les suivantes de 61 millimètres ; bec et iris noirs ; pieds bruns.

Femelle : La couleur roussâtre des parties inférieures plus terne ; les reflets des parties supérieures moins éclatants ; les pennes externes de la queue plus courtes et ne dépassant les autres que de 54 millimètres.

Jeunes avant la première mue : Front et gorge roussâtres ; le noir du cou et de la poitrine nuancé de roussâtre ; dessus de la tête, du cou et du corps moins noirs et presque sans reflets ; dessous du corps d'un blanc tirant sur le roussâtre aux flancs et aux sous-caudales ; pennes latérales de la queue très-courtes, par rapport à celles des adultes, et ne dépassant les autres que de 10 millimètres.

Variétés accidentelles : J'en ai vu une blanche et une roussâtre.

Historique. L'Hirondelle de cheminée habite, l'été, toute l'Europe. Durant cette saison, elle est fort commune en France.

Elle niche sous les corniches, contre les cheminées, sous les hangars, dans les écuries, les embrasures des fenêtres et presque dans les chambres Son nid, construit extérieurement avec de la terre gâchée, mêlée de petits brins de paille, est garni de plumes intérieurement, et a ordinairement une forme demi-sphérique (1). Sa ponte est de quatre à six œufs oblongs, d'un blanc rosé lorsqu'ils sont récemment pondus, d'un blanc mat lorsqu'ils sont vides, avec de petits points bruns, tantôt rougeâtres, tantôt violets, plus rapprochés au gros bout.

Grand diam., 2 cent. 1 mill. ; petit diam., 1 cent. 5 mill.

L'Hirondelle de cheminée vient dans nos climats, comme du reste toutes ses congénères, dans le but seul de se reproduire, aussi y arrive-t-elle ordinairement vers les premiers jours d'avril, pour les quitter en septembre et en octobre. Nous la voyons apparaître dans le

(1) Un couple d'Hirondelles de cheminée est venu établir son nid sur le ressort de ma sonnette et lui a donné la forme d'une jolie coupe. J'ai vu un nid semblable dans une maison de la rue Basse, à Lille.

nord de la France plus tôt ou plus tard, selon que le printemps s'annonce de bonne heure ou est retardé par les froids qui se prolongent. En nous quittant, elle gagne l'Afrique et l'Asie pour y passer l'hiver. Les habitants du littoral de la Sicile, au rapport de M. Malherbe, font une guerre d'extermination à ces oiseaux, vers la fin du mois de mars, époque où s'effectue leur passage. « La chasse de ces intéressants fissirostres, dit-il, a lieu tant à coups de fusil qu'à l'aide de filets que l'on tend le long du rivage. L'arrivée seule des cailles opère une diversion en faveur des Hirondelles. »

155. HIRONDELLE RUFULINE (1). — HIRUNDO RUFULA.

(Du genre *Cecropis*, Boie, et du genre *Hirundo*, Ch. Bonap.)

Diagnose : *Dessus de la tête et croupion roux ; parties inférieures striées de brun ; queue unicolore.*

Taille : 19 *cent.* 5 *mill.*

Synonymie : Hirundo rufula, Temm. *Man.* 3.e part. (1835), p. 298 (la description et non la synonymie); — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 9 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 250 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XVIII.

Vulgairement : Hirondelle rousseline.

Description. *Mâle :* Sinciput, occiput, une raie au dessus des yeux et croupion d'un roux de rouille, plus vif sur cette dernière partie ; vertex, dessus du cou, du corps et de la queue d'un noir bleuâtre à reflets d'acier poli ; parties inférieures du corps d'un brun rougeâtre, avec une petite raie brune le long de la tige des plumes ; ailes et queue noires ; celle-ci très-fourchue, sans bandes ou taches blanches, avec les pennes externes longues et subulées, mais moins étendues que dans l'Hirondelle de cheminée ; bec et iris d'un brun foncé.

(1) J'ai cru devoir substituer le nom de *Rufuline* à celui de *Rousseline*, que M. Temminck a emprunté à Levaillant, par la raison que l'oiseau que ce dernier désigne ainsi, paraît être différent de la *Rufula* de M. Temminck. L'Hirondelle rousseline de Levaillant est l'*Hir. Capensis* de Gmelin ; or, si la *Rufula*, comme on l'a reconnu, s'en distingue spécifiquement, il est de toute évidence que le même nom ne saurait plus convenir à deux espèces différentes. C'est ce qui m'a déterminé à proposer ce léger changement, sans lequel, du reste, je consacrerai comme M. Temminck, une erreur de synonymie.

Femelle : Elle a le vertex roux au lieu de l'avoir noir bleuâtre comme le mâle.

Les *jeunes avant la première mue* me sont inconnus.

Historique. Elle habite le nord de l'Afrique, et se montre en Sicile, dans les îles de l'Archipel, en Italie et quelquefois en France.

Des individus mâles ont été tués dans le courant de mai, aux environs de Nîmes et de Montpellier depuis l'année 1835. Un mâle et une femelle qui existent dans la collection de M. le marquis Durazzo, ont été tirés près de Gênes, où l'espèce est de passage annuel. Enfin, M. Malherbe a obtenu un sujet qui a été apporté au marché de Montpellier en 1840, et un autre qui venait d'être tué à Gênes au moment de son passage dans cette ville. Il nous apprend, en outre, qu'elle se montre accidentellement dans les départements de la Drôme et de la Côte-d'Or.

Sa propagation est inconnue.

Elle a, dit-on, les mêmes mœurs et le même genre de vie, en Afrique, que l'Hirondelle de cheminée, en Europe.

Observations. Les auteurs modernes ont confondu *l'Hir. Rufula* avec *l'Hir. Capensis*, *l'Hir. Senegalensis* et *l'Hir. Alpestris* ou *Daurica.* Ainsi que le fait observer M. Schlegel, elle se distingue de la *Capensis* (pl. enl. 723, t. 2) par un bec moins robuste, des pieds plus faibles, par l'absence de bande blanche à la base de la queue, et par des raies longitudinales plus fines sur les parties inférieures ; elle se distingue aussi de *l'Hir. Alpestris* de Pallas (*Daurica* Gmel.) par sa queue unicolore, tandis que cette dernière porte ordinairement une tache allongée blanche sur les barbes internes des deux rectrices externes (1); elle diffère également de *l'Hir. Senegalensis* (2) de Brisson (pl. enl. 310), qui est beaucoup plus forte et a les parties inférieures d'une couleur uniforme.

156. HIRONDELLE POURPRE. — HIRUNDO PURPUREA.

(Type du genre *Progne*, Boie.)

Diagnose : *Plumage noir bleu (mâle) ou brun varié de gris aux parties supérieures (femelle et jeune).*

Taille : 21 *cent. environ.*

(1) M. le comte de Keyserling et le professeur Blasius rapportent l'Hirondelle Rufuline à l'*Hir. alpestris* et l'indiquent sous ce nom : ce serait à tort.

(2) Selon M. Schlegel, cette espèce est figurée pour la *rufula* par M. Gould dans son ouvrage intitulé : *Birds of Europe* (pl. 55).

Synonymie : Hirundo purpurea, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 344; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 1020, et *Violacea*, p. 1026; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 578.
Hirundo Apos Carolinensis, Briss. *Ornith.* (1769), t. 2, p. 515.
Hirundo versicolor, Vieill. *Dict.* (1817), t. 14, p. 509.
Progne purpurea, Boie, d'après Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 8.
Buff. *Pl. enl.* 722, sous le nom de : *Hirondelle de la Louisiane.*

Description. *Mâle :* Tout le plumage noir, avec des reflets bleus, violets et pourpres, selon l'incidence de la lumière; pennes des ailes et de la queue d'un noir mat; bec et pieds noirs.

Femelle : Tête, cou, gorge, dos et croupion bruns, tachetés de gris; vertex et petites couvertures des ailes avec des reflets bleuâtres; poitrine tachetée de brun; ventre gris blanc; ailes, queue, bec et pieds noirâtres.

Jeunes : Ils ressemblent à la femelle (Vieill.)

Historique. L'Hirondelle pourpre habite l'Amérique septentrionale et se montre accidentellement en Angleterre. (Voir plus haut p. 353).

Elle niche, dit-on, comme notre Hirondelle de fenêtre et pond quatre ou cinq œufs.

S'il faut en croire Catesby et quelques autres naturalistes qui, probablement, l'ont copié à ce sujet, les habitants des Etats-Unis accorderaient une certaine protection à cette espèce, non-seulement parce qu'elle diminuerait le nombre des mouches et des maringouins dont on est très-incommodé dans cette contrée, mais encore parce qu'elle rendrait un grand service aux volailles en les avertissant, par ses cris, de l'approche des oiseaux de proie. Aussitôt qu'un d'entre eux se montre près des habitations rurales, toutes les hirondelles du même canton se mettent, dit-on, à sa poursuite, et ne le quittent que lorsqu'elles sont venues à bout de l'éloigner.

157. HIRONDELLE DE FENÊTRE. — HIRUNDO URBICA.

(Type du genre *Chelidon*, Boie.)

Diagnose : *Toutes les parties supérieures d'un noir plus ou moins violet selon l'âge ; toutes les parties inférieures d'un blanc uniforme.*

Taille : 14 *cent.*

Synonymie : Hirundo urbica, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. I, p. 344; — Gmel. *Syst.* (1788), t. I, p. 1017; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 573; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 277; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 428; — Vieill. *Dict.* (1817), t. 14, p. 516, et *Faun. Fr.* p. 135; — G. Cuv. *Rég. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 395; — Less. *Ornith.* (1831), p. 268; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXI; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. I, p. 252; — Schleg. *Revue* (1844), p. XIX.

Hirundo minor *seu* rustica, Briss. *Ornith.* (1760), t. 2, p.

Chelidon urbica, Boie, d'après Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 8.

Buff. *Pl. enl.* 54, f. 2, sous le nom de *Petit Martinet.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 144, f. 1; f. 2, *variété.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 57.

Bouteil., *Ornith. du Dauph.* pl. 38, f. 4.

Vulgairement : Hirondelle cul-blanc, Petite Hirondelle ou Martinet à cul blanc.

Description : *Mâle :* Plumage noir lustré en dessus, à reflets bleuâtres; blanc en dessous et au croupion; tarses et doigts couverts de petites plumes blanches assez rares; bec et iris noirs.

Femelle : Elle ne diffère du mâle que par la gorge, qui est d'un blanc sale.

Jeunes avant la première mue : D'un brun fuligineux en dessus, avec les pennes secondaires terminées de blanc.

Variétés accidentelles : On trouve des sujets tapirés de blanc et d'autres entièrement blancs ou d'un blanc légèrement coloré de roussâtre.

Historique. L'Hirondelle de fenêtre est commune dans toute la France, en été.

Elle niche à l'extérieur des maisons, dans l'encoignure des fenêtres, sous les grandes portes, contre les rochers coupés à pic. Son nid construit à l'extérieur avec de la terre gâchée et garni intérieurement de quelques brins de paille et de plumes, affecte une forme demi-sphérique. Sa ponte est de quatre à six œufs, un peu moins oblongs que ceux de l'Hirondelle de cheminée, blancs sans taches, ou bien marqués de quelques petits points à peine perceptibles, moins rares vers le gros bout que partout ailleurs.

Grand diam., 2 cent. ; petit diam., 1 cent. 4 à 5 mill.

Cette espèce arrive dans le nord de la France après l'Hirondelle de cheminée et nous quitte plus tard. Lorsque la saison est tempérée, on en voit aux environs de Lille jusqu'au 15 décembre. Elle passe l'hiver en Afrique et en Asie avec la plupart de ses congénères. Suivant M. Malherbe, un assez grand nombre hivernerait en Sicile, notamment à Catane.

158. HIRONDELLE DE RIVAGE. — HIRUNDO RIPARIA.

(Type du genre *Cotyle*, Boie et Ch. Bonap.)

Diagnose : *Une large bande d'un brun gris en forme de ceinture sur la poitrine.*

Taille : 14 *cent. environ.*

Synonymie : Hirundo riparia, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 344 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 1019 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 575 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 278 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 429 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 396 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 269 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXI ; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), t. 1, p. 253 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XIX.

Hirundo cinerea, Vieill. *Dict.* (1817), t. 14, p. 526, et Hir. riparia, *Faun. Fr.* p. 134.

Cotyle riparia, Ch. Bonap. *Birds of Eur.* (1838).

Buff. *Pl. enl.* 543, f. 2, sujet avant la première mue.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 143.

Gould, *Birds of Eur.* p. 58.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 38, f. 5.

Description. *Mâle :* Gris brun en dessus, aux joues, à la poitrine et aux flancs ; gorge, devant du cou, ventre et sous-caudales blancs, avec quelques plumes brunes au milieu de l'abdomen ; bec et iris bruns.

Femelle : Ses teintes sont généralement plus ternes.

Jeunes avant la première mue : Toutes les plumes bordées

de gris tirant sur le roux en dessus ; le blanc de la gorge nuancé de roussâtre.

Variétés accidentelles : Il existe des sujets dont le plumage est entièrement blanc.

Historique. L'Hirondelle de rivage habite l'Europe, la Sibérie. Elle est très-commune dans le midi de la Russie.

On la trouve, en France, en moins grande quantité que les Hirondelles de cheminée et de fenêtre ; cependant elle n'est pas rare près Paris, sur les bords de la Seine et de la Marne ; sur ceux de la Sarthe, de la Loire, de la Saône et du Rhône. Elle vit aussi aux environs de Toulouse et de Montpellier.

M. Malherbe dit qu'un grand nombre d'individus hivernent en Sicile.

Elle niche dans des sortes de terriers qu'elle creuse au moyen de ses pieds, dans les berges, taillées à pic, des rivières. Un assez grand nombre nichait dans les fortifications de Lille avant les réparations qu'on y a faites ; il en niche encore dans celles de Cambrai. Sa ponte est de cinq à six œufs allongés, d'un blanc pur et lustré, un peu couleur de chair lorsqu'ils sont fraîchement pondus. On en trouve parfois, mais très-rarement avec quelques points couleur de rouille.

Grand diam. 1 cent. 9 mill. ; petit diam. 1 cent. 2 à 3 mill.

Cette espèce arrive dans le nord de la France après ses congénères et repart avant elles. Elle choisit ses cantonnements et recherche les rives sablonneuses des fleuves, des rivières. Lorsqu'on l'inquiète dans un endroit, elle l'abandonne et va établir sa résidence dans une autre localité.

159. HIRONDELLE DE ROCHER. — HIRUNDO RUPESTRIS.

(Du genre *Cotyle*, Boie et Ch. Bonap.)

Diagnose : *Sur tout le plumage des teintes plus ou moins grises selon l'âge ; rémiges, à l'exception des deux médianes et des deux plus externes avec une tache blanche ovale sur les barbes internes.*

Taille : 14 *cent.* 3 *ou* 4 *mill.*

Synonymie : Hirundo rupestris, Scopoli, *Ann.* 1 *Hist. nat.* (1768), p. 167 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 1019 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 576 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 430 ; 3.e part. (1835), p. 300 ; — Keys. et

Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXI; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 253; — Schleg. *Revue* (1844), p. XIX.

Hirundo montana, Gmel. et Lath. *Loc. cit.* — Vieill. *Dict.* (1817), t. 14, p. 522, et *Faun. Fr.* p. 133.

Cotyle rupestris, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 9.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 142, *l'adulte.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 56.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 38, f. 6.

Description. *Mâle et femelle :* Gris cendré clair en dessus; blanc nuancé de roussâtre à la gorge, au devant du cou, à la poitrine, à l'abdomen et d'un gris brun sur les flancs et au bas du ventre; les pennes caudales, à l'exception des deux médianes, portent une tache ovale blanche sur les barbes internes; bec noirâtre; iris noisette foncé suivant les uns, et de couleur aurore suivant P. Roux et M. Crespon.

Jeunes avant la première mue : Ils ont les plumes des parties supérieures bordées de roussâtre; celles des inférieures d'un jaune roussâtre, et la gorge mouchetée de brun sur un fond blanc.

Historique. L'Hirondelle de Rocher habite la Sicile, la Sardaigne, les Alpes, les Pyrénées, le nord de l'Afrique et l'Asie occidentale.

Elle est assez commune en Suisse, en Savoie et dans les Pyrénées. Je l'ai reçue de Bagnerre-de-Bigorre et de Grenoble. M. Gerbe m'apprend qu'elle est abondante dans le département des Basses-Alpes, près de Moustiers et dans le Var, sur quelques-unes des grandes montagnes rocheuses qui bordent la rivière d'Argent. M. Crespon l'indique dans le département du Gard; enfin elle est de passage dans quelques autres lieux de la Provence, en Languedoc, en Anjou et dans le département de l'Isère.

Elle niche entre les fentes, dans les anfractuosités des rochers; construit un nid avec de la terre gâchée, de la menue paille et des plumes; pond de cinq à six œufs blancs, tachetés et piquetés de roux de rouille foncé ou de brun. M. Thiemann les dit d'un blanc pur sans taches.

Cette espèce vole plus lentement que ses congénères, et toujours dans des régions plus élevées. A moins que l'imminence d'une tempête ne la force à descendre dans la plaine pour y chercher sa nourriture, on la voit presque constamment décrire des ondulations au-dessus des

rochers qu'elle habite. Elle arrive en Italie et dans les contrées méridionales de la France avant toutes les autres et en repart la dernière. M. Gerbe pense même que quelques individus doivent hiverner dans certaines localités du Piémont voisines de la France ; car, lorsque l'hiver n'est pas très-rigoureux, il n'est pas rare d'en voir, dans les mois de décembre et de janvier, voltiger au-dessus de l'embouchure du Var et, dans Nice, au-dessus du torrent qui traverse cette ville. Comme cette espèce (ce qui lui est particulier) mue avant d'émigrer, il pourrait se faire, ainsi que le suppose encore M. Gerbe, que les individus qui se montrent dans une saison où d'ordinaire on n'en trouve plus, fussent des jeunes provenant des dernières couvées, et qu'une mue tardive aurait forcés à rester dans nos climats.

GENRE XLI.

MARTINET. — CYPSELUS.

Synonymie : Hirundo, Linn. (1766) ; — Briss., *partim*, (1760) ; — Gmel. (1788) ; — Lath. (1790).
Apus, Dumér. (1806) ; — Less. (1831).
Micropus, Mey. et Wolf (1810).
Cypselus, Illig. (1811) ; — Temm. (1815) ; — Vieill. (1816) ; — G. Cuv. (1829) ; — Ch. Bonap. (1838) ; — Keys. et Blas. (1840) ; — Schinz (1840) ; — Schleg. (1844).

Caractères : Bec petit, déprimé et triangulaire à sa base, étroit et comprimé à sa pointe ; mandibule supérieure crochue, l'inférieure un peu retroussée à son extrémité, narines longitudinales, larges, ouvertes au milieu et bordées de petites plumes ; tarses très-courts, robustes, emplumés jusqu'aux doigts ; ceux-ci courts et forts, les antérieurs séparés, égaux, le postérieur articulé sur le côté interne du tarse et dirigé en avant ; ongles étroits, crochus, aigus et rétractiles ; ailes très-longues ; queue fourchue composée de dix pennes

Considérations générales. Les Martinets ont les mêmes mœurs que les Hirondelles et vivent, comme elles, d'insectes qu'ils saisissent en volant. Leur vol est plus étendu et plus rapide ; jamais ils ne se posent à terre.

Le mâle et la femelle ne diffèrent pas ou diffèrent très-peu entre eux. Les jeunes avant la première mue ont un plumage distinct.

Leur mue est simple et s'opère, dit-on, en janvier.

On en compte deux espèces en Europe.

160. MARTINET NOIR. — CYPSELUS APUS.

Diagnose : *Tout le plumage noir à l'exception de la gorge, qui est blanchâtre.*

Taille : 22 *cent. environ.*

Synonymie : Hirundo apus, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 344; — Gmel. *Syst.* (1788), t. I, p. 1020; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 582.

Hirundo apos, Briss. *Ornith.* (1760), t. 2, p. 512.

Micropus murarius, Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 284.

Cypselus apus, Illig. *Prod. Syst.* (1811), p. 229; — Vieill. *Dict.* (1817), t. 19, p. 424, et *Faun. Fr.* p. 137; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 8; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXXIII; — Schleg. *Revue* (1844), p. XIX.

Cypselus murarius, Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. I, p. 434; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. I. p. 255.

Buff. *Pl. enl.* 542, f. 1.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 145.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 53, f. 1.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 39, f. 2.

Vulgairement : Martinet de muraille.

Description. *Mâle :* Plumage d'un brun noir de suie, à reflets verdâtres, avec la gorge d'un blanc cendré; bec et iris d'un brun foncé.

Femelle : Elle ne diffère du mâle que par un peu moins de blanc à la gorge.

Jeunes avant la première mue : D'un brun moins foncé; queue peu fourchue; plumes du front et des ailes bordées de grisâtre.

Historique. On trouve le Martinet noir, l'été, dans toute l'Europe.

Il est très-commun en France.

Il niche dans les trous des rochers et des tours élevées, dans les crevasses des rochers et des vieux châteaux. Sa ponte est de trois ou quatre œufs allongés, d'un blanc parfait sans taches.

Grand diam., 2 cent. 4 mill.; petit diam., 1 cent. 5 ou 6 mill.

Le Martinet noir arrive dans le nord de la France après les Hirondelles et repart avant elles; du reste, c'est de tous les oiseaux qui viennent se reproduire en Europe celui qui apparaît le dernier et qui disparaît le premier. Vers le 15 du mois d'août on n'en voit déjà plus. Il paraîtrait cependant, d'après M. Malherbe, que son passage en Sicile se ferait beaucoup plus tardivement que celui des autres oiseaux, et que l'hiver on y en verrait de très-grandes bandes émigrantes et même des individus y passer la saison froide. La longueur de ses ailes, peu en rapport avec la brièveté de ses tarses, le met dans l'impossibilité de reprendre son essor lorsque, par cas fortuit, il tombe à terre. On m'a apporté bien des fois des individus, parfaitement sains, que l'on avait ramassés dans les rues de Lille.

161. MARTINET ALPIN. — CYPSELUS MELBA.

Diagnose : *Parties inférieures blanches, avec les sous-caudales et une large bande sur la poitrine d'un gris brun.*

Taille : 25 *cent. environ.*

Synonymie : Hirundo Melba, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 341; — Gmel. *Syst.* (1788), t. I, p. 1023; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 582.

Hirundo major Hispanica, Briss. *Ornith.* (1760), t. 2, p. 504.

Micropus alpinus, Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 282.

Cypselus melba, Illig. *Prod. Syst.* (1811), p. 223; — Vieill. *Dict.* (1818), t. 19, p. 422, et *Faun. Fr.* p. 138; — Ch. Bonap. *Brids* (1838), p. 8; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXXIII;—Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 8;—Schleg. *Revue* (1844), p. XIX.

Cypselus Alpinus, Temm. *Man.* 2.e édit. (1820, t. 1, p. 433; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 254.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 146.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 53, f. 2.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 39, f. 1.

Vulgairement : Martinet à ventre blanc.

Description. *Mâle au printemps :* Parties supérieures d'un gris brun uniforme ; parties inférieures d'un blanc pur ; une large bande de la même couleur que le dos ceint la poitrine et s'étend sur les flancs et les sous-caudales ; ailes et queue pareilles au manteau ; bec brun noirâtre ; plumes des tarses brunes ; iris noisette.

Femelle : Teintes du plumage un peu moins foncées que dans le mâle, avec la bande pectorale moins large.

Jeunes avant la première mue : Toutes les plumes d'un gris brun, bordées de blanc roussâtre.

Après la mue, ils ressemblent aux adultes, et ceux-ci ont alors les plumes des ailes, de la bande pectorale, des flancs et des sous-caudales finement liserées de gris clair.

Historique. Le Martinet Alpin habite les Alpes du Dauphiné, de la Suisse, de la Savoie, les Pyrénées, et se montre accidentellement en Lorraine et en Angleterre.

Il niche dans les fentes des rochers. Sa ponte est de trois ou quatre œufs allongés, d'un blanc pur, sans taches.

Grand diam., 2 cent. 5 mill. ; petit diam., 1 cent. 7 mill.

Cette espèce, d'après l'auteur de *l'Ornithologie du Dauphiné* (t. 2, p. 29) arrive dans le département de l'Isère à la fin de mars ou au commencement d'avril. Pendant la première quinzaine, elle hante les marais et les étangs, et se dirige ensuite vers les montagnes pour y passer la belle saison. Elle émigre en automne, plus tôt ou plus tard, suivant le temps.

GENRE XLII.

ENGOULEVENT. — CAPRIMULGUS.

Synonymie : Hirundo, Linn. (1735).

Caprimulgus, Linn. (1766) ; — Gmel. (1788) ; — Lath. (1790) ; — Dumér. (1806) ; — Mey. et Wolf (1810) ; — Temm. (1815) ; — Vieill. (1816) ; — G. Cuv. (1829) ; — Less. (1831) ; — Ch. Bonap. (1838) ; — Keys. et Blas. (1840) ; — Schinz (1840) ; — Schleg. (1844).

Caractères : Bec flexible, court, mince, fendu jusqu'au-delà des yeux ; très-déprimé à sa base, garni de soies divergentes ; mandibule supérieure crochue et échancrée, l'inférieure retournée ; narines larges, fermées par une membrane couverte de plumes ; tarses courts, en partie emplumés ; doigts antérieurs réunis à leur base par une membrane ; pouce versatile, articulé sur le côté interne du tarse ; doigt médian pectiné ; ailes longues, aiguës ; queue variable par la forme, composée de dix pennes.

Considérations générales. Les Engoulevents ressemblent aux oiseaux de nuit sous plusieurs rapports ; leurs yeux sont grands, leurs oreilles larges, leurs plumes molles et flexibles. Leur genre de vie a de l'analogie avec celui des Hirondelles et des Martinets ; ils se nourrissent, comme eux, d'insectes ailés ; mais ils ne se montrent et ne chassent qu'au déclin du jour, et pendant la nuit lorsqu'il fait clair de lune.

Le mâle et la femelle se ressemblent. Ils ne diffèrent que par une légère nuance dans les couleurs. Les jeunes avant leur première mue sont reconnaissables par leur taille plus petite et leurs teintes.

Leur mue est simple, d'après M. Temminck.

Observations. Deux espèces seulement sont admises en Europe : l'Engoulevent vulgaire et l'Engoulevent à collier roux. On dit que l'on a trouvé dans la Provence l'Engoulevent à queue étagée du Sénégal (*Capr. climacurus*, Vieill.) ; mais P. Roux n'ayant pu obtenir ni par conséquent donner le moindre renseignement sur l'apparition de cet oiseau dans la contrée qu'il habitait, je ne le comprends pas dans ce catalogue.

162. ENGOULEVENT VULGAIRE. — CAPRIMULGUS EUROPÆUS.

Diagnose : *Une tache blanche sur les barbes internes des trois rémiges primaires ; première rémige plus longue que la troisième.*

Taille : 28 *à* 29 *cent.*

Synonymie : Caprimulgus Europæus, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 346 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 1027 ; Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 584 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 436 ; — Vieill. *Dict.* (1817), t. 10, p. 235 ;

— Less. *Or. d'Ornith.* (1831), p. 265 ; — Ch. Bonap. *Birds of Eur.* (1838), p. 8 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbeth* (1840), p. XXXIII ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XX.

Caprimulgus, Briss. *Ornith.* (1760), t. 2, p. 470.

Caprimulgus punctatus, Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 284 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 256.

Caprimulgus vulgaris, Vieill. *Faun. Fr.* p. 140.

Buff. *Pl. enl.* 193.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 147.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 51.

Bouteil. *Ornith. du Daup.* pl. 39, f. 3.

Vulgairement : Tête-Chèvre, Crapaud-Volant.

Description. *Mâle :* Parties supérieures variées de lignes grises et brunes, transversales, en zigzag, avec des raies et des traits longitudinaux noirs sur la tête, le cou, le dos, les scapulaires, et des taches rousses ou roussâtres sur les ailes ; parties inférieures variées de brun et de roussâtre, et offrant des raies transversales à la gorge, à l'abdomen, à la poitrine où elles sont grises ; deux bandes blanchâtres sur les côtés de la tête, se dirigeant des commissures du bec vers l'occiput; une tache blanche sur le devant et le milieu du cou, et quelques taches rousses sur les côtés de cette partie; rémiges brunes, avec des taches rousses sur les barbes externes, et une grande tache blanche ovalaire sur les barbes internes des trois premières ; queue traversée de bandes noirâtres sur un fond gris moiré, sur les pennes médianes, roussâtres sur les autres, avec les deux externes terminées de blanc; bec et iris noirâtres ; pieds brunâtres.

Femelle : Pareille au mâle, mais sans taches blanches aux pennes alaires et caudales.

Jeunes avant la première mue : Plumage varié comme celui des adultes ; mais ils ont moins de roux; la teinte grise domine partout ; la queue est terminée de roussâtre et sensiblement plus courte.

Après la mue, ils ne diffèrent plus des adultes.

Historique. On le trouve presque partout en Europe ; mais il est plus commun dans le midi que dans le nord.

Il niche à terre, dans les bruyères, les bois, au pied des buissons, entre les racines des arbres ou bien à l'abri de quelque petit rocher. Sa ponte est de deux œufs allongés, presque obtus des deux bouts, blanchâtres, ou d'un blanc grisâtre et quelquefois jaunâtre, avec des taches et des marbrures cendrées, violettes et brunes.

L'Engoulevent vulgaire a des habitudes crépusculaires. Lorsqu'il vole, le soir, autour d'un arbre où s'agitent des insectes dont il se nourrit, il fait très-souvent entendre un bourdonnement sourd et faible. Il chasse à la manière des Hirondelles, et a la singulière habitude, lorsqu'il perche, de se tenir, comme le Scops, dans le sens longitudinal de la branche. Il arrive dans notre localité en mai et repart à la fin de septembre.

163. ENGOULEVENT A COLLIER ROUX. — CAPRIMULGUS RUFICOLLIS.

Diagnose : *Une tache blanche sur les barbes internes des deux premières rémiges ; deux sur les troisième et quatrième, dont une sur les barbes externes ; première rémige plus courte que la troisième et même que la quatrième ; un collier roux sur le cou.*

Taille : 32 *cent. environ.*

Synonymie : Caprimulgus ruficollis, Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 438 ; — Vieill. *Tab. Ency. Ornith.* (1825), p. 546 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 8 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXXIII ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 256 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XX.
P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 148.
Gould, *Birds of Europ.* pl. 52.

Description : Parties supérieures d'un gris clair, traversé de zigzags roussâtres, avec des traits longitudinaux noirs à la tête, à la nuque, au dos et au croupion ; des taches noires bordées de roussâtre aux scapulaires ; les sus-caudales noires au centre, et variées, sur les côtés, de grisâtre et de roussâtre ; parties inférieures variées de raies transversales alternativement brunes et roussâtres ; avec deux grandes taches blanches

au cou, bordées, en bas, de points noirs et se confondant avec un large collier roux qui entoure le cou ; gorge et joues variées de noir et de roux, la première de brun et de roussâtre; ailes brunes tachetées de cendré, de roussâtre, avec des taches rousses sur les rémiges, et une tache blanche sur la première; deux sur les deuxième et troisième, et une, sous forme de bande, sur la quatrième ; queue brune, avec les pennes médianes coupées par des bandes noirâtres sur un fond gris et roussâtre moirés, et les deux plus externes de chaque côté, avec leur tiers inférieur blanc ; bec noir ; pieds et iris bruns.

Historique. L'Engoulevent à collier roux habite l'Afrique, le midi de l'Espagne et se montre quelquefois dans le midi de la France.

On cite une capture faite près de Marseille, une autre près de Nîmes, et une troisième près de Montpellier.

Mœurs, habitudes, régime et propagation inconnus.

FAMILLE XII.

GOBE-MOUCHES. — *MUSCICAPIDÆ.*

Synonymie : Crenirostres ou Glyphoramphes, Dumér. (1806).
Myiotheres, Vieill. (1816).
Dentirostres, *partim*, G. Cuv. (1817).
Muscicapidæ, Less. (1831) ; — Ch. Bonap. (1838) ; — Schinz (1840).

Caractères. Bec très-fendu, déprimé, garni de soies à sa base, courbé à sa pointe ; ailes médiocres ; pieds grêles, doigts médian et externe plus ou moins unis à la base.

Observations. Cette famille n'est formée que d'un seul genre.

GENRE XLIII.

GOBE-MOUCHE. — MUSCICAPA.

Synonymie : Muscicapa, Linn. (1766) ; — Briss. (1760) ; — Gmel. (1788) ; — Lath. (1790) ; — Mey. et Wolf (1810) ; —

Temm. (1815); — Vieill. (1816); — G. Cuv. (1817); — Less. (1831); — Keys. et Blas. (1840); — Schinz (1840); — Schleg. (1844).

Butalis, Muscicapa et Erythrosterna, Ch. Bonap. (1838).

Caractères : Bec médiocre, trigône, garni de soies longues et raides, déprimé à sa base, comprimé vers la pointe qui est courbée et échancrée; narines basales, ovoïdes, couvertes en partie par quelques poils dirigés en avant; tarses médiocres; les doigts médian et externe unis à leur base; ailes allongées, à penne bâtarde dans quelques espèces; queue échancrée à son extrémité, composée de douze pennes.

Considérations générales. Les Gobe-Mouches sont des oiseaux solitaires qui se nourrissent uniquement d'insectes ailés qu'ils saisissent en volant. Ils habitent de préférence le midi de l'Europe, se tiennent dans les forêts, les bois, les bosquets et les jardins.

Chez quelques espèces le mâle et la femelle se ressemblent; chez d'autres ils portent un plumage différent. Les jeunes, avant la première mue, se distinguent des adultes.

Leur mue est simple. M. Temminck avait d'abord pensé qu'elle était double dans quelques espèces, et que, dans ce cas, ce seraient seulement les mâles qui changeraient périodiquement de plumage au printemps et à l'automne; mais dans la 3.e partie de son *Manuel d'Ornithologie*, il est revenu de cette opinion et a reconnu que la mue est simple dans tous les Gobe-Mouches.

Les changements qu'éprouvent les mâles de certaines espèces, en avril, changements qui expliquent l'erreur de M. Temminck, ne sont pas le résultat d'une mue, mais d'une modification dans les couleurs du plumage. En effet, les plumes grises ou brunes de la livrée d'hiver ne tombent pas au printemps, elles prennent d'autres teintes. Celles des parties supérieures passent du brun gris au noir pâle, puis du noir pâle au noir foncé, tandis que le blanc des parties inférieures acquiert l'éclat de la neige.

Observations. 1.° On admet quatre espèces de Gobe-Mouches en Europe : M. Schinz en indique une cinquième, la *Muscicapa setophaga* ou *ruticilla*, oiseau de l'Amérique septentrionale. Mais l'admission de cette dernière parmi les Gobe-Mouches européens, repose sur une fausse interprétation d'un article inséré par M. Thompson dans les *Proceedings zool. soci.* pour 1834. M. Schlegel fait observer, à cette occasion, que c'est du Rouge-queue de muraille, observé

pour la première fois en Irlande, par M. Thompson, et non du *M. ruticilla*, qu'il est question dans cet article.

2.° Parmi les nombreuses coupes que l'on a introduites dans le genre *Muscicapa*, tel que beaucoup d'auteurs l'ont compris, il en est trois qui sont en quelque sorte établis sur nos Gobe-Mouches d'Europe. Ainsi le *M. grisola* a été séparé génériquement, par Boie, sous le nom de *Butalis*, et le prince Ch. Bonaparte a pris le *M. Parva* pour type de son genre *Erythrosterna*; les *M. atricapilla*, *albicollis* et leurs congénères étrangers conservent seuls, dans quelques-unes des méthodes modernes, le nom générique de *Muscicapa*, imposé par Linné. Je me bornerai à signaler ces coupes sans les admettre.

164. GOBE-MOUCHE GRIS. — MUSCICAPA GRISOLA.

(Type du genre *Butalis*, Boie et Ch. Bonap.)

Diagnose : *Ailes à penne bâtarde du quart de la longueur de la première penne de l'aile ; première rémige plus longue que la quatrième.*

Taille : 15 *cent. environ.*

Synonymie : Muscicapa Grisola, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 328; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 949; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 467; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 211; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 152; — Vieill. *Dict.* (1818), t. 21, p. 152, et *Faun. Fr.* p. 143; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 359; — Less. *Ornith.* (1831), p. 389; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LX; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 154; — Schleg. *Revue* (1844), p. XXII.

Muscicapa, Briss. *Ornith.* (1760), t. 2, p. 357.

Butalis Grisola, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 25.

Buff. *Pl. enl.* 565, f. 1.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 149, *l'adulte.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 65.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 19, f. 1.

Tape à Mouques (Mouches) *de nos campagnards.*

Description. *Mâle et femelle* · Gris cendré en dessus,

avec le centre des plumes de la tête plus foncé, les pennes et les grandes couvertures des ailes bordées de blanchâtre ; gris blanc en dessous, avec les côtés du cou, la poitrine et les flancs rayés longitudinalement de brunâtre ; rémiges et rectrices noirâtres ; bec de cette couleur en dessus, moins foncé en dessous, surtout à la base ; pieds bruns ; iris noir.

Jeunes avant la première mue : Plumage marqué en dessus de nombreuses taches d'un blanc jaunâtre et en dessous de taches brunes. Avant de quitter le nid, ces taches sont roussâtres.

Historique. Il est répandu dans toutes les contrées tempérées de l'Europe ; est rare en Hollande et commun dans le nord de la France.

Il niche dans les jardins et les bosquets, sur les arbres et dans les buissons, rarement dans les crevasses des vieilles murailles, toujours à peu de distance du sol. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs oblongs d'un blanc sale, azuré ou verdâtre, avec des taches rousses ou rougeâtres, plus nombreuses au gros bout et quelquefois confondues.

Grand diam., 2 cent. ; petit diam., 1 cent. 5 mill.

Cet oiseau, que l'on voit constamment perché sur les poteaux, sur les branches mortes des arbres, arrive dans nos climats en avril, et en repart en automne. Il se nourrit principalement de diptères ou de tétraptères qu'il saisit fort adroitement au vol. A l'époque des amours il ne cesse de faire entendre un cri plaintif et monotone. Son vol est très-léger, et lorsqu'il est posé, il agite souvent les ailes comme s'il voulait prendre son essor.

165. GOBE-MOUCHE NOIR. — MUSCICAPA ATRICAPILLA.

Diagnose : *Ailes à penne bâtarde du quart de la longueur de la première penne ; celle-ci beaucoup plus courte que la quatrième et plus longue que la cinquième.*

Taille : 14 *cent.*

Synonymie : Muscicapa atricapilla, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 226 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 935 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 467 ; — Vieill. *Dict.* (1818), t. 21, p. 478 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 390 ; — Ch.

Bonap. *Birds* (1838), p. 25; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LX; — Schleg. *Revue* (1844), p. XXII.

MUSCICAPA NIGRA, Briss. *Ornith.* (1760), t. 2, p. 381, en mue au printemps, et *Rubetra Anglicana*, t. 3, p. 436.

MOTACILLA FICEDULA, Gmel. *Loc. cit.*

SYLVIA FICEDULA, Lath. *Op. cit.*, p. 517.

MUSCICAPA MUSCIPETA, Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 213.

MUSCICAPA LUCTUOSA, Temm. *Man.* 1.re édit. (1815), p. 101, et 2.e édit. (1820), t. 1, p. 155; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), t. 1, p. 155.

Buff. *Pl. enl.* 565, f. 2, *mâle* en robe de printemps; 668, f. 1, *jeune* ou *femelle* de cette espèce ou de la suivante.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 150, f. 1 et 2.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 63, f. 1.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 19, f. 3.

Vulgairement : Traquet d'Angleterre, Gobe-mouches Becfigue, Becfigue.

DESCRIPTION. *Mâle en été :* Parties supérieures d'un noir profond; parties inférieures, deux petits points au front, grandes et moyennes couvertures alaires d'un blanc pur; rémiges et rectrices les plus latérales d'une teinte plus claire, et bordées, dans la plus grande partie de leur étendue, de blanc en dehors; bec, pieds et iris noirs.

Mâle en hiver : Gris brunâtre en dessus, avec les parties inférieures et deux petits points au front d'un blanc terne, et une grande tache irrégulière d'un blanc plus pur sur les ailes.

Pendant la mue d'automne et au printemps, lorsqu'il émigre du nord au midi et du midi au nord, il est plus ou moins varié de gris, de brun et de noir sur les parties supérieures.

(1) M. Darracq dit que c'est à tort qu'on lui a imposé le nom de *Becfigue*; qu'il ne touche jamais à ces fruits; que les habitants de la contrée qu'il habite ne le connaissent que sous celui de *Bergeron*, et désignent sous celui de *Becfigue* la *Sylvia hortensis*, qui ne vit, en automne, que de figues.

Femelle en automne : D'un cendré roussâtre en dessus ; d'un blanc plus ou moins pur en dessous ; grandes couvertures alaires bordées de blanc ; rémiges et rectrices d'un brun noirâtre ; deux ou trois des pennes caudales les plus latérales, bordées incomplètement de blanc. *La même en été* m'est inconnue.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle en automne, mais les plumes des parties supérieures et des ailes offrent quelques légères bordures de teinte plus roussâtre.

Après la première mue, ils ressemblent à la femelle ; mais les grandes couvertures alaires sont largement terminées de blanc.

Au printemps suivant les sexes sont très-distincts.

Nota. Je possède un individu tué dans le mois de mai, qui a encore l'extrémité des plumes du croupion brune ; j'en ai un autre tiré dans le même mois, dont les plumes, qui sont d'un noir profond, ont leur extrémité liserée d'une légère teinte grisâtre ; un autre entièrement noir, reçu de la Lorraine, n'a pas le moindre vestige de blanc au front. Je considère ce dernier comme un sujet mâle très-vieux, et les autres comme des mâles de l'année précédente. Les femelles sont, à cette époque, d'un brun roussâtre en dessus, ont moins de blanc aux ailes et cette couleur tire sur le roussâtre.

Historique. Le Gobe-Mouche noir habite diverses contrées de l'Europe, et de préférence les parties méridionales.

Il n'est pas rare en France : M. Crespon le dit excessivement commun aux environs de Nîmes, où il arrive vers la fin d'avril, et d'où il repart dans les premiers jours de septembre. Il est de passage, en petit nombre, dans le nord de cet empire au printemps et vers la fin de l'été.

Il se reproduit quelquefois dans le Boulonnais et près de Paris ; niche sur les arbres ou dans leurs cavités, et pond cinq ou six œufs d'un bleu clair un peu verdâtre.

Grand diam., 1 cent. 8 mill. ; petit diam, 1 cent. 2 mill.

Ce Gobe-Mouche se tient de préférence, durant la saison des amours, dans les taillis et sur les bords des chemins : en d'autres temps, il s'approche des habitations.

Il prend beaucoup d'embonpoint en automne et est alors fort recherché, pour les tables, dans les localités de la France où il passe en grand nombre.

166. GOBE-MOUCHE A COLLIER. — MUSCICAPA ALBICOLLIS. (1)

Diagnose : *Ailes à penne bâtarde du tiers de la longueur de la première penne ; celle-ci égalant la quatrième ou la dépassant; un petit miroir ou tache blanche sur l'aile.*

Taille : 14 *cent.*

Synonymie : Muscicapa atricapilla, *Var. Y.* Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 935 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 467 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 212 ; — Vieill. *Dict.* (1818), t. 21, p. 479.

Muscicapa albicollis, Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 153 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 593 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 25 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXI ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 155 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XXII.

Muscicapa streptophora, Vieill. *Faun. Fr.* p. 145.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 151, *mâle* en livrée d'été.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 63, f. 2.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 19, f. 2.

Vulgairement : Gobe-Mouche à collier de la Lorraine.

Description. *Mâle en robe de noces :* Dessus et côtés de la tête, dos, petites couvertures des ailes, sus-caudales et queue d'un noir profond ; bas du dos varié de blanc ; front, un collier au bas du cou, une grande tache longitudinale et un petit miroir en dessous, sur chaque aile, d'un blanc pur ;

(1) J'ai donné la préférence au nom spécifique de M. Temminck, quoique moins ancien que celui de *collaris* indiqué par Bechstein, d'après les mêmes motifs qui ont déterminé l'auteur du Manuel d'ornithologie, Latham s'étant servi de la dénomination de *collaris* pour désigner une espèce exotique.

rectrice la plus externe de chaque côté bordée de blanc ; bec, pieds et iris noirs.

Mâle adulte en automne et en hiver : Gris brun en dessus ; blanc en dessous. Il ne diffère alors de la femelle du même âge que par une sorte de collier gris et souvent interrompu, sur le cou, par des plumes plus foncées.

Femelle à l'époque de la reproduction : Elle diffère fort peu de celle de l'espèce précédente ; d'un gris cendré en dessus et d'un blanc pur en dessous, le front blanchâtre, un miroir blanc sur l'aile et une sorte de collier de plumes moins colorées au bas du cou.

Jeunes de l'année ; Ils ressemblent aux femelles à l'arrière-saison ; mais ils ont les parties inférieures d'un blanc plus terne, la poitrine et les flancs tachetés de cendré. Ils n'ont pas, comme elles, le front blanchâtre.

A l'approche du printemps, chez les jeunes mâles, le plumage noircit partout où la femelle a du cendré.

Historique. Le Gobe-Mouche à collier habite généralement le centre de l'Europe ; est assez répandu dans quelques localités de la France, et se montre de passage dans d'autres. Dans nos départements septentrionaux, son passage est irrégulier. Je l'ai trouvé à Lille dans le mois de mai.

Il vient se reproduire en assez grand nombre en Lorraine ; fait un nid dans les trous des arbres, et pond cinq ou six œufs d'un bleu verdâtre pâle, et généralement très-peu foncé, sans taches.

Grand diam., 1 cent. 8 à 9 mill. ; petit diam., 1 cent. 2 à 3 mill.

Cette espèce se tient de préférence à la cime des arbres élevés des forêts ; ce n'est qu'à l'arrière-saison qu'on le trouve dans les taillis et les buissons.

167. GOBE-MOUCHE ROUGEATRE. — MUSCICAPA PARVA.

(Type du genre *Erythrosterna*, Ch. Bonap.)

DIAGNOSE : *Ailes à penne bâtarde du tiers de la première penne ; celle-ci plus courte que la quatrième, égalant la huitième ; point de miroir ; rectrices blanches dans leurs deux tiers supérieurs, excepté les quatre médianes qui sont entièrement brunes.*

Taille : 12 *à* 13 *cent.*

Synonymie : Muscicapa parva, Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 215; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 158; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXI; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 156; — Schleg. *Revue* (1844), p. XXIII.

Erythrosterna parva, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 44. Gould, *Birds of Eur.* pl. 64.

Description. *Mâle adulte* : Dessus de la tête, du cou, du corps et sus-caudales d'un cendré roussâtre ou rougeâtre; gorge, devant du cou et poitrine d'un roux jaune vif; abdomen et sous-caudales d'un blanc argentin, avec les flancs lavés de cendré clair roussâtre; joues, côtés du cou et de la poitrine, d'un beau cendré; couvertures alaires pareilles au dos; rémiges d'un cendré brun, les secondaires bordées en dehors et terminées par une teinte grisâtre; les quatre rectrices médianes et l'extrémité des latérales noirâtres, celles-ci d'un blanc pur dans le reste de leur étendue; bec et pieds bruns.

Femelle adulte : Elle ressemblerait au mâle d'après M. Temminck, mais elle aurait le roux du cou et de la poitrine moins vif et les autres teintes plus claires.

Jeunes sujets : Parties supérieures d'un cendré tirant sur le roussâtre; parties inférieures d'un cendré blanchâtre, nuancé de roux très-clair au cou, à la poitrine, et d'une teinte plus blanche au milieu de l'abdomen; sous-caudales très-blanches; joues, côtés du cou et de la poitrine et surtout les flancs lavés de roux clair; queue à peu près semblable à celle des adultes.

Historique. Ce Gobe-Mouche habite la Hongrie et les environs de Vienne en Autriche, durant l'été, et probablement l'Asie en hiver.

Il est de passage annuel en Crimée, et accidentel en France, en Suisse et en Italie.

M. Nordmann dit que les jeunes sujets se font voir, en petites troupes, dans le jardin botanique d'Odessa, dès les derniers jours de juillet, et y restent jusqu'à la fin d'octobre; que les individus en plumage complet, qui passent au printemps, ne restent que peu de temps dans ce jardin.

M. le professeur Schinz m'écrit que ce Gobe-Mouche été trouvé en Suisse. Le marquis Durazzo signale la capture d'un individu, qui a été faite, en 1835, dans les environs de Gênes. M. Crespon en cite une autre, faite dans le Jardin des Plantes d'Avignon, et M. Gerbe m'apprend qu'il a été trouvé à Montpellier par son ami P. Gervais.

Ce petit oiseau a, suivant M. Temminck, toutes les allures du Rouge-gorge, et d'après M. Nordmann, la vivacité de ses mouvements, ainsi que le blanc de la queue, rappellent les petites espèces de Traquets. Il ferait entendre un petit cri continuel ; baisserait la queue lentement et à plusieurs reprises, la déploierait et la relèverait subitement au-dessus des ailes.

FAMILLE XIII.

PIES-GRIÈCHES. — *LANIADÆ.*

Synonymie : Crénirostres, Dumér. (1806).
Collusiones, Vieill. (1816).
Dentirostres, *partim*, G. Cuv. (1817).
Laniadæ, Vigors (1825) ; — Schinz (1840).
Laniadées, Less. (1831).
Lanidæ, Ch. Bonap. (1838).

Caractères : Bec convexe, comprimé, denté et crochu, avec l'extrémité de la mandibule inférieure retroussée, aiguë ; pieds et ailes médiocres ; douze pennes à la queue

Considérations générales. Cette famille est naturelle : les oiseaux qui la composent ont des mœurs et des habitudes remarquables. Ils ont été distraits, avec raison, des Accipitres avec lesquels ils avaient été placés par Linné. Ils s'en éloignent non-seulement par des caractères physiques, mais encore par leur genre de vie et leur propagation. En effet, ils n'ont ni *cire*, ni ongles rétractiles ; ils sont insectivores, et s'il leur arrive d'attaquer de petits oiseaux, ils se servent de leur bec pour les transporter d'un lieu à un autre, et pour les dévorer.

GENRE XLIV.

PIE-GRIÈCHE. — LANIUS.

Synonymie : Falco, Linn. (1735).

Lanius, Linn. (1766) ; — Gmel. (1788) ; — Lath. (1790) ; — Dumér. (1806) ; — Mey. et Wolf (1810) ; — Temm. (1815 et 1820) ; — Vieill. (1816) ; — G. Cuv. (1817 et 1829) ; — Less. (1831) ; — Keys. et Blas. (1840) ; — Schinz (1840) ; — Schleg. (1844).

Genus lanii, Briss. (1760).

Lanius et Enneoctonus, Boie (1826) ; — Ch. Bonap. (1838).

Caractères : Bec robuste, convexe, très-comprimé, garni de soies raides à sa base ; mandibule supérieure dentée et crochue à sa pointe, l'inférieure plus courte et relevée au bout ; narines presque rondes, à moitié fermées par une membrane voûtée ; tarses nus, scutellés ; doigts séparés ; ailes courtes, arrondies, à penne bâtarde ; queue longue, étagée ou carrée et peu arrondie sur ses bords.

Considérations générales. Les Pies-Grièches sont vives, courageuses, querelleuses et cruelles. Quoique de petite taille, elles attaquent des oiseaux beaucoup plus gros qu'elles. On prétend même qu'elles font fuir les Pies, les Corneilles et même les Cresserelles.

Leur nourriture consiste principalement en gros insectes, quelquefois en petits mammifères et en petits oiseaux. Elles se tiennent principalement dans les bois, durant le printemps, et descendent vers la fin de l'été, dans les plaines et les vergers.

Le mâle diffère plus ou moins de la femelle. Les jeunes ont un plumage très-distinct avant la première mue. A la mue ils changent un peu, et ce n'est que dans leur seconde année qu'ils ont leur livrée parfaite.

La mue est simple dans quelques espèces ; une partie du plumage change deux fois.

Observations. On admet généralement sept espèces de Pies-Grièches en Europe. Risso en a décrit une huitième sous le nom de *L. castaneus*, et MM. de Keyserling et Blasius en indiquent une autre sous celui de *L. major*.

La première aurait la queue cunéiforme, les rectrices du milieu d'une couleur ferrugineuse à leur extrémité ; le corps, en dessus, d'une couleur marron et blanc en dessous. Elle habiterait les Alpes méridionales et on la trouverait toute l'année aux environs de Nice. Je n'ai vu cet oiseau dans aucune collection. Serait-ce le Schagra ? D'après une indication aussi succincte que celle qu'en a donnée Risso, dans son *Histoire des principales productions de l'Europe méridionale*, il est impossible d'émettre une opinion à ce sujet.

La seconde a été trouvée en Russie et en Sibérie. C'est probablement un individu de notre Pie-Grièche grise. M. Schlegel fait observer fort judicieusement que le *L. major* a les dimensions du *L. excubitor ;* que Pallas cite la pl. enl. 445 de Buffon comme appartenant à son espèce ; que la description qu'il en donne se rapporte en tout point à la femelle ou au jeune mâle de la Pie-Grièche grise ; qu'il ne diffère d'eux que parce qu'il n'a qu'une tache blanche sur l'aile, et que les voyageurs, depuis Pallas, ne l'ont plus rencontré. J'ai vu un sujet, probablement femelle, de cette prétendue espèce, dans la collection de M. de Selys-Longchamps, il ne m'a pas paru différer du *L. excubitor* autrement que par les ailes, qui ne portent qu'un seul miroir ou tache blanche. Cet oiseau a été tiré en Belgique. J'ai trouvé sur notre marché, pendant l'hiver de 1846, un individu bien évidemment de Pie-Grièche grise, qui n'a qu'un seul miroir sur l'aile. Comparé avec d'autres à deux miroirs, il ne m'a pas paru différer autrement. Je suis certain qu'en examinant avec attention les sujets que l'on tue en France et en Belgique, on en rencontrera assez souvent avec un seul miroir. Le préparateur de notre Musée d'histoire naturelle m'a dit en avoir vu plusieurs fois.

2.° Quelques auteurs ont fondé deux genres sur les Pies-Grièches d'Europe : l'un renferme les espèces à plumage gris, l'autre celles chez lesquelles le roux domine. Kaup, poussant plus loin le démembrement, a distrait de la deuxième division, la Pie-Grièche rousse, pour en faire le représentant de son genre *Phoneus*. Ainsi, en admettant toutes ces innovations, les Pies-Grièches d'Europe composeraient les trois genres suivants : *Lanius* (*Collurio* Vig.) ayant pour type le *L. excubitor ; Phneus*, fondé sur le *L. rufus* et *Enneactonus* dont le *L. collurio* serait le sujet. Je crois suffisant de me borner à indiquer ces coupes.

168. PIE-GRIÈCHE GRISE. — LANIUS EXCUBITOR.

Diagnose : *Ailes à penne bâtarde allongée et large, avec deux miroirs blancs, quelquefois un seul ; première rémige plus courte que*

la cinquième ; queue longue très-étagée, avec la penne la plus latérale blanche et noire ; point de rose aux parties inférieures.

Taille : 23 *à* 24 *cent.*

Synonymie : Lanius excubitor, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 135 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 300 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 67 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 87 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 142 ; — Vieill. *Dict.* (1818), t. 26, p. 144, et *Faun. Fr.* p. 148 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 349 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 373 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 26 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LX ; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), t. 1, p. 151 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XX.

Lanius cinereus, Briss. *Ornith.* (1760), t. 2, p. 141.

Buff. *Pl. enl.* 445.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 152.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 66.

Bouteil. *Ornith. du Daup.* pl. 18, f. 1.

Agachette *de nos campagnards.*

Description. *Mâle :* D'un cendré clair en dessus et aux sus-caudales ; d'un blanc terne en dessous ; une bande noire traverse les yeux et couvre l'orifice des oreilles ; raie sourcilière étroite et grisâtre ; ailes noires ordinairement avec deux taches ou miroirs, quelquefois nuancées d'un blanc pur sur les rémiges primaires et secondaires, quelquefois une seule sur les premières ; queue avec les quatre pennes médianes noires et une tache au bout, l'externe de chaque côté entièrement blanche, les autres noires dans leur partie moyenne, blanches à leur origine et à leur extrémité ; bec noir avec la base de la mandibule inférieure d'une teinte claire, pieds noirs ; iris brun.

Femelle : Plumage plus foncé en dessus ; parties inférieures moins blanches et marquées de petits croissants grisâtres peu apparents ; rectrice la plus externe de chaque côté noire à la base, sur les barbes internes, le reste d'un blanc pur.

Jeunes avant la première mue : Couleurs beaucoup plus ternes que dans les adultes ; parties inférieures fortement variées de raies transversales demi-circulaires, comme chez la femelle, et l'extrémité des rémiges blanche.

Après la mue, et à mesure qu'ils avancent en âge, ces raies s'effacent, et ne sont plus apparentes chez les mâles après la seconde mue.

Variétés accidentelles : Brisson cite une variété blanche, et M. Millet en indique une autre blanche, avec l'extrémité des rémiges noire.

Ne pourrait-on pas regarder comme une variation accidentelle l'absence d'une des deux taches blanches de l'aile?

Historique. La Pie-Grièche grise est répandue en Europe ; est sédentaire dans le nord de la France, et de passage dans les départements des Basses-Alpes, des Pyrénées, du Gard et des pays circonvoisins.

On la trouve assez communément aux environs de Lille, où elle se reproduit.

Elle niche sur les arbres, quelquefois dans les buissons, et construit un nid avec des herbes sèches, de la mousse à l'extérieur, de la laine à l'intérieur. Sa ponte est de cinq à sept œufs oblongs, d'un blanc verdâtre très-sale, avec des taches d'un gris olivâtre et d'un olivâtre foncé, plus nombreuses au gros bout.

Grand diam., 2 cent. 7 mill. ; petit diam., environ 2 cent.

La Pie-Grièche grise se tient dans les bois, les forêts, durant l'été ; s'approche des habitations en automne et en hiver.

169. PIE-GRIÈCHE MÉRIDIONALE. — LANIUS MERIDIONALIS.

Diagnose : *Ailes à penne bâtarde allongée et étroite, avec un petit miroir blanc ; première rémige plus courte que la cinquième ; queue longue, très-étagée, avec la penne la plus latérale moitié noire et moitié blanche; un trait blanc sur la paupière supérieure et une teinte rosée sur les parties inférieures dans les adultes.*

Taille : 25 *cent.*

Synonymie : Lanius meridionalis, Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 143, 3.e part. (1835), p. 80 ; — Ch. Bonap.

Birds (1838), p. 26; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LX; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 151; — Schleg. *Revue* (1844), p. XX.
Temm. et Laug. *Pl. col.* 143.
P. Roux, *Ornith. Prov.* 153, *mâle.*
Gould, *Birds of Eur.* pl. 67.
Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 18, f. 2.

Description. *Mâle :* Haut de la tête, dessus du cou, dos, croupion et sus-caudales d'un cendré foncé bleuâtre, avec les scapulaires les plus rapprochées du corps, blanchâtres ; une bande noire au-dessus des yeux, s'étendant des commissures du bec à l'orifice de l'oreille, qu'elle recouvre, et une raie sourcilière étroite, blanche, part du bas du front, et se termine à l'angle postérieur des paupières ; parties inférieures d'un blanc vineux, plus clair au cou, nuancé de cendré sur les flancs et les jambes; sous-caudales blanches, rémiges noires, avec une tache blanche sur les primaires et l'extrémité des secondaires; queue comme celle de la Pie-Grièche grise ; mais les rectrices sont toutes noires à leur origine, et la plus externe de chaque côté n'est blanche que dans les deux tiers inférieurs; les autres sont plus ou moins terminées de blanc, et la pointe des quatre médianes offre une tache ou un liseré de cette couleur ; bec brun, moins foncé en dessous ; pieds d'un brun roussâtre ; iris noir.

Femelle : Plumage en dessus plus foncé que dans le mâle; parties inférieures plus sombres et variées de petits croissants brunâtres ; le noir des joues moins pur.

Jeunes avant la première mue : Ils me sont inconnus.

Historique. La Pie-Grièche méridionale habite le nord de l'Afrique, l'Italie et le midi de la France.

Selon M. Crespon, elle est plus répandue dans le département du Gard que partout ailleurs en Europe.

Observation. Vieillot, considérant la Pie-Grièche méridionale comme identique avec sa Pie-Grièche boréale (*Histoire des Oiseaux de l'Amérique septentrionale*, t. 1, p. 80), l'a décrite sous le nom de *Lanius borealis*, dans la *Faune française*, p. 150.

Elle niche sur les arbres. Sa ponte est de cinq à six œufs d'un blanc sale ou d'un blanc roussâtre, avec de petites taches nombreuses et rapprochées, rousses, brunes et grises.

Grand diam., 2 cent. 4 mill.; petit diam., 1 cent. 8 mill.

M. Crespon dit que dans le midi de la France et particulièrement dans les environs de Nîmes, où elle est sédentaire, cette espèce se tient dans les bois et se plaît surtout dans les endroits arides et pierreux.

170. PIE-GRIÈCHE D'ITALIE. — LANIUS MINOR.

Diagnose : *Ailes à penne bâtarde courte et étroite, et à grand miroir blanc ; première rémige beaucoup plus longue que la quatrième ; queue peu longue, presque carrée au milieu, avec la penne la plus latérale entièrement blanche ; du rose à la poitrine chez les adultes.*

Taille : 22 *cent.*

Synonymie : Lanius minor, Gmel. *S. N.* 1788), t. I, p. 308 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. I, p. 88 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. I, p. 144 ; — Vieill. *Dict.* (1818), t. 26, p. 146, et *Faun. Fr.* p. 149 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 350 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 372 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 26 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LX ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. I, p. 152 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XXI.

Lanius Italicus, Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 71.

Buff. *Pl. enl.* 32, f. 1, sous le nom de *Pie-Grièche d'Italie.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 51, f. 1, *mâle adulte ;* f. 2, *tête du jeune de l'année.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 68.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 18, f. 3.

Vulgairement : Pie-Grièche Grise à front noir ; Pie-Grièche à poitrine rose.

Description. *Mâle :* D'un gris cendré sur la tête, le cou, le corps et les sous-caudales, front, joues, région parotique d'un noir profond ; gorge et sous-caudales blanches ; poitrine,

abdomen et flancs d'un blanc lavé de rose, surtout sur les dernières parties ; ailes noires, avec une grande tache blanche ou miroir sur les pennes primaires ; queue avec les pennes médianes entièrement noires ; les autres terminées de plus ou moins de blanc, cette dernière couleur augmentant à mesure que l'on s'éloigne du centre, de sorte que les deux rectrices les plus externes sont entièrement blanches ; bec et pieds noirs ; iris brun grisâtre.

Femelle : Couleurs plus ternes ; le noir des joues moins étendu ; celui du front remplacé par du brun ; presque pas de rose sur les parties inférieures.

Jeunes avant la première mue : Dessus de la tête, du cou, du corps et sus-caudales d'un cendré terne, plus ou moins lavé de roussâtre et ondulé transversalement de brun ; parties inférieures d'un blanc sale, légèrement lavé de roussâtre et de cendré sur les flancs ; bas-ventre et sous-caudales d'un blanc pur ; une bande noire sur les yeux et les oreilles ; ailes noires, avec les couvertures bordées de roussâtre cendré, et les rémiges secondaires, les plus rapprochées du corps, terminées de blanc roussâtre ; les autres et les primaires terminées de blanc ; rectrices noires, les quatre médianes terminées de roussâtre ; les deux plus externes en partie entièrement blanches.

Nota. Les deux sexes, après la mue d'automne, n'auraient pas, suivant M. Temminck, de noir au front ; cette couleur serait remplacée par du cendré ; ce ne serait qu'au printemps que le noir paraîtrait ; alors, aussi, le rose serait plus vif.

Historique. Elle habite le midi de l'Europe, l'Espagne, l'Italie, la Turquie, la France.

Elle est très-commune au printemps et en été dans la Provence, le Languedoc, et se montre, à la même époque, dans nos départements septentrionaux.

Elle se reproduit dans beaucoup de localités du midi et du nord de la France ; niche sur les arbres élevés ou dans les buissons, et, selon la contrée où elle se trouve, construit un nid avec des herbes et des plantes odoriférantes. Dans la Provence, d'après ce que m'assure M. Gerbe, c'est pour ainsi dire une exception, que de ne pas trouver

dans la charpente extérieure du nid de cet oiseau, des tiges, en plus ou moins grande quantité, de l'immortelle sauvage. Sa ponte est de cinq ou six œufs obtus, le plus ordinairement verdâtres, quelquefois grisâtres ou légèrement bleuâtres, avec des taches d'un gris violet et d'autres taches olivâtres, plus nombreuses au gros bout.

Grand diam., 2 cent. 5 mill.; petit diam., 1 cent. 7 mill.

Cette espèce, qui ne vient dans nos contrées que pour se reproduire, vit, comme la Pie-Grièche grise, dans les bois de haute-futaie, dans les champs cultivés où se trouvent de grands arbres, et a les mêmes mœurs, les mêmes habitudes.

171. PIE-GRIÈCHE TCHAGRA. — LANIUS TCHAGRA.

Diagnose : *Ailes à penne bâtarde très-longue, atteignant le tiers postérieur de la première penne, celle-ci plus courte que la sixième ; point de miroir ; queue allongée, très-étagée ; toutes les pennes, excepté les deux médianes, terminées par une grande tache blanche ; vertex noir et ailes rousses.*

Taille : 25 *à* 26 *cent.*

Synonymie : Le Tchagra, Levaill. *Ois. d'Afr.* t. 2, pl. 70.
Pomatorhynchus Tchagra, Boie, *Isis.* (1826), p. 973.
Lanius cucullatus, Temm. *Man.* 4.e part. (1840), p. 600.
Lanius Tchagra, Schleg. *Revue* (1844), p. XXI.
Buff. *Pl. enl.* 479, f. 1, sous le nom de *Pie-Grièche rousse à tête noire du Sénégal?*
Vulgairement : Pie-Grièche à capuchon.

Description. *Adultes* : Sommet de la tête et un trait à travers les yeux, noirs ; une bande roussâtre, partant des narines, passe au-dessus de l'œil et s'étend jusqu'à l'occiput où elle se confond avec celle du côté opposé ; dos, dessus et côtés du cou d'un brun gris roussâtre, un peu cendré vers le croupion ; dessous du corps d'un gris bleuâtre, tirant sur le blanc à la gorge et au milieu du ventre ; ailes d'un roux vif avec quelques grandes couvertures brunes ; toutes les pennes de la queue, excepté les deux médianes, noires et terminées de blanc ; celles-ci d'un brun roussâtre et coupées transver-

salement de brun plus foncé ; bec noir ; pieds gris de plomb sur les sujets montés.

Nota. Suivant M. Temminck, les sexes diffèrent seulement par les teintes du plumage.

Historique. La Tchagra habite l'Espagne et le Cap de Bonne-Espérance.

On l'a tuée dans les départements de l'ouest de la France, notamment en Bretagne.

Mœurs, habitudes, régime et propagation inconnus.

Observations. M. Boissonneau, ex-marchand d'objets d'histoire naturelle à Paris, qui m'a procuré le sujet que je possède, m'a affirmé l'avoir reçu du midi de l'Espagne. C'est le même marchand qui a fourni à M. Temminck ceux qui ont servi pour la description qu'en donne cet auteur dans son *Manuel d'Ornithologie*. Ces sujets sont en tout semblables à ceux du Cap de Bonne-Espérance. Ceux du Sénégal en diffèrent beaucoup.

172. PIE-GRIÈCHE ROUSSE. — LANIUS RUFUS.

(Type du genre *Phoneus*, Kaup.)

Diagnose : *Ailes à penne bâtarde très-petite et étroite, à miroir blanc ; première rémige plus longue que la cinquième ; queue peu allongée, légèrement arrondie, avec les deux pennes les plus latérales de chaque côté blanches et tachées de noir vers le bout ; dessus de la tête roux plus ou moins pur.*

Taille : 19 *cent. environ.*

Synonymie : Lanius rufus, Briss. *Ornith.* (1760), t. 2, p. 147 ; — Temm. *Man* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 146 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LX ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 152 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XX.

Lanius rutilus, Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 70 ; — Vieill. *Dict.* (1818), t. 26, p. 151, et *Faun. Fr.* p. 151.

Lanius ruficeps, Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 89.

Enneoctonus rufus, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 26.

Buff. *Pl. enl.* 9, f. 2, *mâle*, et 31, f. 1, *jeune* sous le nom de *Pie-Grièche rousse de France, femelle.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 157, *mâle adulte ;* 158, *femelle adulte.* Figure mal coloriée.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 70.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 18, f. 4.

Agachette rousse *de nos campagnards.*

Description. *Mâle :* Vertex et nuque d'un roux ardent : haut du dos d'un noir profond ; bas du dos d'un cendré foncé ; scapulaires et sus-caudales blanches, parties inférieures également blanches, lavées de roussâtre à la poitrine, sur les flancs et les sous-caudales ; front, une bande large sur les joues et les côtés du cou, d'un noir pur ; un peu de blanc roussâtre au-devant des yeux et derrière les narines ; ailes semblables au dos avec un miroir blanc sur les rémiges primaires ; les deux rectrices médianes entièrement noires ; les suivantes également noires, mais plus ou moins blanches à leur origine et terminées par un liseré de cette couleur ; les deux externes, qui sont beaucoup plus courtes que les autres, blanches, avec une teinte noire sur les barbes internes ; bec et pieds noirs ; iris brun clair.

Femelle : Vertex et nuque d'un roux vif ; dos brun, légèrement sali de roussâtre ; croupion et sus-caudales d'un cendré blanc jaunâtre ; scapulaires blanches ; parties inférieures comme dans le mâle ; front et espace devant les yeux blanchâtres ; couvertures alaires brunes, bordées de gris roussâtre ; rectrices médianes brunes au lieu d'être noires.

Jeunes de l'année : Parties supérieures variées de brun, de roux et de cendré, avec des lunules plus prononcées sur les sus-caudales et les ailes ; parties inférieures d'un blanc sale avec des croissants roussâtres ou brunâtres à la poitrine et sur les flancs ; rémiges brunes, bordées et terminées de roussâtre et de blanc terne ; queue brunâtre terminée de blanchâtre ; les deux pennes les plus externes bordées aussi de blanchâtre, les autres de roussâtre ; bec et pieds moins bruns que dans les adultes.

Les mâles, à cet âge, ont les teintes plus foncées que les femelles.

Historique. La Pie-Grièche rousse habite l'Europe et toute la Franco

tempérée et méridionale ; est commune en Lorraine, aux environs de Montpellier, dans la Provence, les Basses et Hautes-Pyrénées, et n'est pas rare aux environs de Lille, où elle se reproduit dans les petits bois.

Il paraît qu'on la trouve aussi dans le nord de l'Afrique, soit qu'elle y vive sédentairement, soit qu'elle pousse ses migrations jusque dans cette partie du monde.

Elle niche sur les arbres, quelquefois dans les buissons, et, comme la Pie-Grièche d'Italie, construit son nid avec des plantes odoriférantes. Sa ponte est de six œufs d'un blanc sale, quelquefois grisâtre ou bleuâtre, ou roussâtre, avec des taches brunes ou olivâtres vers le gros bout ; ces taches y forment parfois une sorte de couronne.

Grand diam., 2 cent. 5 mill. ; petit diam., 1 cent. 6 à 7 mill.

La Pie-Grièche rousse fréquente peu l'intérieur des grands bois ; elle se tient sur leurs lisières et vit de préférence sur les coteaux boisés, dans les taillis et les vergers. Elle pousse très-loin le talent de l'imitation, et s'approprie le chant ou les cris des oiseaux qui habitent le même canton qu'elle. Lorsque les petits peuvent voler, ils accompagnent le père et la mère et vivent en famille.

On ne la voit pas, l'hiver, en France ; elle y arrive au printemps, et en repart au commencement de l'automne.

173. PIE-GRIÈCHE MASQUÉE. — LANIUS NUBICUS.

Diagnose : *Ailes à penne bâtarde peu allongée et à miroir blanc; première rémige plus longue que la cinquième ; queue longue et étagée, avec la penne la plus latérale blanche et sa tige noire, la suivante également blanche, la baguette et la bordure des barbes internes noires.*

Taille : 19 *cent.*

Synonymie : Lanius Nubicus, Licht. *Cat. des doubles du Mus. de Berlin* (1823), p. 47.

Lanius personatus, Temm. *Pl. col.* 256, f. 2 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XXI.

Lanius leucomotopon, Von der Mühle (1844), p. 78.

Description. *Mâle :* Parties supérieures de la tête, du cou, du corps et sus-caudales noires, avec le front et les scapulaires blancs ; parties inférieures fauves, surtout les flancs ;

gorge et sous-caudales presque blanches ; ailes pareilles au dos, avec un miroir blanc, les petites couvertures et les rémiges bordées et terminées de blanc ; rectrices noires, excepté les plus latérales de chaque côté qui sont blanches et ont leur tige noire ; bec et pieds d'un brun noir.

Femelle : Teintes moins noires en dessus, moins rousses sur les flancs, avec le front d'un blanc roussâtre, les plumes alaires bordées de gris et les pieds d'un brun de corne.

Jeunes avant la première mue : Parties supérieures brunes, avec les plumes bordées de blanchâtre ; parties inférieures blanches, variées de lignes brunes disposées transversalement sous forme de croissants.

Historique. La Pie-Grièche masquée habite la Grèce, la Nubie, l'Arabie, l'Abyssinie et l'Egypte.

Elle niche dans les broussailles des lieux non cultivés ou sur les oliviers ; construit un nid circulaire, qu'elle compose extérieurement de feuilles tendres et lanugineuses de quelques labiées méridionales, et intérieurement de brins d'herbes et de pétales de fleurs. Sa ponte est de sept ou huit œufs d'un gris verdâtre pâle, lavé de jaunâtre, avec des taches irrégulières d'un noir vert, surchargé d'autres taches d'un vert brun, au gros bout (Lindermayer).

Cette Pie-Grièche arrive en Grèce vers la fin d'avril ou au commencement de mai, et en repart, avec ses jeunes, vers la fin d'août ; elle se tient dans les vastes et longues vallées et chante fort bien, à peu près comme la Pie-Grièche rousse (1).

134. PIE-GRIÈCHE ÉCORCHEUR. — LANIUS COLLURIO.

(Type du genre *Enneoctonus*, Boie et Ch. Bonap.)

Diagnose : *Ailes à penne bâtarde courte et étroite, sans miroir ; première rémige beaucoup plus longue que la quatrième ; queue carrée avec la penne externe de chaque côté plus courte que les autres.*

Taille : 17 *cent.*

Synonymie : Lanius Collurio, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766),

(1) Voyez *Isis*, 1843, p. 5, et *Rev. Zool.* même année, p. 211.

t. 1, p. 136 ; — Briss. *Ornith.* (1760), t. 2, p. 151 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 300 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 69 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 147 ; — Vieill. *Dict.* (1818), t. 26, p. 141, et *Faun. Fr.* p. 153 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 350 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 372 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LX ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XXI.

Lanius spinitorquus, Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 90 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 153.

Enneoctonus Collurio, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 26.

Buff. *Pl. enl.* 31, f. 2. *l'adulte.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 155, *mâle ;* 156, *jeune* avant la première mue.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 69.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 18, f. 5.

Description. *Mâle* : Dessus de la tête, nuque, croupion et sus-caudales d'un cendré plus ou moins bleuâtre ; dos et scapulaires d'un roux marron ; parties inférieures blanches, lavées de rose roussâtre à la poitrine et sur les flancs ; gorge, milieu de l'abdomen et sous-caudales blanches, rémiges bordées de roussâtre en dehors ; les quatre rectrices médianes noires, avec les deux tiers supérieurs blancs et l'extrémité bordée de cette couleur ; bec noir ; pieds et iris bruns.

Femelle : D'un roux terne en dessus, avec un trait au-dessus de l'œil d'un blanc sale ; une bande rousse derrière les yeux ; dessus de la tête, nuque et croupion d'une nuance cendrée, parties inférieures d'un blanc plus ou moins pur, avec des lunules d'un brun roussâtre, nombreuses et prononcées à la poitrine et aux flancs ; bec brunâtre, moins foncé à sa base ; pieds et iris comme chez le mâle.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent aux femelles, mais ils en diffèrent sensiblement par des lunules brunes qui existent sur le roux des parties supérieures, et les pennes de la queue qui sont terminées de blanchâtre.

Historique. La Pie-Grièche Écorcheur est répandue dans toute l'Europe et commune en France.

J'ai reçu quelques sujets de New-York, qui sont entièrement semblables aux nôtres.

Elle niche sur les arbres épineux et très-souvent dans les buissons. Sa ponte est de cinq ou six œufs d'un blanc sale, tantôt bleuâtre ou grisâtre, tantôt roussâtre ou rougeâtre, le plus souvent jaunâtre, avec des points et des taches, les uns brun rouge, les autres brun olive. Il y a des variétés dont le fond est rose; dans quelques-unes les taches sont d'un brun rouge assez vif. Généralement ces taches paraissent accumulées vers le gros bout, ou forment une zone vers le centre de l'œuf.

Grand diam., 2 cent. 3 à 4 mill.; petit diam., 1 cent. 6 mill.

Cette Pie-Grièche, comme la précédente, préfère les bois taillis aux grands bois, et les lieux accidentés, et imite, comme elle, le chant ou les cris des oiseaux qui s'établissent dans son voisinage. Elle a en outre la singulière habitude d'embrocher aux épines de certains arbres les insectes et les autres animaux dont elle fait sa proie, ce qui lui a valu dans plusieurs endroits le nom vulgaire d'embrocheur.

FAMILLE XIV.

ALOUETTES. — *ALAUDIDÆ.*

Synonymie : Passerini, Illig. (1811), *partim.*
Canori, Vieill. (1816), *partim.*
Alouettes, Less. (1831), *partim*, et Alaudées (1837).
Alaudinæ, Ch. Bonap. (1838).
Alaudidæ, Schinz (1840).

Caractères. Bec plus ou moins fort, conique, droit ou presque droit; narines cachées par une petite touffe de plumes ou de poils dirigés en avant; tarses forts; doigts courts; la plupart des rémiges secondaires échancrées au bout, en forme de cœur; la plus longue des grandes couvertures alaires n'atteignant jamais l'extrémité des ailes (1); queue de longueur moyenne.

Observations. Cette famille est très-naturelle. Ce qui la distingue, c'est que toutes les espèces qui la composent, indépendamment des

(1) L'Alouette Calandrelle, *A. brachydactila*, fait seule exception jusqu'ici.

caractères que je viens d'indiquer, ont un corps massif, une poitrine développée, le même système de coloration et un genre de vie fort analogue.

Pour quelques auteurs cette famille réunit les Pipis et les Alouettes ; je n'y comprends que ces dernières. Quelles que soient les affinités qu'aient entre eux ces oiseaux, quelque rapprochés qu'ils doivent être dans un système, il me semble cependant que les Pipis, par leur taille svelte, par leur tête oblongue, par leurs narines découvertes, et par d'autres caractères que je mettrai en saillie plus loin, se lient plus aux Bergeronettes qu'aux Alouettes.

GENRE XLV.

ALOUETTE. — ALAUDA.

Synonymie : Alauda, Linn. (1766) ; — Briss. (1760) ; — Gmel. (1788) ; — Lath. (1790) ; — Dumér. (1806) : — Mey. et Wolf (1810) ; — Temm. (1815) ; — Vieill. (1816) ; — G. Cuv. (1829) ; — Less. (1831) ; — Schinz (1840) ; — Schleg. (1844).

Certhilauda, Aliuda, Galerida, Phileremos et Melanocorypha, Ch. Bonap. (1838).

Alaemon, Alauda, Phileremos et Melanocorypha, Keys. et Blas. (1840).

Caractères Bec conique, entier, plus ou moins long et épais, plus ou moins arqué, garni à sa base de petites plumes dirigées en avant ; narines basales, arrondies, à demi closes par une membrane ; tarses moyens ou courts ; doigt externe soudé à sa base avec le médian ; ongle postérieur acuminé, plus ou moins droit, plus long, en général que le doigt qui le porte ; ailes allongées, aiguës ou suraiguës, avec ou sans penne bâtarde ; la plus longue des grandes couvertures alaires n'atteignant pas l'extrémité des rémiges primaires : queue de moyenne longueur, plus ou moins échancrée, composée de douze pennes.

Considérations générales. Les Alouettes se nourrissent de graines, d'herbes et d'insectes. Toutes nichent à terre. La plupart ne perchent pas, et chantent en volant et en s'élevant fort haut.

Le mâle diffère peu de la femelle, et les jeunes, avant la première mue, ont une livrée particulière.

Leur mue est simple.

Observations. 1.° On compte, comme parfaitement authentiques, onze espèces d'Alouettes européennes. En admettant toutes celles qui ont été proposées par divers auteurs, ce nombre pourrait s'élever à dix-huit ou dix-neuf. Mais ces dernières ou sont mal fondées, ou constituent un double emploi, ou sont fort douteuses.

L'*Alauda Kollyi* décrite et figurée par M. Temminck, d'après un individu unique capturé près de Dijon, doit disparaître du catalogue des oiseaux d'Europe, par la raison que cette prétendue espèce paraît n'être qu'une variété de l'Alouette Calandrelle.

Il doit en être de même des *Alauda picta*, Hermann, et *Mongolia*, Pallas, décrites par Vieillot dans le *Nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle* (2.e édit. t. 1, p. 370 et 374), et par M. Schinz dans sa *Faune d'Europe*. La première, capturée près de Strasbourg, n'est probablement qu'une variété accidentelle, et il est fort douteux que la seconde ait été tuée dans la Russie méridionale, comme on l'a avancé.

Le prince Ch. Bonaparte a en outre introduit dans sa *liste comparative des oiseaux d'Europe et de l'Amérique du nord*, les quatre espèces suivantes : l'*Alauda Cantarella* trouvée en Italie, et voisine de l'Alouette commune ; l'*Alauda Pispoletta*, Pall. de la Russie méridionale, la *Melanocorypha bimaculata*, observée par M. Ménétriés au sud du Caucase, et la *Phiteremos scriba* décrite par M. Gould.

Mais l'*Al. Cantarella* ne paraît différer de l'*Al. Arvensis* que par une taille moins forte ; l'*Al. Pispoletta* ne serait, suivant le comte de Keyserling et le professeur Blasius, qu'une *Al. brachydactyla ;* la *Mel. bimaculata*, d'après M. Schlegel, n'aurait jamais été trouvée en Europe. M. Ménétriés ne l'aurait observée que sur les frontières de la Perse. Quant à la *Phil. Scriba*, on ne la connaît que de nom. Elle aurait été capturée, suivant M. Gould, dans le sud-ouest de l'Europe.

Ainsi l'existence de toutes ces espèces, auxquelles il faut joindre celle que M. Von der Mühle a trouvée en Grèce et à laquelle il a donné le nom d'*Al. Moreatica*, repose sur des données trop incomplètes, ou sont trop douteuses pour que je les comprenne dans cet ouvrage.

2.° Les onze espèces européennes que renferme le genre *Alauda* sont réparties aujourd'hui dans sept coupes distinctes. Toutes ces coupes reposent sur des caractères trop peu importants, pour qu'il me paraisse nécessaire de les adopter : je ne les admettrai même pas comme simples groupes. Cependant, eu égard à quelques différences tirées principalement de la forme et des dimensions du bec, je crois devoir établir trois sections dans le genre Alouette : une pour les *Alouettes vraies*, une autre pour les *Calandres*, et une troisième pour les *Sirlis*.

1.° ALOUETTES PROPREMENT DITES. — ALAUDA (Linn.).

(*Alauda*, *Galerida* et *Eremophila*, Boie).

Bec court, un peu conique, tarses et doigts médiocres ; ongle du pouce de la longueur de ce doigt ou un peu plus long ; ailes assez allongées ; queue échancrée.

175. ALOUETTE DES CHAMPS. — ALAUDA ARVENSIS.

DIAGNOSE : *Bec arrondi à sa pointe ; ailes sans penne bâtarde ; première rémige égale à la deuxième ou plus longue et plus étendue que la troisième ; queue moyenne, avec les pennes les plus latérales de chaque côté bordées de blanc en dehors.*

Taille : 18 *cent.* 1/2.

Synonymie : ALAUDA ARVENSIS, *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 287 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 791 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 491 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 260 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 281 ; — Vieill. *Dict.* (1816), t. 1, p. 347, et *Faune Fr.* p. 168 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 399 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 425 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 37 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), t. 1, p. XXXVI ; Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 213 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. LIX.

ALAUDA, Briss. *Ornith.* (1760), t. 3, p. 335.

Buff. *Pl. enl.* 363, f. 1.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 180 et 181, *variétés noire et rousse.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 166.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 29, f. 4.

Vulgairement : Alouette commune.

Aloue *de nos campagnards.*

DESCRIPTION. *Mâle :* Parties supérieures variées de noirâtre, de gris roussâtre et de blanc sale ; parties inférieures blanches, avec le bas du cou, la poitrine et les flancs teints de roussâtre

et tachetés plus ou moins de brun ou de brunâtre ; une bande étroite d'un blanc roussâtre au-dessus des yeux ; rémiges et rectrices médianes brunes et bordées de fauve ou de blanchâtre ; rectrices latérales noirâtres, bordées en dehors d'une teinte moins rousse, et les deux plus externes de chaque côté de blanc pur ; bec brun en dessus, moins foncé en dessous ; pieds brun clair roussâtre ; iris brun.

Femelle : Plumage rembruni en dessus, la poitrine plus tachée de brun, moins de blanc à la queue et l'ongle postérieur moins long que dans le mâle.

Jeunes avant la première mue : Les plumes des parties supérieures sont noirâtres au centre, noirâtres sur les bords.

Les teintes du plumage, dans l'un et l'autre sexe varient suivant l'âge, les saisons et les localités. Il en est peu d'entièrement semblables.

Variétés accidentelles : Je possède une variété noire, une isabelle, une rousse, une gris de lin et une autre à pennes alaires blanches. On cite des variétés entièrement blanches.

Historique. Elle habite toute l'Europe, la Sibérie et l'Asie-Mineure ; est commune dans toute la France.

Elle niche dans les champs, à terre, dans un petit enfoncement. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs, un peu ventrus, roussâtres, d'un blanc grisâtre ou gris, pointillés et tachetés de gris et de brun.

Grand diam., 2 cent. 3 mill. ; petit diam., 1 cent. 7 mill.

L'Alouette commune émigre au mois d'octobre, par grandes bandes. Cependant une partie vit sédentaire dans nos contrées. L'hiver elle est en si grande quantité sur nos côtes maritimes, qu'on en prend des milliers, aux lacets, au moment des neiges. A cette époque les marchés de Paris et des principales villes du nord de la France en sont très-abondamment pourvus. Il semblerait qu'une pareille destruction, qui se renouvelle tous les ans, devrait occasionner, non pas l'anéantissement de l'espèce, mais au moins la diminution du nombre d'individus qui la composent ; cependant il n'en est rien : nous la voyons annuellement en quantité aussi prodigieuse que par le passé. Sa chair est, en automne, fort délicate et par cela même très-estimée. Cette Alouette n'a pas seulement le mérite d'être un bon mets, elle est encore recherchée par les amateurs, à cause de son chant.

Elle vit de graines, de végétaux, de vermisseaux, et ne perche pas.

176. ALOUETTE ALPESTRE. — ALAUDA ALPESTRIS.

(Type du genre *Eremophila*, Boie; *Phileremos*, Brehm.)

Diagnose : *Bec petit, à peu près droit ; ailes sans penne bâtarde ; première rémige la plus longue de toutes, queue un peu échancrée, avec la penne la plus latérale bordée de blanc en dehors.*
Taille : 18 *cent.*

Synonymie : Alauda alpestris, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 289; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 800; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 498; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 265; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 279; — Vieill. *Dict.* (1816), t. 1, p. 362; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 400; — Less. *Ornith.* (1831), p. 425; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 211; — Schleg. *Revue* (1844), p. LX.
Alauda Virginiana, Briss. *Ornith.* (1760), t. 3, p. 367.
Phileremos alpestris, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 37; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXXVII.
Buff. *Pl. enl.* 650, f. 2, sous le nom d'*Alouette de Sibérie.*
Gould, *Birds of Eur.* pl. 164.
Vulgairement : Alouette Hausse-col.

Description *Mâle en été :* Parties supérieures d'un cendré rougeâtre plus prononcé à la tête, au cou, et sur les petites couvertures des ailes, variées de brun partout ailleurs; sus-caudales d'un cendré vineux; front, gorge, un trait sur l'œil, espace au-dessous de l'oreille d'un beau jaune; un pinceau de plumes se relevant en huppe de chaque côté du vertex, une bande allant, en s'élargissant, du bec au méat auditif inclusivement, et un large plastron sur le haut de la poitrine d'un noir profond; côtés de la poitrine, flancs, d'un fauve rougeâtre; abdomen, sous-caudales blancs; ailes brunes, avec les petites et les moyennes couvertures terminées de blanchâtre; les grandes liserées de grisâtre, les rémiges bordées de blanc; queue d'un brun noir, avec les pennes médianes

brunes et bordées de roux, l'interne de chaque côté bordée de blanc; bec brun de corne plus clair en dessous qu'en dessus; pieds noirs; iris brun foncé.

Mâle en automne : Plumes noires du vertex, des joues et du hausse-col plus ou moins bordées de roussâtre.

Femelle en été : Front jaunâtre; vertex brun roussâtre varié de noir; joues et hausse-col variés de roussâtre; dessus des yeux, côtés du cou, d'un jaune moins vif; rectrices terminées par un liseré blanc, à l'exception des médianes.

Femelle en automne : Bordures des plumes noires plus larges, et toutes les teintes moins nettes.

Jeunes avant la première mue : Ils n'ont ni noir, ni jaune, ni hausse-col; la gorge, les côtés du cou et les sourcils sont blancs.

Après la mue, les mâles prennent le hausse-col et du jaunâtre à la tête. *Après la seconde mue*, ils portent la livrée de l'adulte; mais avant cette époque ils ressemblent à la femelle sous son plumage d'automne.

Historique. Elle habite les parties orientales du nord de l'Europe, l'Asie et l'Amérique septentrionale; est de passage annuel dans le sud de la Russie et en Crimée, où on la voit arriver en compagnie de l'*Emberiza nivalis*, et se montre accidentellement en France, en Belgique et en Allemagne.

M. Gerbe (*Rev. zool.*, 1845, p. 252), parle d'un individu de cette espèce, qui a été pris dans les environs de Paris. On cite d'autres captures faites aux environs de Nancy, à Anvers, dans la vallée du Rhin et en Angleterre. Dernièrement M Deméezemaker l'a trouvée près de Dunkerque.

C'est ordinairement dans les champs que niche l'Alouette Alpestre. Selon M. Temminck elle se reproduirait en Hollande, dans les dunes de sable près de la mer. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs un peu plus gros que ceux de l'Alouette Lulu, d'un roux brun ou d'un gris roussâtre, avec des points d'un roux plus vif, d'un gris brun et d'un brun foncé.

Grand diam., 2 cent. environ; petit diam., 1 cent. 6 mill.

Elle a le même genre de vie et les mêmes mœurs que l'Alouette des champs; toutefois, lorsqu'elle chante, elle ne s'élève point comme elle dans les airs, mais reste posée sur une motte de terre ou sur toute autre élévation.

Observations. 1.° Cette Alouette se trouve dans presque toutes les collections de France; mais il y en a très-peu qui aient été tuées en Europe. Presque toutes celles que vendent les naturalistes préparateurs de Paris sont exotiques.

2.° Les individus du nord de l'Amérique sont plus petits que ceux de la Russie; ils ont le bec plus fort et plus long, le front moins jaune, les pinceaux de plumes noires de chaque côté du vertex plus épais, moins longs, et les teintes un peu plus claires.

3.° Les sujets du Caucase ont moins de jaune à la gorge que les sujets tués en France. Ils sont plus forts et plus longs; ont les teintes qui tirent plus sur le cendré, en dessus; le noir du vertex et des sourcils moins étendu, et celui des joues au contraire beaucoup plus étendu.

177. ALOUETTE COCHEVIS. — ALAUDA CRISTATA.

(Type du genre *Galerida*, Boie et Ch. Bonap.)

Diagnose : *Tête surmontée d'une huppe, formée de plumes étagées; bec assez fort, un peu arqué en dessus; ailes à penne bâtarde courte; première rémige plus courte que les deuxième et troisième, égalant la quatrième; les deux rectrices les plus latérales bordées de roussâtre en dehors.*

Taille : 18 *cent.*

Synonymie : Alauda cristata, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 288; — Briss. *Ornith.* (1760), t. 3, p. 357; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 776; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 499; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 264; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 277; — Vieill. *Dict.* (1816), t. 1, p. 345, et *Faun. Fr.* (1828) p. 171; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 400; — Less. *Ornith.* (1831), p. 425; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXXVI; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), t. 1, p. 211; — Schleg. *Revue* (1844), p. LIX.

Alauda undata, Gmel. *Op. cit.* p. 797, (1).

Galerida cristata, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 37.

(1) Variété rousse, très-commune aux environs de Montpellier. Savi (*Ornith. Tosc.*) la considère comme un sujet jeune de cette espèce.

Buff. *Pl. enl.* 503, f. 1 et 662.
P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 184.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 165.
Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 30, f. 1.
Vulgairement : Grosse Alouette huppée.
Grosse Aloue huppée, Aloue des chemins *de nos campagnards.*

Description. *Mâle en été :* D'un gris cendré en dessus, avec une teinte plus claire sur le bord des plumes; d'un blanc teint de roussâtre en dessous, avec des taches noirâtres au bas du cou, à la poitrine et sur les flancs; sourcils d'un blanc roussâtre; yeux traversés par une bande d'un gris roussâtre; rémiges et rectrices d'un brun roussâtre; rectrices latérales noirâtres, avec les deux plus externes de chaque côté bordées de roux en dehors; bec brunâtre plus foncé en dessus; pieds gris; iris brun noisette.

Mâle en hiver : Il a les teintes plus rembrunies.

Femelle : Elle a la tête moins grosse, le bec moins fort et les taches de la poitrine moins noires que dans le mâle.

Jeunes avant la première mue : Plumage généralement plus clair que celui des adultes, avec une tache blanchâtre à l'extrémité des plumes, et une autre tache irrégulière, brune, à leur tige.

Nota. Deux Alouettes du midi de l'Espagne, que je possède, ressemblent beaucoup au Cochevis; mais elles en diffèrent par le bec, qui est plus court, la mandibule supérieure, qui est moins fléchie à son extrémité, par une taille sensiblement moins longue et ses couleurs plus tranchées.

Historique. Le Cochevis habite les parties tempérées et méridionales de l'Europe; est commune et sédentaire dans presque toute la France.

Il niche dans les champs, à terre, au milieu d'un sillon, d'un pas de bœuf ou de cheval, à l'abri d'une motte de terre, d'un petit buisson ou d'une touffe d'herbe. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs, assez ventrus, d'un gris roussâtre ou jaunâtre, quelquefois d'un cendré clair, avec des points et de petites taches brunes et roussâtres; les taches sont plus nombreuses et plus foncées au gros bout.

Grand diam., 2 cent. 2 mill.; petit diam., 1 cent. 7 mill.

M. Moquin-Tandon fait observer que la variété rousse du *Cochevis* (*Al. undata* Gmel.) pond des œufs un peu plus gros et plus colorés.

Cette espèce ne vit jamais en troupe comme l'Alouette des champs. Elle choisit ordinairement pour résidence les champs qui avoisinent les grandes routes, sur lesquelles elle se rend souvent, surtout l'hiver, pour y chercher de la nourriture dans la fiente des chevaux.

Sa chair est beaucoup moins bonne que celle de la précédente : mais l'oiseau est plus recherché par nos oiseleurs à cause de la facilité qu'il a d'apprendre et de répéter les airs qu'on lui serine.

178. ALOUETTE LULU. — ALAUDA ARBOREA.

Diagnose : *Tête couverte de plumes allongées, se relevant en huppe ; bec grêle et droit ; ailes à penne bâtarde courte ; première rémige égalant la quatrième et moins longue que la troisième ; queue courte, carrée, avec l'extrémité des trois pennes les plus latérales marquée de blanchâtre.*

Taille : 15 *cent.*

Synonymie : Alauda arborea, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 287 ; — Briss. *Ornith.* (1760), t. 3, p. 340 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 793, — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 492 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 282 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 400 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXXVI ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 213 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. LIX.

Alauda nemorosa, Gmel. *Op. cit.* p. 797 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 262 ; — Vieill. *Faune Fr.* (1828), p. 170 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 425.

Alauda cristatella, Lath. *Ind. Ornith.* (1790), t. 2, p. 499 ; Vieill. *Dict.* (1816), t. 1, p. 366.

Galerida arborea, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 37.

Buff. *Pl. enl.* 503, f. 2, sous le nom de *Petite Alouette huppée.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 183.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 167.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 29, f. 5.

Petite Aloue *de nos oiseleurs.*

Description. *Mâle* : Parties supérieures variées de brun noirâtre et de roux, avec une raie blanchâtre qui passe au-dessus des yeux, sur l'occiput, et borne en quelque sorte le vertex ; parties inférieures d'un blanc jaunâtre, nuancé de roux et tacheté de noirâtre au cou, à la poitrine et sur les flancs ; pennes alaires noires et bordées de roux ; rectrices brunes, bordées de roussâtre, les latérales terminées de blanc, et la plus externe de chaque côté d'un gris brun ; bec brun, moins foncé en dessous ; pieds rougeâtres ; iris brun.

Femelle : Peu différente du mâle ; elle n'a pas de nuance jaune sur les parties inférieures et les taches de la poitrine sont plus nombreuses, plus rapprochées.

Jeunes avant la première mue : Parties supérieures variées de noir et de jaune roussâtre ; sourcils et gorge jaunâtres, poitrine roussâtre, mouchetée de brunâtre, abdomen blanc. bec plus court.

Historique. On la trouve dans presque toutes les parties de l'Europe. Elle est répandue partout en France ; est sédentaire dans quelques contrées, comme dans les Landes et dans le département du Var, n'est que de passage dans d'autres, par exemple, dans les environs de Paris et quelques autres départements du nord de la France.

Elle niche dans les champs, les guérets, les bruyères, à l'abri d'une pierre, d'une motte, d'une plante. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs grisâtres ou d'un gris roussâtre, pointillés et tachetés de gris et de brun.

Grand diam., 2 cent. environ ; petit diam., 1 cent. 5 mill.

Cette espèce ne s'attroupe pas en grand nombre comme l'Alouette commune et n'est pas aussi solitaire que l'Alouette Cochevis. Elle vit ordinairement par petites familles composées de dix à vingt individus. Très-rarement elle fréquente les grandes plaines ; on la trouve plutôt dans celles qui couronnent les coteaux, ou qui sont à leurs pieds, dans les petites vallées, et se plait dans les lieux incultes, accidentés et couverts de thims. Elle émigre par petites bandes, qui ne se mêlent point à celles que forment les Alouettes communes. Elle a encore pour habitude de percher, ce que ne font point ou très-rarement ses congénères.

179. ALOUETTE CALANDRELLE. — ALAUDA BRACHYDACTYLA.

(Type du genre *Calandrella*, Kaup.)

Diagnose : *Ailes sans penne bâtarde ; première rémige égale ou plus longue que la troisième ; la plus grande des couvertures alaires atteignant ou dépassant l'extrémité des rémiges ; les deux rectrices les plus latérales bordées de roussâtre ; doigts courts, ongle du pouce à peine plus long que ce doigt.*

Taille : 14 *cent.*

Synonymie : Alauda brachydactyla, Leisler, d'après Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 284 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. I, p. 212; — Schleg. *Revue* (1844), p. LIX.

Alauda arenaria, Vieill. *Dict.* (1816), t. 1, p. 343, et *Faun. Fr.* (1828). p. 169.

Melanocorypha arenaria, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 38.

Phileremos brachydactyla, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXXVII.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 182.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 163.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 30, f. 2.

Description. *Mâle en été :* Parties supérieures d'un cendré roussâtre, tacheté de brun; parties inférieures d'un blanc plus ou moins nuancé de roux à la poitrine et sur les flancs, avec quelques taches confluentes brunes, au bas et de chaque côté du cou; lorums et sourcils d'un blanc sale ; région auriculaire variée de brun et de roussâtre; rémiges brunes, bordées de roux clair ; rectrices également brunes et bordées, avec les deux plus externes en grande partie lavées de blanc et de fauve ; bec brun ; pieds rougeâtres ; iris brun clair.

Mâle en automne : Dessus du corps plus rembruni ; le centre des plumes plus foncé et les bordures plus rousses ; les taches brunes du cou forment en bas, sur les côtés, par leur réunion, une sorte de bande courte un peu oblique.

Femelle : Peu différente du mâle : elle n'a pas de bande ou grande tache sur les côtés de la partie inférieure du cou, et a plus de blanc sur les parties inférieures.

Jeunes avant la première mue : Plumes des parties supérieures noirâtres au centre, d'un jaune roussâtre sur leurs bords avec une tache blanche à leur pointe, dessous du corps blanc, avec la poitrine roussâtre et mouchetée de noirâtre ; raie sourcilière d'un blanc jaunâtre ; couvertures alaires, rémiges et rectrices noirâtres, bordées de blanc jaunâtre et terminées de blanc.

Historique. Elle habite la Provence, la Champagne, les Pyrénées, le long de la Méditerranée, et presque tout le midi de l'Europe ; est très-répandue depuis le Pruth jusqu'à la mer Caspienne, et a été prise dans les environs de Paris.

Elle niche dans les champs, à terre, dans un petit enfoncement tapissé de quelques brins d'herbes. Sa ponte est de quatre à six œufs, un peu allongés, grisâtres ou d'un gris roussâtre, avec des taches grises et rousses, très-peu apparentes et presque confondues. M. Moquin-Tandon a observé des variétés sans taches et d'autres à fond blanc et à fond roussâtre ; mais il dit n'en avoir jamais vu d'un roux aussi vif que celui figuré par M. Thienemann..

Grand diam., 1 cent. 7 mill. ; petit diam., 1 cent 5 mill.

M. Nordmann dit que quelques couples nichent, chaque année, dans les pépinières du jardin botanique d'Odessa.

La Calandrelle, aussitôt après les dernières nichées, c'est-à-dire, vers les premiers jours du mois d'août, commence à se réunir à ses semblables. Après l'Alouette commune, c'est celle qui forme, durant l'hiver, dans quelques-unes des localités de la Provence, les bandes les plus nombreuses. La plupart de ces bandes émigrent de bonne heure pour la Grèce et l'Afrique, les autres ne quittent pas le pays.

Les plaines élevées, les terrains calcaires, pierreux, sablonneux, sont la demeure habituelle de cette espèce. Dans le sud de la Russie elle se tient dans les steppes. Elle a à peu près le cri, les allures, le mode de voler de l'Alouette commune.

180. ALOUETTE ISABELLINE. — ALAUDA LUSITANIA.

Diagnose : *Ailes à penne bâtarde étroite et du tiers de la longueur de la première rémige ; celle-ci plus courte que la quatrième, la plus longue couverture alaire n'atteignant pas le bout*

des plus longues pennes ; ongle du pouce arqué, guère plus long que ce doigt.

Taille : 15 *cent.* 5 *mill.*

Synonymie : Alauda Lusitania, Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 798; — Lath. *Ind.* 1790), t. 2, p. 500.

Alauda deserti, Licht. *Cat. des doubles du cab. de Berlin* (1823), p. 28.

Alauda isabellina, Temm. *Man.* 4e part. (1840), p. 637; — Schleg. *Revue* (1844), p. LX.

Temm. et Laug. *Pl. col.* 244, f. 2, d'après un sujet d'Arabie.

Description. *Mâle et femelle* : Parties supérieures d'un roux isabelle, sans taches, plus intense au croupion et aux sus-caudales; parties inférieures d'un isabelle plus clair, avec quelques mèches plus foncées sur les côtés de la poitrine et à la gorge, qui est blanchâtre; pennes alaires et caudales brunes, liserées de roux isabelle; bec blanchâtre; pieds d'un brun clair.

Jeunes avant la première mue : Teintes plus claires, avec les plumes des parties supérieures, des ailes et de la queue frangées de grisâtre.

Historique. On trouve cette espèce en Grèce, dans le midi de l'Espagne, en Portugal et dans le nord de l'Afrique.

Mœurs, habitudes, régime et propagation inconnus.

2.° CALANDRES. — MELANOCORYPHA (Boie).

Calandra et *Saxilauda* (Less.), *Londra* (Sykes).

Bec court, gros, robuste ; tarses et doigts forts ; ongle du pouce plus long que ce doigt d'un tiers environ ; ailes allongées ; queue échancrée.

181. ALOUETTE CALANDRE. — ALAUDA CALANDRA.

Diagnose : *Bec comprimé, arqué en dessus dès la base ; ailes sans penne bâtarde ; première et deuxième rémiges égales et les plus longues; queue courte, toutes les pennes, excepté les deux mé-*

dianes, terminées de blanchâtre, et la plus latérale presque entièrement de cette couleur.

Taille : 19 *cent.* 4 *à* 5 *mill. et même plus* (1).

Synonymie : Alauda Calandra, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 226; — Briss. *Ornith.* (1760), t. 3, p. 352; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 799; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 496; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 261; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 276; — Vieill. *Dict.* (1816), t. 1, p. 371, et *Faun. Fr.* p. 172; — Less. *Ornith.* (1831), p. 425; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 210; — Schleg. *Revue* (1844), p. LX.

Melanocorypha Calandra, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 38; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXXVIII.

Buff. *Pl. enl.* 363, f. 2.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 185, f. 1, *adulte;* f. 2, *tête du jeune* au sortir du nid.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 161.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 30, f. 3.

Description. *Mâle au printemps :* Parties supérieures brunes au centre des plumes et d'un gris roussâtre sur les bordures; parties inférieures blanches, avec deux grandes taches ou une sorte de demi-collier d'un noir profond au bas du cou, une nuance roussâtre et des taches brunes à la poitrine; flancs d'un brun roussâtre; pennes alaires noirâtres et bordées de grisâtre; les moyennes terminées de blanc; pennes caudales noirâtres, les deux plus latérales presque entièrement blanches, les suivantes terminées par un liseré de cette couleur, les médianes brunes et bordées de roussâtre; bec brun en dessus, roussâtre en dessous; pieds d'un blanc rougeâtre; iris cendré.

Mâle en automne ou après la mue : Les plumes du dessus

(1) M. Nordmann, en faisant observer que cette Alouette est un des oiseaux qui varient le plus pour la taille, dit qu'il a eu sous les yeux des individus qui avaient près du double de la taille ordinaire et dont le bec était trois fois plus long que d'habitude ; cela me paraît un peu exagéré.

du corps sont plus foncées au centre, et les bordures plus rousses.

Femelle : Elle ressemble au mâle sous son plumage d'automne ; mais elle a la tête plus petite et a le bec moins gros, le demi-collier noir de la partie inférieure du cou très-étroit.

Jeunes avant la première mue : Plumage plus foncé que celui des adultes avec les plumes des parties supérieures et de la poitrine liserées de blanchâtre ; bec et pieds jaunâtres.

Variétés accidentelles : On cite des sujets blancs, maculés de blanc, de gris ou de noir, et d'autres de couleur isabelle.

Historique. On trouve la Calandre en Italie, en Sicile, en Sardaigne, en Grèce et dans les parties les plus méridionales de la France.

Elle est commune dans certaines localités du département du Var, et aux environs de Pézénas, d'où je l'ai reçue en grand nombre.

Elle est également abondante dans la Russie méridionale, partout dans les steppes.

Elle niche à terre, dans les champs de luzerne ou de blé, dans les guérets. Sa ponte, qui a lieu deux fois dans l'année, en avril et en juin, est de quatre à six œufs d'un blanc sale, roussâtre ou d'un gris jaunâtre, avec des taches et des points gris, roux et bruns, plus nombreux au gros bout.

Grand diam., 2 cent. 5 à 6 mill. ; petit diam., 1 cent. 6 à 7 mill.

La Calandre a les mœurs et les habitudes de l'Alouette commune et surtout de la Calandrelle, et, comme le Cochevis, elle a la faculté d'apprendre et de répéter des airs. Elle est plus farouche que ses congénères, et vit en troupes depuis septembre jusqu'en février, époque de ses pariades. M. Gerbe m'apprend qu'elle est sédentaire dans le département du Var ; qu'elle se nourrit de blé et d'avoine en été, de vers et d'herbes durant l'hiver, et que sa chair est peu estimée.

182. ALOUETTE NÈGRE. — ALAUDA TARTARICA.

(Type du genre *Saxilauda*, Less.)

Diagnose : *Ailes à penne bâtarde ; le bout de la quatrième rémige est d'une fois et demie plus éloigné de celui de la cinquième que de la troisième ; plumage noir au printemps ; jaune gris à l'automne, avec les ailes et la queue noires.*

Taille : 20 *cent.* 6 *à* 7 *mill.*

Synonymie : ALAUDA TARTARICA, Pall. *Voy.* (1776), t. 8 de l'édit. française, in-8.°, *appendix*, p. 78; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 795; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 496; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 275; — Vieill. *Dict.* (1816), t. 1, p. 374; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 401; — Less. *Ornith.* (1831), p. 425; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 210; — Schleg. *Revue* (1840), p. LX.

ALAUDA MUTABILIS, Gmel. *Loc. cit.* p. 796.

MELANOCORYPHA TARTARICA, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 38; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXXVIII.

Buff. *Pl. enl.* 650, f. 1.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 161.

DESCRIPTION. *Vieux mâle en été :* Tête, corps, ailes et queue d'un noir profond; bec jaunâtre, avec la pointe brune; pieds noirs.

Mâle adulte au printemps : Plumes noires, avec un léger liseré blanchâtre au croupion et aux flancs.

En automne après la mue : D'un jaune gris, avec des taches, sous forme d'écailles, à la poitrine; le ventre, les ailes et la queue noirs, les rémiges secondaires et les rectrices bordées de gris blanc; des taches sous forme d'écaille, à la poitrine. Les plumes sont alors sensiblement plus longues qu'en été et sont noires de la base à quatre millimètres environ de leur pointe. *Pendant l'hiver*, elles s'usent, s'aiguisent, pour ainsi dire, et laissent apercevoir le noir qui se trouve au-dessous de la couleur grise ou jaunâtre dont elles sont bordées. *Au printemps* elles se débarrassent entièrement de leurs bordures chez les vieux sujets.

Femelle : Suivant M. Temminck elle aurait le plumage d'un noir moins profond; le front grisâtre; la gorge, le cou et la poitrine variés de gris.

Jeunes de l'année : Ils sont d'un gris plus foncé en dessus; ont les plumes plus largement bordées de jaune, et les pennes alaires et caudales liserées et terminées d'une teinte plus claire. On n'aperçoit presque pas de noir et les plumes des

ailes et de la queue ont une teinte brunâtre. Il n'existe aucune différence entre les sexes.

Historique. Cette espèce habite la Russie méridionale et le nord de l'Asie.

Sa propagation est inconnue.

Pallas dit que cette Alouette se tient dans les terrains arides et salins de la Tartarie, entre le Volga et l'Iaïk, et qu'elle émigre, l'hiver, par grandes bandes, ce que M. Nordmann a confirmé. Elle chanterait fort peu.

183. ALOUETTE SIBÉRIENNE. — ALAUDA SIBERICA (1).

Diagnose : *L'extrémité de la première rémige plus rapprochée de la cinquième que de la troisième ; queue très-échancrée, d'un gris brun, la penne la plus latérale blanche, avec une raie brun foncé au milieu des barbes internes, les deux suivantes avec le bout blanc.*

Taille : 20 *cent. environ.*

Synonymie : Alauda calandra, Pall. *Voy.* (1776), t. 8 de l'édit. française in-8.°, *appendix*, p. 80 ; — Lath. *Ind. Ornith.* (1790), t. 2, p. 497, Var. B.

Alauda Siberica, Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 799 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. LX.

Phileremos Siberica, Keys. et Blas. *Die Wirbelt* (1840), p. XXXVII.

Description. Parties supérieures comme chez l'Alouette Calandre, avec les plumes du vertex, des joues, des petites couvertures des ailes et des couvertures supérieures de la queue bordées de roux clair; parties inférieures d'un blanc sale, avec la gorge variée de roux de rouille ; rémiges primaires liserées et terminées de blanc ; la plupart des secondaires blanches vers leur extrémité ; queue terminée de blanc avec la penne externe de cette couleur ; bec livide avec la pointe brune ; pieds gris (Pallas.)

Historique. Elle habite la Sibérie, la Tartarie et la Russie méridionale.

(1) Cette espèce m'est inconnue.

Elle nicherait à terre, comme les autres Alouettes. Sa ponte est inconnue.

D'après Pallas, on la trouverait dans les champs arides qui bordent l'Irtisch, et se tiendrait volontiers sur les bords des chemins.

3.° SIRLIS. — CERTHILAUDA (Swains).

Alæmon (Keys. et Blas.)

Bec plus long ou aussi long que la tête, triangulaire à sa base, recourbé vers la pointe ; doigts et ongle du pouce courts ; queue égale.

184. ALOUETTE BIFASCIÉE. — ALAUDA BIFASCIATA.

Diagnose : *Ailes à penne bâtarde, du tiers de la longueur de la première rémige, celle-ci plus courte que la quatrième ; la plus grande des couvertures atteignant presque la cinquième rémige ; queue allongée, avec la penne la plus latérale bordée de blanchâtre en dehors ; tarses un peu élevés ; ongle postérieur de la longueur du pouce.*

Taille : 22 *cent. environ.*

Synonymie : Alauda bifasciata, Licht. *Cat. des doubles du Mus. de Berlin* (1823), p. 27 ; — Temm. *Man.* 3.e part. (1835), p. 199 ; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), t. 1, p. 215 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. LVIII.

Certhilauda bifasciata, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 37.

Alæmon desertorum, Stanley, d'après Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXXVI.

Temm. et Laug. *Pl. col.* 393, *l'adulte* d'après un sujet tué en Sibérie.

Gould, pl. 168, d'après un sujet tiré en Andalousie.

Description. *Mâle et femelle adultes* : Isabelle en dessus, tirant sur le cendré à la tête et au cou ; blanc en dessous, avec des taches obliques brunes sur la poitrine ; région auriculaire couverte de plumes blanches et noirâtres ; un trait de cette dernière couleur sur les côtés de la tête, partant de la commissure du bec ; rémiges primaires d'un brun roussâtre ; les secondaires blanches et traversées de brun ; rectrices de

la même couleur que les pennes primaires des ailes, excepté les médianes qui sont couleur isabelle, les deux ou trois plus latérales bordées de blanc en dehors ; bec et pieds jaunâtres ; iris brun. (D'après Temm.)

Jeunes : Tête et cou cendrés, avec chaque plume marquée de brun le long de la tige ; région auriculaire presque toute blanche ; haut de la poitrine marqué de mèches noires ; dessus du corps plus rembruni, et dessous plus roussâtre.

Historique. Elle habite le nord de l'Afrique, l'île de Candie, l'Andalousie, et passe accidentellement en Sicile et dans le midi de la France.

Mœurs, habitudes, régime et propagation inconnus.

185. ALOUETTE DUPONT. — ALAUDA DUPONTII.

Diagnose : *Bec de la longueur de la tête, grêle, fléchi seulement vers la pointe ; queue médiocre, presque carrée, la penne la plus latérale blanche, avec les barbes internes bordées de noir, la suivante bordée de blanc en dehors.*

Taille : 21 *cent. environ.*

Synonymie : Alauda Duponti, Vieill. *Faun. Fr.* (1828), p. 173; — Temm. *Man.* 3.e part. (1835), p. 197 ; — Less. *Compl. à Buff.* (1837), t. 8, p. 150 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 215 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. LVIII.

Alauda ferruginea, Von der Mühle ?

P. Roux, *Ornith Prov.* pl. 186.

Description. *Adultes :* Tête, nuque et dos variés de roux et de brun ; gorge d'un blanc pur ; devant du cou, poitrine, abdomen et flancs d'un isabelle roussâtre, avec des mèches longitudinales noires ; bas-ventre, jambes et sous-caudales sans taches ; joues roussâtres ; ailes variées de roux et de brun comme le dessus du corps ; queue avec la penne externe blanche et bordée de noir en dedans ; la suivante noire, bordée de blanc en dehors, les troisième et quatrième entièrement

noires, les quatre médianes brunes ; bec noir ; pieds couleur de chair ; iris brun (1.)

Jeunes : Plumes des parties supérieures avec de larges bordures d'un isabelle clair ; celles des parties inférieures avec des taches ou mèches plus larges.

Historique. Elle habite la Syrie, quelques parties de la côte Barbaresque et le midi de l'Espagne. Elle se montre parfois aux îles d'Hyères, et on en a trouvé plusieurs sujets sur les marchés de Marseille.

Mœurs, habitudes, régime et propagation inconnus.

FAMILLE XV.

MOTACILLES. — *MOTACILLIDÆ.*

Synonymie : Canori, Illig. (1811), *partim* ; — Vieill. (1815), *partim.*

Becs-fins, G. Cuv. (1817).

Alouettes, Less. (1831), *partim.*

Motacillinæ, Ch. Bonap. (1838).

Sylviadæ, Schinz (1840), *partim.*

Caractères : Bec grêle, droit, échancré à la pointe de la mandibule supérieure ; narines découvertes ; tarses et doigts grêles et allongés ; la plupart des rémiges secondaires échancrées au bout, en forme de cœur, la plus longue des couvertures alaires atteignant l'extrémite des ailes ; penne bâtarde nulle ; queue longue.

Observations. Quoique les Motacilles aient, comme les Alouettes, les pennes secondaires des ailes échancrées à leur extrémité, et que, par ce motif, on pût, à la rigueur, les ranger dans une même famille, cependant elles diffèrent assez les unes des autres pour qu'on doive les séparer. Ce qui distingue les Motacilles, c'est, non-seulement

(1) Cette espèce ne m'est connue que par la figure de P. Roux. MM. de Keyserling et Blasius la considèrent, à tort, sans doute, comme variété monstrueuse de l'Alouette commune.

leur bec échancré, leurs narines découvertes, leurs tarses grêles, etc.; mais aussi leurs formes élancées, l'habitude qu'elles ont de percher et d'agiter la queue de haut en bas, lorsqu'elles marchent, et souvent même lorsqu'elles sont au repos.

Toutes ces considérations, suffisantes pour distinguer les Alouettes des Motacilles, ne le sont cependant pas assez pour placer ces oiseaux très-loin les uns des autres, comme la plupart des auteurs l'ont fait. Les Motacilles, et surtout les Pipis, sont tellement voisines des Alouettes, que plusieurs ornithologistes, ne prenant sans doute en considération que les habitudes générales, le système de coloration, les circonstances de propagation, se sont crus autorisés à les classer dans le même genre. En rangeant les Motacilles à côté des Alouettes, je crois donc leur restituer leur vraie place.

A l'exemple du prince Ch. Bonaparte, je comprends dans cette famille les genres *Anthus* et *Motacilla*.

GENRE XLVI.

PIPI. — ANTHUS.

Synonymie : Alauda, Linn. (1766); — Briss. (1760); — Gmel. (1788); — Lath. (1790).

Anthus, Bechst. (1802); — Mey. et Wolf (1810); — Temm. (1815); — Vieill. (1816); — G. Cuv. (1829); — Less. (1831); Keys. et Blas. (1840); — Schinz (1840); — Schleg. (1844).

Caractères : Bec grêle, droit, glabre à la base, à bords courbés en dedans vers le milieu, échancré à la pointe de la mandibule supérieure; narines basales, ovalaires, en partie cachées par une membrane; tarses allongés; doigts médian et externe unis à leur base; ongle postérieur le plus long, presque toujours subulé, un peu courbé et très-aigu; ailes dépourvues de penne bâtarde; la plus longue des rémiges tertiaires atteignant l'extrémité des rémiges primaires; queue plus ou moins développée, échancrée, composée de douze pennes.

Considérations générales. Les Pipis ont de grands rapports avec les Alouettes et les Bergeronnettes, et établissent une transition naturelle des unes aux autres. Comme les premières, ils chantent

en s'élevant dans les airs, et comme les dernières, ils sont plus insectivores que granivores, et impriment à leur queue, lorsqu'ils marchent et souvent lorsqu'ils sont au repos, un mouvement de bas en haut.

Le mâle et la femelle ne diffèrent que par des nuances insensibles. Les jeunes, avant la première mue, se distinguent, les uns par un plumage plus sombre et plus taché, les autres par une livrée particulière.

Leur mue est simple.

Observations. 1.° Quelques auteurs ont admis le genre *Corydalla* fondé par Vigors sur le *Pipi Richard*. Ce genre repose principalement sur ce que l'espèce type a les tarses et l'ongle du pouce plus allongés que dans les autres espèces, et le bec plus fort. Mais ces caractères sont-ils suffisants pour motiver un pareil démembrement? Je le pense d'autant moins que, sauf la taille, le Pipi Richard est, sous le rapport du système de coloration, de ses formes générales, un vrai Pipi, voisin surtout de l'*Anth. campestris*, en ce que, dans son premier âge, il porte une livrée presque semblable à celle qui distingue les jeunes de cette dernière avant leur première mue. Le genre *Corydalla* me paraît aussi mal fondé que celui qu'on établirait sur la Rousseroble en la séparant de l'Effarvatte et de la Verderolle.

A plus forte raison doit-on rejeter les genres *Pipastes*, *Leimoniptera* et *Agrodroma*, établis par Kaup, le premier sur l'*Ant. arboreus*, le second sur l'*Ant. pratensis*, et le troisième sur l'*Ant. campestris;* ces genres ne reposent absolument sur aucun caractère valable.

2.° Le plumage des Pipis variant suivant l'âge, les saisons, l'état de mue et les localités, il en résulte que toutes les espèces ne sont pas parfaitement connues; que plusieurs ont été confondues entre elles et portent le même nom, tandis que des individus d'une même espèce ont été décrits sous des dénominations différentes, suivant les lieux où ils ont été trouvés. De là les noms d'*Ant. Obscurus*, *rupestris*, *palustris*, *littoralis*, donnés au Pipi maritime; de là aussi les *Ant. aquaticus* et *montanus*, qui ne sont que des états différents de la Spipolette.

D'après la comparaison de tous les Pipis que je me suis procurés et les travaux récents de M. Temminck, je n'admets que les espèces suivantes.

186. PIPI RICHARD. — ANTHUS RICHARDI.

(Type du genre *Corydalla*, Vigors.)

Diagnose : *Tarses et doigts longs ; ongle postérieur très-long et faiblement fléchi ; les deux pennes latérales de la queue blanches avec une bande longitudinale brune plus ou moins étendue sur les barbes internes.*

Taille : 18 *cent.*

Synonymie : Anthus Richardi, Vieill. *Dict.* (1818), t. 26, p. 491, et *Faune Fr.*, p. 178; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 263, 3.e part. (1835), p. 185; — Less. *Ornith.* (1831), p. 424; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 18; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XLVIII; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 202; — Schleg. *Revue* (1844), p. XXXVI.

Anthus longipes, Hollandre, *Faune de la Moselle* (1825) et (1836), p. 84.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 189 et 190.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 135.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 28, f. 4.

Description. *Mâle en été :* Parties supérieures brunes, avec les plumes bordées de roussâtre à la tête, au dos, et grisâtre au cou ; parties inférieures d'un blanc terne lavé de roux au cou, à la poitrine, sur les flancs et les sous-caudales ; un large trait jaunâtre, partant du bec, passe au-dessus des yeux et s'étend au-delà du méat auditif ; ligne brune transversale au-dessous des joues ; une autre ligne longitudinale sur les côtés du cou, et des taches oblongues, de même couleur, sur le haut de la poitrine ; petites couvertures des ailes noirâtres, bordées de blanchâtre ; grandes couvertures et rémiges brunes, bordées et terminées de roussâtre ; rectrices médianes également brunes, bordées de roussâtre ; les latérales noires, excepté les deux plus externes qui sont presque entièrement blanches, et qui ont, la première, la baguette entièrement blanche, et l'autre brune ; bec brun foncé en dessus, brun roussâtre en dessous ; pieds gris roussâtre ; iris brun grisâtre.

Mâle après la mue, en automne : Son plumage est plus roussâtre en dessus ; la couleur blanchâtre ou grise qui borde les couvertures des ailes est remplacée par du roux jaunâtre ; le blanc de la gorge et du milieu de l'abdomen est plus pur : la poitrine est fauve.

Jeunes avant la première mue : Ils diffèrent des adultes ; les teintes du plumage les rapprochent du Pipi rousseline jeune. Brun noirâtre en dessus avec toutes les plumes bordées et terminées de roussâtre ; gorge et milieu du ventre blancs ; devant du cou, poitrine, flancs et sous-caudales d'un blanc roussâtre, avec des taches brunes sur les côtés du cou et sur la poitrine.

Historique. On le trouve dans le midi de la France, en Espagne, en Italie et en Allemagne.

Il passe annuellement dans les environs de Lille, et son passage, qui a lieu vers le 20 ou le 30 septembre, dure jusqu'au 20 octobre.

Je possède un individu adulte et en mue, qui a été pris le 8 octobre 1830 derrière la citadelle de notre ville ; un autre qui m'a été apporté le 20 septembre 1840, était aussi en mue ; mais il conservait encore la plupart des plumes d'été.

Il niche à terre. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs, qui sont, d'après P. Roux, d'un blanc sale, avec des taches irrégulières rougeâtres.

L'histoire naturelle de cet oiseau est jusqu'ici peu connue. On sait seulement qu'il ne perche pas, ou fort peu, comme le Pipi rousseline; que son cri ressemble à celui de cette espèce, seulement il est plus aigu, moins tremblottant, et qu'il vole avec vitesse. Il est probable qu'il se nourrit d'insectes. Savi n'a rencontré, dans l'estomac d'un individu qu'il a disséqué, que des débris de fourmis.

187. PIPI ROUSSELINE. — ANTHUS CAMPESTRIS.

(Type du genre *Agrodroma*, Kaup.)

Diagnose : *Ongle postérieur de la longueur du pouce, courbé ; les deux pennes les plus latérales de la queue blanches ou roussâtres, avec une bande longitudinale brune sur les barbes internes ; petit trait brun sous le bec, s'étendant plus ou moins sur les côtés du cou sous forme de moustache.*

Taille : 17 *cent.*

Synonymie : ALAUDA COMPESTRIS, Briss. *Ornith.* (1760), t. 3, p. 349; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 794? — Lath. *Ind.* (1790) t. 2, p. 495?

ANTHUS CAMPESTRIS, Bechst. *Vog. Deut.* (1807), t. 3, p. 722; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 257; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 18; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XLVIII; — Schleg. *Revue* (1844), p. XXXVI.

ANTHUS RUFESCENS, Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 267; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 204.

ANTHUS RUFUS, Vieill. *Dict.* (1818), t. 26, p. 493, et *Faun. Fr.* p. 179.

Buff. *Pl. enl.* 661, f. 1, sous le nom d'*Alouette de marais.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 191, f. 1, *adulte;* f. 2, *tête du jeune.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 137.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 29, f. 1.

Vulgairement : Pipi rousselin.

DESCRIPTION. *Mâle au printemps :* Gris roussâtre en dessus, avec une légère teinte brune au centre des plumes; blanc isabelle aux sourcils, à la gorge et au milieu de l'abdomen; roux jaunâtre à la poitrine et sur les flancs, avec quelques taches ou sans taches brunes; un trait brun sur les côtés du cou; rémiges primaires brunes, largement bordées de roux isabelle; pennes caudales également brunes, excepté les plus latérales, qui sont d'un blanc roussâtre en dehors, principalement la plus externe; bec noirâtre en dessus, jaunâtre en dessous, pieds gris jaunâtre; iris brun.

Mâle en juillet : Parties supérieures d'une teinte plus grise; parties inférieures blanches sans taches, excepté sur les côtés de la poitrine; toutes les plumes usées, frangées d'une teinte plus claire.

Mâle en automne : Plumes des parties supérieures plus foncées au centre; petites et moyennes couvertures des ailes bordées de gris roussâtre; trait brun des côtés du cou plus large et taches plus ou moins nombreuses sur la poitrine et les flancs.

Femelle : Elle ressemble au mâle en toutes saisons ; elle a seulement les teintes un peu moins foncées, et une sorte de collier à la poitrine, formé par un grand nombre de taches longitudinales.

Jeunes avant la première mue : Plumage plus brun en dessus, avec les plumes bordées de roussâtre clair ; poitrine et flancs marqués de taches plus nombreuses et plus allongées.

Historique. Il habite les contrées tempérées et méridionales de l'Europe ; est de passage irrégulier en septembre et en avril dans le nord de la France, très-rarement aux environs de Lille ; est assez commun en Sicile et en Provence, surtout dans les départements du Var et des Basses-Alpes, où on le rencontre depuis avril jusqu'en septembre.

Il niche dans les sables, les champs, à terre, à l'abri d'une pierre, d'une motte, d'un petit buisson ; quelquefois sur les montagnes, dans les crevasses des rochers. Sa ponte est de quatre à six œufs d'un blanc sale, grisâtres, roussâtres ou verdâtres; couverts de petites taches, plus ou moins abondantes, grisâtres, d'un brun roussâtre, rougeâtre ou verdâtre, et quelquefois finement pointillés de verdâtre ou de brun roux.

Le Pipi rousseline se tient de préférence dans les lieux incultes et pierreux, sur les coteaux arides, couverts de bruyères et de thyms. Il court avec grace et vitesse, et se perche très-rarement sur les grands arbres. Son cri a beaucoup d'analogie avec celui de l'Alouette Calandrelle. Il se nourrit principalement d'insectes névroptères.

188. PIPI DES PRÉS. — ANTHUS PRATENSIS.

(Type du genre *Leimoniptera*, Kaup.)

Diagnose : *Ongle du pouce plus long que ce doigt, faiblement courbé; rectrice la plus latérale blanche, avec une tache brune qui occupe les trois quarts de la longueur en dedans, et une petite tache blanche sur la suivante ; gorge et sous-caudales rousses, sans taches.*

Taille : 15 *cent. environ.*

Synonymie : Alauda pratensis, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 287 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 493.

Alauda sepiaria, Briss. *Ornith.* (1760), t. 3, p. 347.

Anthus pratensis, Bechst. *Vog. Deut.* (1807), t. 3, p. 732 ; —

Mey. et Wolf, *Tasch der Deuts.* (1810), t. 1, p. 255 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 269; — G. Cuv. *Règ An.* 2.e édit. (1829), t. I, p. 391 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 18; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XLVIII; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 205 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XXXV.

Anthus sepiarius, Vieill. *Dict.* (1818), t. 26, p. 486, et *Faun. Fr.* p. 177 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 423.

Buff. *Pl. enl.* 660, f. 2, sous le nom de *Cujelier.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 188.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 136.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 29, f. 2.

Vulgairement : Pipi des buissons, Pipi Farlouse.

Pieuquette *de nos oiseleurs.*

Description. *Mâle en été :* Parties supérieures brunes au centre des plumes et grises sur les bords, avec le croupion olivâtre ; parties inférieures d'un blanc terne avec des taches d'un brun foncé sur les côtés du cou, à la poitrine et sur les flancs ; taches de la poitrine plus petites, isolées et en forme de larmes ; ailes nuancées comme le dos, avec l'extrémité des petites et moyennes couvertures liserée de gris, ce qui forme sur l'aile une double ligne courbe ; rectrices médianes brunes et légèrement frangées de grisâtre ; les latérales également brunes, avec la plus externe blanche en dehors et marquée d'un grand espace de même couleur sur les barbes internes. la suivante terminée par une petite tache cunéiforme blanche ; bec brun en dessus, roussâtre sur les bords et en dessous ; pieds d'un jaune roussâtre ; iris noir.

Mâle après la mue en automne : Parties supérieures avec les plumes plus noirâtres au centre et bordées de roux olivâtre ; parties inférieures, sourcils et paupières d'un blanc jaunâtre ou roussâtre, avec un trait sur les côtés de la gorge, et des taches oblongues et longitudinales d'un brun noir, sur les côtés du cou, du corps et sur la poitrine ; les petites et moyennes couvertures des ailes bordées et terminées de gris olivâtre plus ou moins vif ; les rémiges et les rectrices mé-

dianes noirâtres et bordées de gris olivâtre ; les rectrices latérales également noirâtres, avec du blanc distribué sur les deux plus externes de chaque côté, comme en été.

A mesure que l'on approche du printemps, les teintes s'affaiblissent par l'usure des plumes, et en juillet l'extrémité des pennes caudales et des grandes couvertures des ailes est pointue, effilée.

Femelle : Quelle que soit la saison, elle ne diffère du mâle que par des teintes moins vives, et les taches du dessous du corps plus nombreuses.

Variétés accidentelles : Je possède un sujet avec la gorge et un collier blanc.

Le Pipi des prés est commun dans toute l'Europe.

En septembre et en mars, il est de passage dans le nord de la France. On le prend chaque année en grand nombre aux environs de Lille.

Il niche à terre, dans les prés humides, et construit un nid avec des herbes sèches et du crin. Sa ponte est de cinq ou six œufs oblongs, d'un gris verdâtre ou olivâtre sombre, quelquefois d'un gris rougeâtre, avec de petites taches ou de fines stries, plus rapprochées au gros bout, sur lequel existe souvent un trait délié noir.

Grand diam., 1 cent. 9 mill. ; petit diam., 1 cent. 4 mill.

Le Pipi des prés forme, vers la fin de l'été, de petites familles, qui, après leurs migrations, se réunissent et composent quelquefois des bandes assez nombreuses. Il recherche, l'hiver, les lieux bas et humides, les prairies artificielles et naturelles ; l'été on le trouve jusque sur les plateaux des hautes montagnes. Sa chair est très-délicate.

Observations. L'Anthus tristis, décrit par M. Baillon, comme espèce distincte, dans son catalogue des oiseaux observés dans le département de la Somme, doit être rapporté à cette espèce.

189. PIPI GORGE-ROUSSE ? — ANTHUS CERVINUS.

Diagnose : *Ongle du pouce plus long que ce doigt, très grêle, faiblement courbé; gorge rousse ou lie de vin ; les deux plus grandes sous-caudales marquées d'une tache noire.*

Taille : 14 *cent.* 1/2 *à* 15 *cent. environ.*

Synonymie : MOTACILLA CERVINA, Pall. *Zoog.* (1811-31), t. 1, p. 511.

ANTHUS RUFOGULARIS, Brehm. *Vogel Deuts.* (1831), p. 320; — Temm. *Man.* 3.e part. (1835), p. 192; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 18; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 205.

ANTHUS CERVINUS, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XLVIII.

ANTHUS PRATENSIS RUFIGULARIS, Schleg. *Revue* (1844), p. XXXVI.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 140.

DESCRIPTION. *Mâle et femelle au printemps :* Parties supérieures d'un brun clair, avec des stries noires, rapprochées à la tête, à la nuque; des mèches longues et larges, de même couleur, liserées de cendré, au dos et aux ailes; lorums, région parotique, d'un brun clair; sourcils, gorge, espace au-dessous du méat auditif, devant du cou d'un beau roux rougeâtre lie de vin; le reste des parties inférieures d'un isabelle pur, avec une zone de petites taches lancéolées à la poitrine, et des stries noires aux flancs; queue comme dans l'*Ant. pratensis;* mais avec un trait noir sur les deux plus longues sous-caudales; bec brun noirâtre; pieds d'un brun clair; iris brun.

Mâle en automne : Comme au printemps en dessus; sourcils, gorge, espace au-dessous de l'oreille de roux; poitrine, haut de l'abdomen et flancs couverts de grandes mèches et de petites taches noires sur un fond blanc ou blanc tirant sur l'isabelle; les deux plus longues sous-caudales portant une grande flammèche noire; bec brun, avec la base jaunâtre en dessous. Il ressemble alors au Pipi des prés dans la même saison, mais il a le roux de la gorge plus étendu et les taches plus larges et plus noires.

Jeunes de l'année : Mèches des parties supérieures et des flancs très-grandes; gorge blanchâtre, encadrée par une zone de grandes et petites taches rapprochées noirâtres.

Historique. On trouve le Pipi à gorge rousse dans la Russie méridionale, en Sibérie, dans la Syrie et l'Egypte.

Il est de passage en Sardaigne, en Sicile, en Dalmatie et quelquefois en France. On cite quelques captures faites au printemps dans le midi de ce dernier état. J'ai vu, dans la collection de M. Jacob, à Paris, un individu qui a été pris près de cette ville, le 29 septembre 1844.

Ses mœurs, ses habitudes, son régime et sa propagation paraissent les mêmes que ceux du Pipi des prés.

Suivant M. Nordmann, qui le dit très-commun dans la nouvelle Russie, on l'a érigé à tort en espèce : ce n'est qu'une simple variété locale de *l'A. pratensis*, qui ne diffère de cette espèce que par la couleur rougeâtre lie de vin que la gorge et la poitrine prennent au printemps, et que sous tous les autres rapports physiques et moraux, il lui ressemble entièrement.

M. Schlegel ne le considère aussi que comme une variété locale. Ce n'est donc pas sans de puissants motifs que je le donne comme espèce douteuse.

190. PIPI DES ARBRES. — ANTHUS ARBOREUS (1).

(Type du genre *Pipastes*, Kaup.)

Diagnose : *Ongle du pouce de la longueur de ce doigt, très courbé; bec fort et large à sa base ; fond du plumage roussâtre.*

Taille : 15 *cent.*

Synonymie : Alauda trivialis, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 288; — Gmel. *Syst.* (1818), t. 1, p. 176; — Lath. *Ind.* (1770), t. 2, p. 493.

Alauda pratensis, Briss. *Ornith.* (1760), t. 3, p. 343.

Anthus arboreus, Bechst. *Vog. Deut.* (1807), t. 3, p. 706; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. I, p. 254 b; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 271; — Vieill. *Dict.* (1818), t. 26, p. 499, et *Faune Fr.* p. 175; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 18; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XLVIII; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 206; — Schleg. *Revue* (1844), p. XXXVI.

(1) Ce nom étant partout adopté aujourd'hui, j'ai craint d'apporter une nouvelle complication dans la nomenclature en le changeant par celui de *trivialis*, donné par Linné, et qu'on aurait dû religieusement conserver. C'est à regret que je manque à la loi que je me suis imposée, de respecter les droits de priorité.

Buff. *Pl. enl.* 660, f. 1, sous le nom de Farlouse.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 187, *individu* en plumage d'automne.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 139.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 23, f. 3.

Vulgairement : Alouette des prés.

Double Pieuquette *de nos oiseleurs.*

Description. *Mâle en été* : Cendré olivâtre en dessus, avec des taches longitudinales brunes au centre des plumes de la tête, du cou et du dos ; milieu du ventre et région anale blancs ; poitrine et flancs d'un roux jaunâtre, avec des taches allongées noirâtres ; sourcils, paupières et gorge jaunâtres ; un trait noir sur les côtés du cou ; pennes et couvertures des ailes, rectrices médianes brunes et bordées de grisâtre ; rectrices latérales noirâtres, à l'exception de la plus externe qui est d'un gris blanchâtre en dehors et dans la moitié de son étendue, sur les barbes internes ; la suivante est terminée par une petite tache blanche ; bec brun en dessus et roussâtre en dessous ; pieds verdâtres ; iris brunâtre.

Mâle en automne : Parties supérieures d'un brun varié d'olivâtre, avec les couvertures des ailes bordées de gris roussâtre ; parties inférieures d'un roux jaunâtre pur, prenant une teinte blanche au milieu du ventre ; taches de la poitrine plus allongées.

Femelle en été : Ses teintes sont plus rembrunies en dessus et les taches plus nombreuses en dessous, que dans le mâle.

Femelle en automne : Elle ne diffère en rien du mâle après la mue.

Jeunes avant la première mue : Leur plumage offre des teintes plus jaunes.

Variétés accidentelles : Je possède un joli sujet d'un beau blanc, nuancé de roux jaunâtre au cou et sur les côtés de la poitrine et de l'abdomen. Je dois cette variété à la générosité de M. Duhamel.

Historique. Il habite toute l'Europe. On le trouve communément

en France, surtout dans le nord, depuis le mois d'avril jusqu'à la fin d'octobre.

Il niche sur les coteaux couverts de bois taillis, de bruyères, dans les prairies. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs qui varient beaucoup pour les couleurs. Tantôt ils sont d'un rouge vif ou d'un rouge pâle, tantôt d'un gris pur, d'autres fois d'un gris rose ou violet, et toujours couverts de stries, de taches ou de points, plus ou moins grands, plus ou moins nombreux, rougeâtres ou bruns. On trouve, des variétés, dont les taches d'un brun rouge assez intense, confondues ensemble, cachent presque le fond de la coquille.

Grand diam., 2 cent. environ; petit diam., 1 cent. 5 mill.

Ce Pipi perche beaucoup plus que ses congénères; ne va jamais par bandes; se tient l'été dans les taillis, les vignes; recherche les prairies naturelles et artificielles pendant l'automne, et prend, à cette époque beaucoup de graisse, ce qui le rend tellement paresseux pour voler, qu'on peut passer à côté de lui sans qu'il prenne son essor.

Observations. La *Pivotte ortolane* des enluminures de Buffon (pl. 654, f. 2) serait, suivant P. Roux (*Ornith. Provençale*) un jeune individu de cette espèce. Vieillot (*Faune française*, p. 176) la donne pour une espèce distincte sous le nom de *Anthus maculatus.*

191. PIPI SPIONCELLE. — ANTHUS SPINOLETTA.

Diagnose : *Ongle du pouce beaucoup plus long que le doigt; rectrice la plus latérale blanche, avec une longue tache brune sur les barbes internes, et une petite tache blanche à l'extrémité de la suivante; larges sourcils blancs.*

Taille : 17 *à* 18 *cent.*

Synonymie : Alauda spinoletta, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. I, p. 288; — Gmel. *Syst.* (1788), t. I, p. 794 (1); — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 495.

Anthus aquaticus, Bechst. *Nat. Deut.* (1802), t. 3, p. 732; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 258; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 265, 3.e part. (1835), p. 148, et 4.e part. (1840), p. 623; — Vieill. *Dict.* (1818),

(1) A. campestris spinoletta, B.

t. 26, p. 495, et *Faune Fr.*, p. 180; — Less. *Ornith.* (1831), p. 424; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 18; — Keys et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), t. 1, p. XLVIII; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 203; — Schleg. *Revue* (1844), p. XXXV.

Buff. *Pl. enl.* 661, f. 2, *sous le nom d'*Alouette Pipi.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 192, *robe d'automne*

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 28, f. 5.

Vulgairement : Pipi Spipolette.

Description. *Mâle en plumage de noces :* D'un brun cendré uniforme en dessus, avec les bords des plumes d'une teinte moins foncée, et des reflets gris bleuâtre à la tête, au cou et sur les scapulaires; d'un blanc terne en dessous, avec le devant du cou, la poitrine et les flancs plus ou moins lavés de roux rose pur ou varié de mèches brunes, surtout sur les côtés du corps; un large trait blanc roussâtre au-dessus de l'œil, s'étendant du bec à l'oreille; couvertures des ailes bordées et terminées de grisâtre, ce qui donne lieu à deux bandes obliques et transversales sur l'aile; rémiges brunes, liserées de gris verdâtre; rectrices médianes brunes, avec les bords moins foncés; rectrices latérales noirâtres, la plus externe bordée de blanc en dehors, portant une tache conique de même couleur en dedans, la suivante terminée par une tache conique, également blanche, qui occupe le milieu de la penne; bec noir; pieds d'un brun marron; iris brun clair.

Femelle en plumage de noces : Pareille au mâle; seulement, elle a le roux des parties inférieures d'une teinte un peu plus claire et le trait sur l'œil plus blanc (1).

Mâle et femelle après la mue, en automne et en hiver : Parties supérieures d'un brun cendré teint de vert roussâtre, avec le centre des plumes plus foncé; parties inférieures

(1) M. Temminck commet une erreur en avançant, dans la 4.e partie de son *Manuel d'Ornithologie* (p. 627), qu'il est fort douteux si la femelle a le même plumage d'été que le mâle, ou si elle conserve le plumage d'hiver avec les nuances plus nettes, comme cela a lieu dans le Pipi obscur. La femelle de cette espèce éprouve, comme le mâle, des changements notables à l'époque de la reproduction.

blanches, variées de taches et de mèches brunes, plus ou moins étendues sur les côtés de la face antérieure du cou, à la poitrine et sur les flancs; un trait plus blanc au-dessus des yeux; couvertures des ailes terminées et largement bordées de gris blanchâtre; blanc de la queue plus étendu et plus éclatant, souvent une tache de cette couleur à l'extrémité de la troisième rémige; bec brun en dessus et roussâtre en dessous, vers la base.

Jeunes de l'année à leur passage : Ils ressemblent aux adultes en automne; mais ils ont des taches plus nombreuses, plus rapprochées et souvent confluentes en dessous; les parties supérieures ont une teinte plus rembrunie; la queue est plus échancrée, les deux pennes les plus externes de chaque côté offrent plus de blanc, et la suivante une petite tache à sa pointe; le bec et les pieds sont d'un brun plus clair.

Historique. On le trouve dans presque toute l'Europe.

Il n'est pas rare en France. Dans les environs de Lille, il n'est de passage qu'en automne; je ne l'y ai jamais vu en robes de noces; mais dans d'autres localités du nord de la France il fait un second passage au printemps.

Il niche parmi les pierres ou dans les endroits rocailleux. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs, un peu ventrus, d'un gris vineux ou d'un gris violet, quelquefois rougeâtres, d'autres fois bleuâtres, avec quelques taches plus foncées, et d'autres taches d'un roux brun ou d'un brun noir.

Grand diam., 2 cent. 2 mill.; petit diam., 1 cent. 6 mill.

Le Pipi Spinocelle a des habitudes très-opposées selon les saisons; ainsi, tandis que durant l'automne et l'hiver il descend dans les plaines basses où serpentent des rivières, dont il fréquente les bords, on le voit au printemps et l'été sur les plateaux des grandes montagnes, telles que les Pyrénées, les Alpes, à une hauteur considérable au-dessus du niveau de la mer, et quelquefois dans des localités tout à fait arides. On le trouve, à la fin de juillet, près de Bagnères, sur le pic du midi.

Observations. ***L'Anthus aquaticus*** est l'oiseau jeune ou adulte en robe d'automne ou d'hiver, époques où il descend dans les vallées, les plaines et fréquente les bords des eaux; ***l'Anthus montanus*** de quelques auteurs est l'oiseau en livrée d'été et durant tout le temps qu'il habite le sommet des montagnes.

192. PIPI OBSCUR. — ANTHUS OBSCURUS.

Diagnose : *Ongle postérieur très-long ; rectrice la plus latérale d'un cendré roussâtre, avec une large tache brune sur les barbes internes, et une petite tache d'un cendré roussâtre à l'extrémité de la suivante; raie sourcilière blanchâtre, étroite, apparente surtout derrière les yeux.*

Taille : 16 *cent.* 1/2.

Synonymie : Alauda obscura, Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 494.
Anthus obscurus, Pennant, d'après Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XLVIII; — Temm. *Man.* 4.e part. (1840), p. 628.
Anthus aquaticus, Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 203.
Anthus littoralis, Br. Lehrbuch, 1831, p. 239.
Anthus rupestris, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 13; — Schleg. *Revue* (1844), p. XXXV.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 138.

Description. *Mâle en été :* Parties supérieures comme dans la Spioncelle sous sa robe de printemps, d'une teinte un peu olivâtre sur les bords des plumes; parties inférieures blanchâtres, lavées de chamois rougeâtre et plus ou moins marquées de taches cendrées et brunâtres sur les côtés du cou, à la poitrine, sur les flancs et les sous-caudales, de jaunâtre au milieu du ventre; un petit trait derrière l'œil et la gorge d'un gris blanchâtre; bords des couvertures et des pennes des ailes légèrement liserés de gris olivâtre; pennes de la queue brunes, bordées de verdâtre, la plus externe cendrée, bordée en dehors et terminée de blanc grisâtre, la suivante avec une petite tache blanche à la pointe; bec brun, plus foncé en dessus; pieds brun roussâtre; iris brun noirâtre (1).

Femelle en été : Semblable au mâle en dessus; parties inférieures marquées d'un grand nombre de taches d'un brun olivâtre, avec une teinte rouge chamois, moins nette et moins étendue; la gorge et les sous-caudales plus blanches.

(1) C'est, je crois, dans cet état la variété C de l'A. *obscurus* de M. Temminck (*Man.* 4.e partie, p. 688.)

Mâle et femelle en automne : Ils ont une grande ressemblance avec la Spioncelle en robe d'hiver; ils en diffèrent seulement par une teinte jaune roussâtre à la gorge et à l'abdomen, par des taches olivâtres, plus nombreuses, comme fondues et confluentes sur les côtés du cou, à la poitrine, sur les flancs et par les taches des deux pennes les plus externes de la queue, qui sont grises au lieu d'être blanches. Dès le quinze du mois de mars les parties inférieures commencent à prendre la teinte rougeâtre.

Jeunes de l'année après la mue : Ils ressemblent aux adultes en robe d'automne.

Historique. Le Pipi obscur habite le nord de l'Europe et émigre en automne dans les régions plus tempérées.

Il fréquente à son double passage l'embouchure de l'Adour dans le département des Basses-Pyrénées. M. de Lamotte en a tué dans quelques îles de la Bretagne. Lorsque M. Descourtils de Messy habitait Montreuil-sur-Mer, il s'en procurait chaque année en automne. Je possède un mâle et une femelle en robe de noces qui ont été tués près de Dieppe, et que je dois à l'obligeance de M. Hardy. Un individu jeune, qui fait partie de ma collection, a été pris en octobre 1839 derrière la citadelle de Lille; enfin, un autre individu du même âge que ce dernier, et tout-à-fait semblable, m'a été envoyé de Stockolm par M. Sundewall.

Sa propagation est inconnue.

Ce Pipi, qui visite la France à son double passage au printemps et à l'automne, vit ordinairement sur les bords de la mer ou dans le voisinage des côtes, dans les falaises, les joncs situés à l'embouchure des fleuves et surtout dans les irrigations formées par les marées, où il trouve une abondante nourriture, qui paraît consister en insectes marins et fluviatiles.

193. PIPI INVARIABLE ?... — ANTHUS IMMUTABILIS.

Diagnose : *Ongle du pouce un peu plus long que ce doigt et courbé ; rectrice la plus latérale brune en dedans, grise en dehors et terminée de blanc ; la suivante bordée de gris en dehors et la pointe blanche ; raie sourcilière blanche et apparente seulement derrière les yeux.*

Taille : 17 *cent.* 2 *à* 3 *mill.*

Anthus obscurus, Var. A. Temm. *Man.* 4.e part. (1840), p. 630?

Description. *Mâle au printemps :* Joues, dessus de la tête, du cou et du corps d'un brun olivâtre tirant sur le gris ; lorums d'un brun foncé ; un petit trait blanc étroit et court derrière l'œil ; gorge et devant du cou d'un blanc nuancé de jaunâtre au bas de cette dernière partie et très-faiblement tacheté de brunâtre : deux lignes brunes descendent de la base de la mandibule inférieure et bornent la face antérieure du cou ; parties inférieures du corps d'un blanc jaunâtre, nuancées de roussâtre à la poitrine, de brunâtre sur les flancs et tachetées longitudinalement de noirâtre, principalement à la poitrine ; couvertures des ailes noirâtres, les petites et les moyennes bordées de gris tirant sur le roux, les grandes liserées de roussâtre ; rémiges brunes, légèrement bordées d'olivâtre ; rectrice la plus externe brune en dedans, grise en dehors et terminée de blanc ; la suivante bordée de gris en dehors, avec la pointe blanche, les autres brunes, bordées de gris olivâtre ; bec entièrement noir ; pieds d'un brun foncé.

Mâle dans le mois de juin : Toutes les plumes, principalement celles des parties supérieures, les grandes couvertures des ailes et les deux pennes médianes de la queue très-usées ; ces denières ont leur tige plus ou moins brisée ; la gorge et le fond de la poitrine blancs.

Femelle au printemps : Elle ressemble au mâle dans la même saison, et a, comme lui, au mois de juin, les plumes du dos, des ailes et de la queue très-usées.

Historique. On le trouve sur nos côtes de l'Océan.

Il est de passage plus ou moins régulier sur celles de Dieppe, où M. Hardy l'a tiré plusieurs fois, et paraît plus abondant et plus sédentaire sur les côtes de la Bretagne. M. Canivet en a tué un grand nombre durant le mois de juin, le long des rochers de la Hague et à Aurigny.

Il se propage sur les côtes de la Bretagne. Ses œufs sont, dit-on, d'un gris clair, pointillé de gris brun et de la grosseur de ceux du Pipi obscur.

Le Pipi Invariable voyage en compagnie du Pipi obscur ; mais, m'écrit M. Hardy, il est beaucoup plus sauvage que lui. D'après M. Canivet, il se tient sur les rocs les plus rapprochés de la mer, sur ceux que les vagues couvrent par leur jaillissement ; il se cram-

ponne aux rochers, laisse passer la pluie de la vague sur lui, secoue les ailes et ne s'envole pas, à moins que la secousse de l'eau n'ait été trop forte ; quand on le poursuit, il se sauve à la mer au lieu de prendre la direction de la terre.

Observations. L'oiseau que je désigne ici sous le nom de A. *immutabilis*, me paraît être la variété A de l'A. *obscurus* de M. Temminck (*Manuel d'Ornith.*, 4.e partie, p. 630) à laquelle il rapporte l'A. *rupestris* de Nilsson, Graba et Faber. Ne possédant pas les ouvrages de ces ornithologistes, je ne puis m'assurer si cette race ou nouvelle espèce est le même oiseau que celui qu'ils ont décrit, et si, par conséquent, il doit conserver le nom de *Rupestris* de préférence à celui de *Immutabilis*.

La dénomination spécifique que je propose, est motivée sur ce que le plumage de l'espèce ou race en question, ne paraît pas varier suivant les saisons, comme celui de la Spipolette et du Pipi obscur. M. Canivet, dans une conversation que j'ai eue avec lui, m'a assuré que cet oiseau porte en tout temps le même plumage, que seulement, à la fin de mai et en juin, il a les plumes usées comme un individu qu'il m'a vendu, et comme plusieurs autres dépouilles parfaitement semblables que j'ai vues chez lui. Il attribue l'usure des plumes à l'habitude qu'a cet oiseau de se laisser mouiller par l'eau jaillissante des vagues de la mer. Aucun de ceux tués par M. Hardy, au moment du passage d'avril et d'octobre, n'avait les plumes usées. Tous se ressemblaient; seulement, au printemps, les teintes étaient plus franches, moins rembrunies sur les bordures des plumes. Jamais il n'en a trouvé avec la poitrine lavée de chamois ou de rougeâtre comme dans les Pipis Spipolette et obscur.

GENRE XLVII.

BERGERONNETTE. — MOTACILLA.

Synonymie : Motacilla, Linn. (1766); — Gmel. (1788); — Lath (1790); — Mey. et Wolf (1810); — Temm. (1815); — Vieill. (1816); — Keys. et Blas. (1840); — Schinz (1840); — Schleg. (1844).

Genus ficedulæ, Briss. (1760).

Motacilla et Budytes, G. Cuv. (1829); — Less. (1831); — Ch. Bonap. (1837).

Caractères. Bec grêle, droit, subulé, échancré à la pointe

et anguleux entre les narines ; celles-ci glabres et ovales ; ailes longues, avec les grandes couvertures allongées comme dans les Pipis, l'une d'elles se prolongeant jusqu'à l'extrémité des rémiges primaires ; tarses longs et minces ; doigts latéraux à peu près égaux, l'externe uni à la base avec le médian ; ongle postérieur beaucoup plus étendu que les antérieurs et plus ou moins droit ; queue très-longue, à pennes étroites, au nombre de douze, les deux médianes égalant et dépassant même les latérales.

Considérations générales. Les espèces qui appartiennent à ce genre se tiennent dans les lieux découverts, les champs, les prairies et le bord de l'eau. Elles recherchent presque toutes les troupeaux et vivent d'insectes et de vers. Leur vol est court et ondulé, leur démarche gracieuse. Soit qu'elles marchent, soit qu'elles demeurent en repos, leur queue a un balancement continuel de haut en bas, ce qui leur a valu le nom vulgaire de *Hoche-Queue*. On les appelle aussi *Lavandières*, *Bergeronnettes*, à cause de l'habitude qu'ont la plupart d'entre elles, soit de fréquenter les lavoirs, soit de se porter ordinairement là où paissent des troupeaux.

Le mâle et la femelle se ressemblent en hiver ; en été le premier diffère sensiblement de la seconde. Les jeunes, avant leur première mue se distinguent des adultes ; ils prennent la livrée de ceux-ci à la fin de l'été.

Leur mue est double : elle s'opère dans les mois de juillet et de février ; mais cette dernière n'est que partielle dans quelques espèces.

Observations. 1.° On compte généralement, d'après M. Temminck, sept espèces de Bergeronnettes. Quelques naturalistes, et parmi eux le prince Ch. Bonaparte, en admettent plusieurs autres que M. Temminck, et surtout M. Schlegel, regardent comme des variétés ou races locales.

Dans mon *Catalogue des Oiseaux observés en Europe*, j'ai adopté les espèces reconnues par M. Temminck ; mais aujourd'hui, après un examen plus approfondi, je réduis leur nombre à quatre. Je supprime la *Motacilla lugubris* (Pallas), parce que M. Schlegel affirme qu'elle n'a jamais été trouvée en Europe, qu'elle n'a été observée, jusqu'à ce moment, qu'au Kamtschatka, aux îles Kouriles et au Japon. Je considère aussi, avec ce savant ornithologiste, les *Mot. Yarrellii*, *Flaveola*, *cinereo-capilla* et *melanocephala* de quelques auteurs, comme des races ou variétés locales des *Mot. alba* et *flava*.

2.° Je crois devoir distinguer, à l'exemple de G. Cuvier, les oiseaux dont il est question, en *Bergeronnettes proprement dites* et en *Hoche-Queues;* seulement, en admettant cette distinction, je ne prétends pas instituer des genres, comme l'ont fait plusieurs auteurs modernes, mais de simples groupes. Les Bergeronnettes sont trop liées les unes aux autres pour qu'on puisse les séparer génériquement.

1.° HOCHE-QUEUES. — MOTACILLA (G. Cuv.)

Ongle du pouce de la longueur de ce doigt et courbé.

194. BERGERONNETTE GRISE. — MOTACILLA ALBA.

DIAGNOSE : *Région du croupion cendrée; dos cendré dans les vieux et brun olivâtre dans les jeunes; les deux rectrices latérales de chaque côté blanches, avec une bande noire longitudinale qui occupe les deux tiers supérieurs des barbes internes.*

Taille : 19 *cent. environ.*

Synonymie : MOTACILLA ALBA, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 331; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 960; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 501; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 216; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 255; — Vieill. *Dict.* (1817), t. 14, p. 592, et *Faun. Fr.*, p. 182; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 390; — Less. *Ornith.* (1831), p. 422; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 19; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XLIX; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 199. — Schleg. *Revue* (1844), p. XXXVII.

MOTACILLA CINEREA, Briss. *Ornith.* (1760), t. 3, p. 461; — Gmel. *Syst. Nat.* (1788), t. 1, p. 961.

Buff. *Pl. enl.* 652, f. 1, en robe d'été; f. 2, robe d'automne; 674, f. 1, *jeune* avant la première mue, sous le nom de *Bergeronnette grise.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 193, f. 1, robe d'hiver; f. 2, moitié de la robe d'été.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 143.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 28, f. 1.

Vulgairement : Hoche-queue, Lavandière.

Description. *Mâle au printemps :* Front, joues, côtés du cou, abdomen et sous-caudales d'un blanc pur ; vertex, nuque, dessus du cou, gorge, devant du cou et poitrine d'un noir profond ; dos, croupion et flancs d'un cendré bleuâtre ; sus-caudales et jambes noirâtres ; ailes également noirâtres ; avec les couvertures bordées de gris et de blanc, et les rémiges liserées de blanchâtre ; pennes caudales noires, à l'exception des deux plus latérales de chaque côté, qui sont d'un beau blanc, dans presque toute leur étendue, et n'ont qu'une partie des barbes internes noires ; une raie de cette couleur à la partie supérieure des barbes externes de celle qui précède la plus latérale ; bec, pieds et iris noirs.

Femelle au printemps : Elle ressemble au mâle, mais a le noir de la tête moins étendu ; le front, les joues et les côtés du cou d'un blanc pur ; les bordures des couvertures des ailes d'une teinte grise.

Mâle et femelle en automne : Parties supérieures d'un cendré moins foncé, passant au bleuâtre au croupion, et au noir sur les sus-caudales ; une sorte de hausse-col noir à la poitrine, avec les pointes latérales remontant sur les côtés du cou jusqu'à la région parotique ; couvertures des ailes bordées et terminées de gris blanchâtre ; le reste du plumage comme en été ; bec brun, plus foncé en dessus qu'en dessous.

Jeunes avant la première mue : D'un brun cendré tirant sur le roussâtre en dessus, avec les plumes des ailes bordées et terminées d'une teinte plus claire ; d'un blanc sale en dessous, avec une nuance roussâtre au cou, à la poitrine et un croissant brunâtre sur cette dernière partie ; bec et pieds roussâtres.

Après la première mue : Le front, la gorge et le devant du cou sont d'un blanc plus ou moins nuancé de jaunâtre ; le vertex, la nuque d'un cendré verdâtre, plus ou moins lavé de noir sur les côtés en haut et en bas ; le reste comme dans le adultes.

Historique. Elle est répandue dans beaucoup de contrées de l'Europe ; est commune et sédentaire en France, et se montre en petit nombre en Angleterre.

Elle niche à terre, dans le voisinage des eaux, parmi les rochers, sous les ponts, entre les racines des arbres riverains, dans des masures, des tas de bois, et même sous les toits des maisons. Sa ponte est de cinq à six œufs, d'un blanc grisâtre, quelquefois légèrement azuré ou rougeâtre, avec une multitude de petites taches et de points, les uns gris cendrés, les autres d'un rouge brun ou d'un brun noirâtre.

Grand diam., 2 cent. ; petit diam., 1 cent. 5 à 6 mill.

La Bergeronnette grise émigre au commencement de l'automne, par petites troupes. Elle fréquente les lieux bas et humides, les bords des rivières, les terres momentanément submergées par les pluies torrentielles, et celles qui sont fraîchement labourées. Aussi longtemps qu'elle vole, elle fait entendre son cri d'appel.

Nota. La Bergeronnette grise offre la race suivante, que les uns considèrent comme une variété dépendant de la vieillesse ou des localités, et que d'autres ont érigée en espèce.

A. BERGERONNETTE YARREL. — MOTACILLA YARRELLII. (1)

Diagnose : *Région du croupion noire, avec le dos de la même teinte (les vieux) ou olivâtre (les jeunes sujets) ; même disposition des rectrices que chez la* Bergeronnette cendrée, *mais avec une bande noire plus large et plus foncée sur les pennes blanches.*

Taille : 19 *cent.*

Synonymie : Motacilla lugubris, Vieill. *Ency. Méth. Ornith.* p. 404, et *Faun. Fr.* p. 183.

Motacilla Yarrellii, Gould, d'après Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 19 ; — Temm. *Man.* 4.e part. (1840), p. 620.

Motacilla-alba lugubris, Schleg. *Revue* (1844), p. XXXVII.

P. Roux, pl. 194, f. 1, robe d'été; f. 2, plumage intermédiaire.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 141.

Description. *Mâle en été :* D'un noir profond en dessus, à la gorge, au devant du cou, à la poitrine et aux jambes, avec

(1) Par suite d'une erreur commise par M. Temminck, *Man.* 2.e édit., t. 1. p. 253, 3.e partie, p. 176, et rectifiée dans la 4.e partie, p. 620, on a donné à cette race le nom de *M. lugubris.* Comme celle désignée sous ce nom par Pallas est différente et ne s'est jamais fait voir en Europe, j'ai cru bien faire d'adopter le nom de *M. Yarrellii*, proposé par M. Gould.

les couvertures des ailes bordées de cendré et de blanc terne; d'un blanc pur au front, aux joues, sur les côtés du cou, à l'abdomen et aux sous-caudales; d'un noir ardoisé sur les flancs; le reste comme dans la Bergeronnette grise.

Mâle en hiver ou après la mue d'automne : Parties supérieures d'un noir lavé de cendré; sur la poitrine un hausse-col noir, dont les côtés remontent vers les oreilles; le reste comme en été.

Dans toutes les saisons, la *femelle* diffère très-peu du mâle. Il faut une grande habitude pour pouvoir les distinguer.

Jeunes de l'année : Parties supérieures d'un cendré brun, lavé d'olivâtre, excepté la tête, le croupion et la queue, qui sont noirs; blanc du front, des joues, du cou, nuancé de jaunâtre; bordures des plumes, du hausse-col, sensiblement frangées de grisâtre.

Historique. Elle habite l'Angleterre et visite périodiquement d'autres parties de l'Europe.

On la trouve rarement dans le nord de la France, où cependant elle doit nicher quelquefois, car je possède un beau mâle qui a été tiré près de Lille dans le mois de juin. Elle est commune en Anjou. M. Millet, dans sa ***Faune de Maine et-Loire***, dit qu'elle y arrive vers le milieu de l'automne et qu'elle en repart vers la fin de mars, époque à laquelle les mâles et les femelles sont en habit de noces.

Elle se reproduit en Angleterre. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs, d'un gris pâle, un peu azuré, avec de très-petits points cendrés et d'un brun foncé, les derniers plus nombreux au gros bout.

Grand diam., 2 cent. environ; petit diam., 1 cent. 5 mill.

Cette race se tient dans les mêmes lieux que la Bergeronnette grise, a les mêmes mœurs, le même genre de vie, et émigre comme elle par petites troupes.

195. BERGERONNETTE BOARULE. — MOTACILLA BOARULA.

Diagnose : *Région du croupion jaune ; queue plus longue que le corps ; rectrice la plus latérale entièrement blanche ; les deux suivantes blanches et bordées de brun en dehors.*

Taille : 20 *cent.*

Synonymie : MOTACILLA FLAVA, Briss. *Ornith.* (1760), t. 3. p. 471.

MOTACILLA BOARULA, Gmel. *Syst.* (1788), t 1, p. 997; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 502; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 257; — Vieill. *Dict.* (1817), t. 14, p. 592, et *Faune Fr.* p. 184; Less. *Ornith.* (1831), p. 422; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 19; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XLIX; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 200; — Schleg. *Revue* (1844), p. XXXVII.

MOTACILLA SULFUREA, Bechst. *Natur. Deut.* (1802), t. 3, p. 459; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. I, p. 217.

Buff. *Pl. enl.* 28, f. 1, *sujet* en robe d'hiver.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 195, f. 1, *mâle* en été; f. 2. *sujet mâle* en plumage intermédiaire.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 147.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 28, f. 2.

Vulgairement : Bergeronette jaune.

Mâle en robe de noces : Parties supérieures d'un cendré nuancé d'olivâtre, avec le croupion jaune verdâtre; gorge et devant du cou d'un noir profond; poitrine, abdomen et sous-caudales d'un beau jaune, avec les flancs et les jambes lavés d'olivâtre, joues cendrées, avec un trait blanc au-dessus des yeux, s'étendant du bec au-delà de la région parotique; une autre plus large sépare le cendré des parties supérieures du noir du cou; ailes noirâtres avec les petites et moyennes couvertures faiblement bordées de grisâtre et les grandes de blanchâtre; les six pennes médianes de la queue noirâtres, la plus latérale de chaque côté est entièrement blanche, les autres blanches, avec les barbes externes noirâtres sur la plus grande partie de leur étendue; bec brun, plus foncé en dessus qu'en dessous; pieds brunâtres; iris noir.

Femelle en robe de noces : Fort semblable au mâle; mais le noir de la gorge et de la partie antérieure du cou est moins pur, et varié de quelques taches d'un gris roussâtre; le

cendré des parties supérieures est moins foncé; la ligne sourcilière et le trait de chaque côté du cou sont d'un blanc roussâtre.

Mâle et femelle, après la mue d'automne et en hiver : Point de noir à la gorge et au cou, cette couleur est remplacée par du blanc ; raie sourcilière roussâtre ; poitrine d'un jaune roussâtre ; abdomen et sous-caudales d'un jaune moins brillant qu'en été, côtés de la poitrine et flancs nuancés de cendré ; bec et pieds d'une teinte moins foncée qu'en été.

Historique. Elle habite l'Europe tempérée et méridionale, le nord de l'Afrique et de l'Asie.

Elle est sédentaire en France, dans les Basses-Pyrénées, les Basses-Alpes et le Var. On la rencontre plus rarement dans l'est et le nord de cet état. Dans les environs de Lille, on ne la voit qu'en automne et en hiver, et toujours isolément. M. Malherbe dit que c'est la seule espèce du genre qui soit sédentaire en Sicile.

Elle niche à terre, dans le voisinage des eaux. Sa ponte est de quatre à six œufs d'un blanc sale, ou légèrement roussâtre, quelquefois de couleur isabelle, avec une multitude de très-petites taches et de stries, presque effacées, grisâtres, jaunâtres et roussâtres.

Grand diam., 2 cent. ; petit diam., 1 cent. 5 mill.

La Bergeronnette Boarule abandonne rarement les bords des rivières, des ruisseaux, des torrents, et ne va chercher sa nourriture dans les plaines submergées et dans les champs fraîchement labourés, que très-accidentellement. Quelquefois, pendant l'hiver, elle s'avance et vient même s'établir dans les jardins, les cours et les basses-cours. Elle n'a point le naturel sociable de ses congénères, et vit presque toujours isolément. Il arrive même fréquemment que la rencontre de deux individus est une occasion de dispute et de combat. Elle émigre en suivant le cours des rivières.

2.° BERGERONNETTES. — BUDYTES (G. Cuv.)

Ongle du pouce plus long que ce doigt, et peu arqué.

196. BERGERONNETTE PRINTANIÈRE. — MOTACILLA FLAVA.

Diagnose : *Région du croupion vert olive ; queue moins longue que le corps; les deux rectrices les plus latérales blanches, avec une bande longitudinale noire, qui occupe les trois quarts supérieurs*

des barbes internes et une autre de même teinte sur les barbes externes de la seconde.

Taille : 16 *cent.* 5 *mill.*

Synonymie : Motacilla flava, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. I, p. 331; — Gmel. *Syst.* (1788), t. I, p. 963; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 504; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 219; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 260; — Vieill. *Dict.* (1817), t. 14, p. 597, et *Faun. Fr.* p. 185; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 391; — Less. *Ornith.* (1831), p. 422; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XLIX; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. I, p. 201; — Schleg. *Revue* (1844), p. XXXVIII.

Motacilla verna, Briss. *Ornith.* (1760), t. 3, p. 468.

Budytes flava, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 18.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 196, f. 1, *mâle;* f. 2, *jeune*

Ch. Bonap. *Faun. Ital.* pl. 32.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 146.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 28, f. 3.

Vulgairement : Bergeronnette de printemps.

Description. *Mâle au printemps :* Dessus de la tête, nuque, et joues d'un cendré bleuâtre; dos et croupion d'un vert olivâtre; côtés et devant du cou et le reste des parties inférieures d'un beau jaune jonquille, avec quelques taches brunâtres sur le haut de la poitrine; paupières blanches, une raie sourcilière de même couleur, s'étendant des narines à l'occiput; une autre raie, plus petite, part de la mandibule inférieure et sépare le cendré des joues du jaune de la gorge; ailes brunes, avec les petites couvertures terminées de gris jaunâtre; les moyennes terminées et bordées de même, et les grandes bordées seulement; les huit rectrices médianes noirâtres et liserées d'olivâtre, les deux plus latérales de chaque côté blanches, avec la plus grande partie des barbes internes noirâtre; bec, pieds et iris noirs.

Mâle en automne : D'un vert olivâtre rembruni en dessus; d'un jaune moins pur en dessous, blanchâtre au cou, nuancé

d'olivâtre aux flancs ; petites et moyennes couvertures alaires bordées et terminées de jaune olivâtre.

Femelle au printemps : Tête d'un vert olivâtre comme le dos, paupières et raie sourcilière jaunes au lieu d'être blanches ; le reste du plumage comme dans le mâle à la même saison.

Femelle en automne : D'un cendré olivâtre en dessus ; jaune en dessous ; tirant sur le blanc à la gorge, sur le roux à la poitrine, et sur le jonquille au ventre et aux sous-caudales.

Jeunes avant la première mue : D'un cendré gris roussâtre en dessus ; d'un blanchâtre, nuancé de brun jaunâtre, à la poitrine, sur les flancs, les sous-caudales, avec de grandes taches noirâtres au bas du cou, où elles forment une sorte de croissant, et quelques-unes sur le niveau de la poitrine ; raie sourcilière blanche, surmontée d'une autre bande noire ; joues et côtés du cou variés de brun et de gris jaunâtre ; gorge blanchâtre ; petites et moyennes couvertures des ailes terminées de blanchâtre ; queue comme chez les adultes, en automne ; bec, pieds et iris brunâtres.

Après la première mue : Les parties supérieures ont une teinte vert olivâtre, surtout au croupion ; les parties inférieures blanches à la gorge, d'un jaune roussâtre au cou et à la poitrine, d'un jaune lavé de blanc à l'abdomen ; les couvertures et les pennes des ailes sont bordées et terminées, les premières de jaune verdâtre, et les dernières de cendré ; rectrices comme dans les adultes, mais frangées de grisâtre.

Historique. La Bergeronnette Printanière est très-répandue non-seulement en France, mais aussi dans toute l'Europe.

Elle est très-commune, en avril, octobre et novembre, dans les environs de Lille, et à cette dernière époque on y en prend des quantités considérables, aux filets.

Elle niche dans les emblaves, les guérets, les prairies, les champs de colza. Sa ponte est de quatre à six œufs, d'un jaune sale, ou d'un blanc roussâtre, avec de petits points grisâtres et roux, très-nombreux, peu apparents et presque confondus ; quelquefois un ou deux traits en zigzag, très-fins, brunâtres ou noirâtres, occupent

le gros bout. La teinte générale de l'œuf est plus jaune ou plus rousse que celle de l'œuf de la Bergeronnette Boarule.

Grand diam., 1 cent. 8 mill. ; petit diam., 1 cent. 4 mill.

Cette espèce est beaucoup plus sociable que ses congénères. Vers la fin de l'été elle s'attroupe et forme des bandes plus ou moins nombreuses qui émigrent en octobre et novembre. Elle vit dans les lieux bas, humides, voisins des fleuves, dans les plaines couvertes de verdures, dans les prairies.

Nota. Cette Bergeronnette offre plusieurs races, que quelques auteurs considèrent, avec le prince Ch. Bonaparte, comme espèces distinctes. Ces races sont les suivantes :

A **BERGERONNETTE DE RAY. — MOTACILLA RAYI** (1).

Diagnose : *Région du croupion d'un vert jaunâtre ; même disposition des rectrices que dans la* Bergeronnette de printemps ; *tête et cou d'un jaune olivâtre.*

Taille : 17 *cent* 1/2.

Synonymie : Motacilla flava, Ray, *Synop.* (1713), p. 75.
Motacilla flaveola, Temm. *Man.* 3.e part. (1835), p. 183 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 201.
Budytes Rayi, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 18.
Motacilla-flava Rayi, Schleg. *Revue* (1844), p. XXXVIII.
Vulgairement : Bergeronnette flavéole, Bergeronnette à tête jaune.

Description. *Mâle au printemps* : Dessus de la tête, nuque, région parotique d'un vert olivâtre pâle ; dos et croupion d'un vert olivâtre plus foncé ; parties inférieures d'un très-beau jaune jonquille ; quelquefois avec quelques faibles taches olivâtres sur la poitrine ; pennes alaires noirâtres, et bordées de jaunâtre; pennes caudales également noirâtres, avec les deux médianes nuancées d'olivâtre et les deux plus latérales de

(1) J'ai cru ne pas devoir adopter le nom *flaveola* proposé par M. Temminck, parce qu'il a été donné par Pallas à la *Motacilla flava* (Linné), *Zoogr.* t. 1, p. 501.

chaque côté d'un blanc pur, avec une bande longitudinale noire sur les barbes internes, et la tige de la seconde de cette dernière couleur; bec et pieds noirâtres; iris brun clair.

Femelle : Elle offre des teintes moins brillantes.

Historique. Elle habite l'Angleterre, et se montre de passage aux environs de Paris, d'Amiens, de Dieppe et d'Abbeville.

Elle niche à terre, dans les blés. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs d'un blanc roussâtre, avec des points bruns peu apparents; quelquefois ces œufs sont d'un gris jaunâtre sans taches.

Grand diam., 1 cent 8 mill.; petit diam., 1 cent. 3 à 4 mill.

Mœurs, habitudes et régime, comme chez l'espèce précédente.

Observations. La Bergeronnette de Ray est indiquée dans la *Faune de Maine-et-Loire* comme une variété de la *Mot. flava.* M. Florent Prévost l'a vendue pendant longtemps sous le nom de *Mot. Anglorum.*

B. BERGERONNETTE A TÊTE CENDRÉE. — MOTACILLA CINEREOCAPILLA.

Diagnose : *Région du croupion vert olive ; même disposition des rectrices que dans la* Bergeronnette de printemps ; *gorge blanche.*

Taille : 16 *cent.*

Synonymie : Motacilla cinereocapilla, Ch. Bonap. *Icon. d. Faun. Ital.* pl. 31, f. 2.

Budytes cinereocapilla, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 19.

Motacilla-flava cinereocapilla, Schleg. *Revue* (1844), p. XXXVIII.

Description. *Mâle :* Dessus de la tête, du cou et joues d'un brun de plomb; dos et croupion vert olivâtre; raie sourcilière, gorge, côtés et devant du cou d'un blanc pur; quelquefois point de raie sourcilière; poitrine abdomen et sous-caudales d'un beau jaune, avec les parties latérales lavées d'olivâtre; quelquefois des taches de même couleur au bas et sur les côtés du cou; ailes et queue comme dans la Berge-

ronnette printanière ; mais les couvertures alaires terminées et bordées de jaune olivâtre ; bec, pieds et iris bruns.

Femelle : D'un vert olivâtre en dessus, tirant sur le roussâtre à la tête et au dos ; d'un jaune en dessous, tirant sur le roux à la poitrine ; gorge et paupières blanches ; raie sourcilière de même couleur, seulement apparente devant et derrière l'œil.

Jeunes : Cendré verdâtre en dessus, avec la tête olivâtre, jaunâtre en dessous, avec la gorge blanche et une raie sourcilière jaunâtre.

Historique. Elle est commune, durant l'été, en Italie, et se montre très-accidentellement dans notre localité et en Belgique. Je l'ai trouvée sur le marché de Lille, au printemps, et M. de Selys-Longchamps en a tué une dans les prairies près de Liége le 18 mai 1842. Le prince Ch. Bonaparte s'est donc trompé en avançant qu'on ne la voit pas dans le nord.

Mœurs, habitudes, régime et propagation inconnus.

C BERGERONNETTE MÉLANOCÉPHALE. — MOTACILLA MELANOCEPHALA.

Diagnose : *Région du croupion vert olive : même disposition des rectrices que dans la* Bergeronnette de printemps ; *dessus de la tête et joues d'un noir profond.*

Taille : 16 *cent.*

Synonymie : Motacilla melanocephala, Ch. Bonap. *Icon. d. Faun. Ital.* pl. 31, f. 2.

Budytes melanocephala, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 19.

Motacilla-flava melanocephala, Schleg. *Revue* (1844), p. XXXVIII.

Description. *Sujet adulte :* Joues, dessus de la tête, nuque d'un beau noir profond ; dos d'un vert olive moins foncé que dans la race précédente ; d'un beau jaune jonquille en dessous, parfois avec quelques légères taches olivâtres à la

poitrine ; couvertures des ailes bordées et terminées de vert jaunâtre ; le reste comme dans la Bergeronnette printanière ; bec, pieds et iris bruns.

Jeunes : Cendré olivâtre en dessus, avec la nuque cendrée et la tête noirâtre, plus foncé au front, autour de l'œil et sur l'oreille ; jaunâtre en dessous, avec la gorge blanchâtre.

Historique. Elle habite la Dalmatie, la Sicile, la Grèce et le nord de l'Asie ; est rare en Italie, et de passage très-accidentel, en été, dans le nord de la France et en Belgique.

Mœurs, habitudes, régime et propagation inconnus.

Observations. 1.° Un sujet trouvé sur notre marché, et qui fait partie de ma collection, diffère beaucoup de deux individus originaires de la Grèce, que je possède également. En les comparant, on remarque une différence dans les couleurs des petites couvertures des ailes et dans la longueur du bec. Celui-ci est plus fort et plus long dans les sujets tués en Grèce, et le jaune des petites couvertures alaires forme des croissants très-prononcés à l'extrémité de chaque plume.

2.° La *Mot. Feldeggii* de certains ornithologistes doit être rapportée à la race précédente ou à cette dernière. M. Temminck pense qu'elle pourrait bien être le produit de leur accouplement. C'est elle que M. de Selys-Longchamps a indiquée comme étant de passage en Belgique.

197. BERGERONNETTE CITRINE. — MOTACILLA CITREOLA (1).

Diagnose : *Région du croupion d'un cendré bleuâtre, rectrices latérales d'un blanc pur; tête, cou et parties inférieures d'un jaune citron.*

Taille : 18 *cent. environ.*

Synonymie : Motacilla citreola, Pall. *Voy.* (1776), t. 8 de l'édit. française in-8.°, *appendix*, p. 73 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 962 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 504 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 259 ; — Keys. et Blas. *Dic Wirbelt.* (1840), p. XLIX ; — Schinz, *Europ. Faun.*

(1) Cette espèce m'étant inconnue, je la décris d'après les auteurs.

(1840), t. 1, p. 200; — Schleg. *Revue* (1844), p. XXXIX.
Budytes citreola, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 19.
Gould, pl. 144.

Description. *Mâle au printemps :* Dessus de la tête, joues, côtés et devant du cou, presque toute la poitrine et l'abdomen d'un jaune citron; occiput traversé par une bande noire sous forme de croissant; nuque, dos, côtés de la poitrine et flancs d'un cendré bleuâtre; couvertures alaires de la même couleur que le dos, avec les moyennes et grandes couvertures bordées et terminées de blanc; rémiges et rectrices noirâtres, excepté les deux plus latérales des dernières, qui sont d'un blanc pur; bec et pieds bruns

Femelle : Tête, cou et parties inférieures d'un jaune citron, un peu moins vif; parties supérieures d'un cendré olivâtre.

Le mâle en automne et en hiver ressemble à la femelle.

Historique. La Bergeronnette citrine habite la Russie orientale et l'Asie, près de Boukhara, d'où elle a été apportée par le docteur Eversmann.

On dit qu'elle a été tuée en Ligurie en 1821, et qu'elle est comprise par le professeur Calvi, dans le catalogue des oiseaux de cette contrée.

Mœurs, habitudes, régime et propagation inconnus.

FAMILLE XVI.

HYDROBATES. — *HYDROBATIDÆ.*

Synonymie : Canori, *partim*, Illig. (1811); — Vieill. (1816).
Dentirostres, *partim*, G. Cuv. (1829).
Fourmiliers, *partim*, Less. (1831).
Turdinæ, *partim*, Ch. Bonap. (1838).

Caractères : Bec de médiocre longueur, comprimé, très-finement dentelé sur les bords des deux mandibules; ailes courtes, tarses, doigts et ongles robustes; corps très-fourni

de plumes ; celles de la tête courtes, serrées, pressées surtout au front et à la face.

Observations. Presque tous les auteurs ont considéré les oiseaux sur lesquels je fonde cette famille, comme appartenant soit au genre Merle, soit à la famille dont ce genre est le type.

Les Hydrobates ou Cincles ne me paraissent, en aucune façon, pouvoir être placés parmi les Merles. Ils ont des caractères généraux qui leur sont propres. Leur forme raccourcie, leur face conique, leur plumage serré et d'une nature particulière ; leurs ailes et leur queue courte ; leur vol, qui est, comme celui des Martins-Pêcheurs, précipité, direct, peu élevé ; leurs mœurs et leurs habitudes exceptionnelles, sont autant de motifs qui m'ont déterminé à les séparer des Merles, et à en composer la famille que je propose.

Un seul genre en fait partie.

GENRE XLVIII.

CINCLE. — CINCLUS (1).

Synonymie : Motacilla, Linn. (1735).
Sturnus, Linn. (1766); — Gmel. (1788).
Tringa, Briss. (1760).
Turdus, Lath. (1790).
Cinclus, Bechst. (1802); — Mey. et Wolf (1810); — Temm. (1815 et 1820); — G. Cuv. (1817 et 1829); — Less. (1831); — Ch. Bonap. (1838); — Keys. et Blas. (1840); — Schinz (1840); — Schleg. (1844).
Hydrobata, Vieill. (1816); — G. R. Gray (1841).

Caractères : Bec grêle, droit, arrondi et emplumé à sa base, légèrement fléchi et échancré à sa pointe ; narines oblongues, linéaires, recouvertes par une membrane ; tarses médiocres et glabres ; doigts longs, forts, avec de petites pe-

(1) Les noms génériques de *Cincle* et *Cinclus* ayant été appliqués depuis longtemps à des oiseaux d'un genre tout différent de celui dont il est question, il eût été peut-être plus rationnel d'adopter celui de *Hydrobata* proposé par Vieillot. Si je ne l'ai point fait, c'est pour ne pas encourir le blâme d'avoir sacrifié un nom consacré, à un autre nom, que peu d'auteurs, jusqu'ici, ont accepté.

lottes saillantes en dessous, le médian uni à la base avec l'externe ; ongles robustes, très-arqués ; ailes courtes, arrondies, à penne bâtarde ; queue courte, carrée, composée de douze pennes.

Considérations générales. Les Cincles ont des mœurs et des habitudes anormales. Ils recherchent les cascades, les rivières, les ruisseaux dont l'eau est vive et coule rapidement sur un fond pierreux, rocailleux ou graveleux ; ils plongent et se submergent complètement pour aller chercher au fond de l'eau leur nourriure, qui paraît consister principalement en crevettes et en petits mollusques fluviatiles. Leurs plumes abondantes, mais moins pressées que celles des canards, sont, comme chez ceux-ci, enduites d'un corps gras qui les rend imperméables à l'eau.

Le mâle et la femelle se ressemblent. Les jeunes, avant la première mue, ont une livrée particulière.

Leur mue est simple.

Oservations. Le genre Cincle comprend une seule espèce d'Europe. Le *Cincle Pallas* indiqué dans le *Manuel d'Ornithologie*, et admis par quelques auteurs dans le catalogue des oiseaux européens, n'habite pas la Crimée ainsi que l'a pensé M. Temminck. Pallas ne l'a trouvé qu'en Sibérie.

Quant au *Cinclus melanogaster* du pasteur Brehm, il ne me paraît être qu'une variété locale ou accidentelle du Cincle plongeur. Il aurait la queue composée de dix pennes, tandis que ce dernier en a douze.

198. CINCLE PLONGEUR. — CINCLUS AQUATICUS.

Diagnose : *Penne bâtarde du tiers de la longueur de la première rémige ; devant du cou et poitrine d'un blanc pur dans les individus adultes ; blanc, avec des bordures brunes et cendrées à l'extrémité des plumes, dans les jeunes sujets.*

Taille : 19 *cent.* 3 *ou* 4 *mill.*

Synonymie : Sturnus Cinclus, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. I, p. 290 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. I, p. 803.
Merula aquatica, Briss. *Ornith.* (1760), t. 5, p. 252.
Turdus Cinclus, Lath. *Ind.* (1790), t. I, p. 343.
Cinclus aquaticus, Bechst. *Naturg. Deut.* (1802), t. 3, p. 103 ;

— Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 207; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. I, p. 177; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 18: — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XLVII; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 168; — Schleg. *Revue* (1844), p. XLIII.

Hydrobata albicollis, Vieill. *Dict.* (1816), t. 1, p. 219, et *Faune Fr.* p. 166.

Buff. *Pl. enl.* 940.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 178, *adulte;* 179, *jeune* à la sortie du nid.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 83 et 84.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 21, f. 3.

Vulgairement : Aguassière à gorge blanche, Merle d'eau.

Description. *Mâle* : Brun foncé en dessus, tirant sur le roussâtre à la tête et au cou, avec une nuance cendré bleuâtre à l'extrémité des plumes du dos et des sus-caudales; paupières blanches; gorge, devant du cou et poitrine d'un bleu pur; abdomen d'un brun roux ferrugineux, plus obscur sur les flancs; couvertures et pennes alaires brunes, bordées de cendré bleuâtre; queue noire, lavée de cendré; bec et pieds brun de corne; iris gris de perle.

Femelle : Elle a le blanc du cou et de la poitrine moins étendu, et le brun des parties supérieures plus foncé.

Jeunes avant la première mue : Plumes de la tête et du cou grises; celles du dos et du croupion bordées de noirâtre; couvertures des ailes bordées de blanc, et toutes les parties inférieures blanches, avec des bordures brunes et cendrées à l'extrémité des plumes.

Historique. Il est répandu dans presque toute l'Europe. On le trouve en Écosse, en Allemagne, en Suisse, en Italie, en Espagne et sur plusieurs points de la France; il est très-rare dans la Russie méridionale et se montre de passage, l'hiver, en Belgique, où la variété à ventre noir *Cinclus melanogaster* (Brehm) a été tuée.

Les eaux de la Nive, depuis Cambo jusqu'à sa source, sont fréquentées par un grand nombre de Cincles.

Le Cincle plongeur niche sur les bords des ruisseaux, des cascades.

Il compose avec de la mousse et des herbes entrelacées, un nid énorme, arrondi, irrégulier, ayant son entrée sur le côté. Sa ponte est de quatre à six œufs, un peu ventrus, d'un blanc pur et mat.

Grand diam., 2 cent. 5 mill.; petit diam., 1 cent. 9 mill.

Buffon, et après lui beaucoup d'auteurs, ont avancé que le Cincle plongeur marchait en tous sens au fond de l'eau, comme d'autres oiseaux marchent sur la terre. Un pareil mode de progression paraît difficile; mais le fait n'en est pas moins certain. Le Cincle plongeur descend dans l'eau pour y chercher sa nourriture; il se submerge entièrement, et marche au fond, ses ailes un peu écartées du corps, non pas en tous sens, comme l'a avancé Buffon, mais dans une direction contraire à celle du cours de l'eau. Il reste quelquefois ainsi submergé pendant une minute.

M. Gerbe m'écrit que cet oiseau ne se montre que très-accidentellement sur les bords des torrents, qu'il fuit les endroits fangeux, et recherche les lits graveleux à pente douce; que si, en le poursuivant, on le pousse au-delà des limites qu'il paraît s'être imposées, aussitôt il abandonne la rivière, gagne les bois ou les grands arbres voisins, et ne reparaît que longtemps après; que son chant, qui est excessivement doux, offre une grande analogie avec celui des Merles saxicoles, et qu'indépendamment de ce chant il fait encore entendre deux cris différents: l'un aigu, fort semblable à celui que pousse le Martin-Pêcheur, l'autre dur, crépitant et si peu sensible qu'on le dirait intérieur; ce n'est que quand deux Cincles se poursuivent, par suite de l'empiètement de l'un sur le canton de l'autre, qu'on entend ce dernier cri.

FAMILLE XVII.

LORIOTS. — *ORIOLIDÆ.*

Synonymie : Textores, Vieill. (1816).
Oriolidæ, Boie; — P. Maximilien (1831).
Loriots, Less. (1831); — Schleg. (1844).
Oriolinæ, Swains (1837); — Ch. Bonap. (1838); — Schinz (1840); — G. R. Gray (1841).

Caractères : Bec dilaté, à crête entamant les plumes du front; fosses nasales profondes; ailes allongées, dépassant le milieu de la queue, qui est de moyenne étendue; tarses robustes, à peine aussi longs que le doigt du milieu.

Observations. La plupart des naturalistes placent les Loriots dans la famille des Merles ; d'autres, tout en les laissant avec ceux-ci, en forment une sous-famille ; d'autres enfin en composent une famille distincte. Si je me range à l'opinion de ces derniers, c'est que les Loriots n'ont, en réalité, avec les Turdides ou Merles, que des rapports d'un ordre secondaire. Ils s'en séparent par des caractères tranchés, par des mœurs particulières et par leur système de coloration.

Cette famille ne compte, en Europe, qu'un seul genre.

GENRE XLIX.

LORIOT. — ORIOLUS.

Synonymie : Oriolus, Linn. (1766) ; — Gmel. (1788) ; — Lath. (1790) ; — Temm. (1815) ; — Vieill. (1816) ; — G. Cuv. (1817) ; — Less. (1831) ; — Ch. Bonap. (1838) ; — Keys. et Blas. (1840) ; — Schinz (1840) ; — Schleg. (1844).

Caractères : Bec allongé, convexe et caréné en dessus, comprimé à la pointe ; narines nues, ovales, percées dans une membrane ; tarses courts, à scutelles très-prononcées ; ailes allongées, à penne bâtarde assez étendue ; queue moyenne, ample, échancrée, composée de douze pennes.

Considérations générales. Les Loriots sont des oiseaux qui ne passent que la belle saison en Europe. Ils vivent par paires, dans les bois et les vergers, et se réunissent par familles pour effectuer leur départ. Ils se nourrissent d'insectes et de fruits mous.

Le mâle, dans la première année, diffère peu de la femelle : à la seconde mue, il prend une livrée distincte. Les jeunes, à la sortie du nid, ressemblent à la femelle.

Leur mue est simple.

Une seule espèce européenne appartient à ce genre.

199. LORIOT JAUNE. — ORIOLUS GALBULA.

Diagnose : *Penne bâtarde étroite de la moitié, de la longueur de la première rémige ; toutes les pennes caudales, excepté les deux médianes, terminées par un grand espace jaune.*

Taille : 27 *cent.* 5 *mill.*

Synonymie : Oriolus galbula, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 160 : — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 382 : — Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 186 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 108 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 129 ; — Vieill. *Dict.* (1817), t. 18, p. 190, et *Faun. Fr.* p. 107 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 380 ; Less. *Ornith.* (1831), p. 404 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt* (1840), p. L ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 157 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XLIII.

Buff. *Pl. enl.* 26, *mâle.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 125, *mâle ;* 126, *femelle ;* 127, *mâle* après la mue.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 71.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 17, f. 3.

Compère Loriot *de nos campagnards.*

Description. *Mâle vieux* : Tête, cou, parties supérieures et inférieures du corps d'un jaune éclatant ; lorums, ailes, pennes médianes de la queue et une partie des latérales d'un noir profond, avec un liseré blanc jaunâtre à l'extrémité des rémiges, une tache jaune au milieu des primaires, et le tiers inférieur des rectrices latérales jaune ; bec rouge brun ; tarses couleur de plomb ; iris rouge vif.

Femelle : Vert jaunâtre nuancé d'olivâtre en dessus ; d'un gris blanc teint plus ou moins de jaunâtre en dessous, avec des raies longitudinales brunes au centre des plumes ; ailes brunes nuancées d'olivâtre, avec l'extrémité des rémiges, et une tache au milieu des primaires d'un gris jaunâtre ; queue également brune et nuancée d'olivâtre, avec l'extrémité jaune.

Jeunes avant la première mue : Brun olivâtre en dessus, avec les plumes bordées de jaune verdâtre ; blanc argentin en dessous avec des taches longitudinales brunes au cou, à la poitrine, à l'abdomen, et une légère teinte jaune sur les flancs, au bas-ventre, aux sus et sous-caudales.

Après la première mue, le jeune mâle ressemble à la femelle, au point de pouvoir les confondre ; mais *après la*

deuxième mue, il est parfaitement distinct. Ce n'est qu'à la quatrième ou à la cinquième année que ses couleurs ont acquis toute leur perfection et tout leur éclat.

Variétés accidentelles : Je possède un mâle avec le dos varié de plumes noires.

Historique. Il habite une grande partie de l'Europe pendant la belle saison. On ne le voit, en Angleterre, qu'accidentellement.

Il niche sur les arbres, principalement sur les ormes, les peupliers, les chênes blancs ; son nid, artistement construit en forme de coupe peu profonde, est suspendu entre deux branches. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs oblongs, d'un blanc pur avec quelques points gros et petits d'un brun noir ; quelquefois ces points sont d'un gris plus ou moins clair.

Grand diam., 3 cent. ; petit diam., 2 cent.

Le Loriot se montre en Europe vers la fin d'avril et repart à la fin du mois d'août et en septembre. Il se tient dans les bois, les vergers où il y a des arbres élevés. Sa nourriture consiste en insectes, en baies et principalement en cerises, en mûres et en figues, dont il fait une grande consommation.

Il supporte la captivité plus difficilement que les Merles, les Grives ; cependant on peut le conserver en cage, en lui donnant pour aliment un mélange de mie de pain, de chénevis broyé, de viande cuite, et, de temps en temps, quelques vers à farine.

FAMILLE XVIII.

MERLES. — *TURDIDÆ*.

Synonymie : Crenirostres ou Glyphoramphes, *partim*. et subulirostres ou Ramphioramphes, *partim*, Dumér. (1806).
Canori, Illig. (1811) ; — Vieill. (1816).
Dentirostres, G. Cuv. (1829).
Sylvies, Less. (1831).
Turdidæ, Ch. Bonap. (1837) ; — Schinz (1840).

Caractères. Bec médiocre, presque droit, plus ou moins fléchi à la pointe, comprimé sur les côtés, à mandibule supérieure entière ou échancrée au bout ; tarses médiocres ou allongés, recouverts en avant par plusieurs scutelles ou par

une seule, qui en occupe presque toute l'étendue ; ailes et queue de longueur et de forme variables.

Observations. Cette famille est loin d'avoir des limites rigoureusement déterminées ; aussi les auteurs ne sont-ils pas d'accord sur son étendue. Tandis que les uns, comme le prince Ch. Bonaparte, y comprennent les genres Merle, Turdoïde, Cincle, Loriot, Traquet, Accenteur, Roitelet et Mésange même ; les autres, comme G. R. Gray, n'y rangent que les Merles, les Loriots, les Cincles, ainsi que les genres étrangers qui ont des rapports étroits avec ces oiseaux, et instituent, pour tous les autres groupes génériques que je viens de nommer, une famille distincte. Mais presque toutes les espèces qui en font partie ont de telles affinités, qu'il sera toujours difficile de tracer entre eux des lignes de démarcation tranchées ; aussi comprend-on aisément que des naturalistes aient rangé dans tel genre telle espèce que d'autres auteurs ont rapportée, avec beaucoup plus de raison, dans un autre genre.

Pour moi, je réunirai sous le titre général de Merles, toutes les espèces que le prince Ch. Bonaparte comprend parmi les *Turdidæ*, moins les Loriots, les Cincles, les Motacilles et les Mésanges, dont j'ai cru devoir composer des familles à part. Mais eu égard à quelques caractères physiques, et à certaines habitudes, en rapport avec ces caractères, il m'a paru nécessaire d'établir pour les *Turdidæ* deux grandes divisions.

Dans l'une je range les Merles, les Traquets, les Rubiettes ; c'est-à-dire, toutes les espèces qui, avec un œil très-dilaté, des tarses allongés, grêles, comprimés, ont des mœurs à demi-terrestres, un chant flûté, la faculté de marcher plutôt que de sauter, et l'habitude d'imprimer à leur queue des mouvements convulsifs, vibratoires.

Dans l'autre je classe les Accenteurs, les Fauvettes et les Pouillots, c'est-à-dire, toutes les espèces qui ont l'œil peu dilaté, des tarses médiocres, assez forts, et qui, à l'exception des premiers, ne descendent à terre qu'accidentellement, sautent et ne marchent point, et ont un chant de gorge.

1.re DIVISION.

MERLES. — MERULÆ.

(Sous-familles des *Turdinæ* et des *Saxicolinæ*, Ch. Bonap.)

Pieds grands ; tarses allongés, généralement grêles, plus longs que le doigt du milieu, le plus ordinairement recouverts en avant et dans presque toute leur étendue par une seule scutelle.

Toutes les espèces de cette division chantent harmonieusement ; leur mode de progression est la marche ; toutes imprimant à leur queue des mouvements de haut en bas plus ou moins vifs, plus ou moins brusques ; et, chez presque toutes, les jeunes portent avant leur première mue, une livrée qui les distingue franchement des adultes.

GENRE L.

MERLE. — TURDUS.

Synonymie : Turdus, Linn. (1766) ; — Gmel. (1788) ; — Lath. (1790) ; — Dumér. (1806) ; — Mey. et Wolf (1810) ; — Temm. (1815) ; — Vieill. (1816) ; — G. Cuv. (1817) ; — Less. (1831) ; — Keys. et Blas. (1840) ; — Schinz (1840) ; — Schleg. (1844).

Turdus, Ixocossyphus, Arceuthornis, Cichloides, Merula, Copsychus, Kaup. (1829).

Merula, Turdus et Oreocincla, Ch. Bonap. (1838).

Caractères : Bec médiocre, comprimé, aussi haut que large à sa base, à mandibule supérieure échancrée et courbée à sa pointe, l'inférieure droite ; narines basales, ovoïdes, à moitié fermées par une membrane ; tarses allongés ; doigt externe soudé à son origine avec le médian ; ailes à penne bâtarde, atteignant le milieu de la queue ou la dépassant à peine ; queue assez longue, ample, arrondie.

Considérations générales. Les oiseaux appartenant à ce genre sont principalement larvivores, vermivores, baccivores et frugivores. Ils se tiennent dans les bosquets, les bois, les forêts, durant le temps de la reproduction. En automne, la plupart se réunissent par familles, ou forment des bandes plus ou moins nombreuses, qui émigrent pour aller chercher au loin une nourriture plus facile que celle que pourraient leur fournir les lieux où ils ont passé la belle saison. Quelques-uns voyagent isolément et vivent presque toujours solitaires.

Le mâle et la femelle, chez certaines espèces, ont un plumage distinct ; ils ne diffèrent pas chez d'autres ; mais dans ceux-ci comme dans ceux-là, les jeunes, avant la première mue, ont toujours une livrée particulière.

Leur mue est simple.

Observations. 1.° Parmi les espèces qui font partie du genre Merle, il en est onze dont tous les ornithologistes admettent l'existence ou l'apparition accidentelle dans les limites de l'Europe ; mais il en est d'autres qui y ont été introduites à tort, et il en est enfin sur l'existence desquelles il est permis de conserver quelques doutes.

Le Merle à sourcils blancs (*Turd. Sibiricus* Pall.), que j'avais introduit dans mon *Catalogue des Oiseaux d'Europe*, sur les indications de M. Temminck, doit disparaître de la liste des espèces européennes, par la raison qu'il n'habite que la Sibérie orientale, d'après le témoignage de Pallas lui-même.

Il faut également en élaguer les *T. ruficollis* (Pall.), *Kamtschatkensis* (Lath.) *squamatus* (Temm.) qu'on dit avoir été vus en Europe. Le premier habite la Sibérie, le second le Kamtschatka, et le troisième la Nouvelle-Hollande. Quant à ce dernier, il est difficile d'admettre qu'il ait pu être poussé, dans ses migrations, jusque sur notre continent. Si réellement, comme l'a avancé Boie, un sujet de cette espèce y a été capturé, ce ne peut être qu'un individu échappé de cage. Du reste cet auteur n'aurait-il pas pris pour un *T. squamatus* un *T. auroreus*, venu accidentellement de l'Asie, ou un *T. aureus?* M. de Selys-Longchamps me mande que c'est la seconde conjecture qui est fondée ; que le *T. squamatus*, sauf les tarses, qui sont un peu plus longs, est en tout semblable au *T. aureus*, et que c'est ce dernier qui a été pris pour un *squamatus*.

On ne doit pas y comprendre non plus les *Turdus aurorerus* (Pall.), *minor* (Lath.), et *rufus* (Briss).

Les deux premiers, admis par le pasteur Brehm, se seraient montrés accidentellement en Allemagne. Le *T. auroreus* y aurait été capturé deux fois, l'une en septembre 1820, près de Braconswik ; l'autre en octobre 1826, près de Breslaw ; le *T. minor* aurait été pris le 22 décembre 1825, dans le duché d'Anhalt-Cothen, près de l'Elbe ; et, d'après ce que m'écrit M. Schinz, M. Naumann aurait reçu en 1838 un autre sujet en chair, provenant d'une forêt de la contrée qu'il habite. Malgré cette précision dans les dates, et l'indication de localité, l'apparition de ces oiseaux dans les limites géographiques de l'Europe ne me paraît pas encore parfaitement demontrée.

Quant au *Turdus rufus* (Briss.), oiseau de l'Amérique septentrionale, que M. le professeur Schinz a introduit dans la *Faune d'Europe*, il aurait été tué en Angleterre. Mais comme ce naturaliste n'indique pas la source où il a puisé ses renseignements, et que beaucoup des captures faites en Angleterre me sont suspectes, il me permettra de ne pas comprendre cet oiseau dans cet ouvrage. M. de Selys-Longchamps, que je me plais à citer à cause de son vaste savoir et de ses sages observations, croit que cette indication provient de ce qu'il y avait

étiqueté à Zurich un *Turdus migratorius*, sous le nom de *T. rufus*, à cause de la couleur rousse de son ventre.

Enfin Risso, dans son *Histoire des productions de l'Europe méridionale*, parle d'un *Turdus barbarricus* (Linn.), qu'il aurait trouvé sur les Alpes maritimes ; mais on ne peut, sur les simples indications qu'il donne, se faire une idée de cet oiseau.

2.° Comme tous les genres linnéens, celui que composent les Merles devait subir des modifications profondes. Le nombre des coupes génériques qui ont été faites à ses dépens, ne s'élève pas à moins de huit pour les espèces européennes. De toutes ces coupes, la seule que l'on puisse justifier est celle qui renferme les espèces sur lesquelles M. Temminck a fondé sa section des *Saxicoles*, et Boie son genre *Petrocossyphus*. Quant aux autres espèces, il me paraît difficile de les diviser autant que l'a fait Kaup : on ne peut même distinguer génériquement les Merles des Grives sur les seules considérations tirées du caractère des couleurs et du système de coloration, ces considérations pouvant tout au plus servir à caractériser des groupes.

1.° *Espèces unicolores ou chez lesquelles les couleurs sont distribuées par grandes masses* (MERULA, Briss.) (1).

200. MERLE NOIR. — TURDUS MERULA.

(Type du genre *Merula*, Boie et Ch. Bonap.)

DIAGNOSE : *Ailes à penne bâtarde petite, première rémige plus longue que la sixième et beaucoup plus courte que la cinquième, deuxième, troisième et quatrième les plus longues ; plumage noir (mâle adulte); brun dessus, roux et gris dessous (femelle), brun avec des taches rousses et blanches (jeunes).*

Taille : 26 *cent.* 3 *ou* 4 *mill.*

Synonymie : TURDUS MERULA, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 295 : — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 831 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 340 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 199 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 168 ; — Vieill. *Dict.* (1818), t. 20, p. 244, et *Faun. Fr.* p. 161 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 368 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 408 : — Keys. et Blas. *Die Wir-*

(1) Les mâles en général diffèrent beaucoup des femelles, et les jeunes sujets ressemblent plus ou moins à ces dernières.

belt. (1840), p. LI; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840, t. 1. p. 163; — Schleg. *Revue* (1844), p. XLI.

Merula, Briss. *Ornith.* (1760), t. 2, p. 227.

Merula vulgaris, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 17.

Buff. *Pl. enl.* 2, *mâle* sous le nom de *Merle commun;* 555, *femelle.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 166, *mâle;* 167, *femelle;* 168, 169, *variétés;* 170, *jeune.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 72.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 20, f. 3.

Vulgairement : Merle commun.

Mouviard *de nos campagnards.*

Description. *Mâle.* Tête, cou, corps, ailes et queue entièrement d'un noir profond; bec et bord libre des paupières jaunes; pieds et iris d'un brun noir.

Femelle : D'un brun noisette en-dessus; blanc gris et tacheté longitudinalement de brun au devant du cou; roussâtre et varié de noirâtre à la poitrine; cendré brunâtre à l'abdomen, avec des traits longitudinaux sur les tiges des plumes; bec brun; pieds et iris noirâtres.

Jeunes avant la première mue : Plumage brun, avec une tache roussâtre au milieu de chaque plume; bec et pieds bruns.

Pendant la mue, le plumage du mâle noircit, le bec jaunit et les taches rousses disparaissent.

Après la seconde mue, il ne diffère plus de celui des vieux sujets.

Variétés accidentelles. Le plumage du Merle offre de fréquentes variétés. On trouve des sujets entièrement blancs, d'autres tapirés de blanc, avec la queue ou la région auriculaire blanche: j'en possède un gris de lin, et en ai vu un autre couleur isabelle.

Historique. On trouve le Merle noir dans presque toute l'Europe. Il est répandu en France, où il vit sédentaire dans quelques localités.

Il niche dans les bois, sur les buissons, rarement sur les arbres élevés, souvent très-près du sol, quelquefois au pied d'un taillis, sur le

revers d'un fossé boisé. Son nid, assez artistement construit, en forme d'écuelle profonde, est composé de terre détrempée, de mousse et de racines. Sa ponte est de quatre à six œufs verdâtres, bleuâtres ou d'un gris sombre, avec des taches plus ou moins nombreuses et plus ou moins grandes, d'un roux de rouille, bleuâtres ou olivâtres et cendrées, quelquefois peu apparentes et presque confondues.

Grand diam., 3 cent. environ ; petit diam., 2 cent. 1 mill.

Cet oiseau vit solitaire ; il est défiant, très-farouche et voyage isolément ou par petites familles. Pris jeune, il s'apprivoise aisément, apprend à siffler et même à parler. Sa chair est très-savoureuse, surtout lorsqu'elle est grasse.

Observations. P. Roux a figuré dans l'atlas de son *Ornithologie Provençale* (pl. 170), une variété constante qui a, dans sa jeunesse, la queue traversée par une large bande blanche, qui disparaît dès la première mue. Cette variété paraît très-commune sur les hautes montagnes des environs de Nice. M. Gerbe l'a rencontrée fréquemment sur le marché de cette ville, en août 1847 ; il l'a également observée deux fois dans les environs de Paris.

201. MERLE A PLASTRON. — TURDUS TORQUATUS.

(Type du genre *Copsychus*, Kaup.)

Diagnose : *Ailes à penne bâtarde presque nulle ; première rémige plus longue que la quatrième et surtout que la cinquième, deuxième la plus longue; plumage noirâtre, avec un plastron blanc ou blanchâtre sur la poitrine et les rémiges liserées en dehors de cette dernière teinte.*

Taille : 29 *cent. environ.*

Synonymie : Turdus torquatus, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 296 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 832 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 343 : — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 198 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 166 ; — Vieill. *Dict.* (1818), t. 20, p. 277, et *Faun. Fr.* p. 162 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 368 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 408 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt* (1840), p. LI ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 163 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XLI.

Merula montana, Briss. *Ornith.* (1760), t. 2, p. 250.

Merula torquata, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 17.

Buff. *Pl. enl.* 182, *jeune* sous le nom de *Merle de Montagne;* 516, *mâle adulte* sous celui de *Merle à collier.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 171, *mâle;* 172, *femelle.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 73.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 20, f. 4.

Description. *Mâle.* Parties supérieures d'un brun noir enfumé; gorge, devant du cou, abdomen et ventre d'un brun noir moins intense, avec les plumes bordées de gris plus ou moins blanchâtre; un large plastron, sur le haut de la poitrine, d'un blanc pur au printemps, d'un blanc sale et quelquefois varié de brunâtre en automne; ailes semblables au manteau, avec les petites et les moyennes couvertures bordées de gris et la plupart des rémiges frangées en dehors de la même couleur; bec en partie jaune en été et noirâtre en automne; pieds bruns; iris noisette.

Femelle : D'un brun fuligineux, avec les bordures des plumes grisâtres; le plastron roussâtre; le devant du cou blanc et tacheté longitudinalement de brun, le bec sans jaune.

Jeunes avant la première mue : Plastron peu apparent, étroit, d'une teinte roussâtre et varié d'un brun gris; le reste comme chez la femelle.

Variétés accidentelles : On en cite de toutes blanches et de tapirées de blanc.

Historique. On trouve le Merle à plastron dans presque tout le nord de l'Europe, en Suisse, dans les Vosges, les Hautes-Alpes, l'Auvergne, les Pyrénées, la Savoie, la Grèce.

Il est de passage dans le nord de la France, en automne, vers la fin de novembre, et au printemps, vers la fin d'avril ou au commencement de mai.

Il niche à terre, au pied d'un buisson, dans les haies. Sa ponte est de quatre à six œufs verdâtres ou bleuâtres, avec des taches d'un cendré foncé, d'un brun noirâtre ou d'un roux de rouille. Ces taches sont ordinairement plus nombreuses vers le gros bout.

Grand diam., 3 cent. environ; petit diam., 2 cent. 2 mill.

Cet oiseau vit sur les hautes montagnes boisées et rocheuses. Il voyage isolément ou par petites familles comme le Merle noir, et sa chair a la même délicatesse.

202. MERLE A GORGE NOIRE. — TURDUS ATROGULARIS.

Diagnose : *Plumage cendré olivâtre en dessus ; brun roux en dessous, avec la face, les joues et le devant du cou noirs (mâle) ; le devant du cou roux strié de noir, et une tache en fer à cheval noirâtre marqué de cendré (femelle) ; devant du cou blanc encadré de taches noires ou brunes (jeunes).*

Taille : 29 *cent. environ.*

Synonymie : Turdus atrogularis, Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 169, et 3.e part. (1835), p. 93 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 164.
Merula atrogularis, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 17.
Turdus atrigularis, Schleg. *Revue* (1844), p. XLI.

Description. *Mâle :* Dessus de la tête, du cou et du corps cendré olivâtre, un peu plus foncé à la tête ; face, joues, devant du cou et haut de la poitrine d'un noir profond, nuancé de cendré sur cette dernière partie ; bas de la poitrine, milieu de l'abdomen et flancs d'un blanchâtre lavé de roussâtre sur ces dernières parties ; sous-caudales roussâtres, toutes terminées de blanc ; couvertures alaires semblables au manteau, finement liserées de cendré jaunâtre ; bec d'un brun noirâtre, avec la mandibule inférieure jaune à sa base ; pieds et iris bruns.

Femelle : Parties supérieures d'un gris olivâtre, avec des teintes plus foncées sur les ailes ; devant du cou d'un roux jaunâtre, strié longitudinalement de noir ; poitrine avec une tache en fer à cheval, d'un noir marqué de grisâtre ; abdomen d'un cendré blanchâtre, marqué de stries grises vers les flancs ; sous-caudales d'un blanc nuancé de brun jaunâtre.

Jeunes de l'année : Parties supérieures et joues d'un cendré olivâtre ; devant du cou blanchâtre, encadré latéralement par une rangée de taches longitudinales qui se réunissent, sur la poitrine, à un espace maculé de noir ou de brun ; le

reste des parties inférieures blanchâtre, avec les flancs cendrés et marqués de taches angulaires brunes (1).

Historique. Ce Merle habite la Sibérie et se montre accidentellement dans l'est de l'Europe.

Ses mœurs, ses habitudes, son régime et sa propagation sont inconnus.

263. MERLE PALE. — TURDUS PALLIDUS.

Diagnose : *Plumage brun olivâtre en dessous ; roux en dessus, avec de larges sourcils blancs.*

Taille : 23 *cent. environ.*

Synonymie : Turdus pallidus, Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 815 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 334 ; — Temm. *Man.* 3.e part. (1825), p. 97 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 17 ; Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LI ; — Schinz. *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 166.

Turdus pallens, Pall d'après Schleg. *Revue* (1844), p. XL.

Description : Parties supérieures d'un brun olivâtre, plus ou moins pâle, avec la tête d'une teinte plus foncée ; gorge blanche, légèrement striée de brunâtre ; poitrine et flancs d'un cendré roussâtre : abdomen d'un blanc pur ; sous-caudales blanches, variées de brun olivâtre ; joues comme le vertex ; raie sourcilière d'un roux jaunâtre ; ailes semblables au manteau, avec les moyennes couvertures terminées de blanchâtre ; rémiges et rectrices brunes, les premières bordées de grisâtre, les dernières terminées en pointe, avec les deux plus latérales marquées d'une tache blanche en dedans, plus grande sur la plus externe ; une petite tache de même couleur sur la troisième.

Tel est un individu qui existe dans la collection de M. Hardy.

(1) Ne possédant pas cette espèce, les descriptions que j'en donne me sont fournies par les indications de M. Temminck.

Le sujet décrit par M. Temminck en diffère un peu : la gorge et la poitrine sont unicolores, d'un roux d'ocre ; une tache jaunâtre existe aux joues ; les sous-caudales sont d'un blanc pur et les ailes traversées par une bande jaunâtre.

Ce sont probablement des individus d'âge ou de sexe différent.

Historique. Le Merle pâle habite la Sibérie, le Japon, et se montre accidentellement dans l'est de l'Europe.

L'apparition de cette espèce en Europe est basée, d'après M. Temminck, sur la capture de trois individus. Un d'entre eux aurait été tué en septembre 1823, en Saxe, près de Herzberg.

Ses mœurs, ses habitudes, son régime et sa propagation sont inconnus.

204. MERLE ERRATIQUE. — TURDUS MIGRATORIUS.

Diagnose : *Ailes à penne bâtarde courte ; première rémige plus grande que la troisième, celle-ci plus longue que la quatrième, la deuxième la plus longue de toutes ; plumage brun olivâtre, dessous roux, avec la tête noirâtre (adultes), plus ou moins tacheté de brun en dessous et d'une nuance de brun cendré en dessus (jeune).*

Taille : 24 *cent.* 2 *à* 3 *mill.*

Synonymie : Turdus migratorius, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 292 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 811 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 330 ; — Vieill. *Dict. d'Hist. nat.* (1818), t. 20, p. 230 ; — Temm. *Man.* 3.e part. (1835), p. 91 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 17 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LII ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XXXIX.

Turdus Canadensis, Briss. *Ornith.* (1760), t. 2, p. 225.

Buff. *Pl. enl.* 556, f. 1, sous le nom de *Grive du Canada.*

Vulgairement : Litorne du Canada.

Description. *Mâle en été :* Dessus et côtés de la tête d'un noir ardoisé ; dessus du cou, du corps et sus-caudales d'un brun noirâtre ; devant du cou blanc, marqué longitudinalement de traits noirâtres ; poitrine et abdomen d'un roux très-

vif; bas-ventre d'un blanc pur; sous-caudales brunes, tachetées de blanc; bord libre des paupières blanc; ailes semblables au manteau, avec les moyennes couvertures liserées de cendré; rémiges et rectrices brunes, également bordées de cendré, la plus externe de ces dernières terminée en dedans par une tache blanche, et la suivante par un liséré de même couleur.

Mâle en automne : D'une teinte plus verdâtre en-dessus; toutes les plumes rousses des parties inférieures terminées de blanchâtre.

Femelle en plumage d'été : D'une teinte plus cendrée en dessus; d'un roux moins vif en dessous, avec une partie des plumes de l'abdomen terminées de blanc; celles du croupion, des ailes, de la queue sensiblement usées, surtout les rémiges secondaires et les deux rectrices médianes.

Jeunes avant la première mue : Parties supérieures brun noirâtre, d'un noir mat à la tête, avec des taches et des traits roussâtres au centre des plumes du dos; gorge et milieu du cou d'un blanc légèrement lavé de roux; poitrine et abdomen d'un roux vif, tacheté de noir en travers, à l'extrémité des plumes; bas-ventre blanc; couvertures alaires d'un brun plus clair que celui du manteau; rémiges et rectrices noirâtres, les dernières avec le bout bordé de blanc.

Historique. Le Merle erratique habite particulièrement l'Amérique septentrionale, et se montre accidentellement en Europe.

M. Temminck avance qu'on l'a observé et tué plusieurs fois en Allemagne.

J'ai reçu quelques sujets de New-York, de la Nouvelle-Géorgie et de Terre-Neuve.

Il se reproduit dans l'Amérique du Nord; son nid, comme celui du Merle noir, est composé de petites racines, d'herbes et de terre gâchées. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs, d'un brun verdâtre clair sans taches.

Grand diam., 2 cent. 8 mill.; petit diam., 1 cent. 9 mill.

Les individus de cette espèce se rassemblent vers la fin de l'été et émigrent en troupes plus ou moins nombreuses.

205. MERLE NAUMANN. — TURDUS NAUMANNII.

Diagnose : *Plumage cendré roux en dessus, marqué en dessous de larges taches rousses, frangées de blanc (adultes) et de taches triangulaires d'un brun noirâtre (jeunes).*

Taille : 25 *cent. environ.*

Synonymie : Turdus Naumannii, Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 170 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 17 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. L : — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 165 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XXXIX. Temm. et Laug. *Pl. col.* 514, sous le nom de *Turdus ennomus*, d'après un sujet du Japon.

Description. *Mâle* : Sommet de la tête et région parotique d'un brun foncé ; dessus du cou et du corps d'un cendré roux, passant au roux vif sur les bords des paupières, au croupion et sur les côtés du cou ; poitrine, abdomen et flancs avec les plumes rousses au centre et largement frangées de blanc : milieu du ventre et jambes d'un blanc pur ; sous-caudales rousses ; rémiges et rectrices médianes d'un brun foncé, les latérales d'un roux vif; bec et pieds bruns.

Femelle : Elle ne diffère du mâle que par des teintes un peu plus pâles.

Jeunes de l'année : Ils ne diffèrent des vieux que par les parties inférieures, qui offrent un grand nombre de taches triangulaires d'un brun noirâtre, et quelques plumes rousses frangées de blanc à la poitrine et sur les flancs (1).

Historique. Le Merle Naumann habite la Sibérie et se montre accidentellement dans l'est de l'Europe.

Ses mœurs, ses habitudes, son régime et sa propagation sont inconnus.

(1) Les descriptions de cette espèce, qui m'est inconnue, sont faites d'après les indications de M. Temminck.

2.° *Espèces dont le plumage est grivelé et moucheté* (TURDUS, Briss.)

206. MERLE-GRIVE. — TURDUS MUSICUS.

(Type du genre *Turdus*, Kaup.)

DIAGNOSE : *Ailes à penne bâtarde courte, première rémige plus longue que la quatrième, deuxième et troisième égales et les plus longues ; plumage brun olivâtre en dessus ; blanc roussâtre tacheté de brun en dessous ; flancs cendrés.*

Taille : 23 *cent.* 5 *mill.*

Synonymie : TURDUS MUSICUS, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 292 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 809 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 327 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 195 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 164 ; — Vieill. *Dict.* (1818), t. 20, p. 223, et *Faun. Fr.* (1828), p. 135 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 369 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 408 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 17 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LI ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 161 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XL.

Buff. *Pl. enl.* 406.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 159, *adulte ;* 160, variété maculée de blanc.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 78, f. 1.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 20, f. 1.

Vulgairement : Grive, Grive chanteuse.

DESCRIPTION. *Mâle* : Gris brun, nuancé d'olivâtre en dessus, avec quelques taches roussâtres à l'extrémité des petites et moyennes couvertures des ailes, lorums et tour des yeux jaunâtres ; côtés de la tête, du cou, de la poitrine et du corps d'un blanc roussâtre, varié de taches noirâtres ; gorge d'un blanc roussâtre sans taches ; abdomen d'un blanc pur, avec des taches noirâtres plus petites et moins nombreuses que celles de la poitrine ; sous-caudales tachetées de gris et de

roux sur un fond blanc sale ; bec brun, plus foncé en dessus qu'en dessous ; pieds d'un gris brun ; iris brunâtre.

Femelle : Elle diffère peu du mâle ; les taches rousses de l'extrémité des moyennes couvertures sont, chez elle, moins étendues et moins foncées.

Les teintes de l'un et l'autre sujet sont plus claires au printemps qu'en automne.

Jeunes avant la première mue : Ils ont les plumes des parties supérieures bordées de roussâtre, et celles des parties inférieures tachetées de brun.

Variétés accidentelles : Le plumage de cette espèce est sujet à de fréquentes variations. J'ai un individu d'un blanc pur et un autre tapiré de blanc ; on en cite de couleur isabelle et de roux ardent.

Historique. On trouve la Grive dans toute l'Europe, en Sibérie, et très-communément en France.

Elle se reproduit dans beaucoup de localités du centre et surtout du nord de la France. Son nid, qu'elle pose sur les arbres peu élevés, est artistement construit avec des fétus d'herbe, de la mousse, de très-petites bûchettes, maintenus ensemble par une forte couche de terre gâchée, qui en forme, à elle seule, la surface intérieure. Sa ponte est de quatre à six œufs, d'un bleu verdâtre plus ou moins vif, avec quelques points noirs ou d'un brun noir sur le gros bout ; quelquefois ces taches manquent tout-à-fait.

Grand diam., 2 cent. 8 mill. ; petit diam., 1 cent. 5 mill.

La Grive voyage par paires ou par petites familles composées de cinq à dix individus, et jamais par grandes bandes. En automne, époque de ses migrations, elle se répand presque partout, et se tient alors volontiers dans les champs de choux, qui avoisinent les haies et les bosquets, dans les plans de vigne, dans les vergers d'oliviers et de figuier. Son second passage a lieu en mars, mais on la voit alors en petit nombre et seulement par couples. Sa nourriture consiste en baies, en fruits mous, en insectes et en vers.

C'est, de toutes les espèces du genre Merle, la plus délicate et la plus recherchée des gourmands. Elle est surtout d'un goût exquis en automne, lorsqu'elle est grasse et qu'elle s'est nourrie pendant quelques jours de raisins, de figues et d'olives.

207. MERLE DRAINE. — TURDUS VISCIVORUS.

(Type du genre *Ixocossyphus*, Kaup.)

Diagnose : *Ailes à penne bâtarde presque nulle ; première rémige aussi longue ou plus longue que la quatrième; plumage brun olivâtre en dessus, jaunâtre en dessous, avec des taches brunes en fer de lance et ovalaires ; lorums d'un gris blanchâtre.*

Taille : 30 *cent.* 5 *mill.*

Synonymie : Turdus viscivorus, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. I, p. 291 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. I, p. 806 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 326 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 191 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 160 ; — Vieill. *Dict.* (1818), t. 20, p. 228, et *Faun. Fr.* p. 157 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 369 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 408 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 17 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LI ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 160 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XXXIX.

Turdus major, Briss. *Ornith.* (1760), t. 2, p. 200.

P. Roux, *Ornith. Prov.* 162 ; pl. 163, *variété rousse.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 77.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 19, f. 4.

Vulgairement : Grosse Grive.

Grive du pays *de nos campagnards.*

Description. *Mâle au printemps* : Gris brun en dessus, nuancé de roussâtre, surtout au croupion ; blanc jaunâtre en dessous, avec de petites taches brunes sur les côtés du cou, d'autres en fer de lance à la gorge, d'autres ovalaires à la poitrine, à l'abdomen, et d'oblongues sur les sous-caudales ; tour des yeux cendré ; joues et côtés du cou d'un cendré lavé de jaunâtre et varié de taches brunâtres ; ailes pareilles au manteau, avec les petites couvertures terminées de blanc ; moyennes et grandes couvertures, rémiges et rectrices bordées en dehors d'une teinte d'un cendré roussâtre ; les trois rec-

trices externes avec un peu de blanc à leur extrémité ; bec jaunâtre à sa base et brun dans le reste de son étendue ; pieds roussâtres ; iris noisette brunâtre.

Mâle en automne : D'une teinte plus roussâtre en dessus et plus jaune en dessous, surtout à la poitrine et aux flancs ; les trois rectrices externes avec un grand espace blanc à leur extrémité, les autres pennes terminées seulement par un léger liseré de cette couleur.

Femelle : Elle ne diffère du mâle que par une teinte plus claire en dessus et plus roussâtre en dessous.

Jeunes avant la première mue : Ils ont les parties supérieures tachetées de jaunâtre, et les plumes des ailes et de la queue bordées de cette couleur ; le reste comme chez les adultes.

Historique. La Draine habite une grande partie de l'Europe. Elle est répandue en France et en Allemagne; est sédentaire dans nos départements septentrionaux et de passage en Provence et en Lorraine; quelques individus cependant y sont sédentaires comme dans notre contrée.

Elle niche de très-bonne heure ; j'ai vu quelquefois des jeunes dans les premiers jours d'avril. Son nid, qu'elle pose sur les hêtres, les chênes, les pins, est assez artistement construit avec des bûchettes, des herbes, des fibres radicales et de la terre gâchée. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs oblongs, d'un blanc grisâtre, très-rarement roussâtre, avec des points et des taches d'un brun rouge plus ou moins vif; généralement ces taches sont peu nombreuses.

Grand diam., 3 cent. ; petit diam., 2 cent. 1 mill.

Comme l'espèce précédente, la Draine voyage par couples ou par petites familles ; comme elle aussi, se nourrit de fruits, de vers et d'insectes. Elle aime beaucoup le fruit du gui, et contribue, selon quelques auteurs, à propager cette plante parasite, dont elle répandrait au loin les graines que la digestion n'aurait point altérées. Sa chair est moins estimée que celle de la précédente.

208. MERLE DORÉ. — TURDUS AUREUS.

(Type du genre *Oreocincla*, Gould.)

Diagnose : *Ailes à penne bâtarde assez développée, première rémige aussi longue que la cinquième et plus courte que la qua-*

trième ; plumage brun olivâtre en dessus, jaunâtre en dessous, marqué de taches en forme de croissant

Taille : 26 *à* 27 *cent.*

Synonymie : Turdus aureus, Hollandre, *Faun. de la Moselle* (1825), *id. op.* (1836), p. 60.

Turdus varius *seu* Withei, Temm. *Man.* 3.e part. (1840), p. 602 (1).

Oreocincla Withei, Ch. Bonap. et *Turdus auroreus*, *Birds* (1838), p. 17.

Turdus varius, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LII; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 161.

Turdus auroreus ou Withei ou varius. Schleg. *Revue* (1844), p. XL, XLI, XLII.

Description : Parties supérieures d'un brun olivâtre clair, à reflets dorés obscurs, avec l'extrémité de chaque plume marquée d'une tache noire en forme de demi-lune, dont le côté antérieur est légèrement concave ; parties inférieures d'un blanc jaunâtre, qui se fond sur les côtés avec les teintes plus foncées du dessus du corps, à la gorge, au cou, à la poitrine ; d'un blanc pur à l'abdomen et aux sous-caudales, avec les plumes terminées par une légère tache noire également en demi-lune et coupée carrément ou en ligne droite en avant (2) ; couvertures supérieures des ailes noires, avec la tige et la pointe jaune d'ocre ; rémiges primaires d'un brun noirâtre, liserées de roussâtre et blanches en dedans, la première exceptée ; rémiges secondaires roussâtres en dehors et noirâtres en dedans, avec la partie mitoyenne intérieure blanche ; pennes caudales noires, à l'exception des quatre médianes qui sont d'un roux olivâtre en dessus, les suivantes terminées de blanc, et la plus externe bordée de roussâtre ; bec et pieds bruns.

(1) M. Temminck, qui s'est fait une loi de respecter les droits de priorité, aurait dû, ce me semble, adopter le nom de *aureus* proposé par M. Hollandre, ce nom étant de beaucoup antérieur à ceux de *varius* et *Withei*, créés l'un par Horsfield, l'autre par Eyton.

(2) Dans la Draine ces taches sont plus petites, triangulaires et en fer de lance.

Tel était un individu tué près de Metz et déposé dans le musée de cette ville.

Historique. Cette espèce habite la Sibérie et le Japon, et se montre accidentellement en Europe.

M. Hollandre, conservateur du Musée d'histoire naturelle de Metz, dit, dans sa *Faune de la Moselle*, (p. 61), qu'un individu de cette espèce a été tué en la compagnie d'autres Grives, à quelques lieues de cette ville, dans le mois de septembre 1788, et qu'il fait partie de la collection qui lui est confiée, et qu'un individu semblable existait au Muséum de Paris, sous le nom de Draine variété A.

M. Temminck, de son côté, nous apprend (p. 602 de la 4.e partie du *Manuel d'ornithologie*) qu'un sujet a été tué en Angleterre, deux à Hambourg, un sur le Rhin, un autre en Allemagne ; mais sans indication de localités, et qu'on parle vaguement de quelques autres captures.

Ses mœurs, ses habitudes, son régime et sa propagation sont inconnus.

Observations. M. Temminck dit que le Merle doré offre deux races : l'une aurait pour patrie le Japon et se montrerait accidentellement en Europe ; l'autre se trouverait répandue depuis les îles de la Sonde jusqu'à la Nouvelle-Hollande. Il ajoute que, contrairement à son opinion, M. Gould en fait deux espèces, et serait porté à en faire une troisième des individus provenant de l'Australie. Mais des sujets tués à Hambourg, qu'il a pu comparer avec d'autres venus du Japon, de Java et de l'Australie, ne lui ont présenté aucune différence sensible dans la coloration du plumage. Il n'a remarqué qu'une légère variation de longueur et de grosseur du bec entre les premiers et ceux de Java, et une taille plus forte dans ceux de l'Australie.

MM. de Keyserling, Blasius et Schlegel admettent avec M. Gould deux espèces, une qu'ils désignent sous le nom de *Turdus Withei* ou *Witheii* pour les sujets qui habitent le Japon, et qu'on aurait trouvés en divers endroits de l'Europe ; l'autre sous celui de *Turdus varius* pour ceux de Java et de l'Australie, et dont un individu aurait été capturé en Angleterre dans le Hampshire. Ils indiquent en outre le *Turdus auroreus* (Pall.) comme espèce différente, qui aurait été observée plusieurs fois en Allemagne et qui habiterait l'île de Hadick, située sur la côte occidentale de l'Amérique septentrionale. Comme il n'existe que de simples indications ou des descriptions très-incomplètes de ces divers oiseaux capturés en Europe, il est impossible de dire à laquelle de ces deux espèces, ou prétendues espèces appartient celle de cet article, mais il est certain qu'elle appartient à l'une d'elles.

209. MERLE LITORNE. — TURDUS PILARIS.

(Type du genre *Arcenthornis*, Kaup.)

Diagnose : *Ailes à penne bâtarde presque nulle ; première rémige plus longue que la quatrième et surtout que la cinquième ; plumage brun châtain dessus, blanc dessous, avec la tête et la nuque cendrées, la gorge et la poitrine tachetées de noir ; lorums noirs.*

Taille : 27 *cent.* 5 *ou* 6 *mill.*

Synonymie : Turdus Pilaris, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1. p. 291 ; — Briss. *Ornith.* (1760), t. 2, p. 214 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 807 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 330 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 193 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 163 ; — Vieill. *Dict.* (1818), t. 20, p. 234, et *Faun. Fr.* p. 158 ; — G. Cuv. *Rég. An.* 2.e édit. (1829), t. I, p. 369 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 408 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 17 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LI ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 160 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XXXIX.
P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 164.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 76.
Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 19, f. 5.
Vulgairement : Litorne ou Tourdelle.

Description. *Mâle en automne* : Dessus de la tête, du cou et croupion d'un gris cendré, varié de quelques taches noires sur la première partie ; dos et grandes couvertures des ailes d'un brun châtain ; gorge, devant du cou et poitrine d'un roux plus ou moins foncé, avec des taches longitudinales noires ; ventre blanc ; sous-caudales blanches et tachetées de brun ; rémiges brunes, les primaires bordées de cendré, les secondaires de roussâtre ; queue d'un brun noirâtre en dessus et d'un gris cendré en dessous, avec les deux rectrices externes bordées de gris brun et terminées de blanc ; bec noirâtre à sa pointe et jaunâtre dans le reste de son étendue ; pieds et iris brunâtres.

Femelle en automne : Elle a la gorge blanchâtre, et la tête plus variée de noir que le mâle. Au printemps les teintes bleuâtres du cou ne sont pas aussi décidées que celles du mâle.

Mâle au printemps : Le gris de la tête et du cou prend une teinte bleuâtre, et le bec, qui est d'un beau jaune, a la pointe d'un noir profond.

Individu de la Russie tué en été : Dessus de la tête et du cou cendré, avec des taches noires au milieu du vertex ; manteau d'un cendré roussâtre ; croupion et sus-caudales cendrés, avec la tige des plumes d'une teinte blanchâtre ; devant du cou roux pâle, avec des taches oblongues, noires au centre et à l'extrémité des plumes ; côtés de la poitrine noirs, avec des bordures d'un cendré roussâtre ; abdomen blanc ; flancs et sous-caudales de cette dernière couleur avec de larges taches noirâtres ; tarses d'un brun roussâtre ; tout le plumage offre des traces plus ou moins sensibles de l'usé des plumes.

Variétés accidentelles : Je possède une variété rousse et une tapirée de blanc. J'en ai vu une, au musée de Bruxelles, presque entièrement blanche et d'autres tachetées de brun et de roux. M. Gerbe m'a envoyé en communication un sujet à plumage noirâtre, fort curieux, que beaucoup de personnes ont pris pour un merle vulgaire. Ce sujet est moins noir en dessus qu'en dessous ; toutes les plumes sont bordées d'un roux brun ; celles du bas du dos et les sus-caudales ont une nuance cendré roux ; quelques plumes cendrées forment à la partie supérieure du cou une sorte de collier.

Historique. Elle habite les forêts du nord de l'Europe, et se montre de passage régulier dans beaucoup de localités de la France.

Elle niche sur les arbres élevés. On prétend que quelques couples se reproduisent annuellement aux environs de Bergues. Sa ponte est de quatre à six œufs d'un gris verdâtre ou bleuâtre, avec de petites taches d'un roux de rouille ou brunes, quelquefois presque confondues.

Grand diam., 2 cent. 7 à 8 mill. ; petit diam., 2 cent.

La Litorne est l'espèce d'Europe qui émigre le plus tard : elle arrive en France après toutes les autres. En automne, les bandes

émigrantes sont quelquefois composées d'un nombre considérable d'individus. Il en est parmi eux qui se cantonnent à leur arrivée chez nous, et qui passent l'hiver en compagnie du Mauvis et de la Draine. Sa chair n'est pas aussi estimée que celle de cette dernière.

210. MERLE MAUVIS. — TURDUS ILIACUS.

Diagnose : *Ailes à penne bâtarde très-courte ; première rémige beaucoup plus longue que la quatrième ; brun olive en dessus, blanc marqué de nombreuses taches noirâtres en dessous ; flancs d'un roux vif ; longue et large raie sourcilière blanchâtre.*

Taille : 22 *cent.*

Synonymie : Turdus iliacus, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 292 ; — Briss. *Ornith.* (1760), t. 2, p. 208 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 808 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 329 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 196 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 165 ; — Vieill. *Dict.* (1828), t. 20, p. 236, et *Faun. Fr.* p. 159 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 370 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 17 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. L ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 162 ; — Schleg. *Revue crit.* (1844), p. XL.
Buff. *Pl. enl.* 51.
P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 561.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 78, f. 2.
Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 20, f. 2.

Description. *Mâle au printemps* : Brun olivâtre en dessus, avec l'extrémité des moyennes couvertures des ailes un peu tachée de blanc roussâtre ; quelques grandes couvertures et les rémiges bordées en dehors de cendré ; parties inférieures d'un blanc pur, nuancé de roussâtre sur les côtés du cou, à la poitrine, et varié de taches oblongues, d'un brun noirâtre, excepté au milieu du ventre ; flancs d'un roux ardent ; sous-caudales flammées de brun ; une bande blanche au-dessus des yeux, s'étendant du bec à la nuque ; bec brun noir, moins coloré en dessous vers la base ; pieds grisâtres ; iris brun.

Mâle en automne : D'une teinte un peu rembrunie en dessus, moins de cendré sur les ailes, plus de roussâtre au cou et à la poitrine.

Femelle : Elle a la bande sourcilière moins rousse que chez le mâle, et les taches des parties inférieures plus étendues et plus nombreuses.

Le plumage dans l'un et l'autre sexe est, en tout temps, poli et lustré.

Jeunes avant la première mue : Ils me sont inconnus.

Variétés accidentelles : Le plumage de cette espèce est, comme celui de ses congénères, sujet à varier. J'ai un sujet couleur isabelle et en ai vu un, au musée de Bruxelles, presque entièrement blanc.

Historique. Cette espèce habite le nord de l'Europe, la Sibérie, et passe annuellement dans beaucoup de localités de la France.

Elle niche sur les arbres tels que les sorbiers, les aulnes, les sureaux. Sa ponte est de cinq ou six œufs, d'un blanc verdâtre, taché de noir comme ceux de la Grive ordinaire, mais avec les taches plus disséminées et peut-être un peu moins nombreuses. Tels étaient des œufs recueillis par M. J. de Lamotte.

Le Mauvis émigre, comme la Litorne, en très-grandes bandes, mais il arrive avant elle et après la Draine et la Grive ordinaire. Il a le vol plus rapide que toutes ces espèces. L'hiver, il se cantonne comme elles et se tient volontiers alors dans nos champs de choux qui avoisinent des vergers et des bosquets. Sa chair est aussi délicate que celle de la Grive chanteuse.

GENRE LI.

TURDOIDE. — IXOS.

Synonymie : Ixos, Temm. (1840) ; — Schleg. (1844).

Caractères : Bec plus court que la tête, comprimé, fléchi dès la base ; pointe courbée et légèrement échancrée, avec des poils raides à sa base ; narines basales, latérales, ovoïdes, à moitié fermées par une membrane nue ; pieds courts, faibles, à tarse plus court que le doigt du milieu ;

l'externe soudé par la base ; ongles courts et grêles ; ailes courtes, arrondies ; la première rémige courte, deuxième, troisième et quatrième étagées, quatrième, cinquième et sixième les plus longues (1).

Observations. Ce genre n'est jusqu'à ce jour représenté, en France, que par une seule espèce.

M. de Selys-Longchamps m'écrit que M. Thompson cite une autre espèce, *l'Ixos chrysorrhœus* (Lath.), qui aurait été tué en Irlande ; mais suivant mon honorable ami ce serait un sujet échappé de cage.

211. TURDOIDE OBSCUR. — IXOS OBSCURUS.

Diagnose : *Ailes à penne bâtarde longue ; première rémige plus courte que la sixième ; teinte générale brune en dessus ; cendrée en dessous.*

Taille : 21 *cent. environ.*

Synonymie : Ixos obscurus, Temm. *Man.* 4.e part. (1840), p. 608 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XLII.

Description. *Mâle et femelle* : Tête d'un brun sombre ; dessus du cou et du corps d'un brun terreux, un peu lustré sur les ailes ; poitrine et flancs d'un brun clair, tirant un peu sur le roussâtre ; milieu de l'abdomen d'un cendré blanchâtre ; bas-ventre, sous-caudales d'un blanc assez pur ; queue d'un brun noirâtre ; bec et pieds noirs.

La *femelle*, suivant M. Temminck, ressemble au mâle.

Historique. Cet oiseau habite le midi de l'Espagne et les parties occidentales du nord de l'Afrique.

Le sujet que je possède m'a été fourni par M. Boissonneau, qui m'a assuré l'avoir reçu de l'Andalousie où l'espèce serait assez commune.

Mœurs, habitudes, régime et propagation inconnus.

(1) Temm. *Man. d'Ornith.* 4.e partie, 606. — M. Temminck prend la penne bâtarde pour la première rémige.

GENRE LII.

PÉTROCINCLE. — PETROCINCLA.

Synonymie : Turdus, Linn. (1766) ; — Gmel. (1788) ; — Lath. (1790) ; — Mey. et Wolf (1810) ; — Temm. (1815); — Vieill. (1816) ; — Schinz (1840); — Schleg. (1844).
Petrocincla, Vigors (1825) ; — Keys. et Blas. (1840).
Petrocossyphus, Boie (1826).
Petrocincla et Petrocossyphus, Ch. Bonap. (1838).

Caractères. Bec allongé, sub-cylindrique, plus large que haut à sa base, à bords de la mandibule inférieure taillés, vers la pointe, dans le sens de la courbure de la mandibule supérieure ; narines basales, latérales, ovoïdes, à moitié fermées par une membrane ; tarses de moyenne longueur ; ailes à penne batarde, allongées, dépassant le milieu de la queue ; celle-ci médiocre, tronquée.

Considérations générales. Les oiseaux qui composent ce genre vivent presque constamment sur les montagnes nues, arides et rocheuses, sur les masures, les châteaux en ruines. Il sont beaucoup plus insectivores que les Merles, quoique cependant ils se nourrissent aussi de baies. Leur naturel est solitaire ; jamais ils n'émigrent en bandes. Ils nichent dans les fentes et les trous des rochers, des vieux édifices, et n'habitent que les pays tempérés et chauds.

Le mâle et la femelle sont semblables dans les uns et diffèrent dans les autres. Les jeunes avant leur première mue se distinguent des adultes.

Leur mue est simple.

Observations. Pour le plus grand nombre des ornithologistes, les espèces qui composent cette division font partie des Merles proprement dits. Mais, en supposant qu'on ne doive pas les distinguer génériquement, il serait beaucoup plus rationnel de les ranger parmi les Traquets, avec lesquels elles ont de grandes affinités, qu'avec les Merles, dont elles n'ont que la taille et le facies. Tous les caractères qui les différencient de ces derniers, les rapprochent des premiers ; et c'est surtout par les mœurs, les habitudes, les circonstances de repro-

duction que les Pétrocincles ont avec les Traquets le plus de rapports. Ils vivent solitaires comme eux ; se tiennent constamment dans les lieux découverts ; font entendre un chant fort analogue au leur ; ont un balancement de haut en bas non seulement de la queue, mais de tout le corps, et nichent à couvert, leur nid ne renfermant jamais de terre gâchée comme celui des Merles proprement dits.

Les auteurs qui ont adopté le genre Pétrocincle y rangent les *T. saxatilis* et *cyaneus*. Cependant, le prince Ch. Bonaparte prend ces deux espèces pour types de deux genres distincts. Il conserve au *T. saxatilis* le nom générique de *Petrocincla*, et donne celui de *Petrocossyphus*, proposé ultérieurement par Boie, au *T. cyanus*. A l'exemple de Vigors, Boie, de Keyserling et Blasius, je comprendrai ces deux espèces dans une seule division.

212. PÉTROCINCLE DE ROCHE. — PETROCINCLA SAXATILIS.

Diagnose : *Ailes à penne bâtarde très-courte ; première rémige beaucoup plus longue que la troisième ; les deux pennes médianes de la queue plus courtes que les autres : fond du plumage roux ou roussâtre en dessous.*

Taille : 20 *cent.* 6 *ou* 7 *mill.*

Synonymie : Turdus saxatilis, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 294 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 833 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 336 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 200 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 172 ; — Vieill. *Dict.* (1818), t. 20, p. 281, et *Faun. Fr.* p. 163 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 411 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. I p. 167 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XLII.

Merula saxatilis, Briss. *Ornith.* (1760), t. 2, p. 238, et *M. Saxatilis minor*, p. 249, *jeune sujet* ou peut-être une *femelle*.

Lanius infaustus et minor, B. Gmel. *lib. cit.* t. 1, p. 310.

Petrocincla saxatilis, Vig. *Zool. Journal* (1825) ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 16 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. L.

Petrocossyphus saxatilis, Boie, *Isis* (1826), p. 972.

Buff. *Pl. enl.* 262, *mâle adulte.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 175, *mâle adulte;* 176, *femelle.*
Gould, *Birds of Eur.* pl. 86.
Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 21, f. 1, *mâle* et *femelle.*
Vulgairement : **Merle de roche.**

Description. *Mâle* : Tête et cou d'un bleu cendré ; dos noir, tacheté d'un peu de blanc au milieu, d'un blanc pur au croupion ; sus-caudales, les plus près du dos, d'un noir bleuâtre varié de roussâtre ; les autres d'un roux ardent ; poitrine, abdomen et sous-caudales d'un roux vif ; couvertures des ailes d'un brun noirâtre, avec les petites et quelques-unes des moyennes terminées de grisâtre ; rémiges brunes ; rectrices d'un roux très-ardent, excepté les deux médianes qui sont brunes ; bec et pieds noirâtres ; iris brun clair.

Femelle : Parties supérieures d'un brun terne, nuancé de cendré et marqué de petites taches noirâtres, plus apparentes sur la tête et sur le croupion, qui offre en outre une teinte jaunâtre ; sus-caudales d'un roux vif ; gorge et devant du cou d'un blanc jaunâtre, avec les plumes liserées de cendré ; poitrine et abdomen d'un roux clair, avec des raies onduleuses transversales, brunes et blanchâtres ; ailes pareilles au manteau, avec un peu de blanchâtre à l'extrémité des couvertures ; queue d'un roux moins ardent que chez le mâle, avec les deux plumes médianes d'un brun roussâtre.

Jeunes avant la première mue : D'un brun cendré en dessus, avec chaque plume traversée par une tache d'un blanc roussâtre ; parties inférieures marquées de taches d'un gris roussâtre plus foncé que dans les adultes ; moyennes et grandes couvertures claires, largement bordées d'une teinte d'un cendré roux ; queue de la même couleur que celle de la femelle ; bec et pieds bruns.

Historique. Il habite l'Europe méridionale, l'Italie, la Sicile, la Corse, le midi de la France, les Pyrénées, le Dauphiné, la Franche-Comté et la Suisse.

Il niche ordinairement dans les fentes des rochers, dans les trous des vieilles tours, des masures. M. Crespon a obtenu des œufs et des

petits de couples qui avaient établi leur résidence dans les arènes et sur le clocher de la citadelle de Nîmes. Son nid est composé de mousse, de brins d'herbe à l'extérieur et de fines racines à l'intérieur. Sa ponte est de quatre à cinq œufs presque ronds, d'un blanc verdâtre sans taches. On trouve des variétés avec quelques points roussâtres, peu apparents, au gros bout.

Grand diam., 2 cent. 8 mill.; petit diam., 1 cent. 9 mill.

Cet oiseau se tient, l'été, sur les hautes montagnes nues, et descend à l'automne sur les coteaux arides et pierreux. Il aime à se percher au plus haut des branches mortes qui couronnent les arbres élevés. Il fréquente aussi les vieux édifices et s'avance quelquefois jusqu'au sein des villes. A l'automne il se nourrit de baies du pistachier slentisque et de figues, devient alors fort gros, et est un excellent manger.

Observations. Le professeur Calvi (*Cat. Ornit. di Genova*, p. 22) et le marquis Durazzo (*Uccelli Liguri*, p. 42) avancent que les individus qui se reproduisent sur les montagnes qui avoisinent la mer ont toujours une grande tache sur le dos, et que cette tache manque complètement chez ceux qui se propagent sur les montagnes de l'intérieur.

213. PÉTROCINCLE BLEU. — PETROCINCLA CYANEA.

Diagnose : *Ailes à penne bâtarde assez longue ; première rémige plus courte que la troisième ; les deux pennes médianes de la queue dépassant un peu les suivantes ; fond du plumage bleu ou bleuâtre.*

Taille : 23 *cent.* 3 *mill.*

Synonymie : Turdus cyanus, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. I, p. 296; — Gmel. *Syst.* (1788), t. I, p. 834; — Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 345; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 203; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 174; — Vieill. *Dict.* (1818), t. 20, p. 251, et *Faun. Fr.* (1828), p. 163; — Schinz, *Europ. Faun* (1840), t. I, p. 168; — Schleg. *Revue* (1840), p. XLII.

Merula coerulea, Briss. *Ornith.* (1760), t. 2, p. 282.

Turdus solitarius, *femelle*, et Manillensis, *jeune*, Lath. *Loc. cit.* p. 345.

Petrocincla cyana, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. L.

Petrocossyphus Cyaneus, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 16.

Buff. *Pl. enl.* 250, *mâle* sous le nom de *Merle solitaire femelle d'Italie.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 173, *mâle ;* 174, *femelle.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 87.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 21, f. 2.

Description. *Mâle vieux* : Entièrement d'un bleu assez foncé, à reflets, partout ailleurs qu'aux ailes et à la queue ; ailes noires, avec les couvertures claires et les rectrices bordées de bleu obscur ; bec et pieds noirâtres ; iris brun foncé.

Femelle : D'un brun bleuâtre, avec les plumes bordées de cendré en dessus ; cou et poitrine avec des taches roussâtres ; sur le ventre et les côtés du corps des raies transversales brunes.

Jeunes avant la première mue : Ils ont, selon M. Temminck, les parties supérieures d'un brun cendré, parsemées de petites taches blanches, avec une légère teinte bleuâtre sur le cou et le dos; les ailes et la queue d'un brun noirâtre.

Après la première mue et à l'âge d'un an : Les mâles ont le plumage d'un bleu plus obscur, avec des croissants noirs et bleuâtres, étroits, disposés alternativement sur les parties inférieures ; quelquefois il en existe aussi sur les parties supérieures, mais ils sont moins apparents et ont une teinte roussâtre.

Historique. Le Petrocincle bleu habite le midi de l'Europe, l'Espagne, la Sardaigne, la Corse, la Sicile, la Morée et le midi de la France, où il est sédentaire.

Il se montre annuellement dans la Franche-Comté, aux environs de Besançon.

Il niche toujours dans quelque trou de rocher ou d'un bâtiment en ruines. Son nid est composé de feuilles, de racines, de bourre et de crins. Sa ponte est de cinq ou six œufs oblongs, d'un bleu verdâtre pâle et sans taches.

Grand diam., 2 cent. 8 ou 9 mill. ; petit diam., 2 cent. environ.

Ce Pétrocincle ne se repose que très-accidentellement sur les arbres. On le voit toujours sur les points les plus culminants des tours isolées, des vieux édifices, des rochers escarpés; sur ceux principalement qui

ont à leur pied de grandes cavernes ou de profondes et larges anfractuosités qui puissent lui offrir un abri. Il est plus insectivore que le précédent. Sa voix est des plus suaves et des plus mélancoliques.

Observations. Le Merle azuré (*Turdus azureus* , Lebrun), indiqué par M. Crespon dans sa *Faune méridionale* (p. 179), est bien certainement un hybride de cette espèce et de la précédente ; c'est pourquoi je m'abstiendrai de le décrire.

GENRE LIII.

TRAQUET. — SAXICOLA.

Synonymie : Motacilla , Linn. (1766) ; — Gmel. (1788).
Vitiflora et Rubetra , Briss. (1760).
Sylvia , Lath. (1790) ; — Temm. (1815).
Saxicola , Bechst. (1802) ; — Mey. et Wolf (1810) ; — G. Cuv. (1817) ; — Temm. (1820) ; — Less. (1831) ; — Keys. et Blas. (1840) ; — Schinz (1840) ; — Schleg. (1844).
OEnanthe , Vieill. (1816).
Saxicola et Vitiflora ,Ch Bonap. (1838).

Caractères. Bec grêle, droit, très-fendu, plus large que haut à la base, qui est garnie de quelques poils : mandibule supérieure un peu obtuse, échancrée et courbée seulement à la pointe : narines ovalaires, à moitié fermées par une membrane ; tarses longs, grêles, comprimés ; ailes allongées ou de moyenne longueur, atteignant le milieu de la queue ou la dépassant : queue moyenne, légèrement arrondie, ou carrée, composée de douze pennes.

Considérations générales. Les oiseaux que comprend ce genre, connus sous les noms de Motteux, Tariers, Traquets, vivent, les uns dans les lieux incultes, dans les terres labourées ; les autres dans les prairies , les pâturages , sur les bords des rivières , des ruisseaux ; il en est qui se tiennent de préférence dans les lieux arides et pierreux, sur les montagnes rocheuses. Tous aiment à se percher sur des points culminants : ceux-ci sur une plante élevée, sur les branches nues d'un buisson, d'un arbuste ; ceux-là sur une pierre, sur une grande motte, sur les aspérités les plus saillantes d'un rocher. Tous

sont insectivores et baccivores, et ont une chair des plus exquises, surtout vers la fin de l'été.

Le mâle et la femelle ont ordinairement une livrée différente. Les jeunes en ont toujours une particulière.

Leur mue est simple en automne et ruptile au printemps.

Observations. Les Traquets composent, pour la plupart des ornithologistes modernes, deux genres distincts : l'un sous le nom de Motteux *Vitiflora* (Briss.), ou *Saxicola* (Bechst.), comprend les espèces qui ont les parties supérieures uniformément colorées ; l'autre sous celui de Traquet *Rubetra* (Briss.), ou *Pratincola* (Koch.), renferme celles dont ces mêmes parties sont tachées. Sans adopter ces divisions génériques, j'établirai cependant une distinction entre les Motteux et les Traquets.

1.° MOTTEUX. — VITIFLORA (Briss.)

Plumage, en dessus, coloré d'une manière uniforme.

214. TRAQUET MOTTEUX. — SAXICOLA ŒNANTHE.

DIAGNOSE : *Sourcil long, blanchâtre ou roussâtre ; première rémige égalant ou dépassant la troisième, les deux rectrices médianes noires, avec leur base blanche ; les latérales de cette dernière couleur avec leur quart postérieur noir.*

Taille : 16 *cent.* 2 *à* 3 *mill.*

Synonymie : MOTACILLA OENANTHE, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 332 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. I, p. 966.

VITIFLORA, VITIFLORA CINEREA et GRISEA, Briss. *Ornith.* (1760); t. 3, p. 449, 452 et 454.

SYLVIA OENANTHE, Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 529 ; — Temm. *Man.* 1.re édit. (1815), p. 135.

SAXICOLA OENANTHE, Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 251 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 382 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 237. — Less. *Ornith.* (1831), p. 413 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LIX ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1 p. 170 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XXXIII.

OENANTHE CINEREA, Vieill. *Dict.* (1818), t. XXI, p. 418, ou *OE. cinereus, Faun. Fr.* p. 187

VITIFLORA OENANTHE, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 16.

Buff. *Pl. enl.* 554, f. 1, *mâle ;* f. 2, *femelle.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 198, f. 1, *mâle ;* f. 2, *partie de la femelle.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 90.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 22, f. 2.

Vulgairement : Motteux ou Cul-blanc.

DESCRIPTION. *Mâle en été* : Dessus de la tête, du cou, du corps et scapulaires d'un beau gris cendré ; sus-caudales d'un blanc pur ; devant du cou, poitrine, flancs et sous-caudales nuancés de roussâtre ; une large bande d'un beau noir, part du bec, encadre l'œil et s'étend sur la région parotique où elle se dilate ; front, sourcils, menton et milieu de l'abdomen blancs ; ailes noires, avec les couvertures secondaires bordées très-légèrement de fauve, et terminées de grisâtre ; base des deux rectrices médianes et les deux tiers supérieurs des latérales d'un blanc très-pur, le reste des pennes d'un noir profond ; bec, pieds et iris noirs.

Mâle en automne après la mue : Parties supérieures d'un cendré nuancé de roussâtre ; parties inférieures d'un roussâtre plus intense qu'en été ; joues, ailes et queue d'un brun noir, avec les couvertures alaires et les rémiges plus ou moins bordées de roussâtre.

Femelle en été : Un peu moins grande que le mâle ; d'une teinte cendrée en dessus ; d'un roux clair en dessous, plus foncé à la poitrine ; sourcils d'un blanc roussâtre ; lorums et région parotique bruns ; ailes brunes, avec les couvertures bordées de roux et les rémiges bordées et terminées de grisâtre ; queue comme chez le mâle, mais le noir tirant sur le brun.

Femelle en automne : Elle ressemble au mâle dans la même saison, seulement elle est un peu plus rousse.

Jeunes avant la première mue : Parties supérieures nuancées de roussâtre et de gris brunâtre, avec des mouchetures blanches sur la tête et les ailes ; parties inférieures d'un blanc plus ou moins roussâtre, avec la gorge, le devant du

cou, la poitrine plus ou moins mouchetés de noirâtre ; pennes et couvertures alaires bordées et terminées de roux plus ou moins clair ; rectrices terminées par du gris roussâtre ; bec et pieds noirs ; iris brun.

Jeunes après la première mue : Parties supérieures d'un gris mêlé de roussâtre ; front, sourcils et parties inférieures d'un blanc nuancé de roux ; toutes les plumes bordées de cette couleur ; une bande noirâtre va du bec à l'oreille ; croupion et extrémité de la queue roussâtres.

Nota. J'ai obtenu de Dunkerque, dans le mois de mai, des sujets qui sont beaucoup plus forts que ceux qui se reproduisent dans nos plaines, et qui en diffèrent encore par les teintes de leur plumage. Leurs tarses sont plus allongés ; leur taille égale à peu près celle du Traquet rieur ; ils ont le dessus du corps moins gris, nuancé de roussâtre ; le dessous d'un beau roux, surtout à la poitrine, au devant du cou et sur les flancs, et les plumes des ailes d'un noir moins profond.

Historique. Le Traquet Motteux habite les parties tempérées de l'Europe.

A son double passage au printemps et à l'automne, il est commun sur les côtes de Dunkerque, et excessivement abondant sur celles de la Méditerranée dans les environs de Marseille, Hyères, Antibes, etc.

Il niche dans les champs, sous des fagots, dans un tas de bois, de pierres, dans un trou de vieille muraille, toujours enfin sous quelque abri. Sa ponte est de cinq ou six œufs d'un bleu verdâtre pâle, le plus souvent sans taches, mais quelquefois avec de très-petits points peu abondants, bruns ou d'un roux de rouille, sur le gros bout. J'ai vu plusieurs de ces œufs, ainsi pointillés, chez M. Gerbe. M. Moquin-Tandon a observé de son côté cette variété, et une autre à peu près blanche et sans taches.

Grand diam., 2 cent. 2 mill. ; petit diam., 1 cent. 6 mill.

Le Motteux, que nous voyons arriver vers le commencement du printemps, paraît ne se plaire que dans les lieux découverts, peu productifs, et sur les coteaux d'une médiocre élévation. Il ne s'enfonce jamais dans les bois. Son vol, très-irrégulier, n'est pas fort élevé. Ce n'est pas un oiseau d'humeur sociable, bien que plusieurs individus se rapprochent, vers la fin de l'été, pour émigrer ; ils ne forment cependant pas une réunion bien étroite. On les voit toujours dispersés dans un assez grand espace, et s'éviter plutôt que se rechercher.

215. TRAQUET ORIENTAL. — SAXICOLA SALTATRIX (1).

Diagnose : *Première rémige aussi longue que la quatrième des grandes couvertures externes des ailes ; deuxième un peu plus longue que la cinquième, quatrième un peu plus courte que la troisième, qui est la plus longue de toutes.*

Taille : 17 *cent.* 1/2.

Synonymie : Saxicola saltator, Ménétries, *Cat. Cauc.* (1836), p. 30 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt*, (1840), p. LIX ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XXX.

Vitiflora saltatrix, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 16.

Description. Parties supérieures d'un gris brunâtre, nuancé d'isabelle ; parties inférieures d'un blanc également nuancé d'isabelle, particulièrement à la région des oreilles, sur les côtés du cou, sur le haut de la poitrine et sur les flancs ; milieu de l'abdomen, tour des yeux, d'un blanc pur ; une raie blanchâtre s'étend des narines à la région auriculaire en passant au-dessus des yeux ; rémiges brunes, bordées et terminées, la plupart, de blanc tirant plus ou moins sur le jaunâtre ; moitié supérieure de la queue noire, moitié inférieure d'un brun noirâtre ; une teinte plus foncée occupe les deux tiers de la longueur des rectrices médianes ; bec brun de corne ; pieds d'un brun noirâtre.

Tel est un individu, originaire de la Grèce, décrit par M. Schlegel, dans sa *Rev. crit. des oiseaux d'Europe*, (p. 65 et 66).

Historique. Cette espèce habite les bords de la mer Caspienne, l'Oural, l'Egypte, la Nubie et la Grèce.

Ses mœurs, ses habitudes, son régime et sa propagation sont inconnus.

(1) Cette espèce m'est inconnue : je ne la décris que d'après les indications de M. Schlegel. Voy. *Revue crit.* p. 65 et 66.

216. TRAQUET STAPAZIN. — SAXICOLA STAPAZINA.

Diagnose : *Plumes de la gorge plus ou moins noires ; première rémige beaucoup plus courte que la troisième ; les deux rectrices médianes noires avec leur base blanche; les autres, de cette dernière couleur, avec leur extrémité noire, et une bordure en dehors, également noire , sur la plus latérale.*

Taille : 15 *à* 16 *cent.*

Synonymie : Motacilla Stapazina , Linn. *S. N.* 12.e édit. (1760), t. I , p. 332; — Gmel. *Syst.* (1788) , t. 1 , p. 966.
Vitiflora rufa , Briss. *Ornith.* (1760), t. 3 , p. 459.
Sylvia Stapazina , Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 530; — Temm. *Man.* 1.re édit. (1815) , p. 137.
Saxicola Stapazina , Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1 , p. 239 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1 , p. 383 ; — Less. *Ornith.* (1831) , p. 413 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840) , p. LIX ; — Schinz , *Europ. Faun.* (1840) , t. 1, p. 171 ; — Schleg. *Revue* (1844) , p. XXX.
Œnanthe Stapazina , Vieill. *Dict.* (1818) , t. XXI , p. 428 , et *Faun. Fr.* p. 189.
Vitiflora Stapazina , Ch. Bonap. *Birds* (1838) , p. 16.
Roux , *Ornith. Prov.* pl. 199, f. 1 , *vieux mâle;* f. 2 , *femelle.*
Gould , *Birds of Eur.* , pl. 91.
Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 22 , f. 2.

Description. *Mâle au printemps* : Dessus de la tête, du cou et du corps, poitrine et abdomen d'un blanc lavé légèrement de roux à la nuque, au dos et à la poitrine ; joues, gorge, ailes, la presque totalité des deux rectrices médianes, l'extrémité des autres et une partie du bord externe des deux plus latérales d'un noir profond ; croupion, couvertures de la queue et la plus grande partie des pennes d'un blanc pur ; bec, et pieds noirs ; iris brun foncé.

Nota. On trouve, en cette saison, de très-vieux sujets qui ont

une teinte rousse foncée sur le cou, au dos et à la poitrine; chez d'autres, le noir de la gorge occupe les côtés et le devant du cou jusqu'à la poitrine. A mesure que la saison avance, l'extrémité des plumes s'usant, le roux disparaît peu à peu; il en résulte qu'au moment de la mue, le dessus de la tête, où l'altération est la plus profonde, après avoir été roux, puis blanc, devient grisâtre ou noirâtre (1), et que les plumes qui recouvrent le corps sont presque blanches.

Mâle en automne, après la mue : Dessus de la tête, du cou, du corps, d'un roux nuancé de cendré à la tête; poitrine d'un roux plus clair, passant au blanchâtre sur l'abdomen; dessous des yeux, gorge et ailes noires, avec les plumes bordées plus ou moins de roux, surtout les couvertures alaires; croupion et queue comme au printemps, mais avec une légère bordure grisâtre ou roussâtre à l'extrémité des rémiges.

Femelle au printemps : Tête d'un brun roussâtre; nuque et dos d'un roux sale, gorge noirâtre; devant du cou et poitrine d'un blanc roussâtre; abdomen et un large sourcil blanchâtres; scapulaires noires, terminées de roussâtre; ailes d'un brun noirâtre, avec les pennes bordées de roussâtre; queue colorée comme celle du mâle, mais avec le noir plus étendu.

Les *jeunes avant la première mue* me sont inconnus.

Historique. On trouve le Stapazin dans l'Europe méridionale; il est commun en Italie, en Grèce et dans le midi de la France.

Il niche dans les tas de pierres, entre des rocailles, dans les trous des murailles et assez près de terre; quelquefois contre un tas de fagots. Son nid, peu profond et évasé, est construit sans art, avec des brins d'herbes sèches, de la bourre, de la laine et du crin. Sa ponte est de cinq ou six œufs, d'un bleu verdâtre plus ou moins intense, avec de petites taches roussâtres ou roux de rouille, quelque-

(1) Ce changement de couleur, sans que la mue le produise, provient de ce que les plumes de la tête sont d'un cendré brun vers leur base, blanches au milieu et rousses vers la pointe.

fois peu apparentes et comme effacées, d'autres fois très-accentuées et très-colorées. Ces taches occupent ordinairement le gros bout de l'œuf, mais il arrive aussi qu'elles sont assez régulièrement disséminées sur toute sa surface.

Grand diam., 2 cent. environ; petit diam., 1 cent. 5 à 6 mill.

Ce Traquet vit, au printemps, dans des régions plus élevées que le Traquet motteux, sur les grandes montagnes nues et rocailleuses. Il descend vers la fin de l'été dans des régions plus basses, et fréquente alors les plaines caillouteuses, celles surtout qui couronnent des coteaux. Sa nourriture consiste principalement en insectes qu'il saisit au vol ou à la course. M. Crespon avance qu'il contrefait le chant de tous les oiseaux qui vivent dans son voisinage.

217. TRAQUET OREILLARD. — SAXICOLA AURITA.

Diagnose : *Plumes de la gorge toujours blanches ou blanchâtres; même disposition des rémiges et des rectrices que chez le* T. Stapazin.

Taille : 15 *cent.* 6 *à* 7 *mill.*

Synonymie : Vitiflora rufescens, Briss. *Ornith.* (1760), t. 3, p. 457.

Motacilla Stapazina, *Var. B.* Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 966.

Sylvia Stapazina, *V. B.* Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 530.

Saxicola aurita, Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 241; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 171; — Schleg. *Revue* (1844), p. XXXIV.

Œnanthe albicollis, Vieill. *Faun. Fr.* p. 190.

Vitiflora aurita, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 16.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 200, *vieux mâle.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 92.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 22, f. 4.

Vulgairement : Motteux Reynauby.

Description. *Mâle au printemps :* Vertex, nuque et dos d'un roux jaunâtre; croupion, front, gorge, devant du cou et milieu du ventre d'un blanc pur; poitrine et flancs rous-

sâtres ; lorums, région des yeux et des oreilles, ailes, la presque totalité des rectrices médianes, le tiers inférieur des autres et la moitié du bord externe des deux plus latérales d'un noir profond ; bec et pieds noirs ; iris brun foncé.

Mâle en automne, après la mue : D'un roux foncé en dessus, surtout à la nuque et au dos ; d'une teinte plus rousse à la poitrine ; ventre et couvertures inférieures de la queue de couleur isabelle ; couvertures des ailes bordées de roussâtre et pennes terminées de grisâtre.

Femelle au printemps : Elle diffère sensiblement du mâle par la région des oreilles, qui est d'un brun mêlé de roux ; par la gorge, qui est d'un blanc sale ; les ailes, dont la couleur est d'un brun noirâtre, et par le noir des rectrices, qui est plus étendu ; pour le reste, elle est semblable au mâle.

Femelle à l'automne, après la mue : Mêmes changements que dans le mâle ; plus rousse en dessus et en dessous ; les plumes des ailes largement bordées de roux.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent quant aux plumes à ceux du Petrocincle de roche ; d'un cendré roussâtre plus foncé en dessous, avec chaque plume bordée de brun et marquée, au centre, d'une tache jaunâtre ; milieu de l'abdomen et sous-caudales de cette dernière teinte ; moyennes et grandes couvertures alaires largement bordées de roux.

Jeunes après la mue : Ils ne diffèrent des femelles en automne que par la région des oreilles, qui n'offre aucune trace de brun, et par la gorge, qui est roussâtre.

Nota. Il en est de cette espèce, comme de la précédente : à mesure que la saison avance, le plumage des parties supérieures blanchit ; le roussâtre des parties inférieures disparaît, de sorte qu'au moment de la mue, il est presque blanc partout où il y avait une teinte roussâtre.

Historique. Le Traquet Oreillard habite, comme le précédent, l'Europe méridionale et le midi de la France, où il arrive au commencement du printemps ; mais il y est en moins grand nombre.

Il niche au milieu des mêmes circonstances. Sa ponte est de cinq ou six œufs, d'un bleu verdâtre, ordinairement un peu plus prononcé

que dans ceux du Stapazin, avec des taches plus nombreuses, plus accentuées et plus colorées, brunes ou d'un roux de rouille.

Ce Traquet vit, comme le Stapazin, dans les lieux les plus retirés et les plus arides, a le même régime, et, comme lui, imite le chant des autres oiseaux.

Observations. On a longtemps confondu le Traquet Oreillard avec le Traquet Stapazin. Cependant ces deux espèces diffèrent entre elles. L'Oreillard se distingue par sa gorge, qui est blanche en tous temps, au lieu d'être plus ou moins noire comme chez le Stapazin ; par ses tarses, qui sont plus courts, et par les couleurs plus vives de ses œufs.

218. TRAQUET LEUCOMÈLE. — SAXICOLA LEUCOMELA.

Diagnose : *Première rémige beaucoup plus courte que la troisième ; moitié basale des deux rectrices médianes blanche, l'autre moitié noire ; sus-caudales blanches, et sous-caudales rousses.*

Taille : 15 *cent.* 4 *à* 5 *mill.*

Synonymie : Motacilla leucomela, Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 974.

Muscicapa leucomela et melanoleuca, Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 469.

Sylvia leucomela, Temm. *Man.* 1.re édit. (1815), p. 138.

Saxicola leucomela, Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 243 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LX ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 172 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XXXIV.

Œnanthe pleschanka, Vieill. *Dict.* (1818), t. XXI, p. 423.

Vitiflora leucomela, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 16.

Vulgairement : Motteux Leucomèle, Motteux Pleschanka.

Description. *Mâle adulte :* Joues, gorge, côtés et devant du cou d'un noir profond ; dos et ailes d'un noir moins foncé ; vertex, nuque, croupion, sus-caudales et parties inférieures du corps d'un blanc pur, sous-caudales roussâtres ; les trois quarts supérieurs de la queue d'un blanc de neige, le quart inférieur et plus de la moitié inférieure des deux pennes médianes d'un noir profond ; bec, pieds et iris noirâtres.

Femelle : D'un gris brun en dessus, avec une teinte plus pâle sur la tête ; cendrée en dessous, avec les sourcils et la gorge blancs.

Jeunes de l'année : Tête variée de blanc et de brun ; plumes du dos et couvertures des ailes bordées de roussâtre; gorge et devant du cou rayés de roussâtre et de noir ; abdomen d'un blanc sale.

Les jeunes mâles ont les flancs d'un gris cendré.

Historique. On trouve ce traquet dans la Russie méridionale, l'Altaï et la Daourie.

Il niche assez souvent dans des endroits d'un accès difficile, dans les fentes des rochers, quelquefois sous le toit des églises et des maisons, selon M. Temminck, et quelquefois aussi, d'après M. Nordmann, dans des tas de pierres. Ce dernier auteur avance que sa ponte est de quatre ou cinq œufs, semblables à ceux des autres Traquets.

Son genre de vie, ses mœurs, ses habitudes, ne diffèrent pas de ceux des autres espèces.

Observations. Le *Saxicola lugens*, Licht. (*Cat. des doubles du mus. de Berlin*, p. 33), de la Nubie, et que le comte Von der Mühle a trouvé en Grèce, n'est, suivant moi, qu'une variété locale du *Sax. leucomela*. Les sujets que j'ai examinés ne diffèrent que par leur taille un peu plus forte, et par le bas-ventre, qui est roux ferrugineux, tandis qu'il est blanc dans le Leucomèle.

Ainsi le *Sax. lugens*, confondu dans la plupart des collections, avec le *Sax. leucomela*, est l'individu du Levant, d'Egypte, de Nubie ; et l'autre, de la Russie méridionale, de l'Oural et de la Sibérie.

219. TRAQUET RIEUR. — SAXICOLA LEUCURA.

Diagnose : *Plumage noir ou noirâtre avec les sus et sous-caudales blanches; la queue de cette dernière couleur, avec la moitié des deux pennes médianes et le quart postérieur des latérales noirs.*

Taille : 19 *cent.* 4 *à* 5 *mill.*

Synonymie : Turdus leucurus, Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 820; — Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 344.

Œnanthe leucura, Vieill. *Dict.* (1818), t. XXI, p. 422, et *Faun. Fr.* p. 188.

Saxicola cachinnans, Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 236 (1); — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 170; — Schleg. *Revue* (1844), p. XXXIV.

Vitiflora leucura, Ch. Bonap. *Birds of Eur.* (1838), p. 16.

Saxicola leucura, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LX.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 197, *le mâle.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 88.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 22, f. 1.

Vulgairement : Moteux noir.

Description. *Mâle* : Tête, corps, ailes, moitié inférieure des deux rectrices médianes et extrémité des autres rectrices d'un noir profond; couvertures supérieures et inférieures de la queue, ainsi que la presque totalité des pennes caudales, d'un blanc pur; bec, pieds et iris noirs.

Femelle : Son plumage est d'un noir de suie au lieu d'être d'un noir profond.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle; mais le noir du milieu de l'abdomen est nuancé de

(1) M. Temminck fait observer à la page 237 de son *Manuel d'Ornithologie*, qu'il n'a pu employer le nom de *Leucurus*, parce que tous les Traquets ont la queue blanche. Un pareil motif n'est pas sérieux et n'est vraiment pas admissible. Linné a dit avec raison : *Nomen nihil facit.* C'est qu'en effet, « un nom, ainsi que me l'écrit M. Moquin-Tandon, à propos des changements de nomenclature que Vieillot et M. Temminck ont faits, sert à distinguer un objet d'un autre objet et pas autre chose. Quand il est bien significatif, tant mieux; mais quand il ne l'est pas, ce n'est pas une raison pour le changer. Les naturalistes modernes ont même reconnu que les noms les moins significatifs se trouvaient les meilleurs. Il y a en France six espèces d'Amaranthes; or, pas une seule n'est de couleur amaranthe; l'une d'elles s'appelle *Amaranthus albus*, *A. viridis*, etc. Nous avons *Viola lutea*, *Rosa lutea*, *Chrysanthemum leucanthemum*. Le nom de cette dernière signifie littéralement *fleur d'or*, *fleur blanche*. Les botanistes ont préféré garder des noms où le trivial contredit le générique, plutôt que d'en proposer de nouveaux. Il faut agir de même en zoologie, et ne pas changer un nom sous prétexte qu'il s'applique, par la signification, à plusieurs espèces du même genre. Ainsi, de ce qu'il existe deux Pics à trois doigts, ce n'est pas une raison pour changer le nom linnéen *Picus tridactylus*. Si l'on admettait une loi inverse, je me fais fort de renverser toute la nomenclature zoologique. Par exemple, le Moineau s'appelle *Fringilla domestica;* mais le Serin des Canaries n'est-il pas plus domestique, puisqu'il s'est formé dans nos cages une race très-distincte, qu'on ne saurait trouver à l'état sauvage? L'Hirondelle de fenêtre se nomme *Hirundo urbica;* mais ce nom conviendrait bien mieux à l'Hirondelle de cheminée, qui est plus commune dans nos villes, et cette dernière qui s'appelle *rustica* est bien moins rustique que l'Hirondelle de rivage et surtout que l'Hirondelle de rocher! »

roux; les plumes alaires sont très-faiblement frangées de cendré, les rémiges terminées par une bordure grise, et les rectrices avec le bout blanc.

Historique. Le Traquet rieur habite les contrées chaudes de l'Europe, l'Espagne, la Sicile, la Sardaigne, la Corse et le midi de la France, où il est sédentaire sur les Pyrénées, les Hautes et Basses-Alpes.

Il niche entre des rocailles, dans les trous, les crevasses des vieux édifices en ruines et des rochers. Son nid est composé avec des fibrilles radicales et des tiges de graminées, assez artistement entrelacées. Sa ponte est de cinq ou six œufs, le plus ordinairement oblongs, renflés vers le gros bout, minces vers le bout opposé; quelquefois de forme plus arrondie, d'un bleu pâle ou d'un blanc bleuâtre, avec quelques points et de très-petites tâches roussâtres, disposés en forme de couronne sur le gros bout.

Ce Traquet est d'un naturel farouche et méfiant. Il vit constamment, comme les Pétrocincles bleu et de roche, sur les collines nues et rocailleuses, au milieu des sites les plus tristes, et, comme eux, on le voit, pendant des heures entières, demeurer immobile au sommet des rochers. Sa nourriture consiste principalement en insectes.

2.° TRAQUET. — RUBETRA (Briss.)

Plumage, en dessus, varié de taches longitudinales.

TRAQUET TARIER. — SAXICOLA RUBETRA.

Diagnose : *Sourcil long, blanc ou blanchâtre; première rémige plus longue que la quatrième, égalant la troisième; sous-caudales d'un roux cendré, avec des taches noires; queue blanche à sa base brune dans le reste de son étendue.*

Taille : 12 *cent.* 3 *ou* 4 *mill.*

Synonymie : Motacilla Rubetra, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 332; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p.

Rubetra major *sive* Rubicola, Briss. *Ornith.* (1760), t. 3, p. 432.

Sylvia Rubetra, Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 525; — Temm. *Man.* 1.re édit. (1815), p. 139.

Saxicola Rubetra, Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810),

t. 1, p. 252 b.; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 392; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 244; — Less. *Ornith.* (1831), p. 413; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 16; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p, LIX; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 172; — Schleg. *Revue* (1844), p. XXXIV.

OENANTHE RUBETRA, Vieill. *Dict.* (1818), t. 21, p. 427, et *Faun. Fr.* p. 193.

Buff. *Pl. enl.* 678, f. 2, *mâle.*

Roux, *Ornith. Prov.* pl. 203, *mâle adulte.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 93.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 22, f. 5.

Fichelette *de nos campagnards.*

DESCRIPTION. *Mâle en été :* Joues, dessus de la tête, du cou, du corps, et couvertures supérieures de la queue d'un brun noirâtre, avec les plumes bordées de roussâtre; devant du cou, poitrine et flancs d'un roux clair, plus vif au cou et moins vif sur les flancs et au ventre; milieu de l'abdomen blanchâtre; sourcils, bas des joues, gorge et côtés du cou, d'un blanc pur; une grande tache oblongue et un miroir de cette couleur sur l'aile; petites et moyennes couvertures d'un noir profond, grandes couvertures et rémiges brunes, plus ou moins liserées de roussâtre; le tiers supérieur des rectrices médianes, les deux tiers supérieurs des latérales blanches, le reste brun, très-faiblement bordé de roussâtre; bec et pieds noirs; iris brun foncé.

Femelle en été : Elle ressemble au mâle, mais le roussâtre domine et le brun est moins foncé; le blanc pur des sourcils et du cou est remplacé par du blanc jaunâtre; la tache et le miroir blanc de l'aile sont moins étendues; les petites et moyennes couvertures sont brunes et bordées de roux, ainsi que toutes les rémiges; les deux rectrices médianes sont entièrement brunes, et les latérales n'ont que leur moitié supérieure blanche.

Jeunes avant la première mue : Parties supérieures d'un brun varié de roux et de roussâtre à la tête et au dos,

avec les plumes alaires bordées de roux ; taches et miroir des ailes presque nuls ; parties inférieures roussâtres, avec une nuance plus foncée, des taches et des points bruns à la poitrine.

Après la mue, en automne : Les plumes des parties supérieures sont brunes au centre, bordées de roux et terminées de grisâtre, de sorte que l'oiseau paraît moucheté, les sourcils, la gorge et le devant du cou sont d'un blanc jaunâtre ; la poitrine est pointillée de noirâtre sur un fond roux, moins foncé sur le reste des parties inférieures.

On distingue alors le mâle de la femelle par une tache de blanc sale au bas des joues.

Historique. On trouve le Tarier dans presque toute l'Europe tempérée. Il est commun dans le nord de la France, durant l'été ; il y arrive en mars et en repart aux mois d'octobre et de novembre.

Il niche dans les prairies, au pied d'une touffe d'herbe, dans une ornière, à l'abri d'une taupinière, sur le revers d'un fossé, dans des tas de fagots. Son nid est composé de brins d'herbes, de mousse, de bourre, de crins et quelquefois de plumes. Sa ponte est de cinq à sept œufs, d'un bleu verdâtre, pâle, sans taches, et quelquefois avec de très-petits points à peine visibles.

Grand diam., 1 cent. 7 à 8 mill. ; petit diam., 1 cent. 3 mill.

Ce Traquet se plaît, comme ses congénères, dans les lieux découverts, mais moins arides ; il fréquente les prairies naturelles et artificielles, les champs de colza, les plaines couvertes de verdure, les bords des ruisseaux, des rivières ; on le trouve même sur la lisière des bois et dans les jeunes taillis, les bruyères. Il aime à se percher sur les plantes élevées, sur les branches mortes, sur les rameaux les plus élevés et les plus isolés des arbustes.

221. TRAQUET RUBICOLE. — SAXICOLA RUBICOLA.

Diagnose : *Point de raie sourcilière ; première rémige beaucoup plus petite que la quatrième; queue unicolore, d'un noir brunâtre.*

Taille : 12 *cent. et quelques mill.*

Synonymie : Motacilla rubicola, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 332 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 969.

Rubetra, Briss. *Ornith.* (1760), t. 3, p. 428.

Sylvia rubicola, Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 523; — Temm. *Man. d'Ornith.* 1.re édit. (1815), p. 140.

Saxicola rubicola, Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 253 *a*; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 140; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 382; — Less. *Ornith.* (1831), p. 413; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 16; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LIX; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 173; — Schleg. *Revue* (1840), p. XXXV.

Œnanthe rubicola, Vieill. *Dict.* (1818), t. XXI, p. 429, et *Faun. Fr.* p. 191.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 201, *vieux mâle;* 202, *jeune* à la sortie du nid.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 94.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 22, f. 6.

Vulgairement : Traquet Pâtre.

Description. *Mâle au printemps :* Tête, gorge, devant du cou et queue entière d'un noir mat; nuque et dos noirs, avec les plumes bordées de roux; poitrine et flancs d'un rouge bai, moins vif vers la queue; milieu du ventre blanc; une tache oblongue, longitudinale, sur l'aile, d'un blanc pur; ailes noires, avec les pennes plus ou moins bordées de roussâtre; couvertures supérieures de la queue variées de blanc, de brun et de roux; bec, pieds et iris noirs.

Femelle : Parties supérieures brunes, avec les plumes bordées de roux clair; parties inférieures d'un roux moins vif que chez le mâle, avec le blanc du cou et des ailes moins étendu; la gorge et le devant du cou variés de noir et de cendré roussâtre (1).

(1) M. l'abbé Caire m'écrit qu'il a observé, plusieurs années de suite, que les sujets qui nichent dans les régions les plus froides des Basses-Alpes sont plus petits et diffèrent beaucoup de ceux qui nichent près de Moustiers, dans des régions plus basses. Le mâle, chez les premiers, est noirâtre sur le dos, et a moins de roux et plus de blanc sur le devant du cou et de la poitrine que chez les seconds, et le roux de la gorge et de la poitrine de la femelle est plus vif et plus étendu. Leur chant diffèrerait également.

Jeunes avant la première mue : Brun en dessus, avec du blanc sale roussâtre au milieu et à la pointe des plumes ; sus-caudales rousses ; parties inférieures d'un gris jaunâtre, légèrement variées de noirâtre ; ailes et queue d'un brun noir, bordées et terminées de roux ; gorge et devant du cou grisâtres.

Après la mue, en automne : Jeunes et vieux ont toutes les plumes des parties supérieures bordées de roussâtre ; ces bordures disparaissent au printemps suivant, par l'usure des plumes.

Variétés accidentelles : Je possède un sujet dont le plumage est entièrement blanc.

Historique. On trouve ce Traquet dans presque toute l'Europe.

Il est moins commun que le Traquet tarier aux environs de Lille ; il y arrive en mars et en repart en octobre, quelquefois plus tard. Il vit sédentaire dans le midi de la France et en Italie.

Il niche dans les champs incultes, parmi les pierres, dans les terrains sablonneux, quelquefois au milieu des rochers. Sa ponte est de cinq ou six œufs, d'un bleu verdâtre pâle, avec des taches roussâtres peu apparentes, rapprochées et quelquefois confondues au gros bout.

Grand diam., 1 cent. 5 à 6 mill. ; petit diam., 1 cent. 3 mill.

Le Traquet Rubicole se plaît, plus que le précédent, dans les jeunes taillis, les halliers, sur les coteaux couverts de bruyères et d'arbres nains. Pendant les fortes chaleurs de l'été et de l'automne, il se retire même sur les collines et les montagnes nues, arides et sablonneuses, pour y chercher une température plus basse. L'hiver il descend dans les plaines, et fréquente alors les prairies, les lieux marécageux. Du reste, il a les habitudes, les mœurs, le genre de vie du précédent.

GENRE LVI.

RUBIETTE. — ERITHACUS.

Synonymie : Motacilla, Linn. (1766) ; — Gmel. (1788).
Genus ficedulæ, *partim*, Briss. (1760).
Sylvia, Lath. (1790) ; — Mey. et Wolf (1810) ; — Temm. (1815) ; — Vieill. (1816) ; — Less. *partim* (1831) ; — Schinz (1840).

Erithacus, G. Cuv. (1800 et 1805).
Ficedula et Curruca, *partim*, Less. (1831).
Luscinia, Ruticilla, Dandalus, Cyanecula et Calliope, Ch. Bonap. (1838).
Lusciola, Keys. et Blas. (1840); — Schleg. (1844).

Caractères. Bec fin, mince, peu allongé, droit, plus large que haut depuis la base jusqu'au milieu, ensuite plus haut que large jusqu'à la pointe, qui est échancrée de chaque côté; narines elliptiques et couvertes par une membrane; bouche très-fendue; yeux grands; tarses longs presque entièrement recouverts, en avant, par une grande plaque écailleuse; doigt médian plus court que le tarse; queue ample, élargie à l'extrémité, qui est carrée ou légèrement échancrée.

Considérations générales. Les Rubiettes, par leurs mœurs, leur genre de vie, leur mode de nidification et même leurs caractères extérieurs, ont beaucoup plus d'analogie avec les Merles proprement dits, et les Traquets, qu'avec les Fauvettes ou Becs-Fins. Aussi suis-je de l'avis des auteurs qui les ont éloignées de celles-ci pour les rapprocher des premiers. Il semble en effet, comme le fait observer M. Gerbe (*Dict. univ. d'hist. nat.* t. 11, p. 257), que les Rubiettes soient de vrais Merles. Elles en ont les allures, la gloutonnerie, la vivacité, le vol, le chant flûté, le régime, etc. Elles se distinguent des Fauvettes par leurs tarses plus longs, plus grêles, revêtus, en avant, par une grande scutelle; par l'ongle du pouce qui est moins robuste, plus droit; par l'œil qui est plus largement ouvert. Elles s'en distinguent encore par leurs habitudes à demi terrestres, par leur régime vermivore, par leur chant de bec et par la faculté qui leur a été départie de marcher plutôt que de sauter.

C'est à G. Cuvier que l'on doit la création du genre Rubiette (1). Il n'y comprenait que la Rouge-Gorge, la Gorge-Bleue, le Rossignol de murailles et le Rouge-Queue. J'ai cru devoir y joindre les Rossignols que cet auteur rangeait parmi les Fauvettes, et, à l'exemple de quelques ornithologistes, les Calliopes.

Tous ces oiseaux ont, entre eux, les plus grandes affinités. Leur caractère est inquiet, triste; ils semblent fuir toute société, celle même de leurs semblables. La plupart d'entre eux aiment les lieux sombres, humides; fréquentent les buissons, les haies, les bos-

(1) Voy. *Leçons d'anatomie comparée*, 2.e tableau, classification des oiseaux.

quets ; quelques-uns vivent une partie de l'année dans les contrées alpestres, et se tiennent sur les édifices en ruines, sur les pointes des rochers. Mais tous descendent fort souvent à terre, pour y chercher la nourriture qui consiste principalement en vers, en petits insectes et en larves. Ils se nourrissent aussi de plusieurs fruits sucrés et de baies de plusieurs sortes.

Chez la plupart, le mâle porte un plumage distinct de celui de la femelle ; chez les autres, celle-ci diffère peu du mâle. Les jeunes, avant la première mue, ont une livrée particulière.

Leur mue est simple : cependant le plumage du printemps et d'été est différent de celui d'automne et d'hiver par suite de l'usure que subissent les plumes pendant ces deux dernières saisons.

Toutes les Rubiettes ont une chair fort délicate, surtout à l'automne, ce qui les fait rechercher, comme aliment.

Observations. Le genre Rubiette a subi un grand démembrement de la part de quelques ornithologistes contemporains : ils ont établi, à ses dépens, presque autant de coupes génériques que l'on compte d'espèces en Europe. Ainsi la Rouge-Gorge est devenue pour Boie le représentant de son genre ***Dandalus*** ; M. Brehm a séparé génériquement, sous le nom de ***Cyanecula*** et ***Ruticilla***, la Gorge-Bleue et la Rouge-queue ; enfin M. Gould a pris la ***Sylvia Calliope*** pour type de son genre ***Calliope***. Il en résulte qu'en y réunissant les Rossignols, on a maintenant cinq coupes génériques formées aux dépens de cette division. Ne voyant pas sur quels caractères extérieurs, saisissables et un peu importants, ces coupes ont été fondées, je ne puis les admettre, et me contenterai de les indiquer comme groupes propres à faciliter la recherche des espèces.

1.° LES ROSSIGNOLS. — PHILOMELA (Sw.)

Queue légèrement arrondie, unicolore ; arête de la mandibule supérieure saillante ; doigts externe et interne égaux.

222. RUBIETTE ROSSIGNOL. — ERITHACUS LUSCINIA.

(Type du genre *Philomela*, Sw. et *Luscinia*, Ch. Bonap.)

Diagnose : *Plumage d'un brun roux dessus; penne bâtarde courte et étroite ; première rémige égalant la quatrième ou plus longue.*

Taille : 16 *à* 17 *cent. environ.*

Synonymie : Motacilla Luscinia, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 328; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 950.
Luscinia, Briss. *Ornith.* (1760), t. 3, p. 397.
Sylvia Luscinia, Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 506; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 221; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820). t. 1, p. 195; — Vieill. *Dict.* (1817), t. XI, p. 243, et *Faun. Fr.* p. 202; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 180.
Curruca Luscinia, G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 384; — Less. *Ornith.* (1831), p. 416.
Luscinia Philomela, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 15.
Lusciola Luscinia, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LVIII; — Schleg. *Revue* (1844), p. XXXI.
Buff. *Pl. enl.* 615, f. 2.
P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 211.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 116.
Bouteil. *Ornith. du Daup.* pl. 24, f. 2.
Vulgairement : Rossignol.

Description. *Mâle adulte :* Parties supérieures brun roux, avec les sus-caudales plus rousses; parties inférieures blanchâtres, avec la poitrine, les côtés et le bas du cou cendrés, les flancs et les sous-caudales d'un cendré roussâtre; bords des paupières blanchâtres; joues et région parotique d'un brun roux; ailes pareilles au dos; queue d'un roux de rouille vif; bec brun, avec les bords des mandibules et la base de l'inférieure jaunâtres; pieds roussâtres; iris brun noisette.

Femelle adulte : Elle ne se distingue du mâle que par des teintes un peu moins pures, une taille sensiblement plus faible, une tête plus arrondie et des yeux moins grands.

Jeunes avant la première mue : Plumage brun, moucheté de roux clair en dessus et aux ailes, ondé de même couleur au devant du cou, à la poitrine, et nuancé de gris brun sur les flancs.

Historique. Le Rossignol habite presque toute l'Europe, durant l'été. Il est commun dans le nord et le midi de la France, y arrive a

la fin d'avril ou au commencement de ce mois, et nous quitte dans le courant de septembre.

Il fait entendre son chant immédiatement après la pariade ; niche dans les bois et les bosquets, sous les buissons touffus, près du sol ou tout-à-fait à terre, parmi les herbes. Son nid est très-profond, peu solide, composé principalement de feuilles sèches, d'herbes, de bourre et de quelques crins. Ses œufs, au nombre de quatre à six, sont olivâtres, ou couleur de bronze ; quelques variétés sont un peu brunes et d'autres légèrement verdâtres ou bleuâtres.

Grand diam., 20 mill. ; petit diam., 15 mill.

Cet oiseau est fort recherché par les oiseleurs et les amateurs, à cause de son chant.

223. RUBIETTE PHILOMÈLE. — ERITHACUS PHILOMELA.

Diagnose : *Plumage en dessus d'un brun sombre ; penne bâtarde large de 2 cent. ; première rémige presque aussi longue que la seconde et plus longue que la quatrième.*

Taille : 18 *cent.*

Synonymie : Luscinia major, Briss. *Ornith.* (1760), t. 3, p. 400.

Motacilla Luscinia major, *Var. B.* Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 950.

Sylvia Philomela, Bechstein, d'après Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 222 ; — Vieill. *Dict.* (1817), t. XI, p. 254 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 196 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 181.

Lusciola Philomela, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LVIII ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XXX.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 117.

Vulgairement : Grand Rossignol.

Description. *Mâle et femelle adultes :* Parties supérieures d'un brun roux beaucoup plus foncé que dans l'espèce précédente : devant, côtés du cou, et poitrine d'un brun nuancé de gris clair, flancs bruns ; ailes pareilles au dos ; queue d'un roux plus terne et plus foncé que chez le Rossignol ordinaire ; pieds bruns.

Nota : Le plumage de cette espèce a des teintes bien plus

sombres que celui de la précédente, et, sous ce rapport, l'on peut dire que le Philomèle est au Rossignol commun ce que la Verderolle est à l'Effarvatte.

Les *jeunes avant la première mue* me sont inconnus.

Historique. Le Philomèle habite les contrées orientales de l'Europe, occidentales de l'Asie et de l'Egypte. On le dit commun en Espagne, et on le trouve en Suisse et en Dalmatie. Selon M. Gerbe, il se montre quelquefois dans les environs de Paris ; il a vu, en septembre 1847, deux sujets qui y avaient été pris.

Il niche sous les buissons, tout-à-fait à terre, et fréquente les lieux bas et humides ; d'après M. Temminck, ses œufs, au nombre de quatre ou six, ont la même forme que ceux du Rossignol commun, et sont d'un brun olivâtre uniforme, sans taches.

Grand diam., 21 à 22 mill. ; petit diam., 16 mill.

Le chant de cette espèce est, dit-on, moins varié, moins doux que celui de la précédente, et a plus d'étendue. Elle se ferait entendre principalement durant la nuit.

2.° LES ROUGE-QUEUES. — RUTICILLA (Br.)

Queue égale, bicolore, les deux rectrices médianes étant d'un brun noir dans leur plus grande étendue ; arête de la mandibule supérieure mousse.

224. RUBIETTE ROUGE-QUEUE. — ERITHACUS PHŒNICURUS.

(Type du genre ***Ruticilla***, Brehm ; ***Phœnicura***, Swains.)

Diagnose : *Rémiges secondaires frangées de gris roussâtre ; sus-caudales et rectrices, excepté les deux médianes, d'un roux vif ; la première sensiblement plus longue que la cinquième, les deuxième et troisième égales et les plus longues.*

Taille : 14 *cent.* 5 *mill.*

Synonymie : Motacilla Phoenicurus, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 335 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 987.
Ruticilla, Briss. *Ornith.* (1760), t. 3, p. 403.
Sylvia Phoenicurus, Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 511 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 244 ; — Temm. *Man.* 2.e édit (1820), t. 1, p. 220 ; — Vieill. *Dict.*

(1817), t. XI, p. 267, et *Faun. Fr.* p. 200. — G. Cuv. *Rég. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 384; — Less. *Ornith.* (1831), p. 416; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 191.

Ruticilla Phoenicura, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 15; — Z. Gerbe, *Dict. un. d'Hist. nat.* (1848), t. XI, p. 259.

Lusciola Phoenicurus, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LVIII; — Schleg. *Revue* (1844), p. XXXI.

Buff. *Pl. enl.* 351, f. 1, *mâle;* f. 2, *femelle.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 214, *mâle;* 215, *femelle.*

Gould, *Birds of Eur.* p. 95.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 26, f. 1.

Vulgairement : Rossignol de muraille, Bec-fin de muraille.

Description. *Mâle adulte en été :* Front et sourcils blancs; dessus de la tête, du cou, du corps, d'un cendré bleuâtre; croupion et sus-caudales d'un roux ardent; face, joues, gorge, devant et côtés du cou, haut de la poitrine d'un noir profond; le reste des parties inférieures d'un roux brillant, moins foncé sur les flancs et très-clair au milieu du ventre et aux sous-caudales; ailes brunes, avec les pennes plus ou moins liserées de gris roussâtre; rectrices rousses, avec les deux médianes brunes dans les deux tiers inférieurs; bec noir; pieds brunâtres; iris brun noir.

Mâle adulte en automne : Parties supérieures nuancées de roussâtre, plumes blanches du front et des sourcils bordées de cendré bleuâtre; plumes noires des joues, du cou et celles des parties inférieures du corps bordées de gris et de blanc; bordures alaires plus larges et plus rousses; bec brun.

Femelle adulte en été : D'un cendré nuancé très-légèrement de bleuâtre à la nuque, aux joues, et au devant du cou; front, gorge, milieu de l'abdomen grisâtres; poitrine, flancs, sous-caudales plus ou moins roux; ailes brunes, avec les plumes bordées de roussâtre; queue comme dans le mâle, mais d'un roux un peu plus terne.

Femelle adulte en automne : D'un cendré plus roussâtre en dessus; roux de la poitrine et des flancs plus prononcé; front et ligne sourcilière roussâtres; gorge, cou et milieu du ventre grisâtres; bec brunâtre.

A l'approche de la mue, les plumes sont, dans l'un et l'autre sexe, plus ou moins usées à leur extrémité.

Jeunes avant la première mue : D'un brun noirâtre en dessus, avec une tache roux d'ocre au centre des plumes ; sous-caudales d'un roux vif, les premières terminées par une bordure noire ; ventre et flancs d'un roux ocreux faible, avec des lunules noirâtres à l'extrémité de chaque plume ; plumes du cou, de la poitrine, des flancs et de presque tout l'abdomen, bordées et terminées de brun noirâtre; pieds d'un brun rougeâtre, avec le dessous des doigts jaune ; bec brunâtre en dessus, jaunâtre en dessous et sur les bords, avec l'intérieur de la bouche jaune orange.

Jeune mâle après la première mue : Il ressemble au mâle adulte en robe d'automne ; mais il a le front et la ligne sourcilière roussâtres ; les plumes noires des joues et du cou largement bordées de cendré roussâtre ; toutes les grandes pennes des ailes terminées de grisâtre ; bec et pieds bruns.

Historique. Le Rouge-queue est très-répandu en Europe et en France. Nous le voyons dans le nord, depuis le mois de mai jusqu'au mois d'octobre. M. Schlegel dit qu'on le trouve aussi en Sibérie, en Egypte et dans la Nubie. J'ai reçu de New-York des sujets de cette espèce, qui sont entièrement semblables à ceux de nos contrées.

Il niche dans les trous des arbres vermoulus, dans ceux des vieux murs, sous les toits des maisons isolées. Sa ponte est de six à huit œufs, d'un bleu céleste, sans taches.

Grand diam., 18 mill. ; petit diam., 13 mill.

Il se reproduit en grand nombre aux environs de Lille. Pendant toute la durée des amours, le mâle ne cesse de faire entendre son chant un peu mélancolique.

225. RUBIETTE TITHYS. — ERITHACUS TITHYS.

Diagnose : *Rémiges secondaires largement frangées de blanc (mâle), ou de gris cendré (femelle et jeunes), ce qui forme une sorte de miroir sur l'aile ; sus-caudales et rectrices, excepté les deux*

médianes, d'un roux vif ; première rémige dépassant la sixième ; troisième et quatrième égales et les plus longues.

Taille : 15 *cent. environ.*

Synonymie : Motacilla Erithacus, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 335, et *M. Tithys*, Var. B. ou *M. Phœnicurus.*

Ruticilla Gibraltarensis, Briss. *Ornith.* (1760), t. 3, p. 407, et *Phœnicurus torquatus*, p. 411.

Motacilla Gibraltarensis, Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 987, et *M. atrata*, p. 988.

Sylvia Tithys, Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 512, et *S. Gibraltariensis.* p. 513 ; *S. Erithacus*, même page ; *S. atrata*, p. 514.

Sylvia Tithys, Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 241 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 218; — Vieill. *Dict.* (1817), t. XI, p. 269, et *Faun. Fr.* p. 199 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 190.

Ruticilla Tithys, Br., d'après Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 16 ; — Z. Gerbe, *Dict. un. d'Hist. nat.* (1848), t. XI, p. 259.

Lusciola Tithys, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LIX ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XXXI.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 208, f. 1, *mâle* en été ; f. 2, *femelle* dans la même saison.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 96.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 26, f. 1, *mâle* en été.

Vulgairement : Rouge-queue, Bec-fin rouge-queue.

Description. *Mâle adulte en été :* Dessus de la tête, du cou et du corps d'un cendré foncé tirant sur le bleuâtre ; capistrum, joues, gorge, devant et côtés du cou, toute la poitrine d'un noir profond ; abdomen et flancs d'un cendré bleuâtre ; sous-caudales d'un cendré roussâtre ; ailes brunes, avec les rémiges primaires liserées de grisâtre et les secondaires bordées quelquefois largement de blanc pur à la partie supérieure, et formant par leur réunion une tache plus ou moins étendue ; couvertures supérieures et pennes de la queue d'un roux ardent, avec les deux rémiges médianes brunes dans toute leur étendue ; bec et pieds noirs ; iris brun noir.

Mâle en automne : Plumes noires de la tête, du cou et de la poitrine bordées de blanchâtre ; milieu de l'abdomen grisâtre ; sous-caudales rousses ; grandes couvertures des ailes terminées de cendré blanchâtre ; queue terminée de brunâtre.

Femelle adulte en été : D'un cendré brunâtre moins foncé en dessous qu'en dessus ; grisâtre au ventre, et roussâtre sur les sous-caudales ; plumes des ailes bordées de gris cendré, couvertures supérieures et pennes de la queue d'un roux terne, avec les deux rectrices médianes brunes, comme chez le mâle.

Femelle en automne : Mêmes couleurs qu'en été ; mais les plumes légèrement frangées de roussâtre.

Jeunes avant la première mue : Cendré roussâtre en dessus et en dessous, plus clair et plus roussâtre au ventre, avec les plumes bordées de brun ; sous-caudales couleur chamois ; ailes légèrement bordées de roussâtre, queue comme celle de la femelle ; bec brunâtre en dessus, jaunâtre en dessous, et jaune citron aux commissures.

Après la première mue, ils ont les parties supérieures d'un cendré tirant sur le bleuâtre à la tête, au cou, et sur le roussâtre au croupion et aux sus-caudales, avec les rémiges bordées et terminées de gris, et les parties inférieures, principalement les flancs, nuancés de gris, de brun* et de rougeâtre vineux.

Historique. On trouve le Rouge-Queue Tithys dans beaucoup de localités de la France, notamment en Lorraine, en Bourgogne, dans les Basses-Alpes et en Provence, où il est sédentaire. Il est commun en Allemagne, en Sicile, en Piémont, et passe accidentellement en Angleterre.

Il arrive dans les environs de Lille en avril et les quitte dans le courant d'octobre.

C'est dans les crevasses des rochers et des vieux murs, sous les toits des maisons solitaires et abandonnées, même dans les grandes villes, dans des trous de bâtiments élevés, que le Tithys fait son nid. Sa ponte est de cinq ou six œufs, d'un blanc pur sans taches.

Grand diam., 18 mill. ; petit diam., 13 mill.

Il se reproduit en assez grande abondance dans la ville de Lille,

et fait deux couvées par an. Dès l'aube du jour, on le voit posé sur une cheminée ou le pignon d'une maison, d'où il fait entendre ses cris d'appel ou son chant. Quand on lui prend ses œufs ou ses petits, ou qu'on l'inquiète, il abandonne l'endroit qu'il avait choisi pour un autre qui lui offrira plus de tranquillité. Le Tithys imprime très-fréquemment à sa queue un mouvement de vibration très-vif.

Observations. M. Gerbe a établi, avec doute, dans le *Dictionnaire universel d'hist. nat.* (article *Rubiette*, t. XI, p. 259), une espèce qu'il a nommée *Ruticilla Cairii*, du nom de l'abbé Caire, ornithologiste distingué, qui m'honore de sa bienveillance, et auquel je suis redevable de quelques observations intéressantes sur les oiseaux qui habitent les Basses-Alpes. M. Gerbe m'écrit que c'est après beaucoup d'hésitations et beaucoup d'objections faites à son ami, de qui il tient cet oiseau, qu'il s'est décidé à le signaler à l'attention des naturalistes. Dans son opinion, la *Ruticilla Cairii* pourrait bien n'être qu'un Tithys ordinaire, qui aurait conservé jusqu'au printemps, comme l'avance M. Temminck, sa robe d'automne. Mais, dans cette hypothèse, ce qu'il y aurait d'extraordinaire, c'est que, d'après le témoignage de M. Caire, corroboré par celui des pâtres et des chasseurs qu'il a consultés à ce sujet, cet oiseau se reproduirait sous son plumage d'automne, qu'il n'en changerait à aucune époque de l'année, qu'il n'habiterait que les hautes régions des Alpes, que son chant différerait sensiblement de celui de la *Ruticilla Tithys*, et qu'il se montrerait seulement de passage dans les pays qu'habite M. Caire, tandis que le vrai Tithys y est sédentaire. Toutes les recherches qui ont été faites au printemps, dans le but de trouver un sujet en plumage intermédiaire, s'il était vrai que l'oiseau fut réellement une *Ruticilla Tithys* en robe d'automne, ont été infructueuses. Quoi qu'il en soit, il m'est impossible, d'après de nouvelles observations faites cette année par M. l'abbé Caire, de ne pas admettre sa Rubiette, sinon comme espèce nouvelle, du moins comme une race fort remarquable et qui mérite une mention particulière.

A. RUBIETTE DE CAIRE. — ERITHACUS CAIRII.

Diagnose : *Rémiges primaires et secondaires frangées de cendré; teinte générale tirant sur le cendré.*

Taille : 14 *cent.* 5 *mill.*

Description. *Mâle tué le* 1.er *de mai :* Tout le plumage d'un brun cendré, un peu plus clair sur les parties inférieures, avec une légère nuance roussâtre sur le front et le dessus de

la tête ; espace entre le bec et l'œil et région parotique bruns; bord libre des paupières, gris ; franges des pennes secondaires de l'aile bien moins larges que chez l'*E. Tithys*, et grises ; toutes les rémiges liserées de cendré clair ; sus-caudales d'un roux vif ; sous-caudales d'un roux blanchâtre ; rémiges, rectrices, bec et tarses comme dans la Rubiette Tithys.

Femelle tuée au printemps : Tout le plumage d'un brun cendré plus clair que dans le mâle, et nuancé de roussâtre à la poitrine ; point de brun entre le bec et l'œil : gorge roussâtre. Le reste comme dans le mâle.

La Rubiette de Caire différerait donc de la Rubiette Tithys par l'absence de noir dans son plumage et par les bordures des rémiges secondaires, qui, au lieu d'être blanches et assez grandes pour former une sorte de miroir sur l'aile pliée, sont grises et à peine sensibles.

Historique. Cet oiseau habite, l'été, le sommet des Basses-Alpes : assez commun, dans cette saison, aux environs de Barcelonnette ; passe régulièrement en avril, près de Moustiers-Ste.-Marie.

Il niche dans les châlets ou cabanes isolés des Basses-Alpes ; il fait deux pontes, la première, fin d'avril, dans les zones moyennes, alors que les montagnes sont encore en grande partie couvertes de neige. La seconde a lieu à leur sommet, tout près des neiges éternelles, là où se reproduisent l'Accenteur et la Niverolle, et où l'on ne voit jamais la Rubiette Tithys. Son nid est composé de brins d'herbe sèche et de beaucoup de plumes à l'intérieur ; la ponte est de quatre à cinq œufs blancs, mais d'une nuance plus pâle que tous ceux du Tithys, et tirant sur le bleuâtre.

Grand diam., 1 cent. 8 à 9 mill. ; petit diam., 1 cent. 4 à 5 mill.

Cette Rubiette, à son passage près de Moustiers, ne se tient pas dans les mêmes localités que le Tithys. On ne le rencontre que dans les vallons, les blés, les prés bordés de haies, de buissons, d'osiers, d'aubépines, etc., où elle se retire au moindre bruit. Le Tithys, au contraire, se tient toujours dans les endroits rocailleux et sur les vieilles masures ou les habitations abandonnées. Cette différence de mœurs fait que M. Caire, de qui je tiens ces détails, ne se trompe jamais et ne tue pas l'une pour l'autre. Sa Rubiette arrive aux environs de Moustiers-Ste.-Marie, du cinq au quinze avril : passé cette époque, on l'y chercherait en vain, elle est déjà bien haut dans les

montagnes. Cet obligeant correspondant m'écrit que cette année le passage a été abondant; qu'il en a vu plus de 20 du neuf au dix avril, quoique la pluie ne lui ait permis de chasser que très-peu de temps; que dans ce nombre il n'a pas rencontré un seul Tithys avec le cou noir. Les sujets de cette espèce, qui ne passent pas l'hiver dans le pays, arrivent toujours huit jours plus tard que la Rubiette Caire.

5.° LES ROUGE-GORGES. — RUBECULA (Briss.)

Queue à peu près égale, unicolore, toutes les rectrices terminées en pointe, et légèrement échancrées à l'extrémité sur les barbes internes; arête de la mandibule supérieure peu saillante.

226. RUBIETTE ROUGE-GORGE. — ERITHACUS RUBECULA.

(Type du genre *Dandalus*, Boie : *Erithaca*, Sw.: *Rubecula*, Br.)

Diagnose : *Gorge et devant du cou d'un roux vif uniforme (adultes), une tache à l'extrémité de chacune des couvertures moyennes des ailes, ce qui forme une bande transversale.*

Taille : 14 *cent.* 5 *mill. environ.*

Synonymie : Motacilla Rubecula, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p 337; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 993.
Rubecula, Briss. *Ornith.* (1760), t. 3, p. 418.
Sylvia Rubecula, Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 520; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 238; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 215; — Vieill. *Dict.* (1817), t. XI, p. 270, et *Faun. Fr.* p. 197; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. p. 384; — Less. *Ornith.* (1831), p. 415; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 192.
Dandalus Rubecula, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 15.
Susciola Rubecula, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LVIII; Schleg. *Revue* (1844), p. XXXII.
Buff. *Pl. enl.* 361, f. 1.
P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 206.
Gould, *Birds of Europ.* pl. 98.
Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 25, f. 6.

Vulgairement : Rouge-gorge, Bec-fin-Rouge-gorge. Marie-Godrie, Maroille, Maroyette *de nos campagnards.*

Description. *Mâle :* Parties supérieures d'un brun olivâtre ; front, joues, gorge, devant du cou et poitrine d'un roux vif ; le reste des parties inférieures d'un blanc argentin lustré, avec les côtés de la poitrine d'un gris cendré et les flancs brunâtres ; couvertures des ailes semblables au manteau, les moyennes terminées par une petite tache jaune ; rémiges noirâtres, bordées de gris roussâtre en dehors ; rectrices d'un gris brun, avec les deux médianes tachetées d'olivâtre ; bec noirâtre ; pieds bruns ; iris brun roux.

Femelle : Elle ne diffère du mâle que par le rouge des parties inférieures qui est moins foncé et moins étendu.

Jeunes avant la première mue : Brun, moucheté de roux en dessus ; roux, tacheté de brun olivâtre en dessous.

Historique. Le Rouge-Gorge habite presque toute l'Europe. Il est partout commun en France.

Il niche sous les buissons, entre les racines, au milieu des herbes, sur le revers des fossés, rarement dans les trous d'arbres. Sa ponte est de quatre à sept œufs, d'un blanc jaunâtre, ou légèrement fauves, ou entièrement blancs, avec des points roux ou rougeâtres, plus nombreux et plus rapprochés au gros bout, où ils forment quelquefois une couronne par leur réunion.

Grand diam., 20 mill. ; petit diam., 15 mill.

Sa nourriture consiste en insectes, en vermisseaux pendant l'été, en fruits mous, et en baies dans l'arrière saison. Il passe le temps des amours dans les bois ; s'approche des habitations à l'arrivée des froids. Une partie est sédentaire, mais le plus grand nombre émigre. On voit en hiver, dans notre localité, des individus de cette espèce pénétrer dans les maisons où ils obtiennent souvent l'hospitalité en faveur de leur familiarité et de leur chant.

4.° LES GORGE-BLEUES. — CYANECULA (Br.)

Queue égale, bicolore, les deux bords des mandibules légèrement rentrants ; arête de la supérieure assez vive.

227. RUBIETTE GORGE-BLEUE. — ERITHACUS CYANECULA.

Diagnose : *Gorge et milieu du cou bleus, avec une tache d'un*

blanc argenté au centre (adultes) ; une bande transversale sur l'aile ; rectrices d'un roux vif depuis leur insertion jusqu'au milieu de leur longueur.

Taille : 15 *cent. environ.*

Synonymie : Cyanecula, Briss. *Ornith.* (1760), t. 3, p. 413.
Motacilla suecica, Var. B, Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 989.
Sylvia suecica, Var. B. Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 521 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 216 ; — Vieill. *Dict.* (1817), t. XI, p. 273, et *Faun. Fr.* p. 198.
Sylvia cyanecula, Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 240 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 191.
Cyanecula suecica, Boie d'après Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 15 ; — Z. Gerbe, *Dict. un. d'Hist. nat.* (1848), t. XI, p. 15.
Luscinia cyanecula, Schleg. *Revue* (1844), p. XXXII.
Buff. *Pl. enl.* 361, f. 2, *mâle avec la tache blanche ;* 600, f. 1, *mâle sans tache blanche ;* f. 2, *femelle ;* f. 3, *jeune.*
P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 207, f. 1, *mâle adulte ;* f. 2, *moitié du jeune mâle.*
Gould, *Birds of Eur.* pl. 97.
Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 25, f. 7.
Vulgairement : Bec-fin, Gorge-bleue.

Description. *Mâle adulte :* Parties supérieures d'un cendré brun plus foncé au centre des plumes, à la tête, à la nuque, au dos ; sus-caudales brunes ; gorge, devant du cou et haut de la poitrine d'un bleu d'azur, avec une tache d'un blanc argenté au milieu ; une bande transversale d'un noir velouté se confond avec le bleu de la poitrine ; les plumes qui forment cette bande, souvent terminées de blanc, sont suivies d'une autre bande plus large, d'un roux plus ou moins vif ; abdomen d'un blanc grisâtre, lavé de cendré sur les flancs et au bas des jambes ; sous-caudales roussâtres ; raie sourcilière d'un blanc roussâtre ; joues brunes ; pennes alaires brunes, bordées d'une teinte plus claire, tirant sur le roussâtre ; les deux tiers supérieurs de la queue roux, le tiers

inférieur noirâtre, ainsi que les deux rectrices médianes qui sont, ainsi que les autres, bordées et terminées de grisâtre : bec et pieds noirs ; iris brun foncé.

Suivant M. Temminck, la tache argentée du cou disparaîtrait dans les vieux sujets.

Femelle : Mêmes teintes en dessus ; gorge, milieu et côtés du cou, d'un blanc tirant sur le roussâtre, avec deux raies longitudinales noirâtres sur les parties latérales, se réunissant avec une espèce de hausse-col de même couleur, qui, lui-même, est suivi d'une raie transversale blanche et d'une ceinture roussâtre. Le reste comme dans le mâle.

Jeunes avant la première mue : Tout le plumage en dessus brun noir et roussâtre ; cette dernière couleur occupant le centre de la plume et le brun noir lui formant une large bordure ; poitrine et devant du cou offrant les mêmes teintes, ventre d'un blanc roussâtre, finement, strié de brun noir ; sus-caudales d'un roux vif ; sous-caudales d'un roux moins pur.

Après la mue : Ils ressemblent à la femelle : les mâles ont un trait bleu sur le bas des joues, partant du bec ; une bande transversale de même couleur au bas du cou, une autre rousse sur la poitrine, séparées l'une de l'autre par une ligne blanche ; la tache blanche existe au milieu du cou, toutes les plumes bleues de cette partie et de la poitrine sont bordées de grisâtre.

Le plumage varie beaucoup durant la première année ; ce n'est qu'après la seconde mue qu'il devient stable

Historique. On trouve cet oiseau en France et dans d'autres parties de l'Europe. Il est de passage irrégulier dans nos départements septentrionaux et en Belgique.

Il niche dans les buissons, les osiers, les trous d'arbres, à terre, dans les broussailles ou une touffe d'herbe. Son nid, fait sans art, contient cinq ou six œufs, d'un bleu pâle, sans taches ; quelquefois ils ont une légère teinte verdâtre ; d'autres fois on y remarque de petites taches roussâtres à peine apparentes.

Grand diam., 20 mill. ; petit diam., 14 à 15 mill.

Observations. 1.° La *Sylvia Wolfii* du pasteur Brehm (1), appar-

(1) *Lehrbuch der Naturg. aller Europ. Vogel.*, Iéna, 1823.

tient à cette espèce. Elle n'en diffère que par l'absence de la tache blanche au milieu du bleu d'azur, et une légère différence dans la longueur des tarses, différence qui ne peut ici être prise en sérieuse considération, et qui ne peut constituer un caractère spécifique, par la raison que la longueur des tarses varie beaucoup dans cette espèce, comme du reste dans beaucoup d'autres.

2.° M. Temminck prétend que notre Gorge-Bleue ne se trouve qu'accidentellement dans le nord de l'Europe, et qu'on n'y trouve que celle indiquée par Linné, avec une tache rousse au milieu de la plaque bleue. Je crois qu'il est dans l'erreur. Des sujets tués au sud de Moscou, et que j'ai sous les yeux, offrent la tache blanche, et d'autres la tache rousse. Il y en a même qui ont la tache en partie blanche, en partie rousse; ce qui semblerait indiquer que les deux races se croisent. M. Hardy croit avoir vu également des indices de cette alliance sur des dépouilles apportées des bords du Nil, par le Luxor. Quoi qu'il en soit, la race diffère assez de la nôtre pour mériter un article particulier.

A. RUBIETTE SUÉDOISE. — ERITHACUS SUECICA.

Diagnose : *Gorge et devant du cou bleus, avec une grande tache d'un roux vif au centre (adultes); une bande transversale sur l'aile; rectrices d'un roux vif depuis leur insertion jusqu'au milieu de la queue.*

Taille : 15 *cent. environ.*

Synonymie : Motacilla Suecica, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 336.—Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 989.
Sylvia Suecica, Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 521.
Motacilla coerulecula, Pal. *Zoogr.* (1811), p. 480.
Lusciola Suecica, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LVIII.
Lusciola cyanecula orientalis, Schleg. *Revue* (1844), p XXXII.

Description. *Mâle :* Parties supérieures et ailes d'un cendré brun, plus foncé que dans l'espèce précédente; avec quelques parties des sous-caudales rougeâtres; gorge, devant du cou et haut de la poitrine d'un bleu d'azur éclatant, avec une grande tache d'un roux vif au centre; une bande d'un noir bleuâtre immédiatement au-dessous du bleu de la poitrine, suivie d'une autre bande rousse plus étendue; abdomen,

flancs et sous-caudales d'un cendré lavé de brun roussâtre, tirant sur le blanchâtre au milieu du ventre; raie sourcilière, d'un gris clair, s'élargissant en arrière de l'œil, comme chez la précédente; bec noir; iris et pieds bruns.

Femelle : Suivant Pallas elle n'aurait jamais de bleu au cou.

Jeunes avant la première mue : Plumage un peu plus rembruni en dessus que celui des adultes, avec la gorge et le devant du cou blancs; cette dernière partie bordée de points noirs et mouchetée par-ci par-là.

Historique. Cette race habite la Russie, la Laponie, la Suède, la Norwége et la Sibérie. Elle se montre accidentellement en Allemagne et en France.

Un sujet mâle a été tué à la fin d'avril 1836, sur les bords du marais de Sin, près de Douai; quelques autres ont été capturés en Bourgogne et en Picardie. M. Malherbe possède deux individus qu'il a tués près de Metz. MM. de Lamotte et de Cossette en ont rapporté beaucoup, en 1829, de la Suède et de la Norwége. Je leur dois le seul sujet que je possède.

Observations. Dans cette race, comme dans l'espèce précédente, la longueur des tarses varie quelquefois d'une manière remarquable.

5.° LES CALLIOPES. — CALLIOPE (Gould).

Queue égale, unicolore.

227. RUBIETTE CALLIOPE. — ERITHACUS CALLIOPE.

DIAGNOSE : *Gorge et devant du cou d'un rouge clair brillant (mâle adulte), ou d'une faible teinte rougeâtre ou rose (femelle et jeunes), encadré par une bande d'un gris noirâtre.*

Taille : 16 *à* 18 *cent. environ.*

Synonymie : MOTACILLA CALLIOPE, Pall. *Voy.* (1776), t. 8, de l'édit. française, in-8.°, *appendix*, p. 76; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 977 et *Turdus Camtschatkensis*, p. 817.
TURDUS CALLIOPE, Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 331.

Accentor Calliope, Temm. *Man.* 2.e édit. 3.e part. (1835), p. 172; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 198.
Calliope Lathami, Gould, *Birds* (1836); — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 15; — Z. Gerbe, *Dict. un. d'Hist. nat.* (1848), t. XI), p. 259.
Lusciola Calliope, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LVIII; — Schleg. *Revue* (1844), p. XXXII.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 114.

Description. *Mâle en été :* Dessus de la tête, du cou et du corps d'un brun de terre d'ombre uniforme; gorge et devant du cou d'un rouge clair très-brillant, encadré par une bande d'un gris noirâtre qui devient cendré vers la poitrine; cette partie et les flancs d'un brun olive roussâtre; milieu de l'abdomen et sous-caudales d'un blanc isabelle; lorums et base de la mandibule inférieure d'un noir profond; un trait d'un blanc pur au-dessus des yeux et un autre trait, plus large, sur les côtés de la gorge, l'un et l'autre partant de la base du bec; ailes et queue de la même couleur que le dessus du corps, avec les rémiges finement liserées de roussâtre; bec et iris bruns; pieds gris.

Mâle adulte en automne : Comme en été, mais avec les plumes de la gorge et du cou lisérées de blanc pur.

Femelle adulte : Parties supérieures comme dans le mâle; gorge d'une faible nuance rouge en haut, d'un blanc rose en bas, s'étendant sur le devant du cou; lorums gris, surmontés par un petit trait d'un blanc terne; point d'encadrement de gris noirâtre à la poitrine, cette partie d'un olive grisâtre.

Jeune mâle : Plumage comme celui de l'adulte, avec la gorge et le devant du cou d'un rose clair ou d'un rouge jaunâtre.

Historique. La Calliope habite la Sibérie, et se montre accidentellement en Russie. Deux sujets, à la connaissance de M. Temminck, ont été tués dans cet empire, l'un en Crimée, l'autre près de Moscou.

II.e DIVISION.

FAUVETTES. — CURRUCÆ.

(Sous-famille des *Claamoherpinæ*, et des *Sylvianæ*, Ch. Bonap.)

Yeux de moyenne grandeur ; bec mince plus large que haut à sa base ; tarses médiocres ou forts, de la longueur du doigt médian ou un peu plus longs, l'ongle y compris, toujours couverts, en avant, de plusieurs scutelles.

Les espèces qui appartiennent à cette division vivent presque toutes soit dans les bois, soit dans les buissons, soit dans les grandes herbes. Leur régime consiste en insectes, en fruits, en baies, et au besoin en graines. L'acte particulier qui constitue la *marche* leur est interdit. Il n'y a que la *Locustelle*, qui fasse exception à ce fait ; elle marche et ne saute que rarement. Toutes ont un chant de gorge au lieu d'un chant de bec ou chant flûté.

Chez la plupart, le mâle se distingue de la femelle par quelques couleurs particulières ; chez d'autres les deux sexes ne diffèrent pas. Les jeunes, avant la première mue, ne portent point une livrée aussi caractérisée que ceux des espèces de la première division.

A l'exemple de M. Gerbe, qui me paraît être l'auteur qui a le plus étudié les Fauvettes (Voy. article *Sylvie* du dict. univ. d'hist. nat.) je distribue ces bec-fins dans deux sous-divisions ou sections ; l'une pour les espèces que je nommerai avec lui *Sylvies ou Fauvettes vraies*, et l'autre pour les *Rousserolles* ou *Fauvettes fausses*.

I.re SECTION.

SYLVIES OU FAUVETTES VRAIES. — SYLVIÆ.

Front et dessus de la tête arrondis ; queue ordinairement égale, arrondie ou carrée ; ongle du pouce médiocre et plus court que ce doigt.

Les espèces qui appartiennent à cette section fréquentent particulièrement et presque exclusivement les bois, les coteaux et les lieux secs. Ils sont autant frugivores et baccivores qu'insectivores.

GENRE LV.

ACCENTEUR. — ACCENTOR.

Synonymie : Motacilla, Linn. (1766); — Gmel. (1788).
Curruca, Briss. (1760).
Sturnus et Sylvia, Lath. (1790).
Accentor, Bechst. (1802); — Mey. et Wolf (1810); — Temm. (1815); — Vieill. (1816); — G. Cuv. (1817 et 1829); — Less. (1831); — Ch. Bonap. (1838); — Keys. et Blas. (1840); Schinz (1840); — Schleg. (1844).

Caractères : Bec droit, conique, arrondi, de moyenne longueur, plus large que haut à sa base, échancré et très-légèrement incliné et aigu à la pointe, à bords rentrés en dedans; narines nues, percées dans une membrane, pieds assez forts; doigt externe uni à la base avec le médian; ongle postérieur assez allongé et fort; ailes de moyenne grandeur, à penne bâtarde, troisième rémige la plus longue de toutes; queue égale, de moyenne longueur, composée de douze pennes.

Considérations générales. Les Accenteurs se distinguent des autres oiseaux qui composent cette section, par des caractères très-tranchés et par des mœurs particulières. Ils sont sédentaires, très-familiers, et ont un chant assez agréable. Les uns vivent dans les broussailles épaisses, dans les buissons fourrés, dans les lieux bas; les autres sur les montagnes rocheuses. Ils cherchent à terre leur nourriture, qui consiste en insectes, en vers, en larves et en graines.

Leur mue est simple, et le plumage est le même dans les deux sexes. Les jeunes, avant la première mue, se distinguent des adultes.

Observations. Les Accenteurs ont été rangés dans la famille des Fauvettes par la plupart des ornithologistes. Quelques-uns cependant les en ont écartés pour les placer dans une sous-famille particulière, celle des *Accentorinæ*. Quoiqu'à la rigueur ces oiseaux puissent être

mis en dehors de la division que forment les Fauvettes, je crois cependant, à l'exemple de la plupart des auteurs, devoir les y laisser, afin de ne point trop multiplier les coupes par la création de familles ou de sous-familles.

228. ACCENTEUR ALPIN. — ACCENTOR ALPINUS.

Diagnose : *Une double rangée transversale de taches sur l'aile ; dessus de la tête d'un brun cendré ; sous-caudales avec une large tache longitudinale au centre ; première rémige égale à la troisième, la deuxième la plus longue.*

Taille : 18 *cent. environ.*

Synonymie : Motacilla Alpina, Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 957; *Sturnus Moritanus*, p. 804, et *collaris*, p. 805.
Sturnus Moritanicus, Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 325.
Accentor Alpinus, Bechst. *Nat. Deut.* (1802), t. 3, p. 700; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), p. 253 b.; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 248; — Vieill. *Dict.* (1817), t. XXV, p. 117, et *Faun. Fr.* (1828), p. 194; — Less. *Ornith.* (1831), p. 420; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 15; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LIII; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 196; — Schleg. *Revue* (1844), p. XLIII.
Buff. *Pl. enl.* 668, f. 2.
P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 204.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 99.
Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 27, f. 4.
Vulgairement : Pégot, Fauvette des Alpes.

Description. *Mâle :* Parties supérieures de la tête, du cou et du corps d'un cendré rembruni, avec des taches allongées brunes sur le dos, au croupion, et les scapulaires bordées largement de roux; gorge blanche, marquée de taches noirâtres sous forme d'écailles; poitrine d'un brun cendré; abdomen et flancs cendrés et flammés de roux vif; sous-caudales blanches, tachetées de brun; petites et moyennes couvertures noires, terminées de blanc; rémiges brunes, les primaires liserées de gris, les secondaires frangées de rous-

sâtre; rectrices de la même couleur que les pennes des ailes, toutes bordées de gris, et terminées de blanchâtre; bec brun en dessus et jaune à la base de la mandibule inférieure; iris brun clair, pieds jaunâtres.

Femelle : Elle ne diffère du mâle que par des teintes un peu moins vives.

Jeunes avant la première mue : Ils me sont inconnus.

Historique. Le Pégot habite pendant l'été les montagnes les plus élevées du midi de l'Europe, les Alpes, les Pyrénées ; il descend, l'hiver, dans les plaines, les vallées, et se porte quelquefois fort loin du pays où il est né. Il se montre accidentellement dans le nord de la France et en Belgique. On l'a tué quelquefois à St.-Omer et près de Bergues. Un individu a été pris près d'Anvers pendant l'hiver de 1835.

Il niche dans les fentes des rochers, quelquefois aussi sur les toits des maisons isolées et dans les villages situés sur les montagnes. Ses œufs, au nombre de cinq ou six, sont oblongs et d'un bleu pâle sans taches.

Grand diam., 19 mill. ; petit diam., 14 mill.

L'Accenteur Pégot est un oiseau si peu farouche et tellement confiant, qu'on peut l'approcher à la distance de quelques pas seulement. Il se tient ordinairement sur les pointes des rochers. Sa nourriture consiste, dans la belle saison, en insectes et en larves ; en hiver il vit de graines et de petits colimaçons.

229. ACCENTEUR MONTAGNARD, — ACCENTOR MONTANELLUS.

Diagnose : *Une double rangée de taches transversales jaunâtres sur l'aile ; dessus de la tête d'un noir profond ; tige des rectrices rougeâtre.*

Taille : 14 *cent.* 5 *à* 8 *mill.*

Synonymie : Motacilla montanellus, Pall. *Voy.* (1776), t. 8 de l'édit. franç. in-8.°, *appendix*, p. 71.

Accentor montanellus, Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 251 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 15 ; — Keys. et Blas.

Die Wirbell. (1840), p. LIII ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 197 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XLIII.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 101.

Description. *Mâle :* Dessus de la tête d'un noir profond, dessus du cou, dos et scapulaires d'un cendré rougeâtre, avec des taches longitudinales d'un rouge brique ; parties inférieures d'un isabelle jaunâtre, varié de taches brunes à la poitrine, de taches d'un cendré rougeâtre sur les flancs ; un trait jaunâtre au-dessus de l'œil, s'étendant du bec à la nuque ; une large bande noire passant sous l'œil et couvrant le trou auditif ; ailes d'un cendré brun, bordé de cendré rougeâtre ; avec deux rangées de petits points jaunâtres, formant une double bande transversale ; queue brune, avec la tige des plumes d'une teinte rougeâtre ; bec jaune à la base et brun à la pointe ; pieds jaunâtres.

Femelle : Elle ne diffère du mâle que par le noir moins intense du dessus de la tête, du dessous des yeux et de la région parotique.

Les *jeunes avant la première mue* sont inconnus.

Historique. Il habite la Sibérie, la Russie et se montre accidentellement en Hongrie et en Italie.

Propagation, mœurs et régime inconnus.

230. ACCENTEUR MOUCHET. — ACCENTOR MODULARIS.

Diagnose : *Point de bande transversale sur l'aile ; dessus de la tête cendré (adultes) ou brun gris (jeunes de l'année) ; sous-caudales avec une tache longitudinale brune au centre ; première rémige égale à la cinquième ; les deuxième et troisième les plus longues et égales.*

Taille : 14 *cent.* 5 *mill.*

Synonymie : Motacilla modularis, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 339 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 952.
Curruca sepiaria, Briss. *Ornith.* (1760), t. 3, p. 374.
Sylvia modularis, Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 511 ; — Mey. et

Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 245; — Temm. *Man.* 1.re édit. (1815), p. 121.

ACCENTOR MODULARIS, Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), p. 249; — Vieill. *Dict.* (1817), t. XXV, p. 119, et *Faun. Fr.*, p. 195. — Less. *Ornith.* (1831), p. 420; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 15; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt* (1840), p. LIII; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), t. 1, p. 197; — Schleg. *Revue* (1844), p. XLIV.

Buff. *Pl. enl.* 115, f. 1.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 205.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 100.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 27, f. 5.

Vulgairement : Traine-Buisson, Fauvette d'hiver.

DESCRIPTION. *Mâle en été :* Tête et cou cendrés, avec des taches brunâtres au vertex, à la nuque; région parotique d'un brun nuancé de roussâtre; dos et ailes fauves, avec des taches longitudinales noirâtres, et une petite tache d'un blanc jaunâtre à l'extrémité des moyennes et des grandes couvertures; croupion et sus-caudales d'un brun tirant sur le roussâtre; parties inférieures d'un gris cendré bleuâtre, avec une teinte et des taches roussâtres et brunes aux côtés de la poitrine et sur les flancs; bas-ventre d'un blanc pur; sous-caudales d'un cendré roussâtre, flammées de brun; rémiges et rectrices d'un brun terne, légèrement bordées de roussâtre; bec noirâtre, plus foncé en dessus qu'en dessous; pieds roussâtres; iris brun.

Mâle en hiver : Tête et cou moins cendrés et variés de plus de taches brunes; flancs plus sombres; extrémité des moyennes et grandes couvertures alaires avec une tache plus blanche; bec brun en dessus, jaunâtre en dessous.

Femelle : Teintes un peu plus rembrunies que chez le mâle, plus de taches brunes à la tête et moins de roux sur le cou et le corps.

Jeunes avant la première mue : Dessus du cou et gorge d'un gris blanc, légèrement tacheté de noirâtre, devant du cou et poitrine roussâtres, avec des taches noirâtres sur la première

partie et brunes sur l'autre ; milieu de l'abdomen blanchâtre.

Historique. L'Accenteur Mouchet habite presque toute l'Europe tempérée. Il est très-commun en France, où il vit sédentaire dans beaucoup de localités.

Il se reproduit dans les bois, les jardins, au milieu des taillis, sur les buissons, dans les haies. Son nid est composé de mousse, de feuilles sèches, de brins d'herbes, de radicules et de quelques crins à l'extérieur. Ses œufs, au nombre de cinq ou six, sont d'un bleu céleste sans taches, quelquefois avec de très-petits points noirs qu'on peut effacer avec la plus grande facilité.

Grand diam., 19 mill.; petit diam., 14 mill.

Durant l'été, l'Accenteur Mouchet fréquente les bois ; il s'approche des habitations dans le mois de novembre, et s'avance jusque dans la cour des fermes pour y chercher des graines. Sa nourriture, pendant la belle saison, consiste principalement en insectes et en vers qu'il cherche en fouillant au pied des arbustes, sous les herbes et les feuilles. MM. de Selys-Longchamps et de Lamotte pensent que c'est presque toujours dans le nid de cette espèce que le coucou dépose ses œufs ; le dernier dit même qu'il n'en a jamais trouvé dans d'autres nids. J'ai dit à l'article coucou ce qu'il faut penser à ce sujet.

Cet oiseau vit très-bien en volière et s'y nourrit de graines comme les granivores.

GENRE LVI.

FAUVETTE. — SYLVIA.

Synonymie : Motacilla, Linn. (1735 et 1766) ; — Gmel. (1788) : — Dumér. (1806).

Ficedula et Curruca, Briss. (1760) ; — Less. (1830).

Sylvia, Scopoli. (1777) ; — Lath. (1790) ; — G. Cuv. (1800) ; — Mey. et Wolf (1810) ; — Temm. (1815) ; — Vieill. (1816) ; — Schinz (1840) ; — Keys. et Blas. (1840) ; — Schleg. (1844).

Sylvia et Curruca, G. Cuv. (1817).

Sylvia, Curruca, Nisoria, Melizophilus, Pyrophthalma, Streparola, Ch. Bonap. (1838).

Caractères. Bec mince, comprimé dans la moitié antérieure, à mandibule supérieure échancrée vers la pointe, à arête formant un angle mousse et dessinant une ligne légèrement concave au niveau des narines, courbe dans le reste de

son étendue ; narines oblongues operculées, ouvertes de part en part ; tarses de longueur moyenne, mais assez forts, recouverts, en avant, par une série de scutelles ; doigts médiocres ; ongles faibles recourbés ; ailes et queue allongées, celle-ci inégale, arrondie ou carrée.

Considérations générales. Les oiseaux qui composent ce genre sont gais, vifs, d'une extrême mobilité, ont un naturel doux et aimant. Ils habitent les bois, les vergers, les haies, les buissons. Ils sont insectivores et frugivores ; mais à l'époque où les fruits abondent, ils font de ceux-ci leur nourriture presque exclusive. Ceux dont ils sont le plus friands sont les fruits sucrés, tels que les figues, les mûres, les groseilles ; ils aiment également beaucoup les baies du sureau et du pistachier lentisque. Soumis pendant quelques jours au régime frugivore, ils prennent un embonpoint extrême, acquièrent une graisse délicate qui donne à leur chair le goût le plus exquis.

Il est excessivement rare de voir les Fauvettes descendre à terre. Leur vol est bas, irrégulier, sautillant, vif, et s'exécute au moyen de brusques battements d'ailes. La plupart ne font chez nous qu'un séjour de quelques mois, arrivent en avril et nous quittent à la fin de l'été. Elles émigrent isolément et ne voyagent que le matin et le soir, quelques heures avant et après le coucher du soleil, ou durant les nuits éclairées par la lune. La plupart ont un chant doux, agréable et varié. Elles font ordinairement deux couvées par an, quelquefois trois. Le mâle, non-seulement aide la femelle à faire le nid, mais partage avec elle les charges de l'incubation. Les petits naissent nus, et quittent le nid avant d'avoir acquis tout leur développement et de pouvoir voler.

Leur mue est simple. Les jeunes, à leur première mue, prennent la livrée des adultes. Les couleurs chez certaines espèces deviennent, au printemps, plus pures et plus vives par l'usure des plumes. Dans le midi, les changements de plumage s'opèrent plus tôt que dans le nord, et les couleurs sont toujours plus nettes et plus éclatantes.

Observations. 1.° Outre les espèces que j'introduis dans ce genre, il en est quelques autres, créées par divers auteurs, que je ne puis y admettre. Telles sont les *Sylv. icterops, mystacea, fuscescens* et *ochrogenion.*

La *Sylv. icterops* Ménét. (*Cat. des ois. du Cauc.* p. 34), n'est, d'après MM. Keyserling et Blasius (*Die Wirbelt*, p. 56), qu'un double emploi de la *Syl. conspicillata.*

La *Syl. mystacea* Ménét. (même ouvrage), est trop succinctement indiquée pour qu'on puisse l'adopter ou dire si elle se rapporte à quelque autre espèce.

La Fauvette brunette, *Syl. fuscescens*, Vieill. (*Faun. fr.*, p. 204), est purement nominale, d'après M. Gerbe, qui a vu chez M. Baillon, à Abbeville, le sujet sur lequel cette prétendue espèce a été créée. Elle ne serait qu'une femelle de la *Curruca melanocephala*.

La *Syl. ochrogenion* Lindermayer (*Isis*, 1842, p. 343), espèce établie d'après un seul individu tué près d'Athènes, sur le mont *Hymetus*, pourrait bien n'être aussi qu'une femelle de la *Curruca melanocephala*, selon M. Gerbe. Voici, du reste, la description qu'il en donne d'après le docteur Lindermayer : « Parties supérieures d'un gris foncé, lavé d'olivâtre ; dessus et côté de la tête, couvertures supérieures de la queue d'un gris noirâtre ; queue, étagée, noire, à rectrice la plus latérale, blanche sur ses barbes externes, la suivante pourvue d'une fine tache blanche à son extrémité; la cinquième rémige la plus longue de toutes, la troisième et la quatrième égales ; menton jaune souffre, gorge blanche, poitrine et hypocondres grisâtres, ces derniers nuancés de bruns : abdomen blanc ; sous-caudales grises ; bec fort, d'un brun brillant, jaune à la base de la mandibule supérieure (1). »

Enfin on a encore décrit, comme Fauvettes, des oiseaux dont l'existence est plus que douteuse, pour que je puisse les admettre. Tels sont la *Syl. brunea* Forst, les *Syl. torquata* et *rubricilla* Risso, qui paraissent plutôt des Traquets que des Fauvettes, et le *Syl. Schuchi*, Ch. Bonap.

2.° De nombreux genres ont été établis aux dépens des Fauvettes par quelques ornithologistes contemporains Le prince Ch. Bonaparte, après en avoir porté le nombre à quatre, en 1838, dans sa *Liste comparative des oiseaux d'Europe et de l'Amérique du Nord*, l'a élevé à six dans un catalogue des oiseaux d'Europe publié quelques années après. Pour lui les Fauvettes peuvent être distribuées dans les six genres suivants : *Curruca, Sylvia, Nisoria, Melizophilus, Pyrophthalma* et *Streparola*.

Je suis loin d'admettre toutes ces divisions, qu'il est impossible de justifier par des caractères de quelque valeur. Il n'y a que la forme de la queue, sa longueur relativement à celle des ailes, et son système de coloration qui puissent être pris en considération. Or, comme le fait observer M. Gerbe dans l'article déjà cité, ce n'est jamais sur de pareils attributs, surtout lorsqu'ils sont à peu près uniques, que l'on doit fonder une caractéristique de genre. Nous pensons, comme lui, qu'on peut tout au plus, en ayant égard aux seuls caractères qu'il soit possible d'invoquer, admettre pour le genre

(1) Article *Sylvie* du *Dict. universel d'Hist. Nat.* p. 114.

Sylvia les trois groupes suivants, correspondants à trois des nouveaux genres créés de nos jours.

1.° LES FAUVETTES PROPREMENT DITES. — SYLVIA (Z. G.)

(Genre *Curruca*, Ch. Bonap. ; *Monachus*, Kaup ; *Adonis*, G. R. Gray.)

Ailes atteignant le milieu de la queue, qui est unicolore, médiocre, égale, carrée.

231. FAUVETTE A TÊTE NOIRE. — SYLVIA ATRICAPILLA.

DIAGNOSE : *Rémiges secondaires frangées d'olivâtre ; toutes les sous-caudales avec une large tache longitudinale au centre ; tout le dessus de la tête, jusqu'aux yeux, noir (mâle) ou roux (femelle et jeunes); première rémige sensiblement plus courte que la quatrième, la deuxième la plus longue.*

Taille : 14 *cent. environ.*

Synonymie : MOTACILLA ATRICAPILLA, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 332 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 970.

CURRUCA ATRICAPILLA, Briss. *Ornith.* (1760), t. 3, p. 380 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 14.

SYLVIA ATRICAPILLA, d'après Scopoli ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 508 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 223 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 201 ; — Vieill. *Dict.* (1817), t. XI, p. 224, et *Faun. Fr.*, p. 207. — Less. *Ornith.* (1831), p. 417 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LVII ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 183 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XXV ; — Z. Gerbe, *Dict. un. d'Hist. nat.* (1848), t. XII, p. III.

Buff. *Pl. enl.* 580, f. 1, *mâle ;* f. 2, *femelle.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 215.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 120.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 24, f. 4.

Vulgairement : Bec-fin à tête noire.

DESCRIPTION. *Mâle au printemps :* Tout le dessus de la tête depuis le front jusqu'à la nuque d'un noir profond ; bas de la

nuque cendré ; dos et sus-caudales d'un brun olivâtre cendré ; joues, devant du cou, poitrine, sous-caudales et flancs d'un gris cendré ; bord libre des paupières, gorge et abdomen gris blanchâtre ; ailes et queue semblables au manteau ; bec et pieds gris de plomb ; iris brun noirâtre.

Femelle : Elle diffère du mâle en ce qu'elle a le dessus de la tête roux, la poitrine, les flancs d'un gris olivâtre et l'abdomen teint de roussâtre.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle, mais la couleur rousse de la tête est moins foncée.

Variétés accidentelles : On trouve des sujets entièrement blancs ou isabelles, ou tapirés de blanc. Son plumage, en captivité, éprouve quelquefois des changements profonds. Je possède un individu, mort en cage, qui est entièrement noir. Cette couleur a été provoquée, sans doute. par le chenevis que l'on mêlait à sa nourriture.

Historique. Cette Fauvette habite une grande partie de l'Europe. Elle est très-commune en France. Dans notre localité elle n'est que de passage ; nous ne la trouvons que d'avril en septembre ; mais elle passe l'hiver dans le midi de la France. Durant cette saison, on la trouve même quelquefois en Anjou. M. Millet a vu un mâle et une femelle, en janvier 1835, dans le jardin des plantes d'Angers, alors que le thermomètre marquait sept degrés au dessous de zéro. Ce couple vivait du fruit du lierre et d'autres petites baies.

Elle niche dans les buissons, sur les arbustes, à peu de distance du sol; compose son nid d'herbes sèches, de quelques feuilles et de quelques crins à l'intérieur, et pond de quatre à six œufs, d'un gris glacé de rougeâtre et de jaunâtre, quelquefois d'un rouge assez vif avec de petits points plus foncés, des taches et des traits bruns. Selon M. Moquin-Tandon, l'œuf figuré par Klein appartient à la *Syl. hortensis* ou à la *nisoria* plutôt qu'à l'*atricapilla*.

Grand diam., 20 mill. ; petit diam., 14 mill.

La Fauvette à tête noire se nourrit d'insectes, de larves et de baies. Elle aime les lieux frais et ombragés, fréquente les bois, les bosquets, les vergers et même les jardins de l'intérieur des villes. Le mâle a un chant des plus mélodieux, aussi les qualités de sa voix le font-il rechercher par les amateurs.

232. FAUVETTE DES JARDINS. — SYLVIA HORTENSIS.

Diagnose : *Rémiges secondaires frangées d'olivâtre clair ; les plus grandes des sous-caudales avec une tache longitudinale au centre ; dessus de la tête de la couleur du dos ; première rémige égale ou presque égale à la deuxième, qui est la plus longue.*

Taille : 14 *cent. environ.*

Synonymie : Sylvia hortensis, Var. Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 507, et *Passerina*, p. 508.

Sylvia hortensis, Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 224 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 206 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 387 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 416 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LVII ; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), t. 1, p. 186 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XXV ; — Z. Gerbe, *Dict. un. d'Hist. nat.* (1848), t. XII, p. III.

Sylvia Ædonia, Vieill. *Dict.* (1817), t. XI, p. 162, et *Faun. Fr.* p. 221.

Curruca hortensis, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 14.

Buff. *Pl. enl.* 579, f. 2.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 121.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 25, f. 1.

Vulgairement : Fauvette Ædonie, Fauvette Bretonne, Petite Fauvette, Passerinette, Bec-fin Fauvette.

Description. *Mâle au printemps :* D'un gris rembruni olivâtre en dessus ; devant du cou blanchâtre, poitrine et flancs d'un gris nuancé de roussâtre ; ventre, sous-caudales, tour des yeux et pli de l'aile d'un blanc pur ; ailes et queue comme le dessus du corps, avec les rémiges frangées d'une teinte plus claire, terminées, ainsi que les rectrices, par un fil liseré grisâtre ; bec et pieds bleu de plomb ; iris brun.

Femelle : Parties supérieures plus grises que dans le mâle et moins nuancées d'olivâtre ; les inférieures plus claires, avec moins de roussâtre.

Jeunes avant la première mue : D'un gris rembruni sans teinte olivâtre.

Nota : Selon M. Gerbe, on rencontrerait des sujets, surtout en automne, dont toutes les parties inférieures seraient d'un brun jaunâtre, plus prononcé sur la poitrine et sur les flancs que partout ailleurs.

Historique. La Fauvette des jardins habite presque toute l'Europe tempérée. On la trouve très-communément en France, surtout dans le nord ; elle est, entre autres, fort abondante dans notre localité, où elle arrive à la fin d'avril, pour la quitter au commencement de l'automne.

Elle niche dans les buissons, sur les arbrisseaux, les touffes d'herbes à un mètre ou deux du sol. Son nid, construit en forme de coupe, avec des herbes sèches et quelques crins à l'intérieur, contient de quatre à six œufs, d'un blanc grisâtre, glacé de fauve, avec des taches café au lait, d'autres rousses et brunes, et quelquefois des points d'un brun noir.

Grand diam., 20 mill.; petit diam., 14 mill.

Elle habite, comme la précédente, les bois, les bosquets, les jardins, les vergers, et a le même régime. Le mâle fait entendre aussi un chant des plus agréables.

En automne, elle prend beaucoup de graisse et peut alors rivaliser avec l'Ortolan, sous le rapport de la délicatesse de sa chair. Les gastrophiles la nomment ***Becfigue.*** « Ce nom lui convient d'autant mieux, dit M. Darracq (*Catalogue des Ois. du département des Landes*) qu'elle a un goût décidé pour ce fruit, dont elle se nourrit presque exclusivement à cette époque de l'année. »

Observations. Cette espèce offrirait, suivant Vieillot, deux races, dont l'une serait sensiblement plus forte que l'autre. Je n'ai jamais remarqué ces différences dans le grand nombre de celles que j'ai vues ou tuées.

2.° LES BABILLARDES. — CURRUCA (Z. G.)

(Genres ***Sylvia***, ***Curruca***, ***Nisoria***, ***Streparola***, ***Adophoneus***, ***Pyrophthalma***, Ch. Bonap.)

Ailes atteignant le milieu de la queue, qui est bicolore (la penne extérieure, au moins, étant toujours blanche ou en partie blanche) assez allongée, arrondie.

234. FAUVETTE BABILLARDE. — SYLVIA CURRUCA.

Diagnose : *Rémiges frangées de cendré (adultes) ou de cendré roussâtre (jeunes de l'année) ; la rectrice la plus extérieure, de chaque côté, blanche sur toute l'étendue des barbes externes, blanchâtre sur la moitié des barbes internes, les deux suivantes avec la pointe grise ; première rémige égale à la quatrième, la deuxième la plus longue.*

Taille : 13 *cent.* 6 *mill. à* 14 *cent.*

Synonymie : Motacilla curruca, Linn. *S. N.* 12e édit. (1766), t. 1, p. 329, et *Syl. dumetorum*, p. 334 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. I, p. 954 et 985.

Curruca garrula, Briss. *Ornith.* (1760), t. 3. p. 384 ; — Z. Gerbe, *Dict. un. d'Hist. nat.* (1848), t. XII, p. 111.

Sylvia curruca, Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 509 : — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. I, p. 209 ; — Vieill. *Faun. Fr.* p. 205 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 417 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 14 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LVII ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. I, p. 187 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XXIV.

Sylvia garrula, Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. I, p. 226 ; — Vieill. *Dict.* (1817), t. 11, p. 165.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 221.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 125, f. 2.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 25, f. 1.

Vulgairement : Bec-fin babillard.

Description. *Mâle au printemps :* Dessus de la tête et joues d'un cendré brun tirant sur le bleu ; parties supérieures d'un cendré gris ; parties inférieures d'un blanc pur à la gorge, au devant du cou et au milieu de l'abdomen, teint de roussâtre à la poitrine et vers l'anus, de gris lavé de roussâtre sur les flancs ; ailes brunes, avec les couvertures bordées de cendré tirant sur le roux ; queue colorée de même, avec la plume externe cendrée, terminée et bordée en dehors de blanc pur ; la deuxième, quelquefois la troisième et même la qua-

trième terminées par un petit liseré gris ; bec noir; pieds bleu de plomb ; iris brun noisette.

Femelle au printemps : Elle ressemble au mâle, seulement elle a le cendré de la tête moins intense et moins pur.

Mâle et femelle à l'automne : Teintes plus claires, le cendré de la tête moins prononcé : bec brun de corne en dessus, cendré bleuâtre en dessous et sur les côtés.

Jeunes de l'année avant la première mue : Parties supérieures d'un joli gris cendré, tirant au bleuâtre à la tête et au cou ; parties inférieures blanches ; couvertures des ailes et rémiges bordées et terminées de roussâtre ; le blanc de la rectrice externe s'étendant fort avant sur les barbes internes ; bec et tarses couleur de plomb ; iris brun roussâtre.

Historique. La Babillarde est répandue dans les contrées tempérées de l'Europe et de l'Asie. En France, on la rencontre surtout dans les départements méridionaux ; elle est plus rare dans le nord , où elle se montre seulement de mai en août.

Elle niche dans les taillis et les buissons ; pond quatre ou cinq œufs d'un blanc roussâtre, ou gris, avec des taches brunes et cendrées , répandues en plus grand nombre sur le gros bout que sur le reste de la coquille.

Grand diam., 16 mill. ; petit diam., 12 mill.

C'est dans les buissons et les taillis épais que se plaît la Babillarde, elle aime à s'y cacher dans les endroits les plus fourrés ; cette habitude la dérobe souvent à la vue.

Observations. C'est à cette espèce, suivant P. Roux , qu'il faut rapporter la *Bouscarle* de Buffon, et non à la *Fauvette Cetti*, comme le veut M. Temminck.

235. FAUVETTE ORPHÉE. — SYLVIA ORPHEA.

Diagnose : *Rémiges secondaires frangées de gris roussâtre ; la rectrice la plus extérieure, de chaque côté, blanche sur toute l'étendue des barbes externes et sur la moitié des barbes internes ; les deux suivantes blanches seulement à la pointe ; première rémige égale à la quatrième , les deuxième et troisième égales et les plus longues.*

Taille : 17 *cent. environ.*

Synonymie : Sylvia Orphea, Temm. *Man.* 2e édit. (1820), t. 1, p. 198; — Br. *Lehrbuch*, p. 325;— Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXII; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), t. 1, p. 182; — Schleg. *Revue* (1844), p. XXV.

Sylvia grisea, Vieill. *Dict.* (1817), t. II, p. 188, et *Faun. Fr.* p. 209.

Curruca Orphea, Brehm. *Handb.* (1831), p. 423; – Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 14; – Z. Gerbe, *Dict. un. d'Hist. nat.* (1848), t. XII, p. 111.

Buff. *Pl. enl.* 579, f. 1, *femelle.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 218, f. 1, *mâle;* f. 2, *femelle.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 119.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 24, f. 3, *mâle.*

Vulgairement : Fauvette Colombaude, Fauvette proprement dite, Bec-fin Orphée.

Description. *Mâle :* Tête, jusqu'au dessus des yeux, d'un brun noir; dessus du cou et du corps d'un gris cendré olivâtre, avec quelques-unes des sus-caudales roussâtres; gorge et abdomen blancs; poitrine et flancs d'un rose très-clair; sous-caudales d'un roux clair; rémiges noirâtres bordées de cendré brun; rectrice, la plus extérieure de chaque côté, blanche sur les barbes externes et dans la plus grande étendue des barbes internes, avec la tige noire; toutes les autres rectrices noirâtres, la plupart terminées de blanc; bec noir en dessus, jaunâtre en dessous; iris et pieds bruns.

D'après M. Bouteille, les vieux mâles perdraient en automne le noir de la tête, et le reprendraient au printemps.

Femelle : Du noir seulement entre le bec et l'œil, point sur la tête; un petit trait blanc se rendant à l'œil; dessus du corps d'un cendré teint de roux, poitrine faiblement lavée de cette dernière couleur.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle; leurs teintes sont seulement un peu plus ternes.

Historique. L'Orphée est très-abondante en Provence, dans le

Piémont, la Lombardie, la Dalmatie; on la trouve aussi, mais plus rarement, en Suisse, dans les Vosges, les Ardennes, le Dauphiné, en Belgique et dans le département du Nord, où elle arrive en avril et d'où elle part en septembre. Elle se montrerait, selon M. Nordmann, dans le midi de la Russie.

Elle se reproduit en petit nombre dans le Boulonnais et la Lorraine; elle niche dans les haies et les buissons, sur les oliviers; construit négligemment un nid avec des brins d'herbes, des toiles d'araignées et de laine; pond quatre ou cinq œufs, d'un blanc sale, légèrement jaunâtre, avec des points et des taches brunes et grises.

Grand diam., 19 mill.; petit diam., 15 mill.

M. Bouteille nous apprend qu'elle fixe son domicile en Dauphiné, dans les bocages, les jardins et les terrains semés de légumes; qu'elle établit son nid dans les ramées, sur les arbustes, et y fait entendre un chant d'une agréable mélodie; que lorsque les insectes commencent à manquer, elle se nourrit de baies, de fruits mûrs, et qu'elle devient alors fort grasse et un bon manger.

M. Temminck lui donne d'autres habitudes. Selon lui, elle habiterait, pendant la belle saison, les montagnes de moyenne élévation, et se tiendrait dans le voisinage des forêts de pins. Vieillot dit que son genre de vie varie selon les localités; qu'en Hollande elle construit son nid dans les roseaux, et le compose d'herbes aquatiques, et qu'en Provence elle choisit les lieux arides, près des forêts de pins, au sommet desquels le mâle se tient dans la saison des amours.

236. FAUVETTE RAYÉE. — SYLVIA NISORIA.

(Type du genre *Adophoneus*, Kaup; *Nisoria*, Ch. Bonap.)

Diagnose : *Rémiges secondaires frangées de grisâtre; rectrices moyennes et sous-caudales largement bordées de blanc; les quatre rectrices latérales, de chaque côté, avec une tache blanche à l'extrémité qui diminue d'étendue de la première à la quatrième; première rémige plus longue que la quatrième; la deuxième la plus longue.*

Taille : 17 *à* 18 *cent.*

Synonymie : Sylvia nisoria, Bechst. *Nat. Deut.* (180), t. 2, p. 547; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 227; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 200; — Vieill. *Dict.* (1817), t. 11, p. 184; — G. Cuv. *Règ. An.*

2.e édit. (1829), t. 1, p. 386; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LVII; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), t. 1, p. 182; — Schleg. *Revue* (1844), p. XXIII.

Nisoria undata, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 15.

Curruca nisoria, Z. Gerbe, *Dict. un. d'Hist. nat.* (1848), t. XII, p. 113.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 222, *mâle.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 128.

Vulgairement : Fauvette Épervière, Bec-fin rayé.

Description. *Mâle :* Cendré brunâtre en dessus, avec chaque plume légèrement bordée de roussâtre, surtout au croupion; blanc pur à la gorge et au milieu du ventre; blanc ondulé de gris rembruni sur les flancs et les sous-caudales; ailes d'un cendré brunâtre plus clair que le dessus du corps, avec les petites couvertures, quelques-unes des moyennes et des grandes, bordées de blanc et de gris roussâtre; queue également d'un cendré brunâtre, avec des raies transversales d'une teinte plus foncée sur les deux pennes médianes, visibles seulement sous un certain aspect, et des taches blanches à l'extrémité des autres rectrices; ces taches s'étendent sur les barbes internes et diminuent d'étendue sur chacune d'elles, en comptant de dehors en dedans, de manière que les troisième, quatrième et cinquième n'offrent qu'une bordure plus ou moins étroite; bec brun, jaune à la base en dessous; pieds d'un brun clair; iris d'un jaune brillant (1).

Femelle : De couleur plus sombre en dessus, avec la poitrine et les flancs lavés de roussâtre, et les taches blanches de l'extrémité de la queue moins étendues et d'un blanc plus terne.

Jeunes avant la première mue : Entièrement d'un gris uniforme (Temm.), couverts de taches en forme d'écailles et d'un gris cendré brun sur la gorge, au devant du cou, à la poitrine et sur les flancs (Vieill.)

(1) « Il a l'œil si étincelant, dit Vieillot, qu'étant dans une volière avec d'autres petits oiseaux, on croirait voir un Epervier au milieu de ses victimes. »

Jeunes après la mue : Parties supérieures grises, avec des bandes peu sensibles d'un blanc roussâtre, et les parties inférieures blanches, avec les flancs, seulement, très-faiblement rayés de gris (Z. Gerbe).

Historique. La Fauvette rayée habite plus particulièrement le nord de l'Europe, l'Allemagne, quelques provinces de la Russie, la Suède et la Norwége, où elle est assez rare, quoiqu'en dise M. Temminck. A son passage d'automne elle se montre en Provence, en Sicile, en Piémont et en Toscane. On la trouve aussi sur les côtes de la Barbarie.

Elle se tient dans les taillis en plaine, les haies, les bosquets qui avoisinent les prairies, et niche dans les buissons. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs un peu ventrus, blancs ou blanchâtres, quelquefois un peu gris, avec des points d'un gris foncé, et d'autres, plus nombreux, roussâtres ou d'un roux verdâtre.

Grand diam., 21 à 22 mill.; petit diam., 16 mill.

237. FAUVETTE GRISETTE. — SYLVIA CINEREA.

Diagnose : *Rémiges secondaires frangées de roux vif ; la rectrice, la plus extérieure, de chaque côté, blanche sur les barbes externes et sur une grande étendue des barbes internes, la suivante blanche à la pointe seulement ; première rémige égale à la troisième, la deuxième la plus longue.*

Taille : 14 *cent. environ.*

Synonymie : Motacilla Sylvia, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 330; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 956.

Curruca cinerea, Briss. *Ornith.* (1760), t. 3, p. 376; — Z. Gerbe, *Dict. un. d'Hist. nat.* (1848), t. XII, p. 112.

Sylvia cinerea, Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 514; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 225; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 207; — Vieill. *Dict.* (1817), t. XI, p. 172, et *Faun. Fr.* p. 220; — Less. *Ornith.* (1831), p. 407; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 14; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LVII; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 186; — Schleg. *Revue* (1844), p. XXIII.

Buff. *Pl. enl.* 579, f. 3, sous le nom de *Grisette.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 220.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 125, f. 1.
Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 25, f. 2.
Vulgairement : Fauvette cendrée, Fauvette roussâtre, Fauvette Babillarde.

Description. *Mâle en été :* Dessus de la tête et du cou cendrés ; parties supérieures et joues d'un gris brun roussâtre ; paupières et gorge blanches ; poitrine et flancs d'un cendré lavé de roux rosé ; milieu de l'abdomen blanc ; couvertures et pennes des ailes brunes, bordées de roux vif, à l'exception de la première rémige, qui est liserée de blanc en dehors ; rectrices brunes, l'externe excepté, qui est blanchâtre à la pointe sur les barbes externes et sur une partie des internes ; celle qui lui fait suite a seulement à la pointe une légère tache blanchâtre ; bec cendré ; pieds couleur de chair ; iris brun roussâtre.

Femelle en été : Point de rose à la poitrine ; cette couleur est remplacée par une teinte roussâtre ; le blanc de la gorge moins pur.

Une femelle prise le 10 mai 1844 avait les plumes, principalement celles des parties supérieures usées, ce qui la faisait paraître moins rousse que le mâle.

Mâle et femelle en automne : Dessus du corps d'une teinte plus sombre, avec la poitrine et les flancs d'un cendré roussâtre ; gorge et milieu de l'abdomen blancs ; bec et pieds d'un brun livide.

Jeunes avant la première mue : Ils ont les parties supérieures d'un brun fauve sans teintes grises ; le haut de la poitrine, les flancs et les sous-caudales d'un fauve clair ; la gorge et le milieu du ventre d'un blanc roussâtre.

Après la mue : Ils ressemblent aux adultes dans leur plumage d'automne et ont une légère teinte roussâtre sur les parties inférieures.

Historique. La Grisette habite toute l'Europe, et est commune partout. Elle arrive dans notre localité vers la fin de mars, et repart en septembre.

Elle niche dans les taillis, les buissons, les broussailles et les colzas; donne à son nid la forme d'une coupe, le construit d'herbes sèches, de laine et de crins, et pond de quatre à six œufs d'un blanc grisâtre, plus ou moins glacé de verdâtre, et finement pointillés de cendré et de brun. Les points sont tantôt très-foncés et très-apparents, tantôt faibles et à peine distincts du fond de l'œuf.

Grand diam., 18 mill.; petit diam., 14 mill.

Cette espèce se tient dans les bois humides, les bosquets, les champs de colzas, de fèves, dans les haies, etc. On la voit sans cesse s'élever perpendiculairement, pirouetter en chantant, retomber sur le buisson d'où elle est sortie, et s'y enfoncer en continuant son ramage.

Observations. La Fauvette Rousseline, *Sylv. fruticeti*, de Meyer et de Vieillot (Buff. pl. enl. 581, f. 1, sous le nom de *Fauvette rousse*) est une Grisette en robe d'automne. Je la trouve chaque année à la fin d'août ou au commencement de septembre, et l'on ne voit plus alors un seul individu avec la robe de la Grisette.

238. FAUVETTE PASSERINETTE. — SYLVIA PASSERINA.

(Type du genre *Erythroleuca*, Kaup.)

Diagnose : *Rémiges secondaires frangées de gris roussâtre; la plus extérieure, de chaque côté, blanche sur les barbes externes avec un grand espace de même couleur, à l'extrémité, sur les barbes internes, les deux suivantes blanches seulement à la pointe; première rémige presque égale à la quatrième, les deuxième et troisième égales et les plus longues.*

Taille : 12 *cent.* 6 *à* 8 *mill.*

Synonymie : Sylvia leucopogon, Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1822), t. 3, p. 91; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 189.

Sylvia passerina, Temm. *Man.* 3.e part. (1835), p. 131.

Sylvia Subalpina, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 14.

Sylvia Bonelli, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LVII; — Schleg. *Revue* (1844). p. XXIV.

Curruca passerina, Z. Gerbe, *Dict. un. d'Hist. nat.* (1848), t. XII, p. 112.

Temm. et Laug. *Pl. col.* 251, f. 2 et 3, *mâle* et *femelle* sous le nom de Bec-fin Subalpin.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 218, f. 1 et 2, *sujets adultes.*
Gould, *Birds of Eur.* pl. 124.
Vulgairement : Bec-fin Passerinette.

Description. *Mâle au printemps :* Parties supérieures d'un cendré couleur de plomb, nuancé de bleuâtre à la tête, sur les côtés du cou et au croupion ; gorge, devant du cou, poitrine et flancs, d'un roux plus ou moins foncé, tirant sur le marron à la gorge et sur les côtés de la poitrine ; milieu de l'abdomen blanchâtre ; un trait d'un blanc pur descendant de chaque côté du bec, en forme de moustaches, sépare le roux du cou du cendré bleuâtre des parties supérieures ; ailes brunes, avec les couvertures et les rémiges bordées de roussâtre ; rectrices également brunes, avec la penne externe de chaque côté blanche en dehors et en dedans dans le tiers inférieur de son étendue, les deux suivantes terminées seulement de blanc ; bec brun et rougeâtre à sa base en dessous ; iris jaune ; pieds couleur de chair.

Mâle en automne : Parties supérieures d'un cendré plus ou moins nuancé d'olivâtre ou de roussâtre ; parties inférieures d'un roux moins ardent, très-clair sur les flancs ; milieu de l'abdomen plus blanc.

Femelle au printemps : D'un brun clair en-dessus, très-légèrement nuancé d'olivâtre ; d'un gris roussâtre en dessous, avec les côtés du cou et les flancs plus roux et le milieu de l'abdomen blanc. Couvertures et pennes des ailes faiblement bordées de roussâtre ; queue brune, avec la penne externe d'un blanc terne en dehors et grisâtre en bas sur les barbes internes ; bec moins brun en dessus que dans le mâle

Jeunes avant la première mue : Parties supérieures d'un cendré roussâtre ; parties inférieures, rousses ou d'un brun clair, avec le milieu de l'abdomen blanc ; ailes brunes, toutes les couvertures largement bordées de roux terne ; rectrices brunes, légèrement frangées et terminées de cendré roussâtre, avec la penne externe de chaque côté bordée en dehors et terminée de cendré blanchâtre.

Nota. M. Malherbe, en faisant observer que cette espèce

varie beaucoup dans son plumage, dit qu'il y a des individus qui ont toutes les parties inférieures d'un blanc pur. Ce sont probablement des jeunes après la première mue.

Historique. La Passerinette habite l'Europe et l'Afrique. On la trouve assez abondamment en Algérie, en Egypte, en Sardaigne, en Italie, en Dalmatie, en Silésie, et jusque dans les steppes de la nouvelle Russie et dans le Ghouriel. En France elle est très-commune dans certaines contrées du Languedoc et de la Provence, où elle vit sédentaire.

Elle niche sur les arbustes, les buissons, à peu de distance du sol; construit avec assez d'art un nid en forme de coupe, et pond quatre ou cinq œufs d'un blanc cendré, avec des points d'un gris roussâtre, plus nombreux vers le gros bout, et à peine distincts de la couleur du fond. M. Moquin-Tandon m'écrit que MM. Webb et Berthelot ont apporté des îles Canaries des œufs de Passerinette qui sont exactement semblables à ceux qu'il a observés aux environs de Montpellier.

C'est dans les localités montueuses, couvertes de broussailles et d'arbustes, que la Passerinette vit de préférence. Jamais elle ne fréquente les grands bois. Elle fait très-souvent entendre un cri d'appel strident, qui s'étend au loin et décèle sa présence. Comme toutes ses congénères elle aime beaucoup les fruits sucrés.

Observations. 1.° Cette espèce a été décrite en double emploi par M. Temminck, en 1820, dans le deuxième volume du *Manuel d'Ornithologie*, sous le nom de *Bec fin Subalpin.* Savi et P. Roux ayant démontré que ces deux prétendues espèces n'en formaient qu'une, le savant ornithologiste hollandais s'est empressé de se ranger de leur avis. C'est du vieux mâle, au printemps, qu'il avait fait sa *Sylv. Subalpina*, et de la femelle à la même saison, sa *Sylv. passerina.* Les jeunes, suivant qu'ils se rapprochent plus ou moins de l'époque de la mue, constituent la Passerinette mâle et femelle des auteurs.

2.° Kaup a pris la Passerinette pour type de son genre *Erythroleuca*, et a établi sur la *Sylv. leucopogon* (Mey.), qui n'en est qu'un double emploi, un second genre sous le nom de *Alsoceus.*

C'est également de cette espèce à laquelle il réunit la *Curr. conspicillata*, que le prince Ch. Bonaparte a composé sa division des *Streparola*, division que rien ne justifie.

239. FAUVETTE A LUNETTES. — SYLVIA CONSPICILLATA.

Diagnose : *Rémiges secondaires largement frangées de roux vif; la rectrice la plus intérieure, de chaque côté, presque entièrement*

blanche, les deux suivantes blanches seulement à la pointe; première rémige plus courte que la cinquième, sensiblement plus longue que la sixième, les deuxième et troisième égales et les plus longues.

Taille : 12 *cent. environ.*

Synonymie : Sylvia conspicillata, de la Marmora, *Mem. della Acad. di Torino.* (1819), Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 210, 3.e part. (1835), p. 134; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 14; — Keys. et Blas. *Die Wirbetl.* (1840), p. LVI; — Schinz, *Eur. Faun* (1840), t. 1, p. 188; — Schleg. *Revue* (1844), p. XXIII.

Curruca conspicillata, Z. Gerbe, *Dict. un. d'Hist. nat.* (1848), t. XII, p. 112.

Temm. et Laug. *Pl. col.* 6, f. 1, *vieux mâle* au printemps.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 217, *femelle* sous le nom de *Passerinette*, à la tache de derrière l'œil près.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 126.

Description. *Mâle au printemps :* Dessus de la tête, du cou et joues d'un cendré tirant au bleuâtre; manteau, dos et sus-caudales d'un cendré roussâtre plus ou moins prononcé; gorge blanche, nuancée de cendré inférieurement; le reste des parties inférieures d'un roux rouge de vin, plus clair au milieu de l'abdomen; lorums et tour des yeux noirs; paupières blanches; ailes noirâtres, avec les couvertures largement frangées de roux vif; queue d'un brun foncé, avec les deux tiers inférieurs de la penne externe blancs; une petite et quelquefois une grande tache de même couleur à l'extrémité de la dernière penne et une petite sur la troisième; bec jaune sur les bords et à la base en dessous, noirâtre dans le reste de son étendue; pieds jaunâtres; iris brun.

Mâle en automne : Tête d'un cendré moins pur; nuque et manteau gris, avec les plumes bordées de roussâtre; gorge blanche; devant du cou cendré bleuâtre; poitrine et flancs roux; milieu du ventre blanchâtre.

Femelle adulte : Dessus de la tête d'un cendré moins pur que dans le mâle au printemps; front roussâtre; lorums

blanchâtres ; dessus du corps d'un roux cendré clair ; bas du cou, poitrine et flancs d'une légère teinte isabelle et le milieu du ventre blanc.

Jeunes avant la première mue : Roux cendré en dessus; gorge et devant du cou d'un cendré blanchâtre ; dessous du corps cendré roussâtre, d'une teinte plus claire au milieu de l'abdomen ; ailes brunes, avec les couvertures largement bordées de roux assez vif ; queue également brune, avec les pennes frangées et terminées de cendré roussâtre, et la moitié inférieure de la plus externe de chaque côté blanche.

Historique. Cette espèce n'a été observée jusqu'ici qu'en Sardaigne, en Sicile, dans quelques contrées de l'Italie, en Espagne, et, en France, dans les départements du midi, où elle arrive en avril pour les quitter vers la fin de septembre.

Elle niche sur les arbustes ; construit, en forme de coupe et avec des herbes sèches très-menues, un nid peu profond, et pond quatre ou cinq œufs d'un blanc grisâtre, avec des points d'un gris roussâtre peu apparents et rapprochés vers le gros bout.

Grand diam., 16 mill. ; petit diam., 11 à 12 mill.

La Fauvette à lunettes se tient dans les endroits incultes, les bois peu épais, les dunes et les collines où il y a des broussailles. Elle a été longtemps confondue avec la Passerinette qui habite les mêmes localités et dont elle a les mœurs.

240. FAUVETTE MÉLANOCÉPHALE. — SYLVIA MELANOCEPHALA.

(Type du genre *Pyrophthalma*, Ch. Bonap.)

Diagnose : *Rémiges secondaires frangées de gris roussâtre ; la rectrice la plus extérieure, de chaque côté, blanche sur les barbes externes, avec une grande tache de même couleur à l'extrémité sur les barbes internes, la suivante blanche seulement à la pointe ; première rémige égale à la sixième, les deuxième, troisième et quatrième égales et les plus longues ; toute la tête jusqu'au dessous des yeux d'un beau noir (mâle), ou d'un cendré noirâtre (femelle).*

Taille : 13 *cent.* 5 *mill.*

Synonymie : Motacilla melanocephala, Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 970.

Sylvia melanocephala, Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 509; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 203; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 14; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LVII; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 184; — Schleg. *Revue* (1844), p. XXIV.

Sylvia ruscicola, Vieill. *Dict.* (1817), t. XI, p. 186, et *Fauvette de Sardaigne*, p. 227, et *Faun. Fr.* p. 203.

Curruca melanocephala, Less. *Ornith.* (1831), p. 417; — Z. Gerbe, *Dict. un. d'Hist. nat.* (1848), t. XII, p. 112.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 21.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 129.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 24, f. 5.

Vulgairement : Fauvette des fragons, Bec-fin mélanocéphale.

Description. *Mâle :* Dessus de la tête noir jusqu'à la nuque et jusqu'au-dessous des yeux; dos gris foncé, tirant sur le roussâtre; gorge, devant du cou, poitrine et ventre d'un blanc tirant sur le grisâtre et nuancé de brun roussâtre sur les parties latérales du corps; rémiges brunes et bordées de roussâtre; rectrices noirâtres, l'externe blanche en dehors, un peu en dedans et à la pointe; sur la deuxième et quelquefois sur la troisième une tache de même couleur à l'extrémité; bec noirâtre en dessus et blanchâtre en dessous vers la base; bord libre des paupières d'un rougeâtre clair; pieds bruns; iris châtain.

Femelle : Dessus de la tête d'un cendré sombre; dessus du corps d'un brun roussâtre; gorge blanche; poitrine et ventre d'un blanchâtre nuancé de roussâtre sur les côtés; le blanc de la rectrice externe lavé de roussâtre et de cendré.

Jeunes avant la première mue : Ils me sont inconnus.

Nota. Un mâle tué près de Gênes, qui m'a été envoyé par M. A. Malherbe, est sensiblement plus petit que ceux que j'ai reçus du midi de la France; ses teintes sont plus pures, tirent sur le bleuâtre au dos, aux flancs, et sur le blanc argentin au devant du cou, au milieu de la poitrine et du ventre.

Historique. La Fauvette mélanocéphale habite l'Afrique et les

contrées les plus méridionales de l'Europe, telles que la Sicile, la Sardaigne, la Corse, la Toscane, la Dalmatie, les États romains, les départements les plus méridionaux de la France et le midi de l'Espagne. M. Nordmann dit qu'on la trouve dans la Bessarabie, sur les bords du Danube. Elle vivrait, dit-on aussi, dans l'Asie mineure. Elle est sédentaire dans le midi de la France, d'après M. Crespon, et en Sicile, selon M. A. Malherbe.

Elle niche dans les buissons, sur les arbrisseaux, les arbres fruitiers, à peu de distance du sol; pond cinq ou six œufs d'un gris roussâtre, avec de petits points fauves ou d'un roux olivâtre, plus rapprochés au gros bout, et peu sensibles.

Grand diam., 18 à 19 mill.; petit diam., 13 à 14 mill.

Son régime est, comme celui de ses congénères, insectivore et frugivore.

Observations. Cette Fauvette, réunie à la *Fauvette Sarde*, compose le genre *Pyrophthalma* du prince Ch. Bonaparte. Je suis de l'avis de M. Gerbe, qui pense que non seulement ce genre doit être rayé, mais encore que les deux espèces ne peuvent être associées ensemble. Chez la première, les ailes atteignent le milieu de la queue, qui est ample; chez la seconde, celle-ci est étroite et dépasse beaucoup les ailes. Quoique ces espèces aient pour caractère commun des orbites nus (caractère qu'on rencontre chez quelques autres), on est en quelque sorte contraint de les éloigner, lorsque l'on considère l'ensemble du système de coloration. La *Sylv. Sarda*, sous ce rapport et sous celui de la forme de la queue, se place naturellement à côté de la *Sylv. Provincialis*. C'est donc à cette espèce qu'il faut l'associer; de même qu'il convient de réunir la *melanocephala* aux *Currucæ*, parce qu'elle en a les habitudes, et que ses couleurs ont une disposition fort analogue. Ce n'est d'ailleurs pas d'après le caractère fourni par la nudité des orbites, qu'on pourrait la séparer génériquement, parce que dans ce cas, comme le fait observer avec raison M. Gerbe, il faudrait lui réunir la *Curruca conspicillata*, qui offre le même caractère. Or, il est impossible de ne pas voir dans celle-ci une *Curruca*. Le fait est tellement saillant, que quelques auteurs, parmi lesquels je citerai M. Nordmann, ont pu croire et avancer même, à tort évidemment, que les *Curr. cinerea*, *passerina* et *conspicillata* pourraient bien ne former qu'une espèce.

141. FAUVETTE RUPPEL. — SYLVIA RUPPELLII.

Diagnose : *Rémiges secondaires frangées de gris blanchâtre; rectrice extérieure, de chaque côté, blanche avec une tache noire*

à la base, la suivante blanche seulement à la pointe ; dessus de la tête et gorge noirs.

Taille : 14 *cent. environ.*

Synonymie : Sylvia, Ruppellii, Temm. *Man.* 3.e part. (1835), p. 129 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), pl. LVII ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 185 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XXV.

Curruca Ruppellii, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 14 ; — Z. Gerbe, *Dict. un. d'Hist. nat.* (1848), t. XII, p. 113.

Temm. et Laug. *Pl. col.* 245, f. 1, *mâle.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 122.

Vulgairement : Bec-fin Rüppel.

Description. *Mâle au printemps :* Dessus de la tête noir ; dessus du cou et du corps gris foncé ; gorge et devant du cou d'un noir pareil à celui du vertex ; dessous du corps blanc, avec une teinte rose au milieu de l'abdomen, et une autre cendrée sur les côtés ; joues d'un cendré foncé, avec une bande blanche qui, des commissures du bec se rend sur les côtés du cou et encadre le noir de la gorge ; ailes d'un brun noirâtre, avec les grandes couvertures liserées de gris blanchâtre ; les huit rectrices médianes noires ; la plus externe, de chaque côté, blanche, marquée d'une petite tache noire à la base, la deuxième noire, avec une grande tache blanche à l'extrémité ; bec noir, blanc à la base de la mandibule inférieure, pieds bruns (d'après M. Temminck).

Femelle : Point de noir à la tête et au cou, ces parties d'un cendré foncé ; point de teinte rose à l'abdomen (d'après M. Temminck).

Historique. Cette Fauvette habite les bords de la mer Rouge et du Nil, dans les localités boisées, et se montre en Grèce, où elle a été tuée plusieurs fois.

Propagation, mœurs et régime inconnus.

Observations. Cette espèce, rangée avec un point de doute, par le prince Ch. Bonaparte, à côté des *Sylv. stricapilla*, *hortenais* et *Orphea*, concourt à former le genre *Curruca* de cet auteur. La place que lui donne M. Gerbe, et que je lui conserve, me paraît lui mieux convenir.

5.e LES MÉLIZOPHILES. — MELIZOPHILUS (Leach).

(Genre *Pyrophthalma*, partim, Ch. Bonap.)

Ailes ne dépassant pas de beaucoup la base de la queue, qui est bicolore, longue, étroite, étagée.

242. FAUVETTE PITCHOU. — SYLVIA PROVINCIALIS.

Diagnose : *Franges des rémiges secondaires roussâtres; première rémige un peu plus courte que la sixième, sensiblement plus longue que la septième ; les troisième et quatrième égales et les plus longues; la rectrice la plus extérieure, de chaque côté, blanchâtre sur les barbes externes et à l'extrémité, la suivante avec une fine tache de même couleur au bout.*

Taille : 13 *cent.* 5 *mill.*

Synonymie : Motacilla Provincialis, Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 958.

Sylvia dartfordiensis, Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 517.

Sylvia ferruginea, Vieill. *Dict.* (1817), t XI, p. 209, et *Faun. Fr.* p. 218.

Sylvia Provincialis, Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 211 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 417 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LVII ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 189 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XXIV.

Melizophilus Provincialis, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 14 ; — Z. Gerbe, *Dict. un. d'Hist. nat.* (1848), t. XII, p 113.

Buff. *Pl. enl.* 655, f. 1, *mâle.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 219, *mâle en été.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 129.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 25, f. 5.

Description. *Mâle en été :* Parties supérieures d'un cendré tirant au bleuâtre à la tête et sur les côtés du cou, à l'olivâtre au dos et aux ailes ; parties inférieures d'un roux ferrugineux foncé, avec quelques petites taches blanches à la gorge, et le milieu de l'abdomen d'un blanc argentin ; ailes noi-

râtres liserées de roussâtre sur toutes les couvertures supérieures; queue brune, avec la penne externe bordée en dehors et terminée de blanc; bec brun en dessus, jaunâtre en dessous; paupières jaune orange; pieds et iris jaunâtres.

Mâle en automne : Le roux des parties inférieures tire sur la couleur lie de vin; les taches de la gorge sont plus nombreuses et plus apparentes.

Femelle : D'un cendré moins foncé en dessus; d'un roux ferrugineux plus clair en dessous, avec plus de stries blanches à la gorge.

Jeunes avant la première mue : Parties supérieures comme dans la femelle; parties inférieures variées de plumes blanchâtres, et plus striées de blanc à la gorge que dans les adultes; iris brun.

Historique. Le Pitchou habite particulièrement le midi de la France, l'Espagne, l'Italie, où il est sédentaire. Il a été observé en Dauphiné, en Anjou, en Bretagne, et se montre accidentellement de passage dans nos départements septentrionaux et en Angleterre.

Il niche dans les buissons, les haies, à peu de distance du sol; construit, avec assez d'art, un nid en forme de coupe; le compose d'herbes sèches au dehors, de laine et de crins au dedans; et pond quatre ou cinq œufs d'un gris pâle, ou d'un blanc grisâtre un peu jaune, avec de petits points roux, rougeâtres, ou bruns, peu apparents et très-rapprochés vers le gros bout de l'œuf, où ils forment quelquefois une couronne.

C'est sur les coteaux secs, arides, couverts de bruyères, de genêts, et dans les landes où croissent les ajoncs, qu'on rencontre cette espèce. Elle est vive, pétulante et tient constamment la queue relevée, soit qu'elle perche, soit qu'elle coure à terre. Elle se tient presque toujours cachée dans le plus épais d'une broussaille ou des arbustes qu'elle fréquente. Son vol est bas et s'exécute par soubresauts. Sa nourriture consiste principalement en insectes et en baies.

242. FAUVETTE SARDE. — SYLVIA SARDA.

Diagnose : *Franges des rémiges secondaires grises; première rémige, plus courte que la sixième, égale à la septième; la troisième la plus longue; la rectrice la plus extérieure, de chaque côté, fine-*

ment liserée de blanchâtre sur les barbes externes avec une tache de même couleur à l'extrémité.

Taille : 13 *cent.* 4 *à* 5 *mill.*

Synonymie : Sylvia Sarda, De la Marmora, *Mem. della Acad. di Torino.* (Mémoire lu le 28 août 1819); — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 204; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 14; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LVII; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 184; — Schelg. *Revue* (1844), p. XXIV.

Sylvia Sardonia, Vieill. *Monogrite inédaphie des Fauvettes.*

Melizophilus Sarda, Z. Gerbe, *Dict. un. d'Hist. nat.* (1848), t. XII, p. 113.

Temm. et Laug. *Pl. enl.* 24, f. 2, *mâle adulte.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 127.

Vulgairement : Bec-fin Sarde.

Description. *Mâle* : Cendré noirâtre en dessus, plus foncé au front et près des yeux, plus clair à la nuque, aux côtés et au devant du cou; brun roussâtre sur les côtés du corps; blanchâtre teint de vineux au milieu de l'abdomen; pennes des ailes et de la queue noirâtres; rectrices externes, de chaque côté, bordées et terminées de blanc, les autres liserées de gris verdâtre; bec noirâtre en dessus; jaunâtre en dessous, vers la base; bord libre des paupières rouge; pieds jaunâtres.

Femelle : Teintes généralement plus pâles que dans le mâle; le cendré plus blanchâtre à la gorge et au milieu du ventre.

Les jeunes avant la première mue me sont inconnus

Historique. Cette Fauvette n'a encore été trouvée qu'en Sardaigne, en Corse et en Sicile. Il est probable qu'elle doit se montrer en Provence; Vieillot dit qu'on l'y voit quelquefois; mais jusqu'ici je ne sache pas qu'elle y ait été observée; P. Roux et M. Crespon n'en font pas mention.

Elle niche sur les arbrisseaux, à peu de distance du sol; construit assez artistement un nid profond, et pond de quatre à six œufs d'un

blanc sale, un peu jaunâtre, avec des taches grises et rougeâtres, très-rapprochées au gros bout.

Grand diam., 16 mill.; petit diam., 12 mill.

GENRE LVII.

POUILLOT. — PHYLLOPNEUSTE.

Synonymie : Motacilla, Linn. (1766); — Gmel. (1788).
Genus Ficedulae, *partim*, Briss. (1760).
Sylvia, Lath. (1790); — Mey. et Wolf (1810); — Temm. (1815); — Vieill. (1816); — Schinz (1840).
Regulus, G. Cuv. (1800).
Phyllopneuste, Mey. d'après Ch. Bonap. (1838).
Ficedula, *partim*, Keys. et Blas. (1840); — Schleg. (1844).

Caractères. Bec droit, petit, subulé, aigu, à peine échancré vers le bout de la mandibule supérieure; narines oblongues, recouvertes par une membrane; tarses assez élevés, minces; doigts grêles; ailes allongées, dépassant le milieu de la queue; celle-ci dilatée à son extrémité et échancrée.

En outre, toutes les espèces de ce genre, ce qui est assez caractéristique, ont un plumage verdâtre en dessus, entièrement ou en partie jaune en dessous.

Considérations générales. Les Pouillots sont, après les Roitelets, les plus petits des oiseaux d'Europe. Ils sont vifs, remuants, légers; aiment la société de leurs semblables, vivent comme les Mésanges et les Roitelets, par petites familles, et ont encore ceci de commun avec ces oiseaux, qu'ils visitent, d'un arbre, toutes les branches, tous les rameaux, et qu'ils le font en papillonnant presque sans cesse. Ils cherchent aussi sous les feuilles, sur les brindilles et les branches, les petites chenilles blanches, les larves, les menus insectes, les mouches qui s'y cachent, et dont ils font leur unique nourriture. Le plus souvent ils prennent ces dernières au vol, à la manière des Gobe-Mouches. Jamais, dans aucune saison, ils ne touchent aux baies ni aux graines. C'est toujours à terre, au pied d'un buisson, d'un arbuste, sur le revers d'un fossé, dans ou sous une touffe d'herbe, que les Pouillots établissent leur nid. Ils lui donnent une forme ovale ou sphérique, et ménagent, sur un de ses côtés, une ouverture proportionnée à leur taille.

Ils émigrent par petites troupes, souvent en compagnie des Mésanges et des Roitelets. Les uns quittent l'Europe à l'automne, les autres passent l'hiver dans les contrées les plus méridionales.

Leur mue est simple. Le mâle et la femelle portent le même plumage.

Les jeunes, avant la première mue, diffèrent peu des adultes.

Observations. 1.° Les Pouillots ont été placés pendant longtemps dans le genre *Sylvia*. G. Cuvier, en 1800, dans le deuxième tableau qui accompagne les deux premiers volumes de ses leçons d'*Anatomie comparée*, les distingua génériquement des Fauvettes proprement dites. En 1810, Meyer et Wolf, dans leur *Tasch. der Deuts. Vog.*, les réunirent aux Hippolais, aux Roitelets et aux Troglodytes, et en composèrent une section particulière avec le titre de famille. C'est de cette famille que l'on a fait, plus tard, le genre *Phyllopneuste*, genre qui a été adopté par à peu près tous les ornithologistes, mais avec des modifications. Par exemple, le prince Ch. Bonaparte en a retiré, avec raison, les Hippolais et les Roitelets, et MM. Keyserling, Blasius et Schlegel, qui ont changé le nom de *Phyllopneuste* en celui de *Ficedula*, n'en ont écarté que les Roitelets, et y ont laissé une partie des Hippolais, ce que, du reste, avait fait bien antérieurement M. Temminck, en établissant, dans son genre Bec-fin, sa section des *Muscivores*.

Mais tout en admettant une distinction entre les Pouillots et les Fauvettes, les ornithologistes s'accordent à considérer ces deux genres comme appartenant à la même famille, et à les placer l'un à côté de l'autre. J'ai cru devoir suivre leur exemple.

2.° Les Pouillots varient dans de certaines limites, sous le rapport des couleurs, de la taille, des dimensions du bec, de la longueur des pennes de l'aile et de la queue. Quelques auteurs ayant pris pour des caractères spécifiques ces variations, dues le plus souvent à l'âge, au sexe et à l'époque de l'année, ont fondé sur elles des espèces que l'on doit considérer comme purement nominales. De ce nombre sont :

La *Sylv. icterina* Temm. (*Man.* 3e. part. p. 150). Cette prétendue espèce, que M. Temminck donne comme synonyme de l'*Icterine* de Vieillot, n'est, selon MM. Gerbe, de Selys-Longchamps et Schlegel, qu'un Pouillot Fitis de forte taille, et je suis de leur avis.

La *Sylv. flaviventris* Vieill. (*Dict.* t. II, p. 241; et *Faun. fran.*, p. 218), n'est également qu'un Pouillot Fitis, jeune, en plumage d'automne.

La *Sylv. angusticauda* Z. Gerbe (*Faune de l'Aube*, p. 139), espèce fort douteuse pour M. Gerbe lui-même, ce qu'il reconnaît dans son article *Sylvie* du *Dict. univ. d'hist. nat.*, ne serait aussi, selon moi, qu'un jeune Pouillot en automne.

Il en est de même du Pouillot que le pasteur Brehm, d'après M. de Selys-Longchamps, aurait communiqué à M. Temminck sous le nom de *Sylvia Fitis*.

Enfin, la *Sylv. tamarixis* Cresp. (*Faun. mérid.*, t. I., p. 209), n'est aussi, à mon avis, qu'un Pouillet Fitis de petite taille.

Il n'y aurait donc de bien authentiques que les quatre espèces que je décris ci-après.

3.° Kaup a fait du Pouillot sylvicole, sous le nom de ***Sibilatrix***, le type d'un genre distinct. Le Pouillot siffleur a, il est vrai, l'aile beaucoup plus longue que ses congénères, puisqu'elle atteint presque l'extrémité de la queue. Mais, à part ce caractère, comme le fait observer M. Gerbe, il ne diffère en rien des autres espèces, et ne peut, par conséquent, être distingué génériquement.

243. POUILLOT FITIS. — PHYLLOPNEUSTE TROCHILUS.

Diagnose : *Parties inférieures blanches, lavées de jaunâtre et flammèchées de jaune à la gorge, au cou et à la poitrine (adultes), ou entièrement jaunes (jeunes de l'année); ailes dépassant légèrement le milieu de la queue ; première rémige plus courte que la quatrième, plus longue que la cinquième de 3 ou 4 mill.; tarses jaunâtres.*

Taille : 12 *cent.*

Synonymie : Motacilla Trochilus, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 338 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 995.

Asilus, Briss. *Ornith.* (1760), t. 3, p. 479.

Sylvia Trochilus, Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 550 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1. p. 224 ; — Schinz. *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 195.

Sylvia Fitis, Bechst. d'après Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 248 ; — Vieill. *Dict.* (1817), t. XI, p. 237, et *Faun. Fr.* p. 217.

Phyllopneuste Trochilus, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 13 ; — Z. Gerbe, *Dict. an. d'Hist. nat.* (1848), t. XII, p. 117.

Ficedula Trochilus, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LVI ; — Schleg. *Revue* (1840), p. XXV.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 288, *sujet* en robe d'été.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 131, f. 1.

Bouteil. ***Ornith. du Dauph.*** **pl. 26, f. 6.**
Vulgairement : **Bec-fin Pouillot, Fauvette Fitis.**

Description. *Mâle au printemps :* Dessus de la tête, du cou et du corps, d'un cendré verdâtre ; une bande de même couleur traverse les yeux ; sourcils d'un blanc jaunâtre ; joues, gorge, devant du cou, abdomen et sous-caudales blancs, pur à la gorge et au milieu de l'abdomen, nuancé de gris et de jaune disposé par mèches à la poitrine, sur les flancs, et de jaune seulement sur les sous-caudales ; bas des jambes d'un jaune verdâtre ; rémiges et rectrices gris brun, bordées de vert jaunâtre ; bec brun olive en dessus, jaunâtre en dessous vers la base et sur les bords ; pieds olivâtres en avant et sur les côtés, jaunâtres en arrière et sous les doigts; iris brun foncé.

Avant cette époque le plumage est un peu plus nuancé de jaune en dessous. A mesure que la saison avance le jaune pâlit, et on trouve en juin des mâles qui ont la gorge, la raie sourcilière et le ventre entièrement d'un blanc terne, et quelquefois d'un blanc assez pur.

Femelle : Elle ne diffère pas sensiblement du mâle : elle est seulement un peu plus petite et a des teintes un peu moins prononcées.

Mâle, femelle et jeunes après la mue : Dessus de la tête, du cou, du corps, et une bande sur les lorums et les yeux d'un cendré jaune verdâtre ; gorge, raie sourcilière, bas des joues, devant et côtés du cou, dessous du corps d'un jaune vif, plus foncé à la poitrine, plus clair au milieu du ventre et sur les sous-caudales ; ailes et queue comme au printemps, mais avec les bordures des plumes plus jaunâtres ; bec brun en dessus, roussâtre en dessous à la base ; pieds d'un cendré bleuâtre en devant, jaunâtre en arrière et au dessous des doigts ; iris comme au printemps.

Jeunes avant la première mue : Parties supérieures d'un cendré moins olivâtre que chez les adultes ; parties inférieures d'un jaune jonquille ; bec un peu plus court, glacé de jaunâtre

Historique. Le Pouillot Fitis est répandu dans toute l'Europe. Il arrive dans le nord de la France vers le mois de mars, et repart à la fin d'août.

Il niche à terre parmi les herbes et la mousse, au pied d'un buisson, sur le revers d'un fossé ; son nid, composé de feuilles, de brins d'herbes et de quelques plumes, est ovalaire, assez grand, et a une ouverture latérale. Sa ponte est de cinq ou six œufs, d'un blanc pur ou légèrement jaunâtre, avec des points et des taches peu nombreuses d'un rouge de brique pâle.

Grand diam., 15 mill. ; petit diam., 12 mill.

Durant le temps de la reproduction le Fitis se tient dans les bois ; après la mue, il s'approche des habitations et fréquente les vergers

244. POUILLOT VÉLOCE. — PHYLLOPNEUSTE RUFA.

Diagnose : *Toutes les parties inférieures flammèchées de jaune; ailes ne dépassant pas le milieu de la queue ; première rémige plus courte que la sixième, les troisième et quatrième les plus longues et égales ; tarses noirâtres.*

Taille : 12 *cent. environ.*

Synonymie : Curruca rufa, Briss. *Ornith.* (1760), t. 3, p. 387.
Motacilla rufa, Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 955.
Sylvia rufa, Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 516; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 249; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), p. 225; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 195.
Sylvia collybita, Vieill. *Dict.* (1817), t. XI, p. 235, et *Faun. Fr.* p. 214.
Phyllopneuste rufa, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 13; — Z. Gerbe, *Dict. un. d'Hist. nat.* (1848), t. XII, p. 117.
Ficedula rufa, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LVI; — Schleg. *Revue* (1844), p. XXVI.
P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 223.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 131, f. 2.
Vulgairement : Pouillot Collybite, Bec-fin Véloce, Fauvette Collybite.

Description. *Mâle :* Dessus de la tête, du cou et du corps, d'un gris brun, plus ou moins olivâtre, un peu plus rembruni

au vertex; sourcils et paupières jaunâtres, une tache brunâtre devant et derrière les yeux; gorge et devant du cou d'un blanc jaunâtre ou blanc sale; poitrine, abdomen et flancs d'un blanc terne nuancé de brun clair et de jaunâtre disposé en stries; sous-caudales d'un jaune clair; ailes d'un brun gris, avec les plumes frangées d'olivâtre; rectrices semblables aux rémiges; bec brun, jaune sur les bords; pieds d'un brun noirâtre; iris brunâtre.

Femelle : Elle est moins jaune en dessous que le mâle.

Jeunes avant la première mue : Ils ont les parties supérieures comme la femelle, mais un peu plus foncées; et les parties inférieures jaunâtres, avec les flancs nuancés de brun.

Historique. Le Pouillot véloce habite la France, la Suisse, l'Allemagne, l'Italie, la Sicile, et se montre, mais en petit nombre, dans nos départements du nord, où il arrive vers la fin de mars, et d'où il repart en septembre.

Il niche à terre, aux pieds des haies, des arbrisseaux, entre les racines des arbres, au milieu des herbes; compose un nid avec beaucoup de plumes à l'intérieur, et pond quatre ou cinq œufs blancs, avec de petits points noirs très-nombreux vers le gros bout.

Grand diam., 15 mill.; petit diam., 11 à 12 mill.

Comme ses congénères, le Pouillot véloce vit, l'été, dans les bois. M. Malherbe nous apprend qu'en Sicile, où il est sédentaire, il descend l'hiver dans les plaines, et vient dans les villages chercher un abri jusques dans les maisons; qu'on en trouve alors jusqu'à sept ou huit dans le même trou. Nous savions déjà que quelques-uns restaient, durant l'hiver, dans la Provence. Selon M. Gerbe, ceux que la bienfaisance du climat retient dans les contrées méridionales de la France, se donnent, l'hiver, rendez-vous sur les bords des rivières, des ruisseaux dont les bords sont couverts de broussailles, des jardins abrités, et y forment des réunions très-nombreuses qui voltigent à la surface de l'eau.

A cette époque, ils se nourrissent en grande partie de très-petits moucherons.

245. POUILLOT SYLVICOLE. — PHYLLOPNEUSTE SYLVICOLA.

(Type du genre *Sibilatrix*, Kaup.)

DIAGNOSE : *Parties inférieures jaunes à la gorge, au cou et sur le haut de la poitrine; d'un blanc parfait à l'abdomen et aux sous*

caudales ; ailes dépassant de beaucoup le milieu de la queue ; première rémige de trois millimètres plus longue que la quatrième, la deuxième la plus longue ; tarses d'un brun jaunâtre.

Taille : 12 *cent.* 4 *à* 5 *mill.*

Synonymie : Sylvia sylvicola, Lath. *Ind.* supplément (1802), p. 53; — Vieill. *Dict.* (1817), t. XI, p. 239, et *Faun. Fr.* (1828), p. 210.

Sylvia sibilatrix, Bechst. d'après Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 247 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 223 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 220; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 194.

Phyllopneuste sibilatrix, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 13; — Z. Gerbe, *Dict. un. d'Hist. nat.* (1848), t. XII, p. 116.

Ficedula sibilatrix, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LVI; — Schleg. *Revue* (1844), p. XXVI.

Temm. et Laug. *Pl. col.* 245, f. 3.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 225.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 131, f. 3.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 26, f. 4.

Vulgairement : Pouillot Sylvicole, Bec-fin siffleur.

Description. *Mâle :* Dessus de la tête, du cou et du corps, d'un cendré vert nuancé de jaunâtre ; sourcils, joues, gorge, devant et côtés du cou, haut de la poitrine d'un beau jaune ; un trait brunâtre passe sur les yeux ; bas de la poitrine, abdomen et sous-caudales d'un blanc argentin, lavé de grisâtre sur les flancs, de jaune verdâtre vers les cuisses ; talons couverts de plumes jaunes ; ailes brunes, avec les plumes bordées de jaune verdâtre ; queue également brune, avec les pennes liserées de jaune verdâtre en dehors, bec et pieds brun jaunâtre ; iris brun roussâtre.

Femelle : Elle diffère du mâle par une taille moins forte, et par les joues, la gorge et le cou qui sont d'un jaune plus pâle. Cette couleur n'est presque pas apparente sur le haut de la poitrine.

Jeunes avant la première mue : Semblables aux adultes

en dessus et en dessous, avec le jaune du cou d'une nuance plus pâle.

Historique. Le Pouillot siffleur habite une partie de l'Europe, l'Allemagne, l'Italie, la France, où il est commun ; l'Angleterre, la Hollande et quelques autres contrées du nord, où il est plus rare. Selon M. Gerbe, on le trouverait aussi en Algérie.

Il arrive en mai dans le nord de la France et disparaît à la fin d'août. On le voit aux mêmes époques en Lorraine, dans les bois et les vallons de Saulnay et de Montraux. Les dépouilles que je possède proviennent d'individus tués près de Metz.

Il niche entre les racines des arbres, le plus souvent à terre parmi les mousses et les herbes. Sa ponte est de cinq ou six œufs, courts, blancs, ou d'un blanc grisâtre, couverts de petits points bruns, plus nombreux au gros bout.

Grand diam., 15 mill. ; petit diam., 12 mill.

Observations. Le Pouillot sylvicole a été confondu avec la *Sylv. hippolais*, dont il diffère cependant par la taille, les teintes des parties supérieures, la proportion des rémiges, le chant et les œufs.

246. POUILLOT BONELLI. — PHYLLOPNEUSTE BONELLI.

Diagnose : *Parties inférieures blanches légèrement lavées de jaunâtre aux jambes et aux sous-caudales ; ailes atteignant à peine le milieu de la queue ; première rémige sensiblement plus longue que la sixième et égalant quelquefois la cinquième, la deuxième la plus longue ; tarses d'un brun clair.*

Taille : 11 *cent.* 5 *mill.*

Synonymie : Sylvia Bonelli, Vieill. *Tabl. Encycl., Ornith.* (1823), t. 2, p. 468, et *Faun. Fr.* p. 216 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LIV : — Schleg *Revue* (1844), p. XXVI.

Sylvia Natterbri, Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 227 : — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 193.

Phyllopneuste Bonelli, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 13 ; — Z. Gerbe, *Dict. un. d'Hist. nat.* (1848), t. XII, p. 117.

Temm. et Laug. *Pl. col.* 24, f. 2.

P. Roux, *Ornith. du Dauph.* pl. 226

Gould, *Birds of Eur.* pl. 131, f. 3.
Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 26, f. 7.
Vulgairement : Pouillot Bonelli, Bec-fin Natterer.

Description. *Mâle :* Parties supérieures d'un gris cendré, légèrement nuancé d'olivâtre sur le dos, de jaunâtre au croupion et aux sus-caudales ; parties inférieures d'un blanc pur et lustré, lavé de grisâtre sur les côtés de la poitrine, d'un peu de jaunâtre sur les flancs, près des jambes ; ailes brunes, avec les couvertures bordées de grisâtre et les rémiges de jaune verdâtre ; queue d'un brun plus clair que les ailes, avec les trois quarts supérieurs des pennes bordés de jaune verdâtre, surtout vers leur moitié supérieure ; bec brunâtre en dessus, blanchâtre en dessous et sur les bords ; pieds brunâtres ; iris brun roussâtre.

Femelle : D'un blanc moins éclatant en dessous.

Jeunes avant la première mue : Cendré roussâtre en dessus ; blanc luisant et soyeux en dessous, avec les côtés de la poitrine, les flancs et les sous-caudales lavés d'un roussâtre très-clair ; joues, côtés du cou d'un cendré roussâtre clair ; couvertures et pennes alaires bordées de jaune verdâtre vif ; rectrices bordées de même.

Historique. Le Pouillot Bonelli habite principalement le centre et le midi de l'Europe. Il est commun en Provence, en Italie, en Suisse ; n'est pas rare en Anjou, en Lorraine, et a été capturé dans le Tyrol et en Crimée.

M. Meslier de Rocan, ex sous-intendant militaire à Metz, en a tué plusieurs dans un bois voisin de cette ville, où il se reproduit ; M. Jules de Lamotte l'a trouvé aux environs d'Abbeville ; M. Millet le dit très-commun dans les bois et les forêts des arrondissements de Baugé, Saumur et Beaupréau ; il arriverait dans ces dernières localités à la mi-avril, et en repartirait à la fin d'août ; enfin M. Gerbe l'a rencontré plusieurs fois dans les bois qui avoisinent les environs de Paris et notamment dans les bois de Meudon et de Clamart.

Il niche à terre, au milieu des herbes ou au pied des taillis ; construit un nid semblable à celui du Pouillot Sylvicole, et pond de quatre à six œufs, courts, blancs, ou d'un blanc roussâtre, avec des points d'un brun rouge, quelquefois assez vif, très-nombreux et très-rapprochés, surtout au gros bout.

Grand diam., 15 mill. ; petit diam., 12 mill.

Observations. Le Pouillot Bonelli n'est distingué de ses congénères que depuis 1815. Vieillot l'a décrit le premier d'après une dépouille provenant d'un individu tué dans le Piémont. M. Temminck l'a décrit en 1820, comme espèce nouvelle, d'après des sujets trouvés par M. Natterer, près d'Algéziras.

II.e SECTION.

ROUSSEROLLES OU FAUVETTES FAUSSES. — PSEUDO-SYLVIÆ.

Front anguleux ; sommet de la tête déprimé ; queue le plus généralement inégale, très-arrondie ou conique ; ongle du pouce fort, au moins aussi long que ce doigt, à de rares exceptions près.

La plupart des oiseaux rangés dans cette section fréquentent habituellement et presque exclusivement les lieux bas et humides, les bords des étangs, des fleuves, des rivières, et s'y propagent. Presque tous sont insectivores et larvivores ; quelques-uns mêlent des baies à ce régime (1).

GENRE LVIII.

HIPPOLAIS. — HIPPOLAIS.

Synonymie : MOTACILLA, Linn. (1766) ; — Gmel. (1788).
SYLVIA, Lath. (1790) ; — Mey. et Wolf (1810) ; — Temm. (1815) ; — Vieill. (1816) ; — Schinz (1840).
HIPPOLAIS, Brehm. (1831) ; — Ch. Bonap. (1838) ; — De Selys-Longchamps (1832) ; — Z. Gerbe (1844 et 1846).
FICEDULA, Keys. et Blas. (1840) ; — Schleg. (1844).

(1) Parmi les espèces admises dans le grand genre Sylvia de quelques auteurs, il en est quelques-unes qui appartiendraient à cette division, si leur existence comme espèces européennes était bien démontrée. De ce nombre sont la *Sylv. anthoides*, Vieill., et la *Sylv. certhiola*.

Je raie ces deux espèces du catalogue des oiseaux d'Europe. La première, que j'avais admise dans un autre ouvrage, d'après le témoignage de Vieillot, n'a jamais été observée sur notre continent. M. de Selys-Longchamps sait de source

Caractères. Bec très-large à la base, déprimé dans toute son étendue ; mandibule supérieure légèrement échancrée à son extrémité, renflée, à arête peu saillante ; bords des deux mandibules droits ; narines ovales ; ailes assez allongées, subaiguës ; queue égale ; doigts grêles, celui du milieu plus court que le tarse ; ongles faibles, celui du pouce moins long que ce doigt ; plumage uniformément coloré.

Considérations générales. Les Hippolais sont des oiseaux querelleurs, hargneux et sans cesse en mouvement ; ils fréquentent les bosquets, les lisières des bois, les vergers, les jardins : leur chant est des plus variés. Ils ont le talent de l'imitation et s'approprient le ramage des autres oiseaux. Leur nourriture consiste principalement en insectes ailés qu'ils saisissent quelquefois très-adroitement au vol ; a la fin de l'été ils mangent aussi des baies et des fruits. Elles font leur nid avec beaucoup d'art.

Leur mue est simple. Le mâle et la femelle portent le même plumage. Les jeunes diffèrent peu des adultes.

Observations. 1.° Les Hippolais ont été longtemps confondus avec les Fauvettes vraies, dont ils diffèrent cependant par leur bec large et déprimé, comme celui des Gobe-Mouches. Ils ont été séparés par le pasteur Brehm, et le genre qu'ils forment est généralement adopté aujourd'hui. Des deux espèces appartenant à ce genre, que M. Temminck a connues, l'une fait partie de son groupe des Bec-fins riverains, l'autre de son groupe des muscivores. M. Schlegel n'a pas été plus heureux : Comme M. Temminck, il a placé la *Sylvia olivetorum* dans la section des riverains. La *S. polyglotta* et la *S. elaeica* qu'il nomme *Ficedula ambigua*, dans sa section des Bec-Fins ou Pouillots. C'est de ces trois espèces, auxquelles il associe la *S. icterina* de Vieillot, que M. Gerbe a composé le genre *Hippolais*, genre que j'adopte complètement.

2.° Quoique les Hippolais ne fréquentent pas les lieux aquatiques, il est cependant impossible de ne pas les rattacher à la division que

certaine que l'exemplaire vu par Vieillot a été acquis dans le nord de l'Europe avec le Choue, mais en peau et avec d'autres oiseaux américains. Ce serait donc d'après une fausse indication que l'espèce aurait été considérée comme européenne.

Quant à la seconde, c'est également d'après une indication erronée que M. Temminck l'a admise dans son *Manuel*.

Enfin on a crée quelques espèces dont l'authenticité est fort douteuse et dont je parlerai en temps et lieu.

forment les espèces dites Riveraines ; il serait même tout-à-fait arbitraire de vouloir les éloigner des vraies Rousserolles, dont elles ont en partie le système de coloration, les mœurs, le genre de vie, et dont elles ne diffèrent, au physique, que par un bec plus large, plus déprimé, et par un ongle du pouce moins robuste et moins long. Sous le rapport de ce dernier caractère et sous celui de l'habitation, elles paraissent être un passage des Fauvettes vraies aux Fauvettes fausses ou Rousserolles.

3.° J'ai indiqué dans mon *Catalogue des oiseaux observés en Europe*, la *Sylv. flaveola*, décrite comme espèce distincte par Vieillot. Son existence reposait principalement sur un caractère très-anormal : *le bec comprimé dans toute sa longueur*. Une dépouille que je possède, et une autre qui se trouve dans la riche collection de M. Baillon, à Abbeville, ont servi, m'a-t-on dit, à Vieillot, pour la description qu'il a donnée de cette prétendue espèce. Ces dépouilles viennent toutes deux de la Lorraine, et ont été empaillées par un nommé Wattrin. La forme du bec de ces oiseaux a probablement été provoquée par le préparateur, ou par la dessiccation qui fait changer quelquefois cette partie. M. Gerbe, à qui j'ai communiqué ma dépouille, trouve que le bec porte des traces de maladie ; que la mandibule supérieure est érafflée et soulevée vers le point de son érafflure. Des traces d'une semblable altération se rencontreraient aussi, selon M. Gerbe, sur la mandibule inférieure du sujet que possède M. Baillon. Cependant ce dernier est disposé à admettre que la *Sylv. flaveola* est une espèce parfaitement distincte. Malgré cette autorité et celle de Vieillot, je crois aujourd'hui devoir supprimer cette prétendue espèce, parce qu'elle n'a plus été retrouvée et que j'ai sous les yeux des Pouillots et des Fauvettes phragmites préparées aussi par Wattrin, qui ont le bec comprimé, entièrement déformé, et dont on pourrait également faire des espèces nouvelles en n'ayant égard qu'à la forme du bec. C'est d'après un sujet monté par ce préparateur que M. Temminck a décrit son Bec-fin des roseaux. Aussi dit-il, à tort, que cet oiseau a le bec comprimé dès la base. D'ailleurs, je dois ajouter que M. Gerbe a reconnu, dans les deux sujets qui ont servi à établir la Flavéole, deux espèces différentes. Celui que je possède serait, d'après lui, un jeune *Hippol. icterina*, et celui qui fait partie de la collection de M. Baillon, un *Hippol. polyglotta* de l'année (1).

(1) Mémoire sur l'Hippolais ictérine, *Revue Zool.*, 1846, p. 435.

247. HIPPOLAIS LUSCINIOLE. — HIPPOLAIS POLYGLOTTA.

Diagnose : *Plumage, en dessus, nuancé de jaunâtre ; ailes, au repos atteignant à peine le milieu de la queue ; première rémige égale ou presque égale à la cinquième.*

Taille : 12 *cent.* 7 *ou* 8 *mill. à* 13 *cent.*

Synonymie : Motacilla hippolais, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 330? — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 954?

Sylvia hippolais, Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 507? — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 246? — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), p. 195?

Sylvia polyglotta, Vieill. *Dict.* (1817), t. XI, p. 200, et *Faun. Fr.* p. 21? ; — Degland, *Mém. de la Soc. r. des Sc. de Lille* (1840), p. 266.

Hippolais Salicaria, Bonap. *Birds* (1838), p. 13?

Ficedula hypolais, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LVI?

Hippolais polyglotta, de Selys-Longchamps, *Faun. Belge* (1842), p. 99? — Z. Gerbe, *Revue Zool.* (1844), p. 440, et *Dict. un. d'Hist. nat.* (1848), t. XI, p. 237.

Description. *Mâle en été :* Parties supérieures d'un cendré olivâtre, nuancé de vert jaunâtre au croupion et aux sus-caudales ; parties inférieures d'un jaune serin tendre, lavé d'un peu de gris sur les côtés de la poitrine et sur les flancs ; lorums et tour des yeux d'un jaune clair ; région parotique comme le dessus et les côtés du cou ; couvertures et pennes alaires brunes, bordées d'olivâtre ; rectrices également brunes, liserées de gris verdâtre ; bec brun verdâtre en dessus ; livide jaunâtre en dessous ; pieds bleuâtres avec les doigts jaunes en dessous ; iris brun foncé.

Femelle en été : Elle ressemble au mâle ; seulement elle est un peu plus petite, a des teintes un peu plus ternes en dessus, est d'un jaune plus clair en dessous.

Jeunes avant la première mue : D'un cendré roussâtre

en dessus ; d'un blanc lavé légèrement de jaunâtre en dessous, principalement à la poitrine : rémiges et rectrices brunâtres, bordées et terminées de cendré roussâtre.

Historique. La Lusciniole est commune dans le midi de la France ; on la trouve en assez grand nombre dans les environs de Paris et de Dieppe. M. de Selys-Longchamps l'a rencontrée une ou deux fois en Belgique. Aux deux époques de ses migrations, au printemps et à l'automne, elle se montre quelquefois dans les environs de Lille. J'ai pu en obtenir deux ou trois sujets. Je pense comme M. Gerbe, que son habitat, dans les autres parties de l'Europe, est entièrement à déterminer; car l'oiseau que les ornithologistes du nord ont jusqu'ici rapporté à *l'Hippolais polyglotta* pourrait bien n'être qu'une Ictérine.

Cette espèce niche dans les bois, les taillis, sur les arbustes, les grandes plantes et dans les haies ; en Provence, selon M. Gerbe, elle nicherait souvent sur les vignes, les amandiers et les branches basses du chêne blanc. Son nid, artistement construit en forme de coupe profonde, est composé, en dehors, avec des tiges d'herbes sèches, de toiles d'araignées, de laine, et, en dedans, avec du duvet cotonneux de diverses plantes, de coques de chrysalides, d'herbes fines et de quelques crins. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs oblongs, d'un rose violet, avec de grands et de petits points brunâtres ou noirs, assez rares, et quelques traits irréguliers de même couleur.

Grand diam., 18 à 19 mill. ; petit diam., 13 mill.

Cette espèce, dans les localités où on la rencontre, se montre en avril et disparaît vers la fin d'août. Dans le département du Var, on la trouve encore en septembre et même en octobre. Elle recherche les bois et les bosquets des terrains secs et élevés ; dans le midi, elle fréquente les coteaux couverts de vignes, d'arbres fruitiers ; dans les environs de Paris elle habite les lieux bas et frais, les jardins.

Durant l'époque de la reproduction elle se tient dans l'épaisseur des taillis, des buissons ; à son arrivée et au moment de son départ, on la rencontre sur les arbustes des prairies qui avoisinent les rivières. Elle est très-querelleuse, acariâtre, farouche, et se laisse difficilement approcher. Son cri d'inquiétude a, suivant M. Hardy, du rapport avec celui de la Mésange. « C'est du fond des buissons, ou sur leurs branches les plus élevées, et quelquefois sur un arbre voisin, dit M. Millet (1), qui me paraît avoir bien observé cette espèce, que le mâle, depuis son arrivée jusqu'à la fin de juin, se plaît à faire entendre son chant, qui ne manque pas d'agrément, et qui peut, il nous a semblé, pouvoir être énoncé ainsi : *ptiro ptiroux*, *ptiro ptiro*

(1) Faune de Maine-et-Loire, t. 1, p. 232.

ptiroux ; ces différentes syllabes, longuement répétées et vivement exprimées sur des tons différents, sont précédées de deux ou trois sons flûtés : *treü, treü, treü*, ou bien de ceux-ci : *trüi, trüi, trüi.* Outre ce chant, qui est celui d'allégresse, on lui connaît encore un petit bruissement ou murmure : *bre, re, re, re*, qui, quoique moins prolongé, ressemble beaucoup à celui du Moineau, bruissement qu'il ne fait entendre que lorsqu'il est agité de quelque crainte. Bientôt après l'avoir proféré, le mâle monte à l'extrémité du buisson qui le cachait, ou bien sur un petit arbre voisin, afin de mieux reconnaître le danger, et fuit ensuite avec sa femelle. »

Observations. L'Hippolais Lusciniole est généralement confondue, en France, avec l'Ictérine dont il sera question ci-après. Cette espèce serait inconnue de MM. Temminck, Schlegel et même des Allemands, au dire de ce dernier naturaliste, auquel je viens d'envoyer quelques échantillons, avec un nid et des œufs. C'est ce qui m'a fait employer le point de doute à quelques-unes des synonymies que j'en donne.

Depuis la publication de la note sur *l'Hippolais icterina*, insérée par M. Gerbe dans la *Revue zoologique* (décembre 1846), il n'est plus possible de confondre entre elles ces deux espèces. M. Gerbe a parfaitement établi les caractères distinctifs de chacune d'elles : un simple coup-d'œil suffit pour les reconnaître.

249. HIPPOLAIS ICTÉRINE. — HIPPOLAIS ICTERINA.

Diagnose : *Plumage, en dessus, nuancé de jaunâtre ; ailes au repos s'étendant au milieu de la queue ; première rémige à peu près de* 3 *mill. plus longue que la quatrième et presque égale à la troisième.*

Taille : 13 *cent.* 5 *mill.*

Synonymie : Sylvia hippolais, Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 222.

Sylvia icterina, Vieill. *Dict.* (1817), t. XI, p. 194, et *Faun. Fr.* p. 211 ; — Degland, *Mém. de la Soc. des Sc. de Lille* (1840), p. 266.

Ficedula icterina, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LVI?

Hippolais polyglotta, De Selys, *Faun. Belge* (1842), p. 99.

Hippolais icterina, Z. Gerbe, *Rev. Zool.* (1844), p. 440, et (1846), p. 433, et *Dict. un. d'Hist. nat.* (1848), t. XI, p. 237.

Buff. *Pl. enl.* 581, f. 2 ?

Ch. Bonap. *Faun. Ital.* pl. 28, f. 2, sous le nom de *Sylv. hippolais*.

Description. *Mâle et femelle en été :* D'un gris olivâtre en dessus, d'un jaune un peu clair en dessous, avec les flancs très-légèrement lavés de cendré; lorums, tour des yeux également d'un jaune clair; région parotique gris olivâtre; couvertures et pennes des ailes brunes, les premières bordées de gris olivâtre, les rémiges primaires bordées de même, et les secondaires de blanc jaunâtre; rectrices brunes en dessus, grises en dessous, frangées de gris verdâtre, la plus latérale de chaque côté d'une teinte moins foncée que les autres; bec brun clair, avec la mandibule inférieure jaunâtre; pieds bleuâtres, avec le dessous des doigts jaune; iris brun foncé.

L'un et l'autre, *en automne*, ont moins de cendré et plus de verdâtre.

Jeunes avant la première mue : D'un cendré brunâtre très-peu lavé d'olivâtre sur les bords des plumes en dessus; cendré blanchâtre, nuancé d'un peu de jaunâtre en dessous; lorums et tour des yeux gris blanc jaunâtre; couvertures et pennes alaires brunes, bordées largement de cendré roussâtre; queue d'un brun cendré, d'une teinte plus claire au bout et sur le bord des pennes; bec court, d'un brun de plomb en dessus et jaunâtre en dessous; pieds bleus, glacés de jaunâtre.

Après la mue : Ils ressemblent aux vieux, mais ils ont des teintes plus ternes en dessus, les parties inférieures d'un jaune plus clair, et le bec moins long.

Historique. L'Ictérine habite le nord et le midi de la France, la Belgique, l'Autriche, les états Sardes, la Ligurie.

Elle niche sur les arbustes, souvent sur les lilas, dans les bosquets, les vergers et même dans les jardins de nos villes. Son nid, construit avec beaucoup d'art en forme de coupe, a la plus grande ressemblance avec celui de la Lusciniole. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs, d'un rose violet ou lilas, avec des points et des taches rondes noires, plus espacés que sur ceux de l'espèce précédente, et sans traits irréguliers.

Grand diam., 19 mill. ; petit diam., 15 mill.

Aux environs de Lille, où elle est très-commune, l'Ictérine se tient indistinctement dans les bosquets humides, dans les jardins et les vergers élevés et secs. Elle y arrive dans la première quinzaine de mai et en repart vers la fin d'août. Dès son arrivée, le mâle fait entendre, du haut d'un arbre ou de la branche d'un buisson, un chant très-varié et fort, en imitant celui de plusieurs autres oiseaux ; aussi n'est-il connu ici que sous le nom de *Contrefaisant*. Il est d'un caractère vif, folâtre et jaloux ; jamais je n'en ai vu deux dans le même jardin. Au moment de son arrivée, il se cantonne, et on n'en entend pas d'autres chanter. Si on le tue, il est, un jour ou deux après, remplacé par un autre ; c'est ainsi qu'un de mes amis en a tué successivement six dans un jardin situé près de la rivière, et a été très-surpris d'en entendre chanter un septième qu'il a laissé nicher.

Elle se nourrit d'insectes qu'elle saisit au vol, comme l'espèce précédente. M. Gerbe a trouvé dans le gésier de plusieurs individus qu'il a examinés, outre des débris d'insectes à élytres, de fort petits colimaçons. Il a plusieurs fois constaté aussi qu'elle joignait à ce régime des fruits et des baies.

Observations. 1.° L'oiseau que M. Temminck a décrit sous le nom de *S. icterina*, n'est pas, quoi qu'en dise cet auteur, le même que l'Ictérine de Vieillot. J'ai vu, au musée de Leyde, l'exemplaire type de cette *S. icterina*, qui, bien évidemment, n'est qu'un Pouillot Fitis (*S. Trochilus* auct.), mâle un peu plus fort que d'ordinaire, et tel qu'on en tire assez souvent, en avril, dans notre localité et en Belgique.

2.° Il me semble, avec M. Gerbe, qu'on peut rapporter à *l'Hippol. icterina*, la fig. 2 de la pl. 581 des Enluminures de Buffon, indiquée sous le nom de Fauvette des roseaux. La longueur de l'aile de l'oiseau représenté sous ce nom, autorise assez à faire ce rapprochement. Quant à la fig. 2, pl. 28 de la *Fauna Italica* du prince Ch. Bonaparte, je ne la cite que d'après le témoignage de M. Gerbe.

250. HIPPOLAIS OLIVICOLE. — HIPPOLAIS OLIVETORUM.

Diagnose : *Plumage, en dessus, nuancé de gris brun ; ailes au repos n'atteignant pas tout-à-fait le milieu de la queue ; première rémige égale à la deuxième.*

Taille : 16 *cent.*

Synonymie : Sylvia olivetorum, Strickland, d'après Temm. *Man.* 4.e part. (1840), p. 611.

Calamoherpe olivetorum, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 13.
Salicaria olivetorum, Schleg. *Revue* (1844), p. XXVI et 56.
Hippolais olivetorum, Z. Gerbe, *Rev. Zool.* (1844), p. 440, (1846), p. 434, et *Dict. un. d'Hist. nat.* (1848), t. XI, p. 237.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 109.

Description. *Mâle et femelle :* Parties supérieures, côtés de la tête et du cou d'un gris brun tirant sur l'olivâtre, à peu près comme chez la Fauvette babillarde ; parties inférieures d'un blanc sale tirant au jaune d'argile à la poitrine et à l'abdomen, et au gris jaunâtre sur les flancs ; sous-caudales d'un blanc terne, tacheté longitudinalement de brunâtre ; bord libre des paupières garni de quelques petites plumes blanches ; raie sourcilière étroite et jaunâtre ; ailes brunes, à reflets grisâtres, avec les petites couvertures bordées de grisâtre, les autres et les rémiges bordées de blanc; rectrices également brunes, à reflets grisâtres, avec la plus externe de chaque côté terminée de blanc, et les deux ou trois suivantes terminées par un liseré de cette couleur ; bec brun de corne pâle ; avec les bords des mandibules d'une teinte plus claire ; pieds d'un brun noirâtre.

Historique. Cette espèce n'a jusqu'ici été observée qu'en Grèce, dans les îles Ioniennes.

Elle paraît fréquenter les vergers d'oliviers sur lesquels elle niche. M. Gerbe m'apprend que son nid, un peu plus grand que celui des Hippolais polyglotte et ictérine, a cependant la même forme, est à peu près composé des mêmes éléments à l'extérieur; que l'intérieur est fortement matelassé de duvet cotonneux de certaines plantes, et que ses œufs, au nombre de quatre à six, sont d'un joli lilas clair avec quelques points noirs de différentes grandeurs et clairsemés.

Observations. Tous les ornithologistes qui ont fait mention de cet oiseau l'ont considéré comme une espèce très-voisine de la Rousserole et l'ont rangé à côté de celle-ci. C'est avec raison que M. Gerbe l'a placé dans le genre où je le conserve, et auquel il appartient sous tous les rapports. Sa taille est plus forte, il est vrai, que celle de nos espèces de France ; mais, à cet égard, il est dans le genre Hippolais ce que la Rousserolle est dans celui dont elle est pour ainsi dire le type.

251. HIPPOLAIS AMBIGU. — HIPPOLAIS ELAEICA.

Diagnose : *Plumage, en dessus, nuancé de grisâtre ; ailes au repos atteignant à peine le milieu de la queue ; première rémige de 2 mill. moins longue que la quatrième, et plus longue que la cinquième d'un mill. environ.*

Taille : 12 *cent.* 7 *mill. à* 13 *cent.*

Synonymie : Salicaria elaeica, Lindermayer, *Isis* (1843), N.° 5, p. 342 ; — *Rev. Zool.* (1843), p. 210.
Hippolais elaeica, Z. Gerbe, *Rev. Zool.* (1844), p. 440, (1846), p. 434, et *Dict. un. d'Hist. nat.* (1848), t. XI, p. 237.
Ficedula ambigua, Schleg. *Revue* (1844), p. XXIV.

Description : Parties supérieures d'un gris olivâtre clair, lavé de brun au dos ; parties inférieures d'un blanc jaunâtre pâle surtout à la gorge et aux sous-caudales, avec la poitrine et les flancs nuancés de gris brunâtre ; région parotique d'un brun olivâtre, lavé de jaunâtre ; joues d'un blanc jaunâtre ; lorums et raie sourcilière d'un gris jaunâtre terne ; ailes d'un brun grisâtre, avec les couvertures bordées de gris roussâtre et les rémiges de grisâtre clair ; queue d'un brun grisâtre, avec la penne externe de chaque côté d'un gris roussâtre clair sur les barbes externes ; bec brun en dessus, jaune orange en dessous ; tarses bruns, glacés de jaunâtre.

Historique. Comme la précédente, cette espèce n'a été observée jusqu'ici qu'en Grèce.

On la trouve sur les coteaux, dans les vergers d'oliviers sur lesquels elle niche quelquefois. Son nid, aussi artistement construit que celui de ses congénères, est, comme celui de *l'Hipp. olivetorum*, garni à l'extérieur de beaucoup de duvet cotonneux. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs, d'un gris rougeâtre ou lilas, selon M. Gerbe, avec des points clairsemés d'un brun noir, et non point d'un gris verdâtre pâle, irrégulièrement tachés de noirâtre ou de noir verdâtre, comme l'a avancé le docteur Lindermayer.

Observations. M. Schlegel, en décrivant cette espèce comme nouvelle sous le nom de *Ficedula ambigua*, l'a placée dans sa section des

Pouillots. Mais elle n'a de l'analogie avec ceux-ci que par son système de coloration. Sous tous les rapports, c'est bien un Hippolais comme l'a reconnu M. Gerbe.

GENRE LIX.

AGROBATE. — AEDON.

Synonymie : Sylvia, Temm. (1820) ; — Schinz (1840).
Aedon, Boie (1826).
Erythropygia, Smith (1835) ; — Ch. Bonap. (1838).
Agrobates, Swains (1837).
Salicaria, Keys. et Blas. (1840) ; — Schleg. (1844).

Caractères. Bec comprimé dans toute son étendue, presque aussi haut que large à la limite du front, plus haut que large dans tout le reste de son étendue ; bords libres des mandibules dessinant une ligne courbe ; mandibule supérieure très-fléchie à la pointe, dont l'échancrure est à peine visible ; narines ovalaires ; tarses forts, plus longs que le doigt du milieu, l'ongle compris ; doigts courts, épais, pourvus d'ongles faibles, celui du pouce peu recourbé et plus court que ce doigt ; ailes médiocres, sub-aiguës ; queue ample, longue, arrondie, composée de douze pennes.

Observations. Si les caractères tirés de la forme du bec, de la longueur des tarses, de celle de l'ongle du pouce, de la forme et de l'étendue de la queue, laissent peu d'incertitude sur la valeur de ce genre, il n'en est plus de même relativement à la place qu'il convient de lui assigner. Faut-il le ranger dans la division des Fauvettes vraies ou dans celle des Rousserolles? M. Temminck qui, en premier lieu, avait placé l'espèce type dans sa section des Riverains, l'a plus tard rapportée dans celle des Sylvains, par la raison, dit-il, qu'elle a les mœurs et le genre de vie des espèces qui habitent les bois. Ce qui m'a déterminé à ranger ce genre dans la division des Fauvettes fausses, c'est que l'oiseau sur lequel ce genre est fondé a le front anguleux des Rousserolles. Du reste, je dois avouer que je ne considère pas cette place comme définitive, par la raison que les éléments fournis par les mœurs font entièrement défaut. Comme le genre Hippolais, celui-ci paraît être un genre de transition.

252. AGROBATE RUBIGINEUX. — AEDON RUBIGINOSUS.

Diagnose : *Plumage, en dessus, isabelle; rectrices rousses, offrant une tache orbiculaire vers leur extrémité; première rémige plus courte que la quatrième.*

Taille : 17 *cent.* 4 *à* 5 *mill.*

Synonymie : Turdus rubiginosus, Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1822), t. 3, p. 66.

Sylvia galactodes, Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 182.

Sylvia rubiginosa, Temm. *Man.* 3.e part. (1835), p. 129; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 185.

Salicaria galactodes, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LV; — Schleg. *Revue* (1844), p. XXIX.

Temm. et Laug. *Pl. col.* 251, f. 1.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 112.

Description. *Mâle :* Parties supérieures d'un gris roussâtre assez vif; parties inférieures d'un blanc isabelle lavé de roux sur les côtés du cou, à la poitrine et sur les flancs; lorums bruns; raie sourcilière d'un blanc légèrement roussâtre; ailes d'un brun clair, avec les plumes bordées et terminées de roussâtre; pennes de la queue d'un roux vif, avec une grande tache noire arrondie vers le bout, les plus latérales de chaque côté terminées de blanc pur et les autres de blanc roussâtre; bec brun en dessus; jaunâtre en dessous vers la base et sur les bords des mandibules; pieds d'un brun jaunâtre.

Femelle : Elle n'est pas bien connue. Elle serait, dit-on, d'un brun clair en dessus, avec le croupion et la queue d'un roux vif, les pennes alaires et les deux rectrices médianes cendrées, et les taches noires de l'extrémité de la queue plus larges et d'un brun noirâtre.

Nota. M. Temminck n'est pas certain que ce ne soient point les jeunes de l'année qui portent cette dernière livrée. Cet auteur dit qu'à mesure que l'oiseau avance en âge, les taches noires de la queue diminuent de grandeur, et que les vieux

mâles les ont beaucoup plus petites que les jeunes et les femelles.

Historique. Cette espèce habite le midi de l'Espagne, la Grèce et l'Egypte.

On ne connaît rien de certain de ses mœurs, de son genre de vie et de son mode de nidification.

Observations. Ménétries, dans son *Catalogue des Oiseaux du Caucase* (p. 32, N.° 60), signale sous le nom de *Sylvia familiaris* une espèce que MM. Temminck, de Keyserling et Blasius rapportent à la *Sylv. galactodes*. M. Schlegel, au contraire, la distingue de celle-ci. Dans cet état de choses, n'ayant aucune connaissance de cet oiseau, je me contenterai d'indiquer les différences que M. Schlegel signale.

« Quoique voisine de la *Salicaria galactodes*, dit cet ornithologiste, » la *Sal. familiaris* s'en éloigne cependant constamment par les caractères suivants : Le bec est plus fortement comprimé à la moitié » antérieure. Le plumage des parties supérieures est d'un brun grisâtre sale, seulement nuancé de ferrugineux sur les couvertures » supérieures de la queue. Les taches noires de la queue sont plus » grandes et elles forment une large bande noire au lieu d'être orbiculaires et isolées comme dans la *Sal. galactodes*. La première » rémige dépasse de cinq lignes, dans cette espèce, les grandes couvertures des ailes; dans la *Sal. familiaris*, au contraire, cette rémige » ne dépasse les couvertures des ailes que d'une ligne. Enfin, la » deuxième rémige dans la *Sal. galactodes* est plus courte que la cinquième, tandis que ces deux rémiges sont d'égale longueur dans la » *Sal. familiaris*. (1) »

GENRE LX.

ROUSSEROLE. — CALAMOHERPE.

Synonymie : TURDUS, *partim*, Linn. (1748); — Briss. (1760); — Gmel. (1788); — Lath. (1790); — Mey. et Wolf (1810).

MOTACILLA, Gmel. (1788); — Lath. (1790).

SYLVIA, Mey. et Wolf (1810); — Temm. (1815 et 1820); — Vieill. (1816); — G. Cuv. (1817); — Schinz (1840).

CALAMOHERPE, Boie (1826); — Ch. Bonap. (1838); — Z. Gerbe (1848).

(1) Revue crit. des Ois. d'Europe, p. 59.

ARUNDINACEUS, Less. (1831).
SALICARIA, Selby (1833); — Keys. et Blas. (1840); — Schleg. (1844).

CARACTÈRES. Bec large à la base, comprimé sur les côtés, à arête saillante, surtout au front, échancré à la pointe de la mandibule supérieure; narines ovales; ailes assez longues, sub-aiguës; queue conique, étagée; tarses grêles; doigts allongés, minces, celui du milieu, y compris l'ongle, de la longueur du tarse; ongles forts, longs, comprimés, celui du pouce sensiblement plus long que ce doigt. Plumage uniformément coloré.

Considérations générales. Les oiseaux qui appartiennent à ce genre fréquentent les marais, les bords boisés ou couverts de roseaux des étangs, des rivières, les jardins frais et humides. On les voit sans cesse en mouvement, grimper le long des branches des arbustes, des plantes aquatiques, qu'ils parcourent de la base au sommet avec la plus grande agilité. Comme les Hippolais, ce sont des oiseaux hargneux, colères, que le voisinage d'un autre oiseau importune. Leur chant naturel est des plus désagréables; cependant, quelques espèces le modifient en s'appropriant en partie celui d'autres oiseaux chanteurs. Ils nichent à quelques pieds du sol. Leur nid est des plus artistement construits et des plus fortement matelassés dans le bas. Ils sont essentiellement insectivores et se nourrissent principalement de libellules, de petits hannetons, de cousins, de taons. Comme les Hippolais, ils prennent quelquefois ces insectes au vol.

Leur mue est simple. Le mâle et la femelle portent le même plumage. Les jeunes, avant la première mue, se distinguent des adultes par des teintes un peu différentes.

Observations. Indépendamment des espèces que j'admets dans ce genre, il en est quelques autres qui s'y rapporteraient si leur authenticité n'était mise en doute; mais on peut, avec quelque certitude, les considérer comme des variétés accidentelles et des variétés d'âge des *Cal. palustris* et *arundinacea*, décrites ci-après; telles sont:

La *Cal. nigrifrons*, Bonap. dont on n'a observé jusqu'ici que quelques individus en Thuringe et en Silésie, et que je considère avec quelques auteurs comme une variété accidentelle de la *Cal. palustris*.

La *Cal. alnorum* Br., qui n'est, comme le fait observer M. Temminck, qu'une *Cal. palustris*.

La *Cal. Brehmii*, dont la queue est traversée à son extrémité par une bande d'un roux plus foncé que celui qui colore le reste des pennes. Cette prétendue espèce ne serait, selon M. Gerbe, qu'une *Arundinacea*. Le marquis Durazzo, dans son *Catalogue des Oiseaux de la Ligurie*, dit avoir observé ce caractère sur beaucoup d'individus, mais avoir remarqué en outre que le bec était, chez eux, plus petit et plus noir, comparativement, que dans l'*Arundinacea*. Mais M. Gerbe fait observer qu'il a vu plusieurs fois cette variété se produire, sous ses yeux, sur de jeunes effarvates qu'il élevait.

Enfin, la *Sylvia affinis* Hardy, ne serait également, d'après M. Gerbe, qu'une *Cal. arundinacea* adulte ; les jeunes de cette espèce, à plumage plus roussâtre, étant considérés, par M. Hardy, comme la vraie *Sylv. arundinacea*.

Les seules espèces bien déterminées que l'on peut rapporter à ce genre sont donc les *Cal. turdoides*, *arundinacea* et *palustris*. J'y joins la *Salicaria caligata* Schleg.; mais je dois le dire, je suis loin d'avoir la certitude que cet oiseau, qui ne m'est connu que d'après la description qu'on en a faite, appartienne bien à ce genre. C'est avec le plus grand doute que je le place ici.

253. ROUSSEROLE TURDOIDE. — CALAMOHERPE TURDOIDES.

Diagnose : *Plumage, en dessus, nuancé de roussâtre, roux clair au croupion; bout de la mandibule inférieure noir; tarses brunâtres.*

Taille : 19 *cent.*

Synonymie : Turdus arundinaceus, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 296 ; — Briss. *Ornith.* (1760), t. 2, p. 219 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 834; — Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 334 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 212 ; — Temm. *Man.* 1.re édit. (1815), p. 96; — Vieill. *Dict.* (1818), t. XX, p. 240, et *Faun. Fr.* p. 160.

Sylvia turdoides, Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 181 : — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 385; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 174.

Calamoherpe turdoides, Boie, *Isis* (1822), p. 552; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 13; — Z. Gerbe, *Dict. un. d'Hist. nat.* (1848), t. XI, p. 238.

Arundinaceus turdoides, Less. *Ornith.* (1831), p. 419.

Salicaria turdoides, Keys. et Blas. *Die Wirbelt* (1840), p. LIII.
Salicaria turdina, Schleg. *Revue* (1844), p. XXVII.
Buff. *Pl. enl.* 513.
P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 175, f. 1.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 106.
Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 23, f. 1.
Rossignol de rivière *de nos oiseleurs.*

Description. *Mâle et femelle au printemps :* D'un brun roussâtre en dessus, un peu plus rembruni à la tête et au cou ; d'un blanc jaunâtre en dessous, foncé sur les flancs, plus clair au milieu de l'abdomen, grisâtre à la poitrine, qui offre quelques traits bruns ; gorge d'un blanc gris ; un trait blanc jaunâtre au-dessus des yeux, s'étendant du capistrum à la région parotique ; plumes des ailes brunes, avec de longues bordures roussâtres ; rémiges terminées de grisâtre ; bec brun en dessus, d'un livide jaunâtre en dessous et sur les bords des mandibules ; bord libe des paupières jaune ; pieds brunâtres ; iris brun roussâtre.

Jeunes avant la première mue : Parties supérieures d'un brun roux, avec les plumes bordées d'une teinte plus claire roux d'ocre, et les rémiges terminées par un liseré blanchâtre ; parties inférieures roux d'ocre clair, avec la poitrine, les flancs, les sous-caudales d'une nuance plus foncée et la gorge blanchâtre ; queue pareille aux ailes, avec le bout d'un roux blanchâtre.

Historique. Cette espèce habite l'Europe, l'Afrique et l'Asie. On la trouve abondamment dans le midi de la France, dans le Piémont et la Sicile ; elle est assez commune dans nos départements septentrionaux, en Belgique, en Hollande. Selon M. Temminck, elle serait assez rare en Allemagne. M. Gerbe dit avoir vu des individus apportés du Bengale qui étaient entièrement semblables à ceux qui vivent chez nous.

Elle niche sur les bords des rivières, dans les taillis, parmi les roseaux, même dans les fossés des places fortes. Son nid, artistement construit et profond, est fixé à plusieurs tiges au moyen de petites herbes marécageuses. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs oblongs, d'un blanc verdâtre, quelquefois bleuâtre ou grisâtre, avec

des points d'un gris violet ou d'un roux plus ou moins foncé, et de larges taches rousses ou brunes.

Grand diam., 23 mill. ; petit diam., 19 mill.

C'est vers la mi-avril qu'elle arrive dans le nord de la France. Elle nous quitte à la fin d'août. Durant son séjour chez nous, elle se tient dans les marais et les étangs boisés. Pendant la saison des amours on entend le mâle chanter du matin au soir, acroché à la tige d'un jonc ou d'un roseau. Il est alors peu farouche et se laisse aisément approcher. Lorsqu'on le tire et qu'on le manque il s'enfonce dans les plantes, et reparaît presque aussitôt, en répétant son chant : *cri*, *cri*, *cra*, *cra*, *cara*, *cara*, au sommet d'une tige de roseau ou d'herbe. On ne l'entend plus après les premiers jours de juillet, époque où les nichées sont terminées.

254. ROUSSEROLLE EFFARVATTE. — CALAMOHERPE ARUNDINACEA.

Diagnose : *Plumage, en dessus, nuancé de roussâtre, roux clair au croupion ; la plus longue des rémiges primaires dépassant les plus longues des rémiges secondaires de* 16 *millimètres environ.*

Taille : 13 *cent.*

Synonymie : Curruca arundinacea, Briss *Ornith.* (1760), t. 2, p. 378?

Motacilla arundinacea, Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 992?

Sylvia arundinacea, Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 510? — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 134.

Sylvia strepera, Vieill. *Dict.* (1817), t. XI, p. 182, et *Faun. Fr.* p. 219.

Calamoherpe arundinacea, Boie, *Isis* (1826), p. 972; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 13; — Z. Gerbe, *Dict. un. d'Hist. nat.* (1848), t. XI, p. 238.

Salicaria arundinacea, Selby, *Brit. Orn.* (1833), t. 1, p. 203; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LIII : — Schleg. *Revue* (1844), p. XXVII.

Sylvia affinis et arundinacea, Hardy, *Annuaire de l'Association Normande* (1841).

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 227.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 109.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 23, f. 5, peu reconnaissable.

Vulgairement : **Petite Rousserolle, Effarvatte, Bec-fin des roseaux.**

Description. *Mâle en été :* Parties supérieures d'un olivâtre roussâtre, vif et plus clair au croupion et aux sus-caudales; parties inférieures d'un blanc roussâtre, clair à la gorge et au milieu du ventre, lavé de cendré roussâtre sur les flancs et les côtés de la poitrine; lorums, raie sourcilière et bord libre des paupières d'un blanc roussâtre; ailes et queue comme les parties supérieures, avec les pennes bordées de cendré roussâtre; bec brun en dessus, jaunâtre en dessous; pieds d'un brun jaunâtre; iris noisette.

Femelle : Elle ne diffère presque pas du mâle; ses teintes sont seulement un peu plus claires en dessous.

Jeunes avant la première mue : Ils ont une taille moins forte, le bec moins large, les teintes plus rembrunies et plus rousses, surtout en dessous.

Historique. L'Effarvatte habite presque toute l'Europe tempérée. En été, elle est commune dans le nord de la France.

Elle niche parmi les roseaux, les grandes plantes aquatiques, les sausaies. Son nid, artistement construit en forme de panier oblong, est attaché à quelques roseaux, comme celui de la Turdoïde. Les œufs, au nombre de quatre ou cinq, sont d'un vert olivâtre ou d'un gris verdâtre obscur, avec de grandes taches d'un brun olive, plus rapprochées au gros bout.

Grand diam., 17 à 18 mill.; petit diam., 14 mill.

Elle a les plus grands rapports avec la Rousserolle turdoïde par sa forme, son plumage, son genre de vie, son chant, etc.; elle arrive comme elle, dans notre localité, vers la fin d'avril ou au commencement de mai, et, comme elle, part à la fin d'août. On la trouve sur les bords des rivières, des marais couverts de joncs et de roseaux, dans les jardins. Elle se montre rarement à découvert, et se tient presque toujours cachée dans les herbes, les grands roseaux, aux pieds desquels elle cherche sa nourriture. Dès son arrivée le mâle fait entendre son chant, qui consiste dans les syllabes : *tron*, *tron*, *trui*, *trui*, *kiri*, *kiri*, *haups*, *haups*, répétées à des intervalles à peu près égaux, mais avec des modulations différentes.

Observations. 1.° M. Temminck s'est trompé en assignant à cette espèce un bec comprimé à la base, plus haut que large dans toute sa

longueur. Il a été induit en erreur par le sujet qu'il a pris pour type, et qui se trouve déposé au musée de Leyde, où je l'ai examiné avec soin. Cet oiseau, qui a été préparé par un nommé Wattrin, a, en effet, le bec comprimé dans toute son étendue; mais cette forme est évidemment le résultat d'une déformation opérée par le préparateur, et peut-être aussi par la dessiccation, qui détermine parfois de grands changements dans cette partie. J'ai vu dans le même musée, un des plus riches d'Europe, d'autres oiseaux, également empaillés par ce nommé Wattrin, et tous m'ont offert une compression semblable du bec. J'ai déjà dit que c'était sur une *Hippol. polyglotta* ou *icterina*, montée par ce préparateur, et à bec comprimé artificiellement, que Vieillot avait établi sa *Sylvia flaveola.*

2.° L'existence des deux races d'Effarvatte, indiquées par M. Hardy, (*Catalogue des oiseaux observés dans le département de la Seine-Inférieure* juillet 1840), ne me paraît pas suffisamment justifiée pour être admise. Les recherches que j'ai faites à ce sujet, et l'examen d'un grand nombre d'Effarvattes, reçues de différentes localités, tendent à prouver que les sujets à bec étroit sont des jeunes, et ceux à large bec des adultes. Aussi je ne suis pas étonné que les premiers n'aient été observés, par notre ami, qu'en automne, et les derniers, de la mi-mars à la fin d'août.

255. ROUSSEROLLE VERDEROLLE. — CALAMOHERPE PALUSTRIS.

Diagnose : *Plumage, en dessus, nuancé de verdâtre ; verdâtre clair au croupion ; la plus longue des rémiges primaires dépassant les plus longues des rémiges secondaires de* 20 *mill. environ.*

Taille : 13 *cent.* 3 *mill.*

Synonymie : Sylvia palustris, Bechst. *Nat. Deut.* (1801 à 1808), t. 3, p. 639 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 237 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 192 ; — Vieill. *Faun. Franç.* p. 418 (1) ; — Schinz, *Europ. Fauna* (1840), t. 1, p. 175.

Sylva strepera, 2.e race, Vieill. *Dict.* (1817), t. XI, p. 182 ?

Calamoherpe palustris, Boie, *Isis* (1826), p. 972 ; — Ch.

(1) Vieillot, qui avait d'abord confondu la Verderolle avec l'Effarvatte, a fini par l'admettre, non-seulement dans la Faune française, mais dans un mémoire inédit qui lui est antérieur, et qui m'a été communiqué par M. P. Gervais, actuellement professeur à la faculté des Sciences de Montpellier.

Bonap. *Birds* (1838), p. 13; — Z. Gerbe, *Dict. un. d'Hist. nat.* (1848), t. XI, p. 238.

SALICARIA PALUSTRIS, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LIII; — Schleg. *Revue* (1844), p. XXVII.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 109.

DESCRIPTION. *Mâle et femelle au printemps :* Parties supérieures d'un brun olivâtre, un peu nuancé de cendré; parties inférieures d'un blanc roussâtre, très-clair à la gorge et au ventre, nuancé de jaunâtre à la poitrine et aux sous-caudales, de gris brun aux flancs; lorums et un trait au-dessus de l'œil blanc roussâtre; ailes brunes, avec les plumes bordées de cendré; queue de la même couleur, avec les pennes liserées de grisâtre; bec brun en dessus, jaunâtre en dessous; iris noisette; pieds brunâtres.

Jeunes avant la première mue : Ils me sont inconnus.

Historique. La Verderolle se rencontre dans plusieurs contrées de l'Europe tempérée. On la trouve en Russie, en Allemagne, en Hollande, en Belgique, en Suisse, en Italie et dans quelques localités de la France.

Elle se montre assez souvent dans le département du Nord. Je possède un mâle qui a été tué en plaine, sur des saules, par M. Deméezmacker, aux environs de Bergues, en 1843. Cet ornithologiste en a tiré d'autres en juin suivant, dans la même localité, où, très-probablement, ils se reproduisaient. Depuis cette époque il en entend chaque année. M. Baillon possède un sujet qui a été capturé près d'Abbeville, et M. Gerbe en a obtenu plusieurs des Basses-Alpes. M. l'abbé Caire, de qui il les tient, lui a assuré que, dans ce département, cet oiseau ne se rencontre jamais qu'aux environs de Barcelonnette, et aux sommités de nos Alpes.

Elle niche sur les bords des rivières, sur les branches basses des saules, des ormes, des buissons. Son nid, artistement construit et profond, n'est composé, selon M. Gerbe, à l'extérieur comme à l'intérieur, que de brins d'herbes sèches bien souples. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs bleuâtres, ou d'un gris légèrement lavé de verdâtre, avec des taches et des points d'un gris brun et d'un brun olivâtre, plus nombreux au gros bout.

Grand diam., 19 mill.; petit diam., 14 mill.

Indépendamment de son chant naturel, la Verderolle a la faculté de s'approprier celui des autres espèces et d'en composer un ramage

des plus variés et des plus agréables. « M l'abbé Caire, dit M. Gerbe, dans son article *Rousserolle* du *Dict. univ. d'hist. nat.*, m'écrit que cette espèce chante admirablement ; qu'elle contrefait, à s'y méprendre, le Chardonneret, le Pinson, le Merle, et généralement tous les oiseaux qui fréquentent les mêmes lieux qu'elle. Son chant est plus riche en reprises que celui du Rossignol, et il est si varié qu'on l'écouterait, sans languir, du matin au soir. »

256. ROUSSEROLLE BOTTÉE. — CALAMOHERPE CALIGATA.

Diagnose : *Tarses munis, par devant, de quatre plaques ; la première et la dernière, en comptant de haut en bas, petites ; la deuxième des deux tiers de la longueur du tarse, et la troisième le double de la grandeur de la première.*

Taille : 11 *cent. environ.*

Synonymie : Motacilla Salicaria, Pall. *Zoogr.* (1811), t. 1, p. 492, N.° 127.

Sylvia caligata, Licht. dans Eversman, *Reise*, p. 128.

Lusciola caligata, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LVIII.

Salicaria caligata, Schleg. *Revue* (1844), p. XXX.

Description. Parties supérieures d'un olivâtre pâle et sale ; parties inférieures blanchâtres, mais la gorge d'un blanc pur ; raie sourcilière également blanchâtre, plus ou moins apparente ; pennes des ailes et de la queue d'un gris brunâtre ; rectrices médianes à bords plus clairs ; l'externe bordée de blanchâtre des deux côtés, la suivante seulement bordée de cette teinte aux barbes internes et à l'extrémité ; bec noir tirant sur le blanc en dessous à la base ; pieds bruns.

Historique. Cette espèce habite la Russie et la Sibérie.

Pallas est le seul qui ait fourni sur ses mœurs quelques détails. Selon cet illustre naturaliste, elle fréquente les bords des fleuves couverts de saules ; se tient à la cime des arbres, est sans cesse en mouvement, fait continuellement entendre un chant des plus agréables, et construit, à la bifurcation des rameaux, un nid composé de brins d'herbes. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs.

Observation. Cet oiseau m'étant inconnu, je ne le place ici qu'avec le plus grand doute.

GENRE LXI.

CETTIE. — CETTIA.

Synonymie : Sylvia, Temm. (1820) : — Savi (1827) ; — Schinz (1840).
Cettia, Pseudo-luscinia et Calamodyta, *partim*, Ch. Bonap. (1838).
Salicaria, Keys. et Blas. (1840) ; — Schleg. (1844).
Cettia, Z. Gerbe (1848).

Caractères. Bec mince, droit, aigu, comprimé, plus haut que large dans toute son étendue ; mandibule supérieure à arête très-prononcée, échancrée de chaque côté à la pointe ; narines oblongues, étroites ; ailes courtes, obtuses, arrondies ; queue ample, étagée ; tarses de médiocre longueur ; doigts épais, celui du milieu, y compris l'ongle, de la longueur du tarse ; ongles forts, celui du pouce de la longueur de ce doigt. Plumage en général uniformément coloré et très-doux au toucher, les plumes étant grandement décomposées.

Considérations générales. Les oiseaux appartenant à ce genre vivent sur les bords très-boisés des rivières, ou grandement couverts de roseaux, au milieu desquels ils se tiennent presque constamment cachés. Ils grimpent habilement le long des tiges des arbres ou des plantes aquatiques ; volent très-mal ; se nourrissent d'insectes et de petits colimaçons.

Leur mue est simple, le mâle et la femelle portent le même plumage, et les jeunes, avant la première mue, diffèrent peu des adultes.

Observations. Les trois espèces que, à l'exemple de M. Gerbe, je réunis dans le genre *Cettia*, ne peuvent être confondues avec celles qui composent les genres qui précèdent ou qui suivent. Elles s'en distinguent parfaitement par la forme de leur bec, par celle de leurs narines, de leur queue, par la nature soyeuse du plumage, et par quelques-unes de leurs habitudes. Le prince Ch. Bonaparte les range dans trois genres différents ; mais il est difficile de dire sur quels caractères un peu importants ces coupes sont établies.

256. CETTIE BOUSCARLE. — CETTIA CETTI.

(Type du genre *Cettia*, Ch. Bonap.)

Diagnose : *Extrémité des sous-caudales bordée de blanchâtre ; rectrices au nombre de dix seulement ; tarses d'un brun clair.*

Taille : 14 cent. (mâle) ; 13 cent. (femelle).

Synonymie : Sylvia Cetti, De la Marmora, *Mem. della Acad. di Torino*, t. 25, p. 254 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 194 ; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), t. 1, p. 176 ; — Z. Gerbe, *Mag. de Zool.* (1840), *Mém. sur la Sylvia Cetti.*

Cettia altisonans, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 11 ; — Z. Gerbe, *Dict. un. d'Hist. nat.* (1848), t. XI, p. 239.

Salicaria Cetti, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LV.

Salicaria Cettii, Schleg. *Revue* (1844), p. XXIX.

Buff. *Pl. enl.* 655, f. 2 ? sous le nom de *Bouscarle de Provence.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 212.

Z. Gerbe, *Mag. de Zool.* (1840), pl. 21, *mâle*, figure excellente.

Vulgairement : Bec-fin Cetti, Fauvette Bouscarle.

Description. *Mâle :* Dessus de la tête, du cou et du corps d'un brun marron obscur ; gorge, devant du cou et milieu du ventre blancs ; poitrine blanche, lavée de jaunâtre ; flancs, bas-ventre et bas des jambes brun roux ; sous-caudales de la même couleur et terminées de blanc ; joues, côtés du cou et de la poitrine nuancés de roux et de gris cendré ; raie sourcilière longue et blanchâtre ; bord palpébral blanc en haut et en bas, noir derrière et devant ; couvertures et pennes alaires brunes ; les premières largement bordées de marron obscur, les dernières seulement avec un fin liseré de cette couleur ; queue pareille aux ailes, avec les pennes bordées de marron clair ; bec noirâtre, excepté à la base de la mandibule inférieure, qui est couleur de chair ; pieds brun clair ; iris brun fauve.

Femelle : Elle est plus petite que le mâle ; les teintes de son plumage sont généralement un peu plus claires, et la tache jaunâtre de la poitrine est souvent atténuée au point d'être imperceptible.

Les *jeunes avant la première mue* ont des couleurs plus ternes et plus brunes.

Historique. Cette espèce habite la Sicile, la Corse, la Sardaigne, l'Espagne, la France, l'Angleterre et le Caucase. Elle est très-commune dans nos provinces méridionales, en hiver surtout. M. Gerbe l'a rencontrée dans plusieurs rivières du département du Var. M. Crespon l'a également vue en grand nombre dans plusieurs localités de la Provence.

Elle niche dans les broussailles épaisses, sur les grandes plantes aquatiques, à peu de distance de terre ; son nid, composé de feuilles et de tiges de graminées, est construit avec assez d'art. Ses œufs, au nombre de quatre ou cinq, sont d'un brun rouge de brique uniforme, plus ou moins foncé et sans taches. M. Moquin-Tandon me fait observer que le nid et les œufs de cet oiseau ont été bien représentés par M. Schinz, et que les figures qu'en a données P. Roux, sont copiées sur celles de ce naturaliste.

Grand diam., 19 mill. ; petit diam., 14 mill.

Elle vit dans le voisinage des eaux, au milieu des buissons et des hautes herbes qui croissent sur le bord des rivières et dans les marais. « Presque constamment, dit M. Gerbe (1), elle demeure cachée » dans leur épaisseur, les parcourt en divers sens, grimpe le long des » tiges, y est, en un mot, dans une activité continuelle. Si elle se met » en évidence, ce n'est, on peut le dire, que passagèrement et lors- » que surtout elle va abandonner une touffe pour se porter dans une » autre. Son chant est doux, éclatant, sonore, saccadé, brisé, de » peu d'étendue et fort peu varié. Elle le fait entendre durant toute » l'année. Sa nourriture consiste en divers insectes ailés, en vers, et » en larves qu'elle rencontre dans le voisinage des eaux. »

Suivant MM. de la Marmora, Savi, et le prince Ch. Bonaparte, elle serait sédentaire ; suivant M. Gerbe elle serait erratique. Ce dernier assure qu'elle émigre et qu'elle suit successivement le cours des fleuves ; qu'à certaines époques de l'année, principalement en novembre et en décembre, elle se montre là où, soit avant, soit après ces époques, on la chercherait en vain, et qu'alors aussi elle se trouve

(1) Mémoire sur la Fauvette Cettie, inséré dans le *Magasin de Zoologie* pour 1840.

en plus grand nombre dans les lieux ou elle fait son habitation ordinaire.

Observations. La *Sylvia sericea*. Natt. (*Cettia sericea* Ch. Bonap.), dont on a fait une espèce distincte, n'est qu'un double emploi de la *Cettia Cetti ;* elle doit donc être rayée du catalogue des oiseaux d'Europe. M. Natterer, qui l'avait établie, a reconnu plus tard qu'il fallait la rapporter à cette dernière. M. Schlegel, de son côté, dit s'être assuré de son identité sur des individus recueillis en Espagne. Dans mon *Catalogue des oiseaux observés en Europe*, je ne l'avais admise que d'après les seules indications de M. Temminck.

257. CETTIE LUSCINOIDE. — CETTIA LUSCINOIDES.

(Type du genre *Pseudo-luscinia* , Ch. Bonap.)

Diagnose : *Tige des plumes qui couvrent les oreilles blanche ; sous-caudales tachées de blanchâtre à l'extrémité , avec la tige blanche ; douze pennes à la queue ; tarses bruns.*

Taille : 12 *cent.*

Synonymie : Sylvia luscinoides , Savi , *Nuov. Gior. de Letter.* (1824), N.° XIV, et (1825) N.° XXII ; et *Ornith. Tosc.* (1827), t. 1 , p. 270; — Temm. *Man.* 2.e édit. 3.e part. (1835), p. 120; — Schinz , *Europ. Faun.* (1840) , t. 1 , p. 176.

Pseudo-luscinia Savii , Ch. Bonap. *Birds* (1838) , p. 12.

Salicaria luscinoides , Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840) , p. LIII ; — Schleg. *Revue* (1844) , p. XXVIII.

Cettia luscinoides , Z. Gerbe , *Dict. un. d'Hist. nat.* (1848), t. XI , p. 240.

Gould , *Birds of Eur.* pl. 104.

Description. *Mâle et femelle :* Toutes les parties supérieures d'un châtain olivâtre sans taches, avec les sus-caudales et les pennes de la queue, striées transversalement de bandes parallèles peu apparentes, de même couleur, mais un peu plus intenses ; joues et régions parotiques d'un blanc roussâtre, avec la tige des plumes blanche ; gorge et milieu du ventre blancs ; côtés du cou, haut de la poitrine et flancs d'un gris roussâtre ; sur le bas du cou existent quelquefois

de petites taches lancéolées, cendrées, plus ou moins apparentes; mais ces taches sont constamment situées sur les côtés et jamais dans le milieu de la région qu'elles occupent; sous-caudales d'un gris roussâtre, blanches à l'extrémité et sur leur tige; rémiges et rectrices d'un châtain olivâtre; bec d'un brun noirâtre en dessus, couleur de chair à la base de la mandibule inférieure; pieds d'un brun clair; iris d'un châtain jaunâtre.

Historique. On n'a trouvé jusqu'ici cet oiseau qu'en Italie, en Provence, dans la nouvelle Russie, aux environs d'Odessa, et, d'après ce que m'écrit M. de Selys-Longchamps, dans le sud de l'Angleterre, où il se montre assez souvent.

D'après Savi, il arriverait en Toscane vers la mi-avril, et on le trouverait alors dans les marais, principalement dans ceux dont les bords sont couverts de tamarins et de saules. Il n'est pas très-farouche, se tient de préférence sur les branches basses des arbres, et se nourrit de petits vers et de mouches, qu'il cherche près de terre. Savi dit n'avoir jamais pu trouver son nid, quelque soin qu'il ait apporté pour le découvrir, et quoiqu'il soit convaincu qu'il niche en Toscane, puisqu'il a vu plus d'une fois des jeunes, venant d'abandonner le nid, en juillet et en août.

258. CETTIE A MOUSTACHES NOIRES. — CETTIA MELANOPOGON.

(Type du genre *Calamodyta*, Ch. Bonap.)

Diagnose : *Tout le dessus de la tête noirâtre ; une large bande blanche au-dessus des yeux ; dos flammèché de noir ; sous-caudales unicolores ; douze pennes à la queue ; tarses noirâtres.*

Taille : 13 *cent.*

Synonymie : Sylvia melanopogon, Temm. *Man.* 2.e édit. 3.e part. (1835), p. 121; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 176.

Calamodyta melanopogon, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 12.

Salicaria melanopogon, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LV; — Schleg. *Revue* (1844), p. XXIX.

Cettia melanopogon, Z. Gerbe, *Dict. un. d'Hist. nat.* (1848), t. XI, p. 240.

Temm. et Laug. *Pl. col.* 245, f. 2.
P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 233.
Vulgairement : Fauvette Savi.

Description. *Mâle et femelle au printemps* : Front, vertex et occiput d'un noir enfumé ; nuque, dos et croupion, d'un brun châtain foncé avec une raie longitudinale noire au milieu des plumes du dos ; haut de la poitrine et milieu de l'abdomen d'un blanc pur ; sous-caudales d'un blanc sale tirant sur le roussâtre ; poitrine, flancs et bas des jambes de couleur feuille morte, moins foncée au milieu de la poitrine ; lorums et un trait au-delà des yeux noirs ; raie sourcilière blanche, large et s'étendant beaucoup au-delà de l'œil ; ailes et queue noirâtres, avec les plumes bordées et terminées de roussâtre ; bec et pieds bruns ; iris noisette.

Mâle et femelle en automne : Parties supérieures d'une teinte moins foncée, avec des traits noirs au centre des plumes de la tête, et les bordures de celles du corps plus rousses ; blanc du cou, de la poitrine et du ventre moins pur ; côtés de la poitrine et flancs d'un brun rouge plus foncé.

Jeunes avant la première mue : D'une teinte d'un brun foncé, légèrement lavée d'olivâtre en dessus.

Historique. Cette espèce habite la Sicile, l'Italie et le midi de la France. Elle se montre accidentellement dans le nord de ce royaume. M. Crespon la dit sédentaire dans le département du Gard, où il l'a tuée à toutes les saisons, dans les lieux les plus inondés.

Elle niche sur les buissons, construit un nid en forme de coupe et pond quatre ou cinq œufs d'un blanc azuré, avec quelques points bruns rapprochés vers le gros bout. Cette description, que je dois à M. Moquin-Tandon, est faite d'après des œufs trouvés par M. Lebrun aux environs de Montpellier.

Grand diam., 14 mill.; petit diam., 11 mill.

Il paraîtrait que cet oiseau n'est pas très-farouche et qu'il se laisse approcher d'assez près pour qu'on puisse le tirer avec du sable. Il vit de mouches et de petits coléoptères.

Observations. Quoique le système de coloration de cette espèce, que le prince Ch. Bonaparte place dans son genre *Calamodyta*, et que tous les ornithologistes rangent à côté des Phragmites, diffère un peu

de celui des deux espèces précédentes, M. Z. Gerbe a cru cependant devoir les associer génériquement. « J'ai la confiance, dit-il, que les » observations ultérieures viendront justifier cette manière de voir. » Il semble, en effet, que par la forme de son bec, de ses narines, par la nature de son plumage la *Melanopogon* doive être rapportée à cette section.

GENRE LXII.

PHRAGMITE. — CALAMODYTA.

Synonymie : Motacilla, Linn. (1766); — Gmel. (1788).
Sylvia, Lath. (1790); — Mey. et Wolf (1810); — Temm. (1815 et 1820); — Vieill. (1816); — Schinz (1840); — Schleg. (1844).
Calamodyta, Ch. Bonap. (1838); — Z. Gerbe, (1848).
Salicaria, Keys. et Blas. (1840); — Schleg. (1844).
Lusciniola, G. R. Gray (1841).

Caractères. Bec droit, étroit, médiocre, légèrement comprimé, échancré à la pointe de la mandibule supérieure, à arête mousse; narines presque rondes, recouvertes par un opercule bombé; ailes et queue de médiocre longueur, cette dernière cunéiforme, à pennes très-accuminées et étroites; tarses minces; doigts déliés, celui du milieu, y compris l'ongle, aussi long que le tarse; ongles longs, comprimés, celui du pouce sensiblement plus long que ce doigt. Plumage varié de taches oblongues.

Considérations générales. Les Phragmites, que la plupart des auteurs confondent avec les Rousseroles proprement dites, ont cependant des caractères qui les distinguent de celles-ci et des autres espèces riveraines. Indépendamment de ceux que l'on peut invoquer et qui se tirent de la forme du bec, de celle de la queue, etc.; on peut encore prendre en considération les différences que fournissent les mœurs.

Les Phragmites fréquentent les roseaux, les joncs, les broussailles qui entourent le bord des étangs, des rivières: mais à l'époque de leurs migrations on les rencontre souvent dans les prairies, dans les luzernes dans les champs de pommes de terre. Elles sont alors tellement grasses, que le moindre vol les fatigue et qu'elles deviennent assez

souvent la proie des chiens et des chasseurs. Elles se nourrissent principalement d'insectes et parfois de graines de plantes aquatiques. Leur chant consiste en une suite de cris aigus, discordants et pressés. Elles donnent à leur nid une large base de sustentation, et ne le fixent jamais aux tiges des roseaux, aux broussailles flexibles des osiers.

Leur mue est simple; le mâle et la femelle ne diffèrent pas sensiblement l'un de l'autre; les jeunes avant la première mue ont des teintes un peu plus foncées.

Observations. Je n'admets que deux espèces dans cette division : La *Sylvia cariceti* de Naumann ou *striata* de Brehm, qui devrait en faire partie, n'est établie suivant M. Schlegel, que sur des individus en robe de noces de la *Sylvia aquatica*, dont elle ne diffère, du reste, que par quelques stries noires sur les flancs, la poitrine et les côtes du cou.

259. PHRAGMITE DES JONCS. — CALAMODYTA PHRAGMITIS.

Diagnose : *Large bande sourcilière d'un blanc presque pur chez les adultes, jaunâtre chez les jeunes ; dessus de la tête varié de noirâtre : croupion et sous-caudales unicolores : tarses couleur de chair*

Taille : 12 *cent.* 5 *mill.*

Synonymie : Sylvia phragmitis, Bechst. *Nat. Deut.* (1802), t. 3, p. 635 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 234 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 189 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 379.

Sylvia schœnobænus, Vieill. *Dict.* (1817), t. 11, p. 196 et *Faun. Fr.* p. 224.

Salicaria phragmitis, Selby, *Brit. Ornit.* (1833), t. 1, p. 201 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LIV ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XXVIII.

Calamodyta phragmitis, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 12 ; — Z. Gerbe, *Dict. un. d'Hist. nat.* (1848), t. XI, p. 240.

Savig. *Egypte*, pl. 13, f. 4.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 230

Gould, *Birds of Eur.* pl. 110.
Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 23, f. 4.
Vulgairement : Bec-fin phragmite.

Description. *Mâle et femelle :* Parties supérieures d'un gris olivâtre roussâtre avec des taches d'un brun sombre sur le milieu de chaque plume, noirâtres à la tête, et comme fondues au dos ; croupion et sus-caudales de couleur de tan sans taches ou avec des taches peu apparentes ; parties inférieures d'un blanc jaune roussâtre, plus clair à la gorge et au milieu du ventre, plus foncé à la poitrine, aux flancs, aux sous-caudales, avec le haut du thorax très-faiblement tacheté de brun : raie sourcilière large et d'un blanc jaunâtre; couvertures des ailes pareilles au manteau, avec les grandes couvertures terminées et largement bordées de jaune roussâtre ; queue d'un brun cendré, avec les pennes bordées et terminées de roussâtre ; bec, iris et pieds brunâtres.

Jeunes avant la première mue : Ils ont la couleur rousse des parties inférieures plus claire ; la poitrine variée de petites taches lancéolées brunâtres, les pieds olivâtres et le bec plus court.

Historique. La Phragmite des joncs habite non-seulement l'Europe, mais aussi la Sibérie et l'Egypte. Elle est commune, en été, dans le nord de la France, où elle arrive à la fin d'avril, en Lorraine, en Anjou et dans beaucoup d'autres parties de ce royaume. On la trouve également, en assez grande quantité, en Angleterre, en Hollande, en Suisse, en Allemagne et en Sicile.

Elle niche sur les bords des rivieres, dans les étangs, à peu de distance du sol, sur une touffe d'herbes, sur la souche d'un arbuste ou d'un arbre étêté. Son nid, grossièrement construit à l'extérieur est peu profond et fortement matelassé à la base ; sa ponte est de quatre ou cinq œufs, aigus à leur petite extrémité, d'un cendré fauve ou roussâtre, avec une multitude de petites taches un peu plus foncées, peu apparentes ou presque confondues, et un ou deux petits traits sinueux, d'un brun noir au gros bout.

Grand diam. 18 mill., petit diam. 14 mill.

A son passage d'automne cette espèce abonde dans les plaines marecageuses et basses. M. Gerbe nous apprend qu'à cette époque on la connaît dans le midi de la France sous le nom vulgaire de *Grasset*, nom qui lui est donné à cause de l'abondance de sa graisse.

260. PHRAGMITE AQUATIQUE. — CALAMODYTA AQUATICA.

Diagnose : *Large bande sourcilière d'un blanc jaunâtre ou jaune; sur la tête deux larges bandes longitudinales noires, séparées par une bande d'un jaune roux ; sus-caudales et croupion variés de taches oblongues noirâtres ; tarses couleur de chair.*

Taille : 12 *cent.* 5 *mill. environ.*

Synonymie : Motacilla aquatica, Gmel. *Syst.* (1788), t. I, p. 953.

Sylvia aquatica, Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 510; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 188; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 179.

Sylvia salicaria, Mey. et Wolf. *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 232.

Sylvia paludicola, Vieill. *Dict* (1817), t. XI, p. 202, et *Faun. Fr.* p. 225.

Calamodyta schoenobænus et Cariceti, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 12; Z. Gerbe, *Dict. un. d'Hist. nat.* (1848), t. XI, p. 241.

Salicaria aquatica, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LIV; — Schleg. *Revue* (1844), p. XXVIII.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 111.

Description. *Mâle et femelle au printemps :* Parties supérieures d'un joli gris cendré, passant au jaune roux au croupion et aux sus-caudales, avec des taches noires formant deux bandes longitudinales sur les côtés du vertex, petites et moins apparentes au cou, larges et profondes au dos, étroites sur les couvertures de la queue; parties inférieures d'un jaune roussâtre très-clair, tirant sur le blanc à la gorge et au milieu de l'abdomen; une large bande sourcilière de même couleur que la gorge, une autre brune sur l'œil, plus large sur la région parotique; couvertures des ailes brunes, largement bordées de gris cendré; rémiges noirâtres liserées de gris; rectrices brunes, bordées de grisâtre, la plus externe de chaque côté d'une teinte cendrée; bec brun en dessus, jaunâtre en dessous et sur les bords des mandibules; pieds jaunâtres, avec le dessous des doigts jaune; iris noisette.

Mâle et femelle en automne : D'un jaune roussâtre en dessus, avec des taches noires au centre des plumes, comme au printemps ; d'un roussâtre plus clair en dessous, toutes les pennes alaires et caudales bordées de roux jaunâtre ou de gris.

Jeunes après la mue : Ils ressemblent aux vieux, mais ils offrent au devant du cou et sur les flancs des stries brunes plus ou moins nombreuses.

Historique. Cette espèce habite particulièrement le midi de l'Europe, la Suisse, la Sicile, la Sardaigne, et, en France, les bords du Var, du Rhône et les marais des environs d'Arles. Elle est de passage annuel dans les départements de l'Aube et de la Somme. On la trouve dans les environs de Dieppe et quelquefois dans les marais près de Lille.

Elle niche sur les bords des étangs et des rivières, parmi les roseaux ; construit son nid avec art et pond quatre ou cinq œufs d'un gris verdâtre sale, avec des points gris et olivâtres plus ou moins foncés et plus rapprochés au gros bout.

Grand diam. 17 mill. ; petit diam. 13 mill.

Elle a une grande ressemblance avec l'espèce précédente, dont elle a à peu près les mœurs et les habitudes.

Observations. M. Temminck rapporte la Phragmite aquatique à la ***Motacilla aquatica*** de Gmelin et à la ***Mot. Schœnobœnus*** de Linn. Vieillot est d'un avis contraire, et prétend que la ***Schœnobœnus*** est un Tarier femelle ou un jeune mâle après la mue, et que la ***Mot. aquatica.*** (Gmel.) ainsi que la ***Sylv. aquatica*** de Latham sont encore cet oiseau sous une dénomination différente. La question est difficile à résoudre, les descriptions que les ornithologistes anciens ont laissées des oiseaux qu'ils nomment ainsi étant trop incomplètes.

Le prince Ch. Bonaparte, en adoptant pour nom spécifique de cette espèce celui de ***Schœnobœnus***, ne cite pas comme synonyme *l'aquatica*, il différerait donc d'opinion sur ce point avec M. Temminck.

GENRE LXIII.

LOCUSTELLE. — LOCUSTELLA.

Synonymie : Curruca, Briss. (1760) ; — Swains (1837).
Sylvia, Lath. (1790) ; — Mey. et Wolf (1810) ; — Temm (1815) ; — Vieill. (1816) ; — Schinz (1840).

Calamoherpe, Boie (1822).

Loscustella, Kaup. (1829); — Gould (1836); — Ch. Bonap. (1838); — Z. Gerbe (1848).

Salicaria, Selby (1833); — Keys. et Blas. (1840); — Schleg. (1844).

Caractères. Bec droit, épais à sa base, comprimé dans toute son étendue, échancré à la pointe de la mandibule supérieure; narines oblongues, ovalaires, ailes médiocres subobtuses; queue assez allongée, cunéiforme, les deux pennes les plus extérieures dépassant de deux ou trois millimètres au plus, les plus longues des sous-caudales; tarses épais; doigts grêles et longs, celui du milieu, y compris l'ongle, de la longueur du tarse; ongles très-faibles, celui du pouce de la longueur de ce doigt et peu recourbé. Plumage longitudinalement taché dans quelques-unes de ses parties.

Considérations générales. Les Locustelles aiment les lieux frais et humides, fréquentent même les bords des rivières, des marrécages, mais très-souvent aussi on les trouve dans les pâturages, dans les haies, les genêts épineux, les bruyères, et même sur les côteaux éloignés de l'eau. Elles marchent et ne sautent pas: rarement aussi elles grimpent. Elles ont un chant strident, nichent très-près de terre, et se nourrissent de petits insectes et de vers. Leur vol est lourd, peu soutenu. Comme les Phragmites, elles deviennent tellement grasses à la fin de l'été, qu'après deux ou trois vols, péniblement exécutés, on peut les prendre à la main.

Leur mue est simple. Le mâle et la femelle portent le même plumage. Les jeunes avant la première mue ont des couleurs peu différentes de celles des adultes.

Observations. 1.° Les Locustelles ont été distraites génériquement par Kaup de la division dans laquelle elles avaient été placées; M. Gould les a également séparées, et le prince Ch. Bonaparte, qui d'abord les avait associées aux Phragmites, a plus tard adopté le genre qu'elles forment. Comme à ces auteurs, il me semble qu'on peut distinguer les Locustelles des autres groupes et même des Phragmites avec lesquelles elles paraissent avoir quelque analogie. Si les Loustelles ressemblent un peu à ces dernières, par leur système de coloration et par la forme du bec, elles en diffèrent totalement sous tous les autres rapports. Ainsi que le fait observer M. Gerbe dans son article Rousserolle du *Dict. univ. d'Hist. nat.*, les Locustelles ne sont point

des oiseaux grimpants à la manière des Phragmites : aussi l'organisation de leurs jambes n'est-elle plus la même ; leurs doigts sont plus grêles, leurs tarses épais, l'ongle du pouce, qui, dans les espèces des genres *Calamodyta*, *Calamoherpe*, *Cettia* est robuste, arqué, est relativement, dans les Locustelles, d'une faiblesse extrême et moins recourbé. D'autres différences peuvent se tirer des mœurs, des habitudes. Les Locustelles sont douces, paisibles, paraissent avoir beaucoup d'attachement pour leurs semblables ; elles n'ont donc point le caractère hargneux, acariâtre des Rousseroles, des Phragmites. En second lieu elles s'éloignent beaucoup plus que celles-ci du voisinage des eaux. Enfin la marche leur est habituelle, tandis qu'elle est interdite aux Phragmites : celles-ci sautent et ne marchent pas. Ces différences de mœurs, d'habitudes, en rapport avec les différences physiques que l'on peut saisir, me paraissent justifier suffisamment le genre *Locustella*.

2.° Le prince Ch. Bonaparte range parmi les Locustelles la *Sylvia Certhiola*, Temm. Cette espèce, observée par Pallas dans la Sibérie orientale, a été introduite à tort, selon M. Schlegel, parmi les espèces d'Europe; je n'ai donc pas à en faire mention. Du reste, comme le fait observer M. Gerbe dans l'article cité, si cet oiseau a, comme l'indique M. Temminck, *l'ongle du pouce très-arqué*, sa place ne doit pas être parmi les Locustelles.

Quant à la Locustelle à bec grêle (*Sylv. tenuirostris* Brehm.), elle n'est autre qu'une Locustelle tachetée : (*Cal. Rayi* Gould,) comme M. Hardy l'a reconnu.

Le genre Locustelle ne compte donc que deux espèces.

261. LOCUSTELLE TACHETÉE. — LOCUSTELLA NÆVIA.

Diagnose : *Tout le plumage, en dessus, excepté aux plus grandes sus-caudales, varié de taches noires ; une étroite tache longitudinale au centre des sous-caudales ; première rémige égale à la troisième, la deuxième la plus longue ; tarses jaunâtres ou couleur de chair.*

Taille : 14 cent. environ.

Synonymie : Curruca grisea nævia, Briss. *Ornith.* (1760), t. 6, *suppl.* p. 112.

Sylvia locustella, Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 115; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 230; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 184; — Vieill. *Dict.* (1817), t. XI, p. 198, et *Faun. Fr.*, p. 226.

Salicaria locustella, Selby, *Brit. Ornit.* (1833, t. 1, p. 199; Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LIV; — Schleg. *Revue* (1844), p. XXVIII.

Locustella Rayi, Gould, *Birds of Eur.* (1836), pl. 103; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 12; — Z. Gerbe, *Dict. un. d'Hist. nat.* (1848), p. 242.

Buff. *Pl. enl.* 581, f. 3, sous le nom d'*Alouette Locustelle.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 229, paraît représenter un *sujet* au printemps.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 103.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 23. f 2, peu reconnaissable.

Vulgairement : Bec-fin Locustelle.

Description. *Mâle et femelle en robe de noces :* Parties supérieures d'un cendré olivâtre, avec des taches noirâtres au centre des plumes, plus petites et plus rapprochées à la tête, plus larges et plus intenses au dos, peu sensibles aux sus-caudales; gorge et milieu de l'abdomen cendré blanchâtre; devant et côtés du cou, poitrine, d'un cendré sans taches, lavé de roussâtre; sous-caudales de même couleur, flammées de brun au centre; paupières et un trait au-dessus de l'œil, grisâtres; lorums cendrés; couvertures et pennes des ailes d'un brun foncé et largement bordées de cendré olivâtre; queue, d'un brun olivâtre, moins foncé sur les bords et à la pointe des rémiges, marquée de nombreuses raies transversales visibles seulement en plaçant l'oiseau un peu obliquement; bec brun en dessus, jaunâtre en dessous et sur les bords des mandibules; pieds gris jaunâtre, iris brun gris.

Mâle et femelle en automne : Ils ont une teinte plus rembrunie en dessus, plus jaune en dessous, avec les côtés de la poitrine et de l'abdomen d'un cendré lavé d'un peu de roux jaunâtre.

Les individus non adultes, à l'âge d'un an environ, portent au bas du cou quelques petites taches ovoïdes et brunâtres.

Jeunes avant la première mue : Leurs teintes sont moins foncées et ils ont des taches brunes nombreuses au cou.

Historique. La Locustelle tachetée habite diverses contrées tempérées de l'Europe et divers points de la France.

Elle se montre dans les campagnes de Lille, où elle se reproduit probablement quelquefois; car je possède un mâle qui a été tué dans les environs, dans le mois de juillet 1829. On la voit au printemps et en automne dans les environs d'Amiens et d'Abbeville ; elle est assez commune près de Dieppe, dans les jeunes taillis et les ajoncs des parties les plus élevées de cette localité, y arrive en avril, en repart en août. Elle vient se reproduire, d'après ce que m'apprend M. Gerbe, dans quelques-uns des bois qui avoisinent Paris.

Elle niche dans les buissons, les ajoncs, les taillis en côtes et très-près de terre. Son nid, construit sans art, et non point avec beaucoup d'élégance comme l'a avancé Vieillot, est uniquement composé d'herbes sèches en dehors comme en dedans. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs d'un cendré faiblement nuancé de rougeâtre, ou seulement gris, avec de fines stries et des taches d'un brun rouge ; ces taches, plus rapprochées vers le gros bout, y forment une couronne.

Grand diam., 18 mill. ; petit diam., 12 à 13 mill.

« Cet oiseau, m'écrit M. Hardy, observateur fort habile, est » timide et défiant, vivant toujours près de terre, dans l'épaisseur » du fourré, fuyant de bas à travers les sépées, ou courant preste- » ment et en relevant sa queue longue et épanouie. Il échappe aisé- » ment aux poursuites du chasseur, qu'il sait dérouter en se cachant » de telle sorte qu'il ne peut ni l'apercevoir ni le déterminer à sortir » du buisson qui le recèle. Ces mœurs cachées rendent fort difficile » la découverte de son nid. »

Sa vie se passe donc plutôt à terre que sur les arbres ou les arbustes. Selon M. Gerbe, sa démarche est lente, gracieuse et mesurée comme celle des Pipis des arbres et des prés ; en marchant elle a un petit tremblement de tout le corps, comme si ses jambes ne pouvaient la soutenir, et lorsque quelque chose l'affecte, elle développe, par de petits mouvements brusques, sa queue en éventail.

Le chant de la Locustelle tachetée a beaucoup de rapport avec le bruit que produisent les Sauterelles en frappant leurs élytres les unes contre les autres, ou avec le bruit que le grain produit sous la meule. Elle pousse parfois un cri très-prolongé qui lui a valu, dans le département de Maine-et-Loire, aux environs de Beaupréau, le nom de *Longue-Haleine*, et dans quelques points de l'arrondissement de Dieppe, celui de *Crécelle*, à cause de la ressemblance de ce cri avec le bruit des petites crécelles dont on amuse les enfants. « C'est » m'écrit encore M. Hardy, en se tenant immobile sur le bout d'une » branche, le cou tendu et le bec ouvert, que le mâle fait entendre, » surtout après le coucher du soleil et de grand matin, ce cri mono-

» tone auquel, par une faculté de ventriloque, il semble donner
» à volonté, plus ou moins d'extension, de manière à tromper sou-
» vent sur la distance qui le sépare de la personne qui l'écoute ; chant
» d'amour qui s'éteint en été avec la vivacité des désirs dont il était
» l'expression. »

262. LOCUSTELLE FLUVIATILE. — LOCUSTELLA FLUVIATILIS.

Diagnose : *Tout le plumage, en dessus, unicolore ; sous-caudales olivâtres, bordées et terminées de blanc : première rémige la plus longue de toutes.*

Taille : 14 *cent.* 7 *à* 8 *mill.*

Synonymie : Sylvia fluviatilis, Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 229 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 183, et 3.e part. (1835), p. 111 ; — Vieill. *Dict.* (1817), t. XI, p. 186 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 177.

Locustella fluviatilis, Gould, *Birds of Eur.* (1836), pl. 102 ; Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 12 ; — Z. Gerbe, *Dict. un. d'Hist. nat.* (1848), t. XI, p. 242.

Salicaria fluviatilis, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LIII ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XXVIII.

Gould, *Birds of Eur.*, pl. 102.

Vulgairement : Bec-fin riverain (1).

Description. *Mâle en robe d'amour* : Tête, dessus du cou et du corps, sus-caudales d'un olivâtre nuancé de brun, sans taches ; gorge, devant du cou, haut de la poitrine blancs, avec de nombreuses taches longitudinales d'un olivâtre rembruni ; le reste de la poitrine d'un blanc olivâtre ; milieu du ventre d'un blanc pur ; flancs et sous-caudales d'un olivâtre clair, ces dernières terminées par un grand espace blanc ; raie sourcilière blanchâtre ; ailes et queue d'un brun olive,

(1) M. Temminck fait remarquer que la figure donnée pour celle du Bec-fin riverain dans l'atlas de son *Manuel d'ornithologie* a été faite d'après un oiseau d'une autre espèce. Les planches de cet ouvrage, ainsi que je l'ai dit ailleurs, sont en général mal faites, fautives et indignes de M. Werner, qui n'aurait pas dû prêter son nom pour d'aussi mauvaises figures.

moins verdâtre que le dos, les pennes de cette dernière avec des bandes transversales d'une teinte plus foncée, que l'on n'aperçoit qu'en plaçant l'oiseau obliquement; bec brun clair; pieds rouge livide.

Femelle : Parties supérieures pareilles à celles du mâle ; gorge, devant du cou et haut de la poitrine d'un blanc sale, marqués faiblement de taches allongées d'un cendré brun, queue, vue sous un certain aspect, offrant aussi des bandes transversales.

En automne, les plumes ont une bordure cendrée. Les bordures disparaissent *au printemps*.

Historique. La Locustelle fluviatile habite les bords du Danube, en Autriche, en Hongrie, et l'Egypte.

Elle niche parmi les roseaux, construit son nid avec assez d'art, et pond de quatre à cinq œufs d'un blanc un peu sale, tantôt grisâtre, tantôt roussâtre, avec quelques taches grises et d'un brun foncé.

Grand diam., 19 mill. ; petit diam., 15 mill.

Elle vit d'insectes et de petites mouches.

GENRE LXIV.

CYSTICOLE. — CYSTICOLA.

Synonymie : Sylvia, Temm. (1820); — Schinz (1840).
Cysticola, Less. (1831); — Ch. Bonap. (1838); — Z. Gerbe (1848).
Salicaria, Keys. et Blas. (1840); — Schleg. (1844).

Caractères. Bec très-comprimé dans sa moitié antérieure, à mandibule supérieure recourbée dans presque toute la longueur, très-aiguë à la pointe qui est entière; narines grandes, oblongues; ailes courtes, obtuses, très-arrondies, l'extrémité des rémiges secondaires atteignant presque celle des primaires; queue moyenne, étagée; tarses forts, doigts minces, longs, celui du milieu, y compris l'ongle, de la longueur du tarse; ongles assez robustes, celui du pouce sensiblement plus long que ce doigt, peu recourbé. Plumage tacheté.

Considérations générales. Le genre Cysticole se distingue de tous les autres genres qui composent cette division. Quels que soient les rapports que les espèces qui le forment ayent, par leur faciès, par leur système de coloration, avec certaines espèces dites riveraines, il est impossible de ne pas les séparer génériquement. La forme toute particulière de leur bec, de leurs ailes, et, plus encore, leurs habitudes, leur mode de nidification autorisent suffisamment un pareil démembrement.

Comme les Phragmites, les Cysticoles se répandent dans les pâturages en plaine, et, comme elles, la graisse dont elles se couvrent vers la fin de l'été, rend leur vol d'autant plus difficile, qu'elles sont très-mal organisées pour voler. Elles se nourrissent de petits insectes qu'elles cherchent dans les herbes.

Leur mue est simple. Le mâle et la femelle ne diffèrent pas sous le rapport du plumage. Les jeunes, avant la première mue, ressemblent aux adultes.

Observations. Le marquis Durazzo, dans son *Catalogue des oiseaux de la Ligurie*, indépendamment de l'espèce type, a admis dans ce genre une seconde espèce qui a été décrite par M. Temminck sous le nom de *Sylvia lanceolata.* Quoique je ne connaisse pas, *de visu*, cet oiseau, je crois cependant devoir, à l'exemple du marquis Durazzo, en faire une Cysticole. Je m'appuie, pour admettre ce rapprochement, sur l'autorité du marquis Durazzo lui-même, et sur l'opinion de M. de Selys-Longchamps. Ce dernier assure que la *Sylvia lanceolata* a le bec de l'espèce type du genre Cysticole, et qu'elle avoisine les Mérions (*malurus*).

264. CYSTICOLE PROPREMENT DITE. — CYSTICOLA SCHŒNICOLA.

Diagnose : *Parties supérieures variées de taches longitudinales; parties inférieures unicolores; toutes les rectrices avec une tache noire et largement bordées de blanc à l'extrémité, à l'exception des deux médianes.*

Taille : 10 *cent.* 5 *mill.*

Synonymie : Sylvia cysticola, Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 228; — Vieill *Faun, Fr.* p 227; — Savi, *Ornith. Tosc.* (1827), t. 1, p. 280; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 177.

Cysticola schoenicola, Ch. Bonap. (1838), p. 12; — Durazzo,

Uccelli Liguri (1840), p. 34; — *Z.* Gerbe, *Dict. un. d'Hist. nat.* (1848), t. XI, p. 243

SALICARIA CISTICOLA, Keys. et Blas. *Die Wirbell.* (1840), p. LV; — Schleg. *Revue* (1844), p. XXX.

Temm. et Laug. *Pl. col.* 6, f. 3.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 232.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 113.

DESCRIPTION. *Mâle et femelle :* Dessus de la tête et du corps d'un brun noirâtre au centre des plumes, d'une nuance rousse et grisâtre sur les bords, avec le dessus du cou varié des mêmes teintes et le croupion roux; gorge, devant du cou et milieu du ventre blancs; côtés du cou, poitrine, flancs et sous-caudales d'un jaune roussâtre; ailes colorées comme le dos; queue d'un brun noirâtre, avec l'extrémité des pennes cendrée ou blanche; des bordures roussâtres sur chacune d'elles, et une tache noire sur les latérales; bec, pieds et iris brunâtres.

D'après Savi, on ne peut guère distinguer le mâle de la femelle qu'à l'époque des amours. A cette époque la femelle aurait l'intérieur du bec jaunâtre et le mâle d'un noir violet.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent aux adultes; seulement, les taches des parties supérieures sont moins étendues et d'un noir moins profond.

Historique. Cette espèce habite les contrées méridionales de l'Europe, les marais de Rome, de la Toscane, de la Sardaigne et de la Sicile, où elle est très-commune, et où, selon M. A. Malherbe, elle passerait l'hiver et se répandrait dans les jardins des environs de Palerme et de Messine. En France on la trouve sur les bords du Var, et dans les plaines marécageuses de la Camargue.

Elle niche dans des touffes d'herbes, construit, avec beaucoup d'art, un nid en forme de bourse ou de quenouille, ayant une ouverture oblique en haut; l'attache à une touffe de carex, et le compose de matières cotonneuses et soyeuses, telles que de la laine, des toiles d'araignées, du duvet des plantes. Sa ponte est de quatre ou six œufs oblongs, d'un blanc légèrement azuré, quelquefois un peu bleuâtre, d'autres fois roses ou tout-à-fait blancs, sans taches ou avec quelques taches d'un brun foncé.

Grand diam., 16 mill. ; petit diam., 11 mill.

Savi, qui a observé avec soin cette espèce dans les marais de Pise, nous apprend qu'elle y fait trois couvées, la première à la mi-avril, et la dernière dans le mois d'août ; qu'elle se tient, en arrivant, dans les champs de blé, où elle établit son premier nid, et plus tard, dans les marais où elle fait sa dernière ponte. Durant l'époque des amours, le mâle a un cri perçant et sonore ; il le fait surtout entendre lorsque, prenant son essor, il s'élève à une hauteur considérable dans les airs, en décrivant des courbes et de petites ondulations.

265. CYSTICOLE LANCÉOLÉ. — CYSTICOLA LANCEOLATA.

Diagnose : *Parties supérieures variées de taches longitudinales; parties inférieures, le milieu du ventre excepté, couvertes de nombreuses taches lancéolées.*

Taille : 10 *cent. environ.*

Synonymie : Sylvia lanceolata, Temm. *Man.* 4.e part. (1840), p. 614.

Cysticola lanceolata, Durazzo, *Uccelli Liguri* (1840), p. 35.

Salicaria lanceolata, Schleg. *Revue* (1844), p. XXX.

Description. *Mâle et femelle :* Parties supérieures comme celles de la *Locustelle tachetée* en hiver, avec les taches plus grandes et plus foncées ; gorge, devant du cou, poitrine et bas-ventre d'un blanc jaunâtre ; flancs, abdomen et une partie des sous-caudales d'un cendré roussâtre ; toutes les parties inférieures, depuis le bec jusqu'à la queue, le milieu du ventre excepté, couvertes de nombreuses taches noirâtres de forme lancéolée.

Les jeunes ne sont pas connus.

Historique. Cette espèce habiterait, dit-on, la Russie et la Sibérie. Un sujet, faisant actuellement partie du cabinet du marquis Durazzo, a été pris à Gênes.

Mœurs, habitudes, régime et propagation inconnus.

Observations. M. Malherbe fait observer, dans la *Faune de la Sicile* (p. 67), que c'est prématurément que cette espèce figure parmi les oiseaux d'Europe, et qu'elle n'a pas été tuée, ainsi que le dit M. Temminck, près de Mayence. Il assure qu'il tient de M. Bruch

que la dépouille qu'il a envoyée à ce naturaliste et une autre qu'il conserve dans sa collection, ont été reçues de la Russie, sans indication d'origine. Mais si M. Temminck a été induit en erreur sur la provenance de la *Sylvia lanceolata*, la capture faite, le long des remparts de Gênes, d'un individu de cette espèce, capture mentionnée par le marquis Durazzo dans ses *Uccelli Liguri notizie* (p. 35), n'en est pas moins certaine.

GENRE LXV.

TROGLODYTE. — TROGLODYTES.

Synonymie : Motacilla, Linn. (1735 et 1766) ; — Gmel. (1788).
Genus Ficedulæ, Briss. (1760).
Sylvia, Lath. (1790) ; — Temm. (1815 et 1820).
Troglodytes, Vieill. (1807) ; — G. Cuv. (1817) ; — Temm. (1835) ; — Ch. Bonap. (1838) ; — Keys. et Blas. (1840) ; — Schinz (1840) ; — Schleg. (1844).

Caractères. Bec grêle, subulé, entier, allongé et très-légèrement arqué : narines ovales, recouvertes d'une membrane ; ailes courtes, arrondies, concaves, sur-obtuses ; tarses longs, assez forts ; doigt externe uni à sa base avec le médian ; ongle postérieur le plus long, fort et très-arqué, queue courte, composée de douze pennes.

Considérations générales. Ce genre est aujourd'hui adopté par tous les ornithologistes. La seule espèce européenne qui en fait partie, se distingue des Fauvettes et des Roitelets, avec lesquels elle a été confondue, non-seulement par tout son ensemble, mais encore par ses mœurs et son genre de vie. Elle a le corps ramassé, porte la queue relevée, et vit, le plus souvent, cachée dans les endroits obscurs, les trous, les broussailles, les tas de bois, etc.

Le mâle et la femelle se ressemblent ; les jeunes n'en diffèrent que par des teintes plus ternes. Leur mue est simple.

Observations Ce genre fait partie de la sous-famille des *Certhinæ*, du prince Ch. Bonaparte.

266. TROGLODYTE D'EUROPE. — TROGLODYTES EUROPÆUS.

Diagnose : *Tout le plumage, les rectrices et les rémiges variés de bandes transversales.*

Taille : 10 *cent. environ.*

Synonymie : Motacilla troglodytes, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 337 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 993.

Regulus, Briss. *Ornith.* (1760), t. 3, p. 426.

Sylvia troglodytes, Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 547 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 251 *a* ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 233.

Troglodytes Europæa, Vieill. *Dict.* (1819), t. 34, p. 511, et *Faun. Fr.* p. 232.

Troglodytes Europæus, G. Cuv. *Rég. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 390 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 11.

Troglodytes punctatus, Br. *Lehrb.* (1833), t. 1, p. 318.

Troglodytes vulgaris, Temm. *Man* 3.e part. (1835), p. 160 ; Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 208.

Troglodytes parvulus, Koch d'après Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XLVII.

Troglodytes troglodytes, Schleg. *Revue* (1844), p. XLIV.

Buff. *Pl. enl.* 65, f. 1.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 236.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 130.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 27, f. 3.

Rotelot *ou* Rotelet *de nos campagnards.*

Description. *Mâle* : Parties supérieures d'un brun roux avec des raies transversales étroites et noirâtres sur le dos, les ailes et la queue : parties inférieures d'un cendré roussâtre, plus clair et tirant sur le bleuâtre à la gorge, à la poitrine, avec des taches blanchâtres et des raies transversales noires au bas-ventre, sur les flancs et sur les sous-caudales ; raie sourcilière d'un blanc roussâtre : joues et côtés du cou variés de brun et de blanc roussâtre ; rémiges brunes, avec

les cinq premières marquées alternativement de noir et de roussâtre en dehors ; bec brunâtre, plus foncé en dessus qu'en dessous ; pieds gris roussâtre ; iris noirâtre.

Femelle : Elle est un peu plus petite, a les teintes plus rousses, et les raies transversales noires moins apparentes.

Historique. Le Troglodyte habite toute l'Europe ; il est très-commun dans le nord de la France.

Il niche près de terre, parmi les herbes, souvent entre les racines des arbres, quelquefois dans le creux des arbres vermoulus, d'autres fois sous les toits des chaumières. Son nid, très-grand et artistement construit en forme de bourse ou de sabot, avec une ouverture en haut, sur le côté, est en grande partie composé de mousse. Sa ponte est de six à huit œufs, gros, relativement à l'oiseau, d'un blanc pur, finement piquetés de brun foncé ou de noirâtre, surtout au gros bout.

Grand diam., 1 cent. 5 à 6 mill. ; petit diam., 12 mill.

Cet oiseau, connu dans notre localité sous le nom impropre de Roitelet, se plaît dans le voisinage des habitations, se tient de préférence, l'été dans les bois, et l'hiver dans les haies, les vergers et les jardins où il y a des branchages, des fagots, des piles de bois, parmi lesquels il cherche sa nourriture, qui consiste en mouches, en araignées et en chrysalides. Il est sans cesse en mouvement, voltige d'un endroit à un autre, disparaît et reparaît sans craindre l'approche de l'homme. Le mâle a un ramage fort agréable qu'il fait entendre même dans la mauvaise saison, époque où nous le voyons jusque dans les jardins de la ville de Lille.

FAMILLE XIX.

GRIMPEREAUX. — *CERTHIADÆ.*

Synonymie : Tenuirostres ou Leptoramphes, Dumér. (1806) ; — G. Cuv. (1829).

Tenuirostres, Gregarii et Pygarrichi, *partim*, Illig. (1811).

Anerpontes, Vieill. (1816).

Certhiadæ, Less. (1831).

Certhidæ, Ch. Bonap. (1838) ; — G. R. Gray (1841).

Caractères : Bec aussi long ou plus long que la tête, droit

ou plus ou moins arqué, terminé en coin ou en pointe aiguë ; tarses nus, annelés ; quatre doigts divisés, trois en avant, un en arrière, les deux externes égaux, le pouce plus long que l'interne ; queue à pennes lâches ou raides.

Observations. Cette famille comprend les Sittelles, les Grimpereaux et les Tichodromes, tous oiseaux qui grimpent soit sur les arbres, soit sur les murailles et les rochers.

GENRE LXVI.

SITTELLE. — SITTA.

Synonymie : Sitta, Linn. (1735), et *Auctorum*.

Caractères. Bec entier, fort, cunéiforme, narines basales, recouvertes par les plumes du capistrum ; langue courte, bifide à sa pointe ; ailes médiocres, à penne bâtarde très-courte ; doigt externe uni à sa base avec le médian ; pouce long, pourvu d'un ongle fort, allongé et crochu ; queue carrée, à pennes faibles, larges et arrondies.

Considérations générales. Les Sittelles ont les habitudes des Pics ; mais elles grimpent aux arbres en tous sens et ne se servent pas, à cet effet, de leur queue.

Elles vivent d'insectes et de graines, surtout de chenevis et de tournesol.

Le mâle et la femelle se ressemblent. Les jeunes, avant la première mue, en diffèrent fort peu. Leur mue est simple.

Des trois espèces européennes qu'on rapporte à ce genre, une seule vit en France.

167. SITTELLE TORCHE-POT. — SITTA EUROPÆA.

Diagnose : *Flancs et sous-caudales d'un roux vif ; ces dernières maculées de blanc : rectrices la plus latérale avec une grande tache blanche à sa partie moyenne et une au bas des barbes internes de la suivante.*

Taille : 13 *cent. environ.*

Synonymie : Sitta Europæa, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 177 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 440 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 261 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 407 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 429 ; — Vieill. *Dict.* (1819), t. XXXI, p. 329, et *Faun. Fr.* p. 324 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 316 ; — Ch. Bonap. *Birds of Eur.* (1838), p. 10 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XLIV ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XLVIII.

Sitta, Briss. *Ornith.* (1760), t. 3, p. 588.

Sitta coesia, Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 128 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 265.

Buff. *Pl. enl.* 623, f. 1.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 237.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 234.

Bouteil *Ornith. du Dauph.* pl. 37, f. 2.

Description. *Mâle :* Parties supérieures d'un cendré bleuâtre ; parties inférieures d'un roux jaunâtre, avec la gorge blanchâtre, les flancs, les cuisses et les sous-caudales d'un roux marron, et de grandes taches blanches sur ces dernières ; une bande noire s'étend du bec au-delà de la région parotique en passant sur les yeux ; rémiges brunes ; rectrices médianes d'un cendré bleuâtre, les autres noires, avec une tache blanche sur les quatre plus latérales ; bec d'un cendré bleuâtre ; pieds gris de plomb ; iris roux.

Femelle : Teintes générales moins pures, et la bande noire des yeux moins foncée.

Historique. On trouve la Sittelle torche-pot dans presque tous les grands bois de l'Europe. Elle est commune en France.

Elle niche dans les trous des arbres. Sa ponte est de cinq ou sept œufs, un peu allongés, blancs, nuancés parfois d'une teinte jaunâtre très-légère, avec de petites taches rougeâtres, ou d'un rouge brun, plus nombreuses vers le gros bout, mais disséminées.

Grand diam., 2 cent. environ ; petit diam., 1 cent. 4 mill.

Cette espèce se tient constamment sur les arbres ; elle en parcourt en tous sens les branches grandes et petites, et se suspend assez souvent à l'extrémité des rameaux, comme font les Mésanges. Elle a un cri monotone qu'elle répète à tout instant de la journée, même en cherchant sa nourriture.

268. SITTELLE SOYEUSE. — SITTA URALENSIS.

Diagnose : *Point de roux aux flancs ; sous-caudales rousses et terminées de blanc ; rectrice la plus latérale de chaque côté noire à sa base, marquée d'une tache blanche et terminée de cendré clair.*
Taille : 12 *cent.* 6 *à* 7 *mill.*

Synonymie : Sitta Uralensis, Lichtenstein, d'après Gloger, *Hanbd.* p. 377 et 378 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XLIV ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XLVIII.
Sitta Europea, Var. *Sibrica ;* Pall. *Zoogr.* (1811-31), p. 546, d'après MM. Keyserling, Blasius et Schlegel ; — Var. *Asiatica, loc. cit.* p. 547, d'après M. Temminck.
Sitta Asiatica, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 10.
Sitta sericea, Temm. *Man.* 2.e édit. 4.e part. (1840), p. 645. Gould, *Birds of Eur.* pl. 236.

Description. *Mâle :* Parties supérieures d'un cendré bleuâtre très-clair ; parties inférieures et joues d'un blanc éclatant et lustré, avec les sous-caudales rousses et terminées de blanc ; front, sourcils également blancs ; une bande noire s'étend du bec jusque sur les côtés du cou en passant sur le lorum et le méat auditif ; rémiges cendrées et liserées d'une teinte plus claire ; rectrices médianes d'un cendré bleuâtre comme le dessus du corps, les latérales noires à la base, puis marquées d'une tache blanche et terminées de cendré clair ; bec et pieds bleuâtres.

Femelle : Pareille au mâle, mais avec l'abdomen très-légèrement teint de roussâtre.

Jeunes : Ils ont les pennes de la queue blanches à la base, puis noirâtres, avec une tache blanche et cendrées au bout.

Historique. Cette espèce habite le Caucase et la Sibérie. Elle se montre accidentellement en Europe. D'après M. Temminck, elle aurait été rapportée de la Dalmatie par M. de Feldegg.

Mœurs, habitudes, régime et propagation inconnus.

269. SITTELLE SYRIAQUE. — SITTA SYRIACA.

Diagnose : *Flancs et sous-caudales roux, sans taches sur ces dernières ; queue unicolore, avec une tache blanchâtre à l'extrémité de la penne la plus latérale de chaque côté.*

Taille : 16 *cent.*

Synonymie : Sitta Syriaca, Ehremberg, d'après Temm. *Man.* 3.e part. (1835), p. 286 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 10 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XLIV ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XLVIII.

Ch. Bonap. *Faun. Ital.* pl. 26, f. 2.

Description. *Mâle et femelle* : Parties supérieures d'un cendré bleuâtre, à peu près comme chez la Sittelle torche-pot ; joues, gorge, devant du cou et poitrine d'un blanc pur ; abdomen et sous-caudales roussâtres ; flancs de même couleur mais plus foncés ; bande noire s'étendant du bec au dos, en passant sur les yeux et les côtés du cou ; rémiges brunes ; rectrices également brunes, avec une petite tache roussâtre vers l'extrémité et sur les barbes internes de la plus latérale de chaque côté.

Jeunes : Croupion avec une faible teinte roussâtre, et bande noire des yeux et du cou moins prononcée que chez les adultes.

Historique. La Sittelle Syriaque habite la Dalmatie, le Levant et la Syrie.

D'après M. Temminck, elle niche parmi les rochers, et son nid, construit avec de la terre gâchée, en forme de calebasse, et à ouverture latérale, est attaché, dans sa longueur, aux parois verticales des rochers. L'intérieur est garni de matières molles. Sa ponte est de

quatre ou cinq œufs, un peu allongés, blancs, avec quelques taches d'un rouge de brique très-pâle, principalement au gros bout.

Grand diam., 2 cent. 2 mill.; petit diam., 1 cent. 4 mill.

Cette espèce n'exerce point son industrie sur les arbres, comme la Sittelle torche-pot, mais sur les grands rochers. On la voit sans cesse grimper le long de leurs parois escarpées, et chercher, dans leurs fentes et leurs crevasses, les insectes dont elle se nourrit.

GENRE LXVII.

GRIMPEREAU. — CERTHIA.

Synonymie : Certhia, Linn. (1766) et *Auctorum.*

Caractères. Bec grêle, allongé, plus ou moins arqué, comprimé sur les côtés et pointu; narines basales, demi closes, placées dans un sillon longitudinal, tarses courts; ongles allongés, très-courbés, le postérieur le plus long; ailes médiocres, à penne bâtarde; queue à pennes raides, étagées, usées et pointues.

Considérations générales. Les espèces comprises dans ce genre, grimpent sur les arbres à la manière des Pics; nichent dans les fentes et les trous des arbres, et se nourrissent d'insectes et de semences.

Le mâle et la femelle se ressemblent. Les jeunes n'en diffèrent que par un bec plus court. Leur mue est simple.

Observations. Démembré du grand genre *Certhia* de Linné, ce genre, tel qu'il est caractérisé aujourd'hui, est très-naturel. Il ne comprend que notre Grimpereau et quelques espèces étrangères qui ont une conformation semblable. Le prince Ch. Bonaparte (*List of the Birds*, p. 11), indique une nouvelle espèce sous le nom de *Certhia Nattereri*, ayant pour patrie la Dalmatie. Ainsi que le fait remarquer M. Schlegel, il ne le comprend plus dans son nouveau catalogue.

270. GRIMPEREAU FAMILIER. — CERTHIA FAMILIARIS.

Diagnose : *Large raie sourcilière cendrée; gorge blanchâtre et sus-caudales rousses; tout le plumage tacheté en dessus.*

Taille : 12 *cent.* 6 *à* 7 *mill.*

Synonymie : Certhia familiaris, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 184; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 469; — Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 280; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 130; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 410; — Vieill. *Dict.* (1817), t. XIII, p. 503; — G. Cuv. *Règ. An.* 2e édit. (1829), t. 1, p. 430; — Less. *Ornith.* (1831), p. 311; — Ch. Bonap. *Birds,* (1838), p. 11; —Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XLVII; —Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 268; — Schleg. *Revue* (1844), p. XLVII.

Certhia, Briss. *Ornith.* (1760), t. 3, p. 603.

Buff. *Pl. enl.* 691, f. 1.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 239.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 237.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 37, f. 3.

Grimpart *de nos villageois.*

Description. *Mâle et femelle :* Dessus de la tête, du cou et du corps varié de brun, de roussâtre et de blanc sale sous forme de traits allongés; croupion et sus-caudales roux; dessous du corps blanc, nuancé de cendré à la poitrine et de brun roussâtre sur les flancs et les sous-caudales; joues d'un brun varié de roussâtre et de grisâtre; bande blanchâtre au-dessus des yeux, s'étendant et s'élargissant en arrière; pennes alaires brunes, avec une tache blanchâtre à leur pointe, et traversées, à compter de la quatrième, par une large bande roux jaunâtre, située entre deux autres bandes noires; petites et moyennes couvertures terminées de blanc roussâtre; rectrices d'un brun roussâtre; bec brun en dessus, blanc jaunâtre en dessous; pieds d'un gris brun, iris brun.

Jeunes avant la première mue : Leurs teintes sont plus ternes; les taches blanches du corps et des ailes d'une nuance jaunâtre; toutes les pennes caudales bordées de jaune rouille; le bec peu courbé (1).

(1) La longueur du bec dans cette espèce varie beaucoup; il s'allonge et se courbe à mesure que l'oiseau avance en âge.

Historique. Le Grimpereau familier habite l'Europe, l'Asie et l'Amérique.

Il est sédentaire en France; niche dans les trous naturels des arbres. Sa ponte est de six à neuf œufs oblongs, blancs ou légèrement grisâtres, avec une multitude de petits points rougeâtres, nombreux au gros bout, où ils forment une sorte de couronne.

Grand diam., 1 cent. 7 mill.; petit diam., 1 cent. 2 mill.

Le Grimpereau familier est un grimpeur par excellence; jamais il ne se perche, comme les autres oiseaux, sur les branches horizontales, et, même lorsqu'il dort, il garde une position verticale ou oblique, en s'accrochant au moyen de ses pieds. Il est vif, actif, et parcourt le tronc d'un arbre, de bas en haut, avec une agilité extraordinaire.

Observations. L'espèce est la même à New-York, si j'en juge par quelques individus que j'ai reçus en 1844; elle aurait seulement les couleurs plus nettes.

GENRE LXVIII.

TICHODROME. — TICHODROMA.

Synonymie : Certhia, Linn. (1766); — Gmel. (1788); — Lath. (1790); — Mey. et Wolf (1810).

Tichodroma, Illig. (1811); — Temm. (1815); — G. Cuv. (1817); — Less. (1831); — Ch. Bonap. (1838); Keys. et Blas. (1840); — Schinz (1840); — Schleg (1844).

Petrodroma, Vieill. (1816).

Caractères. Bec très-long, grêle, arqué, pointu, déprimé et triangulaire à sa base, arrondi dans le reste de son étendue; narines basales, nues, à moitié fermées par une membrane; doigt externe uni à sa base avec le médian; ongle du pouce mince, courbé, aussi long que le doigt; ailes amples, à penne bâtarde allongée; queue légèrement arrondie, avec les baguettes faibles.

Considérations générales. Ce genre, démembré du genre *Certhia* de Linné, ne comprend qu'une espèce qui vit d'araignées, d'autres insectes, de larves, qu'elle cherche en grimpant le long des rochers.

Le mâle et la femelle se ressemblent sous la livrée d'automne, et

diffèrent sensiblement sous la robe d'amour. Les jeunes, avant leur première mue, ont un plumage qui diffère peu de celui de la femelle.

Leur mue, d'après M. Temminck, est double ; selon Vieillot, qui conteste à tort l'assertion de l'auteur du *Manuel d'Ornithologie*, elle serait simple.

271. TICHODROME ÉCHELETTE. — TICHODROMA MURARIA.

Diagnose : *Deux grandes taches rondes et blanches sur les quatre rémiges primaires, et une à l'extrémité des sous-caudales.*

Taille : 17 *cent. environ.*

Synonymie : Certhia muraria, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 184; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 473; — Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 294; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 131.

Certhia muralis, Briss. *Ornith.* (1760), t. 3, p. 607.

Tichodroma muraria, Ch. Bonap. *Birds*, (1838), p. 11; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XLVII; — Schleg. *Revue* (1844), p. XLVII.

Tichodroma phoenicoptera, Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 412; — Less. *Ornith.* (1831), p. 310; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 268.

Petrodroma muraria, Vieill. *Dict.* (1818), t. XXVI, p. 106, et *Faune Fr.* p. 326.

Buff. *Pl. enl.* 372, f. 1, *mâle* en robe d'été; f. 2, *mâle* en robe d'automne, indiqué comme *femelle*.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 238.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 239.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 37, f. 4.

Vulgairement : Picchion de muraille, Tichodrome aux ailes rouges ou Echelette.

Description. *Mâle durant les amours* : Dessus de la tête, croupion et sus-caudales d'un cendré noirâtre; dessus du cou et du corps d'un cendré clair ; joues, gorge et devant du

cou d'un noir profond ; dessous du corps d'un cendré noirâtre plus foncé que celui de la tête ; sous-caudales terminées de blanc ; couvertures alaires et parties supérieures des barbes externes de la plupart des rémiges d'un roux vif ; ces dernières d'un brun noir partout ailleurs, avec deux taches blanches sur les barbes internes ; queue noire, avec les deux rectrices externes terminées largement de blanc et les autres par un peu de cendré ; bec, pieds et iris noirs.

Mâle en automne et en hiver : D'un cendré clair en dessus, un peu roussâtre à la tête et à la gorge ; devant du cou d'un blanc très-légèrement lavé de cendré ; le cendré noirâtre des parties inférieures du corps moins foncé qu'au temps des amours.

Femelle : Semblable au mâle en robe d'automne ou d'hiver.

Jeunes avant la première mue : Rémiges et rectrices terminées de cendré, et les teintes en dessus et en dessous plus claires que dans les adultes.

Après la mue d'automne : Les deux sexes et les jeunes présentent la même robe.

Historique. Le Tichodrome échelette habite les contrées méridionales de l'Europe.

On le trouve assez communément en France, dans les Alpes hautes et basses, dans les Pyrenées, sur les hautes montagnes de la Provence. Je l'ai reçu de Briançon et de Grenoble. Il est de passage périodique en Anjou, mais on l'y voit toujours isolément.

Il niche dans les fentes des rochers, dans les trous des vieux murs. Sa ponte est de cinq ou six œufs, un peu ventrus, d'un blanc sans taches.

Grand diam., 2 cent. ; petit diam., 1 cent. 5 mill.

Le Tichodrome est un oiseau qui vit solitaire sur les montagnes élevées, d'où il ne descend qu'aux approches de l'hiver. Il est si peu farouche qu'on peut l'approcher à la distance de quelques pas sans qu'il montre beaucoup d'inquiétude et même sans chercher à fuir; seulement, lorsqu'on est trop près de lui, il suspend les actes auxquels il se livre, et paraît surveiller vos mouvements. Le nom d'échelette qu'il a reçu lui vient de l'habitude qu'il a de grimper contre les murailles

des grands édifices, des places fortes, et contre les rochers coupés à pic, pour y chercher sa nourriture. Lorsqu'il grimpe, à chaque saut qu'il fait, il agite et déploie légèrement ses ailes ; en d'autres termes, il papillonne continuellement.

Observations. Il est des sujets de cette espèce qui ont le bec plus long que d'autres, comme dans le Grimpereau familier, la Huppe et le Casse-Noix. M. Brehm, d'après cette particularité, qui dépend de l'âge et peut-être d'autres causes, a cru devoir établir plusieurs espèces ; mais elles sont purement nominales.

FAMILLE XXI.

HUPPES. — *UPUPIDÆ.*

Synonymie : Tenuirostres, *partim ;* Dumér. (1806). — Illig. (1811) ; — G. Cuv. (1829).
Epopsides, Vieill. (1816).
Upupæ, Less. (1831).
Upupidae, Ch. Bonap. (1838).

Caractères. Bec plus long que la tête, un peu arqué : doigts courts ; pouce épaté ; huppe composée de deux rangées de plumes.

Observations. Les espèces de cette famille sont assez bien caractérisées par la double rangée de plumes disposées parallèlement, et en éventail sur les côtés de la tête, et pouvant s'abaisser ou se relever à la volonté de l'oiseau.

Un seul genre en fait partie.

GENRE LXIX.

HUPPE. — UPUPA.

Synonymie ; Upupa, Linn. (1766), et *Auctorum.*

Caractères. Bec très-long, entier, convexe en dessus ; comprimé, trigone à sa base, grêle dans le reste de son étendue, avec la mandibule supérieure plus longue que l'inférieure ; narines basales, petites, ovalaires ; tarses courts, scutellés, doigt externe soudé au médian jusqu'à la première

articulation ; ongles peu courbés, le postérieur presque droit; ailes assez allongées, obtuses, à penne bâtarde allongée; queue assez longue, carrée, composée de dix pennes.

Considérations générales. Ce genre est tel que l'a primitivement établi Linné, et ne comprend qu'une seule espèce, qui vit solitairement, se nourrit d'insectes, de vers, et n'habite l'Europe que durant l'été.

Le mâle et la femelle se ressemblent. Les jeunes, avant leur première mue, en diffèrent peu. La mue est simple.

271. HUPPE VULGAIRE. — UPUPA EPOPS.

Diagnose : *Penne bâtarde de la moitié de la longueur de la première rémige, avec une tache blanche arrondie ; queue noire, traversée par une large bande blanche formant un* V *renversé.*

Taille : 30 *cent.*

Synonymie : Upupa Epops, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 183 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. I, p. 466 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 277 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 114; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. I, p. 415 ; — Vieill. *Dict.* (1817), t. XV, p. 450 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 439 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 323; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 10 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXXV ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 269 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. LII.

Upupa, Briss. *Ornith.* (1760), t. 2, p. 455.

Buff. *Pl. enl.* 52.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 240.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 238.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 37, f. 5.

Coq des champs *de nos campagnards.*

Description. *Mâle en été :* Plumes de la huppe rousses, terminées par une tache noire, au-dessous de laquelle existe,

dans la plupart d'entre elles, une tache blanche ; joues, cou et poitrine d'un roux vineux ; haut du cou d'un cendré roussâtre ; milieu du dos blanc roussâtre, avec quelques taches longitudinales brunes sur les flancs ; ailes noires, avec les couvertures rayées, bordées et terminées de blanc jaunâtre ; les rémiges primaires barrées obliquement de blanc dans leur quart inférieur, les autres portant cinq bandes transversales également blanches ; queue noire, traversée au milieu par une bande blanche formant, quand elle est étalée, une sorte de croissant avec la concavité en bas ; bec rougeâtre à sa base, brun dans le reste de son étendue, plus foncé en dessus qu'en dessous ; pieds et iris bruns.

Mâle en automne : Teintes rousses moins foncées ; taches longitudinales du ventre plus nombreuses ; le noir des ailes et de la queue moins pur.

Femelle : Semblable au mâle en automne.

Jeunes de l'année, en automne : Bec moins courbé et huppe plus courte que dans les adultes ; tête, cou, dos et poitrine d'un cendré lavé de roussâtre ; une tache grisâtre à la gorge ; un grand nombre de taches longitudinales brunes sur l'abdomen et les flancs.

Historique. La Huppe habite différentes parties de l'Europe ; en plus grand nombre dans le midi que dans le nord ; est commune, durant l'été, dans les hautes et basses Pyrénées.

Elle est de passage régulier dans les départements septentrionaux de la France.

Elle niche dans les trous des arbres vermoulus ; quelquefois dans les crevasses des rochers et dans les carrières. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs oblongs, d'un gris cendré ou roussâtre, ou vineux sans taches. Ces œufs varient beaucoup dans leurs teintes.

La Huppe est un oiseau solitaire, qui vit sur la lisière des bois, aussi bien dans les terrains incultes, que dans les pâturages, les plaines basses et humides. Sa démarche est grave et gracieuse à la fois. Rarement elle se pose sur les arbres. Elle cherche sa nourriture en fouillant la terre, la mousse, avec son bec. On ne la voit en Europe qu'une partie de l'année ; elle y arrive en avril et mai, et en repart en septembre et octobre pour passer, dit-on, en Afrique.

FAMILLE XXI.

ROLLIERS. — *CORACIADIDÆ*.

Synonymie : Plenirostres, Dumér. (1806).
Coraces, Illig. (1811) ; — Vieill. (1816) ; — Less. (1831).
Conirostres, G. Cuv. (1817).
Ampelidæ, *partim*, Ch. Bonap. (1838).

Caractères. Bec épais, sub-conique, comprimé, large à la base, à mandibule inférieure un peu infléchie vers le bout ; narines nues ; tarses courts ; formes ramassées et lourdes.

Observations. La plupart des naturalistes ont placé les oiseaux qui font partie de cette famille dans celle des Corbeaux ; mais les Rolliers diffèrent assez de ceux-ci, pour qu'on doive les séparer, ce que, du reste, quelques ornithologistes ont déjà fait. Les Rolliers se distinguent principalement des Corbeaux par leur narines nues, ces derniers les ayant recouvertes par des plumes raides, dirigées en avant ; ils s'en distinguent encore par leur régime essentiellement insectivore, les Corbeaux étant omnivores.

Cette famille est représentée en Europe par un genre unique.

GENRE LXX.

ROLLIER. — CORACIAS.

Synonymie : Coracias, Linn. (1766) ; — Gmel. (1788) ; — Lath. (1790) ; — Dumér. (1806) ; — Mey. et Wolf (1810) ; — G. Cuv. (1798 et 1829) ; — Temm. (1815) ; — Less. (1831) ; — Ch. Bonap. (1838) ; — Keys. et Blas. (1840) ; — Schinz (1840) ; — Schleg. (1844).
Galgulus, Briss. (1760) ; — Vieill. (1816).

Caractères. Bec nu à sa base, plus haut que large, droit, incliné et un peu crochu à la pointe ; narines basales, oblongues, obliques, à moitié fermées ; tarses forts, annelés, plus

courts que le doigt médian ; doigts entièrement divisés ; ailes longues ; queue composée de douze pennes.

Considérations générales. Les Rolliers sont défiants et très-farouches. Ils se tiennent dans les forêts ; vivent d'insectes qu'ils chassent à la manière des Pies-Grièches, en les attendant patiemment perchés sur les branches mortes des arbres ou des arbustes, et nichent dans des trous d'arbres ou de rochers escarpés.

M. Von der Mühle qui les a observés en Grèce, trouve qu'ils se rapprochent beaucoup par leurs habitudes des Guépiers ; qu'ils en ont le plumage, les pieds courts, et le même système de petites écailles à la face postérieure des tarses. C'est à cause de ces affinités qu'ils ont été placés avant ces oiseaux par le prince Ch. Bonaparte, et après eux par le comte de Keyserling et le professeur Blasius.

272. ROLLIER COMMUN. — CORACIAS GARRULA.

Diagnose : *Queue presque carrée ; six grandes plaques sur le devant des tarses.*

Taille : 32 *cent. envion.*

Synonymie : Coracias garrula, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 159 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1. p. 378 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 168 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820). t. 1, p. 127 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 425 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 354 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 9. — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840). p. XXXV ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 149 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. LVI.

Galgulus, Briss. *Ornith.* (1760), t. 2, p. 64.

Galgulus garrulus, Vieill. *Dict.* (1819), t. XXIX. p. 428. et *Faun. Fr.* p. 128

Buff. *Pl. enl.* 486.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 139.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 60.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 17, f. 2.

Vulgairement : Rollier d'Europe.

Description. *Mâle :* Vertex, dessus, côtés et dessous du cou, vert bleu d'aigue marine à reflets, avec des traits d'une nuance plus claire et parallèles à la tige des plumes, sur cette

dernière partie ; dos et scapulaires d'une belle couleur fauve ; petites couvertures supérieures des ailes d'un bleu violet ; les moyennes vertes comme la tête ; croupion nuancé de vert et de violet ; poitrine, abdomen d'un vert d'aigue marine clair ; rémiges brunes, les deux ou trois premières barrées de vert ; queue avec les deux plumes externes un peu plus longues que les autres et terminées de brun, les deux médianes brunes, nuancées de verdâtre, les autres avec leur moitié supérieure brune et l'autre moitié d'un vert d'aigue marine clair ; bec presque entièrement noir, un peu roussâtre à sa base ; pieds jaunâtres ; iris à double cercle brun et gris.

Femelle : Ses couleurs sont en général plus ternes et la partie fauve du plumage tire sur le gris.

Jeunes : Ils ont les parties supérieures d'un brun terne et les parties inférieures d'un gris lavé de verdâtre.

Historique. On trouve le Rollier vulgaire en Grèce, en Sicile, en Italie, dans le midi de la France, l'Allemagne, et fort avant dans le nord de l'Europe ; il est de passage de loin en loin, et toujours isolément, en Franche-Comté, en Lorraine, en Champagne, et dans le nord de la France.

Je l'ai trouvé, en 1825, sur le marché de Lille. M. Balthazar en a vu un qui a été tué près de Douai, en juillet 1842.

Il est commun en Morée, pendant l'automne, et dans les états romains, où il s'avance, dit-on, jusque dans les jardins.

Quelques couples se reproduisent dans le midi de la France. Il niche dans les trous des arbres, dans les vieux bâtiments. M. de Selys-Longchamps en a vu qui avaient établi leur nid à Pæstum, dans les corniches des temples grecs. Sa ponte est de quatre à sept œufs courts, d'un blanc très-lustré sans taches.

Grand diam., 3 cent. 8 mill. ; petit diam., 2 cent.

Le Rollier commun vit dans les bois, sur les coteaux, dans les campagnes arides. Il se nourrit non-seulement de vers, d'insectes, tels que des Grillons, des Sauterelles, mais aussi, dit-on, de petits reptiles, et particulièrement de Grenouilles. En automne, époque où il devient très-gras, il est, dit-on, fort recherché pour les tables, en Morée et surtout dans les Cyclades.

FAMILLE XXII.

GUÉPIERS. — *MEROPIDÆ.*

Synonymie : Leptoramphes, *partim*, Dumér. (1806).
Angulirostres, *partim*, Illig. (1811).
Pelmatodes, *partim*, Vieill. (1816).
Syndactyles, *partim*, G. Cuv. (1817).
Meropidæ, Less. (1831); — Ch. Bonap. (1838).
Alcyones, Schinz (1840).

Caractères. Bec plus large que la tête, arqué; tarses courts; doigt externe uni au médian jusqu'au delà de la première articulation; ailes et queue longues; corps svelte.

Observations. Cette famille, détachée de celle des Alcyons, est très-naturelle. Quoique les Guêpiers aient de grands rapports d'organisation avec les Martins-Pêcheurs, ils s'en distinguent cependant par leurs formes beaucoup moins lourdes, par leurs ailes et leur queue plus allongées, et par leurs mœurs. Elle ne comprend qu'un seule genre.

GENRE LXIX.

GUÊPIER. — MEROPS.

Synonymie : Merops, Linn. (1766); — Gmel. (1788); — Lath. (1790); — Mey. et Wolf (1810); — Temm. (1815); — Vieill. (1816); — G. Cuv. (1800, 1817 et 1829); — Less. (1831); — Ch. Bonap. (1838); — Keys. et Blas. (1840); — Schinz (1840); — Schleg. (1844).
Apiaster, Briss. (1760).

Caractères. Bec allongé, légèrement courbé, tétragone, épais à sa base, pointu et à arête vive, narines basales, petites, arrondies ou longitudinales, en partie cachées par des plumes; pieds courts, grêles; doigt médian soudé à l'externe jusqu'à la dernière articulation, et à l'interne jusqu'à la première seule-

ment ; ongle postérieur plus petit que les autres ; ailes larges, pointues, à penne bâtarde courte et étroite ; queue allongée, légèrement arrondie, avec les deux pennes médianes dépassant sensiblement les autres.

Considérations générales. Les Guêpiers habitent les climats chauds de l'ancien continent ; ils se tiennent de préférence dans les terrains sablonneux ; vivent d'insectes, principalement de guêpes, qu'ils saisissent quelquefois au vol ; voyagent par troupes, et souvent quittent une localité parce qu'ils n'y trouvent plus une nourriture suffisante.

Le mâle et la femelle offrent à peu près le même plumage. Les jeunes, avant leur première mue, en diffèrent sensiblement.

Leur mue est simple.

273. GUÊPIER VULGAIRE. — MEROPS APIASTER.

Diagnose : *Gorge et croupion jaunes ; les deux rectrices médianes dépassant les autres d'un peu plus de* 2 *cent.*

Taille : 26 *cent. sous les filets.*

Synonymie : Merops apiaster, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 182 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 460 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 269 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 132 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 420 ; — Vieill. *Dict.* (1817), t. XIV, p. 11, et *Faun. Fr.*, p. 240 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 441 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 237 ; — Ch. Bonap., *Birds* (1838), p. 9 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXXV ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 270 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. LII.

Apiaster, Briss. *Ornith.* (1760), t. 4, p. 532.

Buff. *Pl. enl.* 938.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 241.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 59.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 38, f. 1.

Description. *Mâle :* Dessus de la tête, du cou et haut du dos, d'un rouge marron : bas du dos, croupion et la plus grande partie des sus-caudales d'un roux jaunâtre, nuancé

çà et là, très-légèrement, de bleu verdâtre; gorge, devant du cou d'un jaune d'or, avec un demi collier noir qui sépare cette couleur de celle de la poitrine; front, poitrine, abdomen et sous-caudales de couleur d'aigue marine; une bande noire étendue du bec au-delà de la région parotique; ailes d'un vert olivâtre, avec leur partie moyenne d'un roux foncé et toutes les rémiges terminées de noir ou de noirâtre; queue d'un vert olivâtre, plus obscur que celui des ailes, avec les deux pennes médianes excédant les latérales de vingt-cinq à trente millimètres; bec noir; pieds bruns; iris rouge.

Femelle : Elle a les teintes moins pures; le jaune de la gorge et du cou plus clair, et le vert du front et des parties inférieures nuancé légèrement de roussâtre.

Jeunes avant la première mue : D'un brun verdâtre en dessus; d'un jaune peu éclatant à la gorge et au cou, sans demi-collier noir; point de plumes médianes allongées à la queue; bec plus court que dans les adultes, iris rose.

Historique. On le trouve dans le nord de l'Afrique et dans le midi de l'Europe. Il est de passage régulier en Italie, en Provence, et irrégulier dans d'autres localités de la France.

Il niche dans les trous des berges sablonneuses sur les bords des rivières. Sa ponte est de cinq à sept œufs, à peu près ronds, d'un blanc lustré sans taches.

Grand diam., 2 cent. 4 à 5 mill.; petit diam., 2 cent. 2 mill.

Le Guêpier vulgaire voyage par bandes plus ou moins nombreuses. Il ne fréquente jamais que les terrains sablonneux en plaines, en coteaux, et les bords des rivières. Les auteurs s'accordent à dire qu'il saisit au vol les insectes hyménoptères, des genres, ***Bembex*** et ***Vespa***, dont il se nourrit; M. Savi a vu souvent cet oiseau descendre à terre, se poser à côté de l'entrée du nid de ces insectes, et gober ceux qui en sortaient ou qui cherchaient à y pénétrer.

Nota. Une bande de quinze à vingt individus vint s'établir au commencement de juillet 1840 à Pont-Rémy, non loin d'Abbeville, dans un endroit où il existe une grande falaise de terre percée de trous nombreux faits par les hirondelles de rivage, qui y nichent. On prit dans ces trous une femelle avec le ventre déplumé, et paraissant avoir couvé; j'ai appris en outre que M. Baillon y avait trouvé des œufs.

274. GUÊPIER SAVIGNY. — MEROPS PERSICUS.

Diagnose : *Devant du cou roux et croupion vert bleu ; les deux rectrices médianes dépassant les autres de 4 à 5 cent. et plus.*

Taille : 24 cent. sous les filets.

Synonymie : Merops Persicus, Pall. *Voy.* (1776), t. 8 de l'édit. franç. in-8.°, *appendix*, p. 36 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 9.

Merops Savignii, Levaill. *Hist. nat. des Prom.* pl. 6 ; — Temm. *Man.* 4.e part. (1840), p. 649.

Merops Ægyptius, Ch. Bonap. *Faun. Ital.* fasc. 22 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 271.

Merops Persica, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXXV ; — Schleg. *Revue* (1844), p. LIII.

Ch. Bonap. *Faun. Ital.* pl. 25, f. 1.

Description. *Mâle et femelle adultes* : Front avec une petite bande blanche ; une autre plus large, de couleur d'aigue marine, variée d'azur, s'étend jusqu'aux sourcils inclusivement ; nuque, dessus du cou et du corps d'un vert nuancé de bleuâtre ou légèrement teint d'olivâtre ; gorge jaune ; devant du cou marron vif ; poitrine et abdomen d'un vert tendre, plus ou moins pur, quelquefois nuancé de roussâtre ; sous-caudales de couleur d'aigue marine ; une bande noire s'étendant du bec au-delà de la région parotique en passant sur les yeux ; un trait d'aigue marine borde cette bande en bas, et la sépare du marron du cou ; ailes colorées comme le dos, avec les pennes terminées de brunâtre ; dessus de la queue d'un beau vert bleuâtre, dessous gris, avec les deux rectrices médianes terminées en pointe et dépassant de trois à sept centimètres les autres, qui sont égales ; bec noir ; pieds brun de corne.

Jeunes avant la première mue : Inconnus.

Historique. Cette espèce habite le nord de l'Afrique, et les bords de la mer Caspienne. Elle visite accidentellement le midi de l'Europe.

M. le marquis Durazzo dit, dans son *Catalogue des oiseaux de la Ligurie*, que deux individus de cette espèce, l'un mâle et l'autre femelle, furent tués en 1834 dans les environs de Gênes. M. Al. Malherbe a vu, pendant son séjour en Sicile, une autre femelle qu'avait été capturée près de Palerme. Enfin, d'après M. Crespon, deux autres sujets ont été tués en mai 1832, près de l'embouchure du Lez, dans le département de l'Hérault.

Mœurs, habitudes, régime et propagation inconnus.

FAMILLE XXIII.

ALCYONS. — *ALCEDINIDÆ*.

Synonymie : Leptoramphes, Dumér. (1806).
Angulirostres, Illig. (1811).
Pelmatodes, *partim*, Vieill. (1816).
Syndactyles, *partim*, G. Cuv. (1817 et 1829).
Alcyonées, Less. (1831).
Alcedinidæ, Ch. Bonap. (1837).
Alcyones, *partim*, Schinz (1840).

Caractères. Bec plus long que la tête, droit, anguleux; tarses grêles et courts; doigt externe uni au médian jusqu'aux ongles; ailes médiocres; corps trapu, massif.

Observations : Les oiseaux qui font partie de cette famille sont faciles à distinguer des espèces de la famille précédente; ils ont la tête grosse, le corps épais et ramassé, la queue et les ailes généralement courtes, et, le plus souvent, les plumes de la nuque étroites, allongées et pendantes.

Cette famille correspond en grande partie au genre *Alcedo* de Linné.

GENRE LXX.

MARTIN-PÊCHEUR. — ALCEDO.

Synonymie : Ispida, Linn. (1735); — Briss. (1760).
Alcedo, Linn. (1766); — Gmel. (1788); — Lath. (1790); — Mey. et Wolf (1810); — Temm. (1815 et 1820); — Vieill

(1816); — G. Cuv. (1817 et 1829); — Less. (1831); — Keys. et Blas. (1840); — Schinz (1840); — Schleg. (1844).
ALCEDO et CERYLE, Ch. Bonap. (1838).

CARACTÈRES. Bec long, gros, droit, quadrangulaire, pointu, légèrement dentelé vers le bout; narines basales, étroites, recouvertes d'une membrane transparente; tarses courts, placés un peu à l'arrière du corps; doigts externe et interne soudés avec le médian, l'un jusqu'à la deuxième articulation, l'autre jusqu'à la première; ongle postérieur le plus faible; queue plus ou moins courte.

Considérations générales. Les Martin-pêcheurs sont des oiseaux solitaires, qui vivent sur le bord des rivières et se nourissent principalement de poissons.

Le mâle et la femelle ont le même système de coloration et ne diffèrent que par de faibles nuances dans le plumage. Les jeunes avant la première mue ressemblent beaucoup à la dernière.

Observations. On admet généralement que ce genre est représenté en Europe par *l'Alc. Ispida* et *l'Alc. Rudis*. Il convient d'y comprendre une troisième espèce, d'après l'assurance qui m'est donnée par M. de Selys-Longchamps, que M. Thompson a observé en Irlande, dans l'automne de 1815, deux *Alc. Alcyon*, espèce particulière à l'Amérique septentrionale.

Les deux premières font partie pour quelques méthodistes modernes, de deux genres distincts, l'une a conservé le nom générique de *Alcedo*, l'autre a reçu celui de *Ceryle*. Je me bornerai à indiquer cette dernière coupe sans l'adopter.

275. MARTIN-PÊCHEUR VULGAIRE. — ALCEDO ISPIDA.

(Type du genre *Alcedo*, Ch. Bonap.)

DIAGNOSE : *Dessus de la tête et des ailes pointillés de bleu d'azur; queue courte.*

Taille : 12 *cent., le bec non compris.*

Synonymie : ALCEDO ISPIDA. Linn. *S. N.* 12.e edit. (1766), t. 1, p. 179; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 448; — Lath. *Ind.*

(1790), t. 1, p. 252; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 134; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 423; —Vieill. *Dict.* (1818), t. 19, p. 396, et *Faun. Fr.* p. 241; G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 443; — Less. *Ornith.* (1831), p. 242; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 9; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXXV; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 272; — Schleg. *Revue* (1844), p. LII.

Ispida, Briss. *Ornith.* (1760), t. 4, p. 471.

Buff. *Pl. enl.* 77.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 242.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 61.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl.

Vulgairement : Martin-pêcheur Alcyon.

Pecque roche *de nos campagnards.*

Description. *Mâle en été* : Parties supérieures d'un vert bleuâtre, avec le dos, le croupion, les sus-caudales d'un bleu d'azur, et de petites taches de cette couleur sur la tête, le cou et les ailes; gorge et devant du cou d'un blanc plus ou moins pur; poitrine, abdomen et sous-caudales d'un roux de rouille moins foncé en arrière; une bande rousse sur les parties latérales de la tête, passant au-dessous des yeux, suivie d'une autre bande plus ou moins blanche et interrompue, entre le bec et l'œil, par un trait noir; au-dessous de celle-ci, et s'étendant de la mandibule inférieure jusqu'à l'insertion des ailes, une autre bande d'un vert bleuâtre, varié d'azur; rémiges brunes, bordées de vert bleuâtre; bec rouge à sa base et brun dans le reste de son étendue; pieds rougeâtres; iris brun roux.

Mâle en automne : Gorge et la bande du cou d'un blanc roussâtre; pieds rouges.

Femelle : Couleurs bleues lavées de verdâtre, et les autres d'une teinte plus foncée.

Jeunes avant la première mue : Parties supérieures d'un vert obscur, avec moins de bleu; parties inférieures d'un roux lavé de brunâtre; bec noir et sensiblement plus court que celui des adultes; bec noir.

Historique. Le Martin-pêcheur est répandu dans presque toute l'Europe. On le trouve partout en France : il y est commun du nord au midi.

Durant l'hiver il est abondant aux environs de Lille.

Il niche dans les trous, le long des ruisseaux et des rivières, entre les grosses racines des arbres riverains, et s'empare quelquefois, à cet effet, des galeries creusées par les rats d'eau ou par les Hirondelles de rivage. Sa ponte est de six à neuf œufs, presque ronds, d'un blanc pur et lustré. Lorsqu'ils sont fraîchement pondus, ils paraissent d'un blanc d'ivoire.

Grand diam., 2 cent. 1 mill. ; petit diam., 2 cent.

Le Martin-pêcheur vulgaire ne s'écarte jamais des bords des rivières, des ruisseaux, il fréquente même les anses de la mer où l'eau est basse et tranquille. Son vol est bas, très-rapide, et peu direct. Il se nourrit d'insectes aquatiques, mais principalement de petits poissons qu'il saisit presque à fleur d'eau.

276. MARTIN-PÊCHEUR PIE. — ALCEDO RUDIS.

(Type du genre *Ceryle*, Boie, Ch. Bonap.)

Diagnose : *Plumes longues et accuminées à l'occiput ; queue allongée, avec une bande transversale noire ; fond du plumage blanc et un collet noir interrompu à la poitrine.*

Taille : 22 *cent. sans le bec.*

Synonymie : Alcedo rudis, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 181 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 457 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 247 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 242 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XXXV ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 272 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. LII.

Ispida ex albo et nigro varia, Briss. *Ornith.* (1760), t. 4, p. 520.

Ceryle rudis, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 10.

Buff. *Pl. enl.* 62, *jeune;* 716, *mâle adulte.*

Description. Parties supérieures d'un blanc pur, marqué, au centre et à l'extrémité des plumes, de taches noires, longitudinales, à la tête et au cou, oblongues au dos, en cœur ou triangulaires au croupion ; parties inférieures d'un beau

blanc lustré, avec un large collier interrompu, d'un noir pur à la poitrine et des mèches longitudinales aux flancs ; lorums, sourcils et une bande derrière les yeux, blancs ; une large bande noire, s'étend de chaque côté du bec au-delà de la région parotique ; ailes noires, avec les plumes bordées et terminées de blanc ; queue en grande partie blanche supérieurement, en partie noire postérieurement et terminée de blanc ; bec et pieds noirs.

Femelle : Elle est un peu moins grande, a plus de blanc dans le plumage, le demi-collier de la poitrine moins étendu et quelquefois un second collier très-étroit.

Jeunes avant la première mue : Dessus du corps d'un blanc moins pur, avec de nombreuses mèches noires ; le collier pectoral à peine indiqué par quelques taches noirâtres ; le bec sensiblement moins gros et moins long que dans les adultes.

Historique. Il habite l'Afrique et se montre accidentellement en Europe.

Il a été observé et tué en Espagne, en Sicile et en Turquie.

Mœurs, habitudes, régime et propagation inconnus.

277. MARTIN-PÊCHEUR ALCYON. — ALCEDO ALCYON.

Diagnose : *Plumes de l'occiput longues et effilées, se relevant en huppe ; tache blanche entre le bec et l'œil ; un large ceinturon bleuâtre ou cendré à la poitrine sur un fond blanc ; pennes caudales barrées de cette couleur.*

Taille : 24 *à* 25 *cent. sans le bec.*

Synonymie : Aceldo Alcyon, Linn. *S. N.* (1766), t. 1, p. 180 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 451 ; — Lath. *Ind.* (1790). t. 1, p. 257 ; — Vieill. *Dict.* (1818), t. XIX, p. 406.

Ceryle Alcyon, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 10.

Buff. *Pl. enl.* 715, *mâle* sous le nom de *Martin-pêcheur de la Louisiane.*

Vulgairement : Martin pêcheur Jaguacati.

Description. *Mâle* : Dessus de la tête, joues, parties mé-

dianes de la nuque, dessus du corps, sus-caudales et un large ceinturon à la poitrine d'un cendré bleuâtre ; une tache devant les yeux ; gorge, cou, abdomen et sous-caudales d'un blanc pur ; flancs et une bande transversale séparant la poitrine du ventre, d'un roux de rouille vif ; côtés de la région anale d'un cendré bleuâtre linéolé de blanc ; couvertures alaires semblables au manteau, marquées de quelques taches blanches à leur extrémité ; grandes rémiges noires, avec des marques transversales blanches en dedans et à leur pointe ; les secondaires d'un cendré bleu en dehors, noires en dedans et marquées de blanc ; queue pareille aux ailes, les deux pennes médianes portant de petits points blancs le long de leur tige ; les autres avec des taches blanches sur les barbes externes, et des bandes transversales sur les internes ; bec noir ; iris noisette.

Femelle : Elle est semblable au mâle, mais un peu plus petite, sans roux à la poitrine, aux flancs, et avec moins de points blancs sur les deux rectrices médianes.

Jeunes de l'année : Ils ressemblent à la femelle ; mais le ceinturon pectoral et les flancs sont cendrés et non bleuâtres; ces derniers sont traversés par de nombreux zigzags blancs.

Historique. L'Alcyon est répandu dans l'Amérique septentrionale, d'où le musée d'histoire naturelle de Lille a reçu trois sujets. Il a été trouvé accidentellement en Europe. Deux sujets capturés en Irlande ont été observés par M. Thompson.

Sa propagation est inconnue. Vieillot dit qu'il se nourrit de poissons et de lézards.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE MÉTHODIQUE DU TOME PREMIER.

Pages.

PREMIER ORDRE. — Oiseaux de proie. . 1

Familles.	Genres.	Espèces.	
1. VAUTOURS.			5
	1. VAUTOUR.		5
		1. Fauve	6
		2. Cendré	9
		3. Oricou	11
	2. NÉOPHON.		13
		4. Percnoptère	14
	3. CYPAÈTE.		16
		5. Barbu	17
2. FAUCONS.			20
	4. AIGLE.		21
		6. Impérial	22
		7. Fauve	24
		8. A queue barrée	28
		9. Criard	30
		10. Botté	33
	5. PYGARGUE.		35
		11. Ordinaire	38
		12. Leucocéphale	42
	6. BALBUZARD.		44
		13. Fluviatile	45
	7. CIRCAÈTE.		47
		14. Jean-le-Blanc	49
	8. BUSE.		51
		15. Vulgaire	53
		16. Patue	55
	9. BONDRÉE.		58
		17. Commune	58
	10. MILAN.		61
		18. Royal	62
		19. Noir	64
		20. Parasite	65
	11. ÉLANION.		66
		21. Noir	67
		22. Blac	68
	12. BUSARD.		70
		23. Ordinaire	71
		24. St.-Martin	74
		25. Montagu	76
		26. Pâle	80

Familles.	Genres.	Espèces.	
	13. Épervier		82
		27. Ordinaire	83
		28. Major?	86
		29. Autour	88
	14. Faucon		91
		30. Blanc	93
		31. Islandais	95
		32. Gerfaut	98
		33. Sacre	99
		34. Lanier	101
		35. Pélerin	102
		36. Hobereau	106
		37. Eléonore	108
		38. Émérillon	109
		39. Kobez	111
		40. Cresserelle	114
		41. Cresserellette	116
3. ÆGOLIENS			118
	15. Chouette		119
		42. Caparacoch	122
		43. Ourale	124
		44. Laponne	126
		45. Harfang	127
		46. Nébuleuse	129
		47. Hulotte	130
		48. Chevèche	132
		49. Tengmalm	134
		50. Chevêchette	136
		51. Effraie	137
		52. Brachyote	139
		53. Grand-duc	141
		54. Ascalaphe	143
		55. Moyen-duc	144
		56. Scops	145

DEUXIÈME ORDRE. — Oiseaux Sylvains.

4. PICS			149
	16. Pic		150
		57. Noir	151
		58. Vert	153
		59. Cendré	154
		60. Épeiche	156
		61. Leuconote	157
		62. Mar	159
		63. Épeichette	160
		64. Tridactyle	161
	17. Torcol		163
		65. Verticille	163

Familles.	Genres.	Espèces.	
5. COUCOUS.			165
	18. Coucou		166
		66. Gris	167
		67. Geai	170
		68. Américain	172
6. FRINGILLES.			174
	19. Bec-Croisé		175
		69. Ordinaire	176
		70. Perroquet	179
		71. A double bande	180
	20. Bouvreuil		183
		72. Dur-bec	183
		73. Vulgaire	185
		74. Ponceau?	187
		75. Githagine	188
		76. Cramoisi	187
		77. Pallas	191
		78. Cini	192
		79. Nain	194
	21. Gros-Bec		195
		80. Ordinaire	196
	22. Verdier		198
		81. Ordinaire	199
		82. Incertain	201
	23. Moineau		203
		83. Domestique	205
		84. Cisalpin	207
		85. Espagnol	209
		86. Friquet	211
		87. Soulcie	213
	24. Pinson		215
		88. Ordinaire	216
		89. D'Ardennes	219
		90. Niverolle	221
	25. Chardonneret		223
		91. Élégant	225
		92 Tarin	227
	26. Linotte		229
		93. Ordinaire	230
		94. Montagnarde	233
		95. Venturon	234
	27. Sizerin		236
		96. Boréal	237
		97. Cabaret	239
		98. Blanchâtre	241
	28. Bruant		242
		99. Jaune	244
		100. Zizi	247
		101. A sourcils jaunes	249
		102. Fou	250
		103. Esclavon	252
		104. Ortolan	254

Familles.	Genres.	Espèces.	
		105. Cendrillard. . . .	256
		106. Striolé.	257
		107. Auréole	258
		108. Des roseaux. . . .	260
		109. Des marais. . . .	262
		110. Gavoué.	265
		111. Mitilène.	266
		112. Nain.	268
		113. Proyer	270
		114. Crocote.	272
		115. Boréale.	273
		116. De neige	275
		117. Montain.	278
7. MÉSANGES.	. . . . .	. . . . .	280
	29. MÉSANGE.	. . . . .	281
		118. Charbonnière. . .	282
		119. Noire.	284
		120. Bleue.	285
		121. Azurée.	287
		122. Bicolore.	288
		123. Huppée	290
		124. Nonnette.	291
		125. Boréale.	293
		126. Sibérienne. . . .	294
		127. Lugubre.	295
		128. A longue queue. .	296
		129. Moustache. . . .	299
		130. Penduline. . . .	301
	30. ROITELET.	. . . . .	303
		131. Huppé.	304
		132. Moustache. . . .	306
		133. Modeste.	307
8. CORBEAUX.	. . . . .	. . . . .	308
	31. CORBEAU.	. . . . .	309
		134. Ordinaire.	310
		135. Leucophée ? . . .	311
		136. Corneille.	313
		137. Mantelé.	314
		138. Freux.	316
		139. Choucas.	318
		140. Chouc ?	320
	32. CHOCARD.	. . . . .	321
		141. Alpin.	322
	33. CRAVE.	. . . . .	323
		142. Ordinaire.	324
	34. PIE.	. . . . .	325
		143. Ordinaire.	326
		144. Bleue	329
	35. GEAI.	. . . . .	330
		145. Ordinaire.	331
		146. Mélanocéphale ? .	333
		147. Imitateur.	334

Familles.	Genres.	Espèces.	
	36. Casse-noix		336
		148. Vulgaire	337
9. ÉTOURNEAUX			340
	37. Étourneau		341
		149. Vulgaire	341
		150. Unicolore	343
	38. Martin		345
		151. Roselin	346
10. COTINGAS			348
	39. Jaseur		349
		152. Ordinaire	349
11. CHÉLIDONS			351
	40. Hirondelle		352
		153. De cheminée	354
		154. Rousseline	356
		155. Pourpre	357
		156. De fenêtre	358
		157. De rivage	360
		158. De rocher	361
	41. Martinet		363
		159. Noir	364
		160. Alpin	365
	42. Engoulevent		366
		161. Vulgaire	367
		162. A collier roux	369
12. GOBE-MOUCHES			370
	43. Gobe-Mouches		370
		163. Gris	372
		164. Noir	373
		165. A collier	376
		166. Rougeâtre	377
13. PIES-GRIÈCHES			379
	44. Pie-Grièche		380
		167. Grise	381
		168. Méridionale	383
		169. D'Italie	385
		170. Tchagra	387
		171. Rousse	388
		172. Masquée	390
		173. Écorcheur	391
14. ALOUETTES			393
	45. Alouette		394
		174. Des champs	396
		175. Alpestre	398
		176. Cochevis	400
		177. Lulu	402
		178. Calandrelle	404
		179. Isabelline	405
		180. Calandre	406
		181. Nègre	408
		182. Sibérienne	410
		183. Bisfasciée	411

Familles.	Genres.	Espèces.	
		184. Dupont.	412
15. MOTACILLES.		. . . . .	413
	46. Pipi.	. . . . .	414
		185. Richard.	416
		186. Rousseline.	417
		187. Des prés.	419
		188. Gorge-Rousse ? .	421
		189. Des arbres. . . .	425
		190. Spioncelle. . . .	425
		191. Obscur.	428
		192. Invariable ? . . .	429
	47. Bergeronnette. .	. . . . .	431
		193. Grise.	433
		194. Boarule.	436
		195. Printanière. . . .	438
		196. Citrine.	444
16. HYDROBATES.		. . . . .	445
	48. Cincle.	. . . . .	446
		197. Plongeur.	447
17. LORIOTS.		. . . . .	449
	49. Loriot.	. . . . .	450
		198. Jaune	450
18. MERLES.		. . . . .	452
	50. Merle.	. . . . .	454
		199. Noir.	456
		200. A plastron. . . .	458
		201. A gorge noire. . .	460
		202. Pâle	461
		203. Erratique.	462
		204. Naumann.	464
		205. Grive.	465
		206. Draine.	467
		207. Doré.	468
		208. Litorne.	471
		209. Mauvis.	473
	51. Turdoïde.	. . . . .	474
		210. Obscur.	475
	52. Pétrocincle. . .	. . . . .	476
		211. De roche.	477
		212. Bleu.	479
	53. Traquet.	. . . . .	481
		213. Motteux.	482
		214. Oriental.	485
		215. Stapazin	486
		216. Oreillard.	488
		217. Leucomèle. . . .	490
		218. Rieur.	491
		219. Tarier.	493
		220. Rubicole.	495
	54. Rubiette.	. . . . .	497
		221. Rossignol.	499
		222. Philomèle.	501

Familles.	Genres.	Espèces.	
		223. Rouge-Queue. . .	502
		224. Titys.	504
		225. Rouge-Gorge. . .	509
		226. Gorge-Bleue.. . .	510
		227. Calliope..	514
	55. Accenteur. . . .	. . . . .	517
		228. Alpin.	518
		229. Montagnard.. . .	519
		230. Mouchet.	520
	56. Fauvette	. . . . .	522
		231. A tête noire.. . .	525
		232. Des Jardins . . .	527
		233. Babillarde.	529
		234. Orphée.	530
		235. Rayée.	532
		236. Grisette.	534
		237. Passerinette. . . .	536
		238. A lunettes.. . . .	538
		239. Mélanocéphale . .	540
		240. Ruppel.	542
		241. Pitchou.	544
		242. Sarde..	545
	57. Pouillot.	. . . . .	547
		243. Fitis.	549
		244. Véloce.	551
		245. Sylvicole.	552
		246. Bonelli.	554
	58. Hippolais.	. . . . .	556
		247. Lusciniole.. . . .	559
		248. Ictérine.	561
		249. Olivicole.	563
		250. Ambigu..	565
	59. Agrobate.	. . . . .	566
		251. Rubigineux. . . .	567
	60. Rousserolle. . .	. . . . .	568
		252. Turdoïde.	570
		253. Effarvatte	572
		254. Verderolle. . . .	574
		255. Bottée.	576
	61. Cettie.	. . . . .	577
		256. Bouscarle.	578
		257. Luscinoïde. . . .	580
		258. A moustach. noires	581
	62. Phragmite. . . .	. . . . .	583
		259. Des joncs.	584
		260. Aquatique.	586
	63. Locustelle. . . .	. . . . .	587
		261. Tachetée.	589
		262. Fluviatile.	592
	64. Cysticole. . . .	. . . . .	593
		263. Proprement dite..	594
		264. Lancéolée.	596

Familles.	Genres.	Espèces.	
	65. Troglodytes. . .	. . . . .	597
		265. D'Europe.	598
19. GRIMPEREAUX. . .	. . . . .	. . . . .	599
	66. Sittelle.	. . . . .	600
		266. Torche-Pot. . . .	600
		267. Soyeuse..	602
		268. Syriaque.	603
	67. Grimpereau. . . .	. . . . .	604
		269. Familier.	604
	68. Tichodrome. . . .	. . . . .	606
		270. Échelette.	607
20. HUPES..	. . . . .	. . . . .	609
	69. Huppe.	. . . . .	609
		271. Vulgaire..	610
21. ROLLIERS.	. . . . .	. . . . .	612
	70. Rollier..	. . . . .	612
		272. Commun.	613
22. GUÊPIERS.	. . . . .	. . . . .	615
	71. Guêpier..	. . . . .	615
		273. Vulgaire..	616
		274. Savigny..	618
23. ALCYONS.	. . . . .	. . . . .	619
	72. Martin-pêcheur..	. . . . .	619
		275. Vulgaire.	620
		276. Pie.	622
		277. Alcyon..	623

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
39088000882910